This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

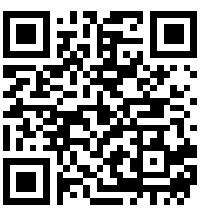

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Per. 175 hq

Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(15e ANNÉE)

44

5e LIVRAISON — 15 MAI 1883

SOMMAIRE

J. BEAUJON. L'État et l'alcool, à propos d'une loi récente en Hollande.

ÉMILE DE LAVELEYE. Nouvelles lettres d'Italie.

CH. POTVIN. La vieille querelle.

E. LECLERCQ. Une répétition générale. (Nouvelle.)

ESSAIS ET NOTICES :

E.-H. MOGUEZ. La manifestation en l'honneur de Mme Courtmans.

PERGAMENI. La gymnastique suédoise.

BRUXELLES

LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT

MERZBACH ET FALK, ÉDITEURS

LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE

RUE DE LA RÉGENCE, 45

MÊME MAISON A LEIPZIG

1883

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Lire la Feuille d'annonces.

531 Gy

Digitized by Google

COMITÉ DE LA *REVUE DE BELGIQUE.*

MM. Alb. Callier, recteur de l'Université de Gand.

Émile de Laveleye, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége, rue Courtois.

le comte Goblet d'Alviella, membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles, rue Defacqz, 28.

Charles Potvin, membre de l'Académie, à Bruxelles, rue Lens, 28.

J. Stecher, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie.

On est prié d'envoyer à M. le comte Goblet d'Alviella, tout ce qui concerne la rédaction, à l'exception des livres, qui devront être adressés à M. Ch. Potvin, rue Lens, 28, à Bruxelles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique . . . . . fr. 12 par an.
— l'Étranger (Union postale) . » 15 —

Tout ce qui concerne l'Administration devra être adressé à la librairie C. Muquardt, rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

Pour les annonces de la feuille ci-jointe, s'adresser aux bureaux de la *Revue*, rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

P. Weissenbruch, imp. du Roi, à Bruxelles.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

BRUXELLES

P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

45, RUE DU POINÇON.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— QUINZIÈME ANNÉE —

TOME XLIV

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1883

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

L'ÉTAT ET L'ALCOOL

A PROPOS D'UNE LOI RÉCENTE EN HOLLANDE.

S'il est, dans le domaine politique, une question controversée entre toutes, c'est celle des justes limites du rôle à attribuer à l'État dans ses rapports avec les individus.

Il n'est rien de moins abstrait que l'État; chacun y vit, chacun en jouit et en souffre; il est, pour chacun de nous, un terrain propre, une *res sua* à laquelle se rattachent mille intérêts immédiats. Si la question des bornes de l'ingérence du pouvoir public dans la vie privée n'a jamais reçu et ne recevra jamais une solution, même théorique, qui satisfasse tout le monde, c'est que, pour tout le monde, elle est une question bien moins de logique que de tempérament.

Toutefois, entre les partisans de l'abstention et ceux de la toute-puissance, entre « l'État gendarme » et « l'État nourrice », il y a un moyen terme, des accommodements qui n'avancent en rien la solution théorique, mais qui servent à justifier l'intervention du pouvoir public. Ainsi, par exemple, si l'État rencontre un mal contre lequel l'initiative privée s'est montrée impuissante et qui porte au bonheur de tous un préjudice sensible; si, dans ces circonstances, l'État se sent la force d'enrayer le mal, il est de son devoir d'agir, au risque de pénétrer dans le domaine de la vie privée. Pour ceux qui s'occupent de droit public et de philosophie, voilà bien le plus déplorable des lieux communs; pour le légis-

Digitized by Google

lateur, voilà un principe des plus féconds, à condition qu'il sache l'appliquer à propos. La loi néerlandaise contre l'abus des boissons en est une nouvelle preuve.

Chaque peuple a ses vices dominants, nous pourrions dire historiques. Chez les hommes du Nord, c'est le penchant pour les liqueurs fortes qui triomphe, le plus souvent, de la prudence et de la dignité. En Russie, en Suède, en Norvège, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Belgique peut-être, pour le peuple, point de fête publique sans alcool, point de joie sans ivresse. En Hollande, notamment, « joyeuseté » et « beuverie » furent toujours synonymes : ainsi, chaque brevet d'officier, chaque promotion dans les gardes municipales était, autrefois, le prétexte d'un festin pantagruélique. Au dessert, on conduisait le héros de la fête sur le perron de l'hôtel de ville, où, flanqué de deux tambours battants et assourdi par les clameurs de la foule, il devait vider d'un trait la coupe du corps des officiers, remplie de vin d'Espagne. Van der Helst nous a légué, dans son admirable *Repas d'officiers de la garde civique* (Schuttersmaaltijd), un témoignage éloquent de ces manifestations bachiques ; mais qu'il a bien fait de ne pas prendre ses modèles à une heure un peu plus avancée du jour !

Les plus graves magistrats n'étaient pas à l'abri de ce reproche. L'histoire rapporte que, lors du procès d'Oldenbarnevelt, on invoqua contre lui cette circonstance, qu'ayant appris que le stathouder Maurice d'Orange se proposait de visiter la ville de Leyde, il y avait dépêché un courrier sur-le-champ. Pour se justifier, Barnevelt déclara qu'en raison d'un banquet que les magistrats devaient célébrer ce jour-là même, et craignant qu'ils ne devinssent « par trop ivres » (wat hoog dronken), il avait cru utile de les avertir de « ménager leur vin » en vue de l'auguste visiteur. Il suffit de consulter, dans nos bibliothèques, les vieux auteurs, de parcourir nos musées nationaux, pour y trouver la preuve, mille fois répétée, que tout ce qu'il y a eu de rabelaisien dans la nature de nos ancêtres s'épanouissait le plus sou-

Digitized by Google

vent en libations. Peintres et auteurs se sont plu à des scènes d'ivrognerie ; parmi les premiers, tel dont la renommée égale celle des maîtres les plus illustres, la doit surtout à la fidélité toute « naturaliste » qu'il mettait à reproduire le geste macabre, le rictus hébété de l'ivrogne. Certes, nous ne sommes plus aujourd'hui les colosses rubiconds qui se montrent à nous sur les toiles des anciens maîtres ; mais, *mutatis mutandis*, au moral comme au physique, nous avons conservé leur secrète sympathie pour ceux que le vin fait « dodeliner de la teste ». Comme autrefois, l'homme du peuple qualifie de « bienheureux » (zalig) son prochain ivre-mort. Un ivrogne est-il ramassé dans la rue, le public qui l'entoure aura pour lui un regard compatissant, une sorte de condescendance tacite qui, trop souvent, se traduit en acte de rébellion envers l'officier public chargé de conduire l'individu au poste.

Les chiffres ont ici, d'ailleurs, une incontestable éloquence. Voici ce que nous apprend la statistique relative à la consommation actuelle des boissons distillées en Hollande.

L'accise des spiritueux, actuellement portée à 57 florins l'hectolitre à 50 p. c., accuse un revenu de *vingt-trois millions* de florins à peu près, c'est-à-dire près du quart des revenus publics ordinaires. Récemment, un statisticien chiffrait à cinquante, un autre à quarante millions de florins, la dépense annuelle de la nation en liqueurs fortes. Quant à la consommation, elle s'élevait, par an et par tête, à 7.61 litres en 1870, à 9.85 en 1878, soit une augmentation de 30 p. c. en huit ans.

Pour bien se rendre compte de la portée de ces chiffres, notons d'abord que les litres ci-dessus sont le litre officiel, celui qui sert de base au droit d'accise, le litre à 50 p. c. d'alcool, en un mot. Or, le genièvre, celui du moins qu'on verse à l'homme du peuple, n'en contient guère plus de 35 p. c. Ainsi, la consommation véritable n'est pas de 9.85 litres, mais, en réalité, atteint 13.79 litres de genièvre par an et par tête. Si l'on déduit les non-buveurs, — j'allais

Digitized by Google

dire les non-combattants, — et si on admet que, femmes et enfants compris, la moitié de la population n'ait aucune part à la consommation de l'alcool, hypothèse bien modérée, on voit que chaque buveur absorbe environ 27 litres de genièvre par an et par tête. Il est vrai que les chiffres ci-dessus ne sont que des moyennes. L'ouvrier des campagnes, on le sait, boit rarement, tandis que dans certaines villes, à Groningue, par exemple, la consommation, d'après les statistiques, s'élève à 35 litres par an et par tête, femmes et enfants compris; c'est-à-dire qu'il faut presque tripler, pour cette commune, les chiffres moyens donnés plus haut.

Les vrais buveurs d'alcool consomment des quantités de genièvre qui échappent au calcul. Les ouvriers terrassiers des digues et des polders, que ce pays humide nourrit par milliers, en donnent pourtant quelque idée. Quoique endurcis à une besogne qui briserait en peu de temps un ouvrier ordinaire, ces rudes travailleurs meurent vite parce qu'ils boivent outre mesure. Un litre de genièvre par jour est pour beaucoup d'entre eux, dit-on, un *minimum* souvent dépassé. Parfois, en louant une équipe de ces ouvriers, on est forcé de stipuler le salaire sous la forme d'un certain nombre de litres, auxquels on ajoute quelques « cents » pour les rares nécessités de la vie qui ne peuvent se satisfaire par l'absorption des alcooliques. Vous refusez-vous à ce genre de traité, leur offrant en espèces un salaire assez élevé, ils ne voudront rien entendre; l'argent, pour eux, c'est le genièvre; ils n'ont guère d'autres besoins.

Contre un mal de cette gravité, bien des remèdes ont été mis à l'essai. Il y a huit ans environ, un homme dévoué, âme d'autant plus remuante qu'elle était enchaînée à un corps phtisique et souffreteux, M. Philippona, plus connu comme écrivain sous le nom de « Multapatior », fondait une association ou ligue populaire pour la répression de l'abus des boissons. La mort de « Multapatior » ayant mis un terme à ses souffrances, un député, M. Goeman-Borgesius, plein de vie celui-là, et infatigable dans la lutte contre l'intempé-

Digitized by Google

rance, a pris la direction du mouvement auquel il concourait depuis des années en multipliant les brochures et surtout les conférences populaires. Homme d'étude, économiste distingué, M. Borgesius porte dans cette nouvelle arène le tempérament d'un érudit et le style d'un lettré. L'agitation d'ailleurs, quoique rallumée de nos jours par les deux hommes que je viens de citer, date de bien plus loin. La fameuse « Maatschappij tot Nut van 't Algemeen » (Association pour la promotion des intérêts généraux) a beaucoup travaillé à réprimer les abus alcooliques; il y a plus de cinquante ans elle adressait déjà au gouvernement une pétition pour obtenir des mesures législatives dans ce but. Une autre vaste association, fondée il y a quelque quarante ans, avait pour but unique de réprimer l'ivrognerie; mais cette société, qui s'est donné le titre peu logique de « Société pour l'*abolition* des boissons fortes », a eu le tort immense d'exiger de ses membres une promesse d'abstention totale. Or, de tels vœux n'éveillent guère de sympathies dans le public. A part les allures de piétisme adoptées par la Société d'abolition et qui déplaisent au plus grand nombre, le peuple aime d'autant moins les « afschaffers » (abolitionnistes), que ceux-ci appartiennent pour la plupart aux classes aisées, et que l'usage du vin leur est permis, car les statuts de la société ne proscrivent que les boissons distillées. D'ailleurs, l'abstinence absolue ne peut être recommandée sous un climat comme le nôtre, où un usage modéré des liqueurs spiritueuses est souvent utile et presque nécessaire dans l'exercice de certains métiers. Le gouvernement le reconnaît lui-même, puisqu'il fait ajouter à la ration des matelots de ses escadres en mer une modique « goutte », un « oorlam » quotidien, quitte à leur interdire à bord toute autre boisson alcoolique.

Tous ces efforts pour la répression de l'ivrognerie n'ont eu aucun succès, et ils ne pouvaient en avoir. Les chiffres que nous avons cités plus haut suffisent à établir que, loin de se laisser enrayer, le mal s'aggrave chaque jour. En vain a-t-on de temps immémorial tonné contre l'abus de la boisson,

Digitized by Google

en chaire et ailleurs ; en vain a-t-on inventé pour le genièvre l'épithète vigoureuse et vraie de « volkskanker » (gangrène du peuple), la consommation n'a fait que s'accroître progressivement. Aussi depuis longtemps a-t-on reconnu l'impuissance de l'initiative privée, et on est persuadé que la question du genièvre est l'une de celles qui nécessitent l'intervention du pouvoir public. Il y a, du reste, des traces déjà anciennes de cette intervention. De temps immémorial, les municipalités ont édicté la fermeture des cabarets à des heures déterminées ; mais cette mesure pouvait prévenir les désordres et les rixes nocturnes plutôt que de réprimer les abus de boisson. Beaucoup de communes ont progressé dans cette voie en comminant des peines de simple police contre le délit d'ivrognerie sur la voie publique ; mais il n'en résultait aucune amélioration sérieuse. Ainsi, à La Haye, le nombre des procès-verbaux dressés de ce chef fut de 243 en 1870, de 1,250 en 1878 ; à Amsterdam, de 1865 à 1878, le chiffre en augmenta de 2,065 à 6,063, ce qui, en tenant compte tant de l'accroissement de la population que d'une application de plus en plus rigoureuse des ordonnances contre l'ivrognerie publique, n'en démontre pas moins que, pour arrêter le progrès du mal, il ne suffit pas d'emprisonner les ivrognes. D'ailleurs, le maximum des peines que la commune peut comminer est trop faible pour effrayer un buveur, et comme elles ne variaient pas en cas de récidive, il n'était pas rare, avant la loi nouvelle, que la police relevât dans les rues des ivrognes qui en étaient à leur cinquantième condamnation. Tout récemment, une femme, à La Haye, a subi la centième.

L'initiative privée et l'édit municipal étant restés impuissants, l'intervention du législateur fut jugée indispensable. Un homme d'État renommé, M. Rochussen, portant la question devant les Chambres, proposa, le 25 juin 1855, une enquête parlementaire destinée à établir les proportions du mal de l'ivrognerie, son influence sur la condition morale et matérielle du peuple, et à rechercher les moyens de combattre le fléau, soit par la loi, soit par des

Digitized by Google

arrêtés communaux. Après de longs débats, l'enquête proposée ne réunit qu'un nombre de voix minime; la Chambre nomma un comité de cinq députés chargé d'examiner l'utilité d'un projet de loi dû à l'initiative parlementaire. Ce comité fut d'avis que l'intervention directe du législateur n'était point désirable; il se borna à recommander certaines modifications de la loi des patentes tendant à grever de nouveau le métier de cabaretier. Ce métier déjà n'était guère en faveur auprès de la législation fiscale. Non seulement ceux qui l'exerçaient devaient payer la patente habituelle, mais la loi du 24 avril 1843 les obligeait de verser par anticipation la moitié du montant de l'impôt porté aux rôles, tandis qu'en règle générale l'impôt peut être soldé en dix versements égaux.

Le rapport du comité parlementaire ne proposait donc aucune mesure directe. Il en advint ce qui malheureusement se voit trop souvent dans le parlement néerlandais, de longues discussions sans résultat aucun. On transmit le rapport du comité au gouvernement, qui passa outre, et pendant plus de vingt ans le pouvoir législatif vit sans sourciller l'accroissement graduel de l'abus alcoolique. Une application doctrinaire du « laisser-faire » était d'ailleurs de mise dans la première période du libéralisme néerlandais. Le grand Thorbecke, l'apôtre de ce libéralisme dont il fut le fondateur, a posé dans l'un de ses écrits ce principe : « Il est du devoir d'un gouvernement libéral de laisser à d'autres, autant que possible, tout ce qui n'est pas du domaine du droit... Nous avons accompli ce devoir dans les limites du possible. » C'est ce qui explique la pensée dans laquelle, en 1866, M. Thorbecke, ministre, et son collègue, le célèbre jurisconsulte M. Olivier, ont adressé à la Chambre un mémoire destiné à établir qu'en réprimant l'abus de la boisson, l'État sortirait de ses attributions, qu'il empiéterait sur le domaine de la morale et de la religion.

Pour décider la campagne législative contre la boisson il fallut que l'opinion publique, alarmée des progrès rapides de la consommation de 1870 à 1878, réclamât à grands cris une

Digitized by Google

loi répressive. De nouvelles sociétés humanitaires et anti-alcoolistes vinrent grossir le nombre de celles dont j'ai parlé plus haut, plusieurs associations ouvrières se mirent de la partie, et même en dehors de ces sociétés, on assiégea le gouvernement de pétitions, où l'on voyait les signatures de quarante-quatre députés, c'est-à-dire la majorité numérique de la seconde Chambre.

Néanmoins, l'instabilité des ministères et peut-être la crainte de réduire le revenu du plus productif de nos impôts indirects se sont opposées longtemps à toute mesure législative contre l'abus des boissons. C'est au cabinet actuel que revient l'insigne honneur d'avoir abordé l'ennemi en face, en annonçant, dans le premier discours du Trône qu'il ait rédigé, la présentation prochaine de la loi dont nous ressentons aujourd'hui les premiers effets.

Ce ne sont pas les modèles qui ont fait défaut au législateur néerlandais. A part l'Espagne, la Grèce et la Roumanie, où l'on ne boit guère, il n'y a actuellement en Europe que la Belgique et le grand-duché du Luxembourg où la loi n'ait rien fait contre l'abus des spiritueux; encore le Grand-Duché songe-t-il à suivre le mouvement, car son gouvernement a récemment pris, au sujet de la nouvelle loi hollandaise, des renseignements officieux auprès de l'un de nos députés les plus au courant du sujet. Tous les autres pays du Nord ont légiféré tour à tour, et, parmi les dispositions adoptées, on rencontre tous les essais et tous les systèmes, jusqu'à celui du Maine (États-Unis), qui interdit tout débit de liqueurs alcooliques, si ce n'est dans un but médical ou scientifique [1]. Dans nos colonies même, il existe une institution qui offre quelque analogie avec la loi qu'on se proposait de faire, c'est-à-dire le monopole de l'opium. Pour les indigènes et les Chinois, l'opium est à peu près ce que le genièvre est pour nos ouvriers ; aussi le gouvernement colonial en monopolise-t-il la vente, en vue d'en restreindre la consommation,

[1] Voir l'ouvrage de M. Metman : *Étude sur les législations européennes relatives aux débits de boissons alcooliques.* (Paris, E. Donnaud, 1879.)

Digitized by Google

tout en créant des revenus au fisc : système boiteux qui vise à la fois deux buts contraires, car moins on fumera d'opium, moins le monopole sera profitable, et d'ailleurs les fermiers du monopole, éludant à la fois les deux fins de l'institution, introduisent en contrebande de grandes quantités d'opium.

Le gouvernement de la métropole n'a pas eu d'arrière-pensée pareille. Bien que l'intérêt fiscal soit très fortement engagé dans la question, M. Modderman, ministre de la justice, auteur de la loi nouvelle, ne craint pas de combattre ouvertement et par tous les moyens utiles la consommation de l'alcool. S'il en résulte une baisse du produit de l'accise, le fisc n'aura qu'à se dédommager ailleurs ou en augmentant le taux du droit. Du reste, une moindre consommation de spiritueux aura pour corollaire une augmentation du bien-être du peuple et, par conséquent, du rendement des autres impôts. L'argent soustrait au cabaret est bien placé pour l'individu; soustrait à l'accise des spiritueux par suite d'une consommation moindre, il est également bien placé pour l'État. En reculant devant la baisse de l'accise, n'aurait-on pas avoué en quelque sorte que l'immoralité publique vaut la peine d'être maintenue lorsque le Trésor en profite; n'aurait-on pas, dans une certaine mesure, légalisé l'ivrognerie? C'est ainsi que nous avons obtenu une loi sans ambages, allant droit au but et sûre d'y toucher.

Voici, pour en venir au fait, les dispositions principales qu'elle édicte :

1° N'aura le droit de vendre des boissons fortes en détail, c'est-à-dire par quantités de moins de deux litres, que celui qui sera muni, outre la patente, d'une *licence* à délivrer par l'autorité communale. Le nombre de licences sera restreint et proportionné au chiffre de la population : dans les communes comptant plus de 50,000 âmes, le *maximum* des licences à délivrer sera de 1 sur 500 habitants; dans les communes de moins de 10,000 âmes, on autorisera au plus un cabaret sur 250 habitants; dans les autres, le *maximum* sera gradué entre ces deux termes extrêmes;

2° Le conseil communal pourra interdire les débits de

Digitized by Google

boissons dans certaines rues, et imposer des conditions auxquelles devront satisfaire les propriétaires des locaux destinés à ce commerce;

3° La licence devra être refusée :

A. Dans une localité affectée à un service public, dans un magasin ou boutique, une maison de tolérance ou un local destiné au débit des billets de la loterie nationale;

B. Lorsque le demandeur aura subi une condamnation d'un an de prison au moins, n'importe de quel chef, ou bien s'il a été condamné pour contravention à la présente loi;

C. Lorsqu'il aura perdu en tout ou en partie l'exercice de ses droits civils et civiques, ou si une licence lui a déjà été retirée antérieurement;

D. Lorsqu'il sera péager, garde-écluse, ou occupera quelque autre emploi public;

4° Toute demande de licence sera immédiatement publiée. Il sera statué endéans un mois par l'autorité municipale.

La licence n'entrera en vigueur qu'après paiement d'une taxe annuelle fixée par le conseil communal. La taxe sera de 10 florins au moins et de 25 florins au plus, par 100 florins de valeur locative du local. Un dégrèvement d'un quart sera accordé aux débits où l'on ne versera point à boire du samedi soir à 6 heures jusqu'au lundi matin même heure;

5° La licence ne couvrira que le local pour lequel elle sera demandée; elle sera en outre personnelle, mais transmissible aux héritiers du débitant jusqu'à l'expiration de l'année courante. Elle sera retirée lorsqu'un fait se présentera qui en aurait motivé le refus, lorsqu'on n'en aura pas fait usage pendant trois mois et lorsqu'il se sera produit, dans le local autorisé, des désordres graves occasionnés par l'ivresse. On pourra se pourvoir administrativement contre l'arrêté de refus ou retrait de licence;

6° Tout local *licencié* devra afficher à sa porte le mot : *Vergunning* (licence). Une copie authentique de la licence et un exemplaire de la présente loi y devront être affichés à l'intérieur du local, dans un endroit bien apparent;

7° Les dispositions précédentes ne sont applicables ni aux

Digitized by Google

hôtels, ni aux navires, ni aux personnes que l'autorité militaire admet comme vivandières, etc.;

8° Toute contravention aux articles précédents sera punie de peines variant, selon la nature du délit, d'un à vingt et un jours de prison et de 50 cents à 100 florins d'amende;

Seront passibles de peines semblables le débitant de boisson qui en aura versé à un individu âgé de moins de seize ans, et le préposé à une vente publique qui en aura versé *gratis* aux acheteurs.

Sera passible d'une amende de 50 cents à 300 florins, ou d'un jour à neuf mois de prison :

A. Celui qui aura, de propos délibéré, enivré un enfant âgé de moins de seize ans;

B. Celui qui aura contraint à consommer des liqueurs spiritueuses. Les peines sont fortement aggravées lorsque l'un de ces faits aura eu pour conséquence la maladie ou la mort de la victime, ou que l'on aura versé à boire à un individu en état d'ivresse notoire.

Sera passible d'une amende de 50 cents à 15 florins, celui qui se trouvera sur la voie publique en état d'ivresse notoire. Lorsque, étant dans cet état, il aura commis des désordres publics, ou accompli un acte pour lequel des précautions spéciales sont nécessaires dans l'intérêt de la sûreté publique, l'amende sera de 25 florins au *maximum*, et pourra être remplacée par un emprisonnement d'un à six jours. Les peines seront plus fortes en cas de récidive; à la troisième fois, l'individu valide coupable d'ivrognerie publique pourra être colloqué dans un ouvroir public pendant trois mois au moins et un an au plus, après l'expiration de la peine principale.

Les employés de la police générale ou municipale auront le droit de visiter tout local où la boisson alcoolique se vendra en détail. Ils devront être munis d'un ordre du bourgmestre lorsque le local ne sera accessible qu'en traversant une habitation privée. Tout refus d'admission et toute opposition à une réquisition faite en vertu de la présente loi, par les fonctionnaires compétents, seront punis d'un jour à trois mois de prison ou de 50 cents à 600 florins d'amende.

Digitized by Google

Outre ces pénalités, le projet de loi comprenait d'abord des dispositions appartenant au droit civil. Il statuait que l'ivrognerie habituelle donnera lieu à l'interdiction, admise par le Code civil seulement en cas de folie ou de dissipation. Tout ivrogne n'est pas nécessairement dissipateur, et il y avait donc là une notable extension de la loi civile. De plus, le projet admettait la séparation de corps dans les cas d'ivrognerie habituelle, tandis que le Code civil ne donne droit à cette séparation que dans les cas qui motivent le divorce, ou pour cause d'excès, sévices ou injures graves. Beaucoup de députés crurent inopportun d'apporter au Code civil des modifications sérieuses dans une loi spéciale dont les principales dispositions ne porteraient point sur le droit civil. Le gouvernement retira les deux articles, pour les représenter lorsque la commission chargée de la revision du code aura terminé son travail. On peut donc espérer que bientôt le droit civil concourra, avec le droit pénal et le droit administratif, à la répression des excès alcooliques.

On voit par cet aperçu que la loi nouvelle ne néglige aucun moyen de réprimer l'ivrognerie. En tout premier lieu, elle réduit dans de fortes proportions le nombre des débits de liqueurs fortes. Avant la loi, ils étaient au nombre de *quarante-cinq mille*, sur une population de quatre millions d'âmes, soit en moyenne un cabaret sur 90 habitants, femmes et enfants compris ; et notons que depuis trente ans le chiffre des cabarets avait augmenté dans une proportion bien plus forte que celui de la population.

En comparant ce chiffre aux *maxima* légaux, on verra que la loi nouvelle, et c'est là le point essentiel, doit faire disparaître les trois quarts des débits de boisson.

Si, en Suède, on est parvenu à réduire de plus de moitié la consommation annuelle, c'est surtout en faisant table rase de la plupart des cabarets. Ce sont les longues heures passées chez le marchand de genièvre qui détruisent, chez l'homme du peuple, tous les instincts moraux. Excitation constante à vider verre sur verre, de la part tant du patron que des camarades ; propos toujours grossiers où la lie du

Digitized by Google

peuple exhale toute sa profonde immoralité : voilà ce qui fait des cabarets de véritables foyers d'infection ! Maint jeune ouvrier y entre d'abord par curiosité ou par fausse honte ; en peu de temps, le pli est pris, l'homme s'abaisse au niveau de l'entourage, il ne tarde pas à devenir un ivrogne incorrigible. Ce n'est pas au logis qu'on apprend à boire, l'influence de la ménagère s'y oppose toujours ; ceux qui boivent à domicile sont des ivrognes perdus sur lesquels le cabaret a accompli son œuvre néfaste. Cachons à l'ouvrier ces tentateurs infatigables qui l'attirent, qui l'appellent sans cesse, auxquels il ne sait pas résister, dans bien des cas. S'il est ivrogne à vingt ans, dans neuf cas sur dix c'est la multitude des cabarets qui en sera cause. La soif et la paresse sont en raison directe du nombre de débits de boisson. Voilà pourquoi la loi néerlandaise s'est proposé de réduire dans de fortes proportions le nombre des cabarets, d'une part en les grevant de charges financières et autres, et de l'autre en bornant leur nombre à un *maximum*.

C'est pourtant contre ce *maximum* que l'opposition au parlement s'est le plus élevée. Aux yeux de plusieurs députés, le maximum était une expropriation, une atteinte à la liberté du travail, à la propriété, à la constitution. A les entendre, la loi ferait des municipalités comme une bande de détrousseurs, guettant sans repos ces pauvres marchands de genièvre pour leur enlever le pain qu'ils gagnent à la sueur de leur front. D'autres députés craignaient qu'en *licenciant* certains cabaretiers et en refusant la *licence* à d'autres, l'autorité publique n'imprimât aux premiers un certain caractère de dignité et de vertu. C'est dans cette pensée qu'on a voulu voir dans les licenciés des cabaretiers *officiels*, et qu'un député hardi les a même comparés aux notaires, en appuyant sur la difficulté de choisir entre les candidats à la licence et de ne décerner celle-ci qu'au plus digne. N'oublions pas, en pesant ces arguments lancés contre la loi, qu'ils furent prononcés par-devant quarante-cinq mille cabaretiers aux écoutes, et qu'ici comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, en raison de l'incapacité politique du peuple, le

Digitized by Google

cabaretier est un « électeur influent » et très influent. La Chambre se disposait à voter une loi qui devait déplaire aux quarante-cinq mille intéressés ; rejeter cette loi était impossible en face de l'opinion publique qui la demandait à grands cris; il fallait donc chercher à dorer la pilule, et beaucoup de députés s'en sont tirés avec habileté. La Chambre a fait mieux : elle a adopté ce que l'un de ses membres a appelé « deux soupapes de sûreté », savoir deux amendements dont le premier laisse au Roi la faculté d'élever ou d'abaisser le *maximum* dans chaque commune, à la demande du conseil communal, tandis que l'autre autorise les collèges des bourgmestre et échevins à délivrer des licences au-delà du *maximum*, temporairement et par extraordinaire, sauf approbation préalable de la députation permanente de la province, avec publication dans le journal officiel de la délibération du conseil. Ainsi amendé, l'article relatif au *maximum*, c'est-à-dire la base même de la loi, fut adopté par 60 voix contre 11. Notons en passant, au risque de faire du compte rendu, que le projet de loi primitif laissait aux conseils communaux le soin de déterminer un *maximum* s'il y avait lieu, faculté dangereuse, qui équivalait à la liberté de l'ivrognerie et qui n'a été remplacée par le maximum légal que sur les instances des sections. C'est donc la Chambre, en fin de compte, qui a le mieux armé le gouvernement contre les cabaretiers; il est vrai qu'elle l'a fait en sections, alors que les noms des députés appuyant le *maximum* légal n'étaient pas encore livrés à une publicité compromettante.

Quant aux « soupapes de sûreté », il est certain qu'elles seront souvent utiles. Sans elles, on devrait supprimer des établissements inoffensifs situés dans plusieurs villes de marché; on serait forcé, dans plus d'un endroit, d'arrêter net des entreprises de construction et d'embellissement. S'il arrivait, par exemple, que dans une grande ville où le *maximum* est atteint, des capitalistes voulussent construire une galerie monumentale ayant à ses angles d'élégants cafés, le *maximum* ferait échouer l'entreprise. Il faut prévoir toutes

Digitized by Google

les éventualités en rédigeant une loi ; le mécanicien qui établit sur sa chaudière une soupape de sûreté ne fait pas autre chose.

Le *maximum* voté, la loi l'était ou à peu près. Il s'est produit, en effet, d'autres objections de principe à côté de celle de l' « expropriation » des cabaretiers. Certains députés ont surfait, à propos de la loi, la théorie de M. Thorbecke, savoir que l'État sort des bornes de son domaine en usant de la force publique pour combattre l'immoralité. Il était facile d'y répliquer : Ce n'est pas la seule immoralité que le législateur cherche à réprimer, c'est en premier lieu un danger palpable, la réduction du capital national, la ruine lente mais progressive des classes inférieures par les suites matérielles d'abus alcooliques. M. le Ministre de la justice, à qui ces débats ont valu un véritable triomphe de tribune, a exposé en deux mots le principe du projet au point de vue du droit et de la morale. « La loi, a-t-il dit, est une simple loi de police basée sur le devoir imposé à l'autorité temporelle de maintenir l'ordre et la sécurité publics et de protéger ceux qui sont impuissants à se garder. » Ainsi, en supprimant les causes de l'ivrognerie, l'État ne se fait nullement moraliste et n'enfreint en aucune façon le domaine réservé à l'Église ou à la religion ; il ne fait que faciliter la tâche de cette dernière en brisant ce qui paralysait son action. De même, en sévissant contre les ivrognes, l'État ne fait que garantir l'ordre public et protéger les mineurs contre d'indignes séductions. Là finit sa tâche; dût-il ne réussir qu'à demi, l'État ne doit pas s'embarquer plus loin. Selon le Ministre de la justice, « l'État ne peut faire que peu de chose contre l'ivrogne-« rie ; mais s'il fait ce qu'il peut, les influences sociales et « morales pourront faire beaucoup, sinon tout ». Si, au contraire, l'État laisse pulluler les cabarets et ne met aucun frein aux excès de l'ivrognerie publique, les exhortations du prêtre, les conseils du père de famille seront vains dans la majorité des cas. L'expérience l'a bien prouvé.

Ainsi, tout en admettant dans sa force pleine et entière le principe « thorbeckien » que l'État ne doit point faire invasion

Digitized by Google

dans le domaine de la morale, le gouvernement néerlandais s'est élevé contre l'application par trop doctrinaire de ce principe qui conduirait au *laisser-faire* le plus funeste en toute matière où il ne s'agit pas exclusivement d'intérêts matériels. En effet, si on l'interprète comme a semblé le faire l'opposition, on réduirait l'État au rôle de simple spectateur partout où l'intérêt général présente un côté qui relève de la morale. Ce serait outrager la mémoire du plus grand de nos précepteurs de droit public et méconnaître sa vie et ses œuvres que d'en appeler à ses intentions pour en tirer de semblables conséquences. Le droit, de l'aveu de tous, est du domaine de l'État. Or, la justice pénale, pour ne citer qu'un exemple, ne tient-elle pas à la morale par les liens les plus intimes? et si l'on accuse l'État de « moraliser » en posant des bornes aux excès alcooliques, ne conviendrait-il pas mille fois plus de le traiter de catéchiste parce qu'il emprisonne les voleurs et les assassins ? Dévaliser ou tuer son prochain est plus immoral que de s'enivrer soi-même. En édictant un code pénal, l'État fait certainement de la morale, fût-ce malgré lui; cela prouve une fois de plus que le domaine de la morale ne saurait lui être complètement interdit.

L'intérêt général et matériel de la répression du crime justifie amplement ce que la loi pénale a d'influence modératrice, et je crois qu'en matière de répression de l'ivrognerie il n'en est pas autrement. On m'objectera qu'à ce point de vue la loi pénale seule pourrait intervenir, répressivement et *post factum*, en matière d'ivrognerie publique, tandis que la loi nouvelle est préventive et qu'elle se sert, en premier lieu, du pouvoir administratif pour diminuer le nombre des cabarets. Je répondrai que, le devoir d'intervention de l'État une fois admis, c'est bien le moins qu'on lui laisse le choix des moyens, et que la nature différente des maux à combattre nécessite et suggère toute sorte de remèdes. L'État se trouve en face d'un fait, l'ivrognerie, qui n'est pas ou n'est pas toujours un délit; pour combattre ce fait, il lui faut donc autre chose que la justice pénale. La loi est une

Digitized by Google

mesure de police ; ceci explique et justifie son caractère préventif et administratif. L'État ne démolit-il pas, préventivement et par mesure administrative, les vieilles maisons qui menacent ruine? Ne refuse-t-il pas l'autorisation d'établir une fabrique qui aurait vicié l'atmosphère ou empoisonné l'eau potable? Si, dans ces deux cas, l'administration s'ingère hardiment dans les intérêts privés et même dans le droit de propriété, pourquoi ne pas fermer des cabarets ou refuser des licences, alors qu'en raison même de leur multitude les cabarets sont un danger public, une *public nuisance* bien autrement grave que ne l'est soit une vieille bâtisse, soit une manufacture d'aniline ou de poudre à canon?

Il est à remarquer, d'ailleurs, que lors des débats parlementaires, les députés qui ont reproché à la loi sur les boissons son caractère moralisateur s'appuyaient, pour la plupart, sur des raisons non pas de droit public, mais de foi religieuse. Par cette loi, a-t-on dit, l'État combattra le péché ; donc il violera en sacrilège le domaine de l'Église. Notons ici l'aveu très remarquable d'un député, M. Donner, ex-pasteur protestant de la plus ferme orthodoxie. Malgré le caractère moralisateur de la loi, celui-ci l'a votée « comme protestation contre la conduite des classes supérieures et des communautés religieuses », qui, d'après l'orateur, n'ont pas fait leur devoir contre l'ivrognerie et dont la coupable inaction nécessite une loi mauvaise en principe. Le reproche est exagéré, sinon dénué de base ; les classes supérieures n'ont-elles pas fondé nombre d'associations pour la répression des abus alcooliques, et l'Église ne saisit-elle pas chaque occasion pour infliger à l'ivrogne soit une réprimande, soit une exhortation? L'orthodoxie protestante, très rigoriste de sa nature, fait certes son possible pour combattre l'ivrognerie ; elle n'y voit et n'y peut voir qu'un péché, et elle s'en prend au Baâl de la boisson avec toute l'énergie qui lui est propre. Mais la besogne est au-dessus de ses forces ; sans action suffisante contre le mal, elle est réduite à avouer son impuissance, et l'un de ses pasteurs ne craint même pas de lui

Digitized by Google

reprocher son manque d'ardeur à la tâche. S'il en est ainsi, l'État n'est-il pas forcé d'intervenir? Le motif qui a déterminé le vote de M. Donner est, en réalité, l'impérieuse raison qui la nécessite. Puisque, d'une part, les influences sociales et morales ne peuvent plus rien contre l'abus de la boisson; puisque, d'autre part, cet abus constitue pour le bien-être général un danger sérieux, il faut donc que l'autorité mette la main à l'œuvre. Il n'y a plus lieu d'en douter depuis le franc aveu d'un député que personne n'accusera de faire du socialisme d'État.

D'autres, pourtant, ont pris une attitude différente. « Tout le mal, ont dit plusieurs députés de la droite, vient de l'enseignement neutre : c'est lui qui démoralise le peuple, et le genièvre n'y est pour rien. Puisque nous enseignons au peuple à ne plus espérer le ciel et à ne plus craindre l'enfer, toutes nos lois sur la boisson ne pourront rien contre la dépravation. » Voilà le résumé de cette argumentation, textuellement traduite du compte rendu sténographique des débats. D'autres orateurs se sont surtout appliqués à démontrer l'innocuité de la boisson; et, dans cette catégorie, il y a lieu de citer un discours célèbre, celui qui, dans toute cette discussion, a eu le plus de retentissement. C'est un homme remarquable à plus d'un titre, M. Schaepman, ex-prêtre catholique, professeur de séminaire, poète, lettré, historien distingué, qui a fait cette brillante profession de scepticisme. « Deux *gouttes* par jour ne sont pas de trop ; n'en privez pas l'ouvrier ; il est rare qu'il aille au delà ; » tel est le thème du discours en question, et sur ce thème l'orateur a greffé un calcul basé sur la statistique officielle et destiné à démontrer qu'en moyenne l'homme du peuple ne boit pas même deux « gouttes » tous les jours et qu'il est donc très sobre en réalité.

En poète qui se mêle de statistique, M. Schaepman avait négligé de tenir compte, dans ses calculs, des femmes et des enfants en bas âge; il avait, en outre, négligé de grossir le chiffre des litres consommés en raison de la différence entre un litre de genièvre et un litre d'alcool à 50 p. c. Aussi a-t-il été facile de redresser les erreurs qu'il avait com-

Digitized by Google

mises. D'ailleurs, deux « gouttes » par jour représenteraient une dépense de quinze à vingt centimes, soit approximativement la dixième ou douzième partie du salaire moyen de l'ouvrier ; et il est certes remarquable qu'un homme d'État, appelé jadis à professer la morale chrétienne, ait encouragé, par une parole imprudente, l'homme du peuple à prélever sur son revenu une dîme quotidienne au détriment des besoins de sa famille. Que si l'ouvrier a besoin d'un réconfortant, il pourrait, au prix de deux verres d'un genièvre le plus souvent falsifié, se procurer de la viande une ou deux fois par semaine. Mais les poètes dédaignent volontiers ces vulgaires détails de la vie domestique. M. Schaepman a la générosité inhérente au talent ; il comprend la vie largement, et son esprit plane bien au-dessus des questions de centimes. Il existe dans l'idiome familier du peuple néerlandais un personnage légendaire, fade et correct, n'abusant jamais de rien, incapable de la moindre infraction à la plus mince loi divine ou humaine, et ne connaissant de la vie qu'une foule de petitesses conventionnelles qu'il observe avec anxiété ; personnage borné, étroit, stupide, ennuyeux à l'excès, type dont on rencontre trop souvent l'incarnation et que le peuple appelle dédaigneusement *de brave Hendrik*. « Brave », ici, n'a rien de commun avec « bravoure » ; le mot équivaut à « bon » dans le sens où l'on dit « un bon jeune homme ». Eh bien, M. Schaepman a l'horreur du *brave Hendrik*, et en cela il représente à merveille le peuple néerlandais. C'est pourquoi la spirituelle diatribe de l'orateur contre le retranchement des plaisirs du peuple et son mot relatif aux deux « gouttes » ont eu un immense retentissement. Enclin à ne voir dans les excès alcooliques qu'un péché essentiellement véniel, oubliant facilement que pour le pauvre le genièvre même est un luxe déréglé, la foule a applaudi un de ses meilleurs orateurs parlementaires s'écriant : « Laissez-le boire, ce bon peuple, il n'en abuse guère, » et la sortie de l'honorable député lui a valu une immense popularité dans tous les cabarets. L'orateur s'est, il est vrai, défendu d'avoir voulu encourager à boire ; mais le peuple, qui ne lit pas les

Digitized by Google

Annales parlementaires, n'a entendu que le premier mot, celui qui préconisait les deux « gouttes ». Ce mot, il le répétera longtemps; le reste du discours est déjà oublié.

D'autres objections, touchant au fond même des choses, ont été faites contre la loi sur les boissons. Ainsi plusieurs députés lui ont reproché d'avoir un caractère aristocratique. Elle supprime les cabarets en masse et n'impose aux clubs, aux lieux où se réunissent les gens du monde, que des charges aisément supportables; elle proscrit ou du moins elle entrave l'usage du genièvre, non du Pommard et du Sillery. Soit; mais à moins d'interdire toute autre boisson que l'eau, comment empêcher la classe aisée de boire du vin? Tant qu'il y aura des riches en ce monde, comment les faire renoncer à jouir de leurs richesses? En poussant à l'extrême le raisonnement, ce nouveau reproche adressé à la loi sur les boissons conduit tout droit au communisme. Il est en lui-même dénué de base, car la loi ne fait pas de distinction entre les débits de boisson. Le club le plus splendide est obligé d'afficher le mot *vergunning* à chacune de ses portes, tout aussi bien que le plus humble des estaminets de banlieue; et si le premier de ces établissements supporte plus facilement les charges de l'impôt, ce n'est certes pas la faute du législateur qui a proportionné ces charges à la valeur locative, excluant ainsi de toute faveur les édifices d'aspect monumental bâtis sur nos grandes places.

Il n'y a dans la loi qu'un seul article vraiment aristocratique, et c'est la Chambre qui l'y a introduit. Le projet de loi primitif interdisait de délivrer des licences pour le débit de boissons fortes sur la voie publique; la Chambre a supprimé cette disposition par respect pour de «vénérables» habitudes bourgeoises. Comme autrefois, les gens du monde pourront prendre le frais, les soirs d'été, aux tables qui s'échelonnent le long des clubs et des cafés élégants, au vu de ceux qui ont soif et peut-être faim dans la rue. Manquer de courage pour mettre fin à des scènes où l'inégalité sociale s'étale aussi brutalement, et en même temps reprocher au gouvernement de faire une loi pour les aristocrates, n'est-ce pas la

Digitized by Google

preuve que les parlements eux-mêmes peuvent manquer de logique ?

Restreindre par voie administrative le nombre des cabarets est, ainsi qu'on vient de le voir, le premier principe de la loi ; procéder par voie judiciaire contre l'ivrognerie en est un autre non moins salutaire. J'ai cité plus haut les principales dispositions pénales établies à cet égard. Certaines d'entre elles relèvent du droit pénal commun. Ainsi, un ivrogne vaguant dans la rue compromet la tranquillité publique ; enivrer un enfant est un attentat punissable aussi bien que l'enlèvement des mineurs, et il y a un motif de même nature pour punir celui qui verse à boire à un individu déjà pris de boisson. Celui qui, étant en état d'ivresse, se charge d'un travail dangereux ou susceptible de nuire à autrui, attente également à la sécurité publique ; ainsi le patron d'un navire en état d'ivresse, qui tiendrait la barre, mettrait en danger la vie de l'équipage, et le cocher de fiacre pris de boisson risque les os de son « bourgeois » tout autant que les siens. Tous ces faits présentent donc un caractère délictueux qui les fait rentrer dans le droit pénal commun. Aussi le nouveau Code pénal néerlandais les prévoit sans exception, et si la loi spéciale sur les boissons les a repris, c'est surtout pour ne pas remettre l'application des peines jusqu'à l'époque peut-être assez éloignée où le Code pénal entrera en vigueur. D'autre part, cette loi contient des dispositions pénales d'un caractère tout à fait spécial. L'action de promettre un numéro de tombola à l'acheteur d'un objet quelconque n'est pas en soi-même un délit, à moins qu'il n'y ait infraction aux dispositions légales relatives aux loteries ; en imprimant à ce fait le caractère d'un délit lorsqu'il s'agit d'un achat de boison, le législateur a donc innové. De même, offrir un cadeau quelconque à l'acheteur dans une vente publique n'a rien de délictueux ; le législateur est donc sorti des bornes actuelles du droit pénal en comminant une peine contre pareille offre lorsqu'un petit verre est la chose offerte.

Digitized by Google

Ces deux pénalités ne sont point inscrites au Code, et tel savant y trouvera peut-être à redire au point de vue théorique. Soit, mais il ne s'agissait pas ici de faire de la science; il s'agissait d'atteindre l'abus de la boisson; on a saisi cet abus partout où l'on a pu l'atteindre, et, n'en déplaise à la théorie, je crois qu'on a bien fait. Dans beaucoup de ventes aux enchères, l'adjudicataire d'un objet dont le prix atteignait un certain *minimum* était autrefois régalé d'un petit verre; après plusieurs achats de ce genre, l'acquéreur excité poussait les enchères avec un entrain extraordinaire, et si la vente dégénérait parfois en orgie, le vendeur s'en trouvait à merveille. On a donc fait sagement en interdisant cette coutume, et il aurait même valu la peine d'étendre l'interdiction pour mettre un terme aux agissements de beaucoup de boutiquiers qui offrent à boire aux domestiques chargés de faire des emplettes chez eux; moyen de retenir la pratique qui donne le goût de la boisson à plus d'une honnête servante. D'autre part, beaucoup de cabaretiers offraient autrefois au consommateur d'un nombre déterminé de petits verres un « bon » pour tel ou tel objet, c'est-à-dire un numéro de l'une des multiples loteries déguisées dont on inonde le public. Doubler ainsi la soif du genièvre par l'appât du gain, exciter à la fois, et l'une par l'autre, deux passions dangereuses, cela ne suffit il pas pour motiver l'intervention du législateur, dût-il, pour réussir, faire empiéter le droit pénal sur le droit civil? En résumé, on ne s'est occupé que d'une chose, on a constaté les abus qui donnent le plus d'essor à la consommation des boissons, et lorsque la nature du fait rendait l'intervention administrative impossible, on a armé la justice du pouvoir de répression. La loi est donc essentiellement pratique, ainsi que le prouve déjà l'expérience.

En effet, nous voyons dès à présent qu'elle donne des résultats qui dépassent les espérances du législateur, quoique nous ne soyons qu'au début de la période de transition. Rendue le 28 juin 1881, la loi n'est entrée en vigueur que le 1er novembre 1881; et comme il y aurait eu iniquité manifeste à imposer aux cabaretiers patentés pour l'exercice

Digitized by Google

1881-1882 des charges non stipulées dans leur patente, la loi a dû leur permettre de continuer librement leur métier jusqu'à l'expiration de la patente actuelle, soit jusqu'au 1er mai 1882. Il en résulte que, jusqu'à cette date, les effets de la loi ont été nuls en ce qui concerne la diminution du nombre des cabarets. Une autre disposition transitoire apporte à l'exécution pleine et entière de la loi des retards bien autrement considérables. Dans les locaux où l'on débitait de la boisson à la date du 1er mai 1881, le cabaretier existant a droit à la licence sa vie durant, et son successeur durant encore vingt ans, sans égard pour le *maximum*. Sont exceptés de cette disposition, les personnes et les locaux pour lesquels la loi nouvelle interdit le débit de boissons, ainsi que les boutiques, pour lesquelles, toutefois, la défense absolue de débiter de l'alcool n'entrera en vigueur que le 1er mai 1884. Par conséquent, la restriction actuellement apportée au nombre des cabaretiers ne porte que sur :

1° Les fonctionnaires publics, les condamnés, les péagers et éclusiers, auxquels la loi interdit, dès aujourd'hui, le débit de la boisson;

2° Les localités affectées au service public, les maisons de tolérance, etc., pour lesquelles la loi fait pareille défense;

3° Les cabaretiers non compris dans ces deux catégories, qui ont de leur plein gré renoncé au métier, en vue des charges nouvelles que la loi impose;

4° Les cabarets ouverts depuis le 1er mai 1881, en tant qu'ils dépassent le *maximum*.

Le tout, sauf plusieurs exemptions à accorder, soit par arrêté royal, soit par les députations permanentes des provinces, dans les cas déterminés par la loi.

Tous les cabaretiers existants non compris dans ces diverses catégories ont le droit de continuer leur métier, soit *ad vitam*, soit jusqu'au 1er mai 1901, en acquittant annuellement le droit de licence. On voit que les *maxima* de cabarets énoncés plus haut seront légalement dépassés pendant une longue suite d'années à venir. Il était impossible de faire autrement, sous peine de priver de leur pain des milliers de familles, et

Digitized by Google

de porter à la liberté des métiers une atteinte injustifiable. Une défense de continuer le métier faite à ceux qui l'exercent aurait présenté un tout autre caractère qu'une défense de l'adopter faite à ceux qui ne l'exercent pas. D'ailleurs, si le cabaretier en fonctions est un élément nuisible, mis sur le pavé du jour au lendemain et réduit à la mendicité ou à l'assistance publique, il ne le serait pas moins; et enfin, la loi aurait périclité sérieusement si elle avait menacé la majorité des cabaretiers actuels. Il était donc de bonne politique, à plus d'un point de vue, de ménager les transitions.

Malgré ces ménagements, les premiers effets de la loi sont surprenants. La statistique de l'accise des spiritueux en témoigne en premier lieu. Le 1er mai 1882, date où la défense de débiter de la boisson sans licence est entrée en vigueur, on a fermé des cabarets dans la plupart des grandes villes, plusieurs cabaretiers, reculant devant le nouvel impôt communal ajouté au droit de patente, ayant abandonné le métier. Il en est résulté une baisse de l'impôt sur les spiritueux, baisse qui se chiffre par plusieurs dizaines de mille florins par mois. L'évaluation budgétaire de l'impôt pour l'année 1882 est de 22,400,000 florins, soit en moyenne 1,866,666 florins par mois. En mai, juin, juillet et août 1881, le rendement fut de 1,909,580, 1,888,807, 2,002,210 et 2,126,510 florins respectivement; les mois correspondants de l'année 1882 n'ont donné que 1,848,974, 1,827,890, 2,001,163 et 1,983,892 florins; et les huit premiers mois de cette dernière année, comparés aux mêmes mois de l'année précédente, accusent sur le droit d'accise une moins-value de plus de 300,000 florins, argent admirablement placé sans nul doute [1]. Beaucoup de

[1] Voici les résultats obtenus depuis que les chiffres ci-dessus ont été publiés :

Produit en florins de l'accise sur les spiritueux.

	1881.	1882.	Différ. en moins.
Août.	2,126,510	1,983,892	142,618
Septembre	1,893,245	1,857,440	35,805
Octobre	1,944,095	1,922,364	21,731
Novembre	2,119,126	2,027,288	91,838
Décembre	2,108,624	1,962,370	146,254

(Note de l'auteur, datée fin janvier 1883.)

Digitized by Google

causes indépendantes de la consommation peuvent faire varier, d'un mois à l'autre, le produit de tout droit d'accise; mais devant cette baisse jusqu'ici constante et qui coïncide avec la première diminution du nombre des cabarets, il est permis de se dire que nous tenons bien là, en chiffres irréfutables, les premiers effets de la loi. Un calculateur a évalué à un million le nombre des « gouttes » consommées en moins dans le cours du mois de mai dernier. La loi en resterait là qu'elle serait déjà salutaire; mais elle n'en est qu'à ses premiers pas.

D'autres et multiples témoignages viennent corroborer celui de la statistique financière. L'ivrognerie publique a déjà diminué de beaucoup dans la plupart des communes où il y a des autorités municipales actives et des correspondants de journaux qui signalent leur zèle. Les jours de marché public étaient autrefois des jours d'ivresse générale; ces jours-là, grâce à certaines facilités de la loi des patentes, chaque maison, chaque boutique se transformait en cabaret, et les individus titubants prenaient le haut du pavé dès une heure peu avancée de la journée. Les jours de tirage au sort pour la milice, mêmes scènes de désordre public. Aujourd'hui la loi a changé tout cela et les ivrognes sont notablement plus rares dans la rue. Les pénalités récemment édictées y sont pour quelque chose, mais la cause principale de ce progrès est la suppression des cabarets d'occasion où chacun versait à boire moyennant ce que l'on était convenu d'appeler, bien qu'à tort, une « patente à la journée ».

On a pu voir que, pour l'exécution de la loi, on s'en est presque entièrement remis aux autorités municipales. C'est à elles qu'il appartient de fixer le montant des droits de licence, de statuer en premier ressort sur la plupart des exceptions au *maximum* admises par la loi, d'exclure les cabarets de certaines rues ou quartiers, de poser des conditions pour leur admission à la licence, et enfin de donner aux fonctionnaires de la police locale des instructions pour le maintien des dispositions pénales adoptées. La plupart des communes ont débuté à merveille en fixant le droit au *maximum*, soit à

Digitized by Google

25 florins pour chaque 100 florins de valeur locative des locaux. Leur zèle sera-t-il le même lorsque l'intérêt de la caisse communale ne sera pas en jeu? Il n'y a qu'à l'espérer; toutefois, la presse a déjà signalé des abus; on s'est plaint notamment d'une répression insuffisante de l'ivrognerie publique. On a aussi accusé l'autorité locale d'être parfois par trop complaisante pour les notables du lieu et d'imiter, tout en sévissant contre le petit monde, la justice des animaux dont parle le bon La Fontaine :

On n'osa trop approfondir
Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances,
Les moins pardonnables offenses.

Ces aberrations-là sont de tous les temps et de tous les lieux. Dans les communes rurales, où souvent le garde champêtre emploie lucrativement ses loisirs à cirer les bottes du bourgmestre ou à ratisser le jardin de l'échevin, il lui faudrait une vertu civique digne de Caton le censeur, pour verbaliser lorsque l'un ou l'autre de ces hauts fonctionnaires rentre bruyamment et nuitamment d'une réunion joyeuse. Il n'en est pas moins vrai que dans presque toutes les grandes villes, la police et la justice de paix ont été sur les dents pendant les premières semaines après la mise en vigueur de la loi, par suite du grand nombre de contraventions constatées, et que, si leur besogne est devenue moins rude, c'est qu'en général les délits sont moindres et non la sévérité.

La loi a soumis tous les cabarets à la surveillance continuelle de la police. Un agent faisant sa ronde passe-t-il devant un débit de boissons, il est rare qu'il n'ouvre pas la porte pour s'assurer qu'on n'y enivre pas d'enfants, qu'on n'y verse pas à des gens déjà ivres, qu'en un mot il ne s'y commet aucune infraction à la loi nouvelle. L'habitué du cabaret commence ainsi à sentir sur lui, et constamment, l'œil de la police, et les attraits du lieu en diminuent d'autant, ce qui coupe court à bien des rasades et à bien des méfaits.

L'exécution des lois administratives aux Pays-Bas repose en grande partie entre les mains des communes, c'est-à-dire d'autorités locales sorties du peuple et le plus souvent restées

Digitized by Google

fort près de son niveau. Or, j'ai déjà dit que le peuple entretient au sujet de l'ivrognerie une morale des plus faciles, et il n'est donc point étonnant que les résultats de la loi ne soient pas tout de suite décisifs. Dans beaucoup de communes rurales, le bourgmestre est virtuellement une sorte de despote *in duodecimo*, et s'il se trouve être de l'humeur de M. Schaepman, l'un de ceux qui haussent les épaules sur ce qu'ils se plaisent à appeler la « mode » de sévir contre les « innocentes distractions du peuple », l'exécution de la loi sur les boissons dans sa commune laissera probablement à désirer. En somme, et sauf d'inévitables exceptions, le législateur a lieu d'être content de ceux qu'il a chargés de mettre ses intentions en œuvre, et les autorités municipales prêtent à l'exécution de la loi un concours actif. Ainsi, l'article 2 de la loi confère au Roi la faculté d'élever ou d'abaisser temporairement le *maximum* des cabarets dans chaque commune, sur la proposition du conseil communal; or, jusqu'ici, deux communes ont adressé au gouvernement des propositions pour réduire le maximum, et aucune n'a demandé à l'élever.

Quant au public, il a accepté la loi. Il va de soi que les ivrognes réclament et regimbent; cités devant le juge de paix pour le fait de s'être trouvés dans la rue en « état d'ivresse notoire », on les entend chaque jour, en guise de défense, s'emporter contre la loi, faite, selon eux, pour opprimer le petit monde et lui ravir ses innocents plaisirs. Les officiers publics chargés d'arrêter des ivrognes ont été plusieurs fois l'objet d'actes de rébellion de la part des curieux; car c'est surtout le badaud qui nourrit toujours pour l'homme pris de boisson une vive sympathie. Quant aux intéressés, les cabaretiers se résignent, malgré le droit de licence; les dispositions transitoires les mettent à l'abri d'une fermeture de leurs établissements, et s'il y en a qui plient bagage devant le droit à payer, les autres sont débarrassés d'une concurrence fâcheuse. Il n'y a que les boutiquiers, les marchands forains, etc., qui crient à l'injustice et organisent des pétitionnements pour que l'interdiction de

Digitized by Google

débiter de l'alcool qui les frappe n'entre pas en vigueur le 1er mai 1884. Plusieurs confiseurs de nos grandes villes ont notamment déclaré que cette interdiction serait la ruine de leurs établissements. Mais les ivrognes, les badauds, les boutiquiers et les confiseurs ne composent pas le public, et la majeure partie de celui-ci respecte la loi et en apprécie les résultats. La « Ligue populaire » (Volksbond) dont il a été question plus haut, en est la preuve vivante. Depuis que M. Goeman-Borgesius a réorganisé cette Ligue, elle s'efforce surtout de coopérer à l'exécution stricte de la loi nouvelle, et il serait difficile, sur ce terrain, d'évaluer trop haut l'initiative d'une association de particuliers active et bien dirigée. On trouvera le résumé des travaux actuels de la Ligue dans l'extrait suivant de l'ordre du jour de son assemblée générale qui a eu lieu le 26 août dernier (1882) :

Discussion sur l'exécution de la loi sur les boissons, spécialement en vue des questions suivantes :

A. Comment la Ligue peut-elle se mettre complètement au courant de ce que l'on fait pour l'exécution de la loi dans les diverses communes, et savoir en quels points cette exécution laisse à désirer?

B. Quelles mesures y a-t-il lieu de prendre pour généraliser parmi les fonctionnaires de la police la connaissance de leurs droits et devoirs relatifs à la loi?

C. Comment se fait-il que, malgré le grand nombre de poursuites du chef d'ivrognerie publique, il n'y ait eu jusqu'ici que très peu de poursuites pour le fait d'avoir versé à boire à des sujets déjà pris de boisson?

D. Y a-t-il lieu de prendre dès aujourd'hui des mesures contre les manœuvres des intéressés qui s'efforcent d'enrayer l'exécution de la loi, en tant qu'elle interdit à partir du 1er mai 1884 la combinaison du métier de cabaretier et de boutiquier?

E. Comment réfuter triomphalement l'erreur de croire qu'il serait utile, dans les premiers temps, de fermer l'œil sur beaucoup de contraventions à la loi dans le but de rendre celle-ci plus populaire?

Digitized by Google

F. Est-il désirable que la Ligue décerne partout des récompenses pécuniaires aux fonctionnaires qui se seront distingués dans l'exécution de la loi ?

En ce qui concerne la question *A*, la Ligue a résolu de réclamer de ses correspondants locaux tous les renseignements utiles, afin de pouvoir, à l'occasion, demander au gouvernement les mesures jugées nécessaires. La section d'Amsterdam a même fait connaître à l'assemblée son intention d'instituer des comités chargés de contrôler l'exécution de la loi dans chaque quartier de la ville.

A propos de la question *C*, les débats ont révélé le fait qu'à Amsterdam un règlement disciplinaire, antérieur à la loi, interdit absolument aux agents de police l'entrée des cabarets, et que la municipalité a négligé de modifier ce règlement, de sorte qu'il empêche les agents d'accomplir les devoirs de contrôle que la loi nouvelle leur impose ; négligence qu'on n'aura pas tardé à réparer et qui serait peut-être restée inaperçue sans l'initiative de la Ligue. Celle-ci a également décidé d'engager ses membres à se faire recevoir agents spéciaux (onbezoldigd rijksveldwachter), pour que tout homme de bonne volonté ait la faculté de verbaliser en cas de contravention à la loi. L'idée de décerner des gratifications aux fonctionnaires de la police n'a, par contre, guère rencontré de sympathie ; les gratifications pourraient amener des procédés arbitraires, et en principe il est peu convenable que de simples particuliers récompensent des fonctionnaires pour avoir fait leur devoir.

On voit que, tout en observant une juste modération, la Ligue prend la chose très au sérieux, et qu'elle se promet de contrôler activement les juges et les justiciables. Cette association est en plein épanouissement, et le chiffre de ses membres augmente tous les jours. Tant qu'il ne s'agissait que de pétitionnements, toujours vains, le public éclairé ne montrait pour les associations contre la boisson qu'une médiocre sympathie. Aujourd'hui que la loi est faite, tout homme persuadé que la boisson ruine le peuple se sent la force de collaborer activement à la répression du mal, ne

Digitized by Google

fût-ce qu'en éveillant l'attention des autorités ou en signalant des abus.

Par la loi sur les boissons, la nation néerlandaise a fait acte de sagesse et de courage. Elle a su s'arracher l'œil qui la faisait broncher ; elle saura compléter son œuvre en veillant aux fruits de la loi en vigneron fidèle.

A. Beaujon.

Digitized by Google

NOUVELLES LETTRES D'ITALIE.

III

Asolo. — Nous partons en calessine pour Asolo, afin d'y visiter la Banque populaire. Toujours route excellente, étroite et bien entretenue, comme en Angleterre et en Suisse. Tout le pays est parfaitement cultivé : des vignes, du blé, du maïs et même des prairies, sur le penchant des coteaux, dont l'herbe verte s'explique par l'humidité qu'amène la proximité des Alpes. Asolo est situé, comme le sont souvent les bourgs en Italie, sur une hauteur, à l'extrémité de l'arête d'une colline ; de sorte que le terrain descend en pente raide tout autour, sauf par le côté de l'arête. On a ainsi une vue très étendue dans presque toutes les directions. Ceci confirme la remarque de l'économiste américain Carey : Jadis, au lieu de se fixer dans les vallées où la terre était plus fertile et où ils avaient sous la main l'eau des ruisseaux, les hommes étaient obligés de choisir des points élevés, afin de pouvoir mieux s'y défendre et d'apercevoir de loin l'approche de l'ennemi. Les cités étrusques, les villes de l'Italie centrale et même des villages dans le Latium sont perchés sur des sommets abrupts et arides, où l'eau fait défaut. C'est la preuve d'un état de guerre permanent, qui force à chercher, avant tout, le moyen de résister à un brusque assaut et à une razzia.

Voici un exemple frappant : Quand on arrive à Pestum, on aperçoit à gauche, sur la montagne aride et décharnée, une bourgade en ruines. C'est Capaccio-Vecchio. Au IX^e^ siècle, quand les Sarrasins assaillirent Pestum, les habitants, dirigés par l'évêque, émigrèrent en masse et allè-

Digitized by Google

rent chercher un refuge sur les hauteurs voisines. La cité dans la plaine, si prospère dans l'antiquité, n'était plus tenable.

Arrivé à Asolo, nous nous rendons tout d'abord au local de la Banque populaire. C'est l'ancien palais d'une famille patricienne. Des portraits, des lambris, des glaces du XVIII^e^ siècle garnissent encore les murs. La direction de la Banque est au complet pour nous recevoir.

On me raconte l'origine de l'institution. Elle a été fondée en 1873, sous l'inspiration des idées de Luzzatti et de Schulze-Delitsch, mais uniquement par le dévouement des initiateurs de l'œuvre. Ceux-ci, à trois ou quatre, se chargèrent de la direction, du service de l'escompte et de la caisse, *gratuitement*, et cela pendant plusieurs années. Ils s'adressèrent aux petits cultivateurs des environs et aux boutiquiers d'Asolo; ils leur inspirèrent confiance; ils leur apprirent le mécanisme du crédit; ils recueillirent leurs épargnes et leur firent des avances, même sur denrées; en un mot, ils arrivèrent à résoudre pratiquement la fameuse question du crédit agricole qu'on discute partout sans arriver à rien.

Aujourd'hui, l'institution est en pleine activité et en pleine prospérité. Le comité directeur continue à remplir ses fonctions sans rétribution; mais maintenant les employés reçoivent une rémunération convenable.

C'est cependant le dévouement à une idée juste qui a tout fait. Je n'hésite pas à dire que ceci est admirable. C'est une preuve nouvelle de ce que j'ai déjà dit, qu'en Italie on trouve le sentiment patriotique et humanitaire plus actif qu'ailleurs, sauf peut-être en Angleterre.

La fondation Canova et la création de la Banque populaire d'Asolo sont des faits typiques. Supposez qu'il se rencontre chez nous, dans chaque arrondissement, un groupe de propriétaires et de personnes bien vues, disposées à s'imposer le sacrifice de temps nécessaire, au début, pour fonder une banque mutuelle agricole, comme celle-ci, et tous les bienfaits du crédit, si souvent réclamés pour l'agriculture, lui sont acquis.

Digitized by Google

La liste des sociétaires (décembre 1881) prouve bien que la Banque populaire d'Asolo fait du crédit agricole dans toute la force du terme. Grands propriétaires : hommes, 28; femmes, 2. — Petits propriétaires, campagnards, fermiers, métayers, etc. : hommes, 1,066; femmes, 52. — Grands industriels : 5. — Petits industriels, boutiquiers, artisans : hommes, 252; femmes, 24. — Ouvriers journaliers, 22. — Professions diverses : 128. — Personnes sans profession : hommes, 12; femmes, 7. Total : 1,595. Sur les 6,694 effets escomptés en 1881, 5,825 l'ont été au profit des petits cultivateurs et des boutiquiers.

Remarquez qu'Asolo n'a que 5,000 habitants.

La Banque escompte à 6 p. c.; fait des avances sur dépôts de fonds publics, de denrées et de marchandises; reçoit des dépôts en compte courant et en compte de caisse d'épargne à 4 et 4 1/2, suivant le terme des dépôts; reçoit et émet des accréditifs sur toutes les places, etc.

La Banque d'Asolo, pour augmenter son fonds disponible, a eu recours à l'émission de bons agraires, dont Luzzatti a récemment eu l'idée. Les banques populaires agricoles paient sur ces bons 4 ou 4 1/2. Ils sont au capital de 500 francs et sont destinés à former le fonds de l'agriculture. La désignation qu'on leur a donnée est bien choisie, parce qu'elle fait comprendre à ceux qui les prennent qu'ils contribuent à une œuvre patriotique, qui, d'ailleurs, n'expose leurs capitaux à aucun danger; car ces banques populaires ne subissent que des pertes insignifiantes, et toutes ont un capital absolument liquide et des réserves. Ces bons portent le titre de *Buoni del Tesoro dell' Agricultura a scadenza fissa presso le Banche popolari.*

Pour donner une sécurité encore plus grande à ces obligations, les banques populaires de la province de Trévise (celles de Pieve-di-Soligo, Vittorio, Oderzo, Motta di Livenza, Asolo, Castelfranco-Veneto, Valdobiadene, Montebelluna, San-Dona di Piave) se sont associées pour émettre des bons, sous leur responsabilité collective, avec la signature du président du groupe, à côté de celle du président et du cais-

Digitized by Google

sier de la Banque locale qui crée le titre. La sécurité de celui-ci devient ainsi absolue et constitue un placement de premier ordre et « de tout repos », comme on dit à la bourse. J'ai sous les yeux la circulaire signée par le président du groupe des banques fédérées, l'avocat Schiratti, de-Pieve-di Soligo; elle expose clairement le mécanisme des bons agricoles. Cette combinaison n'est-elle pas extrêmement ingénieuse et digne d'être signalée à nos représentants, à nos philanthropes et à nos financiers? Dans ces conditions, notre caisse d'épargne centrale pourrait prêter à 3 1/2.

Le service rendu par ces banques agricoles aux cantons où elles s'établissent n'est pas seulement de faire des avances à l'agriculture, c'est surtout d'attirer les épargnes inertes, pour les rendre aussitôt à la circulation, de façon à féconder ainsi la production.

Quand le paysan saura qu'il aura 3 ou 4 p. c. de son argent déposé à la banque, avec une sécurité absolue, il n'y aura plus d'écus enfouis en terre ou exposés aux voleurs. Le fermier va au marché et vend une vache : au lieu d'en rapporter le prix dans une sacoche, au risque d'être assassiné, il peut le porter immédiatement à la banque de la ville, qui le transmettra à la banque locale. Ces petits cultivateurs d'Asolo, qui sont en rapport avec le comité d'administration et qui suivent le mouvement de l'institution dont ils sont sociétaires, reçoivent de cette façon des leçons d'économie politique appliquée et des germes de développement intellectuel précieux. Boutiquiers, cultivateurs, employés, grands propriétaires sont associés, avantage inappréciable en ce temps de luttes sociales.

Je ne suis pas de ceux qui croient avec Proudhon et les positivistes mutuellistes que la question sociale peut se résoudre en perfectionnant le mécanisme du crédit et de l'échange. La question sociale est affaire de répartition, non de circulation. Mais les banques populaires agricoles comme celle d'Asolo peuvent contribuer considérablement à favoriser la production, et surtout à habituer les petites gens à gérer des affaires sous la forme collective de l'association.

Digitized by Google

En Allemagne, un cultivateur, bourgmestre de village, nommé Raiffeisen, a fondé des banques rurales dont le type a été imité en Allemagne et dans l'Autriche-Hongrie. Voici deux extraits d'un rapport que j'ai fait à ce sujet au Congrès agricole de Mons de 1881 :

Les banques rurales de crédit agricole qui portent le nom de Raiffeisenschen-Darlehn-Kassenvereine sont établies sur des bases très semblables à celles des banques populaires. Tous les associés sont solidairement responsables, et, en général, elles ne font des avances qu'aux sociétaires. Elles restreignent leurs opérations à la commune où elles sont établies. C'est une grande garantie de sécurité, car ainsi la situation des emprunteurs est généralement bien connue. Aussi les pertes sont-elles insignifiantes. Elles ont traversé sans encombre les deux guerres de 1866 et de 1870. Les présidents et les administrateurs ne touchent point d'honoraires. Le caissier-teneur de livres est seul rétribué. Toute l'administration se fait ainsi de la façon la plus économique.

Les services indirects rendus par ces banques locales sont considérables. Partout où elles se sont établies, elles ont mis fin à l'usure ; elles ont constitué des centres de progrès économique. Souvent il se forme dans le local même de la banque, ou dans le voisinage, ce que les Allemands appellent un Casino, c'est-à-dire un cercle, où les membres se réunissent pour causer, se distraire et s'instruire. A la tête du Casino se trouve le médecin, le notaire, le garde forestier ou même parfois le curé. On s'y entretient régulièrement des améliorations à faire ; on signale les exemples de succès ; on discute les mérites de tel ou tel procédé ou de telle ou telle race d'animaux domestiques. On cite un livre ou un article d'un journal agricole qu'on examine. Fréquemment, quelques cultivateurs s'entendent pour acheter en commun des engrais, des instruments aratoires ou un reproducteur. Ils s'engagent solidairement pour emprunter à la banque la somme nécessaire. La garantie est parfaite et le progrès est réalisé. Le *Journal de l'Association agricole de la Prusse rhénane* (*Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins für Rheinpreussen*) a énuméré,

Digitized by Google

à différentes reprises, les divers avantages directs et indirects que les banques Raiffeisen ont apportés aux villages où elles ont été créées. Il est certain que dans cette voie quelques hommes dévoués, prenant l'initiative d'institutions semblables, pourraient contribuer, dans une large mesure, au progrès de l'agriculture en Belgique.

Raiffeisen a essayé de relier toutes les banques rurales qui existent, au nombre de plus de cent rien que dans la Prusse rhénane, par un lien fédéral, et, à cet effet, on a créé la banque-mère de Neuwied (*Landwirthschaftliche Central-Darlehnkasse*) qui a groupé environ trente filiales, ainsi qu'on l'a fait dans la province de Trévise pour les *Boni dell'Agricultura*.

Nous parcourons tout Asolo, en compagnie des notabilités du bourg. Dans les rues étroites de cette petite place forte encore entourée, par endroits, de ses murs crénelés, s'élèvent des palais très curieux, les uns dans le style gothique de la *Cà d'Oro*, de Venise, les autres dans le goût renaissance de Palladio comme à Vicence. Nous visitons un très beau palais à colonnade monumentale, occupé par l'un des administrateurs de la Banque populaire. Il a fait son salon de la grande salle de banquet, haute de deux étages avec une galerie à mi-hauteur, comme dans les tableaux de Véronèse, et un plafond couvert de peintures mythologiques. Toute la population actuelle d'Asolo s'y réunirait à l'aise.

Asolo a été habitée dès les temps préhistoriques, comme le prouvent des outils et des armes en pierre taillée qu'on y a trouvés. A l'époque romaine, elle fut très florissante : elle possédait des bains, un théâtre et des temples de marbre. On a des inscriptions qui donnent le nom de décurions, de quatuorviri, de prêtres et d'un curateur. La république de Venise céda Asolo à Catherine Cornaro, la fameuse reine de Chypre, qui y fixa sa résidence à partir de 1489. Elle y réunit une cour où l'on cultivait les lettres et les arts. Pietro Bembo y séjourna avant de se faire prêtre. Il y adressait ses vœux et ses vers à la reine. Son recueil de poésies, *Gli Asolani*. charmait les belles dames, qui se réunissaient dans une

Digitized by Google

magnifique villa que la reine avait fait construire dans les environs d'Asslo. On l'appelait *il Parco*. Elle était célèbre par ses statues, ses jets d'eau et sa curieuse ménagerie d'animaux rares. Ces souvenirs sont encore vivants dans la pittoresque cité dont la reine de Chypre est l'héroïne.

Voilà ce qui est merveilleux en Italie : allez dans n'importe quelle bourgade, et vous y trouverez un monument intéressant, une œuvre d'art, une trace intéressante du passé. Trois ou quatre civilisations se sont succédé, et les pierres nous en apportent le souvenir. C'est ce que montre si bien M. Lenormant, en nous racontant ses voyages dans l'Italie méridionale. A Asolo, deux châteaux forts subsistent encore. L'un, au centre de la ville, a été la résidence de la reine de Chypre. La vieille tour et le bâtiment central sont bien conservés. La partie inférieure du château a été convertie en prison, la partie supérieure, en théâtre; bizarre assemblage. La salle est vraiment gentille, blanc et or, très propre, dans une localité qui serait, chez nous, à peine un gros village. Sur les remparts à pic, on a établi des jardins remplis de fleurs et de fruits. Au sommet d'un cône escarpé qui domine Asolo, se dresse, encore menaçante, la ruine d'une vieille tour féodale, *la Rocca*. Nous y grimpons par une vigne en pente abrupte, sous un lourd soleild'automne. Des raisins bleus en abondance mûrissent sur les ceps; les lézards fuient sous nos pieds ; les lavandes et les thyms que nous foulons répandent leurs parfums aromatiques. Du pied de la formidable tour, toute noire, où s'accrochent cependant un lierre et un figuier, nous avons une vue admirable sur les collines avoisinantes. On aperçoit des maisons de colons dans les fonds entourées de vignes et de châtaigneraies. Il fait bon vivre dans cet air pur, sous ce beau ciel et au milieu de ce paysage gracieux et éveillant l'idée de toutes les richesses agricoles et du bonheur champêtre. C'est là qu'habitent les actionnaires de la Banque populaire.

A l'hôtel de ville, un petit musée : des inscriptions romaines, un diplôme de la reine de Chypre adressé à la cité d'Asolo ; quelques objets en bronze sculpté très élégants, de provenance

Digitized by Google

arabe, des fragments de statues antiques et une belle nature de Canova.

— Rentrés à Crespano, nous allons visiter l'hôpital des *Pellagrosi*. La *Pellagra* (peau aigre) est une maladie affreuse, qui atteint ceux qui se nourrissent exclusivement de maïs, quand celui-ci n'est pas assez bien séché. En Valachie, les ouvriers de la campagne ne mangent aussi que de la polenta, et la pellagra y est inconnue, tandis que dans la province de Vicence, un quinzième de la population en est atteint. La peau devient rude, parfois noire; des goîtres se développent; l'intelligence est obscurcie; le malade aboutit à l'idiotisme ou à l'épilepsie. Nous trouvons une trentaine de femmes dans les immenses locaux d'un ancien couvent. Elles sont soignées par des sœurs de charité. Luzzatti les interroge sur leur existence et sur le mobile qui les y a menées. L'une d'elles répond avec une vivacité, une conviction, une hauteur de vues qui nous émerveillent.

— Pourquoi êtes-vous ici, ma sœur?

— Parce que j'ai cru que la voix de Dieu m'y appelait.

— Mais cette existence, au milieu de ces infortunées, est affreuse. Ne songez-vous jamais que vous pourriez, comme d'autres, jouir de la vie?

— Le sentiment du devoir accompli donne une joie intime et permanente qui m'empêche de rien regretter.

— Mais, si vous descendez au fond de votre cœur, ne trouvez-vous pas l'orgueil ou la vanité qui vous soutient.

—Oui, monsieur, vous avez raison : c'est là le danger, et je me le demande parfois. Toutefois, comme je ne crois faire qu'obéir à ma vocation et à Dieu, d'où viendrait l'orgueil?

— Cependant, c'est en vue du ciel que vous vous dévouez. Vous faites un calcul, n'est-ce pas? Vous acceptez quelques tristes années ici-bas en échange d'une éternité bienheureuse.

— Il est vrai que le ciel est mon espérance. Mais je vous l'ai déjà dit, mon existence n'est pas triste. Est-ce un calcul? En tout cas, s'il me porte à faire ce qui est utile aux malheureux, avez-vous lieu de vous en plaindre?

Digitized by Google

— S'occupe-t-on de politique au couvent? Que pense-t-on du roi d'Italie? Vous dit-on qu'il est l'ennemi du Pape?

— Non, monsieur, on ne nous a jamais dit cela. Nous prions pour le roi comme pour le Saint-Père.

— Je le crois, me dit Luzzatti. En Vénétie, le clergé, le primat de Venise en tête, est, jusqu'à présent, bon patriote. Mais il n'en est pas de même partout. N'y a t-il pas ici, ajoute-t-il, une force énorme pour le bien? Quel dommage qu'on en abuse parfois ! Supposez le triomphe des doctrines matérialistes ou agnostiques qui ont cours maintenant, quel vide dans l'humanité ! Poursuite de la perfection, espérance du royaume de Dieu, c'est-à-dire d'un ordre où règne la justice; amour de Dieu, c'est-à-dire d'un principe qui apporte à l'homme une base permanente comme règle de ses actions et qui, en fait, commande tout ce qui est utile à l'humanité; tous ces mobiles si avantageux au progrès disparaissent. Si j'obéis à la loi de Darwin du *struggle for life*, j'écrase les misérables pour m'élever et jouir; si j'obéis à la loi du Christ, je me fais leur serviteur pour les guérir et les relever. Au fond, la sœur a raison. Elle obéit à un calcul, disons-nous; c'est vrai; mais quand Dives mange ses millions en jouant à Monaco et en courant les filles, il obéit aussi à un calcul. Instinctivement ou en vertu d'un raisonnement, tout être cherche le bonheur, même celui qui se suicide. Ce qui nous intéresse, nous autres économistes et sociologistes, c'est de savoir quelle est la façon d'entendre le bonheur la plus profitable au bien général, celle du chrétien ou celle de l'athée.

— Je suis complètement de votre avis, lui dis-je. C'est une question que l'on peut trancher par l'étude comparée des faits. Comparaison des mobiles divers et des actes qu'ils déterminent : études *à priori;* méthode déductive. Comparaison des fruits obtenus, des résultats : études à *posteriori* et statistiques; méthode inductive. Tout ce qu'on peut se demander dans le cas qui est sous nos yeux, c'est ceci : en soignant ces *pellagrosi*, leur rend-on service? Fait-on chose utile à la société?

— Ceci revient à demander si on parvient à les guérir.

Digitized by Google

— Demandons-le aux sœurs.

Les sœurs nous disent : — La pellagra est uniquement produite par la mauvaise nourriture. A moins que les malades ne soient arrivés à la dernière période du mal, nous les guérissons presque tous, en leur donnant du pain et de la viande, de manière à les nourrir convenablement. Tout vient de la misère.

Voilà le mot affligeant que j'entends si souvent en Italie. Le lecteur me permettra d'y revenir encore une fois. Ce problème me hante ici bien plus encore que partout ailleurs. Pourquoi cette misère, et si profonde, en ce beau pays, où le sol est si fertile, où le soleil active si puissamment la sève, où les besoins sont minimes et la vie, par suite, à bon compte, où la densité de la population n'est pas absolument excessive comme dans nos Flandres, avec leurs terres sablonneuses et les exigences des longs hivers, des automnes précoces et des âpres printemps ? Pour qu'il y ait de la misère en Italie, il faut ou que l'homme soit paresseux, ou que le régime social soit très imparfait. Je crois pouvoir certifier que l'homme ici ne se refuse pas au travail. Du nord au midi de la Péninsule j'ai vu l'ouvrier des champs peiner durement. Il ne reste donc que l'autre alternative. Et celle-ci est la vérité. L'impôt excessif, la rente excessive, voilà les causes profondes de la misère. Quelques faits notés au hasard dans les journaux italiens suffisent pour le prouver.

Récemment, une émeute de paysans affamés avait lieu à Magliano. L'*Italia* résume ainsi ce que rapportent à ce sujet les journaux locaux : « Les principaux propriétaires et les commerçants notables des environs de Magliano y ont tenu une réunion, et des faits graves, très graves ont été révélés. S'ils ne justifient pas les actes illégaux commis par les paysans, ils les atténuent dans une forte mesure. On a constaté qu'il y a des ouvriers qui, depuis plusieurs jours, n'avaient eu à manger que du son et des herbes. D'autres, ayant des enfants malades, allaient ramasser dans les tas d'ordures des boyaux de poulets, pour leur en faire un peu de bouillon.... En somme, on a constaté dans cette réunion que le contrat

Digitized by Google

de ferme peut se résumer ainsi : le propriétaire prend tout au cultivateur : maïs, vin, froment, cocons. Le bois même appartient au propriétaire, et cependant, si un arbre vient à mourir, le paysan doit payer 25 francs d'amende.» Ces gens de la campagne mangeant de l'herbe font penser à ce que les historiens rapportent des dernières années du règne de Louis XIV. Et cependant, en somme, l'Italie est prospère: le commerce se développe ; la rente monte ; le budget offre un excédent; et les politiques de la Chambre — je ne dis pas les ministres — veulent faire de la grande politique étrangère. Ils rêvent des colonies ou des annexions. — Voici encore un autre exemple de l'affligeant contraste qui me frappe à chaque instant dans les journaux italiens. Je lis dans l'un d'eux : «Notre grand cuirassé le *Lepanto*, qu'on construit à la Spezzia, sera bientôt assez avancé pour qu'on puisse le lancer. Ce sera le plus puissant navire de guerre du monde entier. Ni la France ni l'Angleterre n'en ont un pareil. Il est vrai qu'il coûtera, quand il sera armé et prêt à prendre la mer, au moins vingt-cinq millions de lires.» Je note dans un autre journal, la *Rassegna*, des détails navrants sur la misère en Sardaigne, aggravée par les impôts écrasants. « Le fisc continue à exproprier beaucoup de petits propriétaires parce qu'ils ne peuvent payer les impôts. De cette façon, le domaine de l'État s'étend sans cesse, aux dépens des propriétés privées. Mais l'Etat n'en tire aucun profit : il doit payer les taxes communales et provinciales et il ne peut espérer vendre les terres expropriées, car nul ne voudrait les acheter. Voici un fait qui fera comprendre la situation. La petite ville d'Ottana est située au milieu de la plaine du Tirso. L'agriculture y est peu avancée; le commerce et l'industrie ne se développent pas, faute de routes. Elle manque souvent d'eau potable. L'été, la malaria y règne et la misère, l'hiver. Tous les propriétaires y sont en retard dans le paiement de leurs contributions, quelques-uns depuis dix-huit ans. On a voulu faire rentrer l'impôt, et les contribuables payèrent tant qu'ils purent. Quand ils furent à bout de ressources, le fisc voulut procéder à l'expropriation, mais on s'aperçut alors qu'il fallait

Digitized by Google

exproprier tous les propriétaires, y compris le syndic et le curé. On annonça les expropriations par ordre alphabétique. Mais l'administration centrale recula au dernier moment. En effet, à quoi bon mettre en vente? personne n'aurait acheté. L'Etat aurait donc dû s'approprier tout le territoire de la commune. » Ces faits ne sont pas exagérés; ils sont, affirme la *Rassegna*, empruntés aux sources officielles. C'est la même situation que lors de la décadence de l'empire romain : le fisc ruinant les habitants et le pays[1]. Si l'argent des pauvres Sardes ne devait pas aller payer des employés, des fortifications, des fusils à répétition et des cuirassés, ils pourraient se construire des routes, se pourvoir d'eau potable et améliorer leur culture. La centralisation militaire et bureaucratique, avec la « grande politique », les grands armements et les grandes dettes écrasent les pauvres gens qui grattent la terre. Est-il étonnant que le nihilisme se lève pour jeter bas tous ces engins de paupérisation? Combien faut-il ruiner de villages pour construire un *Lepanto?* Tous les expropriés d'Ottana suffiront-ils pour en payer la machine? Non, à peine pour acheter un de ses fameux canons de cent tonnes. Les personnages officiels qui assisteront aux fêtes du lancement du formidable cuirassé, l'orgueil de l'Italie, penseront-ils aux larmes, aux maladies, aux ruines qu'il aura coûtées ?

Le marquis de Castania, dans un livre de bonne foi,

[1] Lire *les Conditions sociales au temps de Constantin*, par Victor Duruy. — Lecture à l'Institut de France. Déc. 1882. L'impôt ruine les villes et les campagnes et fait le désert. « Ceux qui vivent de l'impôt sont plus nombreux que ceux qui le payent, » dit Lactance. Les *latifundia* continuent d'absorber les petites propriétés. « Le pauvre, dit Salvien, ne peut vivre à côté du riche. Il y perd son bien et souvent sa liberté. » Propos de déclamateurs chrétiens, objectera-t-on. Mais voici un texte de loi qui est plus décisif que Lactance et Salvien. Au titre du code Théodosien qui parle de ceux *qui conditionem propriam reliquerunt*, on lit ce qui suit : « Les villes, privées des services dont elles ont besoin, ont perdu leur ancien éclat parce que beaucoup de *collegiati* (artisans), abandonnant la cité, se sont enfuis aux champs et vivent en des lieux écartés et secrets. — Qu'ils soient saisis et ramenés à leur premier office. » C. Th. XII, 19, 1, anno 400. — Ibid. XIX, 7, 1, anno 399. — Certes, en Italie on n'en est pas là; cependant, beaucoup de campagnards fuient aussi au désert, mais dans le nouveau monde.

Digitized by Google

Del presente dissesto sociale, reconnaît la triste condition de l'ouvrier agricole en Italie. « On ne peut nier, dit-il, que la condition des *contadini* ne soit très triste dans la plus grande partie de l'Italie. Ils habitent, surtout dans les provinces méridionales, de petites chambres humides, sombres, sales, avec le porc, compagnon et espoir de la famille, trop heureux s'ils peuvent y nourrir encore quelque autre animal domestique. Ils passent ainsi la nuit, empilés les uns à côté des autres, hommes et femmes, enfants et animaux, sur le lit, à terre ou sur le coffre, qui est presque l'unique objet du mobilier. Ils travaillent tout le jour pour un salaire insuffisant. A défaut de pain, ils ne mangent que du maïs et même, dans les années mauvaises, des herbages bouillis. Qui a visité la Basilicate, la Calabre et la plupart des provinces de la Sicile ne trouvera pas cette description exagérée. Dans le nord de la Péninsule, la situation n'est guère meilleure, comme le prouve le progrès de la pellagra. En 1875, 97,179 personnes étaient atteintes de ce mal affreux, dont 40,710 en Lombardie et 29,296 en Vénétie. » Cette situation des paysans me rappelle une gravure du temps de Louis XIV, représentant « un homme de village » avec cette légende : *Né pour la peine.*

Sur la maison est écrit : *But des gens de campagne, tailles payées.* (*La vie rurale dans l'ancienne France*, par M. Albert Babeau.)

Même idée dans la légende qu'Holbein inscrit au bas de sa figure du laboureur de la *Danse de la mort :*

A la sueur de ton visaige,
Tu gagneras ta pauvre vie.

George Sand, qui cite ces vers, dans la préface de la *Mare au Diable*, dépeint en un tableau enchanteur le sort heureux du cultivateur de l'avenir. Il faut relire cette belle page, l'une des meilleures qu'elle ait écrites.

Elle a été inspirée par Pierre Leroux, car elle a paru d'abord dans sa revue, *la Réforme sociale*. Ces aspirations vers un ordre meilleur où régnerait la justice hantaient alors l'esprit

Digitized by Google

de la plupart des romanciers, qui ne se contentaient pas de décrire minutieusement les pourritures du temps présent.

Dans la préface de la *Confession d'un enfant du siècle*, Alfred de Musset reproduit la même pensée que George Sand, puisée sans doute à la même source, durant leur courte et orageuse intimité :

« O peuples des siècles futurs, lorsque, par une chaude journée d'été, vous serez courbés sur vos charrues, dans les vertes campagnes de la patrie; lorsque, essuyant, sur vos fronts tranquilles, le saint baptême de la sueur, vous promènerez vos regards sur votre horizon immense, où il n'y aura pas un épi plus haut que l'autre dans la moisson humaine d'hommes libres; quand alors vous remercierez Dieu d'être nés pour cette récolte, pensez à nous, qui n'y serons plus. »

M. Lenormant, dans les articles si curieux qu'il consacre à la description de la Basilicate dans la *Revue des Deux Mondes*, est aussi frappé de l'extrême dénuement des cultivateurs :

« J'ai parlé ailleurs (*La Grande Grèce*, t. I, p. 172-185), dit-il, avec détail de la misère agricole, dans l'ancien royaume de Naples, que signalaient, en même temps, les voix autorisées de M. E. de Laveleye et de M. Adert, de Genève. J'ai tracé des souffrances et de la condition du paysan, dans les provinces que la nature a faites si fécondes et qui devraient être un véritable Eden, un tableau dont quelques personnes de ce côté-ci des Alpes ont pu croire les couleurs trop chargées. En Italie, on n'en a pas jugé ainsi ; personne n'a contesté les faits que j'avais articulés. Les journaux ont reproduit ce que j'en avais écrit; on l'a traduit en brochure, et le retentissement en a été suffisant pour qu'en certains endroits, dans le dernier voyage que je viens de faire, des délégations des sociétés ouvrières soient venues me remercier d'avoir mis la plaie à nu avec tant de franchise. » (*Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1883.)

Le marquis de Castania montre clairement comment cette situation engendre le socialisme agraire. Il cite de curieux

Digitized by Google

extraits d'écrits incendiaires adressés aux paysans. C'est toute une littérature spéciale. Voici un extrait que je lui emprunte : « Fils du paysan, tu as le droit et tu as aussi la force. Mais la pierre du sépulcre, scellée par des siècles d'esclavage, t'enferme vivant dans ton sépulcre. Bientôt la voix de la révolution te criera : Sors, Lazare! Et alors, peuple des campagnes, tu sortiras de tes tanières, armé de fusils, de haches et de faux, et tu feras guerre à mort à tes maîtres qui t'écrasent. » (Cardias, *Una comune socialista*, p. 25.) Gnocchi Viani, dans un écrit : *I nostri Contadini*, p. 15, indique en deux mots le but à atteindre par la révolution agraire : *Proprieta collettiva del suolo e Federazione dei comuni agricoli*. J'ai acheté un autre petit livre, écrit dans le même sens et qui a fait grande rumeur en Italie, me dit-on. Il est intitulé : *La Voce d'un contadino*. Verona, Civelta, 1882. L'auteur, S. di Collalto, se dit paysan et prétend ne raconter que ce qu'il voit, chaque jour, sous ses yeux. C'est navrant et effrayant pour l'avenir. En voici un passage :

« Quand le *contadino* s'approche du palais de son seigneur, en y voyant cette profusion de richesse, ces colonnes, ces marbres, ces dorures, toutes ces splendeurs, il se dit : « Ici tant de luxe, — et dans la casine que j'habite, les solives s'émiettent en pourriture. Ici tant d'argent prodigué, — et quand je demande qu'on mette des vitres à la fenêtre de la chambre où je couche, on me répond qu'on n'a pas de quoi satisfaire à mes fantaisies. Ici des œuvres de peintres célèbres, et sur les lambris, de magnifiques décors, — et les murs de mon taudis sont noirs comme la gueule d'un four. Ici le travail raffiné des sculpteurs, — et chez moi, une caverne. Ici un pavement en mosaïques élégantes, — et chez moi, la terre pleine de trous où trébuchent mes petits enfants. Ici un mobilier si coûteux, — et chez moi, ô Christ! pas même une chaise pour m'asseoir. — Et qui suis-je, en effet? Dites, n'est-ce pas moi qui travaille la terre du seigneur du matin au soir, l'hiver et l'été? et souvent je n'ai pas de quoi apaiser ma faim. N'est-ce pas moi qui produis la richesse? et à moi, que me reste-t-il? L'estomac vide et des souffrances

Digitized by Google

sans nombre. Dites, ô Seigneur! est-ce pour cela que j'ai été créé? »

Le contadino montre ensuite, dans des chapitres séparés, les conséquences morales de la misère : *Carattere — religione — moralità*. — Les caractères s'aigrissent. La religion disparaît. L'incrédulité envahit les campagnes. La moralité baisse. Aux amours légitimes, le paysan commence à préférer le vice patenté par l'État. « *Là dove il pudore scappa via a tiro di ale e la sfacciataggine gavazza nel suo pantano; li dove tutto si adima, tutto s'imbestialisce, purtroppo anco il contadino principia a portare il suo obolo.* »

Comme le fait remarquer M. de Castania, le campagnard autrefois acceptait sa dure destinée comme une nécessité. Il y voyait la suite d'un décret de la Providence, qui tenait le ciel en réserve pour ceux qui acceptaient l'épreuve sans murmures. « Ils croyaient (les paysans) inévitable comme la pluie et la grêle la nécessité d'être opprimés par le plus fort, le plus riche, le plus habile, le plus accrédité. » (Montigny, *Mémoires de Mirabeau.*) « La croyance et l'obéissance étaient des héritages; un homme est chrétien et sujet parce qu'il est né chrétien et sujet. » (Taine, *l'Ancien Régime*, l. III, ch. 3.) Aujourd'hui, la soif de l'égalité, que le christianisme a fait naître, subsiste; mais elle tourne en amertume et en violence, parce que le sentiment de résignation religieuse, qu'il a répandu en même temps, s'évanouit. On ne peut, nulle part mieux qu'en Italie, étudier les aspirations de révolte et d'anarchie socialistes que produit le contraste entre l'idéal rêvé et la dure réalité, parce que le problème ici est une pure question de relations sociales. Il n'y a pas, comme en Irlande, oppression d'une race par une autre, rivalité de cultes, ou des traditions de lutte violente, comme en Espagne (voir la *Mano nera* en Andalousie). Le *contadino* italien est de sa nature doux, porté à l'obéissance, résigné au travail, respectueux envers ses maîtres, encore pénétré souvent des sentiments de l'ancien régime. Pour qu'il s'insurge, il faut que la faim le pousse. Les révoltes agraires locales, si fréquentes en Italie, n'ont pas d'autre cause.

Digitized by Google

Comme je prépare une seconde édition de mon *Socialisme contemporain*, j'ai pris avec moi un volume peu connu d'Helvetius (*De l'homme*, 1776), où se fait jour l'ordre d'idées d'où est sorti le socialisme inconscient des hommes de la Révolution française, le socialisme utopique de Babœuf, de Fourier, de Saint-Simon et d'Owen, et surtout le socialisme scientifique de nos jours. Je transcris ici quelques extraits qui se rapportent à la situation sociale en Italie. Le lecteur les goûtera plus que mes « propos interrompus ». Comme cette langue du XVIII^e^ siècle est rapide, claire, piquante, allant droit au but! Comme nous pataugeons lourdement, même ceux qui relèvent l'impropriété des termes et la lenteur de l'exposition par l'éclat des images et des mots à effet! Le secret de ce style à la Voltaire, c'est qu'il dit vite et net, et qu'il ose tout dire, sans s'empâter dans les adjectifs et dans les couleurs :

« Un lord anglais débarque en Italie, parcourt les campagnes de Rome et s'embarque brusquement pour l'Angleterre. — Pourquoi, lui dit-on, quittez-vous ce beau pays? — « Je n'y puis, répond-il, soutenir plus longtemps le « spectacle du malheur des paysans romains; leur misère « me déchire; ils n'ont plus la face humaine. » (Sect. IV, chap. 15.)

« Chaque citoyen possède-t-il quelque bien dans un État? le désir de la conservation est, sans contredit, le vœu général de la nation. Le grand nombre, au contraire, y vit-il sans propriété? le vol devient le vœu général de cette même nation. » (Sect. VI, chap. 7.)

« Un gouvernement accorde-t-il à ses sujets la propriété de leurs biens, de leur vie et de leur liberté; s'oppose-t-il à la trop inégale répartition de richesses; conserve-t-il enfin tous les citoyens dans un certain état d'aisance? Il leur a fourni à tous les moyens d'être à peu près aussi heureux qu'ils le peuvent être. » (Sect. VII, chap. 24.)

A propos de la recherche de la meilleure législation, je note un chapitre intitulé : « Si, par la subdivision des propriétés, les lois ne pourraient pas unir l'intérêt du plus grand

Digitized by Google

nombre des habitants à l'intérêt de la patrie. » J'y relève les passages suivants : « Pour conserver une certaine égalité dans le partage des biens, il faudrait, à mesure qu'une famille s'éteint, qu'une partie de sa propriété fût concédée à des familles voisines plus nombreuses. »

Et cette maxime pessimiste : « L'injustice de l'homme n'a d'autre limite que celle de sa puissance. »

Le riche financier Helvetius parle des maux de l'inégalité et des souffrances du peuple, de la même façon que les socialistes de nos jours. Ainsi que le fait remarquer Tocqueville, ces hommes du XVIII^e^ siècle pensaient ne pas être compris de ceux qui vivaient au-dessous d'eux. Et, en effet, ceux-ci semblaient appartenir à une autre race et parler une autre langue. Les lettrés s'exprimaient dans leurs livres comme ils le faisaient dans les salons. Ils s'imaginaient que les gens de leur classe pouvaient seuls les comprendre. Voici ce qu'Helvetius ose écrire :

« Le luxe excessif, qui presque partout accompagne le despotisme, suppose une nation déjà partagée en oppresseurs et en opprimés, en voleurs et en volés. Mais si les voleurs forment le plus petit nombre, pourquoi ne succombent-ils pas sous les efforts du plus grand? A quoi doivent-ils leur salut? A l'impossibilité où se trouvent les volés de se donner le mot et de se rassembler le même jour. D'ailleurs, l'oppresseur, avec l'argent déjà pillé, peut toujours soudoyer une armée pour combattre les opprimés et les vaincre en détail. » (VI, 9.)

« Le malheur presque universel des hommes et des peuples dépend de l'imperfection de leurs lois et du partage trop inégal des richesses. Il n'est, dans la plupart des États, que deux classes de citoyens : l'une qui manque du nécessaire, l'autre qui regorge de superflu.

« La première ne peut pourvoir à ses besoins que par un travail excessif. Ce travail est un mal physique pour tous. C'est un supplice pour quelques-uns.

« La seconde vit dans l'abondance, mais aussi dans les angoisses de l'ennui.

Digitized by Google

« La plupart des empires ne doivent donc être peuplés que d'infortunés. Que faire pour y rappeler le bonheur? Diminuer la richesse des uns ; augmenter celle des autres; mettre le pauvre en un tel état d'aisance qu'il puisse, par un travail de sept à huit heures, abondamment subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. C'est alors qu'il devient à peu près aussi heureux qu'il peut l'être. A combien de maux, outre ceux de l'ennui, les riches ne sont-ils pas sujets? Que d'inquiétudes et de soins pour conserver et accroître une grande fortune! Qu'est-ce qu'un riche? C'est l'intendant d'une grande maison chargé de nourrir et d'habiller les valets qui le déshabillent.

« Le bonheur d'un opulent est une machine compliquée à laquelle il y a toujours à refaire.

« Que les lois assignent quelque propriété à tous les citoyens, elles arracheront le pauvre à l'horreur de l'indigence, et le riche au malheur de l'ennui. Elles rendront l'un et l'autre plus heureux.

« Les hommes seraient heureux si, par la forme de gouvernement, ils pouvaient, à quelque aisance, joindre la propriété de leurs biens, de leur vie et de leur liberté. » (VIII, 4.)

« Peu de fortune suffit au bonheur de l'homme occupé. La plus grande ne suffit pas au bonheur d'un désœuvré.

« Il faut ruiner cent villages pour amuser un oisif.

« Ce n'est point au pauvre, c'est au riche oisif que se fait le plus vivement sentir le besoin d'immenses richesses. Aussi que de nations ruinées et surchargées d'impôts! Que de citoyens privés du nécessaire uniquement pour subvenir aux dépenses de quelques ennuyés! » (VIII, 5.)

A l'encontre de ce que pensent aujourd'hui les économistes, mais d'accord avec la plupart des penseurs du XVIII^e^ siècle, comme Rousseau et Montesquieu, Helvetius attribue aux lois une grande influence sur le bonheur des hommes et sur la prospérité des nations.

« Qu'on fasse, dit-il souvent, de bonnes lois, rémunérant la vertu, punissant le mal : elles dirigeront les citoyens au bien général, en leur laissant suivre la pente irrésistible qui les porte à leur bien particulier.

Digitized by Google

« Ce qui fait le malheur des peuples, c'est l'imperfection de leurs lois et, par conséquent, leur stupidité. Les lois font tout.

« Une bonne législation est celle qui nécessite à la vertu. » (X, 6.)

Helvetius est, avec Diderot, le précurseur de Fourier. Il a l'idée de la Papillonne et veut faire du plaisir le ressort de l'activité sociale.

« S'il est vrai que le désir du changement soit aussi conforme qu'on le dit à la nature humaine, on pourrait proposer la possibilité du changement comme le prix du mérite. On pourrait donc essayer de rendre, par ce moyen, les guerriers plus braves, les magistrats plus justes, les artisans plus industrieux et les gens de génie plus studieux.

« Quelle espèce de plaisir ne devient point, entre les mains d'un législateur habile, un instrument de la félicité publique? » (VIII, 11.)

Je note encore quelques maximes pleines de sens :

« La vérité, toujours utile pour celui qui l'écoute, ne nuit qu'à celui qui la dit. » (IX, 5.)

« La seule religion intolérable est une religion intolérante. » (IX, 7.)

« Le proverbe dit : *Dieu seul devine les sots*. On ne peut jamais prévoir ce qu'ils feront. Les principes d'un esprit solide étant connus, on sait ce qu'ils lui diceront. »

Je trouve aussi, dans ce livre *De l'homme*, la confirmation d'une remarque que j'ai essayé de démontrer ici même, à savoir que le protestantisme est plus favorable que le catholicisme au développement et à la liberté des peuples. Le matérialiste Helvetius est un témoin qu'on ne soupçonnera pas d'être aveuglé par des préférences dogmatiques :

« Quel est l'objet de la science de la morale? Ce ne peut être que le bonheur général. Si l'on exige des vertus dans les particuliers, c'est que les vertus des membres font la félicité du tout. On voit que le seul moyen de rendre, à la fois, les peuples éclairés, vertueux et fortunés, c'est d'assurer par de bonnes lois les propriétés des citoyens, c'est d'éveiller leur

Digitized by Google

industrie, de leur permettre de penser et de communiquer leurs pensées. Or, la religion papiste est-elle la plus favorable à de telles lois? Les hommes sont-ils, en Italie et en Portugal, plus assurés qu'en Angleterre de leur vie et de leurs biens? Y jouissent-ils d'une plus grande liberté de penser? Le gouvernement y a-t-il de meilleures mœurs? Y est-il moins dur, par conséquent plus respectable?

« L'expérience ne prouve-t-elle pas, au contraire, que les luthériens et les calvinistes de l'Allemagne sont mieux gouvernés et plus heureux que les catholiques, et que les cantons protestants de la Suisse sont plus riches et plus puissants que les papistes? La religion réformée tend donc plus directement au bonheur public que la catholique; elle est donc plus favorable à l'objet que se propose la morale. Elle inspire donc de meilleures mœurs, dont l'excellence n'a d'autre mesure que la félicité même du peuple. » (I, 12.)

— Nous visitons l'école communale primaire des filles de Ceprano. Elle est aussi aux mains des religieuses. Celles-ci ne se refusent donc pas à diriger les écoles officielles de ce royaume d'Italie, créé par le brigandage, anathématisé par le Pape, parce qu'il lui a ravi ses États. L'école, un vaste bâtiment à quatre étages, avec des classes à chaque étage et beaucoup de place; sa construction est encore due au Fonds-Canova. Les religieuses nous reçoivent bien. Elles enseignent aux élèves des ouvrages de mains et même le tissage des étoffes. Il y a là le germe d'une école industrielle; cela me paraît excellent. On fait chanter les enfants en chœur. On exerce aussi beaucoup la mémoire : on nous récite quelques jolies pièces de vers. L'intuition, le raisonnement semblent moins cultivés. En somme, à âge égal, les petites filles me paraissent plus avancées que les nôtres. Mais aussi, quelle race fine, intelligente, charmante! Que de jolis types! Que de profils classiques! Quels beaux yeux! Canova n'a eu qu'à regarder autour de lui pour trouver des modèles grecs. Chez nous, surtout dans la Flandre, où la race est abâtardie par la consommation excessive de la pomme de terre, la pâte humaine est bien moins dégrossie.

Digitized by Google

En Italie, comme dans tous les pays catholiques, on tient beaucoup à la séparation des sexes. Même système chez nous. On impose ainsi de lourdes charges aux communes et on oblige les instituteurs à mener de front les élèves de trois ou quatre divisions. Avec le système mixte, l'institutrice prendrait les deux classes inférieures ; l'instituteur, les deux supérieures. En Hollande et aux États-Unis surtout, on attribue d'excellents effets à l'usage très général de réunir garçons et filles dans les mêmes écoles. Les filles alors sont tenues au niveau des garçons, et souvent elles l'emportent sur eux. Elles ne sont plus considérées comme des êtres doués d'une intelligence inférieure. Les garçons prennent de meilleures façons. Ils s'habituent à rencontrer les jeunes filles, et ainsi l'imagination s'excite moins en songeant à l'inconnu.

Un homme d'une grande expérience en fait d'enseignement primaire, l'ancien bourgmestre de Liège, M. Neuville, partisan décidé de l'école mixte, me disait à l'appui de son opinion que, d'après ses observations, dans les familles où il y a frères et sœurs, les premiers se livrent à moins d'écarts que dans celles où il n'y a que des garçons. Il voudrait aussi que l'enseignement fût public à tous les degrés. J'ai vu cela, ajoutait-il, à Carlsbad, et on m'a affirmé que cela existait ailleurs, en Bohême. Au fond de la classe se trouvait une place réservée pour le public, comme dans les tribunaux. Une natte étouffait le bruit des pas. Les parents venaient, de temps en temps, assister aux leçons. Les élèves et les maîtres, ainsi tenus en éveil, étaient plus attentifs, plus zélés. Cela vaut mieux que le meilleur système d'inspection. C'est un contrôle permanent. — Certes, l'idée a du bon ! En démocratie, il faut que le peuple suive de près la marche des institutions qui émanent de lui et qu'il paye. Dans le *Township* de la Nouvelle-Angleterre, ce sont les parents eux-mêmes qui dirigent et surveillent l'école. C'est leur œuvre et leur sang. Mais tout ceci, comme l'école mixte, est une émanation directe et spéciale de la civilisation protestante, et surtout puritaine. La même chose est-elle possible en pays

Digitized by Google

catholique? Quoi qu'en disent nos agnostiques, la religion pénètre encore tout : idées, mœurs, institutions. L'esprit du catholicisme, c'est le principe d'autorité et d'obéissance. L'esprit du protestantisme, c'est la liberté et le *self-government*. Voulez-vous qu'un pays se gouverne lui-même : s'il est protestant, ce régime est conforme à sa nature : voyez l'Angleterre et les États-Unis ; s'il est catholique, ce régime est contraire à sa nature : voyez le Mexique, le Pérou et ailleurs. Tant que le catholique obéit aveuglément à son curé, vous avez l'ordre et le calme : voyez le Tyrol et le Canada. Insurgez-le contre le curé, et vous avez la révolution : voyez l'Espagne.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

LA VIEILLE QUERELLE.

FERDINAND BRUNETIÈRE, *le Roman naturaliste*, Paris, Calmann-Lévy, 1883. — ÉMILE ZOLA, *une Campagne*, Paris, Charpentier, 1882. — ID., *au Bonheur des Dames*, *ibid.*, 1883.

Elle est bien vieille, en effet, la querelle entre l'art et la critique, le génie et l'étude, la flamme personnelle et la culture harmonique de l'humanité en soi, ou, si l'on veut, les révolutions de l'art et les traditions du bon goût. Horace croyait la résoudre par les plus grands principes : « Le poète et le peintre ont droit de tout oser. — Il sera toujours permis de créer des mots, frappés au coin de l'époque. — Veux-tu que tes œuvres plaisent, place-les le plus près du vrai; qu'elles émeuvent, sois d'abord ému. — Dans tous les cas, observe et rends :

Le mobile tableau de la natnre humaine.

« Le principe et le fonds de l'art, c'est la philosophie : science et sagesse, en un seul verbe : *sapere*. — Le génie ne peut rien sans la culture, ni la riche veine sans le travail; l'un et l'autre doivent marcher de pair, dans une *conjuration amicale*, etc., etc. » — Mais, si l'auteur de l'Epître aux Pisons, et après lui Boileau et M. Brunetière, ont cru mettre les parties d'accord pour cette communauté d'intérêt et d'action, ils se sont fait d'étranges illusions. Toutes les époques ne sont pas dans les conditions d'un équilibre classique. Si ancien que soit l'antagonisme, si sûres que soient les idées qui le tranchent, l'éternelle jeunesse de l'esprit humain est encore bien plus mobile dans ses ambitions et ses recherches, le public bien plus curieux de nouveautés, comme lui changeantes, et l'écrivain bien plus impatient du frein,

Digitized by Google

plus avide de succès, plus insoucieux des embarrassantes méthodes. Le procès est à recommencer sans cesse, sur frais nouveaux, et jamais sans doute il ne sera inutile de répéter sous de nouvelles formes, de commenter en des analyses plus serrées, de condenser en une plus claire synthèse les grandes proclamations du poète latin en faveur des droits du génie et de la raison : *Conjurat amicè.*

C'est un honneur pour une école et pour un écrivain que la partie se joue sur son nom. Aujourd'hui, c'est autour du naturalisme que le débat est engagé, que la lutte se passionne. L'an dernier, M. Zola publiait son septième volume de critique littéraire, et son adversaire déclaré de la *Revue des Deux Mondes* vient de réunir en un tome ses articles sur le roman naturaliste. Épreuve toujours difficile pour des études écrites à la semaine ou au mois, surtout lorsqu'elles datent de loin, dans une époque où chaque heure dévore celle qui la précède. Entre le premier et le dernier volume de M. Zola, il s'est passé vingt-cinq ans ; entre le premier et le dernier article du livre de M. Brunetière, huit années. M. Zola y a parcouru toute une évolution dont il dit le dernier mot, sans y être arrivé dans ses romans. M. Brunetière y a révélé un sens critique servi par une érudition littéraire qui mérite le nom de science. Chez l'un et l'autre, on voit jaillir du choc des idées, ou de la rencontre des courants électriques, des lumières inattendues, des leçons bonnes à recueillir. Il ne sera peut-être pas inutile de mettre en présence ces deux forces.

D'abord — constatons-le avant tout — c'est en faveur du naturalisme même que le critique fait la guerre à certains naturalistes et c'est au nom du « génie français, fait de logique et de clarté », que le romancier taille sa plume de bataille. Dès lors, — ceci paraîtra subtil sans être faux, — l'adversaire de M. Zola est plus d'accord avec lui qu'on ne le croirait, sur bien des points, sauf sur ses romans, et il suffirait pour désarmer le critique que le romancier, plus conséquent avec ses théories, devînt ce qu'il aspire à devenir. De son côté, M. Zola abonde dans les idées de son

Digitized by Google

contradicteur, et pour qu'ils fissent cause commune, il faudrait — ce qui est moins hypothétique — que le maître de Médan fût amené à défendre son art contre les exagérations, les déviations de son école.

L'analyse des points du débat ne sera pas sans intérêt.

Quand M. Brunetière croit que « le naturalisme ou réalisme » contient « une part certaine et une grande part de vérité », reconnaît qu'il « a introduit parmi le public de nos jours le goût d'une composition moins artificielle et plus libre, d'une observation plus minutieuse, plus patiente, plus exacte, d'un style plus robuste et plus sain », espère que les « fondements en sont solides et durables », M. Zola signerait les déclarations de son critique. Mais M. Brunetière ne mettrait-il pas encore plus de bonne volonté à souscrire aux paroles du romancier lorsqu'il exige du théâtre « une simplicité absolue de moyens dramatiques », dénonce « le préjugé ridicule » accepté contre le répertoire classique, relève chez M. Dumas les thèses « qui vieillissent vite », chez M. Barbey ce qu'il appelle « du Sade très caractérisé », chez M. Richepin « des détails canailles » qui « ne sont pas vécus », mais « plaqués là pour faire de l'effet »?... Je pourrais prolonger ces citations.

Écoutons l'un des adversaires :

« Hélas! j'en ai peur, ce n'est pas encore la vérité qu'on « aime (chez les naturalistes)... Ce sont les épices de « langue, les fantaisies de dessin et de couleur... On lui a « reproché (à un romancier) de très mal écrire. Je dirai « plutôt qu'il écrit sans nos rythmes, sans nos recherches « d'épithètes, sans nos prétentions picturales et musi- « cales. »

Qui parle ainsi? Ce n'est pas le critique « bourgeois » de la revue de M. Buloz, quoiqu'il ait dit à peu près de même : « La littérature n'est pas de la musique, mais elle n'est pas « non plus de la peinture. » C'est M. Zola, glorifiant Duranty.

Mais qui des deux ajoute :

Digitized by Google

« Il n'y a de ressource, de salut et de sécurité pour l'ar-
« tiste et pour l'art que dans l'exacte imitation de la nature.
« Là est le secret de la force; et là... la justification, la
« légitimité du mouvement qui ramène tous nos écri-
« vains, etc. »

C'est le critique qui affirme ainsi les tendances du romancier, lequel confirme aussitôt les réserves du critique :

« Les débutants qui, par calcul, dit M. Zola, se lance-
« raient dans la peinture de l'infamie humaine, éprouve-
« raient bientôt de terribles mécomptes... Il faut aimer la
« vérité et avoir beaucoup de talent pour oser la peindre
« toute nue, sans tomber dans l'ignoble et l'odieux... Si
« cette brutalité, si cette audace de tout dire n'est pas dans
« le tempérament même de l'écrivain, cela paraît bien
« vite, la spéculation devient évidente, etc. » (*Documents littéraires*, 1881, p. 411.)

Rien de plus sévère n'a été dit par M. Brunetière. Mais si M. Zola pouvait s'étonner qu'un spéculateur de bruit, qu'il traite comme romancier de marquis de Sade, comme critique d'assommeur, comme homme, de gentilhomme qui a « plié les épaules » pour éviter des poursuites judiciaires, soit admis, réputé, fêté dans l'école, c'est le critique qui lui donnerait la réplique : « N'est-on « pas tenté de penser...
« qu'ils se servent du mot de naturalisme comme d'un mot
« de passe... uniquement parce qu'il donne accès dans une
« coterie d'admiration mutuelle? »

Qu'est-ce donc qui sépare les deux écrivains, dont le clair bon sens, dans la critique, peut souvent rivaliser? Beaucoup de petites choses sans doute, mais de grandes aussi, de très grandes peut-être.

Passons sur les premières. Prendre son adversaire en délit d'erreur, de bévue, de contradiction entre ses œuvres et ses théories, d'ignorance lorsqu'il parle science, est de bonne guerre, jette du piquant dans la polémique, rétablit pour les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* l'exactitude des notions, mais ne doit pas nous arrêter. M. Zola aurait le droit de répondre qu'on peut faire de bons romans sans apprécier la

Digitized by Google

filiation de Walter Scott à Balzac; en empruntant un sujet à une pièce de Ben Johnson, sans l'avoir lue, quoiqu'elle soit traduite en français; en ne connaissant les écrivains anglais que par M. Taine; même en prenant l'observation pour l'expérimentation, etc. Aussi bien, le critique explique-t-il — non sans une pointe d'ironie — ce qu'il peut y avoir, dans « cette vigoureuse ignorance, » d'utile à l'originalité, ou dans ces connaissances premières de dangereux pour l'écrivain qui, lorsqu'il s'affaiblit, est tenté de s'en faire des béquilles.

Mais M. Brunetière sait qu'aucun savoir n'altère la personnalité quand elle est forte, bien au contraire, et une première infériorité qu'il attribue aux naturalistes français sur les anglais, est le manque de ce point d'appui solide que donne la discipline de bonnes études. « Ce fut le cas de Balzac, ce fut le cas de Flaubert, c'est le cas de M. Zola » dit-il, et il leur oppose l'exemple d'une femme qui signa du pseudonyme de George Eliot au moins trois chefs-d'œuvre : *Adam Bede*, *le Moulin sur la Floss*, *Silas Marner*. Elle avait commencé par traduire un livre de Strauss et un de Spinosa; elle était l'élève d'Herbert Spencer et fut l'épouse de Georges Lewes. Cela n'eût pas suffi à en faire un romancier : M^me^ Clémence Royer, pour avoir traduit Darwin et pour être un psychologue distingué de l'école de Spencer, n'a pas écrit un second roman après *les Jumeaux d'Hellas*. Mais il n'y a aucune témérité à supposer pour G. Eliot que rien de ses études ne lui a nui et que, si elle a produit des chefs-d'œuvre de romans, sans leur donner le nom de sa science favorite, ce peut bien être un peu parce qu'elle s'était assimilé le sentiment philosophique de Spinosa et la méthode de cette grande école anglaise de psychologie qui s'honore du nom d'expérimentale.

M. Brunetière aurait pu ajouter l'exemple d'Auerbach, dont les études philosophiques, la traduction entière de Spinosa, le premier roman historique sur le maître, loin de lui faire obstacle, sont entrés pour une part, si faible qu'elle soit, dans l'éclosion de son talent lorsqu'il écrivit les *Contes de*

Digitized by Google

la Forêt-Noire. Le critique raille M. Zola de sa sortie contre Nieburh. En effet, c'était grotesque. Mais Nieburh n'est pas un romancier et M. Zola n'était pas obligé de le connaître. M. Brunetière aurait eu plus beau jeu et plus beau sujet à le rétorquer lorsque, partant de l'idée juste qu'un protestantisme étroit nuit à la littérature, il en infère *à priori*, sans en rien savoir, et affirme avec l'aplomb d'une robuste ignorance, qu'il n'y a pas en Allemagne « un véritable romancier ». C'eût été une étude utile, semblable à celle que le critique a faite de Walter Scott et de G. Eliot. Elle manque à ce livre. Il est vrai que les romanciers allemands, peu traduits en France, y sont quelquefois si mal interprétés qu'on ne peut même en comprendre les qualités de composition, comme pour *Barfüssele* d'Auerbach. Si on juge le conteur d'après des mutilations pareilles, il n'y a pas à s'étonner de la manière parfois inepte dont on en parle.

Revenons au premier point du débat. Le critique est dans le vrai, mais l'art n'a pas une marche aussi rationnelle. Les procédés humains ne sont généralement pas si méthodiques. Le propre des révolutionnaires, au contraire, est de nier pour détruire, et quoi de mieux pour nier que d'oublier ou d'ignorer? N'a-t-on pas à refaire tout à neuf et à tout dater de soi-même? Pourquoi s'embarrasserait-on de ce bagage ou s'infesterait-on de ce génie suranné? Voyez avec quel oubli et quelle ingratitude la Renaissance a condamné tout le moyen âge : les plus grandes œuvres étaient réputées immondices de bibliothèques, et pour Frédéric le Grand, les *Niebelungen* ne valaient pas une charge de poudre. Si les romantiques avaient pu détruire la littérature classique, comme autrefois les chrétiens la littérature antique, croit-on qu'ils s'en seraient fait faute? Pour la traiter comme ils le firent, il devaient être bien incapables d'en rien comprendre. Le passé était une chaîne, on la brisait sans s'arrêter à voir s'il s'y trouvait des anneaux d'or. De même, est-il étonnant que, pour s'affranchir du « coup de folie du romantisme, » les réalistes le répudient et le méprisent? Le mépris est bien la pire des ignorances. Lamennais n'a-t-il pas

Digitized by Google

avoué avoir combattu Voltaire sans l'avoir lu? C'est d'habitude en fermant les yeux et se bouchant les oreilles qu'on crie les*v ade retro*. Et s'il reste de grands écrivains, on en dit ce que M. Zola dit de Gœthe, après avoir fait justice des insanités de M. Barbey : « Gœthe préoccupe fort peu *ma* génération. Il est simplement dans le musée des grands écrivains que nous saluons. »

En Angleterre, les traditions sont plus faciles à suivre; le roman naturaliste y procède de Dickens, de Walter Scott, de Richardson, de Fielding qui, il y a plus de cent ans, se plaignait déjà que « la vraie nature » fût si rare chez les écrivains. Pour un mot pareil, M. Zola rattache Montaigne au naturalisme, et pourquoi pas aussi Gœthe qui s'en rapproche bien plus, et par tant de procédés ?

En France, « l'insurrection romantique » nécessitait un 4 septembre naturaliste. Dès lors, pour M. Zola, les personnages de Dickens « ne sont que des poupées sentimentales »; pas un « ne dresse un type vivant, complexe, ayant la hauteur du mal et du bien »; Walter Scott a « traité l'histoire en romance » et on salue Gœthe dans le musée du passé, sans le comprendre.

Un autre point est à noter. Que, pour donner un nouveau nom de baptême au roman, on confonde l'expérimental avec l'observé, cela porte sur les nerfs du critique savant bien plus que cela ne porte atteinte à l'art. Mais l'observation même n'est comprise ici qu'à demi et pour la pire moitié de sa méthode. Dans une époque où la science, tant invoquée par M. Zola, ne se contente plus d'aucune étude sur le cadavre ou sur le malade, ni même des vivisections ou des essais de poison sur l'être sain, mais veut observer l'organisme entier dans son fonctionnement vital; lorsque, pour y arriver, la science expérimentale ne craint pas de s'appeler une psychologie et ne néglige aucune indication, pas même celles des vieilles méthodes, le roman dit expérimental donne un autre spectacle : la physiologie est presque son unique domaine, la pathologie a ses préférences marquées, avec l'anatomie des exceptions, et quand

Digitized by Google

on sort de là, ce n'est pas pour entrer dans la méthode de Jouffroy, ni d'Herbert Spencer, c'est pour reprendre le procédé de ce pauvre Molière qui ignorait tout cela, et emprunter — comme il le fit à Plaute, aux Espagnols, à Tallemand, — des récits d'écrivains ou des scènes de dramaturges. M. Zola s'en vante par *les Héritiers Rabourdin*, et M. Brunetière l'en convainc pour une scène de *Nana*. C'était vraiment bien la peine de tant crier à la méthode expérimentale.

En dehors de là, le romancier est tout matérialiste. « Il voit la bête chez l'homme en observateur qui ne va pas « au delà du document. Il y a peu d'analyses dans ce livre, « on n'y trouve guère que des tableaux. La psychologie « passe au second plan ou parfois même manque tout à fait. « Ce n'est qu'une puissante évocation du réel... »

Ces lignes sont de M. Zola et sont presque un éloge, car il trouve dans le livre qu'il défend « plus de réelle philosophie » que chez ses critiques. Et plus loin : « Littérature « morbide, dira-t-on. Oui, peut-être. Il y a là une recherche « du cas pathologique, un goût pour les plaies humaines, « mais ce que personne ne veut voir, c'est que, si le roman- « cier va à la bête dans l'homme, l'artiste est un sensitif des « plus délicats et un merveilleux ouvrier de la langue. »

Avant l'ouvrage de la langue, il y a le procédé du conteur qu'il faut voir. Cette école est essentiellement descriptive, non pas comme les classiques appliquant le *ponere totum* d'Horace, mais avec de minutieuses, d'interminables énumérations de traits physiques, des empâtements de couleurs crues et des accumulations de détails matériels — « les détails sont la vermine des grands ouvrages », disait Voltaire. — Et c'est dans l'ordre : on analyse des sentiments, mais on rapporte des documents, on dissèque des cadavres, on décrit des plaies, on peint les choses, on étale la bête dans l'homme. Ce procédé, quand il est naïf, est l'enfance de l'art; quand il est voulu, la critique y voit du matérialisme. Or, si le matérialisme scientifique a sa raison d'être comme le doute méthodique, le matérialisme artistique est un non-sens.

Digitized by Google

Prenez l'art qui s'y prêterait le plus : la sculpture, réduisez-la au moulage le plus habile, le plus parfait, le mieux pris sur le vrai, comme on saisit en Italie des lézards vivants dans de la poix, il n'y manquera rien — rien que l'art lui-même.

L'enfant aussi ne voit rien au delà. Il doit briser ses hochets pour en chercher « les dessous ». Il prête bien aux objets un semblant d'âme, — nouveau point de ressemblance avec les descriptions modernes, — mais il ne voit pas plus d'âme dans les êtres que dans les choses. L'art primitif est plein de ces sortes de descriptions. Les épopées naïves, les *Chansons de Gestes* en débordent : c'étaient des objets de guerre alors, ou des richesses, présents ou butins, et cela n'en finissait pas. Aujourd'hui ce sont des serres, des halles, des étoffes, que sais-je? Et les portraits sont de même; il en est tel — les truands de la croisade, par exemple, dans *la Chanson d'Antioche* — qui ferait envie à nos coloristes les plus modernes. Je rajeunis la langue et surtout j'abrège :

Là vous eussiez pu voir tant d'vieux draps rapiécés
Et tant de longues barbes, de crânes hérissés,
Tant d'échines tordues et de ventres enflés,
Et tant de jambes torses et de pieds bistournés,
Tant de genoux rôtis et de chaussons crevés.
. . . . . .
Ils ont sacs à leur cou, sont de cordes serrés,
Ils ont les côtes nues et la panse pelée,
Et les genoux rôtis et les plantes crevées.

La comparaison est d'une entière exactitude. Chaque fois que le public change, que des couches nombreuses de lecteurs entrent au marché, les lettres se transforment, on remet l'art au creuset, au chaos, pour le mettre au goût des consommateurs et c'est rentrer par bien des points dans les procédés des époques primitives. Sacrifier aux masses, on le fait d'abord et trop souvent en sacrifiant l'observation, la pensée, l'âme de l'art et la pureté de la langue :

Digitized by Google

œuvres de métier. Y sacrifier en artistes est le but suprême ; on l'essaye bientôt vigoureusement. M. Brunetière le constate, mais il n'a peut-être pas assez compris la situation. Que d'écrivains depuis Frédéric Soulié et George Sand se sont récriés contre les conditions de la vente moderne !

Flaubert a commencé à vouloir mettre un ordre nouveau dans les descriptions, dont les romantiques — Théophile Gautier surtout — avaient « impitoyablement abusé » et il l'a fait avec « de rares qualités » que M. Brunetière analyse. Mais, il ne le trouve pas si révolutionnaire qu'on veut le dire. Évidemment. Les choses de ce monde ne vont pas aussi simplement. Rien ne procède à ce point par table rase et par coups décisifs. Les révolutions mêmes, parfois nécessaires comme le droit, ne sont au fond que des évolutions coupées de voies de fait. Nous verrons les deux auteurs se rapprocher encore bien des fois, après des oppositions en apparence aussi radicales.

Une autre supériorité que M. Brunetière attribue au naturalisme anglais, auquel il rattache en France M. Alphonse Daudet, est peut-être la plus grande condition de l'art du roman. Le principe même de l'observation y est en cause. Pour observer la nature, il faut en respecter les lois ; mais pour comprendre l'homme, il faut l'aimer. Si l'écrivain part d'un mépris préconçu de ses semblables, d'une vieille haine qui aspire à se délecter en peignant les hommes, d'une « irritation sourde contre la bêtise humaine et les vertus bourgeoises », d'un besoin de mettre au pilori ou de tourner au grotesque une classe, une catégorie, une institution, toute son observation est faussée ; il ne voit rien qu'à travers sa passion qui lui ferme l'esprit ou son dédain qui lui sèche le cœur. L'impartialité radicale, l'impassibilité complète, l'impersonnalité absolue, en les supposant possibles à l'homme, n'y suffiraient point. L'art exige quelque chose de plus intime que le plus sûr scalpel, de plus sereinement humain que de prétendues supériorités qui s'enflent ou des exactitudes qui tranchent. Pour créer des êtres, il faut qu'il y ait communauté morale de vie entre l'écrivain et les types qu'il

Digitized by Google

observe et les représentations qu'il en donne. C'est ainsi qu'on acquiert — et non autrement — l'initiation à la complexité des caractères. Une sympathie naturelle, juste, clémente, pour des gens qui ont des travers ou qui nous ont fait souffrir, mais qui sont des êtres vivants, aimants, souffrants — nos semblables à si peu de chose près — voilà ce qu'il faut posséder. L'amour qu'on prend pour tout ce qui vit avec nous et « qu'on aime parce qu'on le connaît », dit G. Eliot, même les choses, même les bêtes, même les bourgeois, ce sentiment est plus humain, plus clairvoyant, plus vrai, plus fécond que tous les dédains de maîtres qui prétendent à « la souveraineté des lettres », que toutes les boutades de grands esprits aigris, toutes les vindictes d'un absolu étroit ou tous les coups de pistolet tirés en l'air pour pousser à la vente. Même sous l'humour de la mise en scène, sous l'esprit des portraits et le sarcasme des répliques, on sent, dans les romans anglais, cette bienveillance plus forte que la haine, plus humaine que l'orgueil. « De tous ses personnages, dit M. Brunetière, les uns presque ridicules, les autres franchement odieux, il n'en est pas un à qui M. Daudet ne prenne quelque part intérêt. » Une profonde sympathie, de l'intelligence et du cœur, même pour des êtres « monotones ou vulgaires » est, selon son expression, « l'âme de ce naturalisme ».

Le faux naturalisme ne veut point d'âme.

Ce principe, qui est de bonne philosophie pratique et de large morale, est tout d'abord contraire à la théorie qu'on résume en un mot suprême, un grand mot dont il ne faut pas abuser : l'art. Non pas l'art, humain avant tout, l'art fait par l'artiste, qui n'est qu'un homme, rien qu'un homme, et fait pour les hommes ; mais l'art fait pour l'artiste qui considère la vie entière comme créée pour lui, pour lui fournir des moyens de créer à son tour : vile matière à expérience, où lui, un dieu, supérieur et planant, « n'aperçoit, selon l'expression de Flaubert, que ce qui peut profiter à sa consommation personnelle ». — « Qu'est-ce qu'aimer l'art sans aimer l'homme ? » Cette parole de M. Brunetière est grande.

Digitized by Google

Ce principe touche de près à la morale. Certes, la chasteté du beau, du vrai, du nu est un des plus nobles effets de l'art, et la sculpture antique fût-elle seule à nous l'apprendre, on n'en pourrait plus douter. Lorsque M. Zola caractérise le sadisme un procédé qui « enlève une femme à la réalité pour la mettre dans un cauchemar charnel et sanglant », lorsqu'il exige « beaucoup de talent — le tact en ceci est la condition du talent — pour peindre la vérité sans tomber dans l'ignoble », lorsqu'il blâme les efforts de M. Richepin « pour s'encanailler » et qu'il écrit : « Quand on peint le peuple, il faut surtout de la bonhomie », il n'aurait qu'une conséquence à déduire pour réprouver partout, comme le fait son critique, ce qu'il appelle lui-même « la note crue qui n'est pas toujours la note vraie » et « l'audace qu'on prend trop souvent pour la vérité ».

Mais la morale doit être vue de plus haut. « C'est du côté de l'artiste qu'il faut la prendre et mesurer, dit M. Brunetière, ce qu'il a personnellement de sens moral, c'est-à-dire d'intelligence du rôle de la moralité dans la vie humaine. » Cela nous ramène encore à la qualité de l'observation. Si l'écrivain ne profite « pour sa consommation personnelle » que du physique des choses, des grossièretés de la vie, de la bête dans l'homme et non de l'homme tout entier, s'il a « le goût des plaies humaines, » ce procédé qui sert un parti pris de dénigrement et de mépris, en arrive à un sens moral aussi faux que le scepticisme, aussi grossier que les masses qui s'y laissent prendre.

M. Zola est un moraliste : « Tirer du réel les leçons qu'il contient ; — la leçon qu'apportent forcément avec elles les œuvres de vérité » — il aime à parler ainsi. Mais — on va s'étonner — je le trouve trop moralisateur. Sa haine du mal éclate trop souvent et trop fort. « Vivre, vivre indigné, enragé contre la médiocrité universelle ! » dit-il de lui et il n'y fait point patte de velours. Ce qu'il hait, il l'exécute ; ce qu'il condamne, il l'abat ; ce qu'il trouve médiocre ou dangereux, il ne l'égratigne point, il le met en pièces. C'est de la bonhomie, mais une bonhomie d'enragé qui ne prend pas

Digitized by Google

le temps de réfléchir, ou d'inquisiteur vengeant le ciel. Coupeau, le bon Coupeau expire en d'effroyables convulsions, et l'auteur sans pitié triomphe. Renée, victime presque enfant d'un crime, jouet tout le reste de sa vie d'un misérable, se voit, à la fin de *la Curée*, réduite à si peu que le père et le fils, après l'inceste, ne daignent pas même se brouiller un instant pour elle, et voilà les bonnes mœurs vengées par les tortures que le romancier inflige à une femme. Nana elle-même, jetée au ruisseau par l'ivrognerie paternelle, hochet inconscient après tout des vices du temps, devient un tas d'horreurs; l'affreuse épidémie, qui frappe aussi bien les vierges et les mères, contre elle, devient, aux mains de l'auteur-bourreau, le Dieu-machiniste de la vindicte sociale, et la morale est satisfaite, comme elle l'est par l'horrible autodafé de l'abbé qui marchait *à la conquête de Plassans*, comme elle l'est contre l'héroïne d'*une Page d'amour* : « Ils ne s'étaient jamais si peu aimés ! » Mot profond s'il n'était amené par tant de contradictions, mot cruel contre une femme qui aime noblement et se dévoue en trahissant tout son caractère.

« Vérité absolue! » — c'est encore un mot de M. Zola — justice radicale! L'auteur ne s'est pas mis à la place de ses personnages, ne s'est pas demandé comment il les jugerait s'il avait vécu dans leur intimité, s'ils étaient ses amis, sa sœur, sa fille. La charité manque et avec elle la vraie morale humaine. « Il faut aimer la vérité », a-t-il dit. Cela n'est pas tout. Qu'est-ce qu'aimer la vérité sans aimer l'homme ?

M. Zola sait cela. « Ce livre était trempé de pitié et de tendresse », dit-il de *l'Assommoir*.

Il faut plus de pitié, en effet, et plus de tendresse, donc plus de philosophe pratique, pour faire la part des responsabilités humaines. Le moralisme outré des dénouements nous ramène au talion ou à la loi de Lynch. L'effet que produisent ces péripéties vengeresses, comme la mort de Nana, est le même que celui qui fait que la conscience des foules respire, satisfaite, en voyant, sur un échafaud, tomber une tête, ou dans un mélodrame un fratricide arrêter les résultats d'une trahison. Il blesse les penseurs et les critiques, les esprits élevés

Digitized by Google

et les cœurs délicats, mais il rapproche l'auteur de son temps où tout est à refaire par les masses qui règnent et pour les masses qui lisent. Le critique doit en faire son deuil : nous sommes en pleine naissance d'une démocratie.

Cela nous conduit à voir si M. Zola fait de l'art populaire. M. Brunetière pense que la langue française « ne va pas directement au peuple ». — « Si, par hasard, dit-il, nous voulons la faire populaire, nous la faisons presque immanquablement grossière, déclamatoire, incorrecte. » M. Zola, de son côté, dit à M. Richepin que ses gueux sont « des gueux de Callot, non des gueux contemporains » et qu'il n'est guère bon « qu'à effrayer les bourgeois avec ses crudités inutiles. » Mais ni l'un ni l'autre n'abordent le problème : comment donner à la démocratie, non pas seulement une langue, mais aussi un art qui, sans être grossiers, aillent directement au peuple?

J'ai rapporté dans un congrès littéraire une petite expérience personnelle. Quand je revins en Belgique, je me logeai dans une rue assez écartée. Un homme y scandalisait tout le quartier par les brutalités de l'ivrognerie. Amené à employer sa femme, j'en arrivai à lui offrir des livres pour son mari, et je commençai par *Robinson*. Chaque jour qu'il lisait, il ne s'enivrait pas. On jouait alors l'*Assommoir* à Bruxelles. J'aurais préféré lui faire voir le drame. S'il lisait le livre, il y mettrait tout un mois à se complaire sans doute dans les scènes populaires avant d'arriver à la leçon, tandis qu'il ne sortirait pas du théâtre sans l'avoir reçue tout entière. J'avais d'ailleurs interrogé des partisans du naturalisme : « Ce roman est-il de l'art populaire ? » Invariablement, on m'avait répondu : « Pour cela, non ! » Un jour, après une scène plus terrible que les autres, je ne crus plus pouvoir attendre : « Campons-lui l'*Assommoir !* » Il lut le livre auprès de sa femme alitée, dans la cave qui leur servait de logis. Il éclatait tantôt en rires, tantôt en cris, bientôt en larmes. Quand il eut fini, n'osant s'adresser à moi, il vint demander à voir ma femme : « Vous m'avez donné une forte leçon, lui dit-il, je ne boirai plus. » Il était tremblant et

Digitized by Google

superbe. « Je ne croyais pas, dit-il plus tard, qu'on pouvait écrire ainsi, dans des livres que tout le monde lit, des histoires d'ouvriers. » Il se sentait honoré, relevé de ce que l'art s'abaissât, comme on dit quelquefois encore, à un genre pareil.

Il tint parole. Pendant six mois, nous vîmes cet homme lutter, se dominer, fléchir, se relever, résister, vaincre en somme, vaincre malgré ses habitudes, malgré son entourage, malgré des journées où il devait tendre à la glu pour ses enfants ou se nourir de champignons dans le bois.

Ainsi, au moins pour ce cas spécial, on ne peut pas dire avec le critique : « A qui M. Zola pourrait-il faire croire que le *delirium tremens* de Coupeau détournera de son verre un seul ivrogne ? »

M. Brunetière ajoute : « Ou que la petite vérole de Nana balancera jamais dans les rêves de la malheureuse jeune fille toutes les séductions, etc. » Ici le critique pourrait bien avoir plus raison, car la maladie dont meurt Nana n'est pas une conséquence inévitable de ses vices. M. Zola a reculé devant leurs suites naturelles. M. Marius Topin l'a reproché avec moins de motifs à l'auteur de *Madame Bovary*.

La question que l'*Assommoir* plaide devant la bourgeoisie est autre. Le romancier semble dire : « Un honnête ouvrier, qui aime sa femme et sa fille, ne peut tomber d'un toit, s'il ne se tue du coup, sans se perdre et avec lui sa femme Gervaise et sa fille Nana, par l'unique raison qu'il ne peut passer sa longue convalescence ailleurs que dans un milieu malsain. » S'il est vrai que nous vivions dans une société dont une partie veut jouir de son luxe en laissant croupir en bas le vice et la misère, sans s'inquiéter des perturbations sociales qu'ils couvent : après nous le déluge ! que peut-on faire de plus utile, quand on sait que les plaies viennent autant des institutions sociales que des faiblesses humaines et que la guérison appartient au devoir collectif non moins qu'à l'effort personnel, que de saisir les classes dirigeantes de ces problèmes, dans un temps où la démocratie monte? Pour peu qu'elles soient prudentes, elles aviseront.

Digitized by Google

Ne serait-ce pas là deux caractères qu'on pourrait regarder comme convenant à l'art populaire : plaider l'intérêt des masses vis-à-vis de la société et agir sur le peuple?

Reste à savoir si la leçon est présentée selon les conditions artistiques, qui exigent le choix dans les détails, le tact dans les mots. Mais, en cela encore, ce livre est de notre époque, tourmentée et fiévreuse; corrompue ici, brutale ailleurs, curieuse partout. Il répond bien à ce public multiple, qui n'est pas borné à la France : les demi-lettrés blasés, avides de nouveau, de brillant, de scandale, et peu soucieux des nécessités morales de l'art; et les masses ignorantes, curieuses de satisfactions de leur sens moral grossier. Pour l'aristocratie raffinée du XVIII^e^ siècle, les contes philosophiques s'assaisonnaient de gauloiserie. Notre démocratie au berceau a donné 97 éditions à l'*Assommoir*, 100 à *Nana*. « Ne craignez-vous pas, dit l'esprit délicat de M. Brunetière, que, si l'on regarde en quel temps nous vivons, ce soit surtout à ses défauts qu'il doive ses succès? » Certainement, semble riposter M. Zola. « Dans notre effroyable charivari contemporain, j'ai réussi à me faire écouter. » Il n'y a que le génie qui se fasse écouter par une puissance supérieure aux défauts du temps et au goût des masses. Mais qu'ai-je besoin de me mettre en frais? M. Zola suffit encore : « Il est bien ridicule, en effet, dit-il, de vouloir que l'intelligence règne. Des délicats se sont mis à l'écart et goûtent une volupté particulière à se savoir très intelligents et très ignorés. La théorie est que la seule médiocrité est populaire. » — Pardon! sauf le génie. Mais M. Zola le dit aussitôt: « Eh bien, cela me gonfle le cœur de tristesse et de honte! Je crois à la force du génie, je voudrais le voir triompher en tout. »

M. Brunetière semble tenir à accorder au génie moderne tout ce qu'il croit devoir refuser à celui qui s'appelle « le greffier » du naturalisme. J'ai déjà noté qu'il reconnaît à cette école le mérite d'avoir introduit parmi le public le goût d'un style plus robuste et plus sain. J'ajoute qu'il place la littérature française au-dessus des autres pour « les beautés de l'exécution ». Mais du haut de cette jus-

Digitized by Google

tice rendue, quels réquisitoires ne lance-t-il pas contre tout ce qui sort de la vérité du ton, de la justesse des mots, de l'agencement des idées, de « l'honnête clarté de la langue française » ! Il ne ménage pas plus Flaubert que M. Zola, ni son romancier de prédilection, M. Daudet, que M. de Goncourt, sa bête noire du « faux naturalisme ». On croirait à peine, si l'on n'en connaissait mille exemples, que des écrivains se livrent à tant d'aberrations de forme, et l'on se demande ce qu'il restera du français s'il ne rejette, comme des ulcères ou comme un maquillage, « ces recherches d'épithètes, ces prétentions picturales et musicales, ces renversements de tournures », pour employer des mots de M. Zola.

Cette sorte de critique est forcée à se borner. Rien ne serait plus fastidieux ou plus scabreux qu'une série de citations pareilles. Depuis que, dans le feuilleton du *Voltaire* du 25 mai 1880 — je donne la date pour le cas où il y aurait un droit de priorité à réclamer, — M. Zola, à propos d'un poème « d'une grande poussée charnelle », a dit de M. Guy de Maupassant : « C'est un mâle ! » et qu'il a ajouté, dans le *Figaro*, que M. Huysmans doit son tempérament de « grand coloriste » qui peint « la bête dans l'homme » à son « origine hollandaise », il semble qu'on se soit fait de ces paroles du feuilletoniste un mot d'ordre de colorations brutales et un principe d'art. « L'animalité » est portée à un excès qui a valu à M. Richepin trente jours de prison. A chaque volume nouveau, le coloris se chauffe à blanc, le galimatias se double, l'obscénité se triple. On oublie ou on ignore que les maîtres hollandais étaient bien plus des naïfs que des brutes, portaient dans l'art une bonhomie naturelle à peindre les petits, et non un plaisir dépravé à étaler la bête. La « grosse matérialité », la « poussée charnelle » qu'on leur emprunte, se démène, se convulsionne en des affectations sans tempérament et sans vérité, en des détails canailles qui sont plaqués là pour spéculer sur l'effet, — j'emploie toujours les expressions de M. Zola, — en des vers sans âme et sans rythme, en des proses sans analyse ni pudeur, et chaque fois le brevet se renouvelle : *Habemus papam virum !*

Digitized by Google

M. Rollinat est le dernier venu dans cette nymphomanie littéraire. Un de nos plus puissants critiques, que nul ne suspectera d'avoir écrit pour me fournir des arguments, le qualifie de « Manfred de cabinet particulier », et après avoir rendu justice à de petites pièces réussies, qui « malheureusement n'ont pas un caractère tout à fait personnel », il ajoute : « Et quel charabia pour le reste ! Au fond, que d'innocence et d'inexpérience ! Comme cela sent le bohême qui croit être arrivé au fin fond de la science humaine et avoir pénétré les les derniers mystères de la vie, pour avoir ramassé les conversations des brasseries et avoir traîné sa jeunesse dans les alcôves des maisons meublées ! Seulement, je le demande, que vient faire la poésie dans tout cela ? Il n'y a pas, dans ce volume, une larme vraie, un enthousiasme sincère, une colère sentie. Il n'y a qu'un artiste en paroles, etc. » (*L'Art moderne.*)

Et quel artiste ? Deux choses le caractérisent : des jeux de forme remontant à Ronsard et des grossièretés rivalisant avec Rabelais. Mais Ronsard forgeait le rythme français, et Rabelais, sous le cynisme du temps, mettait la moelle d'une philosophie éternelle. Ici, rien de cela. Ce ne sont que vilanelles, rondeaux, ballades, chants royaux, etc., vrais bouts-rimés trop faciles aujourd'hui. Rarement une idée, parfois quelque grâce, le plus souvent les recherches et les obscurités de la mièvrerie :

> Et le ciel resourit à l'eau qui remiroite.

Voilà un paysage.

> Zéphyrs bleus charriant les parfums de ton cœur.

Comprenez : des regards. Et si vous voulez sentir l'effet produit par la beauté, écoutez le poète :

> Quand tu m'es apparue en rêve, comme un ange,
> Devant mes yeux chagrins l'arc-en-ciel a brillé
> Bleu, rouge, indigo, vert, violet, jaune, orange.

On ne dira pas que « l'ange » ne lui en fait pas voir de toutes les couleurs.

Enfin, une recherche de grossièretés et de crudités em-

Digitized by Google

pruntées à la mort et à l'*amour*. Rendons cette justice à l'auteur, qui semble y tenir. Telle pièce, qu'il est inutile de nommer, est bien la plus obscène qu'ait produite au grand jour la poésie française.

En présence de pareilles « innocences », il faudrait remonter aux premiers éléments, et, dût-on être taxé de pédantisme, rappeler les écrivains à des études faites ailleurs que dans les brasseries. Le droit éternel de frapper la langue au coin de l'époque : *presente nota*, autorise-t-il, par exemple, tant de charabia, sous prétexte de rajeunir, de renforcer, d'*artialiser* la forme? Et croit-on que c'est avec des « fardeurs rouges » (M. Daudet), des « traîne-cul-les-houssettes » (M. Richepin), des « carnes » qui « fétident » (M. Huysmans), qu'on arrivera à « naturaliser l'art », comme dit Montaigne, ou à mettre « de l'humanité sur ses jambes », pour parler comme M. de Goncourt? Que le lecteur regarde de près ce qu'on veut lui faire prendre pour des lanternes : ôtez-en le mot à effet, grossier ou obscène, mettez à sa place le mot propre dans l'un ou l'autre sens, et le ballon crève, il ne reste que des banalités. Tout ce qu'on pique de brillant sur ce style gâte l'idée si elle existe, ou le plus souvent en cache le vide; bric-à-brac vain, puéril, impertinent, comme on disait au XVIII^e^ siècle, comme dit M. Brunetière. Il faut ne se douter de rien — d'aucune condition de l'art d'écrire, — ne douter de rien — ni de soi, ni de sa « coterie d'admiration mutuelle » — pour donner ce clinquant pour des idées et ces phrases pour du style : « Voici venir le buffle! le buffle des buffles!... Lui seul est un buffle, tous les autres ne sont que des bœufs! Voici venir le buffle des buffles! le buffle! » dit Henri Heine.

M. Zola a relevé plus d'une fois ces écarts, qu'il taxe de romantisme, ce qui est pour lui la réprobation suprême. Mais M. Zola n'est déjà plus dans le courant : après l'Hugolâtrie, voici la Zolâtrie qu'on dénonce, et ceux qui doivent le plus au maître sont les plus ardents à s'en affranchir.

Chateaubriand avait blâmé, dans la première manière de Bossuet, des afféteries de langue; mais, se rappelant ses « effluences », ses « vastitudes », etc., il dit dans ses *Mémoires* : « J'ai peur d'avoir été le premier coupable. Nova-

Digitized by Google

teur-né, j'ai peut-être communiqué aux générations nouvelles la maladie dont j'étais atteint. Épouvanté, j'ai beau crier à mes enfants : « N'oubliez pas le français ! » ils me répondent, comme le Limousin à Pantagruel, « qu'ils viennent de l'alme et inclyte académie que l'on vocite Lutèce ».

M. Zola n'a peur encore que d'être infecté de romantisme. Mais, s'il était amené à reprendre sa plume de combat pour rappeler les naturalistes au naturel du langage, « à la grandeur simple du génie national », comme il dit, dès son premier : « N'oubliez pas le français! », on lui répondrait en bigorne :

> Et si tezig tient à sa boule,
> Fonce ta largue et qu'elle esboule
> Sans limace nous cambrouser.
>
> (J. RICHEPIN, *les Gueux.*)

Allez donc répéter à des « artistes » qu'on a encouragés aux poussées charnelles ou charnues : « Ne spéculez pas sur l'infamie humaine! » Ils répondront à M. Zola ce que lui-même a dit de Sainte-Beuve : « Le féminin qui sommeille en lui se réveille à la moindre brutalité, à un excès de puissance, à une crudité qui le blesse. Et il ne peut pardonner ces emportements des mâles. »

A ce compte, serait-ce M. Brunetière qui aurait le dernier mot quand il suppose que le roman idéaliste pourrait bien renaître du faux naturalisme? Mais M. Zola lui céderait-il aussi bénévolement le terrain? Voyons.

Déjà, ils sont d'accord sur M. Alph. Daudet, et M. Zola parle encore pour deux lorsqu'il dit que l'auteur des *Rois en exil* « apporte le document exact et y ajoute une flamme personnelle ». Mais nous ne pouvons nous en tenir là. Cherchons quelque chose de plus général.

M. Brunetière vient de faire une analyse très ingénieuse des conditions d'époque, de maturité de langue et de genre où peut se produire l'équilibre classique, et l'on peut en inférer que, présentement, après les diverses transformations de l'observation et du style, après la mise en relief à part de chaque qualité, l'une après l'autre, il se pourrait que le roman naturaliste fût en mesure d'arriver, de ces audaces, à l'har-

Digitized by Google

monie, qui serait son classicisme. Les révolutions vont vite de nos jours; les retours aux naïvetés descriptives, au moralisme brutal, au chaos du langage, ne dureraient que le temps de gagner les foules à un art plus moderne. « Un État solide doit sortir de toute insurrection, sous peine d'effondrement final », dit M. Zola. Mais quel sera cet État solide? Lui-même, devançant d'un an son critique, va nous l'indiquer. Et ce ne sera pas accidentellement, au hasard du moment qui passe et de la plume qui court. Les circonstances pour lui étaient solennelles : après seize ans de journalisme, il déposait sa plume de critique littéraire. Se trouvant, au septième recueil de ses articles, à 41 ans, le même qu'au premier, à 25 ans, il atteste sa foi et sa bonne foi, — M. Brunetière a dit aussi : « Il a la force, et quoi qu'on ait insinué, je crois qu'il a la foi. » — Alors, il prononce sur lui-même son dernier mot, résumant seize années de réflexion et de lutte :

« On le verra enfin, dit-il, obéir à l'impulsion du siècle, « partir de l'insurrection romantique pour arriver au mouve- « ment naturaliste, à un désir d'ordre et de paix dans les « lettres, à une nouvelle période classique, retrouvant, sur le « terrain plus solide des sciences, la grandeur simple du « génie national. »

Ces paroles sont grandes. Ce serait, en effet, le succès définitif, l'apogée brillante, la grandeur réelle du roman. Ce serait la gloire de la littérature française moderne. Prononcées au moment où l'école se jette dans des écarts qui feraient croire, avec M. Brunetière, à une gageure, ou qui font penser à la parodie, ces paroles prennent un à-propos d'une haute portée.

Le nouveau roman de M. Zola, *Au Bonheur des dames*, y correspond-il et peut-on y voir un pas vers cette évolution classique du roman expérimental? A en juger par un mot assez dédaigneux, M. Brunetière ne le penserait pas. Certes, le romancier n'a pas abandonné ses procédés : — ni les accumulations de détails matériels; ici, ce sont des étoffes,

Et je me sauve à peine à travers le satin.

Digitized by Google

— ni la préoccupation obstinée, une sorte de complaisance de casuiste dans les détails de « lubricité troublante », — ni sa manière de traiter la forme, que les maîtres ne remuent qu'avec le frémissement du respect, que lui brasse à grand renfort de parti pris; jadis les buées, aujourd'hui des coups de toute sorte : coup de tête ou de foudre, coup de génie, de fouet ou de mâchoire (commercial), coups de pluie ou de soleil, de fièvre ou de lumière, de fortune, de panique ou de vent, coup de cœur, coup de folie, de terreur, de passion, de tendresse : et « la flamme croissante d'un coup de désir », et « le désordre d'un coup de désir », — ni la naïveté à employer des ficelles, — enfin, tout ce qui va directement à la masse, intéressant les lecteurs à des choses qu'ils ont assez vues, à un sujet qu'ils devinent assez pour désirer en connaître davantage, — choses plus faciles à observer, à détailler, que le moindre repli d'un cœur ou la simple nuance morale d'un caractère. Mais sous la vieille manière, on sent une tendance à la simplicité dans l'invention et le style, à la netteté dans les moyens, à l'honnêteté dans l'intérêt. On pourra dire que l'auteur n'est arrivé à l'honnêteté que par des invraisemblances. Lui, qui se raille si justement des courtisanes auxquelles l'amour refait une virginité, que fait-il de ce Mouret qui, dans *Pot-Bouille*, exploitait la promiscuïté d'adultère à tous les étages bourgeois, et que son veuvage n'a pas changé? Il le frappe d'un coup de folie romantique pour une de ses vendeuses. L'héroïne aussi, en qui l'auteur représente « l'unique charme de la douceur », n'arrive guère au type vivant; ses mots manquent de caractère et de tact, ses actions s'expliquent mal dans ce milieu. Entre l'innocence qui, au premier éveil, se réfugie dans l'honneur, et une rouerie de paysanne voulant le mariage, l'auteur se débat sans cesse, est obligé de s'expliquer, de protester qu'il n'y a là ni vertu ni intrigue, doit recourir à un mélange de trouble et de force, à une sorte « d'obstination de vierge bien portante », pour éviter le moindre oubli qui ferait de Denise un type d'idéaliste ou une « coureuse de mari ». Il est curieux de voir quels efforts il fait pour rester dans son procédé de détails physiques. Il va jusqu'à prêter à l'héroïne des idées socialistes « du vingtième

Digitized by Google

siècle » et il en arrive à dire : « L'amant — qu'elle aimait — lui faisait peur, cette peur folle qui blêmit la femme à l'approche... » Il eût été extraordinaire que l'ami de M. Guy de Maupassant ne revînt pas encore à nous parler du mâle.

Néanmoins, malgré tout, la tendance est visible ; l'art se dégage ; les descriptions se mêlent à la mise en scène des types, dans « une alternance et comme un dialogue des éléments de l'action entre eux », ce que M. Brunetière admire dans Flaubert. L'étude psychologique d'une nature honnête — encore physiquement honnête, car M. Zola ne peut sortir si vite de sa physiologie — mais enfin d'une nature honnête, domine le reste, concentre, absorbe l'intérêt, l'unique intérêt de l'œuvre. Tout dénote ce que l'auteur appelle « un besoin d'ordre et de paix dans les lettres », un effort vers un art plus serein, moins brutal, plus dégagé des « crudités inutiles ».

Le moment est bon, on le voit, et il y a lieu de se hâter pour répudier le maître ; car il est douteux que ses élèves — ses émules aujourd'hui — le suivent dans sa marche vers un art bien autrement difficile que leurs imitations poussées à l'excès, un art qui exige autant de tact que d'étude, autant d'amour de tout ce qui est dans la nature et dans l'homme que d'observation des aspects extérieurs et des mouvements intimes.

En attendant, M. Brunetière n'aurait pu donner de meilleure conclusion à son livre que ces paroles de la préface d'*Une campagne*. Ç'eût été de bonne « conjuration fraternelle » ou de bonne guerre. Je n'ai ici à concilier ni à conseiller les deux parties. C'est aux lecteurs que je m'adresse ; mon but unique est de dégager pour eux quelques idées qui puissent leur servir de guide dans le chaos des lectures modernes. La querelle n'est pas près de finir. Mais quand ces deux écrivains sont d'accord, on peut, sans crainte de s'égarer, prendre parti avec M. Brunetière pour « l'honnête clarté de la langue française » et avec M. Zola pour « la grandeur simple du génie de la France ».

CH. POTVIN.

Digitized by Google

UNE RÉPÉTITION GÉNÉRALE.

I

On végétait au théâtre ***. Au mois d'octobre 1869, les recettes atteignaient rarement 150 francs. La direction ne savait à quel auteur se vouer. Les nouveautés, coulées dans le moule banal, tombaient après sept ou huit représentations qui avaient laissé le public indifférent ou railleur. Les pièces connues n'attiraient personne, aucun artiste de la troupe ne possédant ces qualités d'énergie ou de grâce qui galvanisent les spectateurs les plus froids. Et rien à l'horizon! Les journaux de Paris se plaignaient de la disette dramatique et faisaient appel aux triomphateurs du passé, sans arriver à leur faire perdre leur silence olympien.

Pas une opérette licencieuse à servir aux gourmets! Quelle situation! Pas une comédie épicée, exhibant des mœurs « impériales », pleine d'un esprit caustique, et mêlée, au lieu de couplets, de cynisme gauloisement exprimé! Pas un gros drame où la vertu torturée reçoit sa récompense au cinquième acte, après de telles péripéties que les bons bourgeois se disent, en sortant du théâtre: « Quelle bonne soirée! J'én suis malade. Je reviendrai voir ça... »

Rien! Rien! Rien!

Par un jour pluvieux, vers midi, le directeur venait de passer au bureau de location, pour ne rien changer à ses habitudes. Il y avait une stalle louée. « Un amateur de pro-

Digitized by Google

vince ! » se dit-il. Il monta lentement à son cabinet, comme écrasé par une sorte de fatalité, s'assit, posa son menton sur sa main, son coude sur le bureau, et se laissa aller à de sombres pensées.

« Quel métier ! Et toujours sur la brèche ! Et des engagements signés !... Ça leur est bien égal, *à eux*, que je perde cent ou deux cents francs par jour : au bout du mois, ils passent à la caisse... Le tonneau des Danaïdes. Comme j'ai envie de planter tout là et de m'en aller cultiver des carottes à la campagne ! A-t-on jamais vu aussi des auteurs qui ne travaillent pas ! Ah ! que ne suis-je épicier ou agent de change, pour vendre du poivre additionné de poussière ou des actions sans valeur !... »

Il se leva, toucha distraitement aux choses, alla tambouriner nerveusement sur les vitres d'une croisée ouvrant sur une cour sombre, revint vers son fauteuil, près duquel il se tint debout, une main appuyée au bureau, dans la pose qu'il eût peut-être prise s'il s'était fait photographier. Puis, brusquement, se mit à se promener de long en large, les mains s'agitant sur son dos, à la façon de l'empereur corse, et en monologuant avec conviction.

Une demi-heure se passa ainsi ; il venait de prendre sa canne et allait partir, quand on frappa à la porte.

« Entrez ! »

C'était l'employé du bureau de location.

« Quelqu'un demande à parler à monsieur le directeur.

— Qui ?

— Ne connais pas...

— Bon ! Qu'il entre !... »

Et M. le directeur fit un moulinet avec sa canne, comme pour dire : « Gare là-dessous ! Je suis d'une humeur massacrante. »

Le visiteur entrait.

« Monsieur le directeur du théâtre...

— Oui, monsieur.

— Pouvez-vous m'accorder une ou deux heures d'entretien, monsieur ?

Digitized by Google

— Deux heures !!... C'est selon... De quoi s'agit-il?

— De votre théâtre; de vos intérêts et des miens. Si vous avez quelque affaire pressante — je vois que vous alliez sortir — je reviendrai. Sinon, veuillez prendre la peine de vous asseoir. »

Il avança une chaise, puis une seconde. Machinalement, le directeur s'assit et le visiteur après lui. Ce début, sans l'étonner, le disposait bien.

« A qui ai-je l'honneur de parler?

— Peu importe ! Je suis personne. Je me nomme Pierre d'Esneux et je suis Liégeois, enfant trouvé. Vous voyez : cela ne vous dit rien. Vous êtes un homme intelligent, j'ai pris mes renseignements : je viens vous proposer une affaire.

— Quelle affaire?

— Une pièce qui fera de l'argent, et beaucoup.

— Ah ! bah ! et de qui?

— De moi !... »

Un sentiment d'ébahissement, qui se transforma rapidement en ironie, parut sur le visage du directeur, et, pendant le temps de silence qui se fit, il examina son interlocuteur à peu près comme s'il le soupçonnait de sortir d'une maison de santé.

C'était un jeune homme de taille moyenne, large d'épaules, la tête couverte de cheveux bruns bouclés, drus et courts ; il avait de beaux yeux bleus très vifs, un nez busqué, une grande bouche aux lèvres rouges. Ses mains non gantées, nerveuses, étaient courtes et son air laissait deviner la franchise, la résolution et l'abandon. Il fit bonne impression sur le directeur, qui se dit : « C'est quelque paysan naïf ! » Il posa ses deux mains sur ses genoux, et prit ainsi l'attitude du portrait de Bertin de Vaux, par Ingres ; puis il dit, d'un ton narquois, lentement :

« Vous avez donc fait un chef-d'œuvre?

— Non, répondit tout de suite Pierre d'Esneux, mais une pièce intéressante, mouvementée, avec des situations naturelles et des caractères que je n'ai pas été chercher tout

Digitized by Google

fabriqués à Paris. Ce sont des gens de mon petit coin que j'ai mis en scène, des bourgeois imparfaits et vivants comme vous et moi. Vous verrez, si vous voulez ; si vous ne voulez pas, tant pis pour vous, monsieur, et tant pis pour moi aussi, car je ne me présenterai que chez vous, où j'ai découvert les éléments dont j'ai besoin : une jeune fille pour laquelle on croirait que certain rôle de ma pièce a été écrit, et un amoureux jaloux et violent comme il m'en faut un.

— Durêtre !

— Justement.

— Et la jeune fille ?

— Mlle Aline Laoureux.

— Une méchante cabotine ! Elle n'est que jolie...

— Je proteste ! Elle a du talent, mais pas pour jouer les créatures des comédies qu'on vous envoie de Paris. Quand on lui donnera un rôle naturel, vous verrez ce qu'elle en fera. Je l'ai bien étudiée, je la connais mieux que vous, si vous permettez. D'ailleurs, vous verrez...

— Et les autres rôles ? Car vous avez plus de deux personnages...

— J'en ai sept. La distribution est faite. Vous avez ce qu'il me faut, sauf un acteur.

— Eh bien, alors ?...

— Ne vous tourmentez pas : celui-là, je l'ai...

— Ah !... Alors, vous avez ainsi tout arrangé avant de vous présenter ?

— Oui.

— Bien : c'est d'un homme pratique. Mais la pièce ! Il me semble que nous n'en parlons pas. Êtes-vous bien sûr que je la recevrai ?

— Si vous permettez que je vous la lise... »

Il prit dans sa poche un rouleau de papier.

« Combien d'actes ?

— Quatre... qui en valent cinq..

— Diable ! Nous en avons pour trois heures... »

Le directeur tira sa montre et fit un mouvement comme pour se lever. Pierre d'Esneux resta assis.

Digitized by Google

« Je vais vous faire une proposition, dit-il d'une voix un peu altérée, mais avec fermeté. Je vous lirai mon premier acte; et si, après cela, vous ne demandez pas vous-même que je continue, je perds cinq cents francs, que voici. C'est tout ce que je possède au monde... »

Le directeur fit un haut-le-corps.

« Rempochez ça, dit-il; va pour un acte. »

II

Pierre d'Esneux s'était levé pour aller se placer, debout, près de l'unique croisée qui éclairât le cabinet. Le directeur avait tourné sa chaise, et, après avoir appuyé ses deux mains sur sa canne, avait semblé dire : « Je vous écoute. » Sa curiosité s'était éveillée. Ce Pierre d'Esneux avait un air qui lui plaisait. Les jeunes gens qu'il voyait d'ordinaire ne lui ressemblaient aucunement ; et parmi les auteurs belges qui étaient venus lui présenter des pièces, aucun n'avait eu cette manière un peu vive de s'imposer.

L'auteur inconnu se mit à lire son premier acte, posément, avec des accents pénétrants qui eurent pour effet de forcer doublement l'attention de son auditeur. On pouvait suivre sur le visage de cet unique auditeur les sentiments que la lecture faisait naître en lui. Il avait des mouvements en avant, il tendait l'oreille, il fronçait les sourcils, ses mains serraient le pommeau de sa canne, il se redressait, il approuvait d'un clignement des paupières. Bientôt il parut absorbé ; il respirait à peine : on eût dit qu'il craignait que le bruit de son souffle ne fût une distraction pour le lecteur. L'acte lu, il se leva, inconsciemment. Pierre d'Esneux, laissant tomber sa main, le regarda, et jamais point d'interrogation n'eut cette expression.

« Continuez... continuez ! » dit le directeur.

Le manuscrit remonta jusqu'à la hauteur voulue et l'auteur reprit sa lecture.

Après chaque acte, le directeur disait vivement : « Allez donc ! Allez donc !... Ne perdez pas de temps !... Sacrebleu ...

Digitized by Google

J'espère que vous n'êtes pas fatigué... C'est très fort, très fort!... »

Quand la lecture fut terminée, le directeur, qui s'était levé depuis un moment avec une sorte de transport muet, s'écria : « C'est beau! beau! beau! Vous avez fait ça?

— J'ai fait ça, oui.

— Eh bien, c'est beau, voilà! C'est neuf!... »

Il était devenu nerveux ; ses mains tremblaient ; il alla à Pierre d'Esneux.

« Mais... il y a ce garde forestier... Je n'ai pas un acteur capable de jouer ce rôle. C'est trop neuf... Sacrebleu ! Je suis tout remué. J'en transpire. Qui jouera ce garde forestier?

— Moi, si vous voulez bien.

— Vous!... Mais... écoutez donc... Pourquoi pas? La tête y est; vous êtes un gaillard solide ..

— Assez, dit il en souriant.

— Un attrait de plus sur l'affiche... « L'auteur remplira le « rôle du garde forestier... » La pièce est reçue, monsieur, reçue sans correction. Votre littérature me déroute un peu ; vos scènes me semblent plus logiques que... scéniques — scéniques comme on l'entend. Il faudra voir ça aux répétitions. Ma foi ! oui, ce peut être un succès. Allons dîner ; nous causerons de l'affaire. J'ai les décors ; il ne faut pas de costumes : tout bénéfice net.

— Que nous partageons!

— Soit!

— Et... en un mot... pour terminer les négociations : aux répétitions, c'est moi qui règle tout...

— Ah!... Mais vous n'avez pas d'expérience.

— Qu'est-ce que cela fait? Vous, vous en avez trop. Si je fais des sottises, vous me corrigerez. Mais, en dernier appel, je serai le maître. C'est à prendre ou à laisser.

— Sacrebleu ! Je suis entraîné. Eh bien, ça va ! Et nous commencerons les répétitions dans les quarante-huit heures.»

Digitized by Google

III

Ils dînèrent ensemble dans un cabinet particulier, pour n'être pas dérangés. Le directeur était désorienté ; il eût bien voulu prendre un bain de scepticisme, se défendre contre l'impression reçue : il ne parvenait pas à retrouver son sang-froid. Il n'avait qu'à regarder cet auteur nouveau, qui venait de le vaincre, pour se sentir sous un charme. C'était bien la première fois de sa vie (et il avait le demi-siècle, dont vingt-cinq ans de vie théâtrale, sept ou huit de direction) qu'il rencontrait un pareil homme, sobre de gestes, éloquent sans phrases, dont les yeux pénétrants imposaient une confiance sans bornes. Le directeur le fit parler : il aimait sa voix pleine, vierge, que les abus de la vie n'avaient en aucune façon rouillée ; il restait ébahi devant l'ingénuité convaincue de ce garçon de vingt-huit ans au plus, qui démontrait son succès comme un inventeur explique les rouages d'un nouveau moteur qui doit bouleverser l'industrie, à son bénéfice : un phénomène forain, monstrueux, inexpliqué par la science, ne l'aurait pas autrement intéressé. Et ce qui l'étonnait en son for intérieur, c'est que sa confiance allait jusqu'à admettre sans restrictions le succès financier de la pièce de cet auteur inconnu ! A la fin du dîner, sa croyance extraordinaire avait encore grandi. En se levant de table pour aller au théâtre, il dit à d'Esneux :

« Si nous lisions demain matin !

— Je suis à votre disposition.

— Nous pourrions commencer les répétitions après-demain si les rôles étaient copiés.

— Ils le sont, par moi-même : cette copie m'a donné une dernière occasion de retoucher, de changer un mot expressif ou caractéristique, de nettoyer une phrase, d'ajouter un accent.

— Ah ! oui, dit le directeur : Cent fois sur le métier...

— Justement. Les vieux ont du bon, et Boileau n'est pas

Digitized by Google

le sot que disent les collégiens encore sous la domination du romantisme... »

Ils entrèrent au théâtre et allèrent droit aux coulisses, puis sur la scène. Le directeur mit son œil au trou du rideau.

« Voyez, dit-il en se retirant comme s'il avait reçu un coup d'épingle dans le cristallin, c'est l'aspect de la salle, tous les soirs, à cette heure-ci, et on lève le rideau dans dix minutes.

— Mais il y a bien soixante spectateurs, dit d'Esneux.

— Cent cinquante francs de recette au maximum !...

— Dans trois semaines, l'aspect sera tout autre, mon cher directeur ; et moi, à cette heure, je subirai de mortelles angoisses.

— Vous !...

— Pensez-vous que je ne sois point homme, et que j'aie un cœur de bronze? Je suis certain de mon œuvre, et j'ai foi dans son triomphe. Mais ça n'empêche... »

On sonnait ; le rideau allait être levé ; ils entrèrent dans les coulisses. Les acteurs et les actrices considéraient le compagnon de leur tyran avec une curiosité non dissimulée.

« Présentez-moi à M^lle^ Aline Laoureux et à M. Durêtre, s'il vous plaît, dit d'Esneux.

— Volontiers... »

Et tandis que le spectacle commençait, le directeur s'avança vers un jeune homme de petite taille, brun de peau, dont les yeux noirs avaient une expression à la fois inquiète et menaçante.

« Durêtre, dit le directeur, nous lisons demain matin une pièce inédite dont l'auteur est M. d'Esneux, qui vous y a réservé un rôle important. »

L'acteur s'inclina sans répondre.

« Important et difficile, dit d'Esneux ; la pièce pivote sur le caractère du personnage que vous représenterez, et dont vous tirerez grand parti, j'en suis persuadé.

— Je vous remercie de votre bonne opinion, monsieur, répondit Durêtre en s'inclinant avec froideur.

— Demain, à dix heures, à mon cabinet, » ajouta le direc-

Digitized by Google

teur en s'éloignant à la recherche de Mlle Laoureux. Ils la trouvèrent assise sur un tabouret de bois, derrière la toile de fond, l'air ennuyé ou fatigué. Elle se leva en les voyant venir. Elle était mince de taille, assez haute, blonde, blanche comme du lait, avec un grand air de bonté.

« Aline, dit le directeur, voici un auteur dramatique qui prétend que tu as du talent et qui veut te confier un rôle de femme qui remplit toute sa pièce. Oseras-tu tenter une pareille entreprise?

— Je ferai mon devoir du mieux que je pourrai, répondit la jeune fille, les yeux fixés sur d'Esneux.

— Vous le ferez fort bien, mademoiselle, dit d'Esneux de sa voix la plus moelleuse; je sais ce que je fais en vous choisissant pour interpréter un caractère que je connais naturellement à fond.

— Nous lisons la pièce demain à dix heures, mon enfant; ne manque pas au rendez-vous.

— Je n'aurai garde, répondit Aline Laoureux sans quitter d'Esneux des yeux, ne fût-ce que par reconnaissance pour les qualités que monsieur veut bien me prêter... »

Ils s'éloignèrent; lorsque les acteurs désignés eurent été avertis l'un après l'autre, le directeur et d'Esneux causèrent encore de l'entreprise en réglant déjà certains détails du contrat à signer. Puis d'Esneux prit congé, en déclarant qu'il avait besoin d'air, n'étant pas habitué à cette atmosphère particulière des théâtres. Il faisait une belle soirée froide; il y avait déjà de l'hiver dans l'air. Le jeune auteur marcha au hasard dans les rues, tantôt lentement, tantôt rapidement, selon ce que sa pensée l'excitait ou le forçait à réfléchir. Vers onze heures, il rentrait à l'hôtel du Grand-Miroir et se couchait, pour s'endormir presque immédiatement, comme les enfants de belle santé qui ont bien joué après avoir bien mangé.

Le lendemain, la curiosité aidant, tout le monde était au rendez-vous avant l'heure. D'Esneux remarqua que le directeur paraissait nerveux, d'humeur contrariante, brusque dans ses mouvements, alors qu'il l'avait laissé la veille dans les meilleures dispositions.

Digitized by Google

D'Esneux se mit à lire, debout, à la place qu'il avait choisie la veille. Dès la première scène, le plus profond silence accueillit cette lecture. Sa voix avait tout de suite donné de l'autorité au lecteur, et chacun écoutait sans parti pris, vivement intéressé. Le directeur, qui s'était promis d'observer l'effet de la lecture sur les visages de ses pensionnaires, fut bientôt absorbé par la pièce et se livra tout entier à ses impressions. Le premier acte terminé, il se leva. Sa physionomie était de nouveau rayonnante.

« Qu'en dites-vous? cria-t-il. On ne pourra pas résister à ça. Le public va être empoigné... »

Aline Laoureux s'était levée en même temps.

« Comme cela est vrai ! » dit-elle.

Les autres acteurs, étonnés, ne savaient comment exprimer leur opinion; l'œuvre les désorientait : ils ne répondirent que par des murmures sans caractère précis.

« Laissez-moi continuer, dit Pierre; vous me donnerez votre avis quand vous aurez entendu les quatre actes. »

Lorsque la lecture fut finie, le directeur se leva de nouveau, en proie au même enthousiasme dont il avait été pris la veille. « Voilà! dit-il. C'est un succès assuré. Eh bien, vous ne dites rien, vous êtes abasourdis, hé! Allons, toi, Grégoire, qui as de l'expérience, qu'en dis-tu? »

Grégoire jouait les pères nobles, les marquis élégants de « vieille roche », tous les rôles dans lesquels le décorum était de première nécessité; il avait joué les confidents de tragédie.

« Hum! oui, dit-il, je me demandais justement ce qu'il fallait penser, et il me semble être bien près de la vérité en émettant l'idée que l'ouvrage de monsieur me fait l'effet d'une traduction arrangée pour la scène française.

— Mais vivante, émouvante, neuve, de nature à faire un grand effet, dit le directeur, que cette placidité irritait.

— Hum! Je ne suis pas prophète, répondit Grégoire. C'est selon...

— C'est selon comment la pièce sera jouée, dit Pierre, intervenant. Il n'est pas possible de juger sur une lecture

Digitized by Google

froide, qui dénature les caractères. Ce que je demande aux artistes qui voudront bien se charger des rôles que je leur destine, c'est d'avoir confiance, et aussi un peu d'oublier les personnages qu'ils ont joués jusqu'aujourd'hui. Nous commencerons les répétitions dès demain. Voici les rôles. M. Grégoire interprétera le personnage du fermier, noble déchu, qui a accepté sa déchéance ; il est le père de Constance, jeune fille de nature très fine, d'une grande simplicité, rôle que remplira Mlle Aline. J'ai destiné le rôle de Charles Noirmont, le jeune officier, à M. Durêtre...

— J'aurais mieux aimé jouer le personnage du garde forestier, dit Durêtre : il est plus sympathique. Celui de ce Charles Noirmont semble calqué sur les traîtres de mélodrame.

— Je vous demande pardon, monsieur, répondit d'Esneux, c'est un homme passionné et violent, mais incapable d'une lâcheté. Ce sera à vous de le rendre intéressant, en accentuant les côtés virils de son tempérament, qui pourront électriser le public dans certaines scènes.

— J'aurais mieux aimé tout de même que vous m'eussiez donné le garde forestier.

— J'ai cru devoir réserver ce rôle pour moi-même, » dit tranquillement d'Esneux.

Cette déclaration surprit fort les artistes. Pierre ne s'y arrêta pas un instant et continua de distribuer les rôles, en précisant le caractère typique de chacun des personnages. Le directeur le laissait faire et se tenait à l'écart, admirant son aisance et sa fermeté, approuvant ses idées, exprimées avec une clarté particulière, et continuant ainsi de subir le charme sous lequel il avait été tenu pendant la lecture de la pièce. Quand la distribution fut faite, il s'approcha du groupe; on causa ; on questionna d'Esneux sur son œuvre : il donna des détails sur le pays où se passait la scène, sur ses mœurs, sur les idées qui y avaient cours, sur le caractère de ses habitants, sur sa topographie même, en disant que tout cela tenait d'un bloc et formait un coin homogène de la nature, qu'il fallait tâcher de rendre dans son ensemble comme dans ses

Digitized by Google

détails. On parut prendre grand plaisir à cette causerie. Deux des artistes n'y eurent aucune part, et l'un parut ne pas s'y intéresser : Durêtre, assis à l'écart, écoutant, rêveur; Aline Laoureux, debout près de Grégoire, sur le bras duquel elle s'était distraitement appuyée, paraissait écouter une symphonie de Beethoven, tant sa physionomie expressive marquait de satisfaction. Quand on se sépara, elle descendit, silencieuse, l'escalier qui conduisait à la rue, toujours au bras de Grégoire, qui lui parlait, mais qu'elle n'entendait guère.

IV

Les premières répétitions eurent ceci de particulier : le directeur et d'Esneux se trouvèrent presque constamment en désaccord sur la façon de monter la pièce et d'interpréter les personnages. D'Esneux arrivait là avec des idées « sauvages » qui paraissaient inapplicables au directeur, imbu des vieilles théories, et soutenu dans son intervention par la tradition et par sa propre expérience. Les disputes étaient très vives et intéressaient beaucoup les acteurs; le directeur s'appuyait constamment sur des noms célèbres de la scène française; d'Esneux donnait des raisons que le directeur considérait comme autant d'utopies révolutionnaires. « Vous allez vous faire siffler, criait-il, et la pièce tombera sous les huées. »

Il s'éloignait en sacrant; la répétition continuait; mais les disputes recommençaient bientôt.

Enfin, malgré ces divergences dans les moyens d'exécution, peu à peu l'œuvre se dégageait, les scènes s'adaptaient, les rouages marchaient, le chaos disparaissait pour faire place à une organisation, à un ordre qui mettaient en lumière toutes les parties du drame et les soudaient l'une à l'autre solidement. Le quinzième jour, la troupe répéta pour la première fois sans l'aide du manuscrit. Le souffleur était à son poste. Au grand étonnement du directeur, les acteurs connaissaient parfaitement leurs rôles; il exprima cet étonnement :

Digitized by Google

« Je pense, dit d'Esneux, que cela vient de ce que ce qu'ils ont à dire est naturel et bien dans le caractère de chaque personnage : c'est un compliment très flatteur qu'ils veulent bien me faire. »

Alors commencèrent les indications plus détaillées; il fallut étudier les nuances comme on avait étudié la marche générale du drame. D'Esneux procédait avec une logique que le directeur était bien obligé d'approuver. Aussi, il intervenait beaucoup moins et il avait le verbe plus modeste. Retiré dans un coin des stalles d'orchestre, enfoui dans une houppelande à fourrures, il suivait la répétition avec une attention que rien ne pouvait distraire. Le « nouveau » maintenant le fascinait; il sentait s'écrouler autour de lui la tradition; et dans sa conscience en désordre, toute prête encore à protester, naissait un respect effaré pour ce jeune auteur, aussi « sauvage » que son œuvre, qui bouleversait ainsi ses idées avec une simplicité pour ainsi dire humiliante. Cette nouvelle tactique lui paraissait être en harmonie avec les idées révolutionnaires qui envahissaient peu à peu toutes les sphères de l'activité humaine.

D'Esneux surveillait surtout le jeu des deux principaux personnages, le jeune officier qu'interprétait Durêtre, et Constance, dont Aline Laoureux avait accepté le rôle.

« Vous semblez hésitant, disait-il à Durêtre; on croirait que vous n'êtes pas décidé à abandonner votre propre personnalité pour faire vivre ma créature. Vous n'êtes pas assez amoureux, monsieur Durêtre. Comment voulez-vous donner aux spectateurs la certitude morale qu'un moment viendra où le crime même vous apparaîtra comme la solution naturelle d'une situation tendue? Vous avez pourtant les qualités voulues. Laissez donc le feu flamber. Quand j'emporte Mlle Constance du Trieux, pour la mettre à l'abri de votre fureur, vous ne vous jetez pas sur moi avec l'élan désirable.

— Cela viendra, monsieur, répondait Durêtre, cela viendra!... »

A Aline Laoureux, d'Esneux disait :

« Vous, mademoiselle, comme je le pressentais, vous avez

Digitized by Google

bien compris l'esprit de votre personnage ; vous devez maintenant vous bien pénétrer de celui du garde forestier : vous êtes sous sa dépendance morale absolue, votre confiance en lui est sans bornes, vous ferez tout ce qu'il lui plaira de vous faire faire, et en même temps vous aurez la plus profonde conviction que tout ce qu'il vous fera faire sera pour votre bonheur et à votre honneur; car son abnégation est réelle, bien qu'il nourrisse la faible espérance que vous lui appartiendrez un jour. Tout votre jeu doit exprimer cette fascination et cet abandon, et on dirait que vous n'osez pas vous abandonner...

— Je comprends bien, répondit Aline... J'entrevois la vérité, comme sous une gaze... Je finirai par la voir tout à fait... »

D'Esneux la quittait et s'adressait à chacun des autres artistes, en leur expliquant les côtés délicats de leurs rôles ; et tout marchait régulièrement vers une interprétation intelligente, un ensemble et un ordre que le directeur était bien forcé d'admirer, quoique au fond il y eût encore dans son esprit un sentiment de protestation et de révolte.

Tout marcha si bien, qu'à la vingtième répétition il fut une première fois question de fixer le jour de « la première ». Durêtre se passionnait ; Aline se sentait envahie par cet abandon complet que d'Esneux avait réclamé : quand il l'emportait, en la sauvant des fureurs jalouses de l'officier, il la sentait palpiter dans ses bras, elle se nouait à lui avec force, en murmurant des syllabes harmonieuses, sans signification, dans la musique desquelles le jeune auteur trouvait enfin l'explosion d'un cœur qui ne s'appartient plus. Il la déposait sur le plancher, dans la coulisse, en lui disant : « C'est bien! c'est très bien! Vous serez récompensée par une explosion de bravos. Tous les cœurs aimants de la salle vous acclameront... »

Elle le regardait, toute hors d'elle; et ses yeux bleus, pleins de tendresse, se fermaient bientôt, comme pour mieux savourer cet éloge.

« Livrez-vous, livrez-vous tout entière, lui dit un jour d'Esneux. Qu'avez-vous à craindre? C'est une fiction.

Digitized by Google

— On pourrait s'y tromper, avec vous, lui dit-elle d'une voix faible.

— Eh bien, répondit-il en lui prenant la main, où serait le mal, Aline? Ne sentez-vous pas, à mon jeu, que je ne serais pas autrement si c'était réel? »

Le regard qu'ils échangèrent alors était expressif. Cette scène avait eu un spectateur : Durêtre, debout contre un portant de coulisse, dans l'ombre froide du demi-jour étrange où l'on se trouve sur un théâtre vide, pendant la journée. Il resta là, immobile, jusqu'au moment où d'Esneux dut reprendre son rôle. Alors il s'avança vivement vers Aline, qui s'asseyait, qui sentait son cœur envahi par un enivrement soudain. Il se tint un instant debout devant elle.

« Aline, dit-il d'une voix étouffée, je vous supplie... »

Il ne put continuer; les mots moururent sur ses lèvres comme s'ils avaient été murmurés par un agonisant. Elle ne répondit pas; il y eut un assez long silence.

« Vous me tuerez, dit-il enfin... ou je vous tuerai, si vous ne m'aimez pas.

— Faites-vous aimer, dit-elle tranquillement.

— Vous ne voulez pas, reprit-il ; vous me haïssez...

— Nullement.

— Je vous suis donc indifférent ; c'est cela qui me met la mort dans l'âme, Aline. Cela finira par un malheur. Aimez-moi... Vous verrez ! Portez mon nom, j'en ferai un nom glorieux.

— Pourquoi ne me convainquez-vous pas?

— Ah ! dit-il avec une colère soudaine, avec un geste de fou, celui-là qui vient de vous quitter vous a sans doute convaincue... »

Il garda le silence, attendant un mot significatif, une syllabe qui l'assurât qu'il avait bien vu. En ce moment, on l'appela : il devait rentrer en scène.

« Vous allez manquer votre entrée, » lui dit-elle.

Il se tourna et la quitta en vacillant. Ses poings s'étaient fermés ; ses bras se raidissaient ; il avait la pâleur d'un spectre.

Digitized by Google

Après la répétition, le directeur vint complimenter tout le monde. Durêtre avait disparu. On décida que la première représentation se donnerait à trois jours de là; chacun maintenant paraissait avoir confiance dans le résultat; Grégoire lui-même disait que la surprise du public serait sans doute « énorme ». Aline souriait aux éloges que lui faisait le directeur; mais elle regardait d'Esneux : le tyran surprit ce regard et s'arrêta court.

« Allons, dit-il, te voilà ensorcelée à ce point !... »

Sans répondre, elle baissa la paupière et rougit; le directeur se mit à rire.

« Ma parole ! ajouta-t-il, tu es si bien entrée dans le caractère de M^lle^ Constance du Trieux que tu as la mine la plus ingénue qu'on puisse voir...

— Je ne sais pas ce que j'ai, dit-elle enfin à voix basse, mais il me dirait de passer dans le feu, j'y passerais .. »

Il y avait une telle énergie dans cet aveu que le directeur en fut frappé.

« Je ne te reconnais plus, dit-il.

— Je ne me reconnais plus moi-même, répliqua-t-elle ; depuis quinze jours, je suis une autre femme. Vous verrez : je me sens maintenant une grande artiste... »

Et elle le quitta pour aller écouter d'Esneux.

« Et c'est ainsi, se dit le directeur tout rêveur, que de temps en temps une femelle devient femme. »

V

D'Esneux avait dû surexciter les violences de Durêtre; il eut bientôt à le calmer. Ce n'était plus un homme passionné et violent, c'était un fou. Il se jetait sur le garde forestier, emportant Constance du Trieux, comme un boule-dogue sur son ennemi. « Doucement! disait d'Esneux; ne me renversez pas : cela changerait les choses. » Bien qu'il fût avant tout préoccupé de sa pièce, d'Esneux avait fini par s'apercevoir qu'il y avait dans la rage de Durêtre un sentiment réel et non une manifestation artistique. Tout de suite il ques-

Digitized by Google

tionna Aline pendant que Durêtre était en scène, et il apprit que cet amoureux trop ardent poursuivait Aline de ses déclarations depuis un mois.

« Je le plains, dit-il en serrant les mains de la jeune fille, je le plains, si vous ne l'aimez pas. »

Il la regardait, et elle se laissait regarder sans baisser les paupières, enivrée.

« Il m'a toujours été indifférent, dit-elle ; maintenant il m'ennuie. »

Sans parler, d'Esneux l'attira à lui.

« Et moi ? » dit-il.

Elle s'abandonna sur sa poitrine. « Vous êtes le dieu de Constance, » dit-elle.

Il la serra contre lui, lui baisa le front ; puis ils restèrent silencieux, sentant que tout avait été dit en ces quelques mots.

Ce même jour, après la scène où le garde forestier enlevait Constance, tandis qu'Aline était emportée par Pierre d'Esneux, les bras passés autour de lui, la tête couchée sur son épaule, elle lui baisa le cou doucement, lentement. Durêtre resta immobile sur la scène, comme s'il avait été frappé de la foudre. Le rideau tombait ; l'acte était fini ; il rentra, vacillant, comptant ses pas, dans les coulisses. D'Esneux quittait Aline et s'avançait vers le directeur pour lui faire une observation quelconque. Durêtre s'approcha d'Aline, la prit par le bras, la serra avec fureur entre ses doigts crispés ; elle poussa un léger cri ; d'Esneux se retourna et revint vivement sur ses pas. Durêtre, abandonnant Aline, se croisa les bras.

« Comment, monsieur Durêtre, lui dit Pierre, vous usez de violence envers une femme !

— Le courage des brutes, » dit-elle en levant la manche de sa robe et en montrant son bras meurtri.

Il y eut un silence, pendant lequel les deux hommes se mesurèrent pour ainsi dire du regard. D'Esneux se contenait ; Durêtre semblait le défier et désirer de le mettre hors de lui.

« De pareilles scènes sont indignes, dit d'Esneux. Nous ne sommes point des sauvages. Vous aimez Aline et vous

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN
Digitized by Google

désirez qu'elle vous aime ; cela est naturel. Mais les violences ne me paraissent pas le bon moyen de la convaincre.

— Monsieur raisonne !... dit Durêtre en ricanant, les lèvres fermées, les yeux étincelants.

— Je tâche de ne pas déraisonner, répondit d'Esneux. Aline est libre ; questionnez-la : qu'elle vous tende la main, et je me retire. Mais je ne permettrai pas que vous la brutalisiez.

— Et de quel droit me faites-vous des conditions ?

— Voulez-vous répondre, Aline?

— C'est lui que j'aime, » dit-elle tout de suite en s'approchant de d'Esneux et lui pressant la main.

Durêtre fit le mouvement en arrière d'un homme qui reçoit un coup, et immédiatement s'avança comme pour se jeter sur d'Esneux. Mais il poussa un sourd gémissement, ferma un moment les yeux, puis se détourna sans regarder ni d'Esneux ni Aline, en murmurant : « Bon ! Bien ! je sais... ce que... j'ai à faire. » Et il s'éloigna d'un pas rapide.

« Il médite un mauvais coup, dit Aline effrayée.

— Je n'en crois rien, répondit d'Esneux ; soyez tranquille : il vous respectera maintenant. Quant à ce qui me regarde... soyez plus tranquille encore... »

Le même soir, le théâtre faisait relâche pour la répétition générale. La première représentation de la pièce de d'Esneux était annoncée pour le lendemain. La curiosité du public avait été grandement éveillée par ce fait que l'auteur interpréterait le principal personnage de cette œuvre belge, et la salle était louée tout entière. Le directeur avait convié la presse à assister à la dernière répétition ; certain maintenant d'un succès éclatant, il marquait à « son auteur » des sentiments d'admiration contenue ; pour d'Esneux c'étaient là les avant-coureurs de la grande joie que devait lui procurer bientôt l'enthousiasme du public. Il n'y avait peut-être pas dans Bruxelles, à ce moment, un autre homme aussi heureux que cet inconnu de la veille, aimé, qui allait être le héros du lendemain.

Aux stalles se trouvaient une vingtaine de spectateurs. La répétition — ou plutôt la première représentation — marcha admirablement. Une preuve du grand succès auquel

Digitized by Google

la pièce de d'Esneux pouvait prétendre, c'est que, pendant les deux premiers entr'actes, les critiques se livrèrent, *mezzo voce,* à des ricanements et à des « débinages; » un d'eux traitait sans ménagements l'auteur d'idiot et de crétin; un autre disait que cette machine-là n'était pas encore celle qui devait inquiéter Alexandre Dumas, ou même Sardou. Mais ils ne résistèrent plus après le troisième acte; il y eut un mouvement d'admiration, les bravos éclatèrent. Le critique admirateur de Sardou s'écria d'un ton solennel que cela était « terriblement inattendu ». Une grande émotion se manifestait parmi les journalistes, et elle présageait certainement un triomphe pour le lendemain.

Le quatrième acte commença donc au milieu d'un silence profond et d'une attention extrême et sympathique. La glace était décidément rompue.

Tout marchait fort bien; le public frémissant acclamait à chaque instant l'œuvre et les artistes. Pierre d'Esneux, emporté comme dans un tourbillon, jouait avec une ardeur et, en même temps, avec une sûreté sans pareilles. Les critiques étaient absolument subjugués.

Vint la scène où Constance du Trieux, outragée par Noirmont, est enlevée par le garde forestier. Noirmont, hors de lui, se jetait sur son rival; il devait être rudement repoussé. Fou de colère, il s'armait d'un couteau que le garde forestier écartait d'un mouvement rapide. L'émoi du public était à son comble, après ce moment, que les deux acteurs et Aline rendaient très dramatique, quand tout à à coup on vit Pierre chanceler, tandis que Durêtre se reculait en levant en l'air son couteau. Aline tomba sur le plancher, les bras de Pierre s'étant ouverts; mais elle se releva aussitôt en poussant une plainte. Pierre, pâle et les yeux fermés, une main à sa poitrine, faisait un demi-tour et s'abattait lourdement. Durêtre se sauvait dans les coulisses; les critiques se précipitaient en désordre sur la scène, où le directeur arrivait avec eux et les artistes. Aline, à genoux, affolée, appelait Pierre en gémissant.

« Écartez-vous; vous l'étouffez; c'est un spasme, dit le directeur.

Digitized by Google

— Mais il y a du sang à sa chemise, » s'écria quelqu'un.

Pierre était évanoui, pâle comme un cadavre, et perdait une grande quantité de sang par une blessure à la poitrine.

« Que veut dire cela? demanda le directeur, blême et balbutiant.

— C'est Durêtre!... » cria alors Aline.

Une heure plus tard, d'Esneux était couché dans sa loge d'acteur, sur un sofa ; Aline pleurait sans parler, assise sur un tabouret à ses pieds, et le médecin, debout près d'elle, considérait le blessé avec cette impassibilité qu'on gagne en essayant de soulager les misères humaines. Le directeur, assis non loin de là, soupirait largement; le succès lui échappait : la blessure de d'Esneux était mortelle.

La nuit, longue, morne, effroyable, passa. Au matin, Pierre sortit d'une sorte d'assoupissement qui n'était ni l'évanouissement ni le sommeil. Son regard vague s'attacha au plafond de la loge ; ses lèvres remuèrent sans bruit. Les yeux attachés sur ses yeux, haletante, Aline aspirait à un miracle. Elle ne pleurait plus. Le directeur sommeillait lourdement, accroupi dans un fauteuil. Le médecin était toujours debout. Il posa sa main sur l'épaule d'Aline, pour lui recommander le silence et la prudence. Elle le questionna des yeux, et ce regard désespéré lui donna une telle impression qu'il se détourna. A ce moment, Pierre fit un mouvement de la tête vers Aline et la reconnut, car il lui sourit. Elle crut voir qu'il voulait parler, elle s'approcha.

« C'est un... un... accident, » dit-il d'une voix très faible.

Et tout à coup se dressant, les yeux égarés, terrible, il répéta d'une voix forte : « C'est un accident... Aline!... »

Puis, retombant comme une masse, il poussa un soupir, raidit les bras, serra les dents, et mourut.

Durêtre, jugé pour homicide par imprudence, fut acquitté, grâce à la généreuse déclaration *in extremis* de Pierre.

Aline est attachée aujourd'hui à un théâtre de Paris.

On reprendra les répétitions de la pièce de Pierre d'Esneux quand on trouvera un acteur capable de jouer le rôle du garde forestier.

ÉMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

La manifestation de Maldeghem.

La Flandre assiste en ce moment à une manifestation qui est le pendant de celle que l'on a faite en 1880, en l'honneur de Conscience, et qui, comme elle, est destinée à célébrer un romancier et un poète éminent. Cette fois, c'est une femme qu'il s'agit d'honorer, une femme qui est, à l'égal de Conscience, un écrivain national. C'est de Mme Courtmans que nous voulons parler. Nous n'entendons pas publier aujourd'hui une étude littéraire sur son œuvre, apprécier, comme il conviendrait de le faire, le poète simple et gracieux, le romancier fécond ; nous voulons seulement rappeler brièvement les titres nombreux et divers qu'elle a à l'admiration de ses contemporains. Nous pouvons le dire, la manifestation qui a lieu à Maldeghem le 14 mai, sous la présidence d'honneur de MM. les représentants Devigne et Wagener, si elle est pour beaucoup une révélation, sera en quelque sorte, pour Mme Courtmans, une réparation. Celle dont les livres sont dans toutes les mains en Hollande n'est point assez lue dans la partie flamande de son pays et n'est point suffisamment connue dans la partie wallonne.

Les lettrés savent son nom, à la vérité, et font d'elle le plus grand cas, maints de ses poèmes ont été couronnés, elle a eu l'insigne honneur d'obtenir, en 1864, le prix quinquennal, en battant un compétiteur aussi redoutable que Conscience, mais elle n'est point arrivée encore au grand public qui seul consacre les réputations. La chose s'explique aisément, du reste : elle n'a jamais aimé à occuper le monde de sa personne ; elle a l'horreur instinctive du bruit et des gloires tapageuses ; elle a vécu loin des centres agités et fiévreux ; elle a fui comme la peste les luttes politiques et les mêlées sectaires ; elle n'a point chanté les ivresses

Digitized by Google

de la passion ; elle a surtout écrit pour les humbles, se souciant uniquement de les distraire et de les moraliser.

Bienheureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! s'écrie-t-on souvent. Ce mot banal n'est qu'à moitié vrai, si on l'applique à Mme Courtmans. Elle n'a pas d'histoire, car jamais vie ne fut moins tourmentée ni moins orageuse que la sienne ; elle ne poursuivit point de romanesques espoirs ni de chimériques ambitions; ce n'est point pour s'être heurtée aux aspérités et à l'égoïsme du monde qu'elle s'est réfugiée dans un village retiré ; mais elle eut à lutter de bonne heure contre d'implacables et dures nécessités, et son existence s'écoula tout entière dans un combat qui, pour être obscur, n'en est pas moins celui qui lasse parfois les caractères les plus trempés et les courages les plus obstinés. Monter à l'assaut de la gloire en pleine lumière du jour, sous les yeux de la foule, qui tantôt vous soutient et vous pousse, tantôt vous jette l'anathème, au milieu de la surexcitation des passions et de l'enivrement de la bataille, n'est qu'un jeu pour les âmes altières ; combien d'entre elles pourraient supporter la vie dans un village écarté, loin des bruits du monde, de tout ce qui aiguillonne ? combien surtout pourraient, sans s'amoindrir, sans voir s'éteindre en eux la flamme de l'imagination, descendre des hauteurs sereines de l'idéal pour trouver et gagner le pain quotidien?

C'est là cependant l'histoire de presque toute la vie de Mme Courtmans. Née en septembre 1811, à Audeghem, une petite commune située entre Alost et Termonde, Mlle Berchmans était la fille d'un petit distillateur qui avait beaucoup d'enfants ; issu d'une de ces familles anciennes qui touchent de très près à la bourgeoisie et qui, sans avoir marqué dans le monde, n'en tiennent pas moins une place importante dans l'organisation sociale, M. Berchmans avait été revêtu de diverses fonctions publiques sous le gouvernement hollandais et il n'avait point hésité à prêter serment à la Constitution, en sa qualité de bourgmestre, ce qui lui valut l'animadversion du clergé ; la mère était une femme de tête, d'une énergie peu commune ; elle descendait d'un ancien bailli du Hainaut, et l'on voit encore aujourd'hui à la place d'honneur, dans la salle de réception chez Mme Courtmans, le portrait de cet ancêtre avec lequel la romancière a des traits frappants de ressemblance et qui, par l'angle du front et la coupe de la figure, dénote un esprit des plus distingués et un caractère bien trempé.

L'enfance de Mme Courtmans s'écoula sans événement bien

Digitized by Google

notable; toute jeune encore, elle s'absorbait volontiers dans la contemplation de la nature. On la mit en pension, comme on faisait à cette époque dans les familles aisées, pour qu'elle apprît quelques mots de français, et il arriva un moment où celle qui devait devenir un écrivain national flamand oublia si bien sa langue maternelle, qu'elle dut se remettre à l'apprendre. Aujourd'hui encore, et bien qu'elle n'ait peut-être pas l'occasion de s'exprimer deux fois par an en français, elle parle cette langue avec une pureté d'accent et une propreté d'expression vraiment étonnantes. Ce phénomène n'est peut-être qu'un cas d'hérédité dont l'ancien bailli du Hainaut donnerait la clef.

Mme Courtmans se maria en 1836; elle épousa J.-B. Courtmans, qui était alors sous-instituteur communal à Gand et qui mourut professeur de pédagogie à l'école normale de Lierre. M. Courtmans est lui-même un écrivain de mérite; il a beaucoup écrit sur l'enseignement, on lui doit des fables et il n'a point laissé que de taquiner parfois la Muse. On peut dire que c'est surtout lui qui a formé l'intelligence de sa femme et développé son talent. Avec lui, elle se trouva dans un milieu complètement nouveau, et elle se vit emportée dans ce mouvement de renaissance de la poésie flamande qui commençait alors; elle fut en contact et en relations suivis avec Mlle Marie Doolaeghe, qui devait devenir par la suite Mme Van Ackere, avec Prudent Van Duyse, Jules de Saint-Genois, Rens, Snellaert, Nolet de Brauwere, Van Steelant, le professeur Speyers. C'est alors que la flamme de la poésie s'éveilla en elle et qu'elle écrivit ses premiers vers; ils sont d'une muse encore balbutiante, mais peu à peu son talent s'affermit, grandit, et elle publie successivement de petits poèmes que les villes flamandes couronnent à l'envi; l'un d'eux, *Marguerite de Brabant*, est une œuvre de longue haleine, qui a ses six chants. Durant toute cette époque, Mme Courtmans ne fait que de rares infidélités à la poésie, et c'est pour s'aventurer sur le terrain de la comédie, avec une pièce en trois actes, *l'Intendant*, couronnée en 1856, à Anvers, et deux petites pièces en un acte destinées à être jouées aux distributions de prix.

Ce furent les tristes et froides réalités de la vie qui obligèrent Mme Courtmans à dire un éternel adieu à la poésie. Son mari venait de mourir, après avoir été malade pendant près de treize ans, et il lui laissait huit enfants à élever; l'aînée de ceux-ci était à l'école normale, le plus jeune avait trois ans, et pour toute ressource elle jouissait d'une maigre pension de cinq cents francs. Elle résolut

Digitized by Google

de demander à sa plume le pain et l'éducation de tous, et elle s'en alla fonder à Maldeghem une école pour filles que devait tenir sa fille aînée, sortie sur les entrefaites avec son diplôme d'institutrice de l'école d'Hérenthals. Dieu sait les déboires qui assaillirent la vaillante femme, le courage indomptable qu'elle dut montrer dans cette entreprise qui se buttait à la prospérité des écoles dentellières, alors dans leur plein épanouissement, à l'apathie des pères et mères de famille pour le développement de l'instruction de leurs enfants et à l'hostilité sournoise et persévérante du clergé. Elle connut alors tout autre chose que cette *aurea mediocritas* qui doit être comme l'atmosphère ambiante de l'inspiration. On ne s'en étonnera pas si l'on songe qu'à cette époque, et maintenant encore, l'écrivain flamand a peine à vivre de sa plume, que le roman français de cape et d'épée dame le pion presque partout au roman national. Aussi M^me^ Courtmans, qui passait sa matinée à écrire le *Cadeau du chasseur* ou l'*Instituteur communal,* l'après-midi confectionnait des chemises ou tricotait des bas pour les magasins.

Son œuvre est considérable ; elle se présente aujourd'hui à nous avec le lourd bagage de vingt-trois volumes de prose, formant cinquante-huit nouvelles ou romans. Dans la cantate que M. Hiel a écrite pour la manifestation de Maldeghem, il s'écrie : « Tu accomplis la tâche la plus belle qui fût jamais réservée à une femme, tu chantes pour le peuple flamand ; nulle chaumière où l'on n'écoute tes purs récits. Honneur à toi, digne et bonne mère, qui, trop tôt veuve, luttas vaillamment pour élever tes enfants par ton travail. Honneur à toi qui aimes les enfants de la patrie à l'égal des tiens. » La bonté, c'est bien, en effet, le fond inépuisable et la source de son talent ; elle n'a écrit que pour les humbles et les faibles ; c'est avec eux qu'elle a vécu, ce sont leurs mœurs qu'elle dépeint ; elle veut leur bonheur, elle poursuit leur amélioration. Elle leur répète sur tous les tons que le devoir n'a jamais de mécomptes, elle les prémunit contre les séductions trompeuses des grandes villes, elle dénonce les horreurs des écoles dentellières. « Dans presque tous mes ouvrages, a dit un jour M^me^ Courtmans elle-même à un journaliste qu'elle avait bien voulu recevoir, j'ai défendu la cause de la diffusion d'un enseignement bon et solide ; partout, j'ai cherché à inspirer l'amour du travail ; les héros ou les héroïnes atteints de la maladie du siècle, on ne doit pas les chercher dans mes livres ; on n'y trouve nul excès de sensibilité, de ce sentiment maladif qui conduit au laisser-aller ; tous

Digitized by Google

mes principaux personnages sont gens de volonté, conscients de leur valeur personnelle ; je crois avoir inspiré l'horreur de tous les maux sociaux. Mes efforts persévérants ont contribué dans une certaine limite, j'aime du moins à me faire cette illusion, à civiliser et à éclairer les masses et aussi à améliorer leur situation matérielle. » On le voit, c'est un véritable apostolat, mais un apostolat qui n'a rien de sectaire ; et pourtant Mme Courtmans est une catholique convaincue, presque fervente. Un de ses grands chagrins, c'est de ne pouvoir, à cause de son grand âge, assister tous les dimanches à la grand'messe paroissiale et remplir ce qu'elle appelle elle-même tous ses devoirs religieux ; mais il est permis de croire qu'il y a chez elle plutôt l'instinct et le sentiment religieux que la préoccupation du dogme. Aussi bien, il est certain qu'elle n'est point en odeur de sainteté auprès du clergé, et si nous voulions dire ici tout ce que nous savons, nous raconterions certaine démarche significative qu'elle a faite un jour auprès de l'évêque de Bruges. Cela n'empêche qu'un écrivain considérable, M. Potvin, ne lui ait quelque peu cherché chicane à propos de son célèbre roman, *l'Instituteur communal*. Après avoir reconnu que l'auteur n'y plaide que le devoir, qui incombe à la société, d'ouvrir toutes les portes aux vocations des enfants du peuple, l'auteur de l'*Histoire des lettres en Belgique* lui reproche, entre autres choses, d'avoir mis aux prises — vers 1864, qu'on ne l'oublie pas, — un instituteur communal, non avec les petits-frères « appuyés sur l'autorité du curé et sur les croyances des masses », mais avec un instituteur privé, traître de bas étage, qui a volé, qui, au lieu d'exploiter les superstitions des peuples, bien suffisantes, emploie la ruse et la calomnie. « Le sujet véritable échappe, dit M. Potvin ; nous sortons du roman de mœurs pour entrer dans le roman d'intrigues. » N'en déplaise à M. Potvin, sa critique tombe complètement à faux. Dans l'*Instituteur communal*, Mme Courtmans a surtout voulu montrer que le droit d'enseigner ne pouvait être reconnu à des individus sans capacité et sans moralité; si elle n'a point mis en scène un instituteur congréganiste, c'est parce que, dans les Flandres, comme dans le pays wallon, du reste, on ne rencontre les frères de la Doctrine chrétienne que dans les villes; le curé campagnard, pas plus aujourd'hui qu'avant la réforme de la loi de 1842, n'aime à rencontrer sur sa route une robe religieuse qui, dès qu'elle est portée par un homme, lui dispute une influence qu'il n'entend partager avec personne.

Nous n'avons pas la prétention, en ces quelques lignes rapides,

Digitized by Google

d'avoir raconté la vie de Mme Courtmans ni d'avoir caractérisé son œuvre ; nous nous estimerons trop heureux si nous avons appris à quelques-uns que la Belgique a, elle aussi, sa Frederika Bremer, son Fernan Caballero et son Aimable Tastu.

E.-H. Moguez.

La gymnastique suédoise.

Après n'avoir été pendant longtemps considérée que comme un art d'agrément, sans principes certains, sans méthode, sans utilité et sans portée, la gymnastique tend de plus en plus à devenir une science astreinte à des règles fixes, indispensable à l'éducation de l'homme. Mais, si l'on est d'accord sur la nécessité d'enseigner la gymnastique, on l'est beaucoup moins sur la méthode à suivre. Faut-il adopter le système allemand avec ses appareils nombreux et ses exercices de force, ou bien le système suédois, ou bien encore quelqu'autre système mixte? Les avis sont nombreux, et les divergences, profondes.

Ce qui ajoute à la confusion, c'est que souvent ces systèmes qu'on prône ou qu'on réprouve, on les connaît mal, parfois pas du tout. Cela est vrai surtout en ce qui concerne la gymnastique suédoise, telle que l'a créée le célèbre Ling et qu'elle est universellement pratiquée en Suède.

Sous ce rapport, il vient de paraître à Bruxelles, en langue française, un ouvrage digne à tous égards d'attirer l'attention des pédagogues et des gymnastes. C'est le *Manuel de gymnastique rationnelle suédoise,* à l'usage des écoles primaires, des écoles moyennes, des athénées, des écoles normales, de l'armée et de la marine, par le capitaine Carl Norlander, professeur de gymnastique à Lund, et M. Edmond Martin, professeur à Bruxelles.

La lecture de cet ouvrage éminemment didactique en apprend plus sur la gymnastique suédoise que les longues et confuses discussions auxquelles on se livre le plus souvent sur cet objet.

Le *Manuel* est divisé en trois parties. Dans la première, les auteurs exposent la méthode suédoise et donnent la description des exercices.

Dans la seconde se trouvent trois schemas d'exercices, pour les

Digitized by Google

athénées et les sociétés de gymnastique, ainsi que les instructions détaillées qui servent à l'enseignement de la gymnastique dans l'armée et la marine suédoises. Enfin, la troisième partie contient la description des appareils et la manière de les disposer dans un gymnase.

Nous ne pouvons analyser dans tous ses détails un traité aussi complet; bornons-nous à en signaler les points saillants.

Tout d'abord, ce qui frappe dans le système suédois, c'est la rareté des appareils; la *bomme*, poutre transversale simple ou double qu'on peut élever et obliquer à volonté, et l'*espalier* gymnastique sont les deux engins les plus caractéristiques du système. Ajoutez-y l'échelle verticale et l'échelle horizontale, la plinthe, les bancs, le plan incliné, le cheval-sautoir, les perches, les cordes et les tremplins, et vous avez à peu près tout le matériel gymnastique suédois.

Quant aux exercices eux-mêmes, ils sont fort bien gradués et d'une très grande variété. Les exercices d'ordre de marche, et les exercices spéciaux des jambes, des bras, de la tête et du tronc, les *courbes-raidies*, c'est-à-dire les flexions en arrière, que les auteurs appellent exercices égalisants, parce que l'effet en est distribué dans le corps tout entier, les exercices d'élévation, d'équilibre sans appareils, les sauts de tout genre et les exercices de respiration se succèdent avec ordre et méthode.

Notons en passant que le *Manuel* repousse l'usage des ceintures gymnastiques, et que les renversements et les culbutes, que certains pédagogues nous disaient être absolument proscrits par la gymnastique suédoise, s'y trouvent parfaitement employés, de même que la marche sur les mains, le vulgaire poirier, que l'on a tant de fois reproché à nos gymnastes comme une hérésie.

Signalons aussi ce fait que le *Manuel* attribue beaucoup d'importance à l'initiative personnelle du professeur et demande qu'on lui laisse, dès qu'il aura acquis la science nécessaire, une grande latitude dans le choix des exercices.

La terminologie adoptée par les auteurs est un peu bizarre à première vue, mais elle a le grand mérite d'être claire et précise. Les excellentes vignettes qui accompagnent le texte font du reste admirablement comprendre les divers exercices; les auteurs ont eu l'heureuse idée de réunir une seconde fois à la fin du volume ces cent quarante-sept vignettes, et il suffit de les parcourir pour avoir une idée générale de tout le système.

Tel qu'il est exposé dans le *Manuel*, le système suédois mérite

Digitized by Google

certainement la plus grande attention. Nul ne dira qu'il ne forme pas des hommes aussi adroits que robustes; l'incontestable valeur en a été démontrée aux fêtes de 1880, par un groupe de gymnastes suédois, dont la belle tenue, la correction et la souplesse des mouvements ont fait l'admiration de tous ceux qui les ont vus.

Nous craignons toutefois que le petit nombre des appareils et la grande abondance d'exercices libres ne rendent cet enseignement gymnastique un peu restreint et monotone; sous ce rapport, nous sommes de l'école allemande et nous croyons qu'en rejetant la barre fixe et surtout les barres parallèles, l'école de Ling s'est privée d'auxiliaires précieux.

Un enseignement qui pourrait combiner les courbes-raidies, l'espalier et les exercices de saut et de voltige des Suédois avec le rec et les barres parallèles, nous paraîtrait bien près de la perfection.

H. Pergameni.

Digitized by Google

LA PHILOSOPHIE DE SPENCER

ET NOTRE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'écrivain qui le premier fit connaître en France la philosophie d'Herbert Spencer, M. Auguste Laugel, s'exprimait en ces termes, il y a dix-neuf ans, sur le compte du savant qu'il appelait *le dernier des métaphysiciens anglais* : « Au milieu de l'indifférence universelle, M. Spencer est resté obstinément attaché à la philosophie. Il lui a fallu, sans doute, un courage héroïque et une rare indépendance pour se vouer à des études sévères *qui ne peuvent lui donner que quelques suffrages obscurs et isolés*. Avec le talent, la fertilité d'esprit, la variété presque encyclopédique de connaissances dont ses écrits fournissent la preuve, Spencer, s'il eût consenti à suivre les routes battues, aurait facilement obtenu tous ces dons que la société anglaise prodigue à ceux qui la servent comme elle veut être servie. Il a préféré se condamner à la pauvreté, et, ce qui est plus difficile, *à l'obscurité!* » (*Revue des Deux Mondes*, du 15 février 1864.)

Jamais jugement ne fut mieux assis sur les apparences ni plus rapidement démenti par les faits. Le nom de Spencer est aujourd'hui aussi célèbre parmi les Anglais que celui de n'importe quel personnage littéraire ou politique. Sa doctrine a conquis de haute main le monde scientifique de l'Angleterre, ravivé ces sources de la haute spéculation que M. Laugel croyait épuisées, et entamé la théologie des sectes qui s'efforcent de marcher avec le siècle. De sonpays d'origine, elle a même rayonné au delà des mers. En Amérique, où Spencer recevait, il y a quelques mois, l'accueil triomphal réservé par les États-Unis aux grandes illustrations du

Digitized by Google

vieux monde, elle a donné naissance à un culte nouveau, la religion de l'évolution. En Allemagne, elle en est venue à partager avec les pessimistes la succession de l'hégélianisme. En France, elle bat en brèche, jusque dans l'université, la vieille tradition éclectique de Cousin et constitue de plus en plus le fond de toute la polémique philosophique. En Italie, elle semble appelée à un succès d'autant plus rapide que son introduction a été plus tardive. Il n'est pas jusqu'en Belgique, où, malgré notre indifférence proverbiale pour les hautes spéculations, elle n'ait recruté des partisans énergiques et dévoués, comme en témoigne l'article publié dans la *Revue* de décembre par M. le Dr Destrée.

Partout où la doctrine nouvelle s'est affirmée, elle semble avoir complètement transformé les vieilles controverses, chassant devant elle, dans la faveur publique, le matérialisme et le spiritualisme, qui jusque-là s'étaient partagé les esprits, et enlevant même aux disciples de Comte les positions dont ils s'étaient emparés grâce au désarroi des anciennes écoles métaphysiques. Seules jusqu'ici, en dehors de la théologie orthodoxe, les écoles qui se rattachent à la philosophie de Kant ont pu tenir tête à l'invasion ; mais si la forteresse de l'impératif catégorique leur a fourni une base d'opérations en quelque sorte inexpugnable, on doit bien constater que leur défense a été moins heureuse dans les ouvrages avancés, un peu hâtivement construits, sur le terrain de la métaphysique, par les ingénieux successeurs du philosophe de Kœnigsberg.

La philosophie n'est pas, du reste, la seule branche de l'activité humaine où la doctrine de Spencer ait fait sentir son influence. En politique, elle a fourni des principes à tous les opportunismes, substitué l'idée de l'évolution à l'arme des révolutions, subordonné à la capacité le mouvement ascensionnel des démocraties, et, en contestant le fondement absolu de l'idée de justice, enlevé aux aspirations du socialisme le prestige idéaliste qui faisait leur force sous les générations précédentes. Dans ce qu'on nommait autrefois les arts libéraux, en propageant la conviction que nous voyons

Digitized by Google

les choses non telles qu'elles sont, mais simplement telles que nos impressions nous les traduisent, ce « réalisme transfiguré », ainsi que Spencer lui-même intitule sa doctrine, a engendré un vrai nominalisme artistique et littéraire dont *impressionnistes* et *personnalistes* représentent actuellement la dernière formule. Peut-être même est-il à la veille de provoquer un mouvement plus sérieux et plus fécond, en réveillant ce sentiment panthéiste de la nature qui a donné tant d'éclat au paganisme grec. Enfin, en popularisant la limitation forcée de nos connaissances, il a arraché les sciences exactes à toute préoccupation de l'insoluble, en même temps qu'il a rendu la conciliation plus facile entre la raison et la religion, par l'admission d'une réalité suprême qui n'est ni esprit, ni matière, mais qui est supérieure à toutes deux, — pour autant que le mot de supériorité ne soit pas encore trop entaché d'anthropomorphisme, quand il s'agit de caractériser l'inconnaissable et l'absolu.

Jusqu'ici, — comme chez nos voisins du Midi et peut-être davantage encore, — notre enseignement public est resté, même dans ses sphères supérieures, absolument fermé à la philosophie dont je viens d'esquisser les progrès. L'heure est-elle venue d'ouvrir à ce courant d'idées tout au moins les portes de nos universités? Je n'ai pas l'intention de prendre parti dans la polémique qui s'est engagée, à ce sujet, entre deux de nos collaborateurs [1]. Mais, sans avoir ni l'autorité philosophique de l'un, ni la compétence scientifique de l'autre, je voudrais me placer ici à un troisième point de vue, afin d'examiner, d'une part, si la philosophie de Spencer est bien aussi dangereuse que le soutient M. Tiberghien pour l'avenir des idées religieuses et morales, d'autre part, si elle présente, comme semble le croire M. Destrée, les conditions nécessaires pour devenir le fondement exclusif de notre enseignement philosophique.

[1] V. dans la livraison du 15 juin 1882 : *Krause et Spencer, essai de critique philosophique*, par M. G. Tiberghien, et dans la livraison du 15 décembre : *La psychologie à l'Université de Bruxelles*, par M. le Dr E. Destrée.

Digitized by Google

I

Pour comprendre l'origine et la vogue de la doctrine formulée par Herbert Spencer, il est nécessaire d'en connaître les antécédents et la filiation. Les systèmes de philosophie naissent rarement d'une pièce, comme une Minerve sortie tout armée du cerveau d'un Jupiter. Mais c'est déjà beaucoup, pour un homme, de trouver une formule qui embrasse et coordonne les découvertes, les idées, les tendances dominantes de son temps. On peut ajouter que la production de nouvelles synthèses philosophiques est devenue de plus en plus difficile et rare à une époque qui se distingue non seulement par une extrême rigueur de raisonnement, mais encore par une étonnante variété de connaissances encyclopédiques.

M. Taine fait observer, dans ses *Études sur la littérature anglaise*, que tous les courants intellectuels, philosophiques, scientifiques et littéraires de la société contemporaine ont leur source dans la tendance à introduire partout l'idée de développement ou, suivant la définition de l'éminent critique, dans le sentiment de « la dépendance mutuelle qui « joint les termes d'une série et les rattache toutes à quelque « propriété située dans son intérieur ».

Purement philosophique au début, chez Spinosa, Leibnitz, Kant, Fichte, Hegel et même Krause, cette théorie a reçu des méthodes positives, depuis un demi-siècle, la plus éclatante confirmation qu'ait jamais obtenue un système sorti de la spéculation pure. Les découvertes scientifiques de notre génération — et elles sont suffisamment merveilleuses pour justifier l'enthousiasme, sinon l'engouement de notre âge pour tout ce qui se réclame des sciences positives, — n'ont cessé, en effet, de converger vers une synthèse qui rattacherait à des causes immanentes et ramènerait à quelques lois de plus en plus générales tous les phénomènes constatés dans l'univers.

Tout d'abord l'astronomie, par la théorie des nébuleuses, a affirmé que les corps célestes ont dû se former aux dépens

Digitized by Google

d'une matière cosmique primitive par le simple effet de quelque impulsion initiale, sans intervention subséquente d'aucun agent extérieur. A la loi de la gravitation qui suffisait pour expliquer ainsi le développement de notre système solaire, les sciences physiques ont ajouté l'hypothèse, plus féconde encore, de la permanence et de l'identité de la force sous des modes variés, laissant même entrevoir la possibilité de réduire à l'unité tous les éléments des corps terrestres et cosmiques. Les sciences biologiques, de leur côté, ont fait ressortir l'identité de structure entre tous les êtres vivants, depuis la cellule à l'état libre jusqu'aux organismes les plus compliqués, et constaté l'analogie des opérations physiologiques qui s'accomplissent chez tous les êtres doués d'un cerveau, soit pour traduire la pensée en actes, soit pour la provoquer sous une excitation du dehors. L'histoire naturelle, après avoir abaissé les barrières artificiellement élevées dans la classification des espèces, a laissé entrevoir, tout au moins chez les animaux supérieurs, le germe ou l'ébauche de facultés qu'on avait crues jusque-là un monopole de l'espèce humaine, en même temps que l'anthropologie retraçait les origines de la civilisation jusqu'à un état voisin de l'animalité. De même que la morphologie a révélé le passage graduel de l'embryon humain par toute la hiérarchie des formes organiques inférieures, la paléontologie a reconnu que le même ordre caractérisait la succession des formes organiques dans l'histoire du globe. Enfin la géologie, en attribuant à notre planète d'incalculables myriades de siècles, est venue fournir aux partisans de la continuité dans l'évolution du monde, l'étoffe nécessaire pour tailler des systèmes qui ne fissent pas trop jurer l'étonnante multiplicité des résultats avec l'unité d'origine et de cause.

Déjà un quart de siècle avant Spencer, le physiologiste von Baer formulait en Allemagne cette double conclusion que « la série des changements opérés pendant qu'une graine se transforme en arbre, un œuf en animal, est un passage d'un état de structure homogène à un état de struc-

Digitized by Google

ture hétérogène », et que « la pensée qui, dans l'espace cosmique, a formé en sphère les amas épars et les a combinés en systèmes solaires est identique à celle qui a provoqué la formation de la poussière par les agents atmosphériques à la surface du globe. »

Mais c'est surtout Darwin qui, par ses ingénieuses et patientes recherches, donna une base scientifique à cette idée du développement continu dans le monde organique, déjà formulée à l'état d'hypothèse par Gœthe et Lamarck. Sa théorie de la sélection naturelle, qu'il développa dans son ouvrage sur l'*Origine des espèces*, publié en 1859, attribue toutes les variétés de la nature vivante, c'est-à-dire toutes les différenciations d'un ou de plusieurs types primitifs, à l'action de deux lois générales parmi les êtres vivants : le combat pour l'existence, qui assure la survivance des plus aptes, et l'hérédité, qui fixe les caractères acquis par l'individu. Cette théorie — et ainsi s'expliquent les colères qu'elle a soulevées dans le camp de toutes les orthodoxies chrétiennes — était en contradiction formelle avec la tradition biblique d'une création brusque et successive. Il s'en faut, toutefois, qu'elle se mît en opposition avec les principes essentiels de la philosophie spiritualiste [1]; Darwin lui-même

[1] Qu'il me soit permis de reproduire ici quelques lignes de l'introduction de mon premier ouvrage, où j'écrivais, il y a près de quatorze ans :

« On connaît les hypothèses de Darwin que les spiritualistes ont si longtemps combattues, sans voir qu'elles n'excluaient ni l'insoluble problème des causes premières, ni l'éternel mystère des causes finales... De là l'élimination graduelle des plus faibles au profit des plus forts et, par suite, une tendance continue vers le perfectionnement relatif des êtres.

Ces phénomènes se rencontrent également parmi les manifestations de l'activité humaine : dans tout milieu social qui s'altère ou se modifie, il surgit certaines idées, filles des temps et des lieux, qui se réalisent en quelque sorte par leurs propres forces, dès qu'elles trouvent à s'incarner dans un peuple, un parti ou un homme. Là est tout le secret de ce qu'on a nommé des missions providentielles... Mais chaque fois qu'on transporte dans l'ordre moral une loi des sciences naturelles, l'étude impartiale des faits nous force bientôt à tenir compte d'un nouvel élément qui caractérise l'espèce humaine et lui assigne son rang sur l'échelle de la création : le plus perfectionné des êtres, comme le plus rudimentaire des atomes, concourt fatalement au plan général de l'harmonie universelle; mais avec une distinction qui est la consécration la plus éclatante de notre liberté et

Digitized by Google

a montré qu'au contraire elle conduisait à une conception plus haute du Créateur et de la Providence, en ce qu'à un Dieu arbitraire, capricieux ou impuissant, elle permettait de substituer un Être suprême, ayant, dès le début, attribué à la création les forces et les lois nécessaires pour en assurer le fonctionnement régulier et progressif.

Le système d'Herbert Spencer marque le point de convergence entre tout ce courant des sciences naturelles et la psychologie de Stuart Mill. Au premier, il a emprunté les matériaux avec lesquels il a construit sa synthèse de l'univers; à l'autre, ses catégories du *connaissable*, qui embrasse tous les phénomènes ainsi que leurs relations, et de l'*inconnaissable*, qui s'applique au noumène, c'est-à-dire à l'absolu, à l'être en soi, à la nature intime de la force, du mouvement, de la matière, du temps, de l'espace, de la conscience même. Mais il va plus loin que Darwin et Stuart Mill, en ce que, d'une part, il étend à l'ensemble des phénomènes l'hypothèse transformiste formulée par Darwin pour expliquer le développement de la nature organique, et que, d'autre part, il détruit la possibilité d'une cause première comme d'une cause finale, en supprimant la nécessité de supposer une limite, dans le passé comme dans l'avenir, à l'action des forces en activité dans l'univers.

C'est en 1862 que parut l'ouvrage capital d'Herbert Spencer, *First principles*. Toutes ses œuvres antérieures ne sont que des ébauches partielles de la doctrine exposée dans ce volume; de même que ses œuvres ultérieures n'en sont

de notre supériorité intellectuelles. C'est que, dans les sphères inférieures, les êtres subissent des lois dont ils n'ont ni la direction, ni même la conscience; tandis qu'au sein de l'humanité, c'est nous-mêmes, hommes ou peuples, qui sommes les artisans de nos propres destinées. Nous restons libres de choisir entre le bien et le mal; mais ceux-là seuls dont le choix est conforme aux lois de l'organisme social exercent une influence durable sur la marche de la civilisation. Les autres ne nuisent finalement qu'à eux-mêmes ou à leurs œuvres, inférieures et, par suite, éphémères. Ainsi se concilie, avec l'évidence de notre libre arbitre, l'action chaque jour plus palpable de la Providence, ou, si l'on veut, la fatalité, chaque jour mieux établie, des grandes lois qui poussent l'humanité au progrès. »

Digitized by Google

que le développement systématique. On doit reconnaître, du reste, que ce n'est pas trop d'une vie entière, même aussi laborieuse et aussi féconde que celle d'Herbert Spencer, pour poursuivre, dans toutes les sphères de la connaissance, la démonstration et l'application de la loi grandiose à laquelle il prétend ramener tous les phénomènes du monde [1].

II

Spencer montre, à la suite de Kant, que l'esprit humain est impuissant à franchir les formes de l'espace et du temps; qu'il ne peut rien savoir de la substance ni de la cause première; qu'il est, par conséquent, restreint à l'étude des phénomènes et des lois. Même l'instrument de la connaissance ne peut nous être connu que dans la succession de ses phénomènes ou dans ses rapports avec les objets extérieurs. On peut, sans doute, soutenir qu'il y a généralement une corrélation entre les objets de la pensée et la représentation que nous nous faisons de ces objets. Mais cette concordance ne peut jamais nous donner que des *symboles* de la réalité, c'est-à-dire des images représentant d'une façon imparfaite les choses qu'elles sont censées représenter. C'est donc sans sortir du relatif ni du phénoménal qu'il faut chercher une explication scientifique de tous les phénomènes observables dans l'univers.

Toutefois, un premier principe est indispensable pour y accrocher toute la chaîne du raisonnement. Ce point de départ, logique et scientifique à la fois, ce sera l'axiome de

[1] Les *Premiers principes* ont été traduits, en 1871, par M. E. Cazelles. Parmi les autres ouvrages d'Herbert Spencer, M. Cazelles a également traduit les *Principes de biologie;* M. Réthoré, la *Classification des sciences et le dissentiment avec Comte*, ainsi que l'*Introduction à la science sociale;* MM. Théodore Ribot et A. Espinas, les *Principes de psychologie*. Ces deux dernières traductions ont paru dans la collection de la Bibliothèque scientifique internationale, ainsi qu'une traduction des *Data of Ethics*, publiée sous le titre de : *les Bases de la morale évolutionniste.* Enfin, récemment, M. G. de Greef a publié un *Abrégé de la psychologie d'Herbert Spencer*, qui a été analysé dans cette *Revue* par M. Ch. Potvin.

Digitized by Google

la persistance de la force, avec ses corollaires indiscutables que la matière est indestructible et que le mouvement est continu.

Tous les phénomènes de l'univers se révèlent comme un remaniement (*redistribution*) dans les combinaisons de la matière et du mouvement. Chaque fois qu'un aggrégat de matière abandonne plus de mouvement qu'il n'en reçoit du dehors, il s'agrège, se consolide ; chaque fois qu'il reçoit plus de mouvement qu'il n'en abandonne, il se désintègre. Dans le premier cas (dissipation de mouvement avec concentration de matière), il y a *évolution ;* dans le second (absorption de mouvement avec désintégration de matière), il y a *dissolution*. Ces deux procédés sont partout et toujours à l'œuvre, mais avec un résultat différenciel qui assure, selon les cas, la prédominance de l'un ou de l'autre.

Toutes les particules matérielles dont l'ensemble constitue notre univers ont dû exister à un moment quelconque sous forme de matière diffuse (*attenuated*), c'est-à-dire à l'état incohérent, indéterminé, homogène. En vertu des actions et des réactions que ces particules exerçaient les unes sur les autres, elles ont fini par se précipiter successivement autour de certains centres de gravité sous forme de nébuleuses, animées d'un mouvement giratoire. Mais ce n'était là que le premier acte de l'évolution. Les trois lois que Spencer déduit de la persistance de la force, savoir l'instabilité de l'homogène, la multiplication géométrique des effets et la ségrégation ou loi de coordination qui tend à produire l'harmonie en rapprochant les unités semblables, — lui permettent de définir l'évolution : « une intégration de matière, accompagnée d'une dissipation de mouvement pendant laquelle la matière passe d'une homogénéité indéfinie, incohérente, à une hétérogénéité définie, cohérente, pendant laquelle le mouvement subit, de son côté, une transformation analogue. »

C'est par ce rythme éternel qu'Herbert Spencer explique non seulement tous les phénomènes du monde inorganique depuis le premier groupement de la matière stellaire jusqu'à

Digitized by Google

la formation du cristal qui s'opère sous nos yeux, mais encore la hiérarchie des êtres organisés : — l'apparition de la cellule — la variation des espèces, — le passage de la vie végétative à la vie consciente, rationnelle et morale, — la notion du devoir, — les lois du langage, — l'organisation des sociétés, — les vicissitudes de l'histoire, — le cours de la bourse, — tous les produits de notre activité individuelle et sociale, — enfin, la marche constante du genre humain vers « l'établissement de la plus grande perfection et du bonheur le plus complet ».

L'évolution tend forcément à l'équilibre. Il ne faut pas oublier que ses progrès sont marqués par une déperdition constante de mouvement. Il viendra donc un moment où l'égalité devra s'établir entre les forces qui agissent du dehors sur l'agrégat et les forces que celui-ci leur oppose. Cependant, nul équilibre ne peut être complet, ni définitif, dans un univers sans cesse en mouvement. Comme les forces dégagées par les agrégats qui s'intègrent ne peuvent se perdre ni rester inactives, il faut bien qu'elles tendent à pénétrer les agrégats voisins, où elles exerceront une action dissolvante. Cette action pourra être annulée par les forces qui y travaillent à l'évolution ; mais, quand l'agrégat aura abandonné son excès de mouvement et recevra de son milieu autant qu'il lui donne, il restera livré sans défense à toute force nouvelle qui peut venir détruire son équilibre.

Il y a donc toujours une quantité de force qui, abandonnée par les agrégats en voie de concentration, s'en va ailleurs provoquer la dissolution des agrégats parvenus à l'équilibre. Chaque partie de l'univers devra traverser successivement une période d'intégration et une période de désintégration, analogues à ces phases alternantes de développement et de dissolution qui remplissent l'éternité du panthéisme brahmanique, en corrélation avec la veille et le sommeil de Brahma, l'être unique et absolu : « En apparence, dit Spencer dans ses *Premiers principes* (§ 183), les forces universellement coexistantes d'attraction et de répulsion... produisent tantôt une période immense, durant

Digitized by Google

laquelle les forces attractives prédominent et causent une concentration universelle, tantôt une période immense, durant laquelle les forces répulsives prédominent et causent une diffusion universelle, — des ères alternantes d'évolution et de dissolution. Ainsi on se forme l'idée d'un passé durant lequel il y a eu des évolutions successives analogues à celle qui s'accomplit maintenant et d'un avenir durant lequel il se peut que des évolutions pareilles s'accompliront successivement, toujours les mêmes en principe, mais jamais les mêmes par le résultat concret. »

Ainsi, pour ce qui concerne l'humanité, l'évolution a beau être synonyme de progrès, le *millenium* que ce nouvel évangile nous promet ne sera que notre chant du cygne, notre avant-dernière étape sur la route qui conduit à l'inévitable dissolution. Si même, comme le suggère notre savant compatriote, M. Delbœuf, l'espèce humaine pouvait, grâce à ses progrès dans l'art d'obtenir de plus grands effets avec de moindres efforts, suppléer à la décroissance continue de l'énergie disponible sur notre planète, comment résisterait-elle à la désintégration qui, succédant à un état d'équilibre forcément transitoire, doit, au dire de Spencer, résoudre en un nouveau tourbillon de matière sidérale la terre, le système solaire et même tout l'aggrégat visible des étoiles ?

Cette mélancolique conclusion est tellement en désaccord avec les aspirations intimes de notre siècle, que plusieurs disciples de Spencer se sont demandé s'il y avait là une sentence sans appel. Ainsi, le traducteur français des *Premiers principes*, M. E. Cazelles, croit devoir faire une réserve pour le cas où l'existence de l'espèce humaine serait « persistante par l'effet d'une loi inconnaissable ». Mais il doit avouer, en même temps, que rien, dans un système de philosophie positive, n'autorise une pareille espérance, soit comme induction, soit comme déduction. Pour l'espèce comme pour l'individu, comme pour tout ce qui est matière et mouvement transformé, la philosophie de l'évolution semble donc, à première vue, n'avoir que cette conclusion désespérante : *Pulvis es; in pulverem reverteris.*

Digitized by Google

D'autre part, si le monde, tel que nous le contemplons, est le produit naturel d'un rythme qui ne suppose de limites ni dans le passé, ni dans l'avenir, qu'est-il besoin de voir dans les événements ou même dans les harmonies de la nature la réalisation d'un plan conçu d'avance en vue d'un but déterminé et mis à exécution dans un moment quelconque de l'éternité? Qu'est-il besoin, en d'autres termes, soit d'une cause première, soit d'une cause finale? « Si nous sommes conduits à concevoir une série d'évolutions remplissant un passé sans limites et une série d'évolutions remplissant un avenir sans limites, nous ne pouvons plus attribuer à la création visible un commencement et une fin définis ou la croire isolée. Elle s'unifie avec toute existence antérieure ou postérieure, et la Force que l'univers manifeste rentre dans la même catégorie que l'Espace et le Temps; elle n'admet pas de limite dans la pensée. »

III

Ce n'est pas cependant qu'Herbert Spencer trouve dans une matière douée de mouvement le dernier mot des choses. Il repousse, au contraire, le matérialisme avec plus d'énergie encore que le spiritualisme. « Il serait plus facile, dit-il, de traduire la prétendue matière en prétendu esprit que le prétendu esprit en prétendue matière, ce qui est absolument impossible; mais aucune traduction ne peut nous faire pénétrer au delà de nos symboles. » En réalité, la matière et le mouvement ne sont, à ses yeux, que des manifestations de la force qui se révèle à la conscience, et cette force elle-même ne doit être regardée que « comme un certain effet conditionné d'une cause inconditionnée, comme la réalité relative qui nous indique une réalité absolue par laquelle elle est produite directement. » (*Premiers principes*, § 50.)

Cette réalité inconditionnée et absolue, dont Spencer démontre l'existence par les raisonnements qui lui servent à établir la relativité de nos connaissances, devient ainsi la conclusion dernière où aboutit la science. « Bien qu'on ne puisse connaître l'absolu en aucune façon et à aucun degré,

Digitized by Google

si l'on prend le mot connaître au sens strict, nous voyons cependant que son existence positive est une donnée nécessaire de la conscience ; que tant que la conscience dure, nous ne pouvons un seul instant nous débarrasser de cette donnée, et ainsi la croyance qui y a son fondement possède une certitude supérieure à toutes les autres. » (§ 27.)

Or, il se trouve que l'idée dernière de la religion consiste également à affirmer ce pouvoir incompréhensible, sans limites dans le temps ni dans l'espace et dont l'univers est la manifestation : « Non seulement la croyance à l'omni-présence de quelque chose qui passe l'intelligence est la plus abstraite des croyances que toutes les religions possèdent en commun, non seulement elle devient plus distincte à mesure que les religions se développent et demeure après que leurs éléments contradictoires se sont annulés mutuellement, mais encore c'est cette croyance que la critique la plus impitoyable laisse debout ou plutôt qu'elle met plus vivement en lumière. » — C'est donc sur ce fait, « le plus profond, le plus large, le plus général de tous », qu'il y a lieu de sceller entre la religion et la science une réconciliation fondamentale et complète.

Aussi longtemps que la religion se renferme dans la sphère de l'inconnaissable, elle est « l'expression d'un fait éternel ». Dans l'avenir comme par le passé, elle continuera « à empêcher que les hommes ne s'absorbent dans le relatif et l'immédiat ».

Malheureusement, les religions ont été et sont encore infidèles à leur principe ; elles se montrent trop souvent *irréligieuses* en prétendant expliquer le mystère dont l'impénétrabilité est leur propre raison d'être. Herbert Spencer ne se dissimule pas que la plupart des esprits religieux se révolteront à l'idée de prendre pour fondement de leur culte une croyance aussi impalpable et aussi peu arrêtée. Mais ces sortes de protestations n'ont-elles pas toujours accompagné le passage d'une croyance inférieure à une croyance supérieure? M. Spencer estime que, loin qu'on puisse le taxer d'irréligion, son point de vue est le point de vue religieux par excellence : « Dans l'idée qu'on s'y fait d'une cause ultime, on

Digitized by Google

ne reste pas pris dans une alternative embarrassante, on la dépasse. Ceux qui s'arrêtent à cette alternative supposent à tort qu'il faut choisir entre une personnalité et quelque chose de moins qu'une personnalité, tandis que le choix est entre une personnalité et quelque chose de supérieur. Ne peut-il y avoir un mode d'existence aussi supérieur à l'intelligence et à la volonté que ces modes sont supérieurs au mouvement mécanique? Nous sommes, il est vrai, incapables de concevoir ce mode supérieur d'existence. Mais ce n'est pas une raison pour le révoquer en doute; c'est plutôt le contraire. N'avons-nous pas vu combien nos esprits sont impuissants à se former même une conception de ce qui se cache derrière les phénomènes? N'est-il pas prouvé que cette impuissance est celle du conditionné à saisir l'inconditionné? N'en résulte-t-il pas que la cause ultime ne peut en rien être conçue par nous, parce qu'elle est, en tout, plus grande que ce qui peut être conçu? » (§ 31.) — « Le pouvoir ultime, dit-il ailleurs, n'est pas plus représentable dans les termes qui s'appliquent à la conscience humaine que la conscience humaine ne le serait dans les termes concernant les fonctions de la plante.»

M. Spencer admet même que, tout en s'épurant de plus en plus sous l'action bienfaisante de la science, des conceptions symboliques de l'absolu continueront toujours à occuper la conscience et à inspirer la religion : « Il est très probable qu'on sentira toujours le besoin de donner une forme à ce sens indéfini d'une existence dernière qui fait la base de notre intelligence. Nous serons toujours soumis à la nécessité de la considérer comme quelque manière d'être; c'est-à-dire de nous la représenter sous quelque forme de pensée, si vague qu'elle soit. En obéissant à ce besoin, nous ne nous égarerons pas, tant que nous ne verrons dans les notions ainsi formées que des symboles absolument dénués de ressemblance avec ce qu'ils représentent. »

Un pareil langage n'est-il pas de nature à calmer les appréhensions de ceux qui voient dans le succès de l'évolutionnisme le triomphe des doctrines matérialistes et athées ? M. Tiberghien, notamment, ne devrait-il pas applaudir à

Digitized by Google

cette énergique tentative d'établir scientifiquement la réalité de l'absolu que la doctrine de Krause est en quelque sorte forcée d'assumer *à priori?* Où donc M. Spencer a-t-il prêché la négation ou même, au sens de Comte, l'ignorance volontaire d'un Être suprême? Quoiqu'il déclare repousser le panthéisme à l'égal de l'athéisme et du théisme, sa conception « indéterminée » d'une Réalité absolue, dont tous les phénomènes ne sont que l'apparence, équivaut clairement à une conception panthéiste de l'univers. Bien plus, si sa conclusion diffère du panthéisme pur et simple, c'est en ce que celui-ci identifie Dieu au Cosmos, alors que M. Spencer voit dans l'Incognoscible non seulement la substance du monde et la source immanente de ses phénomènes, mais encore un Pouvoir transcendant, qui dépasse toute définition. « Dieu est tout, mais tout n'est pas Dieu », pourrait-il répéter dans les termes mêmes de la formule par laquelle le *panenthéisme* de Krause cherche à concilier le principe de la transcendance avec celui de l'immanence divine. Sans doute, M. Spencer écarte partout le nom de Dieu, qu'il considère comme trop compromis par ses attaches métaphysiques, et il le remplace par l'expression d'Incognoscible, qui lui offre l'avantage de rappeler sans cesse l'incompréhensibilité du pouvoir suprême. Mais quand la chose y est, que peut importer le mot à un esprit aussi large et aussi éclairé que celui du savant professeur bruxellois?

Il y a des philosophes qui l'ont nettement compris. Ainsi M. L. Liard, recteur de la Faculté de Caen, dans son récent ouvrage sur la *Science positive et la métaphysique*, montre le parti qu'on peut tirer de l'argumentation d'Herbert Spencer pour établir scientifiquement la réalité du noumène ou de l'absolu. Ainsi encore, en Angleterre et en Amérique, toute une école de savants, de philosophes et de théologiens, dont j'aurai prochainement l'occasion de résumer les nombreux et remarquables travaux, s'efforce, avec une popularité croissante, de faire ressortir les ressources que peut trouver dans la philosophie de Spencer le sentiment religieux dégagé des vieilles superstitions dogmatiques et ramené à son vrai rôle

Digitized by Google

de stimulant moral et humanitaire. On peut même dire qu'en agissant de la sorte ils répondent aux sentiments intimes de Spencer, ainsi que le prouve la lettre suivante écrite il y a quelques semaines par l'illustre philosophe à un pasteur unitaire de Boston, le Rév. J. Minot Savage, bien connu par ses prédications et ses ouvrages en faveur de l'évolutionnisme :

« Londres, 9 janvier 1883.

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre exposé éloquent et « clairement raisonné des côtés religieux et éthiques des « doctrines évolutionnistes. Je me réjouis fort de ce que ces « aspects soient mis en évidence. Il est grand temps qu'on « fasse quelque chose pour montrer aux gens qu'ils n'en sont « pas réduits à une pure négation de leurs précieuses « croyances religieuses et morales, comme ils l'avaient sup- « posé, et qu'il leur reste au contraire des croyances, assises, « comme vous le dites, sur un fondement net, scientifique et « inébranlable. J'espère que vos enseignements grouperont « un corps défini d'adhérents qui deviendra le germe d'une « organisation nouvelle. Voici longtemps que j'aspire au « moment où quelque chose de ce genre pourrait être fait « et il me semble que vous êtes l'homme pour le faire. »

Cette lettre, dont M. Spencer a autorisé la publication, est d'autant plus significative que MM. J. Savage, dans son curieux ouvrage sur la *Religion de l'évolution* (Boston, Lockwood et C^ie^, 1876), présente l'Incognoscible comme un pouvoir poursuivant une fin progressive, sinon prévue et voulue, et que, tout en se refusant à envisager l'âme comme une entité, il se prononce ouvertement pour l'immortalité de notre être spirituel. (V. aussi ses *Beliefs about Man*, Boston, Ellis, 1882.) Je ne discuterai pas si sur ces deux points il ne dépasse pas les intentions d'Herbert Spencer; mais il n'en reste pas moins dans les limites de l'évolution- nisme, qui, sur ces deux problèmes, comme MM. Huxley et J. Sully nous le montreront plus loin, s'abstient en réalité de formuler une solution définitive.

Digitized by Google

IV

Ce que je viens d'exposer suffit pour montrer combien M. Destrée était fondé à écrire que la philosophie de Spencer « présente un avantage incalculable, en basant sur une « donnée scientifique le sentiment religieux existant dans « chaque homme et en donnant de véritables motifs au « respect dû aux droits du jugement de chacun ».

Mais si, sous le rapport du sentiment religieux, cette doctrine est de nature à dissiper toute appréhension au moins parmi les rationalistes, s'ensuit-il qu'au point de vue critique, elle offre un degré de certitude suffisant pour s'imposer à tous les esprits raisonnables?

Les objections qu'elle a rencontrées sur le terrain de la logique et de la morale ont surgi des camps les plus divers; je me bornerai à exposer ici les plus sérieuses de celles qui ont été formulées par les positivistes et par les spiritualistes.

Spencer se rattache au positivisme par sa théorie de la relativité de nos connaissances; mais cette théorie l'a conduit, comme nous venons de le voir, à démontrer la réalité de l'Inconnaissable. C'est ce que les positivistes purs, des deux côtés de la Manche, ne lui ont point pardonné, et il suffit de parcourir la *Revue positive* de Paris pour voir à quel point est poussé l'antagonisme entre les deux écoles, que Littré a un jour appelées des cousines germaines, mais qui semblent devenues d'irréconciliables adversaires[1]. Voici,

[1] Ces critiques ont parfois pris un ton d'aigreur qui sert à faire ressortir les divergences. Dix ans après l'époque où M. Laugel montrait, dans la *Revue des Deux Mondes*, Spencer se résignant à l'obscurité et à la pauvreté par attachement à des spéculations impopulaires, la *Revue positive* accusait le philosophe anglais « d'avoir tourné le dos à l'immortel Stuart Mill pour sacrifier au veau d'or, source de toute popularité », en compagnie de Darwin, Tyndal, Huxley, etc., sous prétexte qu'ils avaient fait alliance avec « les philosophes à la recherche d'une bonne métaphysique ». M. Huxley, de son côté, n'a jamais été tendre pour le positivisme orthodoxe.

Digitized by Google

du reste, comment peuvent se résumer les griefs du positivisme orthodoxe :

1° Spencer repousse la classification des sciences et la loi des trois états proposées par Comte.

2° Spencer place dans la philosophie de l'esprit le fondement de toute connaissance, alors que pour Comte la psychologie résulte au contraire de l'ensemble général des sciences.

3° Spencer s'appuie sur le transformisme. Or, le transformisme manque de base expérimentale. On n'en a jamais constaté d'exemple par l'observation directe; la paléontologie montre partout la distinction des espèces. La génération spontanée soit de la matière organique, soit des organismes les plus simples, n'est qu'une hypothèse ; nous ne voyons apparaître la vie qu'au sein d'un être vivant. Enfin, la doctrine de l'évolution est en désaccord avec l'embryogénie, qui procède par épigénèse (Littré). Il n'y a, du reste, aucune nécessité de choisir entre la monogénie et l'embryogénie, puisque nous devons renoncer à pénétrer l'origine de la vie.

4° L'expérience ne nous permet pas de formuler la loi ultime de l'univers sans dépasser les limites de la réalité observable. L'esprit ne doit s'occuper que du *comment*, du *quand* et de l'*où;* il faut qu'il se résigne à ignorer le *d'où* et le *pourquoi* — l'origine et la fin du monde.

5° Spencer dépasse également les limites de l'observation quand il attribue à l'Incognoscible une existence positive. La science doit admettre que la conception du relatif implique la conception du non-relatif; mais elle n'a pas à se prononcer sur la réalité de cet absolu. « C'est un océan qui vient battre notre rive, se borne à dire Littré, et pour lequel nous n'avons ni barque ni voile, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable. » Spencer, au contraire, n'hésite pas à se lancer sur cet océan sans limites. Quoi qu'il en dise, il prête à son Incognoscible des attributs et des relations; il lui accorde — outre l'existence — l'unité, l'omniprésence, la durée indéfinie, enfin il le place vis-à-vis

Digitized by Google

des phénomènes dans le rapport de cause à effet, de substance à manifestation.

6° En morale, les deux écoles admettent que l'intérêt individuel est le mobile de nos actes et que l'utilité sociale est la mesure de leur valeur. Mais, d'après Herbert Spencer, c'est en cherchant le bonheur individuel qu'on favorise le bonheur général ; d'après les positivistes, au contraire, c'est le bonheur général qu'on doit poursuivre directement si on veut atteindre le bonheur individuel. Spencer compte dès lors, pour assurer le progrès moral, sur la science, qui révèle de plus en plus les véritables lois de la société et qui enseigne à tous l'avantage de s'y conformer. A quoi les positivistes répondent en faisant valoir l'impuissance de ce raisonnement, quand la convoitise ou la passion nous amène à placer notre bonheur dans un bien personnel et immédiat en contradiction avec l'intérêt général. Aussi est-ce au sentiment qu'ils déclarent nécessaire de faire appel pour résoudre les conflits de l'égoïsme et de l'*altruisme*. Le devoir, qui est pour Spencer une illusion, et l'esprit de sacrifice, qu'il doit logiquement regarder comme une duperie, sont pour l'école de Comte les principaux ressorts de tout progrès individuel et social, les grands moteurs permanents de l'humanité.

Au point de vue spiritualiste, les principales critiques formulées contre le système de Spencer peuvent se résumer de la sorte :

1° En ce qui concerne la cause première, l'axiome que la force reste toujours identique à elle-même dans l'univers n'exclut pas l'idée d'une création ou d'une émanation primordiale. Certains philosophes, notamment M. Renouvier, contestent qu'on puisse en tirer le corollaire que rien ne se perd et que rien ne se crée. Mais, même en admettant ce corollaire, il reste à expliquer, dans le système de Spencer, le passage initial de l'homogène à l'hétérogène sans une impulsion extérieure.

2° En ce qui concerne la cause finale, celle-ci peut parfaitement se concilier avec l'existence d'éléments en quantité

Digitized by Google

invariable. Spencer confond la *quantité,* qui est toujours semblable à elle-même, et la *qualité,* qui détermine et différencie la masse, soit dans un sens, soit dans un autre, conformément à un but prédéterminé. D'ailleurs, la loi de coordination implique la finalité ; en effet, cette loi n'est pas susceptible d'être ramenée à la ségrégation qui peut grouper les unités semblables, mais qui ne peut faire converger des parties divergentes vers la formation d'une unité harmonique.

3° Le mouvement, même transformé, ne suffit pas à expliquer le passage de la matière inorganique à la nature organique, du mouvement réflexe à l'instinct, de la vie instinctive à la vie consciente et rationnelle. Chaque nouvelle étape de cette classification marque l'entrée en scène d'un élément nouveau qui ne se rencontre pas à l'étage inférieur. Or, le plus ne peut sortir du moins. L'évolution se trouve donc acculée au dilemme : ou bien le facteur nouveau a été introduit du dehors à un moment donné ; ou bien il était contenu *en puissance* dans le phénomène primitif, et alors nous revenons, comme Hœckel est en train de le faire, à la monadologie de Leibnitz.

4° Il est impossible d'expliquer l'activité mentale par la seule influence mécanique. La sensation ne donne qu'elle-même ; elle est incapable de formuler des lois, voire d'expliquer ou de produire les notions de substance, de cause, d'étendue, de temps. Pour dégager ces notions de l'expérience, il faut les posséder préalablement.

Spencer admet qu'elles soient *à priori* pour l'individu, mais il estime qu'elles sont *à posteriori* pour la race. Il les considère, en effet, comme le fruit d'expériences individuelles, généralisées et fixées par l'hérédité dans la substance du cerveau humain. Mais des impressions successives ne peuvent donner que l'idée de succession, et des impressions simultanées que l'idée de simultanéité. Avec du fini, on ne fait pas l'infini ; avec du relatif, l'absolu ; avec de l'imparfait, l'idéal. A plus forte raison, le sensualisme ne peut-il faire comprendre comment l'hérédité constituerait le *moi*

Digitized by Google

prenant conscience de lui-même et de ses modifications. Il est impossible d'expliquer l'identité du moi par une simple liaison d'idées.

5° Que la matière soit de la force transformée ou simplement le véhicule de la force, nous ne connaissons directement la force que sous la forme de l'effort, et l'effort que comme un produit de la volonté ; on peut donc en déduire, jusqu'à preuve du contraire, que toute force est le produit d'une volonté. De même l'univers ne peut être interprété que dans des termes formulés par l'intelligence. Or, l'intelligence ne peut interpréter que ses propres produits. L'univers doit donc être tenu pour le produit d'une intelligence suprême [1].

6° L'évolutionnisme supprime à la fois le fondement et la sanction de la morale. Sans libre arbitre il n'y a plus ni devoir, ni responsabilité, ni remords, ni régénération. Or, ces notions représentent des faits, tandis que le déterminisme est une hypothèse. Sans doute, Spencer explique la notion de l'obligation morale par une illusion due à la transmission héréditaire de sentiments *altruistes* qui ont leur source dans la tendance de l'être à s'adapter à son milieu. Mais la notion d'adaptation ne peut se confondre avec la notion d'obligation : constamment celle-ci nous commande de rompre avec notre milieu social. — Prétendre que l'influence du milieu social établit l'harmonie entre notre intérêt particulier et l'intérêt général, c'est s'enfermer dans un cercle vicieux, puisque le milieu social est lui-même un résultat de cette harmonie. — Si l'obligation morale n'est qu'une illusion, elle doit disparaître. Aussi Spencer est-il forcé de ne lui accorder qu'une valeur transitoire et de supposer gratuitement que l'homme fera un jour son devoir sans effort. Où en est la preuve? Le sens commun indique, au contraire, que si le sentiment de l'obli-

[1] La plupart de ces arguments ne s'appliquent pas aux évolutionnistes qui, à l'instar de l'éminent physiologiste anglais, M. W. Carpenter, — un des premiers adeptes et presque un des précurseurs de l'évolutionnisme, — mettent la volonté et l'intelligence à la base de l'évolution. (Voir son discours d'ouverture à l'Association britannique des sciences en 1872, ainsi que ses articles dans la *Contemporary Review de 1872, on Mind and Will in Nature*.)

Digitized by Google

gation morale disparaissait, ce serait la fin de toute civilisation. Enfin, la morale évolutionniste a pour fin le plaisir. Or, la morale du plaisir est en contradiction avec le principe même de l'évolution, qui poursuit ses résultats souvent en contradiction avec les exigences du bonheur individuel;

7° Il y a un axiome plus certain que tout autre, y compris celui de la persistance de la force. C'est l'existence du *moi*. Qu'on décore de ce nom l'ensemble de l'esprit et du corps, le principe pensant, la volonté, voire la somme de notre activité spontanée et de notre activité réflexe, — le sens intime nous révèle que ce moi, dans son développement normal, se sent un, permanent, libre, doué d'une raison qui lui permet de concevoir le principe des choses et d'une conscience qui lui enjoint de s'y conformer.

V

Nous venons d'entendre les adversaires d'Herbert Spencer. Écoutons maintenant deux évolutionnistes convaincus, M. le professeur Huxley et M. James Sully. Ces deux savants ont publié en 1878, sur l'évolution, dans l'*Encyclopedia britannica*, une étude des plus lucides et des plus complètes, conçue avec cette haute impartialité qui est l'honneur de la science anglaise contemporaine. Je ne sache pas que cette étude ait été traduite; aussi me permettra-t-on de la résumer ici, tout au moins dans les passages qui ont pour objet d'établir nettement l'autorité et la portée scientifiques de l'évolution.

MM. Huxley et Sully distinguent nettement entre la théorie scientifique de l'évolution et les compléments philosophiques que, à l'instar de Spencer lui-même, on peut légitimement y ajouter. D'après leur définition, cette théorie n'est que « la plus haute généralisation de la science relativement à l'ordre des phénomènes dans le temps », et, à ce titre, elle ne formule aucune présomption sur l'origine, la cause, la fin ou la nature, soit de la substance qui fournit les matériaux de l'évolution, soit du procédé lui-même. Ils

Digitized by Google

n'hésitent donc pas à reconnaître que, si l'on s'en tient aux données actuelles de la science, elle renferme les lacunes suivantes :

I. L'impossibilité de ramener à l'unité les phénomènes de l'ordre mental et de l'ordre physique : « Ces deux ordres de phénomènes peuvent être regardés comme manifestant la même loi; néanmoins, on ne peut les identifier réciproquement. Toutes les lois de l'évolution physique ne peuvent nous aider à comprendre la première genèse de l'esprit, et cette difficulté n'est nullement réduite par la conception que fait Spencer d'une gradation complète entre la vie physique et la vie consciente. L'aurore (*the dawn*) d'un premier sentiment confus et informe est autant un mystère que la genèse d'une sensation distincte. »

II. Le démenti donné par l'expérience à la génération spontanée : « Le cours des investigations modernes tend distinctement à réfuter l'existence de la génération spontanée (*equivocal generation*) parmi les procédés de la nature. »

III. La difficulté de concevoir « un arrangement initial renfermant toutes les possibilités de l'ordre que nous trouvons produit par l'évolution, et aucune possibilité autre ».

IV. L'impuissance à résoudre toutes les lois de succession en une seule : « Comment, par exemple, expliquer, sur des principes généraux, et par un raisonnement *à priori*, la différenciation d'une vague sensibilité tactile en ce que nous connaissons comme vue et comme ouïe? »

V. L'absence de sanction pour assurer l'observation des règles nécessaires au bien-être des individus et des communautés : « L'évolution ne peut fournir un critérium ou fin de conduite, sauf à ceux qui sont déjà disposés à accepter pour règle suprême de leur vie la loi *sequi naturam*. »

Ces lacunes font qu'au point de vue philosophique, la doctrine de l'évolution, comme le remarquent MM. Huxley et Sully, attend encore « son interprétation finale ». Ils estiment impossible de prévoir actuellement dans quel système de classification philosophique elle est destinée à

Digitized by Google

tomber. « Pour comprendre le « d'où » distingué du « quand » (*the whence as distinguished from the when*), et pour trouver un fond substantiel à la trame des phénomènes, il semblerait que nous dussions nous rejeter sur quelque assertion philosophique ultime, concernant le principe efficient de l'évolution. »

Le positiviste peut accepter la théorie scientifique de l'évolution, en soutenant que les limitations de notre esprit nous restreindront toujours à la connaissance des phénomènes. De son côté, l'idéaliste empirique peut regarder cette théorie comme formulant « tout l'ordre actuel et possible des sensations mentales et conscientes[1] ». Mais elle peut aussi s'accorder avec tous les systèmes philosophiques « qui regardent les formes supérieures ou plus complexes comme issues et dépendantes des plus simples, qui présentent le cours des choses comme une transition graduelle de l'indéterminé au déterminé, de l'uniforme au varié et qui présument que la cause de ce développement est immanente au monde ».

Voici, du reste, les principaux de ces systèmes, d'après les classifications qu'en donnent MM. Huxley et Sully :

I. — *Systèmes fondés sur la réalité objective de l'évolution.*

Entre les deux vues extrêmes — d'une part, que rien n'existe, sauf l'être unique et immuable (la formation et la destruction des choses étant une pure illusion), d'autre part, que rien n'existe, sauf la loi même de l'évolution (le *devenir* se réalisant lui-même), — il y a place pour tous les

[1] On sait que, pour l'idéalisme empirique, tous les phénomènes ne sont que la projection et la réflexion de nos sensations subjectives : « M. Spencer dit quelque part, remarquent MM. Huxley et Sully, que si l'idéalisme est vrai, l'évolution est un rêve. Cette affirmation peut être raisonnablement controversée... La doctrine de l'évolution semble susceptible d'être formulée en termes idéalistes aussi bien que réalistes. » M. Huxley revient avec plus de force encore sur cette argumentation dans sa *Vie de Hume* : « En dépit de toute démonstration contraire, dit-il (*Life of Hume*, p. 81-82), la collection des perceptions qui constituent notre conscience peut n'être qu'une fantasmagorie engendrée et coordonnée par le moi, déroulant ses scènes successives sur un fond de néant. »

Digitized by Google

systèmes admettant que les mouvements et les forces ont seuls une existence objective et que la loi de la conservation de l'énergie atteste, sous toutes les variations des phénomènes, la persistance de quelque chose de réel.

II. — *Systèmes fondés sur la nature de la substance qui évolue.*

1° Solutions dualistes. — L'évolution se poursuit simultanément dans l'ordre physique et dans l'ordre spirituel, la coïncidence entre les deux ordres de phénomènes restant inexpliquée.

2° Solutions monistes, soit qu'on regarde l'esprit comme une propriété ou une manifestation de la matière (*matérialisme*), soit qu'on fasse dériver celle-ci de l'esprit (*spiritualisme*), soit enfin qu'on regarde l'esprit et la matière comme deux faces d'une même réalité mystérieuse (*monisme proprement dit*).

III. — *Systèmes fondés sur la cause de l'évolution.*

1° Solutions où prédomine une interprétation mécanique, c'est-à-dire la théorie que tous les changements sont nécessairement déterminés par leurs antécédents (*déterminisme*). Cette doctrine s'allie généralement à des vues matérialistes sur l'origine de l'homme et la nature de l'univers. On la retrouve toutefois combinée avec des doctrines qui expliquent le développement de la vie et de la conscience, soit en accordant certaines facultés psychiques élémentaires aux monades primordiales, soit en ramenant l'esprit et la matière à une substance spirituelle (*mind stuff*), qui serait l'étoffe première du monde. La difficulté de rattacher à la matière proprement dite l'origine de la vie consciente a fait également concevoir cette substance primordiale sous une forme quasi-matérielle, mais inaccessible à nos sens, qui produirait les molécules des corps par une espèce de condensation grossière.

[1] Parmi les principaux partisans de ce dernier système, il faut ranger deux savants de mérite, MM. les professeurs Balfour Stewart et Tait, qui voient dans les phénomènes de la nature une simple condensation tem-

Digitized by Google

2° Les systèmes où prédomine la conception téléologique, c'est-à-dire où l'on suppose l'évolution dirigée par une tendance vers un but rationnel ; — tendance qui s'appelle, suivant les écoles, principe vital, principe plastique, force cosmique, nature personnifiée. — Quelques-unes de ces écoles admettent, à la suite d'Aristote, que l'esprit est le principe formateur de l'organisme. D'autres mettent dans l'univers une âme dont la nature visible serait le corps, un principe spirituel qui dirige l'évolution du monde matériel. Quand ce principe est regardé non seulement comme la force créatrice, mais encore comme la source première de la vie et de la conscience, nous avons une forme de panthéisme qui fait du monde une incarnation divine. « Le plein développement de ce système, ajoutent MM. Huxley et Sully, se présente dans certaines doctrines d'idéalisme objectif qui ramènent toute existence matérielle à un mode d'existence mentale, — volonté et intelligence. Ces théories simplifient clairement la doctrine évolutionniste, en identifiant la réalité substantielle, qui se manifeste dans tous les détails du développement, avec la loi même qui préside à toutes les parties de ce développement. Dans ces systèmes, l'explication mécanique est englobée dans l'explication téléologique : Le dessein (*Purpose*) est la loi suprême des choses, et c'est un même dessein que manifestent toutes les phases de l'évolution universelle, dans la sphère de la nature inorganique, des êtres organisés et de l'histoire humaine. »

3° Les systèmes qui combinent les deux catégories précédentes et qui sont généralement basés sur une ontologie moniste. Ils se présentent, soit comme conception unitaire (*universalistic*), lorsqu'ils voient dans l'évolution la double manifestation de l'activité d'une substance unique (raison divine ou principe de nécessité), soit comme conception

poraire d'une substance supra-sensible et éternelle. Le principal exposé de leur doctrine, qui a atteint en Angleterre sa dixième édition, vient d'être traduit en français, sous le titre de l'*Univers invisible*, dans la Bibliothèque de philosophie contemporaine, chez Germer-Baillière (Paris, 1883).

Digitized by Google

individualiste, quand ils attribuent cette double manifestation à l'activité croissante d'un nombre indéterminé d'éléments doués de mouvement et de sensibilité.

Bien que la théorie de l'évolution permette d'expliquer, par l'action exclusive des sens, la formation des idées abstraites, telles que le temps et l'espace, elle ne condamne point, d'après MM. Huxley et Sully, la doctrine qui attribue à ces notions une origine transcendante : on peut maintenir, en effet, qu'elles ne sont même pas suggérées par l'expérience. « Dans ce cas, il résulterait de la théorie de l'évolution que leur persistance actuelle représente une disposition permanente de l'esprit humain à penser d'une certaine manière. Mais, même alors, il resterait à savoir si cette disposition permanente représente une illusion ou une tendance qui correspond à la réalité, et, sur ce point, la doctrine de l'évolution ne semble nous offrir aucune assistance. »

De même, on estime généralement que la doctrine de l'évolution a porté un coup fatal à la croyance dans l'existence d'un Créateur et à la foi dans l'immortalité de l'âme. MM. Huxley et Sully déclarent qu'il n'en est rien : « M. Spencer considère l'idée de l'évolution et la conception d'un esprit préexistant comme incapables d'être unies dans la pensée. Mais, selon d'autres, cette idée n'est nullement incompatible avec la notion d'un Créateur originaire, bien qu'elle contribue à placer l'action de cet être plus loin encore de notre portée. » — « A première vue, il peut sembler que la doctrine de l'évolution, alors que, appliquée au monde subjectif, elle écarte la large distinction entre l'esprit de l'homme et de l'animal, devrait décourager l'espoir d'une vie future pour l'âme humaine. Cependant il peut se trouver, après tout, qu'elle laisse en grande partie la question au point où celle-ci se trouvait. On peut dire qu'elle favorise la vieille tendance à investir de l'immortalité ces formes inférieures d'intelligence dont on prétend faire dériver l'esprit humain. Toutefois, il n'y a rien d'inconséquent à supposer qu'un certain état de développement rende un esprit apte à l'immortalité (*qualifies a mind for immortality*), alors même

Digitized by Google

que cet état aurait été atteint par un développement graduel d'une extrême lenteur. Et si, comme il est possible de le montrer, la doctrine moderne de l'évolution peut se formuler dans les termes de l'hypothèse de Leibnitz, qui suppose des âmes de tout degré, il est clair qu'elle n'est pas en contradiction avec l'idée d'immortalité [1]. » — En résumé, d'après MM. Huxley et Sully, la théorie de l'évolution peut donc s'accommoder de presque toutes les hypothèses philosophiques sur l'origine et la nature substantielle de l'univers, à l'exception des systèmes qui admettent soit un développement du monde dans le sens d'une imperfection croissante, comme chez les gnostiques, soit une série de créations brusques et arbitraires, comme dans la Genèse. La cosmogonie biblique n'a vraiment pas de chance.

VI

Quoi qu'il en soit des critiques formulées à différents points de vue contre la philosophie de l'évolution et en particulier contre le système de Spencer, elles ne peuvent enlever au fondateur de l'évolutionnisme la gloire d'avoir formulé une des synthèses les plus grandioses et, disons le franchement, les mieux assises qu'on rencontre dans l'histoire de la science et de la philosophie. On conçoit sans peine l'espèce de fascination que ces vues, à la fois si positives et si larges, ont exercée sur une époque comme la nôtre, vivement impressionnée par les merveilleuses découvertes des sciences expérimentales, en même temps que travaillée par un besoin grandissant de généralisation et d'unité.

S'ensuit-il qu'il faille prendre ce système pour base intégrale de notre enseignement à tous les degrés? On se rap-

[1] Il est assez curieux de voir MM. Huxley et Sully donner ainsi un laisser-passer scientifique à cette doctrine de l'immortalité conditionnelle qui est soutenue, à la fois, dans la sphère de la philosophie par l'école de M. Renouvier et dans la sphère des religions par de nombreuses églises protestantes. (Voir, dans la *Revue* du 15 juillet 1880, *Une nouvelle théorie sur l'immortalité de l'âme,* d'après l'ouvrage de M. Ed. White, traduit par M. Ch. Byse.)

Digitized by Google

pelle la leçon que le professeur Virchow a donnée à M. Hœckel lorsque celui-ci réclama, en 1876, au congrès des naturalistes allemands, l'introduction de sa doctrine dans l'enseignement primaire. M. Hœckel, il est vrai, s'est montré sur bien des points beaucoup plus aventureux que Spencer. Toutefois, les lacunes que nous avons constatées dans la doctrine de ce dernier, de l'aveu même de ses plus ardents défenseurs, ainsi que les résistances auxquelles elle se heurte encore jusque dans les camps les moins suspects d'orthodoxie religieuse, nous imposent une grande réserve, lorsqu'il s'agit de la part à lui faire dans le système de l'enseignement public.

De deux choses l'une : ou bien ces lacunes seront comblées dans un avenir plus ou moins prochain, ou bien elles serviront à introduire dans le système les coins avec lesquels une réaction philosophique quelconque en fera éclater tout l'échafaudage. En attendant, prenons garde de constituer une orthodoxie nouvelle, fût-ce avec l'évangile de Spencer.

M. le Dr Destrée ne réclame, à la vérité, que la substitution de la philosophie évolutionniste ou, tout au moins de la psycho-physique, aux cours de psychologie, dans nos facultés de médecine et de sciences. Je ne verrais, pour ma part, aucun inconvénient à ce que des chaires nouvelles fussent créées dans ce but. Ainsi que je l'ai déjà écrit dans cette *Revue*, à propos de l'*histoire des religions*, j'estime que l'enseignement universitaire ne pourrait avoir trop de cours spéciaux, aussi longtemps qu'on trouvera des professeurs pour les donner et des élèves pour les suivre. Mais s'il s'agit simplement de substituer la philosophie de Spencer à celle de Krause, de Kant ou même de Descartes, je me demande si ce nouveau monopole échappera davantage au reproche d'exclusivisme. Tout autre est la réforme que je voudrais préconiser. Il me paraît absurde — et, sous ce rapport, je me trouve d'accord avec M. Destrée — qu'on puisse achever des études universitaires, comme cela m'est arrivé ainsi qu'à bien d'autres, sans connaître de la philosophie rien de plus que le système de Krause. Mais ne faudra-t-il pas en

Digitized by Google

dire autant si c'est Spencer ou tout autre dont on se borne à nous résumer les travaux? Le but de l'enseignement philosophique, tel que je le comprends, c'est moins d'enseigner aux jeunes gens tel système déterminé que de les mettre à même de faire eux-mêmes leur choix parmi les différentes doctrines relatives à la formation et à la généralisation de nos connaissances; c'est, en un mot, de substituer à l'exposé d'une philosophie l'histoire générale des philosophies, particulièrement des philosophies qui se partagent le monde contemporain. Bien entendu, ce que je mets ici en cause, — ce n'est pas l'enseignement personnel des honorables professeurs qui occupent les chaires de philosophie dans nos universités et qui, du reste, donnent déjà, dans le doctorat en philosophie, le cours général en question, — c'est le programme qui leur est imposé, tant dans les facultés de droit que de sciences et de médecine.

Sans doute il est presque impossible d'exposer les différents systèmes de la philosophie sans les juger à la lueur d'un principe qui se rattache lui-même à une doctrine spéciale. Toutefois, l'inconvénient, s'il existe, sera bien moindre que si le professeur se borne, comme aujourd'hui, à enseigner ses doctrines sans même rencontrer les théories de leurs contradicteurs, et de son côté l'étudiant, tenu au courant des principaux systèmes contemporains, saura où s'adresser s'il veut compléter ou reviser l'enseignement qu'il a reçu. De plus, comme les convictions personnelles du professeur n'auront plus autant d'importance, ceux qui ont à le désigner se préoccuperont moins de ses opinions que de son talent, et on ne sera plus exposé à voir relégué dans une chaire de langue morte — comme l'honorable M. Vanderkindere a pu le déclarer à la Chambre sans soulever de protestation — le seul philosophe original qu'ait produit l'enseignement de l'État en Belgique.

Enfin, la réforme que je préconise ici — outre qu'elle est imposée par la situation philosophique d'une époque qui semble encore chercher sa voie — ne peut manquer de favoriser un esprit de tolérance qui malheureusement nous fait

Digitized by Google

trop défaut, en philosophie comme en religion. Krause et Spencer ont beau aboutir par des voies diverses, comme le constate M. E. Destrée, à l'éclatante revendication du respect dû à toutes les opinions : spiritualistes, évolutionnistes, positivistes, matérialistes, rationalistes de toute école, trop souvent nous subissons à notre insu, quand il s'agit de juger les convictions d'autrui, l'influence persistante de notre première éducation dogmatique, non moins que les habitudes mentales engendrées par notre état de guerre contre le catholicisme. On ne saurait imaginer des conditions plus déplorables pour l'étude de la philosophie et même pour le progrès général des idées. Peut-être qu'en accoutumant les générations nouvelles à se former elles-mêmes leurs opinions philosophiques et surtout en leur apprenant comment se sont formées, en cette matière, les opinions d'autrui, nous les amènerons à mieux comprendre le sens profond et consolant de l'adage qu'Herbert Spencer met en tête de ses *Premiers principes :* « Il y a une âme de vérité dans les choses fausses, « comme il y a une âme de bonté dans les choses mau- « vaises. »

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

UN COIN DU MONDE CLÉRICAL EN PROVINCE.

Au moment où les idées libérales et progressistes semblent triompher dans le monde moderne, — du moins à la surface, — il n'est pas sans intérêt d'examiner l'état de ses couches profondes qui, éloignées des centres du progrès, résistent plus facilement à son influence et subissent encore l'ascendant de la théocratie.

Les capitales ont eu beau refouler les couvents au fond de la province : tout sol leur est propice, et c'est en province que fleurit aujourd'hui une féodalité nouvelle avec sa mainmorte, ses dîmes, son servage, ses privilèges et sa hiérarchie. Féodalité puissante, qui se rit du *Kulturkampf*, se joue des décrets du 29 mars et sort sans dommage des combats de la guerre scolaire.

Parcourez la Belgique entière, depuis la mer jusqu'à la frontière hollandaise, et depuis les bouches de l'Escaut jusqu'aux Ardennes ; allez de Bruges à Maestricht, de Malines à Namur — partout, dans les chefs-lieux de province comme dans les plus petites villes, dans les régions sauvages comme dans les contrées riantes et pittoresques, le couvent s'élève, riche, prospère, influent, remplaçant le château du moyen âge, luttant contre l'école moderne et continuant avec une tranquille audace, une patience infatigable, son œuvre antisociale.

Arrêtons-nous au hasard à Namur : *ab uno disce omnes*. Le lecteur pourra juger librement de l'exacte vérité du petit tableau que nous lui mettons sous les yeux.

Le quartier nord de Namur est bien différent de la vieille ville pittoresque qui se presse aux bords de la Meuse et de la Sambre, et au pied de la formidable citadelle.

Digitized by Google

Là-bas un fouillis de ruelles aux maisons étroites, où la population déborde, où s'étalent mille petits commerces encombrants; ici, de larges voies solitaires bordées d'édifices silencieux, de murs épais, de jardins déserts. Le centre de ce quartier muet est la place Saint-Aubain, nommée d'après la cathédrale qui s'élève là, en face de l'ancien palais des évêques de Namur, aujourd'hui l'hôtel du gouvernement provincial.

Il faut traverser cette place vers les trois heures de l'après-midi : pas une âme! Tout semble dormir dans les maisons closes, dans les hôtels aux hautes croisées garnies de fleurs. Le bruit des pas résonne sur les dalles des trottoirs comme dans le silence des nuits.

A droite, la cathédrale morne, qui, de demi-heure en demi-heure, secoue les notes argentines de son carillon sur la ville assoupie; à gauche, le palais du gouverneur, gardé par la sentinelle immobile; en face, les talus verdoyants et les murailles grises de la citadelle — autre solitude — dont la Sambre baigne le pied.

Des deux côtés de la cathédrale, le cercle catholique et la demeure de l'archiprêtre. Dans la rue, personne, aucun bruit. Pour un peu, on se croirait encore aux temps de la vieille cité soumise à la domination épiscopale. Vaguement on s'attend à voir s'ouvrir la grande porte cochère de l'hôtel provincial devant le prélat couvert de sa chape d'or et entouré d'une suite imposante de clergé, qui traverse la place pour se rendre à sa cathédrale.

La mise en scène ne demanderait pas grand changement de décor.

Ce quartier désert, vide en apparence, est peuplé d'habitants invisibles.

Six communautés religieuses occupent, dans cette partie de la ville, des propriétés importantes, vastes bâtiments agréables, entourés de jardins spacieux, avec un air de propreté, d'aisance et de confort qui témoigne d'une prospérité constante. Derrière ces murs, dont la hauteur se joue de l'indiscrétion des profanes, derrière ces carreaux de vitre

Digitized by Google

soigneusement dépolis ou garnis de solides barreaux, s'agite une population d'environ mille âmes.

Le collège de la Paix, occupé par les RR. PP. jésuites. forme, entre la silencieuse rue de Bruxelles et le morne palais de justice, un immense quadrilatère qui est à lui seul une petite ville.

Cet établissement contient un pensionnat, un externat, un couvent, une église publique et une chapelle privée, des jardins ombreux, un observatoire, une installation téléphonique, le tout dans un bel état de prospérité.

L'interminable façade du pensionnat, fraîchement peinte, éblouissante de blancheur, donne sur la rue de Bruxelles. C'est de ces fenêtres à petits appuis en fer que les élèves vidaient leurs encriers sur les cortèges libéraux, lors des manifestations électorales.

Quatre cents jeunes gens de toutes les provinces de la Belgique et de différents pays étrangers viennent puiser ici à leur source les principes de Loyola, mêlés à une teinture frelatée de sciences modernes.

A côté des jésuites, et séparé d'eux seulement par une rue plantée d'arbres que bordent entièrement les communautés, un autre vaste bâtiment abrite les frères des écoles chrétiennes. Cette propriété, léguée autrefois par deux familles de Namur à l'instruction publique, vient d'être réclamée par l'administration communale de la ville.

Ceux-ci, sous la dénomination trop bien connue de petits-frères, se chargent de distribuer le lait des bonnes doctrines et les notions de l'enseignement primaire aux jeunes Namurois des classes populaires.

L'externat des jésuites est réservé à un public plus choisi. Car le jésuite est aristocrate. Il abandonne l'enseignement gratuit aux ordres religieux du prolétariat hiérarchique, au petit-frère, par exemple, fils de paysan ou d'ouvrier.

Le jésuite, autrefois confesseur de rois ou directeur de duchesses, commensal de marquises ou conseiller de papes, a toujours gardé le souvenir de son origine.

Loyola était gentilhomme ; le jésuite a conservé ses

Digitized by Google

attaches dans l'aristocratie et il élève les enfants de la noblesse. Il admet les enfants des classes fortunées, mais en aucun lieu du monde vous ne le voyez se mêler à des œuvres humbles, populaires. Il a une grande force, parce que l'ambition lui sert de cuirasse. *Perinde ac cadaver* — il traverse, impassible, les boudoirs parfumés, nourrissant habilement le mysticisme exalté de ces femmes hautaines, influentes, qu'il subjugue et dont les fils lui livreront les secrets des États.

Maître de la conscience des femmes, instituteur de la jeunesse, le jésuite sera longtemps encore une des plus formidables puissances morales de la terre.

En face de ces deux grands couvents d'hommes, plus humble, avec ses deux vitraux grillagés, s'élève le couvent des Ursulines cloîtrées. Elles ont une école payante et une école gratuite, où elles enseignent très peu de chose. Des demoiselles auxiliaires sont chargées de quelques classes.

Revenons à notre point de départ.

Derrière la cathédrale de Saint-Aubain, une rue solitaire, où l'herbe pousse entre les pavés, comme dans les rues de Bruges, est entièrement bordée, de chaque côté, d'institutions religieuses : à droite, le couvent du *Bon Pasteur;* à gauche, le séminaire, dépendant de l'évêché.

Le couvent du *Bon Pasteur*, qui abrite plus de trois cents femmes et jeunes filles, est un refuge, une sorte de Salpêtrière où les parents et tuteurs font enfermer les filles pour cause d'inconduite ; il contient aussi, dans sa vaste enceinte, un pensionnat pour les classes populaires, à prix très réduits.

Cette institution rendrait de grands services si l'on s'y appliquait à développer l'intelligence, le sentiment moral, la dignité personnelle de ces jeunes repenties — pauvres égarées, plus ignorantes que coupables ; si l'on s'efforçait de faire des autres pensionnaires de bonnes mères de famille. Malheureusement, ici comme dans tous les couvents, le mysticisme monachique domine toute l'éducation et doit tenir lieu à ces jeunes filles de doctrine morale ; les puériles pratiques de la vie religieuse sont seules employées pour former leur caractère et diriger leurs penchants vers le bien.

Digitized by Google

Le résultat ne saurait être douteux. On a vu plus d'une de ces pénitentes, à leur sortie de la sainte maison, se replonger avec plus d'entrain dans leurs désordres. Le joug étroit qui avait pesé sur elles pendant des années les avait merveilleusement préparées à abuser de leur liberté.

La vie est dure pour les jeunes recluses du *Bon Pasteur*. Cette maison, où on les conduit parfois de force, malgré leurs cris et leurs protestations, n'est pas une maison de plaisance. Le couvent, situé entre la citadelle, la cathédrale, le séminaire et l'arsenal, dans un quartier mort, est isolé à souhait. Vers une heure, quand les jeunes filles prennent leur récréation dans la cour ceinte de murs élevés, leurs éclats de voix résonnent comme dans un désert sur le mélancolique boulevard qui longe la Sambre.

Les élèves et repenties du *Bon Pasteur* ne sont appliquées qu'aux travaux de couture et de ménage, et surtout aux exercices religieux. Aucun enseignement ne leur est donné. Les pensionnaires les plus petites apprennent quelque peu à lire et à écrire. Ces pensionnaires portent un uniforme gracieux : robe et pèlerine gros-bleu, petit bonnet blanc, elles sortent quelquefois. Les jeunes repenties ne sortent jamais. Une fois par an seulement, on les mène voir un vieux prêtre, ou bien on les conduit dans un couvent du même ordre qui tient un pensionnat à quelque distance de la ville. Elles sont habillées à peu près comme des religieuses : robe de bure, lourde et droite, fichu d'indienne sur les épaules, tablier de toile bleue. Elles portent la cornette avec le bandeau serré sur le front. La tête entière, sauf la face, disparaît sous ces bandages peu hygiéniques. De la chevelure, plus de trace. Les couvents ont en haine la chevelure — ce trait si féminin, cette poésie de la physionomie. Et, quand on y réfléchit, rien n'est plus comique que cette manie de tronquer la nature pour faire plaisir à l'auteur de la nature!

Les jeunes repenties sont reçues gratuitement au *Bon Pasteur;* mais elles doivent travailler pour payer leur entretien. Les religieuses du *Bon Pasteur* ont des ateliers de couture, de confection, de broderie, de repassage et de rac-

Digitized by Google

commodage, où les travaux sont exécutés avec soin et à des prix qui défient la concurrence. Ces ateliers font beaucoup de tort aux ouvrières de la ville, et les plaintes à ce sujet sont aussi unanimes qu'inutiles. Les ménagères dévotes se font un devoir de conscience de donner leur pratique aux sœurs, au détriment des pauvres mères de famille qui ne savent plus à quel métier se vouer pour nourrir leurs enfants. Non contentes de confectionner les trousseaux, de faire les costumes et les manteaux, les sœurs font aussi le blanchissage de fin et elles augmentent encore leurs ressources par une vacherie importante qui fournit du lait et du beurre à un grand nombre de clients choisis.

On ne saurait être plus industrieux. Aussi, malgré ses trois cents bouches à nourrir, de continuelles acquisitions témoignent de la prospérité du couvent, qui s'étend comme une tache d'huile. Déjà tout le côté septentrional de la rue du Séminaire lui appartient.

Il ne reste plus qu'un estaminet qui fait le coin. Cette annexion faite, le *Bon Pasteur* aura son pan de ville, comme le collège de la Paix. Mais le propriétaire se montre récalcitrant, comme le meunier Sans-Souci. Or, comme il est déjà vieux, le couvent attend tranquillement qu'il meure. Le temps n'y fait rien, car les couvents ne meurent pas, eux, et l'estaminet le *Point du Jour* sera au *Bon Pasteur*.

Enfin, la maison se crée une dernière source de revenus en ouvrant ses portes à de vieilles dames pensionnaires dont les chambres donnent sur l'unique rue qui touche au couvent : la rue vide et morte du Séminaire. Il n'est pas à craindre que les séminaristes éprouvent quelque tentation à la vue de ces momies arrosant des géraniums feu sur leurs tablettes de fenêtres. Ces vieilles dames laissent parfois leur petit pécule au couvent, moyennant quoi toute la maison prie sans relâche jusqu'à ce que l'âme de la vieille dame décédée ait franchi les portes du paradis. C'est une excellente spéculation pour les deux parties.

On sait parfaitement que les couvents ne regardent pas l'instruction comme un agent moralisateur. Un exemple

Digitized by Google

montrera par quels moyens les religieuses du *Bon Pasteur* prétendent obtenir la régénération morale de leurs pupilles. Les jeunes repenties sont obligées de venir tous les jours, à genoux, baiser le pied de la supérieure en lui demandant pardon de leurs fautes. Je ne vois dans cette pratique puérile et avilissante qu'une manière de faire perdre à ces jeunes filles ce qu'il leur reste de dignité personnelle.

Le monachisme a toujours ainsi mêlé ses pratiques propres à son système d'éducation de la jeunesse. Il se substitue fatalement à la science, à la famille, à la société, et il tend invinciblement à cléricaliser les populations en formant des générations soumises au joug ecclésiastique.

Le séminaire, qui fait face au *Bon Pasteur*, occupe l'autre côté de la rue. Rien de plus blanc, de plus silencieux, de plus désert en apparence que cette pépinière de prêtres où quatre-vingts jeunes gens étudient la théologie. Le séminaire fait partie des bâtiments de l'évêché. La résidence de l'évêque se compose d'un vaste hôtel situé au fond d'un parc ombragé de marronniers et de peupliers. Le corps de logis occupé par les séminaristes est entouré par le jardin. Les fenêtres de ces chambres, à carreaux soigneusement blanchis, donnent droit sur les glacis verdoyants de la citadelle.

En face du parc de l'évêché, à côté de l'hôtel délabré d'une vieille baronne, la maison des Carmélites. Autre blancheur silencieuse. Des affiches annonçant des jubilés, des retraites, des sermons, des neuvaines, sont perpétuellement apposées à la porte de leur chapelle, qui est publique.

Si, par une chaude après-midi d'été, vous entrez dans cette chapelle, l'effet est saisissant : de la rue ensoleillée, radieuse, vous passez dans un tombeau glacial, dont l'obscurité lutte contre le funèbre tremblottement des cierges de l'autel.

A droite et à gauche de cet autel, de longs rideaux sombres, derrière lesquels éclatent des gémissements : ce sont les carmélites en prière.

Singulières femmes, au milieu de notre XIX^e^ siècle, si hardi, si positif, si ardent aux recherches philosophiques !

Digitized by Google

Elles, disciples inconscientes de Schopenhauer, pessimistes et misanthropes, reniant la vie, abjurant l'amour, renonçant à la maternité, font profession de n'aimer plus que le Crucifié, c'est-à-dire la douleur!

Mais l'essence de la vie, l'amour, qu'est-ce donc, sinon douleur?... Et la maternité, qu'est-ce, sinon un exquis martyre? Supplice d'autant plus cruel qu'il alterne avec des joies enivrantes.

Ainsi ces femmes, qui ont fui le monde et abjuré ses joies, ont semblé ignorer que la vie, partout, n'est que douleur, et que dans ce monde, en apparence si frivole, on souffre beaucoup plus que dans leur couvent.

Leur mysticisme sentimental est bien moins intéressant que le chagrin d'une pauvre femme du peuple qui voit pleurer ses enfants parce que son mari la bat.

Quelle curieuse étude pour un médecin philosophe, pour un physiologiste comme Bichat, pour un physionomiste comme Lavater, pour un praticien comme le docteur Ball, que ces types de femmes croyant renoncer à tout ce qu'au fond de l'âme elles recherchent avec une maladive ardeur!

Une voie souterraine relie, dit-on, le couvent des Carmélites à celui des Ursulines, traversant ainsi la silencieuse place Saint-Aubain. Ce souterrain a servi autrefois, en temps de guerre, soit à cacher les trésors des monastères à la rapacité de la soldatesque, soit à favoriser la fuite des religieux.

Sur cette place Saint-Aubain, centre du quartier monachique que nous venons de décrire, s'élève, à droite de la cathédrale, le Cercle catholique, dans un cadre très bien approprié. C'est une belle maison en pierres de taille, qui se couvre d'affiches orange aux époques d'élections, et dans les salons de laquelle on fête — s'il y a lieu, — à grand renfort de champagne, le triomphe des candidats du parti.

Ces occasions se font de plus en plus rares. Lors de la mémorable journée du 13 juin 1882, les paniers de champagne n'ont pas été ouverts, et les électeurs des environs, qu'on traitait gratuitement au Cercle, ont dû se contenter d'un verre *d'ordinaire*.

Digitized by Google

Beaucoup de prêtres, quelques petits-frères *du monde* fréquentent le Cercle catholique, sanctifiant par leur présence les divertissements profanes. Parfois, l'on aperçoit aux fenêtres de la salle du rez-de-chaussée quelque profil ecclésiastique penché sur une feuille amie.

Ce journal, c'est l'organe de l'évêque de Namur, politique féroce, ayant naguère pour rédacteur en chef... Louis Veuillot, de l'*Univers*.

Il ne faudrait pas croire que Namur ne compte pas d'institutions religieuses en dehors du quartier des couvents proprement dit.

Au contraire, les congrégations sont nombreuses et importantes dans toutes les parties de la ville. Les établissements hospitaliers, les institutions charitables, l'enseignement de la jeunesse sont entre leurs mains ; elles rayonnent dans les campagnes, et, de toutes parts, aux environs de Namur, on rencontre, dans les plus beaux sites, des maisons de campagne vastes, confortables, entourées de grands jardins. Ce sont des couvents ou des villas de couvents. Ainsi, les jésuites ont leur villa sur le versant nord-ouest de la montagne du *Château*. Un parc immense et pittoresque, dont les allées serpentent au flanc de la montagne, l'entoure. On jouit de là d'une vue admirable sur la vallée de la Sambre, où le joli faubourg de Salzinnes est assis au soleil, dominé par ses deux clochers.

A Salzinnes même, on trouve le couvent et l'église des Récollets et l'antique abbaye, aujourd'hui la maison de plaisance du séminaire.

Les petits-frères ont des écoles primaires et des écoles d'adultes rue du Lombard, et un pensionnat avec école normale à Malonne, village aux environs de Namur.

Les sœurs de Notre-Dame ont leur couvent avec pensionnat et externat rue des Fossés.

C'est une construction de proportions monumentales, bordée de hautes murailles que percent seules deux larges portes cochères. Les pensionnaires sont très nombreuses.

Ces mêmes sœurs possèdent encore, rue du Lombard, en

Digitized by Google

face des petits-frères, une école gratuite avec ateliers et salle d'asile.

Les sœurs de charité ont, rue de Fer, une maison aux dimensions vastes, d'où sortent, mystérieusement voilées de la *faille* autrefois nationale, les sœurs qui vont soigner les malades — à raison d'un franc par jour et deux francs par nuit.

Les sœurs de charité tiennent aussi, dans une des rues basses de la ville, un refuge d'orphelins et d'enfants abandonnés.

Les sœurs de la Providence sont aux prisons. Elles ont leur maison mère à Champion, avec pensionnat et école normale. Ces sœurs sont extrêmement nombreuses, on les rencontre à tous les coins de la ville ; toujours en voyage, elles encombrent la salle d'attente et les coupés de seconde.

Ce n'est pas tout : rue du Président, les sœurs Sainte-Marie tiennent un pensionnat de demoiselles et un externat, et rue Rupplémont, une salle d'asile. Rue Saint-Jacques, des sœurs quelconques tiennent un orphelinat, et au faubourg de la Sainte-Croix, les petites sœurs des pauvres ont leur hospice, auquel dernièrement elles ont fait ajouter deux ailes.

Ces petites sœurs des pauvres, qui ont commencé avec rien, sont aujourd'hui riches, propriétaires d'un vaste édifice qui, insensiblement, avec cette puissance envahissante de toute maison religieuse, annexe les terrains et les propriétés environnants.

Qu'on m'explique donc ce miracle : s'enrichir en faisant l'aumône ! Il est vrai que les petites sœurs pratiquent aussi la mendicité sur une large échelle et qu'elles ont élevé depuis peu le prix d'entrée de leur hospice de cent à deux cents francs.

Riches, prospères, influents, nombreux, tels sont les couvents à Namur et dans la plupart des villes de Belgique.

C'est lorsqu'on étudie de près leur action constante sur toutes les classes de la population qu'on se rend compte de leur incroyable puissance, et leur fortune fabuleuse n'a plus rien alors qui puisse étonner l'observateur.

René Gange.

Digitized by Google

LES PROJETS DE RÉFORMES JUDICIAIRES EN FRANCE

Lors des dernières élections législatives en France, Gambetta s'écriait que la réorganisation de la magistrature s'imposait et qu'elle devait, à l'heure où il parlait, primer toutes les autres réformes. Plus de trois années se sont écoulées depuis que ces paroles ont été prononcées, et le parti républicain n'est point encore parvenu à achever cette réorganisation. La pensée de Gambetta a d'ailleurs été diversement interprétée.

D'après les uns, il s'agissait simplement d'une épuration du personnel judiciaire commandée par les circonstances.

Si les nombreux ministères qui se sont succédé au pouvoir depuis l'avènement de l'*ordre moral* ont pu, tour à tour, élaguer de l'administration générale les fonctionnaires hostiles au gouvernement de la République, il n'en a pas été de même à l'égard du personnel judiciaire, pactisant ouvertement avec les divers prétendants sous le couvert de son inamovibilité. Dans cet ordre d'idées, on réclamait une suspension momentanée de l'inamovibilité comme moyen de révoquer les magistrats cléricaux et bonapartistes, ainsi qu'une nouvelle investiture pour leurs successeurs.

Il est, en effet, du plus haut intérêt pour le gouvernement de faire rendre la justice par des citoyens sincèrement attachés aux institutions établies.

D'autres estimaient que la réorganisation doit être non seulement politique, mais encore administrative. Dans ce but, on réclamait l'extension de la compétence des juges de paix,

Digitized by Google

la suppression des tribunaux d'arrondissement et le maintien d'un tribunal civil par département, une nouvelle juridiction correctionnelle ayant pour base le jury, l'appel de tribunal à tribunal, bref, toute une série de modifications importantes. D'autres enfin pensaient que les mesures que nous venons d'indiquer ne constituaient que des expédients ; que pour répondre aux besoins de la situation, la réforme devait viser les principes mêmes qui servent de base à l'organisation judiciaire en même temps que les lois de procédure.

Depuis trois quarts de siècle, en effet, la fortune mobilière a pris un tel accroissement, la rapidité des transports et la facilité des rapports sociaux ont provoqué de telles modifications dans l'administration de la fortune privée, les transactions se font et se défont si rapidement, que nombre de dispositions du code de procédure de 1804 ne présentent plus d'application. Une législation, sous peine de devenir une entrave, doit progresser avec une nation, refléter l'esprit du temps et répondre aux besoins du moment. Par réforme profonde il faudrait donc entendre le principe de l'élection appliqué à tous les degrés de la magistrature, la suppression de l'inamovibilité et la revision des lois de procédure. Envisagée de cette façon, la réforme tend au bouleversement de toutes les traditions de la magistrature française. La Chambre des députés, en discutant le principe de l'élection des juges, a abordé un problème d'une difficulté extrême.

Mieux eût valu peut-être ne pas chercher à le résoudre et charger le temps de l'œuvre de décimer les derniers partisans de la réaction, retranchés dans les cours et tribunaux comme dans des forteresses inexpugnables.

Si la Chambre française semble cependant sur le point d'aboutir, c'est que les derniers projets déposés ont singulièrement rétréci le cadre de la question. Le rapport du garde des sceaux, M. Martin Feuillée, ne réclame plus, en effet, que la simple réforme du personnel par la réduction des sièges et l'élimination d'un nombre de magistrats égal à celui des sièges supprimés. Pour réaliser ces mesures, on propose la suspension de l'inamovibilité pendant trois mois. Il est

Digitized by Google

intéressant de rappeler les phases successives qu'ont traversées les projets de réformes, qui, après avoir pris naissance au lendemain de la proclamation de la République, n'ont été discutés que dans ces derniers temps, grâce aux divisions profondes de la Chambre sur les bases mêmes des modifications proposées. Les débats sur la réforme, portée pour la première fois à la tribune en 1880, se sont rouverts le 16 janvier 1883. Le 10 juin 1882, la Chambre des députés avait voté, par 275 voix contre 208, une proposition du comte *de Dauville Maillefeu* ainsi conçue : « 1° L'inamovibilité est supprimée ; 2° les juges sont élus. » Loin d'avoir déblayé la voie, ce vote ne fit qu'augmenter les difficultés.

Il avait deux torts graves, comme on l'a fait remarquer avec beaucoup de justesse. « Le premier, c'est d'être un vote « abstrait, c'est-à-dire d'énoncer un principe général sur « lequel on paraît d'accord, tandis qu'on ne s'entend pas du « tout sur les moyens d'en faire l'application. Le second, « c'est d'être un vote fortuit, car il n'a été obtenu que grâce « aux bulletins de la droite, qui sont venus pour la circonstance se joindre aux bulletins de l'extrême gauche. Qui « assure que cette majorité tout à fait imprévue durera, et, « durât-elle, qui oserait espérer que, composée d'éléments « si hostiles, elle puisse jamais enfanter un projet de « réforme pratique et viable [1] ? »

Malgré ce vote de principe, il est permis d'affirmer que la Chambre n'était pas réellement favorable au système de la magistrature élue. En voici des preuves manifestes. Au début de la discussion, elle nomme une commission chargée d'examiner le projet de loi. La majorité de cette commission le repousse. Appelée à se prononcer à son tour sur les conclusions négatives du rapport, la Chambre le rejette et se rallie à la minorité de la commission en votant « le principe » de l'élection appliqué à la magistrature.

Le 16 janvier 1883, le débat se rouvre ; on pouvait, on devait croire la question de principe tranchée. Erreur !

[1] *Le Temps*, 17 janvier 1883.

Digitized by Google

Voilà qu'un des anciens partisans de l'élection des juges, M. Jules Roche, monte à la tribune et combat avec autant d'éloquence que de vigueur la thèse qu'il avait votée quelque temps auparavant.

« Il y a six mois, dit M. Roche, j'ai voté le principe de « l'élection des juges. Je viens aujourd'hui, après de longues « et consciencieuses réflexions, le combattre de toute mon « énergie. Je n'ai pas de prétention à l'infaillibilité ; j'aime « mieux reconnaître que je me suis trompé, surtout quand « je ne suis pas responsable de mon erreur, parce qu'elle « dépend de renseignements inexacts apportés à la tri- « bune. »

Actuellement, « le principe de l'élection » est abandonné.

Nous n'attirons l'attention sur ces faits que pour montrer le trouble, la confusion qui règne dans les esprits même après un vote au sujet de cette réforme, qui eût fait le jeu des adversaires de la République, si elle avait été définitivement adoptée.

Les partisans du système électif se font d'étranges illusions en supposant que les citoyens qui seraient appelés à désigner leurs juges ne se laisseraient guider que par une austère vertu civique et un sentiment de patriotique désintéressement. Il faut, pour affirmer la chose, bien peu connaître le cœur humain, bien peu se rendre compte de la puissance des mobiles qui peuvent l'agiter à un moment donné. L'histoire est là, et ceux qui, chercheurs sceptiques, la scrutent sans relâche peuvent seuls se rendre compte de l'inanité que recouvrent ces déclarations pompeuses.

Le suffrage universel, appelé, d'une part, à nommer les mandataires du pays, de l'autre, à désigner les magistrats, trahira fatalement, dans tous ses choix, ses préférences politiques, sans s'occuper des titres, de la science, des capacités des candidats. Le voulût-il, il ne le pourrait pas. Le courant politique lui tracera fatalement sa voie. Quelle distinction, au surplus, arrivera-t-il à établir entre une élection judiciaire et une élection politique, alors que l'une et l'autre donneront naissance aux mêmes luttes ardentes, passionnées, à

Digitized by Google

la même brigue des candidats, à la même polémique de la presse. Le côté politique dominera nécessairement dans l'élection judiciaire, à moins d'admettre que le parti possédant le pouvoir, dans telle ou telle circonscription, s'annihilera, poussera l'abnégation jusqu'à se déjuger en laissant triompher un de ses adversaires, bien plus, en allant concourir à son élévation au siège de juge. Par la logique des choses la plus élémentaire, les partis se réfléteront dans la composition des tribunaux. Ceux-ci diversifieront à l'infini suivant les majorités locales. Or, qui dit parti dit forcément partial! On verra se produire des tribunaux de droite, de gauche, d'extrême gauche, de centre. A la jurisprudence intransigeante des tribunaux sortis des scrutins de Belleville et de Montmartre répondra la jurisprudence royaliste et bonapartiste de la Vendée et des départements du Nord. Il n'y a pas à le nier : le système électif, appliqué à la magistrature, engendrera la souveraineté judiciaire de la circonscription électorale. Chaque parti se cantonnera dans le tribunal de son choix comme dans une place forte et fera la loi sur le territoire de son ressort. Avant d'entamer un procès, on ne s'assurera plus de l'existence du bon droit ni de la valeur des arguments produits ; on s'inquiètera uniquement de la composition du tribunal, de la couleur politique de l'adversaire et surtout de son influence électorale sur les juges. Quelle position pour un magistrat sans fortune que d'être réduit à être ainsi l'homme lige de ses justiciables électeurs!

S'il obéit à la voix de sa conscience en repoussant les prétentions injustes d'un plaideur puissant et rancunier, il s'expose à se voir enlever son siège aux prochaines élections. Tel procès, perdu d'avance devant un tribunal du Nord, sera, au contraire, gagné devant un tribunal du Midi. Que deviendra l'unité de la loi en présence de ce fédéralisme de juridictions contradictoires? Le même texte législatif sera, suivant la fortune électorale, tour à tour appliqué pour condamner et pour absoudre dans des cas identiques. Voilà les principaux dangers du système électif appliqué à la magis-

Digitized by Google

trature de tous les degrés. Nous n'examinerons pas plus longtemps la question de savoir quelle serait l'impartialité d'un tribunal toujours sous le coup d'un scrutin et obligé de flatter les passions populaires pour rester en fonction ; quelle serait la science d'un corps juridique aussi mobile, aussi changeant? Ces différentes considérations ont été mises en lumière, dans une étude récente, d'une façon trop approfondie, trop saisissante pour que nous y revenions [1].

Il est un point, cependant, qui n'a pas été abordé et qui présente une importance majeure.

M. Roche formulait, dans son discours du 16 janvier dernier, un axiome ainsi conçu, qu'il appelait *la loi des conflits* : « Toutes les fois que le corps électoral donne naissance à des pouvoirs qui doivent fonctionner parallèlement, c'est le conflit fatal. »

Ce conflit, le système électif l'eût fait éclater entre les Chambres et les tribunaux.

Procédant de l'élection populaire, les tribunaux, il n'y a pas à le nier, représenteront la souveraineté nationale à l'égard des Chambres elles-mêmes.

S'appuyant sur leur identité d'origine, ils pourront, à un moment donné, s'insurger contre le pouvoir législatif et, comme lui, se réclamer du suffrage universel. Aux Chambres, au moins, toutes les opinions, si divergentes qu'elles soient, disparaissent, à un moment donné, devant un vote qui, bien que n'étant obtenu qu'à une faible majorité, est censé la volonté du pays légal. Ainsi l'exige l'unité de l'œuvre législative. Les nouveaux tribunaux, au contraire, issus du scrutin populaire, constitueront autant de petits parlements locaux, indépendants les uns des autres, sans solidarité, sans relations avec le pouvoir législatif. Ils pourront refuser d'appliquer la loi ou lui donner une interprétation absolument étrangère à la pensée du législateur, en invoquant cet argument sans réplique : « Entre le pouvoir législatif et nous, que la nation décide ! » Que pourrait faire

[1] Albert Dejardin, *Revue des Deux Mondes*, août 1882.

Digitized by Google

le pouvoir législatif si les tribunaux obtenaient dans un nouveau baptême électoral la consécration de leur insurrection? Renouvelant les agissements de la Convention, irait-il jusqu'à suspendre ces tribunaux, les frapper d'interdiction?... Mais, pour le pouvoir législatif, ne serait-ce pas nier la souveraineté du principe de l'élection dont il procède lui-même?

On le voit, la question est des plus graves. M. Roche a prouvé la vérité de la loi des conflits par de nombreux exemples empruntés à l'histoire de la magistrature élue pendant la période révolutionnaire. Il a détruit une à une les légendes accréditées par l'école intransigeante au sujet du rôle joué par les magistrats élus aux temps les plus troublés de l'histoire de France. Il a dévoilé les taches, les vices du système électif, appuyant chaque assertion d'écrits, de documents de l'époque révélant le sentiment de déception, de profond découragement des législateurs de la Convention devant la stérilité de leur œuvre. Ces juristes avaient au moins, eux, pour excuse la nécessité de pourvoir immédiatement à la réorganisation d'une magistrature incompatible avec le nouvel état de choses. Ils agissaient d'après des conceptions abstraites, *à priori*, puisées dans le Contrat social. Ils se sont trompés. Soit! Mais ils n'avaient pas, pour résoudre ce grave problème, les quatre-vingts années d'expérience que possèdent les législateurs français actuels, expérience qui eût dû, semble-t-il, les arrêter dans la voie où ils s'étaient engagés. Les partisans du système électif ont souvent invoqué, à l'appui de leur thèse, l'exemple de l'Amérique, où la plupart des juges de tous degrés tiennent leur mandat de l'élection. Il n'est pas sans intérêt de jeter un rapide coup d'œil sur l'organisation judiciaire aux États-Unis, alors surtout qu'on oppose à chaque instant la magistrature américaine à la magistrature de la vieille Europe. Les États-Unis, on le sait, sont composés d'un agrégat d'États absolument indépendants les uns des autres. De même qu'il existe un gouvernement fédéral et un gouvernement des États, de même on y trouve une magistrature

Digitized by Google

fédérale et une magistrature des États. Tout État, comme la fédération elle-même, possède deux Chambres législatives qui statuent souverainement là où les constitutions sont muettes. A côté de la Constitution fédérale, qui régit toute l'Union, l'on constate l'existence de constitutions locales propres à chaque État.

En parcourant ces diverses constitutions, l'on y relève sept systèmes différents, adoptés pour la nomination des juges de tous degrés.

Le premier consiste à faire désigner les juges par les Chambres législatives locales.

Dans le second, le droit de nomination appartient au chef du pouvoir exécutif local (gouverneur).

Dans le troisième, le gouvernement nomme avec l'assentiment du conseil du gouvernement.

Le quatrième nous montre le chef du pouvoir exécutif nommant avec l'assentiment du Sénat. Ce système est notamment appliqué aux juges de la cour suprême des États-Unis, suivant les prescriptions de la Constitution fédérale.

Dans le cinquième, le gouvernement, d'accord avec le Sénat, arrête les choix sur la proposition de la cour supérieure, des cours de circuits ou de districts et des cours de comité [1].

Le sixième système est celui de la nomination par la cour suprême [2].

Le septième, le plus répandu, fait émaner le mandat judiciaire de l'élection populaire.

Les diverses constitutions américaines ne précisent guère les conditions d'aptitude que doivent réunir les candidats. Ce soin est généralement abandonné aux Chambres législatives.

[1] Ce système n'existe que dans l'Illinois et est appliqué aux juges de paix de Chicago.

[2] Ce système n'existe que dans le Tennessee et n'est employé que pour le procureur général. Voir *Bulletin de législation comparée*, 1880-1881; — *Commentaries on American Law*, etc., etc.

Digitized by Google

Il importe cependant de signaler — comme peinture de mœurs — un texte de la Constitution de Pensylvanie, duquel il résulte que les juges ordinaires des cours de plaids communs ne sont pas tenus de connaître le droit [1] ! Cette boutade n'est pas nouvelle.

Déjà près d'un siècle auparavant, Danton s'écriait à la Convention nationale: « Si l'on veut faire une magistrature républicaine, il faut supprimer la disposition de la loi de 1790, qui exige pour être élu certaines garanties de savoir; » et après lui Tallien: « Tout citoyen doit être élu juge sans qu'il soit nécessaire d'être homme de loi [2]. »

La durée des mandats judiciaires, qu'ils soient conférés par l'élection ou par le pouvoir exécutif, varie à l'infini suivant les constitutions et le degré des fonctions.

Il existe des mandats d'un et de deux ans. Les mandats de trois ans sont assez rares. En revanche, ceux de quatre, cinq, six et sept années sont inscrits dans presque toutes les constitutions. Dans l'État de Minnesota, un juge ne peut conserver son siège plus de sept ans.

Dans la Caroline du Nord, les juges des cours inférieures sont nommés ou élus pour huit ans, et les juges du Missouri (cour suprême) pour dix.

On trouve enfin les mandats de douze, quatorze et quinze années dans la Virginie, l'État de New-York et le Maryland.

En Pensylvanie, les juges de la cour suprême siègent pendant vingt et une années consécutives.

Une disposition très curieuse, qu'on relève dans la Constitution du Rhode-Island, est celle qui stipule que les fonctions judiciaires ne prennent fin dans cet État que par une résolution du pouvoir législatif, qui déclare les emplois vacants. Chacune des deux chambres possède sous ce rap-

[1] Const. Pensylv, cédule 15.

[2] Décret du 19 octobre 1792.

« L'obligation de ne choisir pour les emplois judiciaires et places de membres de bureau de paix de district que parmi ceux qui ont exercé pendant un temps déterminé la profession d'homme de loi est abolie; et les choix pour ces fonctions pourront être faits parmi tous les citoyens indistinctement, âgés de 25 ans accomplis. »

Digitized by Google

port le droit d'initiative. Les propositions, pour être adoptées, doivent obtenir la majorité dans les deux chambres.

Dans deux ou trois États seulement, le mandat dure autant que l'on est satisfait du juge ou, pour employer la formule convenue, « en raison de la bonne conduite des titulaires ».

Il en est ainsi, notamment, dans le Massachusetts, le New Hampshire, le Connecticut, le Delaware, la Floride.

C'est, on le voit, la restitution de l'inamovibilité sous une forme déguisée.

Une disposition des plus intéressantes, que nous signalons dans la Constitution de la Californie, est celle qui subordonne, à partir du 1er juillet 1880, le payement du traitement mensuel des juges des cours supérieures à une déclaration écrite ou un serment de leur part qu'ils n'ont pas laissé de procès en suspens plus de quatre-vingt-dix jours sans lui donner de solution. (Calif., VI, 24.) Voilà une innovation dont l'importation nous serait très utile.

Ce rapide examen ne nous donne encore qu'un faible aperçu de l'organisation judiciaire aux États-Unis dont l'étrangeté, les bizarreries heurtent nos idées reçues sur l'indépendance et la dignité de la magistrature que d'aucuns élèvent chez nous presque à la hauteur d'un sacerdoce [1].

Que peuvent valoir, tant sous le rapport de la science que sous celui de la liberté, des magistrats soumis continuellement à réélection dans des laps de temps aussi courts que ceux d'une, de deux ou trois années? Nous pourrions reproduire ici, dans toute leur force, les considérations que nous avons fait valoir plus haut, sur la situation de ces magistrats forcés, pour garder leurs sièges, de remplir constamment l'office d'agents électoraux et de se soumettre aux conditions les plus humiliantes.

[1] Dans le Nebraska, la Constitution défend aux juges des cours de comté de recevoir aucun traitement. C'est parfait ! Cependant il est permis de se demander comment ces magistrats peuvent vivre, et s'ils n'arrivent pas, par un moyen quelconque, à compenser la gratuité de l'exercice de leurs fonctions.

Digitized by Google

Un exemple bien instructif a été révélé à cet égard, à la tribune législative, par M. Roche : « La pratique de l'élec-« tion, disait-il, a donné lieu à des résultats très curieux. « On a vu dans certains États la majorité des électeurs, « adonnés à l'ivrognerie, imposer au juge, lorsqu'il était « candidat, le mandat impératif de ne pas appliquer la loi « sur l'ivrognerie !... »

Un éminent penseur, Tocqueville, formulait le jugement suivant sur la question de savoir si les législateurs américains avaient eu tort ou raison de permettre la réélection du premier magistrat de l'Union, c'est-à-dire du président de la république : « Il est impossible de considérer la marche « ordinaire des affaires aux États-Unis sans s'apercevoir que « le désir d'être réélu domine les pensées du président ; que « toute la politique de son administration tend vers ce « point, que ses moindres démarches sont subordonnées à « cet objet; qu'à mesure surtout que le moment de la crise « approche, l'intérêt individuel se substitue, dans son esprit, « à l'intérêt général. »

« Le principe de la réélection rend donc l'influence cor-« ruptrice des gouvernements électifs plus étendue et plus « dangereuse. Il tend à dégrader la morale politique du « peuple et à remplacer le patriotisme par l'habileté. En « Amérique, il attaque de plus près encore les sources de « l'existence nationale [1]. »

Cette appréciation sévère emprunte un caractère particulier à la haute autorité dont elle émane.

Mais, s'il en est ainsi pour le premier magistrat de l'Union, constamment en vue, soumis à la critique de tous, quelle opinion doit-on concevoir des magistrats d'ordres inférieurs, continuellement absorbés par les soins de leur réélection?

Le jugement de Tocqueville ne les vise-t-il pas spécialement alors que, moins en évidence et par le fait même moins réservés, ils peuvent se mouvoir plus librement?

Cette magistrature, issue de l'élection et soumise à réélec-

[1] *Du gouvernement fédéral.*

Digitized by Google

tion, peut-elle, comme on se plaît à le dire, présenter de réelles et durables garanties d'indépendance?

N'est-il pas à craindre que l'omnipotence de la majorité à laquelle le magistrat doit sa nomination l'empêche de conserver sa pleine liberté d'appréciation qui, seule, lui assure son prestige? « Lorsqu'un homme ou un parti, dit encore « Tocqueville, souffre d'une injustice aux États-Unis, à qui « voulez-vous qu'il s'adresse? A l'opinion publique? C'est « elle qui forme la majorité. Au corps législatif? Il repré- « sente la majorité et lui obéit aveuglément. Au pouvoir « exécutif? Il est nommé par la majorité et lui sert d'instru- « ment passif. A la force publique? La force publique n'est « autre chose que la majorité sous les armes. Au jury? Le « jury, c'est la majorité revêtue du droit de prononcer des « arrêts. Les juges eux-mêmes, dans certains États, sont « élus par la majorité. Quelque inique ou déraisonnable que « soit la mesure qui vous frappe, il faut donc vous y sou- « mettre [1]. »

Le magistrat ne peut rendre la justice qu'à la condition d'être indépendant même vis-à-vis du pouvoir qui l'a investi de ses fonctions; il ne peut être indépendant qu'à la condition d'être assuré, quoi qu'il arrive, de la conservation de son mandat, c'est-à-dire d'être inamovible [2].

Il n'y a pas de liberté, dit Montesquieu, si la puissance du juge n'est point séparée de la puissance législative et de l'exécution : jointe à la puissance législative, ce serait l'arbitraire, car le juge serait législateur; jointe à la puissance exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur.

On vient de voir, par ce qui précède, que l'inamovibilité de la magistrature n'existe pas, pour ainsi dire, aux États-Unis. D'autre part, les fonctionnaires de l'ordre judiciaire peuvent être destitués de droit par les Chambres des États, lorsque,

[1] Tocqueville, *De la majorité.*

[2] Par inamovibilité nous entendons, non le privilège pour le magistrat de méconnaître impunément ses devoirs et les institutions établies, mais celui de ne pouvoir être révoqué que par un jugement émanant d'un tribunal régulier.

Digitized by Google

ce qui est rare, rien n'est stipulé à cet égard par les constitutions. Les constitutions locales varient à l'infini sur les cas de destitution et sur le point de savoir quel est le pouvoir détenteur du droit de révocation. C'est ainsi que, dans l'Alabama, le Sénat peut révoquer les juges de la cour suprême et le procureur général, à la requête de la Chambre des représentants ; dans l'État de New-York, tous les magistrats ; dans la Californie, tous les magistrats, sauf les juges de paix, à la requête du procureur général. Dans d'autres, le gouverneur, chef du pouvoir exécutif, peut, dans certains cas, user de ce droit. Par exemple, révoquer les juges dans le Maryland ; les juges de paix dans le Delaware et la Floride ; les procureurs inférieurs dans l'État de New-York et du Wisconsin, etc. La procédure en destitution ou révocation, quoique assez compliquée si l'on descend dans les détails, peut se condenser dans les trois règles suivantes :

1° Le magistrat doit être mis en prévention ;

2° Il faut qu'il ait reçu d'avance copie des griefs formulés contre lui ;

3° Qu'il soit admis à présenter sa défense.

C'est donc au pouvoir législatif, c'est-à-dire à la majorité au sein des Chambres ou au détenteur du pouvoir législatif (l'élu de la majorité), qu'appartient le droit de priver un magistrat de son siège.

Si l'on considère, d'autre part, que les causes de destitution sont des plus nombreuses et abandonnées souvent à l'appréciation plus ou moins arbitraire du pouvoir politique révocateur, on doit en conclure que la position du magistrat américain est essentiellement précaire.

Rien de plus étrange que les causes de destitution qu'on relève dans les diverses constitutions.

Tantôt toute cause « raisonnable » suffit pour les juges sans distinction de degré. Tantôt il faut une cause déterminée, par exemple : la mauvaise conduite, la perception de rémunération non autorisée par les lois, la corruption, la négligence volontaire des devoirs de la charge, l'exercice illégal ou abusif des fonctions, etc., etc.

Digitized by Google

Au Texas, les motifs de révocation sont, pour les juges de la cour suprême, la négligence volontaire, l'incapacité, l'ivrognerie habituelle, l'exercice vexatoire des fonctions et toute cause raisonnable. Dans l'Orégon, l'incapacité, la corruption, la mauvaise conduite; dans l'Alabama, pour un grand nombre de juges et le procureur général, la corruption, l'ivrognerie habituelle, la négligence volontaire et tout acte honteux relatif aux fonctions.

Dans la Louisiane, l'exercice vexatoire des fonctions, la corruption, la partialité, l'extorsion, les actes d'inconduite grossière, l'ivrognerie habituelle, les hauts crimes et délits.

Il est peu probable que les législateurs américains eussent inscrit ces causes de révocation dans toutes les constitutions, si l'impérieuse nécessité n'en eût été réclamée par l'expérience.

La force des choses les a amenés à recourir, à l'égard du personnel bigarré que leur envoient les majorités du moment, à des procédés d'épuration qui, réclamés par le système électif, en sont précisément la condamnation.

A tout bien considérer, il nous paraît que la magistrature inamovible du continent, nommée presque partout par le pouvoir exécutif, peut hardiment, sous le rapport du savoir, de la dignité et de la considération, soutenir la comparaison avec la magistrature américaine, issue en général de l'élection et soumise à réélection.

Quelles conclusions faut-il tirer de tout ce qui précède? La conclusion (nous l'empruntons à M. Jules Roche), c'est que si jamais l'expérience de l'organisation de la magistrature élective avait pu réussir en France, c'eût été sous la première république. La première république a eu, sous le régime de la Convention et sous la Constitution de l'an III, l'autorité et la puissance la plus considérable qui puissent appartenir à un gouvernement.

Elle avait reconquis les frontières naturelles de la France, remporté de telles victoires que les rois de l'Europe venaient solliciter son alliance; elle avait à l'extérieur réalisé les réformes les plus profondes, celles qui s'approchent le plus

Digitized by Google

de cet idéal de justice que nous recherchons tous. Elle avait affranchi tout un peuple, donné satisfaction à des millions d'intérêts. Elle était grande, forte, victorieuse, et malgré cet ensemble de circonstances éminemment favorable à sa durée, le système électif, appliqué à la magistrature, n'a engendré que le trouble, l'agitation, l'anarchie !...

Eh bien ! si l'expérience a échoué autrefois, n'est-il pas évident qu'elle échouera plus profondément encore aujourd'hui ? L'immense majorité de la nation française est, d'ailleurs, hostile au principe de l'élection des magistrats. Cela est tellement vrai que dernièrement un prétendant au trône de France se faisait une arme des projets de réformes judiciaires proposées par les républicains avancés et s'écriait dans un manifeste au peuple français : « La magistrature, menacée dans le principe de son indépendance, semble perdre tous les jours, avec la sécurité à laquelle elle a droit, le sentiment de sa mission. » Si le principe électif et la suppression de l'inamovibilité venaient à être traduits en faits, définitivement adoptés par les Chambres, les paroles du prince Napoléon recevraient une confirmation bien douloureuse pour le patriotisme de tous les républicains sincères.

Ce qu'on ignore généralement, c'est que chez nous, en Belgique, on a agité au Congrès de 1831 la question d'abandonner à l'élection populaire le choix des juges de paix et de tous les magistrats de première instance. Un amendement en ce sens fut, en effet, présenté par M. de Robaulx. Le chevalier de Theux de Meylandt en présenta un autre ainsi conçu : « Les juges de paix seront élus directement par les citoyens pour le terme de cinq ans. » Il est intéressant au plus haut point de rapporter les motifs à l'appui de ces propositions développées dans la discussion générale ; l'exposé historique développé à la tribune le 16 janvier 1883, par M. Jules Roche, en montre toute l'inexactitude, les erreurs :

« Les antécédents me servent, disait M. de Robaulx.

« Rappelez-vous, messieurs, que, sous la république française, tous les magistrats étaient élus par la nation directement, et c'est ici le lieu de leur rendre cette justice que ceux qui ont été élus font encore aujourd'hui l'honneur de la

Digitized by Google

magistrature, tant par leur intégrité que par leurs connaissances. Le peuple se trompe rarement sur ce qu'il lui convient; le passé nous le prouve; il me paraît qu'il vaut mieux admettre l'élection populaire que les nominations dues à la faveur des antichambres et au protectorat des flatteurs. »

M. Raikem, rapporteur, répondit: « Nous avons admis dans la Constitution une combinaison des principes monarchiques et républicains. Il faut conserver cette combinaison dans l'organisation de l'ordre judiciaire. On parviendra à ce but en abandonnant aux électeurs le choix des juges de paix et des juges de première instance. Que l'on ne craigne pas que le peuple fasse un mauvais choix : il est trop intéressé à avoir de bons juges. Et puisqu'on lui suppose assez de lumières pour élire de bons députés, on peut bien lui supposer également assez de lumières pour choisir de bons juges. »

MM. Jottrand, Alexandre Rodenbach et Fransman soutinrent également le principe de l'élection populaire, qui fut vivement combattu par M. Lebeau. « Ce n'est pas, disait ce dernier, en accordant au peuple le droit de choisir les juges de paix que vous parviendrez à améliorer cette institution; c'est en exigeant des garanties de science et de probité des candidats que vous atteindrez ce but ! Déjà l'on a fait une part bien mince à la prérogative royale, ne la retrécissons pas davantage. » Les amendements de MM. de Theux et de Robaulx furent rejetés.

Il y a lieu de s'en féliciter, car le rejet du principe de l'élection pure a permis à la magistrature belge de se maintenir en dehors de la mêlée des partis. Nos luttes politiques, parfois si vives, si dissolvantes pour le patriotisme, n'ont pour ainsi dire jamais franchi l'enceinte des tribunaux, ni transformé les prétoires en arènes électorales. Cette réserve, la magistrature belge a su l'observer, depuis l'origine de notre nationalité, au plus grand avantage de l'administration de la justice. C'est une sauvegarde bien précieuse pour une nation libre que de posséder un corps judiciaire plaçant par-dessus tout le sentiment de son indépendance et trop jaloux de la considération des justiciables pour se mettre au service d'aucun parti politique. CHARLES MASSON.

Digitized by Google

LA VIE ANGLAISE.

LE SPORT NAUTIQUE.

I. — *Le canotage sur la Tamise.*

« J'ai vu bien des agglomérations humaines, mais jamais une multitude pareille à celle qui noircissait les bords du Tyne depuis les quais de Newcastle jusqu'à Scotswood (une distance de trois milles). Les ponts suspendus étaient effrayants de monde, les débarcadères regorgeaient de curieux; la foule avait même escaladé les palissades qui longent les berges et se pressait étroitement serrée sur le haut des murs. Au bas mot, il devait y avoir cent mille spectateurs. » Voilà ce qu'écrivait le reporter d'un journal anglais au mois d'avril de l'année dernière. Que venaient voir ces cent mille personnes? Était-ce la reine Victoria et sa cour arrivant en gala dans sa bonne ville de Newcastle, ou bien encore M. Gladstone, le bien-aimé du peuple « The people's William », comme le nomment ses admirateurs? Laissons parler le reporter : « Boyd, nu jusqu'à la ceinture, exhibait des muscles d'Hercule, et Hanlan, en « jersey » bleu, ramait avec une précision exquise; deux bateaux-pilotes les suivaient, et, derrière eux, on voyait une masse confuse de bateaux à vapeur si bondés de monde, qu'ils oscillaient d'une façon peu rassurante. » — C'était donc une lutte entre deux « watermen ». Pour satisfaire la curiosité du public, il avait fallu expédier deux trains spéciaux de Londres — une distance de plus de deux cent cinquante milles — et plus de quatre-vingts trains étaient arrivés, dans la matinée, de divers endroits, quelques-uns fort éloignés, comme Birmingham et Glasgow, par exemple.

Le reporter nous apprend de plus que, depuis des

Digitized by Google

semaines, la population de Newcastle était en émoi, et que, le jour du match, elle se possédait à peine. La photographie, voire même la caricature des champions, s'étalaient aux vitrines, leurs noms étaient dans toutes les bouches, et, en dehors de Boyd et de Hanlan, de leurs canots, de leurs bancs à coulisses, il semblait vraiment que les choses de ce monde avaient perdu tout intérêt. Boyd, natif de Newcastle, avait les sympathies du public, mais on pariait trois contre un sur Hanlan, un Canadien, qui n'avait jamais éprouvé de défaite. En définitive, ce fut le Canadien qui battit l'Anglais et prit l'enjeu de 25,000 francs.

Après avoir parcouru les lignes qui précèdent, on m'accordera, je le crois, que le canotage et les luttes à la rame ont droit à quelques pages dans la « Vie anglaise ». Je passerai cependant sous silence les courses de « watermen ». Ce qu'on vient de lire suffira pour donner une idée de la passion qu'y mettent les masses en certaines occasions; mais, à vrai dire, le « waterman » indigène dégénère et perd dans l'estime d'un public connaisseur, qui gémit de le voir dépasser par des concurrents venus du Canada ou de l'Australie. Autrefois, dès l'âge où le bébé marche, le batelier mettait un aviron entre les mains de son fils, et plus tard celui-ci gagnait largement sa vie sur la Tamise, le Tyne ou le Severn. Aujourd'hui, les vapeurs et les ponts, devenus plus nombreux, ont détrôné le « waterman », qui ne trouve plus de passagers à transporter d'une rive à l'autre, plus de citadins à promener en « wherries ». Il perd l'habitude de manier l'aviron et se voit distancé par des représentants de la race anglo saxonne venus de pays plus primitifs.

Parlons plutôt des régates entre amateurs et surtout du goût prononcé des Anglais pour les promenades en bateau, pour le canotage pur et simple.

Il y a peu d'étrangers qui ne connaissent de nom l'« Oxford et Cambridge Boat race », grande lutte entre les universités qui a lieu tous les ans à quelques milles en amont de Londres. Très soucieux de rester dans la note vraie, gardons-nous d'attribuer la popularité de ce match au goût seul

Digitized by Google

du sport nautique. Celui qui écrit ces lignes se souvient du temps où cette épreuve entre seize jeunes gens n'ayant guère acquis que les rudiments de l'art du canotage, mais donnant les plus belles espérances pour l'avenir, n'amenait qu'un public restreint, composé de membres des universités et de connaisseurs. Mais la mode toute-puissante s'en est mêlée. L'immense métropole a saisi l'occasion, au renouveau de la belle saison, de se mettre en liesse et les femmes y ont trouvé prétexte, en adoptant les couleurs des concurrents, de faire étalage de toilettes printanières. Souvent, hélas! la bise ou la pluie force de cacher, sous des « waterproofs », ces élégants costumes aux nuances bleues; trop souvent les invités qui peuplent les villas bordant le fleuve, au lieu de s'ébattre sur les terrasses, se réfugient dans les salons de leurs hôtes, tandis que la multitude, sur le chemin de halage, grelotte sous des parapluies; mais n'importe, l'almanach assure que l'hiver est passé, et il est de rigueur, le samedi qui précède la semaine sainte, de se rendre à Barnes et à Mortlake pour voir le « boat race ».

La scène a été maintes fois décrite par des plumes plus exercées que la nôtre; aussi n'en dirons-nous que quelques mots. — Qu'on s'imagine le fleuve, sur une étendue de quatre milles, portant de petits yachts à vapeur et un nombre infini de bateaux à rames et à voiles, depuis d'élégants canots de course jusqu'aux embarcations, en forme de baquet, des vaisseaux charbonniers d'au delà des ponts. Des rangées de lourdes barques pontées sont amarrées aux berges et servent de tribunes. La plupart, chargées de curieux, ont quitté Londres de bonne heure, traînées par des remorqueurs; les patrons, spéculant sur la faim et surtout sur la soif de leurs clients, se sont pourvus de barriques de bière et ont dressé des tables grossières où s'étalent d'énormes pièces froides. Sur terre, partout où l'on peut voir la Tamise, et même là où on ne la voit pas, le gros public s'est attroupé; pas de clochers sans spectateurs, pas d'arbre sans sa grappe de gavroches. Les croisées des maisons ayant vue sur l'eau se sont louées à des prix excessifs, et dans les champs avoisi-

Digitized by Google

nant la rivière, les propriétaires font une fort jolie récolte en admettant les voitures de maître et les « hansom cabs ».

Mais l'attente est longue et il faut que tout ce monde s'amuse. Bonne journée pour les saltimbanques, les bateleurs, les diseurs de bonne aventure. Des quatre coins du royaume les Bohémiens sont accourus à la fête, c'est leur « première » après la morte-saison. Entre tous, ce sont les propriétaires des « Aunt Sally » qui font les plus belles affaires. La tante « Sally » est une affreuse poupée en bois noir, la pipe à la bouche, qu'on pose au bout d'une perche fichée dans un sac de sable. Il s'agit, à quelques mètres de distance, de casser la pipe au moyen d'un bâton. Trois bâtons pour un penny, et un prix aux adroits. D'autres spéculateurs remplacent « Sally » par une noix de coco qui devient la propriété de celui qui l'abat sans la faire tomber dans le sac de sable. Point de réjouissances publiques sans « Sally » et les noix de coco.

Mais voici :

Comme un bruit de foule,
Qui tourne et qui roule,
Et tantôt s'écroule
Et tantôt grandit.

Ce sont les canots qui passent. On court, on se bouscule et on crie : « Cambridge gagne ! Hurrah ! Hurrah !! En avant Oxford ! — Kick your stretchers ! (*pesez sur vos traversins*) Spurt (*ferme*) Spurt ! — Hurrah ! Hurrah ! » — Les canots ont passé. Tout est dit, sauf qu'il faut manger.

Le piéton sort son sandwich de sa poche ; dans les maisons de campagne les invités se dirigent vers la salle à manger de leurs hôtes ; on déballe le panier aux provisions chargé sur les voitures, tandis que, sous les roues, se glissent les arabes de la grande ville qui n'ont garde de manquer l'occasion de se procurer un « harlequin » gratis. C'est une fête populaire, comme le Derby ; le gommeux y coudoie l'ouvrier ; le commis, qu'une indisposition subite a empêché d'aller au bureau, y rencontre son patron, et si les femmes du monde sont rares, les demi-mondaines foisonnent. C'est

Digitized by Google

un jour de belle humeur, de badauderie, de bamboches dont le « boat race » est le prétexte [1].

Bien différentes sont les régates de Henley. Pendant les mois d'été, sur tout le parcours de la Tamise, pour ne rien dire des autres rivières, des régates s'organisent ; mais c'est à Henley qu'a lieu la plus belle des fêtes nautiques. Henley, située à une soixantaine de kilomètres de Londres, est endormie pendant 363 jours de l'année; dans sa grande rue croît l'herbe, et ses auberges reçoivent de rares visiteurs ; mais certain jeudi du mois de juillet, la petite ville se réveille. Bien des semaines à l'avance, toutes les chambres disponibles ont été retenues à deux milles à la ronde, une jeunesse athlétique, vêtue de flanelle, envahit le bourg, et le chemin de fer amène un public d'élite, car la distance de la capitale éloigne la foule. Sur un vieux pont en pierres grises, qui sert de but aux équipes, se placent les voitures des « gentlemen » des environs ; à peine laisse-t-on l'espace pour circuler. Une pelouse à fleur d'eau, une tribune sont remplies de femmes élégantes, et plus loin, dans une enceinte réservée, un nouveau club de canotiers — the Isthmian — reçoit nombreuse société, qui festoie et qui flirte, tandis qu'un orchestre hongrois fait entendre ses accords mélodieux.

Comme au match entre les universités, de grandes barques sont rangées le long des berges, mais leurs bords goudronnés disparaissent sous des pavois. Des pavillons multicolores, des guirlandes les décorent et parfois on pousse la recherche jusqu'à planter des plates-bandes sur l'avant.

Au moment du *lunch*, un menu recherché remplacera les grosses viandes qu'on dévore à Putney, et, au lieu de barri-

[1] C'est en 1829, à Henley, qu'eut lieu le premier match entre les universités. Puis il se passa un intervalle de sept ans sans course. En 1836 on renouvela la lutte, non plus à Henley, mais du pont de Westminster à Putney. Le parcours actuel de Putney à Mortlake fut adopté en 1845. Certaines années il n'y eut pas de match. En tout on compte quarante luttes. Oxford a remporté vingt-deux fois la victoire, Cambridge, dix-sept fois. Une course en 1877 se termina par un « dead heat ».

Digitized by Google

ques de bière, des laquais feront sauter les bouchons du champagne.

En aval de Henley, le fleuve coule en ligne droite, ce qui permet de bien voir les luttes depuis le départ jusqu'au but, deux milles de distance. Dans l'intervalle des courses, cet espace est couvert de gentils yachts à vapeur, de légers canots de promenade et de grosses chaloupes aux formes rebondies, où la mère de famille ne craint pas d'embarquer ses fillettes, tandis que le *pater familias* et les fils tirent péniblement à la rame. Voici une gondole vénitienne que dirige un batelier de la rive des Esclavons, une pirogue canadienne maniée par deux jeunes filles en costume fantasque, une barque remplie de musiciens, une périssoire qui se glisse entre les embarcations. Cette scène animée, originale, très anglaise, s'encadre dans un joli paysage et il ne faut qu'un beau soleil pour que le coup d'œil soit charmant.

Bientôt paraît une yole à huit avirons; ce sont des « watermen », vêtus de costumes bizarres du temps de la reine Anne; ils sont chargés de ranger les embarcations, afin de laisser une piste suffisante aux compétiteurs. Cela fait, les luttes s'engagent; un vase, une coupe récompensera les vainqueurs; il n'y a pas de paris, et l'honneur seul est engagé.

Les rowing clubs de Londres et des universités, ainsi que les lycéens d'Eton et d'autres collèges rivalisent d'efforts. Il y a des courses de deux, de quatre, de huit avirons, des matches entre skiffs maniés par un seul tireur, et cela dure deux jours. Je ne m'arrêterai pas à les décrire, ni à faire ressortir les qualités qui font des tireurs de la Tamise de si rudes antagonistes; pour s'intéresser à ces détails il faudrait être canotier, et mes lecteurs me sauront gré sans doute de ne m'occuper ni de l'art de manier l'aviron, ni des secrets de l'entraînement [1].

[1] Nous avons vu qu'aux dernières régates de Henley le champion de la Seine, M. A. Lien, a battu deux fois ses compétiteurs. A la dernière épreuve, un vent violent, le prenant en travers, poussa son skiff à terre, alors qu'il avait les devants. Sans cette malechance, il gagnait probablement « the Diamond sculls », le plus beau prix que puisse remporter le canotier tirant les avirons de couple.

Digitized by Google

En dehors des régates, l'Anglais est grand amateur non seulement de simples promenades sur l'eau, mais d'excursions nautiques durant des jours, des semaines. Il adore ce beau fleuve qui coule d'Oxford à Richmond et que les étrangers connaissent à peine. Près de Londres et jusqu'à la limite où la marée remonte, ce n'est qu'un égout, il en a la couleur et l'arome; tâchons de décrire un jour d'été sur la Tamise, dans cette partie du fleuve où l'onde est transparente et poissonneuse, et que de beaux sites entourent. C'est encore une phase de la vie anglaise.

C'est la mi-août. Il fait bien chaud dans la capitale de la brumeuse Albion, et le trottoir de Pall Mall brûle les pieds. La ville est déserte. Il y a bien deux ou trois millions d'êtres plus ou moins animés vivotant à l'est de Charing-cross, mais ils ne comptent pas. Les squares du « West-End » ne présentent que maisons closes, les parcs sont des solitudes, et les cochers des Hansom cabs cherchent en vain un voyageur dans le voisinage des clubs. C'en est fait de la saison; le parlement est prorogé et le tout Londres s'enfuit à tire-d'aile, qui vers l'Écosse, qui vers la Norvège, qui vers la Suisse. N'est pas donné à un chacun de suivre l'exemple de ce qu'on nomme là-bas « the upper ten thousand » les dix mille d'élite. Heureusement que pour ceux que les affaires enchaînent à la ville il est une ressource, la Tamise. Bien jolis sont les environs de Richmond et de Hampton Court, mais ce sont des rives rebattues et bourgeoises; bien belle est la Tamise, mais une foule d'embarcations, dirigées par des mains inhabiles, y tracent des sillons erratiques, tandis que des voix criardes, et souvent avinées, échangent des ripostes plus grossières que spirituelles. Mieux vaut pousser plus loin, du côté de Maidenhead, à une dizaine de lieues. Là le fleuve est moins encombré, les collines sont boisées, les sites riants, la pêche excellente.

Supposons donc que vous partiez un samedi par l'express de quatre heures de l'après-midi. A six heures vous serez installé dans le « Coffee-room » d'un hôtel fort convenable, « the Orkney Arms », à côté du pont de Maidenhead. Votre

Digitized by Google

table est placée devant une porte croisée grande ouverte et vous avez vue sur une pelouse bien tenue, entourée de plates-bandes aux fleurs voyantes. Le jardin s'étend jusqu'au bord de l'eau et au delà se voit un paysage qui, sans être frappant, a ce charme tout particulier à l'Angleterre, charme de fraîcheur, de netteté, de fini. Vous respirez un air pur et embaumé, vous vous sentez une petite fringale fort agréable et vous vous dites que décidément vous avez eu une bonne idée en prenant la clef des champs; la clef a-t-elle été prise à deux, l'idée n'en sera que meilleure.

Le lendemain vous êtes sur pied de bonne heure. Comment employer la journée? Vous embarquer en canot? Ramer plusieurs heures contre le courant? Il fait bien chaud, le *dolce farniente* vous tente et vous préférez vous livrer à un plaisir moins énergique. Quelque vieux bonhomme, type du pêcheur à la ligne de profession, vous louera un bateau, vous fournira canne, ligne et amorces et vous montrera les endroits poissonneux. L'ambition vous possède d'attraper quelque gros brochet, quelque grasse truite tachetée ou, faute de mieux, quelque lourd barbeau, quitte à ne pas en manger; mais votre pêcheur vous explique que des cannes et des lignes spéciales sont nécessaires pour prendre le brochet, qu'un talent également spécial est de toute rigueur pour jeter la mouche artificielle qui tentera la truite, et que pour allécher le barbeau, il faut la veille appâter les endroits favorables. Résignez-vous donc à prendre de modestes goujons; mais qu'importe, vous jouirez de la nature, vous croupirez dans une douce oisiveté.

Aux marches du jardin est amarré un bateau à fond plat, carré des bouts, qu'on nomme un « punt », un bachot. On y met un gigantesque rateau et deux chaises en paille. Vous prenez place et le bateau remonte le courant, poussé par une longue perche que l'on enfonce au fond de l'eau et qui remplace les avirons. De jolies villas se succèdent sur les bords, chacune plantée au milieu de sa petite pelouse et entourée de touffes de géraniums. Des arbustes font la haie entre ces campagnes qui rappellent la gentillesse faubou-

Digitized by Google

rienne des environs de Londres. Mais voici un changement de décors : Une écluse tombant de vétusté, dont les portes vermoulues se cachent derrière de longues herbes sauvages. A travers les portes filtrent des jets d'eau. A droite, d'abord une flaque d'eau croupissante et verdâtre bordée de joncs, puis, sur une presqu'île que l'écluse joint au bord, une masure en briques d'un rouge sombre. Les murs lézardés disparaissent par endroits sous un rideau de lierre, une épaisse couche de mousse recouvre le toit et dans un grand jardin inculte des ronces et des fleurs des champs se mêlent aux roses et aux œillets. Ce bout de nature en négligé repose agréablement les yeux après les villas à colonnes de stuc et les jardins tirés à quatre épingles.

Du reste, l'écluse passée, le paysage change d'aspect. Le fleuve, large en cet endroit, se déroule en ligne droite; d'un côté, où des champs bordent une berge peu élevée, il brille et scintille sous un soleil éclatant; de l'autre, une colline escarpée et boisée jette une forte ombre sur l'eau. De grands arbres baignent leurs branches et dans la pénombre, sous une grotte verdoyante, à peine distingue-t-on le chemin de halage. La colline assez élevée s'étend en amphithéâtre à perte de vue, et tout en haut est le beau château de Clieveden, un des nombreux domaines du duc de Westminster.

Quel délicieux endroit pour la pêche, sous l'ombre du hêtre qu'a chanté Virgile! On enfonce au fond de l'eau deux longues perches ferrées au bout, elles sont placées à distance en travers du courant; on attache le bachot par les deux bouts, puis on commence. Le flotteur nage au gré du courant, et le goujon ne tarde pas à mordre. En prend-on de ces innocentes victimes! Pendant une bonne demi-heure le flotteur sautille, vous n'avez qu'à tirer, qu'à détacher votre proie, puis vite, un autre ver et vous voilà prêt pour un nouvel amateur. qui ne se fait pas attendre. Mais cela ne peut durer indéfiniment, le goujon n'est pas entièrement dénué du sentiment de son salut, et à force de voir tirer de l'eau ses frères et amis, il trouve la place trop chaude et

Digitized by Google

décampe. Alors le long rateau qu'on a mis dans le bateau joue son rôle. Le pêcheur le saisit, ratisse vivement au fond de la rivière et le poisson revient. Pareil au fretin humain qui, cherchant dans le désordre social à se garnir le gousset, se fait happer par l'inévitable gendarme, le goujon vient voir ce que l'eau trouble pourra bien lui offrir d'appétissant, et il retrouve l'hameçon.

A mesure que la matinée s'avance, la rivière s'anime : passe une chaloupe à vapeur dont le remous fait danser les bachots et effarouche le poisson à la grande indignation des pêcheurs ; puis un « randan [1] » allant d'Oxford à Londres ; l'équipe a son bagage à bord et mettra trois ou quatre jours à faire le voyage. Un adolescent en « wager boat », skiff de course de trente centimètres de largeur aux « porte-en-dehors » exagérés, file à toute vitesse, il s'entraîne sans doute pour quelque lutte prochaine. Comme contraste, voici un canot remontant le courant, traîné par un cheval de halage qui est lancé au grand trot par le gamin qui le monte. Serré l'un contre l'autre sur le banc d'arrière, est assis un couple qui trouve cette façon de cheminer fort douce :

Pleasant it is in a boat to glide
On a river whose ripples to Ocean haste,
With indolent fingers fretting the tide
And an indolent arm round a darling waist.

(Il est doux de glisser en barque sur un fleuve dont le courant coule vers l'Océan, de plonger nonchalamment les doigts dans l'onde, et d'entourer d'un bras oisif une taille chérie.)

Mais l'heure du luncheon approche. A Cookham, une petite lieue en amont, on trouvera une auberge. Vous remontez le courant et bientôt vous êtes en face d'un campement fort original : deux tentes dressées à vingt pas de la berge. Tout près un grand feu et, au dessus, une bouilloire maintenue par une chaîne attachée à trois bâtons liés en

[1] Un « randan », dont les canotiers de la Seine ont fait « reine-dame », a trois rameurs : le premier et le troisième tirent l'aviron de pointe; le second, les avirons de couple; cela fait deux avirons de chaque côté.

Digitized by Google

faisceau. Plus loin, sur un croc suspendu à un arbre, de la viande de boucherie. A terre, des objets de ménage, des couvertures de voyage, des châles. Ce sont, sans doute, des Égyptiens ; mais non, tout est soigné, d'une propreté exquise ; les tentes sont éblouissantes de blancheur, les châles pourraient bien venir des Indes. Puis voyez ces deux jeunes femmes; l'une, il est vrai, écosse des petits pois, l'autre attise le feu, mais elles portent coquettement des costumes à la dernière mode, et quoique le grand air ait hâlé leur teint, leur blonde chevelure ne rappelle en rien les enfants de l'Égypte. Un jeune homme, le pantalon retroussé, en manches de chemise, remplit un broc à la rivière, et dans un bateau amarré au bord, un autre se livre à la pêche.

Vous demandez des renseignements à votre batelier : « Voilà, vous dit-il, huit jours qu'ils campent. Ils sont arrivés en bateau, avec tentes et bagages, et ont obtenu la permission de s'établir dans ce champ. Elles font la cuisine, les lits, achètent les provisions ; eux tirent l'eau et allument le feu. »

C'est de la vie de Bohême pour rire, ou bien encore du Watteau en action, *modo anglice*. Les brebis, les houlettes, les rubans de satin sont remplacés par des côtelettes aux pois, des bouilloires à thé et des tabliers de cuisinières; ce qui n'empêche pas ce bivouac en partie carrée d'avoir son charme, et la vie d'y être fort agréable, quand il ne pleut pas.

Encore une écluse pittoresque comme l'autre, des maisons de campagne, — pas en stuc, — un châtaignier gigantesque qui a eu l'honneur d'être photographié et qu'on voit aux vitrines de Piccadilly, enfin une auberge proprette à l'aspect champêtre. Vous abordez et pendant qu'on vous prépare une friture de goujons où la côtelette de mouton qui remplace l'omelette au lard de la France rurale, vous vous promenez au jardin et vous remarquez que le dimanche, si funèbre à Londres, ne l'est nullement sur la Tamise. Tous les Anglais ne passent pas leur journée au temple, les chemins de fer font de bonnes affaires et les environs de la capitale sont remplis de citadins.

Digitized by Google

En face de l'auberge, la rivière se couvre de chaloupes à voiles, de périssoires, de yoles à deux, à quatre, à huit rameurs. Vous en remarquez une surtout d'un aspect bien gracieux. L'équipe se compose de cinq jeunes filles, costumées de flanelle blanche, coiffées de petits chapeaux de mousse aux rubans ondoyants; des mitaines en peau de Suède protègent leurs mains, elles donnent le coup d'aviron dans la perfection, et le bruit sec des rames tournant entre les dames témoigne de la façon irréprochable dont elles « plument ». Elles passent, « elles fuient comme des ombres », sans dire, hélas! « nous reviendrons ». — Cependant bon nombre de bateaux abordent, c'est l'heure du lunch et quand on a tiré pendant deux ou trois bonnes heures contre le courant, en plein soleil, on a une dent creuse et la langue sèche.

Les canotiers affectionnent une boisson bien innocente, mais qui ne manque pas d'un certain mérite, c'est le Shandy-gaff; il se compose en parties égales de « pale ale » et de « ginger-beer ». Après avoir consommé des quantités fabuleuses de ce breuvage, ces jeunes gens aux biceps saillants s'attablent devant des pièces froides, du « roast beef », des « rounds of beef » de quinze kilos, des grands pâtés de veau et de jambon. On se taille de belles tranches, on y ajoute des pommes de terre chaudes au naturel, des *pickles*, et on arrose le tout de « bitter beer ». Ce monde nautique se compose de commis de la Cité, de clercs d'avoués, d'employés de l'État. Six jours de la semaine ils ont la plume à la main, le dimanche ils s'éreintent les muscles en maniant l'aviron. Aussi faut-il voir leur bonne mine, leur épiderme bruni au soleil, leurs mains à vous assommer un charretier. Qu'il y a loin de là à la pâleur maladive du Parisien endimanché montant à âne dans la forêt de Montmorency, en goguettes à Bougival, ou naguère perché à Sceaux, dans l'arbre de Robinson! On entend peu de plaisanteries, de « blagues », l'entrain manque, et cette jeunesse, fidèle à son caractère national, s'amuse posément, sinon tristement. Les canotières sont rares les toilettes tapageuses, les propos

Digitized by Google

risqués, les couplets égrillards font entièrement défaut. Par-ci par-là se voit un couple d'amoureux, mais leur tenue est irréprochable et la nature « sourit à des amours » tout à fait respectables, en apparence du moins.

Après le luncheon, quoi de mieux que de flâner dans les champs, d'errer par des chemins creux voûtés de feuillages, de faire une sieste à l'ombre d'un vieux chêne? Puis, le soir, vous revenez à Maidenhead au gré du courant; l'eau est sillonnée de canots, le soleil couchant jette un rayon doré sur les beaux arbres de Clieveden, le fleuve est en feu; on entend le rappel des perdrix, le gazouillement des hirondelles, les mille bruits de la nature qui s'endort. L'air est embaumé de senteurs, vous l'aspirez à pleins poumons, vous trouvez qu'il y a du bon dans la vie et vous vous dites qu'un jour d'été passé sur la Tamise vaut bien des plaisirs plus bruyants et moins innocents.

II. — *Le yachting.*

Certains étymologistes font dériver le mot *yacht* du hollandais *iæcht*, chasse, vaisseau pour faire la chasse. D'autres, et Littré dans le nombre, le tirent du danois *jagt*, que l'on rattache à *jagen*, chasser, à cause de la marche rapide de ces bâtiments. Quelle que soit la filiation du mot, la chose était connue en Angleterre du temps d'Élisabeth, puisqu'il est fait mention d'un bateau de plaisance à voiles portant le nom peu gracieux de « Rat de Wight », qui fut bâti à Cowes, en 1588 — l'année de la destruction de l'*Armada* espagnole — et servait au transport des personnages de la cour. Jacques Ier fit construire, en 1604, un yacht pour son fils, le prince de Galles — ce prince Henri, qui donnait tant d'espoir et qui mourut à l'âge de dix-huit ans, — mais il n'est point question de yachts sous le règne de Charles Ier, ni pendant le protectorat de Cromwell; aussi, après la restauration, Evelyn parle de cette mode comme d'une nouveauté.

Digitized by Google

En date du 1er octobre 1661, il écrit dans son journal : « J'ai été avec Sa Majesté — Charles II — à bord d'un de ses yachts, bâtiments qui nous étaient inconnus avant que la Compagnie hollandaise des Indes fît cadeau au roi d'un de ces excellents voiliers. Il s'agissait de décider un pari de cent guinées entre Sa Majesté et le duc de York, et la course eut lieu de Greenwich à Gravesend et retour. En allant, le vent était contraire et le roi perdit, mais il prit sa revanche en revenant. Il y avait noble compagnie à bord, et Sa Majesté prit plusieurs fois le timon. » La faveur que le « joyeux monarque » accordait à ce sport ne lui fut pas continué par le taciturne Guillaume, bien qu'il fût Hollandais — et ses successeurs de la maison de Brunswick, à qui leur éducation allemande n'avait probablement pas donné le pied marin, ne se servirent de navires que pour retourner le plus souvent possible dans le « Vaterland ». Plus tard, les guerres maritimes de la fin du siècle et du premier empire n'étaient pas faites pour encourager le yachting, et il est probable qu'à cette époque on n'aurait pu trouver dans les ports du royaume plus d'une vingtaine de yachts, appartenant à des particuliers. Ce n'est qu'à partir de 1815 que la noblesse anglaise et les classes opulentes montrèrent un goût prononcé pour la navigation, et ce fut alors que fut fondé, par cinquante membres, le *Yacht club*, devenu depuis le célèbre *Royal Yacht squadron*.

Actuellement — ainsi qu'il sied à la première nation maritime du monde — la flottille des yachts anglais dépasse de beaucoup le nombre des navires de plaisance et de course de toutes les nations réunies et compte plus de 2,000 vaisseaux de 3 à 600 tonneaux, dont 1,400 dépassent 10 tonneaux. Les mers de la Chine et de l'Australie, les îles les plus reculées de l'océan Pacifique ont vu des vaisseaux aux coques élégantes, à la haute mâture, portant le pavillon du « Royal Yacht squadron » ou du « Victoria club ». Des goélettes d'un faible tonnage ont fait le tour du monde, et l'invention de l'hélice a donné un nouvel élan aux goûts aventureux des propriétaires de yachts. Bien que l'idéal poétique en souffre,

Digitized by Google

et malgré la saleté que produisent la poussière et la fumée du charbon, la plupart des bâtiments qui font de longs voyages, quand même leur voilure leur assurerait par une bonne brise une vitesse de dix à douze nœuds à l'heure, sont pourvus d'une machine à vapeur, qui leur permet de marcher à contre-vent ou pendant des calmes plats.

Lady Brassey nous a donné, il n'y a pas longtemps, le charmant récit d'un voyage à bord du *Sunbeam*, qui a duré plus d'un an et qui lui a permis de visiter l'Amérique du sud, de passer le détroit de Magellan, de toucher à Valparaiso, à Taïti, aux îles Sandwich, au Japon, de faire escale à Hong-Kong, à l'île de Ceylan, et enfin de se repatrier par Suez et la Méditerranée. Son mari, sir Thomas Brassey, fils d'un entrepreneur bien connu, occupe actuellement un poste à l'Amirauté. Il est membre du Parlement, ce qui ne l'empêche pas de connaître la mer à l'égal d'un capitaine au long cours, et il l'a prouvé en prenant le commandement de sa goélette et en la ramenant à bon port sans qu'elle ait éprouvé la moindre avarie.

D'autres navigateurs n'ont pas craint de pénétrer jusqu'au milieu des glaces de la mer Arctique. L'*Eira* partait le 14 juillet 1881 pour explorer les côtes de la terre de Franz-Joseph, au delà de la Nouvelle-Zemble, et son propriétaire, M. B. Leigh Smith, entreprenait ce pénible et dangereux voyage à ses propres frais, sans l'aide ni le concours de l'État. Cinq semaines après son départ, il atterrissait à la terre de Franz-Joseph ; bientôt les glaces bloquaient l'*Eira*, et le 21 août, M. Smith voyait son yacht disparaître, écrasé par la pression des banquises. Quelques vivres et de la literie furent sauvés, ainsi que les bateaux, mais l'équipage eut à passer tout l'hiver de 1881-82 sur cette terre inhospitalière. Grâce aux morses et aux ours, qui venaient à proximité de leur hutte, ils ne moururent pas de faim, et quand vint l'été, ils purent atteindre dans leurs bateaux la Nouvelle-Zemble, où ils furent recueillis par un vapeur envoyé à leur secours. Mais ce vapeur n'était pas parti seul à la découverte des naufragés. Quand on ne vit pas revenir M. Smith, un autre

Digitized by Google

amateur des expéditions téméraires, sir Henry Gore-Booth, se fit construire une *quaiche*, bâtiment spécialement adapté à la navigation de la mer Glaciale, et dans ce yacht, ne jaugeant que 45 tonneaux, et n'ayant, lui compris, que dix hommes à bord, il partit à la rescousse et il se trouvait même à la Nouvelle-Zemble quand on découvrit l'équipage perdu.

On voit que les amateurs du yachting sont loin d'être des marins d'eau douce, il s'en trouve même qui se créent des difficultés expressément pour le plaisir de les vaincre. Témoin, M. M'Mullen, un enthousiaste comme il doit y en avoir peu, même en Angleterre. Ce gentleman vient de publier, dans un journal hebdomadaire de sport, le récit d'un voyage qu'il entreprit récemment de l'embouchure de la Tamise jusqu'à l'entrée de la Manche. Jusqu'ici rien d'extraordinaire, bien que son yacht n'eût que 10 tonneaux, mais il s'était fait un point d'honneur de se placer, ainsi que les deux mousses qui composaient son équipage, dans des conditions particulièrement dures et périlleuses. Le voyage devait durer cinq ou six semaines; il était interdit d'entrer dans un port, et les relâches absolument nécessaires au repos ne devaient avoir lieu qu'aux mouillages fréquentés par les bateaux-pilotes. Cet agréable programme exposait M. M'Mullen à tous les désagréments des intempéries et à des luttes certaines avec le gros temps. Une bourrasque violente vint bientôt mettre à l'épreuve le yacht et son propriétaire, mais notre voyageur n'en a cure, et il se borne à déplorer la casse de la faïence et des verres. Ensuite, comme le pauvre petit cutter était embossé en rade de Douvres, une grosse houle le ballotta toute une nuit et, les jours suivants, le temps fut si mauvais qu'il fallut passer six fois vingt-quatre heures en vue de Ryde, abrité par la terre, « attendu, dit M. M'Mullen, que nous avions les mains écorchées par le maniement des voiles et du gréement détrempés par la pluie ». L'*Orion* passa plus tard par maintes péripéties, échappa à plusieurs gros dangers, mais son capitaine le ramena à bon port, et maintenant M. M'Mullen se

Digitized by Google

repose jusqu'à l'été prochain, quand, sans doute, il recommencera, étant coutumier du fait.

Outre un goût bien prononcé — on pourrait dire excessif — pour l'eau salée, pareilles équipées exigent beaucoup de loisirs et un détachement complet des choses de la terre ; aussi, la plupart des yachtsmen préfèrent naviguer dans des vaisseaux luxueux en vue des côtes, pousser une pointe sur Dieppe ou Cherbourg, ou visiter les ports de l'Irlande ou de l'Ecosse. Il en est même qui ne se servent de leurs yachts que pour prendre part aux régates organisées dans les principaux ports. Un journal de sport, le *Field*, publie chaque printemps la liste des régates à venir ; le programme de la saison de 1882 en comprenait 140, tant en eau douce qu'en pleine mer. A consulter cette liste, on s'aperçoit qu'il y en a pour les vaisseaux de tous les genres et de toutes les dimensions, depuis les périssoires à voiles jusqu'aux belles goélettes de 300 à 400 tonneaux. La piste liquide présente aussi de notables différences. On choisit pour les bateaux à moitié ou non pontés, les rivières et les fleuves à partir du point où la marée ne se fait plus sentir ; pour les cutters de 10 à 20 tonneaux, le trajet est le plus souvent jusqu'à l'embouchure d'un fleuve — la Tamise surtout — avec retour au point de départ. Puis viennent les courses en mer, mais dans des eaux abritées par les terres, comme le bras de mer entre l'île de Wight et le Hampshire ; enfin, les grandes courses autour de l'île de Wight ou d'un port anglais à un port français, de Southampton ou de Douvres au Havre ou à Cherbourg.

Il y a une trentaine d'années, une goélette de 210 tonneaux arrivait de New-York à Cowes. Les voiles, d'une coupe parfaite et fabriquées en coton au lieu de l'être en toile, présentaient au vent une surface plate et ne bombaient pas, comme il arrive d'ordinaire ; sa carène avait des formes très fines dans les œuvres vives et la structure en était d'une extrême légèreté. L'*Amérique* — c'était son nom — battit les meilleurs yachts anglais et remporta le grand prix donné tous les ans par la Reine aux régates de Cowes. Une révolution

Digitized by Google

s'ensuivit dans la construction des yachts. Jusqu'alors, les vaisseaux dont les amateurs anglais se servaient pour les longues courses en mer et auxquels on donnait les qualités requises pour assurer le confort et la sûreté de leurs propriétaires, concouraient aux régates et avaient chance de gagner un prix. Depuis 1851, on construit des vaisseaux spécialement pour la course, longs, étroits, surchargés d'une voilure et de mâts exagérés, très bas de bords, que la moindre vague inonde, et qui seraient en danger de chavirer si on ne les lestait d'une énorme charge de plomb, placée près de la quille. A chaque nouvelle saison, de nouveaux modèles aux formes de plus en plus évidées sortent des chantiers de construction et accaparent les plus beaux prix, au détriment de navires beaucoup plus en état de supporter la navigation.

Le maniement de ces yachts de course est un art spécial, et les maîtres d'équipage en renom imposent à ceux qui veulent louer leurs services des conditions véritablement onéreuses. A une connaissance approfondie des bancs, des courants, de la force de la marée sur le parcours qu'ils ont à faire, ils doivent joindre une habitude parfaite de leur navire, afin d'en tirer toute la vitesse possible et de savoir jusqu'à quel point on peut le charger de voiles sans compromettre une vergue ou une antenne. Chaque yacht se distingue par des allures, des particularités qui lui sont propres, et cela est si vrai, qu'on a vu un constructeur voulant copier un cutter, ou une goélette qu'il a lui-même bâtie, ne point réussir à en construire d'autres offrant les mêmes qualités. Telle goélette gagnera ses compétiteurs par une forte brise; un vent frais conviendra mieux à une autre; une troisième saura profiter de la moindre fraîcheur. Certain cutter, qui aura pris de l'avance avec vent arrière, verra, au retour, son rival le dépasser en courant des bordées, parce que ce dernier serrera mieux le vent. Quel art, quelle expérience ne faut-il pas pour diriger ces fines voilières! Que d'adresse, que de prestesse de main pour juger si l'on peut, par une manœuvre hardie, prendre le vent de son adversaire sans l'aborder! Ces

Digitized by Google

hommes sont les jockeys des coursiers de la mer, et les propriétaires de yachts, en changeant leurs maîtres d'équipage, ont souvent vu le succès les abandonner, tout comme les possesseurs de pur sang, qui ne gagnent de courses qu'à la condition de faire monter leurs chevaux par des cavaliers qui les connaissent.

La petite ville de Cowes, dans l'île de Wight, est le quartier général des « yachtsmen ». Les deux principaux clubs nautiques y ont leur domicile; c'est là que se construisent la plupart des vaisseaux et c'est de là qu'on part, soit pour affronter la pleine mer, soit pour se promener sur les eaux relativement calmes du bras de mer qui sépare l'île de la côte anglaise, et qui a nom le Solent. Mais Cowes doit surtout son renom à ses régates, qui ont lieu au commencement du mois d'août, sous le patronage du prince de Galles et en présence de ce que Londres contient de plus exclusif. Le monde élégant vient d'assister aux courses de chevaux de Goodwood; à une semaine de là, il partira pour l'Écosse; entre deux, il remplit les hôtels de Cowes et de Ryde, fait étalage de toilettes au type marin et se coiffe de petits chapeaux en toile cirée. Les régates peuvent se voir d'un bateau à vapeur ou, si la crainte du mal de mer vous attache au rivage, de la jetée de Ryde, qui a un mille et un quart de longueur. Armé d'une longue vue, vous suivrez de cette position avantageuse les incidents de la lutte, et, quand la mer est grosse, vous éprouverez ce sentiment de bien-être dont parle le poète :

Suave, mari magno, turbantibus æquora ventis
E terra magnum, alterius spectare laborem.

Les concurrents sont en ligne, au point de départ; les voiles pendent en plis sur les bômes ou le long des mâts et des vergues; un seul câble retient le vaisseau à l'ancre; l'appareillage est fait, il n'y a plus qu'à hisser les voiles et à se détacher de l'ancre, mais rien ne bouge à bord. On entend un coup de canon. Aux cordages, les matelots! Voici un second coup, le signal du départ. On lâche le câble, les yachts se

Digitized by Google

couvrent de toile blanche, dans un temps qui paraît merveilleusement court, la flottille se penche en avant, prend son essor et la voilà partie, accompagnée à distance respectueuse d'un bon nombre de yachts — dont un grand nombre à vapeur — qui la suivront le plus longtemps possible.

C'est un charmant coup d'œil. Sans être marin, ou peut-être bien parce qu'on ne l'est pas, on est étonné, stupéfait de la voilure que portent les navires de course. Souvent, du côté du vent, la carène se montre presque en entier, le bord opposé est submergé et le gréement, les mâts résistent difficilement à l'effort qu'on leur demande. Dix, parfois vingt spécimens de ravissantes goélettes et d'élégants cutters filent par un vent favorable, traçant hardiment leur sillage, se poursuivant, se dépassant l'un l'autre, ou bien louvoient par une brise de côté, manœuvrant pour gagner le vent, se croisant avec une adresse surprenante, plongeant leurs étraves effilées dans les lames pour en ressortir comme des hirondelles qui mouillent leurs ailes [1].

Quant au prix de la victoire, ce sera peu de chose, une centaine de guinées au plus, ou bien une pièce d'argenterie, une coupe, un groupe artistique qui décorera la salle à manger du « yachtsman ». On fait peu de paris et, s'il se fait un match, l'enjeu sera relativement sans importance. En haut lieu, on décourage les gros paris, et, dernièrement, deux propriétaires de yachts ayant fait un match de mille livres sterling, le résilièrent par déférence au vœu exprimé par le prince

[1] Depuis le succès de l'Amérique en 1851, plusieurs matches internationaux ont eu lieu entre des yachts anglais et américains ; la plupart se sont terminés à l'avantage des Américains. En 1870, le yacht *Sappho*, de 394 tonneaux, l'emporta trois fois dans la Manche sur la goélette anglaise *Cambria*, ne jaugeant, il est vrai, que 188 tonneaux. La même année, la *Cambria*, dans une course entre le point le plus méridional de l'Irlande et le port de New-York, battit un autre yacht américain, le *Dauntless*, bien que ce dernier fût plus grand. Par contre, arrivée en Amérique, la *Cambria* concourut sans succès aux régates de New-York. La plus belle course nautique qu'on ait jamais vue fut celle qui eut lieu en 1866, de New-York en Angleterre, entre trois goélettes américaines, l'*Henrietta*, de 201 tonneaux, le *Fleetwing*, de 205 tonneaux, et la *Vesta*, de 212 tonneaux. Le voyage ne dura que quatorze jours et l'*Henrietta* arriva première, mais seulement de quelques heures.

Digitized by Google

de Galles. On tient à préserver les régates de l'appât du gain, qui a une influence si funeste sur les courses de chevaux.

D'après ce qui précède, on voit que le monde du yachting se compose de deux classes distinctes : les promeneurs en mer et les sportsmen qui font courir, et que les navires qui concourent aux régates ne sont guère adaptés aux promenades. Que si maintenant un sportsman veuille se servir de son yacht de course pour naviguer, il le pourra, mais à la condition de changer la voilure, peut-être même la mâture, de son navire. Cela fait, son yacht tiendra la mer, mais n'aura jamais le confort qu'offrirait un navire d'une construction moins excentrique.

Nul besoin n'est de dire que la première condition pour jouir d'une course en mer, est d'être insensible au tangage et au roulis. Jusqu'à présent, on n'a trouvé qu'un moyen d'éviter le mal de mer — vous le devinez, n'est-ce pas? — et encore ce moyen n'est-il pas infaillible ; il est des sensitives qui ne peuvent approcher d'un vapeur en partance sans éprouver des émotions aux environs du cœur. Le fléau des mers est moins à craindre sur les vaisseaux à voiles qu'à bord des bâtiments à vapeur. Sur les premiers, point d'émanation nauséabonde de charbon ; point d'odeur d'huile échauffée ; point d'effluves dans les cabines provenant des incidents de la veille ; point d'ébranlement de la machine se répercutant jusque dans vos entrailles, et puis, comme on ne peut aller à contre-vent, peu de roulis. Ce sont là des allègements, mais l'exemption du mal ne peut se garantir, et le mieux, quand on n'est pas sûr de soi, est de ne pas traverser la passerelle qui sépare l'inébranlable de ce qui ne l'est pas.

Mais quand on est un de ces privilégiés chez qui la houle ne produit aucun effet désastreux, oh ! alors, quel bonheur d'être ballotté « sur les ondes riantes de la mer d'azur, où nos pensées sont sans limites, et nos âmes libres comme elle [1] ».

On oublie les tracas de la vie, la dyspepsie, le courrier

[1] Lord Byron, *le Corsaire*, traduction de M. Amédée Pichot.

Digitized by Google

quotidien et les télégrammes. En plein Océan, loin de la lutte pour l'existence, loin des importuns, des *crampons* et des imbéciles de tout acabit ; loin des corvées du monde, du roulement semainier des affaires, des zizanies ; loin des billevesées de la politique, des opinions dégingandées et des rires opaques, on ne sent plus les mille épines qui, dans l'existence de chacun, entrent journellement dans les chairs ; la poussière des lames agit comme un baume bienfaisant, on est libre, on s'appartient, on se retrempe et on fait de grand cœur ses quatre repas par jour.

C'est là le beau côté du yachting ; mais, en vertu de la loi inexorable qui régit tous les plaisirs de ce monde, il a son côté faible, et voici le revers de la médaille. Une fois embarqué, on ne sait quand on pourra fouler de nouveau la terre ferme, et parfois à la jouissance succède la satiété. Ce sont les calmes que l'on redoute, plus même que les vents contraires. Sans doute, il est peu agréable d'être poussé vers le nord, alors que c'est au midi qu'on désire naviguer ; cependant, l'orage passé, on retrace le sillage de la veille et on atterrit au port, mais le calme ! Être balancé des heures, des jours en vue de la terre, sans pouvoir l'atteindre, cuire sous un soleil ardent ou arpenter le tillac sous une pluie fine, se morfondre sans distraction aucune, voilà une épreuve ! Il est arrivé à un yachtsman de passer huit jours en vue du port d'Oban, en Écosse, sans pouvoir aborder ; lady Brassey raconte qu'après semblable aventure près de l'île de Pantalaria, dans la Méditerranée, son mari fit vœu de ne plus s'aventurer en mer sur un navire à voiles, et celui qui écrit ces lignes se souvient d'un certain voyage devant durer deux jours et qui se prolongea au delà d'une semaine faute de vent. Le temps était beau, fort joyeuse la compagnie à bord et, à une exception près, on se consolait gaiement du retard. L'exception était un ministre anglican, qui voyait avec effroi l'approche du dimanche et se représentait la cloche de son église sonnant à toute volée, les portes grandes ouvertes, les fidèles attendant et point d'office, faute d'officiant. Le jour férié se passa sans que ses ouailles vissent leur pasteur ; mollement

Digitized by Google

bercé par les flots, il était à mi-chemin entre le Havre et Southampton.

Ainsi donc, ne peuvent jouir du yachting ni les estomacs débiles, ni les gens pressés. Reste une faible minorité du genre humain, les désœuvrés, doués de solides digestions, qui ne sont ni « esclaves de la mollesse, que la vague soulevée ferait défaillir », ni « enfants orgueilleux de l'indolence et du luxe, que le sommeil ne délasse pas et pour qui le plaisir n'a plus de charmes ». A cette bande d'élus, à ces heureux du monde, je dirais : Essayez du yachting, vous en serez content, surtout si vous suivez, à son égard, le conseil qui a été donné à propos de la vertu :

. . . . Pas trop n'en faut,
L'excès en tout est un défaut.

F. Baring.

Digitized by Google

LA MARIÉE DU MARDI GRAS.

CONTE MÉLANCOLIQUE.

Elle se mariait le mardi gras. L'aimais-je encore? Je ne savais trop; mais je l'avais passionnément aimée. Et, quand j'appris qu'un autre allait la posséder, je m'obstinai à me croire encore des droits sur elle. Je n'aurais pas voulu l'épouser, et pourtant une irritation triste me prit en pensant que celui-là l'épousait. De quoi se mêlait-il? Pour ainsi dire, il volait et il profanait une de mes souvenances. Sans le connaître, cet intrus, je le haïssais vaguement. J'aurais souhaité que Georgine conservât notre vieil amour dans son cœur, pieusement, comme une relique qu'aucun homme n'aurait eu le droit de briser ni même de toucher. Ainsi, du moins, j'aurais été certain d'être aimé pour moi-même. On ne sait encore, La Rochefoucauld n'a pas tout dit, jusqu'où va parfois l'égoïsme. Ici, c'était un égoïsme poétique, le pire sous son déguisement trompeur. Et cependant, qui sait? il est possible qu'un autre jour, j'aurais ressenti pour ce bon garçon une gratitude émue : ne me délivrait-il pas de cette espèce de remords qu'après une rupture avec une fiancée, même quand elle a eu des torts, on éprouve à la pensée de lui avoir peut-être empoisonné son existence? Mais ce jour-là, la pluie commençait à tomber, assombrissant la rue, d'où montaient, mêlés à une braillerie d'enfants, les appels flûtés des masques. Je trouvais cette gaieté presque lugubre. Affaire de tempérament, la pluie m'excite les nerfs, m'ennuie irrémédiablement.

Que faire pour me désennuyer un peu?

Je me levai. Tiens! le portrait de Georgine. Un profil de

Digitized by Google

la plus séduisante mignonnesse que j'avais croqué là-bas, près d'elle, un soir. Je la regardai, longtemps. Quand je voulus le quitter, impossible : la chambre me parut morne, égayée seulement par ce minois autrefois tant adoré. Et me voilà devant le portrait, les jambes écartées, les mains en poche, le chapeau gaillardement renversé, sifflotant pour ne pas entendre les chuchoteries rêveuses de mon cœur. Sifflotant! ah oui ! je me sentis soudain des piqûres dans les yeux, mes paupières battirent, et je fus précipité sur la petite image que je détachai et que j'imbibai de larmes, car elle était dans un vieux cadre sans verre.

Je pleurais silencieusement, sans cause apparente, charmé même au fond d'avoir chassé l'ennui, cet horrible ; puis je me mis à hoqueter, désolé de voir ce rire candide qui persistait sous la pluie de mes yeux, indifférent à ma douleur.

Et des regrets dont je ne définissais pas bien la nature me mordirent.

Longtemps, je restai debout au milieu de ma chambre, tête baissée, regard fixe, songeant.

L'aimais-je encore? Je finis par démêler que non, mais que je regrettais de ne plus l'aimer, de ne plus pouvoir l'aimer. Scènes attendrissantes d'alors! vous me sollicitiez avec une tyrannique douceur.

Étrange attraction, celle de ce passé qu'on pleure et qu'on ne voudrait peut-être plus revivre !

Un tourbillon d'idées diverses, incohérentes, indéfinissables surtout, bourdonnaient dans mon cerveau.

De ces idées, une émergea, domina : je sortis.

Dans les rues désertées, l'averse et le vent me fouettèrent. N'importe, j'allais ! Les masques s'égouttaient dans le brouhaha des rares cafés dont l'entrée leur était permise. Midi sonna. Je n'avais pas faim : l'émotion...

« Cher monsieur, je loue un domino. Deux francs, n'est-ce pas? Voilà. »

Je descends au Val, je me déguise dans un cabaret, et au pas de course à travers les champs ! Le temps s'était rasséréné.

Digitized by Google

A deux heures et demie, j'arrivais sur le plateau des collines auxquelles s'adosse Rocie. Dans le village, peu d'animation. Les masques ne commencent guère à circuler que plus tard. Erraient seulement deux ou trois, l'air dépaysé. J'entrai dans une petite chênaie dont les feuilles mortes rouillées me cachaient. En face de la maison de Georgine, je m'appuyai contre le tronc d'un arbre, et là, certain de ne pas être vu, je regardai.

Quelques invités causaient dans la cour de derrière, près de la barrière du jardin, dans la nudité duquel je distinguais, le long du sentier, des touffes décharnées de sauge, dont quelques-unes que j'avais plantées avec elle devaient survivre à notre amour... Par les fenêtres, je voyais confusément des courses affairées de femmes. Georgine parut. Elle s'avançait, ses cheveux blonds lissés, gracieuse dans sa légère robe bleuâtre. Elle engagea les invités à rentrer, et passa, indifférente, à côté du banc où, les soirées de la belle saison, je l'avais tant fait pleurer avec *Paul et Virginie*, *Estelle et Némorin*, *le Manchon de Francine* et *Graziella*. Je songeais à tout cela en voyant Georgine ; mais, singularité ! j'y songeais sans émotion. Un petit jeune homme très gras, vrai saucisson serré dans une redingote noire, descendit dans la cour, se haussa pour embrasser Georgine demeurée seule, posa tour à tour ses deux pieds sur le banc, et, penché, releva soigneusement les bords de son pantalon. Ce nabot, c'était donc le fiancé, — tantôt le mari. Je le vis sans sympathie ni antipathie. D'ailleurs, je ne le connaissais point. Seulement, cette semelle qu'il appuyait sur le banc, j'en sentis vaguement le poids m'oppresser...

Il rentra avec Georgine. La maison devint tranquille. On faisait les derniers préparatifs du départ.

J'interrogeai mon cœur : rien. Je fus étonné, puis inquiet, puis irrité de ne pas être ému ! Où était le charme triste que j'avais espéré? Rien, mais absolument rien. Si ! un malaise physique qui m'agaçait : la course m'avait mis en transpiration, je refroidissais, mes pieds mouillés se glaçaient, la faim me prit.

Digitized by Google

J'allais partir, quand je vis le corridor s'emplir de monde, et la noce sortir et s'avancer sur la grand'route, Georgine en tête. Un superbe défilé : huit couples.

Je dégringolai le sentier, et je les eus bientôt atteints.

Le petit gros fiancé se dandinait avec des airs vainqueurs. Georgine paraissait un peu honteuse. Quand j'arrivai près d'elle, assailli tout d'un coup par les mille souvenances, doucement poignantes, de notre ancienne tendresse; songeant aux espoirs choyés alors, et maintenant anéantis; à la terrifiante mobilité du temps et de nos sentiments, je ressentis un trouble indescriptible.

Mais cela dura peu.

Georgine me regarda distraitement, d'un air presque froid: quelque chose de glacial et de révolté me saisit; et une amertume, mêlée d'une nuance de dédain, y succéda. Non, ce n'était plus elle ! Je la trouvais dépaysée dans cette toilette de mariée : il me sembla qu'il restait là-bas une autre Georgine à mine éveillée, dans sa robe brune à collerette. Car cette Georgine-ci avait un visage légèrement morose, engraissé, défraîchi aux joues où un réseau de petites veines tortueuses et rouges remplaçait le rose vif de dix-huit ans. Instinctivement alors, je fermai les yeux, espérant que l'image de l'autre viendrait me procurer quelques secondes de consolation et d'oubli. Vaine tentative !... Par moments, oubliant que j'étais masqué, des hontes brusques me troublaient. Une faim dévoratrice me faisait perler la sueur au front, et des frissons de fièvre me couraient sur le corps.

Je suivais toujours la noce cependant. Mais comme nous arrivions devant la mairie, une défaillance me jeta contre un mur, étourdi. Alors, rassemblant mes forces, je mis une main sur mon cœur et, de l'autre, j'envoyai à Georgine un salut fraternel, un adieu.

Je l'entendis demander à son cavalier :

« Qui est-ce donc *celui-là ?*

— Un de vos anciens amoureux, sans doute, répondit-il en riant.

Digitized by Google

— Non. Une connaissance. Un farceur. »

La noce entra dans la maison communale, et moi, défait, dans un cabaret en face, où je demandai de la bière et une tartine.

Je ne pus guère manger. Un violent mal de tête me battait aux tempes; et, très près d'un poêle tout rouge, je continuais à grelotter. La pluie recommença : dans la tristesse d'une demi-obscurité, écrasé par un épouvantable spleen, rien ne me distrayait un peu, sauf les cris ininterrompus d'un bambin que la cabaretière venait de fouailler dans la cave, parce qu'il avait cassé une tasse. On souffre à tous les âges.

A quatre heures, la noce entra dans l'église où elle resta vingt minutes. Quand elle sortit, le petit gros, en tête, donnait triomphalement le bras à Georgine... Sa femme donc ! Elle s'avançait, les yeux baissés, pâle. Selon la coutume des campagnes wallonnes qui veut *qu'on fasse les chapelles,* la noce entra dans le cabaret, s'installa bruyamment et commanda des verres.

Le nouveau marié, remuant, expansif, un peu facétieux, criait, riait, tapageait presque autant qu'un écolier au sortir de la classe. Il ne tarda pas d'apprendre à la cabaretière qu'il était âgé de vingt-sept ans, orphelin, qu'il avait *fait son école moyenne*, et même un jour *coulé* un maître d'école à propos d'un théorème du deuxième livre de géométrie, que monsieur le directeur de la houillère où il inscrivait les commandes, admirait beaucoup son expédiée, etc. Il se disait *un homme de société.* Toute la noce le regardait en silence, vaguement émerveillée. Lui, pirouettait, se carrait, buvait. Tout à coup, il demanda des cartes, en fit prendre, puis remettre une par la cabaretière, battit, laissa couper et, au grand ébahissement de cette femme, désigna la carte qu'elle avait choisie.

« Vous faites tout ce qu'il vous plaît, vous! dit-elle lourdement.

— Ha! ha! L'adresse! L'adresse, chère dame! »

Il jubilait, car son innocente prétention était encore miti-

Digitized by Google

gée par sa naïveté. Au demeurant, il me parut un bon garçon, incapable de rendre Georgine malheureuse.

Amoureusement, il passa la main sur la joue de sa femme et s'assit près d'elle en lui jetant le bras autour du cou.

Georgine, immobile et muette, ébaucha un sourire, puis redevint sérieuse.

Moi, tour à tour surpris, attristé, ennuyé, froissé, irrité, je croyais faire un rêve. Puis bientôt, sous la persistante oppression de mon mal de tête, mes yeux se fermèrent, et j'allais m'assoupir, quand on me frappa sur l'épaule. C'était le petit gros.

« Voyons, beau masque, dit-il, prenez un verre avec nous. »

Je refusai du geste, n'osant parler. Il insista :

« Bah! Est-ce qu'on ménage un franc aujourd'hui! *I n'y a ni pauv' mariedj' ni ritch mwert!* Il n'y a ni pauvre mariage ni riche mort! Une tournée! chère dame. »

On me regardait. En choquant avec Georgine, ma main trembla. Pendant que je buvais, un des invités me regardait sous le menton, attentivement.

« Qui serait-ce bien? »

On me posait vingt questions, on tournait autour de moi, on citait des noms.

« Parle un peu.

— Rien qu'un mot, beau masque.

— Es-tu de Rocie?

— C'est un muet.

— Connais-tu celui-ci?

— Et madame? »

On montrait Georgine, distraite. Je fis un signe affirmatif, la curiosité redoubla, on me pressait, je dus abattre une main qui s'enhardissait à vouloir écarter le capuchon de mon domino.

Une soudaine irruption de quatre masques emplit le cabaret de tapage. Georgine fut entourée, saluée, complimentée, plaisantée. J'entendis même lui demander pourquoi je n'avais pas reçu d'invitation!

Digitized by Google

Elle se détourna, contrariée : un élancement passa comme une flèche à travers ma poitrine...

Et la noce sortie, je restai debout, le front contre les vitres, regardant Georgine tant que je pus : quand elle fut disparue, je me sentis un étranglement en pleine gorge ; et, prêt à pleurer de rage de ne pouvoir pleurer d'attendrissement, je tombai sur une chaise où je restai près d'une heure, la pensée ballottante, douloureusement alangui.

Dans le train, à l'heure où la noce devait s'attabler en riant, je frissonnai de fièvre jusqu'à Liège dans le vide d'un grand wagon. La fatigue, le froid et la souffrance physique m'absorbaient tout entier.

Je fis mille vains efforts pour m'abandonner à des rêveries touchantes. Comme il est accablant de ne pouvoir seulement goûter l'émotion des regrets !

A la fin, perdant patience, je me levai, voulant, malgré tout, tirer mon cœur de ce bourbier d'assoupissement. Je déclamai *le Lac*.

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emporté sans retour,
Ne pourrons-nous jamais, sur l'océan des Ages,
Jeter l'ancre un seul jour ?

. . . . . .

Éternité, néant, passé, sombres abimes,
Que faites-vous des jours que vous engloutissez ?
Parlez : nous rendrez-vous ces extases sublimes
Que vous nous ravissez ?

. . . . . .

Peine perdue. Les strophes éplorées, dramatisées par le sourd roulement du train, avaient beau gémir comme des plaintes harmonieuses dans le fracas d'un orage, je les déroulais machinalement, mon âme étant engourdie, — et le glacial suaire de l'ennui continuait à m'envelopper.

Je rentrai dans ma chambre, rompu, mouillé, refroidi, malade. Avant de me mettre au lit, je contemplai, pensif, le profil rieur.

Une journée perdue ! Une illusion de moins ! Pourquoi donc étais-je allé là-bas ? Ah ! j'avais beau vouloir accuser la

Digitized by Google

pluie, la fatigue et la faim ! Même sans cela, aurais-je goûté les mélancoliques voluptés espérées ? Non, non, je devais bien en convenir. La stupeur d'un désenchantement, voilà ma seule impression. Le jardin aurait dû m'émouvoir davantage ; Georgine, à jamais perdue, m'arracher des sanglots. Ni Georgine ni le jardin, je ne les avais retrouvés. Ce n'était plus eux. Alors, je compris qu'il ne faut pas aller revoir certaines souvenances de trop près, mais les regarder de loin, comme les décors de théâtre... La poétique soirée, pourtant, si j'étais resté au coin du feu, devant le gracieux minois qui souriait là si doucement dans l'auréole jaunâtre de ma bougie ! Des bouffées de l'ancien amour seraient venues me rafraîchir. L'odeur veloutée des sauges serait entrée dans ma chambre. J'aurais relu les folies de nos lettres et quelques pages de Murger. Et, au lieu des tristesses banales auxquelles j'étais allé me heurter et me blesser, la puissance des rêves et des tendresses d'autrefois m'aurait délicieusement penché, jusque bien tard, sur la douceur candide du sourire qui s'épanouissait dans le petit vieux cadre sans verre.

Célestin Demblon.

Digitized by Google

L'IGUANODON DE BERNISSART.

I

La Belgique, depuis quelques années, a eu le privilège de voir exhumer de son sol une série de fossiles et de documents scientifiques qui, tout en dévoilant la contrée à différentes époques de son évolution, ont fait de ce pays une terre classique de la paléontologie. A commencer par la superficie, on n'a pas oublié les fouilles des cavernes, qui nous ont révélé, sur les bords de la Lesse, notre aïeul quaternaire, entouré des vestiges de son activité, avec son vorace entourage, avec le géant de sa faune, le mammouth, qui figure au Musée de Bruxelles avec ses congénères.

L'époque antérieure ou *tertiaire* s'était manifestée quelques années auparavant par la découverte de grands cétacés, qui nous montraient la ville d'Anvers occupée par un golfe profond, véritable ossuaire où venaient échouer les cadavres de la pleine mer. Et si nous reculions encore d'une période, jusqu'aux temps *secondaires*, nous trouverions sur nos limites, près de Maestricht, ce légendaire saurien, le *Mosasaure*, qui mit en mouvement tant de zèle et d'émulation, déchaîna tant de convoitises avant qu'un deuxième exemplaire vînt échouer dans nos collections.

Aujourd'hui, c'est l'*Iguanodon* qui vient prendre sa place dans la nécropole scientifique.

Plus ancien que le *Mosasaure*, l'Iguanodon remonte aux premiers temps de l'époque crétacée, il est le fossile caractéristique d'une intéressante formation — *l'argile du Weald*

Digitized by Google

— dont le vrai type n'était connu jusqu'ici qu'en Angleterre et en Allemagne.

Avant de parler de l'Iguanodon, il est indispensable de préciser sa situation dans le temps. Qu'il nous soit permis, à cet effet, de rappeler en quelques mots ce que l'on entend par groupe crétacé.

Le nom indique suffisamment que ce terrain contient la craie, qui en est la principale roche.

L'horizon qui, chez nous, se manifeste à la superficie de cette formation est un calcaire friable qui constitue la montagne de Saint-Pierre à Maestricht, caractérisé par le fameux *Mosasaure*. En dessous vient la craie, qui se montre à la surface en Hesbaye et dans le Hainaut, recouvrant ici différents étages variables d'aspect et de composition. Enfin, l'on signale à la base une formation d'eau douce — c'est le berceau de notre iguanodon, *l'argile wealdienne*, ainsi nommée parce que cette formation se développe en Angleterre sous un aspect tout particulier dans le district appelé Weald (de *wald*, forêt), entre les comtés de Kent, de Surrey et de Sussex.

A l'époque du wealdien, la surface de notre Europe s'était profondément modifiée par l'extension des continents et par l'apparition de nouveaux organismes à la surface des nouvelles terres. Des îles s'étaient soudées, des côtes soulevées sortaient du sein des eaux, se transformant en surfaces marécageuses coupées par des lacs et par des lagunes sur lesquelles s'élevaient les forêts de la flore antérieure. L'argile du Weald, en Angleterre, recouvrait une de ces terres, sujettes à des oscillations. Mais tandis que la mer en occupait une partie vers le nord, on suppose qu'une grande rivière, drainant un continent actuellement submergé, formait un delta dans le Weald et y constituait les couches que l'on voit aujourd'hui depuis le sud-est du Dorsetshire et le comté de Hampton jusqu'aux environs de Boulogne, au delà du Gris-Nez en France.

On comprend que l'apparition d'un dépôt formé par l'eau douce, au sein des mers, doive présenter un intérêt tout par-

Digitized by Google

ticulier par la présence d'une faune et d'une flore terrestres, qui nous renseignent sur les conditions climatériques et les aspects de la nature contemporaine. Et l'on peut dire que le wealdien contient le décor du temps, car la formation du charbon s'est renouvelée en petit à cette époque, au nord-ouest de l'Allemagne, où les débris du monde végétal se rencontrent dans une houille wealdienne formée de cycadées, de conifères et de fougères.

On n'y trouve pas de houille en Angleterre, mais des fragments de lignite et des débris carbonisés de plantes. C'est dans ces couches du Weald qu'un savant anglais, Gédéon Mantell, en 1822, rencontra pour la première fois les ossements d'un saurien gigantesque qu'il appela l'Iguanodon. Cet animal était accompagné d'autres sauriens herbivores et carnivores, entre autres l'Hylosaure (lézard du Weald), et le Mégalosaure, cet animal énorme, dont les débris se rencontraient avec des restes de tortues, des crocodiles, plus un grand nombre de poissons d'eau douce et d'eau saumâtre, identiques aux espèces observées plus tard dans le wealdien de l'Allemagne.

On ne connaissait pas en Belgique de représentant de cet âge, lorsque André Dumont, en étudiant le terrain crétacé du Hainaut, eut l'occasion de voir et de décrire une coupe de terrains traversés par la fosse Sainte-Barbe au charbonnage de Bernissart.

Cette coupe, relevée avec soin, mentionnait, sur une épaisseur de 100 mètres environ, 53 couches ou termes de roches, et rencontrait à la base du terrain crétacé une roche que l'illustre géologue décrivait ainsi :

« Argile [1] sableuse à grains fins, friable, d'apparence limoneuse, d'un noir grisâtre, renfermant *beaucoup de végétaux.* »

Dumont crut pouvoir rapporter cette argile à quelque terme du wealdien anglais, avec d'autant plus de raison qu'il

[1] Dumont. *Mémoires sur les terrains crétacés et tertiaires.* Tome II, page 244.

Digitized by Google

avait observé un dépôt identique en différents endroits du Hainaut et du département des Ardennes.

C'est dans cette même argile, dans cette même fosse Sainte-Barbe que M. Fagès, directeur du charbonnage, lequel avait relevé cette même coupe, devait, après quarante-quatre ans, justifier le signalement donné par le géologue en découvrant des ossements d'Iguanodon.

Bientôt ce fut un monde nouveau qui se révéla, avec une faune, une flore ensevelies sous une épaisseur de 322 mètres de sédiments, accumulés non par l'effet d'une catastrophe, mais par suite de l'évolution lente et insensible du temps.

Afin d'initier le lecteur aux péripéties de cette découverte, nous ferons d'abord un croquis des lieux.

Le village de Bernissart, où se trouve le charbonnage, est situé au sud-est de Péruwelz, entre Mons et Tournai, à la frontière française.

En cet endroit, le sol est recouvert en partie par les alluvions de la Haine et le limon quaternaire reposant sur les assises des terrains tertiaires et crétacés, stratifiés régulièrement.

Mais à la profondeur d'environ 300 mètres, on pénètre dans le terrain houiller, qui remplit une profonde vallée et dont les couches, aux alentours, sont déplacées par des failles et des crevasses atteignant parfois une largeur connue de plus de 200 mètres.

C'est dans ce terrain disloqué que se trouve le trou Sainte-Barbe.

Comme on exécutait des travaux de recherches, creusant une galerie à travers bancs pendant l'année 1878, des ossements furent signalés à la profondeur de 322 mètres, dans une galerie horizontale se dirigeant vers la paroi schisteuse de la crevasse. Plus heureux que le Mosasaure, l'Iguanodon devait tomber entre les mains pieuses d'un homme dévoué à la science; aussi le directeur du charbonnage, M. Fagès, s'empressa-t-il de placer sous bonne garde le dépôt de fossiles.

Digitized by Google

Au mois de mai déjà, l'Académie avait été mise en éveil par une communication de M. P.-J. Van Beneden, annonçant la présence de l'Iguanodon, qu'il avait reconnu d'après l'inspection de quelques fragments.

Invitée par la société de Bernissart à reconnaître les squelettes et à en prendre possession, la direction du Musée royal de Bruxelles envoya sur les lieux le contrôleur des ateliers, M. Depauw, dont la sagacité est bien connue. En même temps, le directeur du Musée, M. Dupont, constatait la situation des fossiles.

Les squelettes se trouvaient à différents niveaux dans une argile noirâtre stratifiée et séparée de la paroi par quelques mètres d'éboulis provenant du terrain houiller. On pouvait se les figurer s'étageant dans la vase qui leur a servi de tombeau, avec des poissons et des plantes, tout un monde inconnu dont les débris formaient différents gîtes fossilifères, superposés et séparés entre eux par une épaisseur variable d'argile stérile. Il y eut au premier abord un moment de grande déception, l'invitation semblait renouveler la fable du renard et de la cigogne. : « Rien n'était de trouver, le tout était de prendre. » Les os, imprégnés de pyrite, se dilataient à l'air et s'effritaient entre les doigts.

Mais la nécessité inspiratrice fit germer dans l'esprit de M. Depauw un procédé de sauvetage ingénieux. L'idée lui vint de revêtir les ossements d'une gangue artificielle et de les entourer de plâtre avant de les faire transporter au jour.

M. Depauw se fit mineur, se choisit une équipe entre les hommes expérimentés du Musée et parmi les mineurs du charbonnage qui furent mis à sa disposition. Il commença l'exploitation, laissant à l'inspiration du moment le soin de parer aux difficultés de l'aventureuse entreprise.

D'abord, on procédait à un levé géométrique afin d'établir la position exacte de chaque objet, mesure de précaution d'autant plus opportune que parfois les squelettes avaient été, ou mutilés par les travaux de recherche, ou bien disjoints de leurs attaches naturelles par quelque mouvement du sol postérieurement à leur enfouissement. Il s'agissait

Digitized by Google

alors de rechercher et de rejoindre les deux lèvres de la cassure, non sans s'exposer au danger de mêler des débris appartenant à divers individus. Car les squelettes étaient nombreux, souvent complets, couchés sur le côté, à plat, les membres en dehors, dans l'attitude d'un animal agonisant. L'un d'eux se trouva même couché sur son voisin, tous deux résignés à mourir. Autant d'indices qu'il importait de conserver dans toute leur vérité plastique.

Voici comment on procédait :

La partie d'un squelette étant désignée, on commençait par protéger l'extrémité saillante en la couvrant de plâtre; ensuite, on la calait au moyen d'étançons, puis on la dégageait de sa gangue schisteuse, remplaçant l'argile par du plâtre, que l'on appliquait à la main après avoir eu soin de garantir l'objet par une armature en fer, comme fait le praticien qui dresse une statue. Mais il fallait aussi sauvegarder les connexions anatomiques, briser à bon escient, éviter la chute des blocs. Pareil labeur ne laissait pas que de mettre au défi la patience et le courage des ouvriers qui travaillaient, tantôt courbés ou accroupis, quelquefois couchés dans l'espace exigu d'une galerie, tantôt perchés comme des gallinacés sur des traverses mal assurées, à différents niveaux. Ajoutons en passant que cette découverte, à part son importance paléontologique, a mis en évidence une somme d'ardeur, d'intuition et de curiosité scientifique que l'on n'eût certes pas rencontrées il y a vingt ans et que l'on est heureux d'inscrire à l'actif du progrès général, et de la science belge en particulier.

Qu'on se figure cette extraction poussée pendant trois ans sur l'espace vertical de 322 à 356 mètres. Il est vrai que le rendement se chiffrait par la somme imposante de 22 squelettes d'Iguanodons, plus une série de tortues terrestres et fluviatiles, des batraciens, des crocodiles, une énorme quantité de poissons d'eau douce dont un grand nombre nouveaux pour la science, d'autres qui n'avaient pas été rencontrés dans le Wealdien, sans compter une série de plantes — le tout clos dans du plâtre et soigneusement étiqueté.

Digitized by Google

Les blocs, au nombre de cinq ou six cents, avaient été transportés au Musée de Bruxelles.

Il fallait extraire une deuxième fois l'objet mis à l'abri dans sa gangue, mais avant tout régénérer l'os privé de matière organique en y substituant une préparation gélaneuse qui lui rendît sa première solidité. Nouvel appel à la patience, nouvelle éducation technique à improviser.

Le bloc était dépouillé de son plâtre à la surface supérieure, l'ossement étant mis à nu, l'ouvrier construisait autour un petit mur, de manière à faire de ce bloc une cuve ou un récipient. On y versait alors une préparation de colle bouillante qui, pénétrant la masse d'argile, imprégnait le squelette. Après quoi l'on fermait la cuve avec du plâtre posé sur des feuilles d'étain intercalées.

Nous ne sommes pas au bout. Il faut extraire une troisième fois l'ossement solidifié, briser l'enveloppe de plâtre, entailler au ciseau l'argile, fouiller à l'aide du grattoir et prudemment dégager les surfaces où circulent encore des tendons. Définitivement reconstitué, chaque fragment venait alors rejoindre ses attaches, les membres s'assemblaient sous la main du naturaliste, et le monstre insensiblement sortait de son tombeau, plus fantastique cette fois dans sa réalité que les monstres de l'imagination ou de la légende.

Cette résurrection de l'Iguanodon ne fut pas, entre les diverses phases de la découverte, le moins curieux des épisodes.

Convertie en usine, l'ancienne chapelle, qui sert aujourd'hui d'atelier dans les souterrains du Musée, offrait un aspect inédit dans l'ordre des choses naturel. Cet étrange animal crayonné sur le mur avec sa tête de ruminant, son long cou de reptile et ses membres d'oiseau, ces praticiens d'un nouveau genre taillant ces blocs énigmatiques à la recherche de l'inconnu, ces chaudières bouillonnantes, ces squelettes couchés ; tout cela, vu dans la pénombre, à la lueur rouge des fourneaux, sous les arcades de cette chapelle souterraine, involontairement reportait votre esprit vers ces mystérieux laboratoires imprégnés d'alchimie et de cabalistique, du temps d'Albert le Grand.

Digitized by Google

II

Individuellement, qu'est-ce que l'Iguanodon et quelle place occupe-t-il dans la nature? Telle est la première question qui se présente devant ce bizarre organisme.

L'Iguanodon occupe une place inférieure dans la hiérarchie des verbétrés. Il fait partie de ces types collectifs et transitoires dans lesquels la nature trahit ses procédés de perfectionnement : ce n'est presque plus un reptile, ce n'est pas un oiseau.

Son existence remonte, avons-nous dit, au moyen âge de notre globe, à cette époque où la nature multipliait ses formes et se rapprochait des circonstances actuelles. Il appartient au groupe des *Dinosauriens*. L'existence de ce groupe date du *Trias*, le premier groupe des terrains secondaires, et s'étend jusqu'au sommet du crétacé, tout en offrant de grandes variétés, aussi nombreuses peut-être, aussi divergentes que les mammifères de l'époque actuelle. Il se pourrait même que l'une d'elles, comme le fait remarquer M. Vogt, soit devenue oiseau.

Véritables reptiles cependant, les *Dinosauriens* se caractérisent par une organisation qui leur permet, en général, de se tenir debout. Ils ont des parties d'oiseau. Les membres antérieurs extrêmement réduits leur donnent l'allure du kanguroo. Ils ont les os des membres creux, le prémaxillaire souvent édenté.

Marsch, le savant américain qui a fait l'étude de ces types, signale dans le Kansas, à l'époque de la craie, des oiseaux avec des dents, une particularité qui rapproche encore l'animal rampant de l'animal volant. Comme les oiseaux aussi, les différentes espèces du groupe dont il s'agit possèdent trois ou quatre doigts au pied.

Quoique les *Dinosauriens* soient connus par un très grand nombre de spécimens, l'Iguanodon n'avait été jusqu'ici qu'une réalisation hypothétique construite avec des fragments épars, sans garantie de vraisemblance, et dont la

Digitized by Google

reproduction hâtive a donné lieu à plus d'une caricature étrange.

Gédéon Mantell, le premier qui ait parlé *de visu* de cette espèce en 1825, qui lui donna le nom d'Iguanodon (dents d'iguane), d'après la ressemblance de ses dents avec celles de l'iguane, n'en avait vu que des débris ; il attribuait à l'animal 15 mètres de longueur. Owen, en 1851, fit l'histoire de cette découverte, mais dix-huit ans plus tard, Cope et Haxley reconnurent qu'Owen avait commis des erreurs, et ils donnèrent la vraie restauration des membres postérieurs, en démontrant l'affinité de cet animal avec les oiseaux.

Il n'existait aucun squelette entier avant la découverte de Bernissart.

M. G.-A. Boulenger, qui, le premier, eut l'occasion d'étudier les ossements extraits en 1878, y reconnut une espèce nouvelle qu'il qualifia du nom de la localité : *Iguanodon Bernissartensis*.

M. Dollo [1], le jeune savant à qui échoit l'honneur de présenter l'Iguanodon au monde scientifique, maintient cette qualification et confirme, parmi les nombreux exemplaires mis au jour par les fouilles récentes, deux espèces distinctes et différant entre elles par les dimensions : l'*Iguanodon Bernissartensis* et l'*Iguanodon Mantelli*. Les considérations techniques qui justifient cette distinction ne pouvant trouver place ici, il nous faut renvoyer pour cette étude aux travaux de M. Dollo et nous contenter d'énumérer les conjectures qui s'imposent à l'esprit devant le squelette.

Ce qu'il y a de positif, c'est que l'Iguanodon marchait debout et sans s'appuyer sur la queue, comme fait le kangurоo. Il nous est parvenu certaine image authentique et contemporaine, plus qu'un dessin, un moule, une empreinte de pas incrustés dans l'argile wealdienne du nord de l'Allemagne, empreinte dans laquelle s'adapte le pied de notre amphibie et qui nous reproduit fidèlement son attitude.

[1] Extrait du *Bulletin du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique*. Note sur les Dinosauriens de Bernissart. Tome I, 1882.

Digitized by Google

L'Iguanodon marchait debout sur ses pattes d'oiseau, terminées par trois doigts fonctionnels, pourvus d'ongles comme des sabots.

Mais voici qui est plus curieux : il manœuvrait latéralement sa lourde queue par un système ingénieux d'attache, un muscle qui, partant de la queue, longeait l'appendice et venait s'amarrer au fémur, où l'on observe une forte crête.

Les membres antérieurs sont pourvus d'une large main à cinq doigts, dont le pouce est armé d'un fort éperon. A quoi servait-il, cet éperon ? Etait-ce un moyen de défense ? car il était sans armes, l'Iguanodon, contre son terrible adversaire, le Mégalosaure. Son cou flexible et long, pour un reptile, compensait la lourdeur et suppléait à la difficulté des mouvements, quand il avait à cueillir sa nourriture, car le monstre était un herbivore. Ses dents sont crénelées en forme de scie et s'usent sur la couronne, à la partie antérieure, comme chez les reptiles; elles tombent et se remplacent quand elles sont hors d'usage. La partie antérieure de la mâchoire, privée de dents, portait probablement un bec corné, comme les tortues. Tout semble fait chez ce reptile au point de vue du contre-poids et de l'équilibre des organes locomoteurs. La queue, longue et déprimée latéralement, devait faire l'office de pagaie quand l'animal nageait; il se servait alors des quatre pattes; voulait-il fendre l'eau comme un canot, il repliait ses pattes de devant sous le ventre.

Comme chez l'oiseau ou l'amphibie, la masse cervicale est portée en arrière ; le crâne mesure 65 centimètres, le cerveau exigu confirme une fois de plus cette flatteuse supposition que la masse cervicale chez les animaux augmente de volume à mesure que l'on approche des hautes sphères de l'animalité, dont nous occupons le point culminant, et réciproquement diminue en raison inverse de notre voisinage.

L'étroitesse du bassin fait supposer que l'animal est ovipare. Il était revêtu, comme le lézard, d'une peau écailleuse ; des fragments de cette peau existent, et ce n'est pas là le moindre triomphe de la récolte des débris. On voit aussi, par la position inférieure de l'ischium, que ses viscères pendaient

Digitized by Google

à peu de distance de la queue, ce qui devait singulièrement déranger l'esthétique, mais facilitait l'équilibre.

Haut de cinq mètres ou à peu près, long de huit à dix mètres, probablement visqueux, gluant, le voyez-vous, le monstrueux reptile, traînant sa lourde queue le long des marécages?

Tel apparaît l'Iguanodon, régénéré comme le phénix et, l'on peut dire sans métaphore, tiré des cendres du néant.

III

Rien n'empêcherait maintenant de franchir les limites du temps et de se représenter les lieux hantés par les Dinosauriens de Bernissart, pour peu que l'on parvînt à expliquer les circonstances de leur enfouissement et la provenance du dépôt d'argile qui leur a servi d'enveloppe. La présence de l'Iguanodon, l'ensemble des débris d'animaux et de plantes qui l'accompagnent se rapportent si exactement aux espèces principales de l'horizon wealdien connu en Allemagne et en Angleterre, qu'il n'est pas permis de douter de l'identité d'âge de ces formations. Cela étant, toutes les trois sont de l'âge wealdien.

Cette assimilation entre des formations contemporaines et relativement rapprochées l'une de l'autre ne nous renseigne cependant pas sur les circonstances locales, car d'un point à l'autre d'une contrée, la géographie physique peut différer suivant les conditions de relief, d'altitude, de situation insulaire ou continentale. Ainsi, tandis que le Wealdien anglais se formait dans une île ou, dans tous les cas, sur un rivage exposé aux atteintes de la mer, chez nous, l'argile wealdienne se déposait entre les fentes ou les crevasses du terrain houiller, dans un pays jadis accidenté, dont les crêtes ont été détruites par l'eau du ciel et les intempéries, dont les vallées ou les bas-fonds ont été comblés pendant l'époque crétacée et les âges subséquents. Le résultat matériel du temps écoulé depuis est évidemment exprimé dans la fosse Sainte-Barbe par les couches successives qui recouvrent le

Digitized by Google

dépôt fossilifère sur une épaisseur de plus de 300 mètres.

Si nous faisons abstraction de ces couches, il ne nous reste plus que les archives du temps, c'est-à-dire un dépôt d'argile, qui recèle une faune, une flore wealdiennes s'étageant à différents niveaux, comme les chapitres d'une même histoire.

Voyons d'abord ce que nous dira ce dépôt. Il se compose « d'une argile[1] noirâtre finement stratifiée, contenant des veinules interrompues de sable fin » et des fragments de végétaux qui lui donnent sa couleur. Dans cette argile se trouvent quantité de poissons d'eau douce, des fougères de marais, des squelettes d'Iguanodon couchés à plat, les membres en dehors.

Comparant les analogies de cet amas stratifié avec les dépôts de limon qui forment nos rivières, M. Dupont n'hésite pas à attribuer à ces couches une origine fluviatile et reconnaît dans ces niveaux superposés d'argile stérile et de couches ossifères le processus qu'il a souvent observé en fouillant les cavernes au bord de la Lesse, là où des lits alternatifs de limon, d'ossements ou de stalagmite témoignaient des inondations ou des retraits de la rivière, dans ses moments de crue et ses intervalles de repos.

Nous voici donc au bord d'une rivière dont le véhicule, aujourd'hui comblé, nous est caché en partie. Mais l'existence de gorges ou de vallées est un fait qui ressort de l'architecture du sous-sol en cette région du bassin houiller, où les couches, dérangées de leur horizontalité primitive, ont éprouvé de grandes perturbations.

On sait qu'à la fin de l'époque houillère, notre pays fut le théâtre de soulèvements dont l'action eut pour résultat de refouler et de plisser les couches en produisant des failles et des fractures, entre autres, une faille immense qui se dirige parallèlement à l'axe du bassin et traverse le pays de l'est à l'ouest, depuis la Prusse rhénane jusqu'au delà du Pas-de-Calais. Aux environs de Bernissart, les travaux de recherches

[1] Dupont. Sur la découverte d'ossements d'Iguanodon, etc. Extrait du *Bulletin de l'Académie*, t. XLVI, p. 387.

Digitized by Google

ont souvent rencontré des crevasses dont on a mesuré la direction et la longueur. On sait, par de nombreux sondages, quelle est la pente ou l'inclinaison du terrain. C'est ainsi que, sur une longueur de 44 1/2 kilomètres, MM. Cornet et Briart nous font connaître, dans leur « Description des couches crétacées inférieures du Hainaut », un profond ravin, que des érosions postérieures à la formation houillère ont creusé dans ce terrain, et dans lequel se sont déposés les terrains crétacés. Ce ravin ou cette vallée s'ouvre entre Carnières et Anderlues et se dirige, avec une pente régulière de l'est à l'ouest, vers la frontière française, qu'elle traverse au point où la Haine sort de la Belgique, près de Condé. Le fond de cette vallée, qui passe à moins d'une lieue de Bernissart, atteint en cet endroit la profondeur de 317 mètres et se prolonge sur le territoire français, vers le Boulonnais, mais avec une moindre profondeur. Différentes vallées latérales vont aboutir à l'artère principale. Il est tout naturel de penser, avec MM. Cornet et Briart, que les eaux pluviales et le tribut des sources qui tombaient dans les dépressions durent s'écouler vers la mer dans le bassin anglo-français.

Or, la crevasse de Bernissart, d'après M. Dupont, serait l'une de ces vallées latérales dont parlent les deux géologues. L'abondance de poissons à cuirasses et à nageoires caudales dissymétriques, qui n'ont plus de représentants que dans les rivières d'eau douce des chaudes contrées et dont plusieurs atteignent d'assez fortes dimensions, suffirait pour démontrer l'existence d'une rivière, si la flore, exclusivement composée de fougères, n'indiquait une station marécageuse « dont le fond — d'après l'expression de M. de Saporta [1] — était occupé par une boue de limon tourbeux dans lequel venaient s'infouir les débris de fougères amies, de l'humidité, qui croissaient au bord de ce marécage ».

La présence d'un petit lézard et de tortues terrestres atteste que les bords du cours d'eau étaient à sec à certains moments ; mais immergeant pendant les crues, les flots

[1] Cité par M. Dupont : Sur la découverte d'ossements d'Iguanodon. Extrait du *Bulletin de l'Académie*, t. XLVI, p. 388.

Digitized by Google

envahissaient l'escarpement, enfouissant les détritus, les débris et recouvrant le sol de sédiments et de limon qui donnaient asile aux fougères. C'est dans cette vase, où croissaient les *Laccopteris*, les *Lonchopteris*, les *Sphenopteris* et autres plantes, que l'Iguanodon promenait sa pesante majesté, cueillait les végétaux, s'embourbait en raison de son poids énorme et laissait sa dépouille à différents niveaux, suivant que la rivière poursuivait son travail d'érosion.

Rien ne fait supposer que les Iguanodons ne sont pas morts naturellement ; tous sont adultes, tous étaient étendus dans l'attitude d'un animal agonisant. Une autre preuve de la nature fangeuse de la station est offerte par la présence de crocodiles grands et petits ; l'un de ceux qu'on a déterrés mesurait environ quatre mètres.

Il ne resterait plus qu'une chose à expliquer.

On peut, en effet, se demander où se trouvait l'émissaire des inondations qui gonflaient le cours d'eau. On en trouverait peut-être un indice dans ces petits amas de limonite, fréquemment signalés en différents points de notre formation wealdienne et qui furent déposés par des sources ferrugineuses. Les sources supposent des montagnes. D'ailleurs, on a trouvé de l'ambre dans la crevasse de Bernissart ; cet ambre ne peut-il pas venir de quelque conifère habitant des montagnes?

En 1866 déjà, M. Coomans, un de nos botanistes regrettés, avait déterminé huit formes de conifères et une cycadée récoltée près de La Louvière, dans l'horizon wealdien, et qu'il déterminait comme la flore d'un pays de montagnes, sans analogie avec la flore recueillie dans les couches de cette époque. Le botaniste s'étonnait qu'une flore composée de deux espèces constituât la végétation du pays. Il n'est pas illogique d'admettre que la nouvelle flore découverte dans le marais wealdien de Bernissart puisse être le complément d'une végétation contemporaine mais différente dans les lieux bas ou élevés. L'existence de montagnes sur les sommets wealdiens aujourd'hui rasés achèverait le paysage que nous ont révélé les fouilles de Bernissart.

Digitized by Google

Si ces sommets existaient à l'époque secondaire au sud du bassin houiller, comme le supposent MM. Cornet et Briart[1], les torrents qui coulaient sur leurs flancs durent alimenter les sources et gonfler les rivières tout en entraînant des débris. Aidé du pouvoir dissolvant des eaux thermales et minérales, les torrents auraient alors donné naissance aux sables et aux argiles qui se déposaient au fond des vallées, et chaque année la couche se serait épaissie en se superposant, comme les feuillets d'un livre. Quoi d'étonnant de rencontrer, dans le voisinage des argiles, des fragments de lignite contenant des cônes de sapin, ces conifères que M. Coomans disait appartenir à une région de hautes montagnes? Ces cônes ne descendaient-ils pas des hauts sommets qui ombrageaient la vallée des Iguanodons?

Sur le sol aplani de Bernissart, il ne reste plus, il est vrai, trace d'aucune cime, mais la disparition des sommets du Hainaut ne doit pas plus nous étonner que l'apparition d'autres cîmes sorties depuis du sein des eaux. Il y a beau temps que les Iguanodons sont morts. Les Alpes, les Pyrénées ont fait depuis leur entrée dans le monde, de gracieux ruminants ont remplacé les monstres herbivores, les oiseaux ont peuplé les airs, les fleurs ont embelli la morne et silencieuse végétation de l'ancien monde, et dans la vallée escarpée des Iguanodons, la poussière et les débris du temps sont accumulés jusqu'au bord.

X. De Reul.

[1] *Annales de la Société géologique de Belgique*, t. IV, p. 71.

Digitized by Google

HENRI-FRÉDÉRIC AMIEL [1].

On vient de publier à Genève les confessions et les méditations d'un esprit élevé, d'une âme délicate, que naguère le grand public d'Europe ne connaissait pas et que le public de la Suisse romande était enclin à méconnaître. Jusqu'à présent, en effet, pour les gens lettrés de son pays natal, Amiel n'était qu'un penseur ingénieux et suffisamment profond, très empreint de *germanisme;* un poète savant, précieux et maniéré, un versificateur habile, trop en quête de tours de force. Professeur de littérature et d'esthétique, puis de philosophie, à Genève, ses élèves ne l'estimaient pas entièrement à sa valeur. Nous rendions justice, sans doute, à sa science aussi variée qu'étendue, à sa vaste lecture, au cosmopolitisme d'excellent aloi qu'il avait rapporté d'un long séjour à l'étranger; nous lui savions gré de son amabilité indulgente et spirituelle. Mais je me souviens sans plaisir de ses leçons, qui contrastaient à leur désavantage avec celles de mon premier maître en philosophie, M. Ernest Naville. C'est que « les qualités subtiles de la pensée d'Amiel », comme le dit fort justement M. Scherer, « n'étaient pas faites pour être appréciées par de jeunes auditeurs... La chaire académique veut que les idées se présentent sous une forme concrète, que le maître s'attache à la matière

[1] *Fragments d'un journal intime*, précédés d'une étude par Edmond Scherer, t. Ier. — Paris, Genève, Neuchâtel, 1883.

On pense bien que l'introduction de M. Scherer n'est pas l'élément le moins précieux du volume. L'éminent critique y a mis plus que son talent habituel.

Digitized by Google

du cours plus qu'à l'organisme de la science, à la substance plus qu'au système. Amiel, au contraire, offrait moins à ses auditeurs une doctrine qu'une table des matières, un cadre, ce que les Allemands appellent un *schématisme*. Nos cerveaux de dix-huit ans ne possédaient pas de quoi remplir ce cadre, et je pense que nos successeurs n'étaient guère plus riches que nous.

Les amis d'Henri-Frédéric Amiel s'étonnaient et s'attristaient de ne pas lui voir aborder quelque œuvre de longue haleine, de haute et forte conception ; ils le jugeaient homme à la mener à bien et cherchaient à le stimuler. Mais lui, se contentait de leur offrir, à longs intervalles, des gerbes menues et serrées de vers soigneusement ciselés, en d'élégants petits volumes qu'il intitulait : *Grains de mil*, *Jour à jour*, *La Part du rêve*, *Penseroso*, *les Étrangères*, et qui ne satisfaisaient pas complètement ses amis, parce qu'ils sentaient que, dans ces productions, Amiel restait au-dessous de lui-même [1].

Or, on sait aujourd'hui que, loin d'être impuissant ou paresseux de sa plume, Amiel écrivait sans relâche des pages intimes — on en a trouvé près de seize mille, — très supérieures à celles qu'il osait ou daignait publier. Ces pages lui assurent une place honorable, un bon rang parmi les prosateurs de notre siècle. « Ce sera, dit encore M. Scherer, un des faits curieux de l'histoire littéraire que la différence entre ce que l'on connaissait de notre ami et ce que l'on va savoir de lui. On l'avait cru stérile, et il est inépuisable; on lui avait reproché de perdre

[1] En fait d'écrits en prose, on a d'Amiel quelques études biographiques et littéraires, une intéressante esquisse d'une *Histoire de l'Académie de Genève*, une *Caractéristique générale de J.-J. Rousseau*. Cette dernière œuvre est remarquable ; c'est une conférence qu'Amiel fit à l'occasion du centenaire de la mort de Rousseau (2 juillet 1878) ; on l'a publiée sous le titre de *J.-J. Rousseau jugé par les Génevois d'aujourd'hui* (Genève 1879), avec d'autres conférences, faites à la mémoire du « citoyen de Genève » par MM. Braillard, Oltramare, Hornung, Bouvier et Marc Monnier : recueil précieux, où l'on trouve, résumé par la main de plusieurs maîtres, sous une forme à la fois élégante et populaire, presque tout ce que l'on a dit et ce que l'on peut dire de l'immortel auteur d'*Emile*, de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions*.

Digitized by Google

son temps à des jeux d'esprit, et l'on découvre chez lui une profondeur extraordinaire d'idées et de sentiments ; on souffrait, dans sa manière d'écrire, d'une sorte d'afféterie, et la forme ici devient large et parfois magnifique, mettant dans la philosophie tout ce que l'émotion personnelle peut lui communiquer d'éloquence. L'aisance et la force ont remplacé la recherche. Cet écrivain que l'on a vu occupé à disséquer des mots et à peser des syllabes, rencontre maintenant au courant de sa plume une langue qui se prête tour à tour à la rédaction précise des questions, à l'analyse subtile des sentiments, à la description sublime du monde des apparences et à la poésie capiteuse qui se dégage du problème de la destinée. Je ne sais à comparer au journal d'Amiel, comme drame de la pensée, comme méditation à la fois religieuse et inquiète sur les mystères de l'existence, que les monologues de Maine de Biran, de Maurice de Guérin et d'Obermann, mais notre ami va bien plus au fond de tout, et sa souffrance a quelque chose de plus auguste que la leur, l'éblouissement de l'infini, le soupçon de l'universelle indifférence [1]. »

C'est un extrait soigneusement émondé de ce journal que les exécuteurs testamentaires d'Amiel offrent au public, comme premier volume de ses *Œuvres posthumes*. Il embrasse les années 1848 à 1866 et ne contient, selon le vœu du défunt, que ce qui a paru offrir « un intérêt de pensée ou une valeur d'expérience ». — « Laissant de côté ce qui était d'un caractère local ou privé, les éditeurs, dans le choix de leurs extraits, se sont attachés à reproduire la physionomie intellectuelle et morale de leur ami, à faire connaître ses hautes pensées, ses vastes aperçus sur la vie, les hommes et les choses. Le lecteur y trouvera, non pas des mémoires, mais les confidences d'un contemplatif, d'un philosophe, pour qui les choses de l'âme étaient les souveraines réalités [2]. » Un second volume conduira jusqu'aux derniers jours de l'auteur.

Les exécuteurs testamentaires ont compris leur tâche ; ils

[1] Scherer, p. XXIX-XXX.
[2] Page VI.

Digitized by Google

ont su être sévères dans leur travail d'élimination, et certes ils ne pouvaient servir mieux la mémoire du défunt. Tel qu'ils nous le donnent, le journal est d'une grande richesse et je n'y découvre pas un seul passage qui puisse paraître inutile. On y trouve des pensées en abondance, des jugements frappants sur toutes choses, politique et religion, philosophie, art, histoire et littérature; des tableaux splendides ou charmants. Quelques fragments, que je prends à peu près au hasard, feront entrevoir l'homme, l'artiste, le penseur. J'y mets les dates, dont plusieurs sont essentielles.

16 juillet 1848 : « Au fond, il n'y a qu'un objet d'études : les formes et les métamorphoses de l'esprit. Tous les autres objets reviennent à celui-là; toutes les autres études ramènent à cette étude. »

3 mai 1849 : « Tiens-toi en ordre ; laisse les vivants vivre et résume tes idées, fais le testament de ta pensée et de ton cœur : c'est ce que tu peux faire de plus utile. Renonce à toi-même et accepte ton calice, avec son miel et son fiel, n'importe... N'aie plus d'ambition personnelle, et alors tu te consoleras de vivre ou de mourir, quoi qu'il advienne. »

27 mai 1849 : « Ne pas se lasser, ne pas se refroidir, être patient, sympathique, bienveillant ; épier la fleur qui naît et le cœur qui s'ouvre; toujours espérer, comme Dieu ; toujours aimer, c'est là le devoir. »

26 mars 1851 : « Combien, des hommes illustres que j'ai connus, sont déjà fauchés par la mort!... La vieille génération s'en va. Que donnera la nouvelle? que donnerons-nous? Quelques grands vieillards, Schelling, Alexandre de Humboldt, Schlosser, nous renouent encore avec un passé glorieux. Qui se prépare à porter l'avenir? Un frisson nous saisit quand nous approchons du zénith et que le destin nous dit : Montre ce qui est en toi! C'est le moment, c'est l'heure, ou retombe dans le néant ! Tu as la parole ! à ton tour ! fournis ta mesure, dis ton mot, révèle ta nullité ou ta capacité. Sors de l'ombre! Il ne s'agit pas de promettre, il faut tenir. Le temps de l'apprentissage est terminé. Serviteur, montre-nous ce que tu as fait de ton talent. Parle à présent ou tais-toi pour jamais. — C'est une sommation solennelle dans toute vie d'homme que cet appel de la conscience; solennelle et effrayante comme la trompette du jugement dernier qui

Digitized by Google

vous crie : Es-tu prêt? Rends compte. Rends compte de tes années, de tes loisirs, de tes forces, de tes études, de ton talent et de tes œuvres! C'est ici l'heure des grands cœurs, l'heure des héros et des génies. »

6 septembre 1851 : ... « L'ère de la *médiocrité* en toute chose commence, et le médiocre glace tout désir. L'égalité engendre l'uniformité et c'est en sacrifiant l'excellent, le remarquable, l'extraordinaire, que l'on se débarrasse du mauvais. Tout devient moins grossier, mais tout est plus vulgaire.

« Le temps des grands hommes s'en va; l'époque de la fourmilière, de la vie multiple arrive. Le siècle de l'individualisme, si l'égalité abstraite triomphe, risque fort de ne plus voir de véritables individus... L'exception s'effacera... Le statisticien enregistrera un progrès croissant, et le moraliste, un déclin graduel; progrès des choses, déclin des âmes. L'utile prendra la place du beau, l'industrie, de l'art, l'économie politique, de la religion et l'arithmétique, de la poésie. Le spleen deviendra la maladie de l'âge *égalitaire*.....

« Le matérialisme utilitaire, le bien-être aride, l'idolâtrie de la chair et du moi, du temporel et de Mammon, sont-ils le terme de nos efforts, toute la récompense promise aux labeurs de notre race ? Je ne le crois pas. L'idéal de l'humanité est tout autrement haut. Mais l'animal réclame le premier, et il faut d'abord bannir la souffrance superflue et d'origine sociale, avant de revenir aux biens spirituels. »

4 décembre 1863: « Liberté, égalité, mauvais principes. Le vrai principe humain, c'est la justice. Et la justice envers le faible, c'est la protection ou la bonté. »

17 janvier 1865: « Le prodigieux déluge démocratique ne fera pas le mal que l'invasion des barbares n'a pu faire, il ne noiera pas immédiatement les résultats de la haute culture, mais il faut se résigner à ce qu'il commence par tout enlaidir et par tout vulgariser. Il est clair que la délicatesse esthétique, l'élégance, la distinction, la noblesse; il est évident que l'atticisme, l'urbanité, le suave et l'exquis, le fin et le nuancé, tout ce qui fait le charme d'une littérature choisie et d'une culture aristocratique s'évanouit à la fois avec la société qui lui correspond. »

20 mars 1865: « Est-ce que je m'insurge contre la démocratie? Nullement. Fiction pour fiction, c'est la moins mauvaise...

Digitized by Google

« Ἄριστον μὲν ὕδωρ, disait Pindare. Ce qu'il y a de meilleur actuellement, c'est la sagesse, et à son défaut, la science. Les États, les Églises, la société se détraquent et se disloquent. La science seule n'a rien à perdre, au moins jusqu'à la barbarie sociale. Malheureusement, la barbarie n'est point impossible. Le triomphe de l'utopie socialiste ou la guerre religieuse nous réservent peut-être cette épreuve lamentable. »

Ceci était écrit six ans avant les incendies et les massacres de la Commune parisienne. Quittons ce terrain lugubre. On trouve dans le journal quantité d'appréciations littéraires, sur J.-J. Rousseau, Joubert, Tocqueville, Maine de Biran, Châteaubriand, Sismondi, Quinet, Eugénie de Guérin, Schleiermacher, Vinet, Victor Hugo, etc.

Je me borne à transcrire quelques lignes, qui montrent ce qu'étaient, il y a trente ans, pour un observateur tel qu'Amiel, deux débutants littéraires qui, depuis, ont fait du chemin.

23 août 1852: « Plusieurs visiteurs sont montés à la campagne cette après-midi; d'abord deux de mes étudiants, puis Marc Monnier et Victor Cherbuliez. Nous avons discouru de l'Allemagne, de Molière, de Shakespeare et joué beaucoup de parties de boules.

« Cherbuliez est plus gai, plus jeune, il a gagné; son œil est doux et fin, son front haut et méditatif, sa bouche malicieuse; c'est un garçon bien distingué, mais réservé, circonspect.

« Monnier est toujours le même, souple, fort, aisé, heureux, plein de verve, de gaieté, de ressort et d'imagination, avec son étoile et son balancier, son goût sûr et sa facilité féconde. Et quel esprit, quelle grâce, quelle mémoire, quelle prévoyance, quelle force de tête et de calcul! Je me rappelle avoir admiré l'enfant de onze ans aussi bien organisé pour la géométrie que pour les vers. C'est un artiste pur sang.

« Ces deux jeunes gars, si bien doués, si pleins d'entrain, de zèle, d'espérance, m'ont rendu mélancolique. »

Mélancolique! C'est la note qui domine dans le journal, avec des nuances infinies, depuis l'*humour* encore enjoué d'un désabusé qui est resté bienveillant, jusqu'à la tristesse parfois poignante d'un solitaire qui se contemple et se juge. Voici un exemple de la dernière espèce :

11 avril 1865 : « Qu'il est dur de vieillir, quand on a

Digitized by Google

manqué la vie, qu'on n'a ni la couronne virile, ni la couronne paternelle ! Qu'il est triste de sentir son intelligence baisser avant d'avoir fait son œuvre, et le corps décliner avant de s'être vu renaître dans ceux qui doivent nous fermer les yeux et honorer notre nom ! — Comme la tragique solennité de l'existence nous frappe, quand nous entendons un matin, à notre réveil, ce mot lugubre : Trop tard ! Le sablier est tourné, le terme est échu. Tu n'as pas moissonné, tant pis ! Tu as rêvé, dormi, oublié, tant pis ! Chacun se récompense ou se punit lui-même. A qui et de qui te plaindrais-tu ? »

Voilà bien cette souffrance auguste dont parle M. Scherer. Qu'on se rassure cependant. Après avoir lu et relu ces lignes navrantes et beaucoup d'autres qui ne le sont pas moins, je ne puis me résoudre à m'apitoyer sérieusement sur leur auteur. Je me dis qu'en 1865, Amiel n'avait que quarante-quatre ans, qu'alors et dix ou quinze ans plus tard, son corps ne déclinait pas plus que son intelligence ne baissait, qu'il était valide et alerte, d'une figure encore agréable[1], d'une conversation charmante, d'un tour d'esprit plutôt joyeux. Sans suspecter le moins du monde sa parfaite sincérité, je ne puis m'empêcher de penser et j'aime à croire qu'il ne faut pas prendre trop à la lettre ces lamentations qu'a provoquées *un plaid gris par lequel on désirait remplacer mon châle montagnard.* Dix jours plus tard, d'ailleurs, le 21 avril, Amiel entonne un véritable chant d'allégresse, un hymne à la nature, tout imprégné de la plus saine félicité : « Matinée enivrante de beauté, fraîche comme un cœur de seize ans et couronnée de fleurs comme une fiancée. La poésie de la jeunesse, de l'innocence et de l'amour m'a inondé l'âme. Jusqu'à ces vapeurs légères qui erraient dans le fond des plaines, image de la pudeur qui voile les attraits et enveloppe de mystère les plus douces pensées de la vierge, tout caressait mes yeux et parlait à mon imagination... » Il y a maintes pages de ce genre, et M. Scherer convient que,

[1] Les éditeurs devraient, me semble-t-il, ajouter au second volume un portrait de l'auteur, dont les traits distingués et la physionomie virile formeraient en quelque sorte un commentaire du Journal.

Digitized by Google

malgré sa souffrance, Amiel « resta jusqu'à la fin jeune, enfant même, s'amusant à des riens... » ; « qui l'eût entendu rire alors de son bon rire de collégien n'aurait guère reconnu l'auteur de tant de pages douloureuses ». Sans doute, l'âme et le caractère d'Amiel étaient d'une trempe particulière et perfectionnée, complexe, contradictoire; sans doute, il a eu des heures de découragement, d'amertume ou de révolte. Qui n'en a pas? Les imbéciles seuls sont perpétuellement satisfaits et sûrs d'eux-mêmes. Mais je crois, en somme, qu'il avait choisi le bon lot, qu'il le savait, et qu'il n'a point été aussi infortuné qu'on pourrait parfois le supposer, dans sa carrière unie et honorée, dans son manque réfléchi d'ambition banale. Il a vécu paisiblement, correctement, en règle avec la société et les conventions sociales, travaillant aux choses qu'il affectionnait, à ses heures, n'ayant pas senti, que je sache, le dur aiguillon de la nécessité. On voit par le Journal quelles lectures immenses ses loisirs lui permettaient. Il a pu largement s'abandonner, soit aux plus nobles études, soit à la rêverie, qu'il appelle *le dimanche de la pensée* et qui lui a procuré des jouissances exquises. Une telle vie de travail intérieur n'est-elle pas préférable à ces existences en dehors comme on en voit aujourd'hui plus qu'autrefois, où tant d'esprits qui méritaient mieux s'usent et se perdent prématurément, pour disparaître sans laisser de trace? Et à notre époque de finance et d'affaires, où la vulgarité pénètre et gâte presque tout, n'est-on pas heureux de rencontrer un homme fortement et finement doué, qui a dédaigné résolument dès sa jeunesse tout ordre subalterne d'idées et d'intérêts, qui a résisté à cette manie d'agitation où je vois l'une des grosses méprises de ce temps et de notre civilisation occidentale, et qui enfin, sans être en aucune façon mystique, possédant au contraire une clairvoyance exceptionnelle et une impitoyable puissance de critique et d'analyse, a placé son idéal si haut que d'emblée il a renoncé à l'atteindre? Il a dit lui-même qu'il avait la maladie de l'idéal, et c'est sous ce titre que M. Caro l'a présenté aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes;* cette maladie, heu-

Digitized by Google

reusement, n'est point mortelle, et plût à Dieu qu'à la fin du XIX^e^ siècle, beaucoup de personnes en fussent atteintes comme Amiel! Elle a été sa vie même, et elle est la gloire de sa vie; grâce à elle, il a fait une œuvre qui durera, et la patrie de Rousseau, de M^me^ de Staël et de Toepffer compte parmi ses enfants un écrivain de plus.

Henri-Frédéric Amiel était né à Genève, en septembre 1821, d'une famille originaire du Languedoc, fixée en Suisse au siècle passé. Il est mort à Glion dans les premiers jours du mois de mai de l'an 1881, et, selon sa volonté dernière, on l'a enterré à Clarens, en l'un des sites célèbres des bords du Léman, non loin de ces *Bosquets de Julie* que Jean-Jacques a immortalisés.

ALPHONSE RIVIER.

Digitized by Google

LE CERTIFICAT D'INSTRUCTION PRIMAIRE.

I. — *La réforme électorale.*

Non seulement au point de vue libéral, mais aussi au point de vue de la sécurité du pays, il faut songer à éviter à la Belgique le fléau d'une agitation pour le suffrage universel.

Il y a un vieux barbon capable d'épouser par violence une jeune idée radicale : on l'a vu, en 1830, séduire l'idée libérale, alors mineure aussi.

Il n'a été sérieusement question jusqu'à présent que d'extensions basées sur une certaine instruction. L'examen des miliciens a mis à nu, avec une terrible clarté, l'état intellectuel de notre peuple. Qui dira que nos destinées doivent être à la merci de ces inconscients? Ce serait l'écrasement de toute espérance démocratique, le pouvoir livré au prêtre, au propriétaire, aux hasards de l'entraînement, aux déclamateurs, à la corruption électorale par le genièvre.

On comprend l'élection par tous les chefs de ménage, ou même la législation directe, dans un canton patriarcal où la simplicité des mœurs est en rapport avec la simplicité des affaires de la communauté. Mais appliquer cela dans un pays où la population est dense, où les questions politiques sont enchevêtrées et difficiles, où la masse populaire subit encore toutes les servitudes de l'ignorance, c'est une de ces idées de Parisien dont l'exportation ne devrait plus obstruer la démocratie.

Digitized by Google

Déjà dans l'antiquité on disait de la législation d'Athènes qu'elle donnait aux sages la délibération et aux fous la décision. Des nations contemporaines ont sacrifié aux mêmes illusions; elles auront à en revenir.

La foule inconsciente est l'agent naturel du fanatisme et du pouvoir absolu. Or, l'évolution actuelle de la raison humaine consiste précisément à éclairer cette foule malgré elle, à paralyser son ignorance, à empêcher le despotisme qu'elle exerce par ses représentants noirs ou rouges, et à permettre l'application de la science sociale par ceux qui peuvent la comprendre. On peut différer d'avis sur le moyen de discerner ceux-ci, mais on rirait, même à Athènes et à Paris, de l'idée de les rencontrer dans les miliciens dont la « science sociale » a été exposée par l'enquête parlementaire.

Il n'y a qu'une question électorale pour nous : le succès des écoles, avec tous les moyens propres à relever l'intelligence et la moralité des paysans et des ouvriers. Notre plus grave intérêt est que le mouvement électoral reste ce qu'il est : la revendication du droit au profit des « instruits ».

L'extension de l'électorat pour la province et la commune sera un apaisement de courte durée. Elle aurait été d'une singulière imprudence si elle devait produire des conseils provinciaux et communaux qui augmenteraient le trouble par leurs pétitionnements et le reste.

La nécessité de prévenir ce danger conduit à affirmer que le droit électoral provincial et communal doit avoir les mêmes bases que le droit électoral pour les Chambres; qu'on ne peut étendre le premier que sur les bases où l'on consent à étendre ensuite le second, c'est-à-dire, dans le cas actuel, une certaine instruction combinée ou non avec le cens.

Le certificat d'instruction créé aujourd'hui doit être assez solide pour servir de fondement à toute notre organisation politique.

Ce sera une grande institution sociale.

Après avoir fait la première constitution garantissant le droit individuel contre l'État, la Belgique aura peut-être la

Digitized by Google

gloire d'être la première à introduire pratiquement l'intelligence comme gardienne de la liberté, comme mesure non du droit, mais de l'exercice du droit.

II. — *Le projet du gouvernement.*

Le projet de loi que le gouvernement vient de présenter à la Chambre attribue le droit électoral provincial et communal :

1° A ceux qui possèdent des diplômes actuellement réglés par la loi et énumérés dans le projet;

2° A ceux qui exercent ou ont exercé certaines fonctions publiques, ou qui possèdent certaines situations professionnelles énumérées dans le projet;

3° A ceux qui, après avoir fréquenté une école, passent un examen dont le projet fixe les règles.

A la première catégorie on ne fait point d'objection. C'est l'application du principe admis par tous.

A la deuxième catégorie on objecte que l'énumération est incomplète et injuste par ses exclusions. Elle le sera toujours, parce qu'elle sera toujours arbitraire.

Nous ne parlons pas des fonctionnaires publics : la plupart possèdent un diplôme qui les fait rentrer dans la première catégorie. Pour les autres (sauf les membres des corps électifs), on justifierait difficilement la préférence accordée aux uns et pas aux autres; on ne justifierait pas davantage la préférence donnée aux fonctionnaires publics sur les fonctionnaires privés.

Mais nous parlons surtout de ceux qui occupent certaines situations professionnelles, comme les contre-maîtres et les porions : s'ils possèdent l'instruction voulue, pourquoi ne passent-ils pas l'examen? S'ils ne la possèdent pas, pourquoi sont-ils électeurs?

A la troisième catégorie on objecte la part faite à la fréquentation d'une école moyenne ou primaire.

Il a été cent fois démontré que le fait de la fréquentation d'une école est sans valeur pour établir la capacité. La loi

Digitized by Google

qui subordonne un droit quelconque à la possession d'une certaine instruction doit exiger l'existence de cette instruction : elle n'a ni droit ni raison pour demander comment l'instruction a été acquise.

Pour garantir l'inutile preuve de la fréquentation, le projet imagine une série d'expédients singulièrement complexes et vexatoires et néanmoins inefficaces contre les fraudes.

Si un directeur d'école, n'ayant pas tenu le registre, ou l'ayant mal tenu, ne peut fournir à un intéressé le certificat scolaire, est-ce la faute de l'intéressé? Le mauvais vouloir ou la négligence d'autrui suffit-il pour enlever à un homme un droit politique?

Si un homme, après avoir été mauvais écolier, devient assez courageux pour refaire son instruction, faut-il le repousser? Ne faut-il pas, au contraire, dire à l'homme : « Quelque âge que vous ayez, si vous acquérez l'instruction, vous serez électeur? » — Cela n'est-il pas commandé par la justice, par le bon sens et par la logique même du projet de loi?

Nous pensons :

A. Qu'il convient de ne pas faire du certificat d'instruction primaire une mesure exclusivement électorale, mais de l'organiser dans une *loi spéciale;*

B. Que, le lendemain de la promulgation de cette loi, une loi électorale pourra se borner à comprendre ce certificat parmi les diplômes d'instruction dont elle fait la base du droit;

C. Que, pour l'examen, on peut trouver un système de garanties plus sérieuses que celui du projet.

C'est l'objet de cet article.

III. — *Les diplômes réglés par la loi.*

Ces diplômes sont admis sans objection : pourquoi? Parce qu'ils sont délivrés sans préoccupation politique.

Il est vraisemblable qu'on en augmentera le nombre. Déjà

Digitized by Google

les jeunes gens qui veulent suivre les carrières administratives cherchent à être candidats sinon docteurs en droit. Ceux qui désirent entrer comme employés dans les maisons de commerce ou de banque produisent des certificats d'instituts commerciaux. D'autres se font un titre de l'examen passé dans un institut agricole, etc. Dans bien des circonstances, on a intérêt à posséder un document qui, promptement et avec aisance, atteste une certaine capacité spéciale. Cet intérêt des particuliers justifierait la multiplication de diplômes industriels, commerciaux, agricoles, à l'usage de ceux qui veulent devenir contre-maîtres, directeurs, comptables, des pères qui veulent que leurs fils aient une instruction spéciale qu'ils n'ont pas le temps de diriger eux-mêmes, etc.

On dira que les économistes ne sont pas d'accord pour préconiser les diplômes professionnels. Ce n'est pas ici la question. Il suffit de faire remarquer que ce qui a été contesté, c'est l'utilité d'exiger le diplôme pour permettre l'exercice d'une profession. Personne n'a jamais contesté la nécessité de créer les études et l'utilité de les sanctionner par des examens et des diplômes à l'usage de ceux qui en voudront.

On peut même ajouter que s'il était vrai que la pratique, le stage, etc., sont une école suffisante au point de vue professionnel, il n'en demeure pas moins évident que la pratique doit être précédée des éléments d'une instruction générale, qu'il y a dans nos mœurs une tendance funeste à écourter cette préparation, qu'on sentira de plus en plus la nécessité de raffermir et d'étendre les études théoriques.

Concluons que, quelque opinion qu'on ait sur la liberté des professions, on ne supprimera pas les études, les examens et les diplômes au moins facultatifs. Le législateur en disposera donc toujours comme d'un moyen de triage électoral.

IV. — *Le certificat d'instruction moyenne.*

Les bonnes études moyennes générales sont l'indispensable préliminaire des études supérieures spéciales. L'affai-

Digitized by Google

blissement des études universitaires conduira à l'organisation d'un examen sérieux et d'un diplôme ou certificat constatant l'instruction moyenne.

L'école moyenne est aussi, pour un grand nombre, une fin d'études.

Indépendamment des études moyennes de nature spéciale, il existe un enseignement moyen et une instruction moyenne d'un caractère général.

Un diplôme ou certificat se rattachant à ce degré d'instruction remplirait un rôle que nos mœurs comportent. Il serait désiré non seulement, le cas échéant, au point de vue électoral, mais pour de nombreuses situations sociales qu'un instant de réflexion fait apercevoir.

D'après la loi du 1er juin 1850, on confère un *diplôme de sortie*, à la suite d'un examen, aux élèves ayant achevé un cours complet d'enseignement moyen du degré supérieur. Ce diplôme n'a pas une portée suffisante, puisqu'il est basé sur la fréquentation. Il n'est pas accessible à ceux dont le cours d'études n'a pas été *complet*, ni à ceux qui, n'ont pas fréquenté un établissement légal, ni à ceux qui ayant été mauvais écoliers, réparent plus tard le temps perdu. Si nous avions un diplôme *général* d'instruction moyenne, voici quelle serait la situation :

L'enseignement supérieur ne comporte pas de diplôme général, mais les hommes de ce degré d'enseignement posséderaient chacun le diplôme correspondant à la nature de leurs études.

Pour l'enseignement moyen, nous aurions les diplômes spéciaux actuellement existants.

De plus, tous les individus qui, faute d'aptitude ou d'intérêt, ne se seraient pas pourvus d'un diplôme spécial, pourraient profiter de leur excédent sur l'instruction primaire en faisant constater leur instruction moyenne.

A ceux qui ne prendraient pas même ce soin, on aurait le droit de dire : Il ne vous reste qu'un moyen d'acquérir le droit électoral, c'est de vous soumettre, comme tout le monde, à l'examen primaire.

Digitized by Google

Nous ne proposons pas de subordonner actuellement la réforme électorale à l'adoption de ce système; mais nous pensons que le système sera dans la logique des choses. Et ce sera une grande simplification : chacun aura un diplôme supérieur, moyen ou primaire. Et ce sera la vraie consécration de la liberté d'enseignement : le jury ne s'enquiert jamais de l'établissement fréquenté. Et enfin ce sera le triomphe du droit démocratique : à chacun suivant sa valeur personnelle.

Les diplômes correspondront-ils toujours au degré d'intelligence? Eh! non : il n'existe et ne peut exister aucun critérium pour trier avec sûreté les « intelligents » dans la masse nationale; mais parmi tous les moyens imaginables on aura employé le meilleur.

V. — *Le certificat d'instruction primaire.*

Pour des raisons analogues à celles du diplôme ou certificat d'instruction moyenne, nos mœurs comportent la création d'un certificat constatant une instruction primaire, non pas professionnelle ni spéciale (matière très différente), mais générale, attestant une certaine culture et, par conséquent, un certain niveau d'intelligence.

Un homme du peuple a intérêt, dans des cas nombreux, à pouvoir établir d'emblée, sans peine, qu'il possède une instruction primaire.

Ils sont innombrables les emplois publics subalternes, les emplois dans les maisons de commerce, les incidents de la vie sociale, où le certificat résumerait une aptitude offerte ou demandée.

Le gouvernement a compris qu'il ne suffit pas de constater la fréquentation d'une école, pas même la fréquentation attestée comme fructueuse par le personnel de l'école.

Au moment de quitter l'école, le jeune homme peut avoir mérité un *satisfecit* et néanmoins rentrer plus tard dans le contingent de l'ignorance. S'il est ouvrier ou cultivateur, absorbé désormais par sa profession, s'il reste étranger à

Digitized by Google

tout travail intellectuel, à tout livre, son petit bagage scolaire disparaît si complètement qu'à 18 ou 20 ans on le trouve sachant à peine écrire une petite lettre, avec le style et l'orthographe que l'on connaît. L'école n'aura pas augmenté sa valeur intellectuelle. Le cas ordinaire de ces « lettrés » est de borner leur lecture à un livre de messe ou, à l'occasion, à un petit journal populaire dont l'influence n'est pas toujours la bonne. C'est la période de 14 à 18 ou 20 ans qui est décisive pour l'instruction aussi bien que pour la moralité de l'ouvrier. Elle décide, le plus souvent, des habitudes, des goûts, des tendances, de la conduite qu'il aura. S'il lit alors un livre de science, d'histoire, de voyages, ou un livre relatif à sa profession, il y a des chances de le voir persister; sinon il est perdu sous le rapport de l'instruction.

C'est donc à 18 ans, au minimum, qu'on peut juger avec quelque sûreté si un jeune homme doit être rangé parmi ceux qui possèdent une instruction suffisante.

De là on déduit cette première règle, adoptée par le gouvernement :

A. *Le certificat ne peut pas être obtenu avant l'âge de* 18 *ans ;*

On doit y ajouter :

B. *Après cet âge, le certificat peut être obtenu en tout temps.*

Pourquoi le projet dit-il qu'on ne pourra se présenter que *trois fois ?*

Si un homme a le courage de se représenter dix fois, il faut le louer et le récompenser : on peut être persuadé que ceux-là n'encombreront pas le jury.

VI. — *Les cours d'adultes.*

Le certificat délivré à 18 ans est le seul moyen de rendre sérieux les *cours d'adultes* sans lesquels aucun enseignement primaire ne sera satisfaisant.

L'organisation de l'enseignement primaire depuis la sortie de l'école jusqu'à la milice est une matière essentielle et

Digitized by Google

complexe qui ne rentre pas dans le sujet actuel. Il suffit de constater qu'une des conditions de cet enseignement sera remplie par un examen qu'on ne pourra passer qu'à 18 ans. D'autre part, cet examen est justifié et rendu possible par le fait de l'existence des cours d'adultes.

VII. — *L'instruction obligatoire.*

Le gouvernement vient de formuler un projet excellent. Cependant on ne peut se dissimuler que la répression du père rencontrera des difficultés. Ce qui est plus grave, c'est qu'ayant assuré la fréquentation de l'école, on se trouve encore loin d'avoir assuré l'acquisition effective d'un degré quelconque d'instruction.

Il est évident qu'il faut surtout agir par la persuasion, faire désirer l'école. Est-il pour cela un moyen plus rationnel qu'un certificat auquel on attacherait des avantages appréciés par les intéressés? On peut affirmer que tout avantage dans la seule matière de la milice suffirait pour lui faire accorder une haute valeur dans le peuple; on n'en pourrait dire autant des avantages accordés en matière électorale.

VIII. — *Le remplacement militaire.*

La question du remplacement militaire s'imposera tôt ou tard. On ne peut prévoir l'heure où son abolition absolue aura des chances d'être admise. Jusque-là il est opportun de songer aux mesures qui en atténueraient les désastreuses conséquences pour l'armée.

Le certificat d'instruction primaire pourrait, un jour, fournir une mesure ayant cette portée. On ne pourrait pas maintenant, mais on pourrait plus tard exiger que, pour permettre le remplacement, il faut que le remplacé et le remplaçant soient tous les deux pourvus du certificat.

IX. — *L'enseignement dans l'armée.*

L'organisation sérieuse d'un enseignement général dans le sein même de l'armée deviendra aussi, tôt ou tard, une

Digitized by Google

nécessité. C'est dans l'armée elle-même que, dès à présent, on le comprend le mieux. Cet enseignement sera considéré comme une compensation à la charge du service militaire. Alors le certificat fournira un moyen aisé de préciser le rôle de l'armée sous ce rapport : elle mettra le milicien en état de l'acquérir.

X. — *Le tirage au sort.*

On donnerait au certificat l'attrait le plus puissant le jour où il serait possible d'établir que, lors du tirage au sort pour la milice, ceux qui n'ont pas le certificat d'instruction primaire reçoivent forcément les premiers numéros. Une telle mesure serait justifiée par l'organisation de l'enseignement dans l'armée. La nation a le droit de dire au milicien : « Vous avez résisté à l'école que j'ai si laborieusement organisée pour vous; maintenant je profite de la nécessité de vous prendre pour la milice, afin de faire un nouvel effort pour vous instruire. Votre instruction est pour vous un bienfait, pour moi une nécessité sociale comme la milice elle-même. »

En Suisse, cette idée est une des bases de la législation sur la milice.

XI. — *La loi de* 1879.

L'effort considérable fait en ce moment en faveur de l'enseignement officiel ne serait pas suffisamment justifié s'il fallait le considérer seulement comme une œuvre de lutte dans nos divisions politiques. La dignité de la loi et du pays exige qu'on le considère comme un sincère effort en faveur de l'instruction effective.

Après avoir organisé l'école, il est juste que le législateur songe à faire désirer l'instruction, à faire reconnaître ceux qui en ont profité, à leur assurer les avantages naturels de la capacité intellectuelle.

On ne peut toucher à la liberté des écoles privées ; ajoutons même qu'on ne doit accorder aucun privilège légal à ceux qui ont fréquenté l'école officielle sur ceux qui ont suivi l'école libre.

Digitized by Google

S'il observe cette condition, le législateur a largement respecté tout ce qu'il doit à la liberté de l'enseignement.

S'il crée un examen dont l'impartialité soit absolument incontestable, il peut y attacher des effets légaux.

Si certaines écoles privées sont insuffisantes pour préparer à cet examen, le législateur n'a pas à s'en inquiéter : or, c'est ce qui arrivera.

Pour avoir l'air de posséder une qualité quelconque, il n'y a, à la longue, qu'un bon moyen : la posséder réellement. Lepublic ne tardera pas à constater la supériorité des écoles officielles, parce qu'il est impossible que des efforts privés suffisent aux exigences de l'enseignement populaire. Le certificat mettra cette supériorité en évidence, avec éclat, à bref délai.

XII. — *Le certificat doit être non une mesure en matière électorale, mais une mesure relative à l'enseignement.*

On peut dire, à la rigueur, qu'il importe peu que la mesure ait sa place dans l'une ou l'autre loi, pourvu qu'elle existe.

Cependant sa place rationnelle est parmi les lois sur l'enseignement. Il n'est pas bon que ses destinées soient attachées à celles d'un système électoral ; il n'est pas bon que le public ne voie en lui qu'un expédient peut-être temporaire.

Le certificat d'instruction primaire sera une institution générale. Nous avons indiqué la solution qu'il peut donner à d'importantes difficultés. C'est dans la loi sur la milice que le législateur décidera de son influence sur le temps de milice, sur les congés, etc. C'est dans les lois sur les emplois publics, sur le jury des cours d'assises, sur la capacité de faire partie d'un conseil communal, d'un conseil de prud'hommes, etc. ; c'est à la longue, dans le code civil, à propos de la capacité d'être d'un conseil de famille, d'être tuteur, etc. ; peut-être même à propos de l'âge de la majorité, ou tout au moins de l'émancipation, etc. ; c'est enfin à propos de chaque circonstance opportune que le législateur appré-

Digitized by Google

ciera ce que comporte la situation intellectuelle du pays. L'existence du certificat suggérera des mesures qu'on ne saurait prévoir; mais on peut prédire que la loi et les mœurs lui trouveront des applications nombreuses et utiles.

Quelle raison a-t-on pour lui donner une physionomie exclusivement électorale qui le dénature, qui diminue sa dignité, qui rendra suspectes toutes les précautions imaginées pour assurer l'impartialité de l'examen?

Il faut organiser le certificat et l'examen dans une loi *spéciale* où l'on tiendra compte de tous les intérêts généraux, où l'on sera moins exposé aux erreurs d'optique qu'engendre le souci électoral.

Nous avons assisté, à propos du cens, à l'étrange spectacle de l'État refusant l'impôt qu'un particulier affirmait lui devoir. Le cens expose au danger de faire inspirer les lois fiscales par des intérêts électoraux plutôt que par l'intérêt du Trésor combiné avec celui du travail. Un danger analogue sera inhérent au certificat d'instruction et à la chose quelconque dont on fera la base du droit électoral. Qu'en faut-il conclure? C'est qu'il importe de régler l'impôt, le certificat ou la chose quelconque, dans l'ordre d'idées qui lui convient, et de ne pas le traiter en sous-ordre dans un système électoral qu'il ne peut servir qu'en le dominant.

Une loi spéciale sera une loi relative à l'instruction publique : elle organisera l'examen sans attribuer aucun effet à la possession du certificat.

Le lendemain de sa promulgation, comme nous l'avons dit plus haut, une loi électorale pourra statuer: *Est électeur tout citoyen qui possède le certificat d'instruction primaire ou un autre diplôme d'instruction générale ou spéciale réglé par la loi.*

XIII. — *Le jury.*

Notre situation actuelle exige que l'impartialité de l'examen soit garantie d'une manière absolue, incontestable. Une telle garantie ne peut être donnée par aucun juré quand elle

Digitized by Google

repose sur la confiance dans sa personne. La garantie doit ressortir du procédé, de la force des choses, d'une organisation qui fasse fonctionner les agents comme des rouages mécaniques.

Nous pensons que le projet du gouvernement ne remplit pas cette condition.

XIV. — *Le quantum d'instruction à exiger.*

En pareille matière, il est important et difficile de fixer la quantité d'instruction exigée, d'assurer l'égalité de cette quantité pour tous, dans toutes les parties du pays. L'égalité ne peut guère être obtenue par un grand nombre de jurys disséminés. Ils auront, à la vérité, des instructions ministérielles comme règle commune ; mais l'application de ces instructions sera toujours faite avec plus de diversité par de petits jurys épars que par un grand jury central dont les membres se divisent en petits groupes, s'entendant verbalement et changeant incessamment le collègue ou les deux collègues avec lesquels ils travaillent.

Pour obtenir l'unité du *quantum*, le gouvernement a adopté le procédé excellent qui consiste à réduire toute la matière de l'examen en une série de questions, dans les termes mêmes où elles doivent être posées.

Le gouvernement a naturellement suivi le programme de l'enseignement primaire. On comprend qu'il en ait éliminé la gymnastique, le dessin et la musique. Mais pourquoi a-t-il exclu les « formes géométriques » et les « sciences naturelles » ? C'est être inattentif à l'idée souveraine de la pédagogie, qui est l'honneur de la législation nouvelle !

Cette idée est que l'instruction primaire doit être fondée sur l'observation de la nature réelle.

La terre tourne autour du soleil ; — la chaleur fait liquéfier les solides et vaporiser les liquides ; — la foudre est un phénomène électrique ; — la force énorme de la vapeur ; — le principe du levier, de la pompe, etc. ; — l'idée de deux corps se combinant pour former un troisième corps très différent ;

Digitized by Google

— *les âges de la terre ; — l'immensité de l'espace ; — le sentiment de la nature obéissant à des lois.* — Tout cela excède-t-il ce que doit savoir l'homme de l'instruction primaire? Vous est-il indifférent que l'électeur ait remplacé par ces notions-là le régime du « miracle » sous lequel il a grandi?

La principale force de l'homme est sa force morale, résultat d'habitudes honnêtes, d'une discipline sensée, de mœurs portant à la vertu ; quant aux matières d' « instruction », s'il n'en fallait garder qu'une, on pourrait être d'avis que ce serait une combinaison de la géométrie et de la physique qui éclaire la conscience.

Le gouvernement motive l'exclusion de toute science réelle sur « l'absence de cette branche d'enseignement (les sciences naturelles) dans nombre d'écoles, privées surtout, et l'impossibilité de l'organiser partout convenablement d'ici à plusieurs années peut-être ».

La difficulté provient de ce qu'on n'a pas encore raison de l'obstination d'une partie du personnel vieux et de ce que beaucoup d'instituteurs se méprennent sur le sens du programme.

Il faudra du temps pour découvrir les *meilleures méthodes;* mais il n'en faut pas pour introduire les rudiments dont nous parlons, que tout instituteur connaît et que tout enfant peut comprendre. Tout l'art pédagogique de ce moment consiste à ne pas excéder ces rudiments ; d'autre part, à ne pas en faire seulement l'objet de paroles fugitives, mais à les faire véritablement *acquérir*.

Avec le système du questionnaire, on n'a pas à craindre l'exagération. On reste maître du terrain en n'introduisant que telles questions qui répondent à l'état de l'enseignement.

Le système a encore, sous ce rapport, un avantage considérable : c'est de permettre au législateur, s'il le veut, de fixer lui-même, avec une extrême précision, le quantum exigé pour le certificat. Il aurait bientôt voté sur les questions en masse ; mais il lui serait facile d'en élaguer ou d'en ajouter, sur la proposition d'un membre. Une discussion éventuelle

Digitized by Google

aurait une netteté et une portée que n'ont pas toujours les discussions sur l'enseignement.

Le procédé d'une série de questions précises serait un mauvais programme d'école. L'instituteur s'habituerait à faire apprendre « par cœur » des réponses rédigées par lui, à la manière d'un catéchisme : système funeste à l'intelligence.

Pour les écoles officielles, le gouvernement empêchera facilement et efficacement toute tendance de cette espèce.

Quant aux écoles privées, elles auraient bientôt expérimenté que l'expédient est illusoire. On peut tenter cette espèce d'*entraînement* sur des jeunes gens préparés à un examen universitaire; la tentative serait insensée sur des enfants quittant l'école à 12 ou 14 ans et ayant à passer un examen à 18 ans.

La spéculation s'avisera peut-être de publier des programmes de réponses en regard des questions; on verra peut-être des *entraîneurs* entreprendre les candidats immédiatement avant l'examen? Le procédé ne réussira guère. S'il réussit sur quelques-uns, ce sera au bénéfice de l'instruction. On peut dire que l'homme qui aura eu l'énergie de volonté et l'aptitude intellectuelle nécessaires pour apprendre « par cœur » un si grand nombre de réponses, celui-là pourra être électeur.

XV. — *Période de transition.*

On dira peut-être que le certificat d'instruction primaire pourra fournir une solution suffisante dans un certain nombre d'années, quand il sera entré dans les mœurs, mais qu'il n'augmentera pas immédiatement et considérablement le nombre des électeurs. On ajoutera que c'est en vue de cette augmentation immédiate et considérable que le gouvernement a compris dans son projet des catégories d'individus triés d'après leurs fonctions ou leurs professions.

Les censitaires actuels continueront à être inscrits en raison du cens, sans certificat. Cette situation sera-t-elle con-

Digitized by Google

servée longtemps? C'est une question qu'il est inopportun d'examiner avant qu'elle soit née. Quoi qu'il en soit, les censitaires conserveront actuellement leurs droits; c'est d'ailleurs ce que le gouvernement propose.

Quant aux autres, tous obtiendront le certificat, à leur gré.

Convient-il d'astreindre à un examen des hommes arrivés à la maturité de l'âge, occupant des positions plus ou moins considérables?

Il faut se garder des apparences trompeuses et voir les faits comme ils sont :

1° Les hommes qui, par leur âge et leur position sociale, ont droit à des ménagements, sont des propriétaires, des industriels, des commerçants, des praticiens, tous électeurs par le cens ou en possession de quelque diplôme;

2° Les hommes comme les contre-maîtres du projet et ceux de toutes les catégories qui vont être l'objet de nombreuses revendications, tous ces hommes, quel que soit leur âge, occupent des positions sociales telles, qu'un examen subi, loin d'être choquant, serait, au contraire, un titre sérieux et très apprécié par eux-mêmes et par les autres. S'ils n'ont pas ou s'ils n'ont plus l'instruction requise, ceux d'aujourd'hui pas plus que ceux de l'avenir ne possèdent la base nouvelle du droit électoral;

3° Il reste les fonctionnaires publics et les décorés de toute espèce dont le projet fait la laborieuse nomenclature. Ceux-là, moins que tous les autres, doivent être l'objet de faveurs : on ne saurait imaginer rien de plus hostile à l'esprit de nos institutions que l'idée d'attacher le droit électoral à une nomination, à un choix ou à un jugement quelconque du gouvernement.

Quel est donc cet étrange besoin d'une augmentation nombreuse, à tout prix, sur-le-champ?

La raison et la science politique ont-elles cessé d'enseigner que les nouveautés s'accommodent mal de la brusquerie?

Quand on veut que l'instruction soit la base de l'électorat, faut-il l'oublier dès le premier jour, et demander non l'instruction, mais le nombre?

Digitized by Google

Si tous ceux qui y sont aptes se présentent à l'examen, on peut être persuadé que leur nombre sera suffisant pour ménager la transition dans d'excellentes conditions. Ceux qui ne se présenteront pas témoigneront qu'ils ne tiennent pas au droit qu'on leur offre.

Il est vrai qu'outre les citoyens qui songent à être les électeurs, il y a ceux qui songent à être les élus. Les premiers seuls intéressent la justice, — et les candidats qui désirent des électeurs instruits intéressent seuls la prospérité générale.

XVI. — *Projet.*

Pour être plus clair, le projet suivant comprend des détails qui peuvent être arrêtés différemment. Le seul point important est le système d'ensemble et la question de savoir s'il répond aux conditions nécessaires.

A. On rédige en une série de questions tout le programme auquel on entend faire correspondre l'examen.

1° Les questions sont divisées par matières. Dans chaque matière les questions peuvent être aussi nombreuses que l'on voudra;

2° Les questions sont arrêtées ou seulement proposées par un conseil spécial ou par le conseil de perfectionnement. Elles peuvent, si l'on veut, être l'objet d'un arrêté royal ou même d'une loi;

3° Les questions sont publiées, connues de tous;

4° Le programme est arrêté pour un temps limité ou indéterminé.

Voilà donc le législateur ou son délégué libre de fixer, d'augmenter ou de diminuer, à toute époque, la quantité d'instruction qu'il exige. Voilà le public constamment averti que, pour se présenter à l'examen avec sûreté, il faut pouvoir répondre à toutes les questions d'un programme qu'il connaît.

C'est le système adopté par le projet du gouvernement.

B. On crée (par canton ou circonscription quelconque) une *Commission du certificat d'instruction primaire.* Le juge de paix pourrait la présider. Sa composition est indif-

Digitized by Google

férente. Ses membres n'ont besoin ni d'intelligence ni d'impartialité. Il suffit qu'ils ne soient pas hommes à commettre des substitutions ou des faux.

Les candidats se sont fait inscrire dans leur commune. Les administrations communales ont envoyé leurs listes à la commission avec les actes de naissance. Au jour fixé, les candidats sont réunis devant la commission et mis en mesure d'écrire.

Pour chaque matière, trois questions sont tirées au sort. Le candidat traite une des trois questions à son choix.

Le candidat ne peut indiquer dans son travail ni son nom, ni la commune, ni rien qui le fasse reconnaître.

Il enferme son travail dans une enveloppe sur laquelle on écrit le seul mot « français » ou « flamand », suivant la langue dans laquelle la rédaction est écrite. Cette première enveloppe est enfermée dans une seconde sur laquelle on écrit le nom du candidat, la commune, le canton. On fait un paquet scellé, lequel est remis, séance tenante, à un facteur de la poste et transmis à la commission de dépouillement.

C. On crée, à Bruxelles, une *Commission de dépouillement*. Elle pourrait être composée d'employés de la poste habiles à trier les lettres.

Cette commission confond en une seule masse toutes les enveloppes venues de tous les cantons. Le mélange fait, elle enlève les secondes enveloppes et écrit sur chacune un numéro reproduit sur la première enveloppe. Les numéros se suivent en une seule série pour tout le pays.

Les secondes enveloppes sont déposées dans un coffre scellé. Les premières enveloppes, non ouvertes, sont transmises au jury en deux masses : « flamands » et « français ».

D. On crée, à Bruxelles, un *jury* unique. On peut le composer même d'instituteurs. Le juré se trouve devant un numéro. Il ne sait pas même de quelle partie du pays vient le travail qu'il juge.

Le nombre de membres du jury est en rapport avec le

Digitized by Google

nombre de candidats à juger. Il se constitue en fractions de trois membres [1].

Un règlement est fait. On peut adopter le système qui consiste à attribuer 0, 1, 2 ou 3 points à chaque réponse, suivant sa valeur. Le règlement fixe le nombre de points qui emporte satisfaction.

Les trois jurés écrivent sous chaque réponse la cote qu'ils lui attribuent. Sous la dernière réponse, ils écrivent l'addition constatant si le candidat a satisfait et *signent.* Ils écrivent sur le travail le numéro de l'enveloppe. Ils écrivent, une seconde fois, sur l'enveloppe, que le candidat *a satisfait* ou *n'a pas satisfait.*

E. Toutes les pièces sont renvoyées à la commission de dépouillement. Celle-ci replace les premières enveloppes dans les deuxièmes et dresse une liste générale des candidats qui ont satisfait. Cette liste est publiée. On renvoie à chaque canton son paquet.

F. La commission cantonale réunit les candidats et leur remet leur travail dans les deux enveloppes. Elle remet le certificat à ceux qui ont satisfait. Le candidat est libre de faire le secret autour de son travail ou de le montrer à qui bon lui semble, avec le jugement et les signatures des trois jurés.

L'opération a lieu une fois par an.

[1] Un jury de 75 membres, divisé en 25 groupes, jugeant 5 examens par heure et travaillant 8 heures, jugerait 1,000 examens par jour.

Si on voulait pousser loin les garanties, on pourrait faire désigner les jurés par les administrations communales des chefs-lieux de province. — Le jury pourrait se grouper par la voie du sort en distinguant les groupes chargés des examens flamands. — Chaque membre ayant un numéro, il serait facile d'adopter une règle pour changer le groupement après chaque séance de quatre heures. — Le jury pourrait être présidé par un conseiller de la Cour de cassation.

P. TEMPELS.

Digitized by Google

LE JUDAÏSME ET LE CHRISTIANISME

D'APRÈS M. RENAN

Il faut avoir un certain courage pour résister aux entraînements injustes tout autant que pour combattre des opinions généralement reçues. Dans un cas comme dans l'autre, soit en se rangeant du côté des minorités poursuivies, soit en prenant parti pour la science méconnue, on est à peu près sûr d'avoir jusque tout le monde contre soi.

Ce courage, dont M. Renan a donné dans sa belle carrière de si nombreux témoignages, lui a valu récemment d'assez vives critiques. Appelé à prendre la parole au sein d'une *société qui a pour but de favoriser le développement des études juives, mais qui se renferme exclusivement dans le domaine de la science* [1], et reçoit tous les concours sans acception de personne ni de culte, M. Renan a montré *l'identité originelle du judaïsme et du christianisme et leur séparation graduelle* [2].

En exposant ce sujet tout historique, l'auteur des *Origines du christianisme* a représenté la Bible comme le livre auquel l'humanité doit la véritable religion de la morale, et il a eu quelques paroles sympathiques pour le peuple qui l'a portée à travers les siècles, au prix de tant de sacrifices; enfin, du passé si triste, il a tiré cette conclusion que la concorde et la tolérance doivent être la loi du présent.

C'était bien osé, il faut le reconnaître ; aussi les attaques n'ont-elles pas manqué à l'éminent écrivain, suspecté, le

[1] Statuts de la Société des Études juives. Art. 2.
[2] Voir *Revue politique-littéraire* du 2 juin 1883.

Digitized by Google

croirait-on ? de complaisances systématiques envers tous les auditoires qui l'écoutent et presque de souffler le chaud et le froid. Pouvait-on oublier que peu de semaines auparavant, dans un milieu tout autre, au cercle Saint-Simon, M. Renan avait soutenu une thèse analogue avec plus de force et peut-être même avec plus de clarté?

Que l'on relise donc la conférence faite aux *Études juives* et l'on reconnaîtra sans peine que c'est à la Bible seule que M. Renan a rendu hommage et que, plus encore que les juifs, ceux-là peuvent s'honorer de la voir adoptée dans le monde entier qui l'ont traduite en toutes les langues, imprimée et portée partout.

I

A quelque point de vue qu'on se place, à celui de l'histoire ou à celui de la doctrine, rien n'est moins contestable que l'*identité primitive* du judaïsme et du christianisme. Tout le monde sait que le christianisme s'annonce comme l'accomplissement des prophéties juives ; cet accomplissement, les chrétiens de la deuxième heure, dont les évangiles synoptiques sont les organes, l'entendent dans le sens littéral ; ils s'attachent en effet à montrer, dans Isaïe et les autres Voyants d'Israël, la naissance, la vie entière, la passion, la mort et la résurrection de Jésus, minutieusement réalisées. Inspirés par une foi ardente et fidèles d'ailleurs aux méthodes d'alors, ils font subir aux textes une exégèse préméditée ; ce sont leurs souvenirs et leurs espérances qu'ils trouvent dans les prophètes anciens.

C'est au contraire dans les idées morales et religieuses que la science des religions cherche et prétend trouver les rapports de filiation qui existent entre Jésus et le judaïsme. Si le christianisme a accompli les prophéties, ce n'est pas par les détails matériels de l'existence et de la mort de son fondateur, c'est par ses aspirations les plus élevées et par son esprit. M. Renan, pour le démontrer, se sert d'une frappante comparaison. A l'époque des anciens prophètes juifs, le

Digitized by Google

foules regardaient Dieu comme une puissance qu'on pouvait gagner par des présents. La curieuse inscription de Mescha, qui est au Louvre, nous donne l'image fidèle de ce que pouvait être alors la conscience religieuse d'un roi de Moab; prince pieux, il ne porte des offrandes à sa divinité Camosch qu'en retour de la protection qu'elle lui accorde. Le culte d'un psalmiste juif à peu près de ce temps ou d'un Isaïe présente avec cette piété intéressée le plus frappant contraste. Ce qu'ils offrent à leur Dieu pour obtenir sa faveur, c'est la pureté du cœur, c'est la pratique de la justice et la plus scrupuleuse droiture. Eh bien, c'est de cette religion qui subordonne le culte à la morale et pressent la réconciliation universelle des hommes, c'est de ce culte épuré, enseigné par les prophètes juifs environ 750 ans avant Jésus, que, d'après M. Renan, le christianisme tire son origine véritable. Il y a eu ainsi au sein du prophétisme comme une sorte de gestation morale, pendant le mystérieux accomplissement de laquelle la religion pure a lentement grandi dans les consciences. Un jour, enfin, elle s'est affirmée dans les écoles juives, et en particulier chez les Esséniens, « ces poétiques ascètes qui annoncent un idéal de paix, de droit et de fraternité », et Jésus en est devenu le représentant dans le monde.

Né dans le giron de la Synagogue, le christianisme a vécu d'abord de la vie religieuse du judaïsme; toute la première génération chrétienne est absolument juive; M. Renan le montre, mais peut-être pas assez pour dissiper tous les doutes, et peut-être eût-il été nécessaire de demander à l'histoire générale, comme aux documents évangéliques et aux sources juives elles-mêmes, des témoignages plus nombreux encore de cette communauté de vie et de sentiments entre les juifs et les premiers chrétiens.

Les juifs, on le sait, ne supportaient que très impatiemment le joug de Rome et ils faisaient bon marché de tout, quand une atteinte était portée à leur liberté ou à leurs traditions religieuses. Rome prescrivait-elle un simple dénombrement, un proconsul ordonnait-il l'introduction à Jérusalem des aigles et des effigies de l'empereur, aussitôt les

Digitized by Google

plus vives colères étaient excitées. C'est en vain que les légions interviennent, la foule offre sa gorge aux poignards et préfère la mort au spectacle douloureux du mépris de sa foi.

Dans l'accomplissement des devoirs pratiques de leur religion, les juifs, à cette époque, sont plus scrupuleux que jamais. Non seulement la loi de Moïse est mieux observée que par le passé, mais de nouvelles prescriptions sont introduites. La circoncision, le régime alimentaire, les purifications ou baptêmes du matin, la prière aux heures fixées, la fréquentation du temple, la célébration du sabbat, des fêtes et des jeûnes, tout est sévèrement maintenu. Mais on est plus large en ce qui touche à la doctrine, et, à cet égard, les habitudes, comme les traditions elles-mêmes, laissent aux esprits une assez grande latitude. Pourvu qu'on admette strictement l'unité, la spiritualité et la justice de Dieu, on est libre de penser et de croire à sa guise. Aussi de nombreuses sectes se forment-elles, qui ont leur solution particulière sur chaque question théologique. Les Saducéens, par exemple, ne reconnaissent pas l'autorité de la tradition et ils nient la résurrection et l'immortalité, que les Pharisiens et les Esséniens admettent. Certains docteurs affirment que le Messie est depuis longtemps venu en la personne du roi Ezéchias; d'autres croient, au contraire, qu'il viendra et chassera les Romains de la Palestine ; d'autres, enfin, n'attendent qu'un messie intellectuel et pacifique, dont la parole suffira à faire adopter par tous les hommes les dogmes d'Israël.

Entourés de païens, les juifs avaient, à leur égard, les idées et les procédés les plus divers, suivant la secte à laquelle ils se rattachaient et aussi un peu d'après leur tempérament particulier. Certains pharisiens les traitaient avec mépris et dureté, comme, par exemple, le fameux chef d'académie Schamaï; ses disciples, après lui, en arrivent à rendre par leurs exagérations tout rapport impossible avec les païens [1]. D'autres docteurs, au contraire, comme le grand

[1] Derenbourg, *Histoire de la Palestine*, p. 229.

Digitized by Google

Hillel, à l'école duquel on rattache ordinairement Jésus, mieux inspirés par les idées des prophètes, accueillaient les étrangers avec aménité et cherchaient, par un prosélytisme bien entendu, à les amener à la religion d'Israël. Chacun, sous ce rapport aussi, avait son système spécial. D'après les uns, qu'un sentiment excellent mais peu pratique guidait, il ne fallait pas qu'il y eût de différence entre les juifs de vieille souche et les nouveaux venus, et tout le judaïsme cérémoniel et doctrinal à la fois devait être imposé à tous sans distinction. Pour les autres, plus conscients de l'impossibilité et de l'inutilité qu'il y avait à faire adopter le judaïsme historique et national aux races étrangères, il suffisait d'enseigner aux païens les vérités dogmatiques essentielles et les grands préceptes moraux. Les diverses écoles mettaient en pratique leur système, et les grandes villes de l'Empire étaient remplies de *prosélytes de la porte* ou de *prosélytes de la justice*, selon que les nouveaux venus étaient conduits au seuil ou introduits dans le sanctuaire du judaïsme doctrinal et pratique. Dans toutes les communautés juives dispersées, il y avait donc en grand nombre, à côté des juifs, de simples adorateurs de Jéhovah, qui n'observaient qu'un judaïsme réduit à sa plus simple expression.

II

Or, ce tableau politique et religieux des juifs, c'est trait pour trait celui des chrétiens de la même époque. Quelles que soient les réticences dont les synoptiques entourent la conduite de Jésus à l'égard de Rome, et si haut qu'ils fassent sonner sa soumission envers César, il est impossible de méconnaître ses aspirations patriotiques; c'est d'ailleurs le roi national des Juifs qu'on frappe en lui. Ses disciples immédiats sont profondément dévoués à la patrie juive, à Jérusalem, au sanctuaire. Sans doute, parmi eux comme parmi les autres juifs, nous rencontrons des âmes timides qui désertent la lutte, mais d'autres plus énergiques prennent part à l'insurrection. « L'auteur de l'Apocalypse, dit M. Renan, est pas-

Digitized by Google

sionné pour la nationalité juive. La guerre de Judée a commencé ; Jérusalem va être investie ; l'on sent chez le Voyant la sympathie la plus profonde pour les révoltés de Judée. »

En religion comme en politique, nous trouvons également identité complète entre les chrétiens et les juifs et, aux premiers temps, les mêmes nuances chez les uns que chez les autres. Sans doute encore ici, les synoptiques montrent Jésus faisant peu de cas des pratiques cérémonielles et blâmant ceux qui sont plus scrupuleux au lavage des pots et des coupes qu'à l'observation du Décalogue [1] ; mais beaucoup de pharisiens auraient parlé de la même manière, et du témoignage même de ces documents il résulte avec évidence que Jésus a vécu en bon juif. M. Renan fait observer que « le moins juif de tous les synoptiques, Luc, tient à constater que Jésus a pratiqué toutes les cérémonies de la loi » de point en point.

S'il n'en avait pas été ainsi, il serait impossible d'expliquer le rigorisme des apôtres et de l'Eglise de Jérusalem. M. Albert Réville constate, en effet, que « dans les années qui suivent la mort de Jésus, les premiers chrétiens sont très attachés à l'observation de la loi et en pratiquent scrupuleusement les préceptes rituels... On dirait même, ajoute l'éminent professeur, qu'ils y mettent une certaine ostentation [2] ». Le mot n'est pas trop fort. Nous les voyons, comme les juifs et avec eux, fréquenter les synagogues et le temple, se livrer aux purifications prescrites avant les fêtes ; au début des repas, rompre et partager le pain selon l'usage israélite et se conformer strictement aux rites alimentaires du *kascher*. Pierre, fidèle au Talmud [3], va jusqu'à refuser de manger, malgré une vision et en dépit de la voix céleste qui l'y invite, la chair d'animaux impurs ; et quand, plus tard, il se relâche de cette sévérité, les admonestations de Jacques, frère de Jésus, chef de la jeune Eglise, le rap-

[1] Marc, VII, 8.

[2] Alb. Réville, *Judéo-christianisme*, VII[e] vol. de *l'Encyclopédie des sciences religieuses*.

[3] *Baba Metsia*, 59 b.

Digitized by Google

pellent aux traditions. Paul lui-même, pendant tout un temps après sa conversion, pratique scrupuleusement les rites prescrits; il s'abstient de voyager les jours de la pâque, offre des sacrifices et se fait couper les cheveux suivant la loi du naziréat. Une secte est restée d'ailleurs cinq à six siècles en face de l'Eglise séparée du judaïsme, comme l'image vivante de la société chrétienne du premier âge. Cette secte, celle des *Ebionites*, dont le nom rappelle « ces pauvres parmi lesquels Jésus aimait à vivre, ne considère comme chrétiens que ceux, païens ou juifs, qui s'astreignent à l'observation de la loi et elle regarde Paul comme un apostat[1] ».

Si les premiers chrétiens observent ainsi les rites et le culte d'Israël, c'est qu'ils n'avaient aucune idée de sortir de la grande famille israélite; c'est qu' « ils étaient juifs et voulaient rester juifs[2] ». On voit, en effet, qu'ils sont tenus pour tels et qu'on ne songe pas à rompre avec eux les rapports journaliers. Au lendemain même de la mort de Jésus, alors que leur société se constitue et qu'ils ont leurs exercices particuliers, ils sont reçus « de maison en maison » et invités par les autres juifs à participer à des repas[3]. Les relations entre eux sont de chaque jour; ils se soignent les uns les autres dans leurs maladies, ce qui n'est pas sans importance à une époque où guérir, c'était exorciser. Ainsi, des exorcistes juifs, fils d'un prêtre de Jérusalem, viennent dans les communautés chrétiennes d'Asie pour tenter des guérisons au nom de Jésus[4]. De même, et toujours au nom de Jésus, des exorcistes chrétiens sont admis à soigner des juifs. Sous Gamaliel II, entre 80 et 118, un rabbi est mordu par un serpent; un exorciste judéo-chrétien se présente pour le traiter; le malade accepte, mais pendant qu'on discute si la chose est licite ou non, il meurt. D'autres juifs n'ont pas cette hésitation; ils se laissent soigner et guérir

[1] Alb. Réville, art. *Ebionites*, ibid.
[2] Réville, ibid.
[3] *Actes*, II, XX.
[4] Ibid., XIX.

Digitized by Google

par des disciples de Jésus. De leur côté, des rabbis orthodoxes n'éprouvent aucun scrupule à donner leurs soins à leurs coreligionnaires chrétiens.

Les documents talmudiques, dont M. Derenbourg tire un si curieux parti dans son *Histoire de la Palestine*, fournissent des cas nombreux où les docteurs juifs et chrétiens, réunis dans les synagogues et les écoles, discutent ensemble des points de doctrine ou de rite et où les uns s'appuient sur l'opinion de Jésus, que les autres ne récusent pas [1]. Rien de plus calme que ces entretiens, qui ressemblent à ceux de Tertullien avec le juif Tryphon et où c'est naturellement l'auteur du récit qui finit par avoir raison. On voit même des membres d'une communauté passer dans une autre [2], sans exciter de scandale, comme cela pourrait avoir lieu de nos jours entre différentes sectes protestantes. Ce sont des âmes en quête de la vérité.

III

De cette participation au même culte, de ces rapports intimes de chaque jour, de cette fréquentation commune des synagogues et des écoles, il résulte évidemment qu'entre les juifs et les chrétiens des premiers jours, il n'y avait pas de différence fondamentale de doctrine. Partout où chez les uns il y avait accord, on trouvait chez les autres unité complète, et partout où ceux-ci discutaient, c'est que ceux-là étaient hésitants et irrésolus. Ainsi la grande querelle qui divise les chrétiens de Jérusalem et Paul, au sujet des conditions qu'on doit imposer aux prosélytes, n'est qu'un simple écho des discussions qui avaient lieu entre les docteurs juifs. Ceux-ci exigent la circoncision ; ceux-là se contentent du baptême ; d'autres veulent à la fois le baptême et la circoncision [3], sou-

[1] J. Derenbourg. Ibid., p. 356 à 365.

[2] Graetz, *Histoire des juifs*, IV, p. 89.

[3] Ces trois opinions sont professées plus tard, la 1re par rabbi Eliézer, la 2e par rabbi Josué et la 3e par Akiba, l'inspirateur de la grande insurrection des Juifs contre Adrien. Voir *Talmud de Babylone* Jebamot, 46 *a*.

Digitized by Google

tenant que l'une, sans l'autre, n'a pas de valeur[1]. Comme il y avait alors, nous l'avons dit, la plus grande liberté d'opinion et d'action, les prosélytes admis selon l'un ou l'autre système affluaient dans le judaïsme. Pierre, Jacques, le frère de Jésus, et en général l'Église de Jérusalem, composée d'hommes simples, peu initiés aux difficultés de la théologie, et naturellement portés aux solutions nettes, veulent donc imposer aux gentils la circoncision et tout le judaïsme pratique[2]. Paul, au contraire, vrai docteur, appuyé sur l'opinion des Hillel et des Gamaliel, ces maîtres illustres du pharisaïsme, à l'opinion desquels il se réfère à chaque occasion, Paul soutient hardiment la thèse opposée. Aussi, quand on met obstacle à son apostolat et qu'on jette le trouble parmi ceux qu'il a convertis à son judaïsme simplifié, il s'irrite, court à Jérusalem et fait décider par l'Église, mieux informée, qu'elle n'imposera pas à ses prosélytes un joug que la Synagogue elle-même n'est pas unanime à leur faire subir. Paul ici, loin d'être un réformateur original, loin de se poser en révolutionnaire, ne sort pas du terrain de la tradition juive; il est juif à la façon d'Hillel et de toute son école; ce qu'il demande, c'est la solution qui sera celle de rabbi Josué; ce qu'il veut, c'est l'accession des païens non au judaïsme local, mais au judaïsme universel.

C'est encore sur ce terrain que Paul, et avec lui les chrétiens du premier et du second siècle, se maintiennent strictement en ce qui concerne leurs croyances monothéistes. S'ils donnent leur foi à Jésus, ils n'entendent pas porter la moindre atteinte au pur spiritualisme juif. Qu'est donc Jésus, d'après les documents évangéliques reconnus par la science comme les plus rapprochés des apôtres et du Maître lui-même, c'est-à-dire d'après les principales *Épîtres* et d'après les *Actes*? Est-ce un être né dans des conditions étrangères à l'humanité? Il n'en est pas question une seule fois; ici encore, les Ebionites sont, par leur croyance constante, les témoins irré-

[1] Voir Derenbourg. Ibid., p. 225.
[2] *Actes*, XV, 1.

Digitized by Google

cusables que la naissance miraculeuse de Jésus n'a pas été un dogme des chrétiens primitifs.

Qu'est donc Jésus, encore une fois, pour ses disciples immédiats, pour tous ceux qui se font les porteurs du bon message, pour les *mebacerim*, comme dit l'hébreu, pour ceux qui *évangélisent* dans le temple et de maison en maison [1]? Pour Pierre, Jésus est un homme approuvé de Dieu, un Seigneur, Κυρίος, un Messie, Χριστος, par lequel Dieu a montré sa puissance [2]. Paul ne pense pas autrement lorsqu'il prononce, à Athènes, ce sublime discours où il fait appel au *Dieu inconnu* que les Grecs adorent : Jésus est l'homme établi par ce Dieu tout-puissant pour juger le monde avec justice [3]. Si maintenant, de ces traits spéciaux, nous rapprochons la prophétie d'Isaïe, où l'esprit de Dieu, c'est-à-dire l'esprit de sagesse et de puissance, repose sur le descendant de la race royale de David, sur le Seigneur Messie ; où, à cet élu de Dieu, la mission de juger les hommes avec justice est solennellement accordée, nous en arrivons à reconnaître dans les paroles de Pierre et de Paul une affirmation décisive du *christianisme*, en autre terme du messianisme de Jésus, et en aucune façon de sa divinité. Ce messianisme a pour but d'amener les hommes au repentir, à la justice, à l'amour d'autrui, à la crainte de Dieu, à souffrir pour le bien, comme l'a fait Jésus ; c'est ainsi qu'en ayant foi en lui, c'est-à-dire en imitant ses sacrifices, mais non pas en l'adorant, qu'on s'assure le salut [4]. Ce n'est donc qu'un idéal humain qui est offert ainsi à l'humanité, et M. Renan a eu raison de nous dire que, pas plus que Pierre, « Paul n'a jamais cru se séparer de l'Église juive ». Malgré « ses paroles dures pour son ancien peuple », Paul est certainement resté dans le monothéisme traditionnel. Environ un siècle après Jésus, Akiba, grand docteur, terrible insurgé et sublime martyr tout à la fois, reconnaissait Barcochba comme

[1] *Actes*, I, 22.
[2] Ibid., ibid.. 36.
[3] Ibid., XVII.
[4] *Coloss*, III, IV; *Actes*, XIX, XX.

Digitized by Google

messie guerrier; Pierre, Paul et les premiers martyrs chrétiens ont proclamé Jésus le messie moral; pas plus qu'Akiba, ils ne sont sortis du judaïsme et, comme lui, ils ont expiré en s'écriant : Dieu est un !

Les premiers chrétiens sont donc restés fidèles au monothéisme le plus sévère; M. Renan en trouve une preuve dans le roman pseudo-clémentin des *Reconnaissances*, écrit vers la fin du IIe siècle, où la plus complète identité est établie entre le judaïsme et le christianisme. Au début du IIIe siècle, le spiritualisme chrétien parle un langage que ne désavoueraient pas les plus sévères spiritualistes juifs et qu'accepterait même le déisme de nos jours [1].

IV

Si l'union entre les juifs et les chrétiens des premiers temps s'est ainsi maintenue dans la vie pratique, le culte et la doctrine, comment et pourquoi la séparation a-t-elle pu s'effectuer? Quoi de plus naturel, alors qu'on avait les mêmes traditions, les mêmes livres saints et les mêmes espérances humanitaires, que, des deux côtés, on se maintînt sur un terrain commun par des concessions réciproques? Pourquoi Jésus, prophète ou rabbi, n'a-t-il pas pris sa place dans le panthéon de la synagogue, soit à la suite de Malachie, le dernier des Voyants inspirés, soit à côté d'Akiba, le sublime martyrisé de Bethar? Rien de plus complexe, rien de plus délicat, rien de plus difficile à démêler au milieu du concours des événements, du choc des passions et de l'entrecroisement des doctrines, que les causes qui ont amené d'abord le schisme, puis l'inimitié entre les juifs et les chrétiens, et enfin occasionné l'une des plus grandes révolutions religieuses de l'humanité.

M. Renan constate, au lendemain même de la prise de Jérusalem, deux esprits opposés chez les auteurs des évangiles synoptiques. Tout en se maintenant sur le terrain du

[1] *Contre Celse*, ch. IV, et *Octavius*.

Digitized by Google

judaïsme, ils sont très durs et parfois injustes envers les Pharisiens ; mais voilà que vers 125, c'est-à-dire environ un siècle après la mort de Jésus, une transformation très défavorable se produit : les écrits johanniques traitent le judaïsme en ennemi ; sous l'influence de la philosophie gnostique, nombre de chrétiens ont une tendance prononcée à renier les origines juives et à voir dans la loi mosaïque une loi mauvaise que Jésus est venu abolir. Sous Marc-Aurèle, le schisme s'accuse de plus en plus ; Polycarpe, l'évêque martyr de Smyrne, les apologistes, des avocats, comme dit M. Renan, traitent les rites juifs de superstition et semblent admettre que « le christianisme a germé du sol tout seul ». Plus tard enfin, au IIIe siècle, sous l'action de l'école chrétienne d'Alexandrie, la séparation s'achève, lorsque Constantin fait de la religion chrétienne celle de l'État.

Cette vaste perspective historique, prise de si haut et dessinée à grands traits par l'éminent auteur des *Origines du christianisme,* ne nous laisse pas, précisément à cause de la largeur des points de vue, distinguer les lignes de détail que nous aimerions le plus à suivre. Pourquoi, par exemple, au lendemain de la prise de Jérusalem, après une aussi épouvantable catastrophe politique et religieuse, les chrétiens montrent-ils tout à coup de l'aigreur à l'égard de leurs coreligionnaires si glorieusement vaincus ? Comment la passion ardente qu'ils montraient la veille de la lutte s'est-elle ainsi changée en hostilité ? Pourquoi et comment, un siècle après la mort du grand Crucifié, que les évangiles synoptiques montrent soumis à la circoncision et observateur des rites juifs, « une conception historique aussi erronée » s'impose-t-elle à des chrétiens et leur fait-elle considérer la loi qui a donné la vie au christianisme comme une superstition ? Sans doute, l'influence du gnosticisme s'est fait sentir activement dans cette crise religieuse ; mais encore fallait-il nous montrer par quelles secrètes liaisons de doctrines et d'idées cette évolution psychologique avait pu se produire chez une partie des chrétiens. Enfin, après nous avoir fait connaître ces autres chrétiens, dont le roman des *Reconnaissances* est l'ex-

Digitized by Google

pression doctrinale, ces autres chrétiens, qui professent que le judaïsme et le christianisme sont deux formes équivalentes et parallèles, il fallait nous montrer comment et pourquoi, dans ce parti de la conciliation, Jésus avait pu se transfigurer au point de cesser d'être ce que l'avaient cru les hommes des anciens jours ; comment et pourquoi, en un mot, les ouvriers de la dernière heure avaient pu recevoir un salaire d'une aussi considérable disproportion et être appelés à proclamer la divinité de Jésus.

L'érection du christianisme en religion officielle par Constantin et l'adoption du symbole de Nicée ne sont que des faits; ce sont les causes de ces faits qui devaient émerger des profondeurs mêmes de l'histoire. Puisque M. Renan protestait avec tant de force et de raison contre le système qui présente le christianisme comme un miracle moral, nous pouvions nous attendre à ce qu'il mît sous nos yeux les crises naturelles qui l'avaient détaché lentement du sein de la synagogue, sa mère.

V

De toutes les causes qui ont rendu fatale la séparation entre les juifs et les chrétiens, la première et la plus intime, c'est le caractère national d'Israël lui-même. Si Jésus n'a été reconnu de son vivant, ni comme prophète, ni comme docteur, c'est qu'Israël a toujours eu la « nuque dure » et n'a jamais accepté ni les doctrines, ni surtout les hommes qu'à bon escient. Les traditions lointaines montrent déjà Moïse au désert sur le point d'être lapidé par ses frères; Isaïe, Jérémie et bien d'autres apprennent à leurs dépens qu'il n'est pas bon de combattre les passions et les erreurs de leur peuple. Jésus ne pouvait pas ne pas faire la même expérience, alors que les temps étaient plus durs et les esprits plus divisés. Méconnu à Nazareth par sa propre famille, il ne pouvait pas ne pas être contesté à Jérusalem et ne pas se plaindre, comme Elie au Carmel, de cette race entêtée qui tue ses prophètes [1].

[1] *Rois*, XIX, 10.

Digitized by Google

Mais essentiellement incrédule et anti-autoritaire, Israël, qui demandait, en vertu de sa loi même[1], aux événements la justification de ses prophètes, ne devait-il pas, comme tant d'autres peuples aussi ingrats, c'est-à-dire aussi tardivement reconnaissants, accorder à Jésus, au moins après sa mort, la place à laquelle il avait droit? Ici encore, en se mettant au point de vue positiviste et légaliste d'Israël, la consécration des faits a manqué à la parole de Jésus. Cet avènement tant prédit du *Royaume de Dieu*, ce triomphe de la vérité sur l'erreur, dont les premiers chrétiens étaient convaincus d'être les témoins à courte échéance, rien n'est venu le réaliser; bien au contraire. Certes, si la Judée, consciente de sa foi et de ses droits, forte des principes éternels qu'elle portait dans son sein, eût été victorieuse de Rome, résignée une fois par impossible à être vaincue, alors, pour tous les juifs, Jésus prenait un rang parmi les plus glorieux représentants du judaïsme. Victime de sa piété et de son amour pour ses frères, mis à mort par les traîtres inféodés à l'étranger, sa mémoire recevait une éclatante réparation. Mais Jérusalem est prise, le sanctuaire détruit, la Judée écrasée sous le pied insolent du vainqueur. C'en est fait dès lors pour les juifs, charnels, si l'on veut, mais patriotes surtout, du messianisme de Jésus; frappé du même coup que la Ville sainte et le temple, le messianisme de Jésus s'écroule dans la ruine d'Israël, comme, trois quarts de siècle plus tard, dans l'écrasement nouveau de la Judée, définitivement anéantie cette fois par l'empereur Adrien, disparaît, noyé dans le sang, le messianisme de Barcochba.

C'est également dans les terribles crises politiques dont la Judée a été le théâtre à deux reprises, en 70 et en 135, que nous trouvons la cause de la froideur puis de l'hostilité éprouvées par un certain nombre de chrétiens du premier et du second siècle à l'égard des juifs. Les désastres d'Israël avaient eu pour conséquence immédiate de tuer ses messies; mais si effrayants qu'ils fussent, ils ne pouvaient tuer sa foi

[1] *Deutéronome*, ch. XVIII.

Digitized by Google

messianique elle-même. Il y avait longtemps que, dans les âmes juives, M. Renan l'a montré, avait pénétré profondément la conviction du règne futur de la justice et de la fraternité. Plus le présent était horrible, plus violentes rugissaient la guerre et la haine, plus puissamment s'enracinait dans les consciences l'espoir toujours vivace d'un avenir meilleur. Vaincus et brisés, témoins de l'incendie et de la profanation du sanctuaire, juifs et chrétiens, c'est leur éternel honneur, attendaient toujours avec confiance la réparation future. Chez les uns et les autres, il se produit alors parallèlement, mais non pas simultanément, une transformation toute psychologique. Cette victoire de la justice sur la haine et la force brutale, ce triomphe certain de la paix et de la fraternité promis par les prophètes, c'est uniquement par la doctrine qu'il s'accomplira; c'est par l'idée religieuse que les vaincus donneront des lois à leurs vainqueurs.

Ce sentiment, éprouvé par les deux partis sans distinction, les juifs, aux heures des grandes luttes matérielles, le laissent à l'arrière-plan, tandis qu'il est pour les chrétiens la préoccupation dominante. On ne peut en faire un reproche ni aux uns, ni aux autres. Tous les peuples passent par des crises de ce genre; tous ont de ces jours, de ces heures terribles où il faut en un instant prendre des résolutions, dont les conséquences heureuses ou fatales engageront indéfiniment l'avenir. Les chrétiens ont donc partagé l'enthousiasme de leurs frères juifs pour la guerre contre Rome; mais tout aussitôt ils ont compris que la revanche ne s'accomplirait que par la doctrine, et leurs communautés se sont désintéressées de la lutte. Chez les juifs, au contraire, le sentiment de la défense nationale, sans effacer la conviction du triomphe de l'idée, s'est affirmé par de gigantesques efforts. Un peuple sans organisation militaire a tenu en arrêt Vespasien et Titus; des écoliers et des rabbins n'ont pu être domptés que par la stratégie savante d'un Sévère et d'un Adrien. Ce n'étaient que des fous furieux; M. Renan, croyons-nous, l'a dit quelque part; mais des fous furieux de ce genre sont les représentants éternels de la liberté et du droit.

Digitized by Google

Entre ces deux partis, résolus à une politique si différente, les froissements étaient inévitables, et l'hostilité obligée; de l'année 80 à l'année 118, du lendemain de la prise de Jérusalem à la veille de la révolte contre Adrien, sous le patriarcat de Gamaliel II, petit-fils du docteur de ce nom, qui s'était montré favorable aux apôtres[1], on insère dans les prières israélites du jour de l'an une formule antichrétienne, qui plus tard prend place dans les offices quotidiens[2]. De cette formule, il résulte que les juifs étaient dénoncés aux autorités romaines par les chrétiens. Les *Actes*, les *Épîtres* nous montrent d'autre part les juifs traînant leurs anciens coreligionnaires devant les sanhédrins et les prétoires[3]. Rien n'est plus vraisemblable que ces mauvais procédés réciproques. Il est certain dans tous les cas, après la défaite de Barcochba, que les proconsuls persécutent aussi les chrétiens, chez lesquels ils ne voient qu'une variété de la superstition juive. Les chrétiens alors n'hésitent pas à éclairer la religion des vainqueurs; une lettre de leurs chefs au gouvernement impérial tend à prouver qu'il n'y a entre eux et les juifs aucune solidarité[4]. Pierre avait renié trois fois Jésus; quoi d'étonnant que les chrétiens aient renié les juifs? Rien ne sépare plus profondément les hommes que l'insuccès.

VI

Le schisme religieux avait suivi la même progression ascendante, et, entre les juifs et les chrétiens, la séparation s'était faite tant au point de vue du culte qu'à celui de la doctrine. Nous sommes toujours en 135; il y a un peu plus d'un siècle que Jésus est mort. Les chrétiens des premiers temps avaient eu le libre accès du temple et des synagogues, et on leur avait même permis d'y prêcher. Après les grandes catastrophes qui viennent d'avoir lieu, il n'était pas admissible, malgré les idées de liberté religieuse d'alors, qu'on

[1] *Actes*, V, 34.
[2] Derenbourg, *Histoire de la Palestine*, p. 345, note.
[3] *Actes*, XVIII et XXII.
[4] Graetz, *Geschichte der Juden*, IV, 182-183.

Digitized by Google

pût sans opposition présenter Jésus comme messie. De vives discussions éclatent donc à ce sujet; on cesse de prier ensemble, et des deux côtés le culte se modifie peu à peu, suivant les circonstances et les besoins.

Nous avons parlé de la formule hostile aux chrétiens introduite dans le rituel juif; une autre modification supprime de l'office journalier le Décalogue, parce que les chrétiens semblaient le considérer comme la seule partie divine de la loi. Sous Marc-Aurèle, la différence devient plus sensible. D'après saint Justin, on a transporté dans les offices publics des chrétiens la consécration et le partage du vin et du pain, le *kidousch* et le *motsi*, qui continuent chez les juifs à se pratiquer, comme par le passé, dans l'intérieur des familles.

Bientôt aussi les jours fériés changent ou prennent un caractère nouveau. Le sabbat, célébré dans les premiers temps tout comme le dimanche, jour de la résurrection de Jésus, finit par être abandonné. On ne pouvait évidemment pas chômer deux jours par semaine. La Pâque, cette fête joyeuse de la libération d'Israël, s'assombrit pour les chrétiens et ne rappelle plus que le supplice du Maître. Le contraste s'accuse d'autant plus que les chrétiens, en immense majorité, célèbrent cette grande fête à la date même fixée par le calendrier juif. La Pentecôte se transforme pour les juifs en souvenir de la révélation sinaïque et pour les chrétiens en fête de l'effusion universelle du Saint-Esprit. Quant aux autres solennités bibliques, il n'y en a plus trace, ni dans le culte, ni dans les documents chrétiens; les écrits johanniques mentionnent quelquefois « les fêtes des Juifs », mais presque toujours sans les nommer, comme s'il s'agissait d'une religion étrangère [1]. Par contre, les chrétiens ont des solennités spéciales; ils célèbrent les anniversaires de leurs martyrs, comme ils ont consacré celui du supplice de Jésus; les fêtes des saints paraissent les plus anciennes de leur calendrier.

[1] Jean, V, 1, VI, 4, X, 22. L'auteur de cet évangile est obligé de traduire pour ses lecteurs les mots hébreux les plus usuels, par exemple : *Rabbi* par *Maître* et *Messie* par *Christ*. I, 38, 41 et 42 et *passim*.

Digitized by Google

Ces différences dans le culte n'étaient que l'expression extérieure de celles qui s'étaient produites dans les doctrines. C'est ici que nous touchons au côté le plus délicat de la question ; nous allons assister à la crise réelle qui a séparé définitivement le christianisme de la synagogue, et nous verrons que la responsabilité de cette séparation doit, si l'on est juste, être imputée dans une mesure plus ou moins large à chacun des deux partis.

Un peu plus d'un siècle avant l'époque où nous sommes, au moment même où Jésus accomplissait en Judée son apostolat, une évolution doctrinale importante s'opérait dans les écoles juives d'Alexandrie. Au milieu de tous les cultes et de tous les systèmes de philosophie qui s'étaient donné comme rendez-vous dans cette grande cité et qui cherchaient tous, avec une égale ardeur, à y recruter des adhérents, les écoles juives se préoccupaient surtout d'assurer à leur propagande l'appui des théories de Platon, les plus nobles, les plus élevées de celles qui se partageaient les esprits. Pour faire accepter à leurs contemporains leurs principes de morale et de fraternité universelle, les écoles juives s'efforçaient de concilier avec les *Idées* de Platon leur dogme d'un Dieu créateur unique et père des hommes, auteur suprême de la sagesse, de la justice et du bien.

Cette conciliation, le philosophe Philon, un Platon juif, comme on l'appelle, l'avait trouvée dans la doctrine du *Logos* ou du *Verbe* que la Bible semblait offrir tout comme le système de l'illustre Grec. « En effet, si, pour Platon, le *Logos* est la raison divine façonnant les choses sur le modèle des idées, l'Écriture, à son tour, glorifie la *sagesse* divine partout présente, et, d'autre part, nous montre Dieu créant le monde par sa *parole*. Rien n'était donc plus naturel que d'identifier la parole et la sagesse divines de l'Écriture avec le *Logos* des philosophes. »

Mais les écoles juives d'Alexandrie firent un pas de plus dont la gravité n'échappera à personne; dans la meilleure des intentions, pour rester sur le pur terrain du monothéisme, pour éviter de « mettre Dieu en contact avec la matière, elles

Digitized by Google

personnifièrent en quelque sorte cet attribut de Dieu, ce *Logos*, ce Verbe, pour en faire l'organe de la création; dans leur langage poétique et figuré, ils l'appellent le fils chéri et unique de la Divinité..... Cette conception du *Logos* était si répandue, qu'à l'exemple des juifs alexandrins, les traducteurs chaldéens de la Bible substituèrent également le mot de *Mêmar* (parole, verbe) au nom de Dieu toutes les fois que l'Écriture attribue à la divinité des actes matériels[1] ». Ce fils aîné de Dieu πρωτόγονος υἱός, cette personne divine, Ανθρώπος θεου, comme dit Philon, en employant les expressions mêmes du Pentateuque, c'est à son image que l'homme a été créé; sa mission, comme celle de tous les justes en lesquels il se retrouve, est de conduire au salut les autres hommes, ses frères.

Cette théologie, qui est bien juive, M. Renan, comme M. Havet, est d'accord à le reconnaître[2], cette théologie, qui régnait dans les écoles israélites avant, pendant et après la vie de Jésus, les judéo-chrétiens y ont bien certainement adhéré comme leurs coreligionnaires d'Égypte et de Judée, avec lesquels ils n'avaient, dans les premiers temps, nous l'avons vu, aucune différence essentielle de doctrine. On n'en peut pas douter si on lit sans prévention les documents évangéliques. Mais, en adhérant à la doctrine juive du *Logos*, les chrétiens, à leur tour, ont fait un pas nouveau; c'est non point en tous les justes, mais en Jésus seul qu'ils ont personnifié ce *Logos*, ce Verbe, ce fils unique de Dieu, annoncé à la fois par l'Écriture et par les sages du paganisme. Dans cette identification, forcément exclusive, tant Jésus lui-même avait fait ressortir sa filiation divine comme sa plus grande puissance, il y avait sans doute un premier déchirement d'avec la synagogue. Il n'y avait pourtant pas encore un schisme; pas plus que les autres Israélites, qui s'abstenaient

[1] Ce résumé, si exact et si clair, du système de l'école juive d'Alexandrie est de M. Léon Nordmann. Voir ses remarquables *Textes classiques de la littérature religieuse des Israélites*, p. 111. Chez Frank, Paris, 1870.

[2] Renan, *Vie de Jésus*, édit. de 1867, p. 257 et suivantes. Havet, *Le christianisme et ses origines*, III, p. 403 et tout le chapitre.

Digitized by Google

de personnifier le Verbe en une personne déterminée, les judéo-chrétiens ne portaient atteinte au monothéisme d'Israël.

Mais deux siècles se sont écoulés depuis la mort de Jésus; le judaïsme, resté fidèle à ses anciennes observances, ne reçoit qu'un nombre limité d'adhérents. Les disciples de Paul, au contraire, ouvrent tout grand le christianisme et, sans autre condition que la foi absolue en Jésus et le sacrifice complet de soi-même, reçoivent quiconque veut entrer. C'est à tous les déshérités, c'est à tous ceux qui souffrent, comme aussi à toutes les âmes inquiètes d'une vérité supérieure, qu'ils adressent leur appel. Les masses viennent donc sans entraves à cette religion qui les relève et les console; mais en venant elles apportent leurs habitudes d'esprit et leur bagage d'erreurs dogmatiques. Ignorantes également de la philosophie et de l'Écriture sainte, peu initiées aux délicatesses du langage des écoles, elles ne peuvent pas ne pas prendre à la lettre cette théologie mystique et savante qui leur enseigne un Verbe divin, Fils de Dieu; pour elles, l'humanité de Jésus s'efface de plus en plus et de plus en plus ressort sa divinité. Accoutumées à leur mythologie, à leurs fils de dieux, dieux comme leurs pères, elles voient nécessairement en Jésus, Verbe de Dieu, un Dieu égal à celui dont il procède, et la divinité de Jésus s'achève dans leur esprit.

C'est ce que M. Renan nous dit si bien dans les dernières pages de son *Marc-Aurèle* : « Dans les victoires de l'ordre religieux, les vaincus font la loi aux vainqueurs. Les foules, en entrant dans les petites églises des saints, y portent leurs imperfections et parfois leurs souillures. Une race, en embrassant un culte qui n'avait pas été fait pour elle, le transforme selon les besoins de son imagination et de son cœur... Jamais fondateur n'a eu de sectateurs qui lui aient moins ressemblé que Jésus. Jésus est bien plus un grand juif qu'un grand homme; ses disciples ont fait de lui ce qu'il y a de plus anti-juif, un homme-dieu. » Éternelle loi! Il en est donc des doctrines comme de la lumière : quand elles changent de milieu, elles dévient fatalement de leur direction

Digitized by Google

primitive; en se prolongeant des sphères juives dans le monde païen, le rayon monothéiste s'est brisé.

VII

La rupture doctrinale devenue un fait accompli, nous la voyons éclater violemment au grand jour. Les documents évangéliques les plus récents (écrits johanniques, épîtres deutéro-pauliniennes, épîtres aux Hébreux) ainsi que les *Midraschims*, recueils juifs de prédications populaires, nous offrent les témoignages parallèles les plus indiscutables de cette lutte dans les églises et les synagogues. Lorsque Jésus est présenté comme issu de Dieu et comme lumière du monde, et que sa chair et son sang sont offerts comme pain de vie éternelle [1]; quand l'identité est établie entre le père et le fils et qu'il est déclaré que nier l'un, c'est nier l'autre [2], ces affirmations sont trouvées « dures » par des disciples, qui se retirent [3], et ceux qui sont connus pour les professer ne sont pas reçus par certains chefs d'Églises [4].

L'opposition est bien plus vive encore de la part des prédicateurs de la synagogue. Traités d'antechrists et de menteurs, et même de « négateurs du Père », parce qu'ils refusent de croire au Fils, ils se défendent avec énergie et se servent des Écritures pour renvoyer à leurs adversaires les invectives qu'ils reçoivent d'eux. Ils portent alors impitoyablement leurs attaques sur la personne même de Jésus. Abahou, l'un de ces prédicateurs, prend un jour pour texte de son discours ce passage du Pentateuque :

> Dieu n'est pas un mortel, pour mentir,
> Ni un fils d'Adam pour qu'il se ravise;
> Est-ce lui qui parle et ne tient point parole?
> Qui affirme et n'exécute point [5]?

[1] Jean, VI, 12, 22, 35, 42, 54.
[2] Ibid., V, 17 et suivants. I. Jean, II, 22.
[3] Ibid., VI, 60 et 66.
[4] 3e épître de Jean.
[5] Nombres XXIII, 19, traduction L. Wogue.

Digitized by Google

Voici maintenant l'interprétation qu'il donne avec la liberté permise par ce genre d'exégèse :

> Qui se dit Dieu quand il est mortel, ment;
> Fils d'Adam, il devra s'en raviser.
> Sa parole (qu'il monterait au ciel), il ne l'a pas tenue;
> Ce qu'il a affirmé, il ne l'a point exécuté [1].

Un autre jour, donnant un libre cours à sa verve mordante, Abahou s'empare des premiers mots du Décalogue : *Je suis l'Éternel, ton Dieu*, et il s'écrie : « Quelle différence entre Dieu et les rois de *chair et de sang* ! Ils ont père et frère! Mais le Dieu saint, béni soit-il, a dit : *Je suis le premier* et pour moi il n'y a point de père; *je suis le dernier* et pour moi il n'y a point de frère, *comme en dehors de moi il n'y a point de Dieu* [2] ». Chacune de ces paroles est évidemment une allusion à Jésus; c'est la lutte dogmatique qui s'affirme au sein des églises et des synagogues. Désormais on ne peut plus chercher de compromis. Celui qui n'est pas avec Jésus-Dieu est contre lui.

Il n'y a rien qui avive plus les haines que les polémiques religieuses; le gnosticisme, qui vint en soulever de nouvelles, creusa donc plus profondément encore la séparation. C'est une de ces doctrines religieuses, comme il en surgit à toutes les époques de luttes doctrinales qui ont la prétention de mettre tout le monde d'accord. Le moyen le plus simple de faire cette union, c'est d'ajouter l'un à l'autre tous les systèmes, sans se préoccuper de leurs antinomies, et de s'en offrir soi-même comme la conciliation et par suite de se déclarer la plus haute expression de la science et de la vérité. Telle est, en effet, la Gnose; elle admet dans le monde moral une dégénérescence progressive, mais aussi un retour graduel vers Dieu; les révélations successives des patriarches, de Moïse et de Jésus constituent les degrés de plus en plus élevés de ce retour, dont elle est elle-même le suprême accomplissement.

Accepter les deux derniers articles de foi du gnosticisme,

[1] Graetz, ibid., IV, p. 309, d'après le talmud de Jérusalem.
[2] *Midrasch-Rabba sur Exode*, ch. XXIX.

Digitized by Google

c'était pour la synagogue reconnaître sa déchéance et se laisser enterrer avec honneur; elle se défendit donc avec son entêtement traditionnel et toute l'énergie que donne l'esprit de conservation. Tout change alors dans l'attitude du gnosticisme; le judaïsme n'est plus même un degré du bien, il devient une doctrine mauvaise contre laquelle le christianisme est une réaction; loin d'avoir pour auteur le Dieu suprême, il n'est l'œuvre que d'une divinité inférieure, le Démiurge, de qui vient tout le mal, c'est-à-dire la justice implacable, le péché, la loi. Ce second gnosticisme, dont l'apôtre a été, vers la fin du second siècle, Marcion, le fils d'un évêque d'Asie, inspire visiblement les apologistes d'origine grecque; ils ignorent ou affectent d'ignorer que le christianisme est issu d'Israël, et ils lui donnent pour but essentiel d'abroger la loi juive, qui a fait la déchéance de l'humanité. Le judaïsme est décidément une « hérésie bestiale et néfaste », *feralis nefaria secta,* qu'il faut extirper [1].

On ne peut pas ne pas reconnaître dans ces exagérations repoussées par l'Église un écho des haines qui animaient de vieille date le monde grec contre les juifs. Dans un grand fleuve, il y a toujours, comme dit M. Renan, quelque « courant latéral » qui amène des remous et produit des déviations. Alexandrie n'était pas seulement le rendez-vous de tous les systèmes religieux, mais aussi de toutes les superstitions et, comme la plupart des grandes villes, un siège de profonde immoralité. Les prophètes et Jésus auraient dit d'elle avec vérité qu'elle serait plus sévèrement traitée au jour du jugement que Sodome et Gomorrhe. Dans ce milieu, les juifs et les chrétiens se distinguaient non seulement par leur ardeur de propagande religieuse, mais aussi par la pureté de leurs mœurs et leur vie industrieuse. Les petits métiers et le grand commerce étaient entre leurs mains; classes élevées et classes populaires les jalousaient donc; tout ce monde de sophistes, de prêtres et de marchands leur en voulait de leur vie régulière, de leurs richesses et de leurs succès. On

[1] Graetz, ibid., IV, p. 332-333.

Digitized by Google

ne perdait aucune occasion de les offenser et de les calomnier. Ainsi la populace alexandrine, quelques années après la mort de Jésus, lors du passage d'Agrippa, qui venait d'être élevé à la royauté, s'était livrée à une parodie insultante : elle avait pris un mendiant idiot, elle l'avait travesti en roi avec une couronne de papyrus, un manteau royal fait de joncs et un fouet pour sceptre, et ce mendiant, elle l'avait salué du titre de *Maran*, c'est-à-dire Seigneur, donné par les juifs à leurs chefs. C'est également d'Alexandrie, lors de la querelle de Josèphe contre Appion, qu'était venu le bruit que les juifs, pour célébrer leur rites, engraissaient et tuaient chaque année un Grec; sans doute aussi de cette même source impure était sortie plus tard la rumeur analogue qui accusait les chrétiens d'assassiner des enfants dans leurs mystères et d'en boire le sang.

Quand donc cette foule haineuse fut convertie au christianisme, elle conserva ses passions anti-juives, comme elle avait gardé ses erreurs dogmatiques. En changeant de religion, elle ne fit pas conscience neuve, et, entrée ainsi dans l'Église avec ses rancunes, elle y régna longtemps par sa violence sans frein. C'est son influence qui domine à Nicée et qui prononce, entre la Synagogue et l'Église, le divorce final; c'est son influence aussi qui a semé les haines terribles des siècles suivants.

On le voit, rien de plus simple en apparence que les grands faits historiques; rien de plus complexe en réalité. La séparation du christianisme d'avec le judaïsme a eu pour causes d'une part des intérêts, des amours-propres, des passions; de l'autre, des conceptions dogmatiques et philosophiques d'un ordre élevé; d'une part, la pression brutale des foules, M. Renan le montre; de l'autre, l'influence d'un grand esprit. M. Havet a eu raison de dire que le premier des Pères de l'Église a été Philon le Juif [1].

[1] *Le christianisme et ses origines*, p. 387.

Digitized by Google

VIII

Érigée en dogme de l'Église universelle, la séparation du christianisme d'avec le judaïsme devient une cause de luttes religieuses ardentes et se transforme en persécution implacable pendant le moyen âge. M. Renan a fait une rapide étude de ce triste phénomène ; il nous a montré à la fois les croisades des peuples qui exterminent les ennemis du Christ partout où ils les rencontrent ; les disputations des docteurs scolastiques, qui cherchent partout des erreurs et brûlent le Talmud avec ceux qui le vénèrent ; et enfin la fiscalité ingénieuse des princes, qui ne permettent le prêt à intérêt à une nation de damnés que pour pouvoir la spolier sans remords. Les juifs tentent en vain de se rapprocher des chrétiens ; on ne leur en laisse pas la possibilité. Quand on ne les chasse pas, on les parque dans les ghettos et dans le commerce d'argent.

Pour retrouver les juifs unis aux chrétiens par une même loi, il faut arriver au XVIII^e^ siècle qui a donné la théorie de l'Etat neutre, et à la Révolution française, qui a fait passer dans les codes cette neutralité. « Qui, mieux que le peuple juif, dit M. Renan, pouvait accepter une pareille solution ? Il l'avait préparée par ses prophètes, qui avaient appelé l'unité future du genre humain dans la foi et dans le droit... ; il l'avait préparée par le christianisme, si admirable dans sa lutte contre les Barbares, quand il cherche à maintenir quelque trace de raison et de droit au milieu des débordements de la brutalité. Le monde s'était fait juif en se convertissant aux lois de douceur et d'humanité prêchées par les disciples de Jésus. »

On ne peut pas contester la justesse de ces grandes et larges vues ; il n'y a pas d'historien vraiment digne de ce nom qui puisse nier le lien qui rattache la déclaration des droits de l'homme à la Bible, à l'Ancien comme au Nouveau Testament. Mais si nous sommes d'accord avec l'illustre maître, qu'il nous soit permis de regretter que, dans ce

Digitized by Google

dessin à la Kaulbach, il ait omis quelques figures absolument indispensables à la conception d'ensemble. Comme le concile de Nicée, la Révolution française est une résultante; elle a pour antécédents des faits d'ordre politique et religieux dans lesquels, si elle procède de la Bible, nous devons retrouver à la fois Moïse, les prophètes et Jésus. C'est dans ces événements et dans les hommes qui en sont l'expression que M. Renan devait, pour éclairer son tableau, montrer à la fois le judaïsme et le christianisme et faire apparaître ainsi, vivante à nos yeux, la tradition ininterrompue qui fait de la Révolution française un phénomène judéo-chrétien.

Le premier des anneaux qui constituent cette grande chaîne historique, c'est incontestablement l'islam ; M. Renan le dit lui-même ailleurs [1] : « L'islam est une édition du judaïsme accommodé au goût des Arabes. Mahomet ne fit, en somme, que revenir au judéo-christianisme de Zénobie, par réaction contre le polythéisme métaphysique du concile de Nicée et des conciles qui suivent ». De même, à côté et après l'islam, il fallait montrer les hérésies qui ont constitué pendant le moyen âge d'incessants retours à la vraie pensée de Moïse et de Jésus et, avant le protestantisme lui-même, l'éternelle et invincible protestation de la conscience religieuse universelle. Il fallait enfin, comme Kaulbach, placer au centre du tableau la grande figure de Luther élevant aux yeux de tous la Bible traduite en langue vulgaire et disant : Voici la Loi.

La Réforme est une réaction judéo-chrétienne ; sans doute, « la superstition de Rome », comme disait Luther, en a été l'occasion, mais l'exégèse des rabbins en est la force motrice secrète [2]. Aussi le courant dominateur qui finit par entraîner le protestantisme est-il encore, avec Zwingle et Socin d'abord, et de nos jours avec Channing et Parker, « un christianisme unitaire sans métaphysique ni mythologie, peu distinct du judaïsme rationnel [3] ». Salvador, au début de notre

[1] *Marc-Aurèle*, dern. ch.
[2] *Hist. littér. de la France*, t. XXVII, p. 434.
[3] *Marc Aurèle*., ibid.

Digitized by Google

siècle, dans ses *Institutions de Moïse* et dans *Jésus et sa doctrine*, indique déjà cette filiation qui rattache au judaïsme les grands faits religieux de l'histoire moderne. Dans son dernier ouvrage, *Paris*, *Rome*, *Jérusalem*, ce sont les grands faits politiques, les révolutions d'Angleterre et des Pays-Bas qu'il relie à la Bible; comme M. Renan aussi, il aurait proclamé la Révolution française la solution vraie, la solution nécessaire à laquelle, bon gré mal gré, tout le monde doit venir.

IX

Arrivé à ce point de sa thèse, l'éminent conférencier rencontrait une question inévitable et quelque inconvénient que sa popularité pût y trouver, il n'a pas évité de la résoudre. Il s'agissait de savoir quelle pourrait bien être, dans l'avenir, l'œuvre du judaïsme : « Disons-le avec assurance, a-t-il répondu, le judaïsme, qui a tant servi dans le passé, servira encore dans l'avenir. Il servira la vraie cause, la cause du libéralisme, la cause de l'esprit moderne. Tout juif est un libéral, et il l'est par essence ». Rien de plus vrai que cette assimilation entre le judaïsme et l'esprit moderne; n'en déplaise aux courtes vues de droite et de gauche, du dedans et du dehors, le judaïsme est et restera ce qu'il a toujours été, en dépit des apparences, une religion essentiellement libérale. M. Renan a bien fait de le proclamer, et son affirmation, chaleureusement applaudie par son auditoire parisien où tous les cultes étaient mêlés, recevra bien certainement l'assentiment de toutes les consciences religieuses sans préjugé.

S'il est démontré, en effet, d'une part, que le judaïsme, abstraction faite des formes temporaires qu'il a pu recevoir, est, dans ses principes fondamentaux, la mise en pratique de la justice et de la fraternité universelles annoncées par les prophètes; si, d'autre part, il est constant que le monde moderne, dans ses aspirations les plus profondes, veut amener entre les hommes, par la liberté et la science, le règne de

Digitized by Google

l'équité, de la paix et de l'union, ce n'est plus seulement le judaïsme et le christianisme qui sont identiques dans leurs idées essentielles, c'est encore le judaïsme et l'esprit moderne. Entre l'un et l'autre, également facteurs de progrès et de bien, il ne pourrait donc éclater d'hostilités que par le plus déplorable des malentendus. « A y regarder de près, dit M. Renan, les ennemis du judaïsme, ce sont en général les ennemis de l'esprit moderne; en servant l'esprit moderne, le juif ne fait, en réalité, que servir l'œuvre à laquelle il a contribué plus que personne dans le passé et pour laquelle il a tant souffert. »

Pour achever sa tâche, M. Renan, après avoir établi cette assimilation, devait encore nous apprendre comment le judaïsme servirait l'esprit moderne dans l'avenir. M. Renan entrevoit « une religion pure comme pouvant relier l'humanité tout entière; cette religion, qui a été celle d'Isaïe, sera un judaïsme idéal, un judaïsme dégagé des scories qui ont pu y être mêlées ». C'est donc en accomplissant sur lui-même un travail d'épuration que le judaïsme renouvelé deviendra la religion au sein de laquelle vivront désormais les hommes réconciliés. Quel rêve admirable! M. Renan s'élève ici à une sorte d'aperception prophétique; il devient pour un instant le continuateur des Voyants bibliques. Nous voilà transportés par la pensée à ces époques bénies où les armes seront transformées en instruments de travail! Cet accomplissement de toutes les apocalypses humanitaires, cette réalisation magnifique des espérances de l'abbé de Saint-Pierre et de toutes les *Sociétés de la Paix* se produira par l'avènement d'un judaïsme dégagé de ses scories!

Mais quelles sont donc ces scories? Comment donc éliminer le plomb vil et retrouver l'or pur? Quels sont les dogmes, les préceptes moraux ou les rites du judaïsme que la raison rejette ou qui soient incompatibles avec les besoins actuels des sociétés? M. Renan, transformé lui-même en réformateur religieux, va-t-il, avec toute l'autorité que lui donne sa science profonde des écrits bibliques, nous indiquer les routes où nous devons marcher, après en avoir fait dispa-

Digitized by Google

raître les pierres d'achoppement ? Hélas ! Ennemi par nature de tout dogmatisme, l'éminent écrivain ne pouvait pas s'ériger en apôtre. Il pouvait bien s'élever à ces hauteurs où la raison embrasse et juge les systèmes religieux, mais non pas en promulguer lui-même. Historien des cultes, il les critique, il les analyse, comme le chimiste qui décompose les corps vivants, mais ne les reconstitue pas.

Il serait inexact pourtant de penser que M. Renan ait laissé ses auditeurs dans l'embarras. S'il ne leur a pas indiqué « les scories », il leur a fourni le creuset pour les trouver eux-mêmes. Il leur a fait connaître la méthode qui pouvait les conduire à la religion idéale entrevue par lui : « L'étude, leur a-t-il dit, l'éclaircissement, l'explication de la Bible, la participation au prodigieux travail entrepris par l'exégèse moderne », voilà l'œuvre à laquelle il faut se livrer. Quant à l'instrument de cette étude, c'est simplement le dictionnaire hébreu. La Bible est répandue avec profusion dans le monde entier ; il faut en connaître minutieusement le texte original ; chacune des syllabes de ce livre unique est devenue un sujet de batailles sans fin. Il y a des dogmes qui reposent sur une faute d'orthographe ou sur une erreur d'interprétation. « La distraction d'un ancien copiste a décidé de la théologie de l'avenir. » Eh bien ! c'est au dictionnaire hébreu qu'il appartient de décider souverainement. Sans doute, il se trouvera des orthodoxes, comme le célèbre docteur Pusey, qui reculeront d'horreur à la vue d'un dictionnaire et qui, pour décider du genre ou du nombre d'un mot, aimeront mieux s'en rapporter à leurs lumières naturelles qu'à la syntaxe et fonderont bravement un dogme sur une équivoque ou sur un contre-sens. Mais, malgré ces aveugles volontaires, « le dictionnaire hébreu décidera du sort de l'humanité ».

Il nous est difficile de partager cet optimisme et d'accorder à la grammaire et au dictionnaire un rôle si important. Que l'étude des documents anciens serve à déterminer la foi véritable des générations endormies dans le passé, nous n'y contredirons pas ; qu'elle démontre, par exemple, au moyen

Digitized by Google

de textes incontestables, l'identité primitive du judaïsme et du christianisme et ensuite leur séparation à la suite d'erreurs ou de malentendus plus ou moins volontaires, nous l'admettrons sans doute; mais le résultat de notre examen fût-il différent, la foi des générations présentes n'en serait pas sensiblement modifiée.

L'histoire de tous les temps nous apporte, à cet égard, un témoignage impossible à récuser. Les peuples ne se laissent jamais faire, ils se font eux-mêmes leur religion. Les foules païennes qui ont apporté au christianisme leur mythologie ne se sont pas inquiétées des textes. La science, qui vient toujours lentement comme la justice, tenterait même aujourd'hui de révéler aux masses populaires le passé authentique; leur siège est fait. Ce qui est vrai des foules qui gardent leurs idées religieuses anciennes, qui mettent leur vieux vin dans de nouvelles outres, l'est à bien plus forte raison des esprits indépendants qui cherchent la vérité religieuse au fond de leur conscience. L'histoire et la science peuvent les éclairer sur la religion de leurs ancêtres; elles les aident par exemple, comme l'a fait M. Renan pour le roi de Moab et les psalmistes, à descendre dans l'âme de ceux dont ils procèdent et à y étudier avec respect les croyances qui les ont inspirés et soutenus. Mais ces croyances, ils n'en acceptent l'héritage que sous bénéfice d'inventaire; entre ces dogmes du passé, ils se croient le droit de choisir ceux qui leur apparaissent comme l'expression exacte de la vérité.

C'est tant mieux que le dictionnaire dissipe les équivoques; mais notre raison en aurait fait justice aussi. C'est tant mieux qu'il soit prouvé que les juifs et les chrétiens ont vécu en frères à l'origine, malgré leurs dissidences doctrinales; mais à défaut des enseignements de l'histoire, notre conscience et notre cœur nous auraient fait éprouver irrésistiblement ce besoin de tolérance et d'union. Les guerres religieuses et politiques divisent depuis trop longtemps les hommes; malgré les dogmes et les frontières, nous voulons la concorde et la paix. Si donc aujourd'hui, nous tous, les fils de l'Esprit moderne, nous donnons notre

Digitized by Google

âme aux principes de Moïse, des prophètes et de Jésus, ce n'est pas parce que ces principes nous viennent du passé, mais parce que, semblables à des rayons partis d'un même centre de lumière et de chaleur, ils convergent tous vers une même vérité, une seule loi, un seul droit, un seul Dieu, et parce qu'ils réalisent l'alliance universelle des hommes par la justice et par la liberté.

ARISTIDE ASTRUC.

Digitized by Google

SILHOUETTES ET PROFILS

DE L'EXPOSITION DES PORTRAITS DU SIÈCLE

A PARIS.

Les écrivains français du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle cultivaient les dialogues des ombres : c'était une façon de faire converser aux Champs-Élysées des morts illustres sur les intérêts des vivants. Notre époque a trouvé mieux, grâce à sa prédilection pour les expositions. Une heureuse inspiration, mise au service d'une institution charitable, avait réuni à Paris, pendant le mois de mai dernier, au quai Malaquais, à l'École des Beaux-Arts, les illustrations de tout genre. Poètes, savants, peintres, sculpteurs, hommes d'État, reines et rois, princes et princesses, illustres capitaines et soldats, acteurs et actrices, bref, tous ceux qui, de 1783 jusqu'à ce jour, ont marqué d'une façon quelconque dans l'histoire et dans la chronique légère de France, ils étaient là dans leurs cadres, peints par les maîtres contemporains, comme s'ils vivaient encore parmi nous. A bon nombre d'entre eux —il en est aussi d'obscurs — on était tenté d'adresser des questions qu'eux seuls auraient pu résoudre.

Malheureusement, bien que *parlants* pour la plupart, ils ne parlent plus. Pour l'avenir, rien de plus facile cependant que de combler cette lacune : il suffira d'utiliser le phonographe et de ménager dans le cadre une boîte pour y emmagasiner les paroles du modèle : on n'aura qu'à presser un bouton, et le tableau parlera.

Digitized by Google

Imagine-t-on l'effet si, arrêté devant le portrait de Barrère, représenté au moment où il fulmine à la tribune de l'Assemblée nationale son réquisitoire contre « le citoyen Capet », une voix d'outre-tombe, la sienne, redisait ses paroles avec l'accent voulu, telles qu'elles ont été prononcées? On n'aurait qu'à se retourner pour entendre le rire argentin, savamment modulé, de Mme Récamier, cette Ninon de Lenclos vertueuse de l'Empire et de la Restauration. Barrère, à qui David a donné l'air d'un domestique de bonne maison à peine déniaisé, fut un des premiers à papillonner autour de cette beauté immortalisée par David et Canova et dont le baron Gérard n'a saisi que la grâce tout extérieure, en nous la montrant négligemment étendue sur une chaise grecque. Mme Récamier posséda l'art de charmer et de retenir, leur vie durant, par son sourire et par le talent avec lequel elle savait écouter, toute une pléiade d'adorateurs. Il n'existe plus aujourd'hui qu'un ou deux vieillards qui l'aient connue dans sa retraite mondaine de l'Abbaye-aux-Bois, où, vraie sœur de charité littéraire, elle pansait les plaies toujours saignantes de l'amour-propre de Chateaubriand.

En admirant cette étourdissante esquisse de Paganini, que, palpitante et fantasque comme le violoneux d'un conte de Hoffman, Delacroix, dans une des improvisations les plus fulgurantes de sa brosse coloriste, a jetée sur la toile, que ne donnerait-on pas si, pour parfaire cette vision, l'on pouvait entendre son coup d'archet génial! Le pendant de cet impromptu rembranesque, on le trouvait dans le petit cadre où Géricault a peint Murat, le dernier chevalier français, lancé, en pleine mêlée, sur un cheval fougueux. Ici, toute parole serait de trop : il passe comme la foudre. En revanche, le Guizot, de Paul Delaroche, se complèterait singulièrement si le registre phonographique avait conservé son fameux « Enrichissez-vous! »

« C'est déjà fait, » réplique par sa seule pose Bertin aîné.

Théophile Gautier avait bien raison de dire de cette page magistrale d'Ingres : « N'est-ce pas la révélation de toute une époque? »

Digitized by Google

Chargé de peindre le rédacteur en chef du *Journal des Débats*, Ingres (ceci est une légende d'atelier) chercha longtemps, en vain, une attitude caractéristique. Agacé de voir le peintre s'agiter sans aboutir, Bertin, en homme qui appréciait toute la valeur du temps, appuya ses mains potelées sur ses genoux charnus, et la tête impatiemment portée en avant : « Eh bien! maître, y sommes-nous? » Pour toute réponse, Ingres se mit à donner de grands coups de fusain. Le hasard l'avait servi, mais il fallait son génie pour en tirer pareil parti.

Paul Delaroche n'a pas montré moins de pénétration picturale et de science physiologique en prenant de profil Guizot, « l'homme de Gand », en qui s'incarnait la monarchie de Juillet.

Ce profil marmoréen, avec sa sécheresse de lignes que leur élégance ne parvient pas à racheter, ce front élevé, ce nez légèrement aquilin, ces lèvres fines et serrées, cette tenue hautaine, et jusqu'à la façon dont il met la main dans sa redingote boutonnée, rendent bien le président du conseil qui riposte aux véhémentes invectives de l'opposition : « Vos mépris n'atteignent pas à la hauteur de mes dédains! » C'est bien le ministre qui sut se tailler une royauté dans son impopularité. Il a la face rigide d'un homme qui n'a pas eu d'enfance. Pas de soleil. Au seuil de la vie, en pleine Terreur, la guillotine projeta son ombre grêle et lugubre devant lui : le sinistre couperet s'abattit sur la tête de son père. *Inde iræ*. Il resta avec sa mère, protestante fanatique de Nîmes. Elle lui infusa cette volonté froide, ce feu brûlant en dedans dont rien ne parut à l'extérieur. Son éducation à Genève, la cité calviniste, la Rome protestante, fit le reste.

Débarqué jeune à Paris comme son rival Thiers, il eût peut-être eu moins d'angles. L'un est tout raison, l'autre tout esprit. Royer-Collard sert de parrain à Guizot. Vous avez le masque d'un homme d'État, lui dit-il à sa première rencontre. Manuel est l'introducteur de Thiers dans le journalisme démocratique militant. Leur connaissance date du jour même où Manuel fut expulsé de la Chambre des députés. Talleyrand

Digitized by Google

témoigna également à Thiers des sympathies dont il n'était guère prodigue. Quelqu'un l'ayant, en sa présence, qualifié de « parvenu », le subtil diplomate le reprit : « Thiers n'est pas parvenu, il est arrivé. »

De même que les débuts des deux méridionaux, leurs carrières, en apparence parallèles parfois, suivent des voies absolument différentes. Ils sont aux antipodes. Louis-Philippe a beau les atteler au même char ministériel, Thiers reste quand même et toujours le révolutionnaire, le collaborateur du *National*, le collègue d'Armand Carrel. Guizot personnifie la contre-révolution bourgeoise. Un moment, il fait un pas vers la légitimité. Il reconnaît bientôt que la vie ne renaîtra jamais dans ce sépulcre blanchi. Il s'identifie avec le tiers-état. Dix-huit années durant, au pouvoir ou dans l'opposition, il s'ingénie à substituer au droit divin, dont il avait déserté les autels, l'autocratie du talent soldé par la richesse bourgeoise.

Un des passages les plus émouvants de l'Introduction à l'*Histoire de la Révolution française* de Michelet, ce sublime visionnaire du passé, doué du don de la seconde vue, montre le peuple français demandant vainement justice, pendant de longs siècles, d'abord à l'Église et puis à la royauté, et entrevoyant et acclamant enfin la justice, dans un élan superbe, mais, hélas ! encore fugitif, à la fête du 13 juillet 1792. Au Champ-de-Mars des millions d'hommes embrassèrent l'évangile nouveau. Ce ne fut qu'un éclair ! La vérité, révélée et entrevue, se voila bientôt des lueurs rouges de la Terreur, pour s'éclipser complètement sous le triomphe de la force. Le césarisme vaincu, une légitimité bâtarde ouvrit les voies au régime du juste milieu.

Le juste milieu était le milieu de l'injustice suprême. Après cette sainte communion de tous, où le peuple fut à la fois acteur et témoin et proclama les droits de l'humanité, il refaisait une caste gouvernementale, au cœur sec, infatuée, inaccessible aux sentiments généreux, et bien plus fermés et plus étroitement exclusive que l'aristocratie britannique. La noblesse française a eu la séance du Jeu de Paume, où

Digitized by Google

librement, volontairement, emportée par le grand courant de fraternité inauguré par Jean-Jacques, elle abdiqua dignités, parchemins, privilèges, fortune, contre le seul titre de citoyen.

Que plus d'un noble ait regretté cet holocauste et ait été relaps dans la suite, cela n'altère en rien la grandeur de l'acte. La noblesse au moins eut le mérite de l'initiative. Ce ne sont pas les hommes de la doctrine — une poignée, de là le mot de Beugnot : « Tous, nous pourrions nous asseoir sur le même canapé » — qui auraient jamais cédé à de tels entraînements. Forts de leur talent, ils inventaient à leur profit une espèce de prédestination au pouvoir; hissés au sommet du mât de cocagne, ils narguaient ceux qui l'avaient planté. En fait de droit, ils n'admettaient que celui qu'ils avaient frappé à leur effigie et ne reconnaissaient d'autre pays que leur pays légal.

Ils n'eurent garde de renier 89; ils le confisquaient pour eux et les leurs, à telles enseignes que ce grand mouvement humanitaire et social n'aurait eu d'autres fins que de remplacer l'aristocratie de naissance par les parvenus de la richesse. Système hybride, qui devait fatalement engendrer la corruption. Il ne suffit pas d'être riche; pour se perpétuer au pouvoir, il faut le rester : de là des abus sans nombre. Vainement les panégyristes du système objectent-ils l'austérité puritaine, l'honnêteté insoupçonnée de Guizot. En reconnaissant cette vertu à l'homme privé, le ministre qui se sert de pareils moyens de gouvernement n'en devient que plus odieux. Comme le disait Henri Heine, c'est la vestale dirigeant un temple de Vénus.

« Est-il vrai, demandait quelqu'un à Royer-Collard, que vous ayez traité M. Guizot d'intrigant austère? — Je n'ai pas dit austère », répondit le burgrave de la doctrine.

Sous le régime de la royauté de Juillet, tout était calculé pour le trompe-l'œil. La phrase dominait. En appuyant ce régime sur la classe moyenne, Guizot lui donnait une base essentiellement mouvante.

Cette classe est la moins accessible aux idées. Celles-ci

Digitized by Google

agissent en haut et en bas ; en haut, par leur force virtuelle, sur les masses, parce que, leur bon sens n'ayant pas dévié par une demi-éducation, les grandes conceptions les frappent par leur côté plastique.

Le prince de Bismarck a dit qu'on ne s'assied pas sur les baïonnettes. On assied moins encore un régime sur une classe qui n'a d'autre vue que son étroit et mesquin intérêt.

Guizot fut le premier abandonné par la garde nationale, qui aurait dû le soutenir, car il était son homme.

Il calculait tout pour l'apparence. Il bâtissait une façade splendide et il s'en tenait là, satisfait de pouvoir la montrer aux Chambres et monter avec elles au Capitole. Voici un exemple entre mille : les négociations du comte Rossi avec Grégoire XVI et le cardinal Lambruschini. Il s'agissait d'obtenir du pape le rappel des jésuites, afin d'éviter au gouvernement de Louis-Philippe la nécessité, cruelle pour lui, de leur appliquer les lois édictées sous l'ancien régime, sous l'empire et la restauration, contre les congrégations religieuses non autorisées. Ces pourparlers laborieux aboutirent à une espèce de cote mal taillée. Les jésuites firent semblant de quitter volontairement leurs établissements et les oratoires qu'ils avaient illégalement fondés en France, grâce à une tolérance prolongée du gouvernement. Leur exode n'était qu'un simulacre. Mais Guizot ferma complaisamment les yeux et il fut tout glorieux de pouvoir insérer cette notule au *Moniteur :* « Le gouvernement du Roi a reçu des nouvelles de Rome : la négociation dont il avait chargé M. Rossi a atteint son but. La congrégation des Jésuites cessera d'exister en France, et va se disperser d'elle-même ; ses maisons seront fermées et ses noviciats seront dissous. » La phrase !

En réalité, les jésuites demeuraient en France après comme avant. Pour obtenir et conserver une majorité souple et docile dans les Chambres, Guizot faisait fi de la majorité du pays, comme si les votes de confiance pouvaient couvrir les clameurs de mécontentement. Après dix-huit années d'un règne d'expédients, la France en eut assez d'être ainsi tenue sous tutelle. De là le mouvement de la réforme électo-

Digitized by Google

rale, auquel Guizot se refusa tout d'abord de reconnaître une gravité quelconque. Il avait, disait-il, une bien autre mission, celle de fonder le « gouvernement libre ». Ce qu'il voulait, c'était assurer la liberté des doctrinaires, défendre leur pouvoir oligarchique. Cependant l'agitation grandit. Les banquets de réforme retentissent de hardies revendications. Les républicains arborent leur drapeau. Des hommes comme de Morny conseillent une politique de concession, Guizot ne veut rien entendre, et Louis-Philippe n'a confiance qu'en lui. Ils restent sourds à tous les avertissements que leur prodiguent, non seulement certains diplomates, mais les fonctionnaires de la cour, et jusqu'à la reine. Elle insiste pour qu'il y ait un changement de cabinet. Repoussée avec perte, Marie-Amélie dit de Guizot : « C'est un crabe à pattes inflexibles qui se cramponne au pouvoir : on ne l'en arrachera qu'avec le rocher. » Le mot est authentique. Guizot y fit allusion dans ses *Mémoires :* « La reine est contre moi, avait-il dit à Louis-Philippe. »

Le pressentiment de cette Hécube moderne, dont Jalabert a fixé les traits, d'un pinceau ému, sur une toile pathétique, ne la trompa point. Après s'être laissé arracher la démission de Guizot, Louis-Philippe ne revit plus son premier ministre qu'à Claremont. L'exil tua promptement le roi détrôné. Il n'entama point la cuirasse d'orgueil de Guizot. Fini comme homme d'État, Guizot reprit comme écrivain l'exposé de ses théories des classes gouvernantes. Avec une foi invaincue en son système, il releva son drapeau dans une brochure sur la démocratie et par un discours publié plus tard comme introduction à son *Histoire de la Révolution d'Angleterre.* A l'entendre, il n'a pas été atteint. Pour lui, la révolution de février, un accident!

Thiers avait une vue plus claire des hommes et des choses, plus de flexibilité, sans être dépourvu toutefois d'une forte dose de ténacité. Avec une merveilleuse facilité d'assimilation, qui lui permettait, dès 1833, de rendre comme ministre des services inappréciables au développement industriel et commercial de la France, Thiers parlait avec autorité sur toute

Digitized by Google

matière, sans y mettre la solennité de Guizot, et libre surtout de tout mysticisme. Thiers se trompa souvent. On lui pardonna plus aisément, parce qu'il sut le reconnaître parfois.

Au moral comme au physique, le contraste entre les deux rivaux est frappant. Le portrait de Thiers par M. Bonnat n'a rien du marbre, il est plutôt de bois.

Pose simple, familière, surprise à la nature; coloris sobre; face rayonnante de malice et d'esprit; les mains courtes et charnues; rien n'est omis, pas un pli, pas une ride; la verrue même est notée. Voilà pour l'extérieur. Quant à la vie intérieure, elle fait explosion. Le regard caustique et pétillant, bien qu'intercepté par les verres de lunettes, semble dire au public : Je ne sais pas seulement renverser et édifier des gouvernements, fonder une république : je m'entends aussi à choisir le peintre qui sait conserver mes traits pour la postérité.

Thiers n'a jamais été l'homme d'une caste. Il a été lui-même d'abord, et puis Français. Quiconque possède en France le sentiment national exercera une action irrésistible sur les masses. Là fut le secret de la popularité de Thiers. Que de fois ai-je entendu déplorer par des notabilités républicaines, des exilés du deux décembre, de n'avoir pas fait appel en 1848, après la chute de la monarchie de juillet, au concours de M. Thiers! « A lui tout seul, ajoutaient-ils, il eût peut-être sauvé la république, tout en n'étant pas républicain. »

Ces regrets tardifs qui, au moment où ils les formulaient, pouvaient passer pour des paradoxes, ont reçu, vingt ans plus tard, une justification éclatante. Dans les dernières années du second empire, Thiers disait déjà à ses intimes : « Mon idéal, je ne vous le cache pas, est le constitutionnalisme anglais; mais je le reconnais, les fautes et les crimes de nos gouvernements monarchiques ont rendu impossible tout autre régime que celui de la république. Faisons seulement en sorte et réunissons tous nos efforts pour que la république soit ouverte et accueillante pour tous les hommes de bonne volonté. »

Digitized by Google

La suite démontra, à la fureur indescriptible des orléanistes, que ce n'était pas là un propos en l'air. L'influence prépondérante acquise par son dévouement à la France pendant la guerre de 1870-71, ses voyages en plein hiver aux différentes cours de l'Europe et ses négociations avec les grandes puissances, il en fit profiter la république. C'est parce qu'il ne voulait se prêter à aucun projet de restauration que les hommes du 24 mai l'acculèrent à sa démission de président de la république, comme si, dans l'opposition ou dans la retraite, Thiers n'était pas plus redoutable qu'à la tête du pouvoir exécutif.

La mobilité était son trait de caractère le plus saillant. Il n'y avait d'immuable chez lui que sa foi en lui-même et son amour pour la France. L'histoire de ses variations politiques de 1830 jusqu'en 1848 remplirait des volumes. Il fut tour à tour l'allié de la gauche avancée et des conservateurs royalistes. Balzac le nommait « l'illustre Gaudissart »; le maréchal Soult, son collègue, le gratifia d'un sobriquet de caserne. Tantôt pacifique, tantôt belliqueux, il tenait du caméléon. Il semblait faire de la politique au jour le jour, mais il ne variait pas d'objectif.

Là où Guizot, au lieu de plier, préférait tomber et entraîner le trône avec lui, Thiers, avec une souplesse sans égale, savait toujours faire volte-face et être l'homme du lendemain. Sans la mort qui vint le surprendre en pleine lutte, il était réélu pour la seconde fois président de la république après l'effondrement du 16 mai.

Meissonnier l'a peint sur son lit de mort, sans l'ombre d'un rictus. Il dort paisiblement, comme le premier bourgeois venu.

Un autre bourgeois, celui-là bien vivant encore, c'est M. Jules Grévy, le président actuel de la république. M. Bonnat l'a pourtraité sans éclat. C'est d'une facture banale. Quel dommage que M. Grévy ne se soit pas adressé à M. Bastien-Lepage, qui, dans le portrait de son père, a lutté avec les maîtres gothiques en fait de vérité sincère et d'étude méticuleuse ! Il serait intéressant de léguer à la postérité la

Digitized by Google

physionomie exacte du premier chef du pouvoir exécutif qui n'ait pas empiété en France sur les droits souverains de la nation, et qui sait rester dans les limites tracées par la constitution, en dépit des sollicitations, des railleries et des menaces de toute espèce.

C'est d'un grand exemple. On s'en apercevra un jour. Imagine-t-on inconséquence plus flagrante? Le même pays qui avait toujours été prêt à s'insurger contre ses souverains constitutionnels, sur le seul soupçon de leur politique personnelle, fait un grief aujourd'hui à M. Jules Grévy de son inaction constitutionnelle apparente. Pour un rien, il l'assimilerait à ses antiques rois fainéants qui abandonnaient le gouvernail à leurs maires du palais. Il y a là toute une éducation à faire.

M. Jules Grévy tient plus de place qu'on ne le croit. Fidèle à ses anciennes convictions, lui qui en 1848 se prononçait contre une présidence de la république, il n'admet pas qu'avec le suffrage universel un personnage quelconque, et fût-il placé à la tête de la république, puisse jouer en politique le rôle de Champion, l'homme au petit manteau bleu, qui, grâce au pinceau de Steuben, figurait également parmi les illustrations du siècle.

Il faut en finir non seulement avec les sauveurs patentés, mais avec les fétiches.

Ces considérations sembleront peut-être étranges ou hors de saison à l'occasion d'une exposition de portraits. Le lecteur qui les a vus et qui s'est promené dans ce Père-Lachaise pictural, les trouvera toutes naturelles. Elles s'imposent forcément. Elles s'emparent si violemment de l'esprit que le plaisir de pouvoir ainsi contempler et comparer les chefs-d'œuvre en souffre. Comment se défendre, par exemple, de ces réflexions en face de *Louis XVII*, peint par Alexandre Fragonard, ou du *Roi de Rome*, toile bien curieuse, signée par Lawrence. Ces deux peintures, sur lesquelles plane je ne sais quelle vague mélancolie, pourraient porter comme épigraphe : *Vanitas vanitatum*. Quels transports d'allégresse ont salué la naissance de ces deux héritiers du trône,

Digitized by Google

dont l'un a mystérieusement et lugubrement péri à la Conciergerie et l'autre s'est étiolé, sous le poids de la gloire paternelle, dans sa prison dorée de Vienne! Pour parfaire le trio, il ne manque plus que le portrait de « l'Enfant du miracle ».

Lorsque Louis XVIII, assis sur le fauteuil où il allait s'éteindre, entouré de hauts personnages qui pleuraient, et tout pâle de sa mort prochaine, sentit approcher sa dernière heure, il fit venir les plus jeunes, les plus frêles d'entre les princes de sa famille, et alors, les mains étendues sur la tête de l'enfant courbé sous sa bénédiction, il dit : « Que mon frère ménage la couronne de cet enfant! »

Vaine recommandation! A dix ans, cet enfant, qui n'était autre que le duc de Bordeaux, fut emmené à Holyrood par Charles X détrôné, ayant joué et perdu à la fois sa couronne et celle du dernier descendant direct des rois légitimes. Louis-Philippe, qui fut assez habile pour se la faire offrir, ne tarda pas à s'apercevoir que c'était une couronne d'épines. Il ne sut pas même la transmettre à un de ses fils, qui tous, à différents âges, se trouvaient représentés à l'Exposition.

Le portrait du duc d'Orléans, par Ingres, n'est pas un des moins touchants. Qui sait, sa noblesse d'âme, ses aspirations démocratiques, ses idées éclairées, lui eussent peut-être permis de servir de trait d'union entre le passé monarchique et l'avènement de la démocratie. La catastrophe qui lui ravit la vie sonna le glas de la monarchie de juillet. Ingres a imprimé à la physionomie de cet infortuné prince un je ne sais quoi de fatidique.

Rien de pareil chez l'ex-impératrice Eugénie. Sa jolie tête de keepsake, plus anglaise qu'espagnole, a trouvé en Winterhalter le peintre de la cour et l'artiste qu'il fallait. Aucune élévation ni dans la ligne, ni dans l'expression. Petit front, cerveau étroit.

Plus saisissant est le portrait du prince Napoléon Jérôme. Flandrin l'a peint avec le ton terreux qu'avait le vrai Bonaparte dans les dernières années de son règne, lorsque son cancer le dévorait déjà. C'est la ressemblance étonnante avec

Digitized by Google

cet oncle qui frappe tout d'abord. Cependant, pour peu que l'on retourne à cette ébauche merveilleuse de Napoléon Ier, par David, on se rend compte de l'écart. Le prince Jérôme Napoléon est à son oncle ce qu'est la tête bouffie d'un des Césars de la décadence à la tête du vainqueur des Gaules. Je parle du physique : pour le reste, il n'y a même pas de comparaison.

Le prince Jérôme Bonaparte avait dans son pauvre bagage politique une seule corde qu'il savait faire vibrer non sans adresse sous le second empire : son anti-cléricalisme, sa haine de la Rome papale. Il les a abjurés depuis, pour rallier à sa cause de prétendant les bonapartistes cléricaux de la trempe de Paul de Cassagnac. Et c'est le même sceptique qui écrivait à Sainte-Beuve, à propos d'un débat sur la question romaine au corps législatif : « Que la mémoire des hommes d'État est courte! Quels tristes enseignements ils donnent! »

Heureusement que la France n'a cure de ceux dont il voudrait la gratifier. « Depuis 1789, dit Stendhal dans sa *Vie de Napoléon Ier*, un prince qui ne s'appuie pas sur une chambre ne garde le pouvoir que par la peur qu'inspire son armée, ou par l'admiration qu'on a pour son génie. »

Sans parti à la chambre, sans armée, hormis l'état-major formé par Émile Ollivier, Pascal, l'ex-préfet du 16 mai et quelques décorés de Sedan, dépourvu de tout génie, que lui reste-t-il? Rien que le masque napoléonien.

De tous les contemporains représentés à l'exposition, le génie ne rayonne vraiment que chez Victor Hugo. Lorsque M. Bonnat exposa ce portrait au Salon de Paris, je lui reprochai sa trop grande matérialité. Je me demande aujourd'hui si c'est vraiment un défaut. Il n'est pas inutile de léguer à la postérité un Victor Hugo en chair et en os, c'est-à-dire tel que nous le voyons encore, aujourd'hui, aux formes puissantes, mais qui accusent, même à son âge avancé, qu'il a vécu, lutté, souffert, aimé, bu à longs traits à la coupe de la vie sans y trouver la satiété. Le peintre a eu raison de ne pas céder à la tentation d'idéaliser. Il n'a pas visé à la pose géniale. Il a rendu son illustre

Digitized by Google

modèle avec un respect scrupuleux de la vérité. Le seul soin qu'il a pris, c'est de faire tomber d'aplomb la lumière sur ce front olympien d'où sont sorties tant de créations grandioses. Poète épique, lyrique et dramatique, prosateur, Victor Hugo a touché souverainement à tous les genres, jusqu'au pamphlet politique. Son *Napoléon le Petit* tient à la fois de Tacite et de Juvénal. En lui brûle une flamme inextinguible pour le vrai, le bon et le juste, les glaces de l'âge n'ont pu l'éteindre. Ce sera un jour sa gloire la plus resplendissante d'avoir, par un colossal effort d'art et d'enthousiasme inspiré, donné, dans sa *Légende des siècles*, une forme cyclopéenne, pareille à celle des *Niebelungen* et de l'*Edda*, à l'idéal humanitaire moderne. Il a vérifié ainsi la parole de Michelet, que les *Vedas* de l'Inde primitive, l'Iran de l'*Avesta*, qu'on peut nommer l'aurore du monde dans les types si forts qu'ils ont laissés de la famille du travail créateur, sont bien plus près de nous que la stérilité et l'ascétisme lugubre du moyen âge.

La *Légende des siècles* n'est pas de l'histoire : elle est mieux que cela, elle en est l'âme. C'est la synthèse vivante de la trame universelle ourdie par les générations et les mondes qui nous ont précédés, trame arrosée par les pleurs, les désespérances, les sueurs et les flots de sang de milliards d'hommes. Victor Hugo y a épanché ses amertumes, ses implacables et furieuses haines de l'iniquité, son horreur de tout ce qui est méchant, en haut comme en bas, mais aussi sa tendresse infinie qui va parfois jusqu'à la naïveté, son cœur enfin qui, dans des moments solennels, s'élève aux hauteurs les plus sereines, embrassant le passé, le présent et l'avenir, en un mot, le monde tout entier. Voilà ce qui fait de Victor Hugo le poète du siècle.

MAX SULZBERGER.

Digitized by Google

EN RUSSIE

LA PLUS GRANDE DES RÉFORMES SOCIALES.

LE SERVAGE.

Contrairement à une opinion assez répandue, le servage ne fut pas, en Russie du moins, la conséquence de la conquête, ni une forme adoucie de l'esclavage. Le servage naquit spontanément, pendant le XVI^e^ siècle, au détriment du peuple agricole qui, jusqu'alors, jouissait d'une certaine indépendance et il se développa avec avidité jusqu'à devenir, au XVIII^e^ siècle, un véritable régime d'esclaves. Quand l'orage de la Révolution française gronda à travers l'Europe, ses derniers échos roulèrent jusqu'au fond des plaines russes; ils y furent le signal d'une réaction qui alla s'accentuant et qui aboutit enfin, il y a une vingtaine d'années, à cette gigantesque réforme, l'affranchissement des serfs.

Jusqu'au XV^e^ siècle, la société russe avait un organisme tenant à la fois de la féodalité et de l'échelonnement asiatique des castes. Chacun des petits princes suzerains, descendant de Rurik, avait pour vassaux des boyards qui commandaient à des hommes d'armes (*moujs*) de sang noble, et à des milices nommées *droujinas* (de *drougk*, ami), qui formaient une sorte de classe guerrière.

Quant au paysan, au moujick (c'est-à-dire «petit homme»), il lui échéait de cultiver la terre et de nourrir de son travail ceux qui s'appuyaient et pesaient sur lui, les trois ordres portant l'épée et, par surcroît, les gens d'église.

Mais les liens d'obédience étaient assez lâches entre ces

Digitized by Google

castes. Le boyard aidait son suzerain ou le prince voisin ou l'ennemi, se portant à son gré là où il voyait un avantage personnel. Et, de leur côté, les hommes d'armes, chefs des droujinas, mettaient leur courage à l'encan, à la façon des Suisses ou des condotieri italiens. Il n'y avait guère que le moujick dont le sort fût fixe ; quoi qu'il arrivât, le laboureur était sûr d'avoir à nourrir les gens armés et à payer la redevance au prince, la dîme au prêtre. Le seul aléa qui lui pût échoir, c'était d'avoir à nourrir encore les ennemis et à payer une autre fois l'impôt et la taille à un vainqueur d'aventure. Cependant, si le moujick trouvait enfin trop lourd le poids de ses maîtres, il lui était loisible de quitter le pays natal. Et cette liberté, il la mettait largement à profit, allant au loin vers le Nord, peuplant les rives de la Dwina et de l'Onéga, préférant l'inclémence des éléments et un labeur plus dur sur un sol plus avare, aux vexations constantes de maîtres inconstants.

Cela dura tant que la Russie resta morcelée. Mais quand grandit et se fortifia la puissance des princes de Moscou, on songea à mettre ordre à un état de choses si préjudiciable aux classes dominantes et improductives. Il ne pouvait être toléré plus longtemps que le troupeau des laboureurs pût à son gré fuir le sabre, laisser les champs en friche et chercher une vie libre dans les forêts et les glaces du Nord. Il importait à l'avenir, à la grandeur de l'État et à l'appétit des maîtres, que l'on gardât sous la main ceux qui cultivaient la terre et nourrissaient la communauté. Ce fut l'œuvre sociale des premiers tzars de serrer partout les freins et de river chacun à sa place. Il est juste de dire que les boyards ni les hommes d'armes n'y furent épargnés. A mesure que s'affermissait leur pouvoir, les potentats moscovites visèrent à enrôler les milices directement sous leurs drapeaux, exigèrent des boyards et des « moujs » qu'ils se rangeassent à demeure comme vassaux derrière leur trône, coupèrent des têtes jusqu'à ce que cette opinion fût unanimement partagée par la noblesse et, enfin, dédommagèrent tout leur monde au détriment du plus faible, de celui qui peinait, travaillait

Digitized by Google

et ne pouvait se défendre, du laboureur. C'était naturel et tout indiqué.

Le paysan avait jusqu'alors tous les ans, à l'époque de la Saint-Georges, le loisir de disposer de sa personne ; il pouvait ou changer de domaine ou quitter le pays. L'un et l'autre droit lui furent successivement enlevés, d'abord pour un temps, par une ordonnance de police et sous prétexte de besoins publics, ensuite définitivement, par le simple droit du plus fort. Dès ce jour, le paysan était cloué au sol : la servitude était intronisée. Et de même qu'un arbre donne son fruit, de même le servage devait fatalement aboutir à un esclavage à peine déguisé.

Grâce au réseau de défenses qui enlaçait le paysan, les boyards étaient désormais possesseurs de la terre et des hommes, instruments de sa fécondité. Et comme le sol sans l'homme n'a pas de valeur dans un pays immense, faiblement peuplé et sans prolétariat agricole, le boyard, s'il voulait vendre de la terre et en tirer bon prix, devait céder du même trait ceux qui la mettaient en œuvre ; c'est ce qui se fit bientôt sans ambages. Et promptement, il devint clair que le laboureur, même sans le sol, valait de l'argent, pouvait faire l'objet de trocs et de ventes lucratives. D'aucuns boyards possédaient de vastes domaines partiellement incultes ; il y avait chez eux pénurie de serfs. D'autres n'avaient que de petites propriétés, mais des paysans prolifiques. Les intérêts s'équilibrèrent en faisant commerce d'hommes et de terre. Bientôt ce trafic fut régulièrement établi. C'était l'esclavage sans fard, la forme et le fond. Il n'y manquait que l'étiquette.

Ce fut Catherine II qui donna au nouvel usage la consécration officielle ; Catherine la Grande, la lumière du Nord, tant adulée par Voltaire, porta à leur comble les maux du servage. Quantités de paysans étaient attachés aux domaines de la couronne ; quoiqu'ils fussent fixés à la glèbe, leur sort était supportable ; ils n'avaient d'autre maître que le tzar et s'acquittaient à peu près de toutes charges en payant redevance. L'État n'aliénant jamais, ils avaient au moins la

Digitized by Google

sécurité de leurs personnes. Catherine imagina de disposer de ces serfs pour récompenser des généraux victorieux ou des favoris qui avaient eu l'heur de lui plaire. Elle les enleva au sol que leurs aïeux avaient cultivé depuis des siècles, et les donna à titre gracieux, par troupeaux de mille, deux mille têtes à la fois. La bienveillance impériale alla jusqu'à donner, dans une occasion particulièrement joyeuse, quatre mille paysans en y comprenant leurs femelles et leurs petits.

On comprend que des exemples si autorisés donnaient carte blanche à tout possesseur d'hommes. Aussi le trafic eut-il désormais ses coudées franches. On en vint à trier parmi les enfants ceux qui montraient des aptitudes spéciales, et on les dressa à être musiciens, chanteurs, tailleurs, écuyers; quand leur entraînement était complet, on en faisait argent suivant mérite. C'était le haras doublé de l'école des arts et métiers. Ce commerce d'hommes était public au su et au vu de tous.

Au commencement de ce siècle, les journaux de Saint-Pétersbourg et de Moscou publiaient des annonces dans le goût que voici :

« A vendre telle rue, telle maison, trois cochers bien dressés, d'une belle corpulence. Et deux filles, dix-huit et seize ans, accortes et aptes à tous travaux de main. »

« A vendre, en tel endroit, deux coiffeurs : l'un sait lire, écrire et jouer d'un instrument de musique; l'autre connaît parfaitement la coiffure pour dames et pour la noblesse. Dans la même maison on vend des pianos et des orgues. »

Ou encore : « A vendre un cocher et une belle vache hollandaise sur le point de vêler. »

L'institution avait tenu ce qu'elle promettait. C'était l'esclavage avec ses ignominies. Ce qui achève de le caractériser, c'est que le maître avait en fait droit de vie et de mort. Il y avait bien, théoriquement, un recours en appel inscrit dans les lois en faveur du serf; mais comment le pauvre moujick eût-il osé élever une plainte faible, isolée, contre un maître puissant, naturellement soutenu par ceux

Digitized by Google

de sa caste, par ceux mêmes qui devaient faire justice à l'opprimé ; plutôt que d'irriter le seigneur davantage, le serf souffrait, patientait et mourait [1].

Ce n'est pas toutefois sans essayer de le défendre que le pauvre peuple se vit ainsi ravir, par des empiètements incessants, le seul bien qu'il apporte en ce monde, celui de vivre et de peiner où il lui plaît. Il y eut de brusques jacqueries, des explosions de vengeance, de haines longuement amassées : châteaux brûlés, boyards égorgés ou pendus; mais, en revanche, que de torrents de sang plébéien ! Deux de ces soulèvements agraires furent assez dangereux pour inquiéter un temps l'empire : ils furent étouffés dans des massacres en grand. Des centaines de mille malheureux payèrent de la vie leur prétention d'être des hommes. Nos communiers et nos vilains du moyen âge surent mieux se faire respecter. Ils entourèrent leurs cités de murs et apprirent à manier la pique et la hache. La Russie n'avait point de bourgeoisie, presque pas de villes, et les serfs, en rase campagne, contre des gens à cuirasse dressés dès l'enfance au métier de tuer, ne pouvaient que mourir ou reprendre la chaîne. Ils se résignèrent à vivre. Leur asservissement lourd et profond explique l'indolence, la torpeur et cette espèce de fatalisme mélancolique qui caractérise encore aujourd'hui le paysan russe.

Au commencement de ce siècle, le servage s'étendait sur toute l'ancienne Moscovie, sur les provinces baltiques et sur la Pologne. Il ne pesait guère que sur des Slaves, et son centre était Moscou. Ni les Baskirs, ni les Roumains de la Bessarabie, ni les Finlandais ne connaissaient la servitude. Les Cosaques n'avaient ni plèbe ni noblesse ; tous étaient hommes libres au même titre. Cette circonstance, que les races vaincues ne connurent pas le

[1] Comme, malgré tout, il y avait encore parfois des plaintes, et pour éviter que l'esprit d'insubordination ne s'éveillât, Catherine II décida, par deux ukazes (22 août 1767 et 30 mars 1781), que tout serf osant se plaindre serait puni du knout et envoyé aux mines. L'autorité n'intervenait que dans les cas extrêmes, quand quelque acte de cruauté révoltante s'ébruitait et faisait sensation.

Digitized by Google

servage, démontre que l'institution était de génération spontanée parmi les Moscovites mêmes, non le résultat de la conquête.

Les serfs étaient ou paysans de la couronne, relevant de l'État, ou ils appartenaient à des particuliers; les premiers formaient une classe privilégiée dans la misère commune. Passer serf de l'État était pour un paysan le bonheur suprême! Depuis Catherine on ne les vendait plus guère. Ils cultivaient la terre et en avaient les fruits moyennant une redevance annuelle qui allait à environ 50 francs par tête. Cette capitation se nommait l'*obrok*. Les paysans à l'obrok avaient licence d'aller et de venir dans l'empire s'ils s'acquittaient du tribut. Des commerçants riches, bien posés, établis dans les villes, étaient souvent serfs de la couronne, payant l'obrok au village.

Parmi les particuliers il en était d'assez opulents pour laisser également leurs paysans à l'*obrok*. Les princes Cheremetieff en avaient cent mille. Et c'était une gloire, un luxe suprême pour un grand seigneur de compter parmi ses serfs des gens qui fussent marchands à la ville et millionnaires. En vain ceux-ci offraient-ils parfois des sommes énormes pour se racheter. On les gardait à l'attache. C'était, à cette époque, tout ce qu'il y avait de plus « grand genre ».

Cette gloire mondaine, d'aucuns boyards peu scrupuleux l'exploitaient d'ailleurs. En un besoin, ils faisaient mander à leur serf, grand marchand ou industriel, qu'ils seraient désireux de trouver à « emprunter » tant de mille roubles, à tel jour. L'autre, qui lisait entre les lignes, comprenait la portée de l'invite et fournissait la somme au jour dit. Bien entendu, « emprunter » n'était ici qu'un euphémisme pour sauver les apparences. Rançonner eût été mieux en situation. Quoi qu'il en soit, le serf n'avait d'autre issue que de s'exécuter sans plus. Car le maître en pouvait user avec lui suivant son caprice. Le moins qui lui pût échoir, s'il faisait la sourde oreille, était de se voir rappelé au domaine, enrôlé parmi la valetaille et invité à consacrer le reste de ses jours au nettoyage des écuries seigneuriales. Sous le moindre pré-

Digitized by Google

texte, ou sans prétexte, il passait sous le knout. Enfin, au pis aller, il pouvait être vendu. On comprend que, pour le serf-marchand, qui vivait à la ville au milieu des siens et qui s'enrichissait, cette série d'éventualités le déterminait à tous les sacrifices. Quand le maître était sans scrupule ou joueur ou libertin et prodigue, de pareils serfs étaient régulièrement pressurés. Leur possession valait plus qu'un domaine. Lorsque de grands seigneurs étaient ivres et « en train de bien faire », ils les jouaient parfois entre eux sur un coup de dés.

Un certain nombre de maîtres n'avaient ni assez de paysans pour les laisser à l'*obrok*, ni la chance de posséder un serf enrichi qu'ils pussent mettre en coupe réglée. Il leur fallait alors présider eux-mêmes à la culture d'une partie de leur domaine et exiger du paysan la corvée. Cette corvée allait d'ordinaire à quatre jours par semaine et dispensait de l'*obrok*. En échange de son travail, le serf recevait une partie de la terre seigneuriale, en usufruit pour lui et pour les siens. D'autres propriétaires, enfin, n'avaient pas de terres. Ils ne possédaient que des serfs achetés dans un but de spéculation ou qui leur étaient échus par héritage, et ils vivaient du loyer qu'ils tiraient de ce bétail.

Il n'est que juste de dire que cette situation n'était pas spéciale à la Russie ; le servage régnait, à cette époque, dans la majeure partie de l'Europe. La Prusse venait de lui donner, chez elle, une nouvelle consécration légale (1785-1794).

Dès la fin du siècle dernier, Alexandre Ier conçut des projets d'émancipation. Son esprit fut frappé, dit-on, par la Proclamation des Droits de l'homme. Cette revendication véhémente de la première République ne laissa pas que de l'émouvoir. Mais les temps n'étaient point arrivés ; ses guerres avec la France, la réaction contre tout ce qui était français l'empêchèrent d'écouter les conseils de sa conscience. D'ailleurs, son entourage avait pris l'alarme. On accumula les obstacles ; le tzar fut circonvenu ; tout fut remis, et les projets déjà élaborés allèrent soigneusement se

Digitized by Google

perdre dans la paperasserie administrative. Alexandre brisa cependant la chaîne des paysans esthoniens et lettons, mais ne leur donna pas de terres. Ils sortirent du servage pour tomber dans le prolétariat et, de mauvaise qu'elle était, leur condition devint pire. Car, en échange de l'*obrok* ou de la corvée, le maître portait aide et secours à ses serfs. Il y avait là une sorte de réciprocité comme celle qui joignait le vassal au suzerain. Il est vrai que le seigneur pouvait, à son bon plaisir, s'en dégager. Mais, en général, ils n'en agissaient pas ainsi. La plupart d'entre eux exerçaient sur leurs serfs une sorte de patronage patriarcal. Si leurs gens manquaient de semailles, ils leur en donnaient, remplaçaient la vache morte ou le cheval fourbu, permettaient une coupe de bois pour reconstruire des cabanes après un incendie. Il était naturel, d'ailleurs, que le maître ne laissât pas dépérir ceux qui constituaient ses instruments de travail et la source de ses revenus. Mais le propriétaire esthonien, du jour où il n'eut plus que des serviteurs à gages, se désintéressa de leur avenir. Que lui importait, désormais, ce que devenaient des salariés? Aussi le changement qui intervint dans le sort des serfs esthoniens ne fit-il qu'ajouter à la misère de gens déshabitués de soigner, de prévoir, de penser par eux-mêmes. Leurs souffrances et leurs plaintes vinrent donner de puissants arguments et un semblant de raison à ceux des conseillers d'Alexandre Ier qui tenaient le servage comme un mécanisme nécessaire dans l'État, « bienfaisant au peuple, indispensable à l'autorité ». Et l'on renonça à pousser plus loin les essais d'émancipation.

A la mort d'Alexandre, Nicolas Ier lui succéda. Plus rétrograde que son prédécesseur, plus hostile à toute innovation, il fut le type du maître impérieux ; il soutint, comme on sait, l'absolutisme et les ligues conservatrices par toute l'Europe. En Russie, il prétendit resserrer encore davantage les liens de la subordination. Son idéal était l'obéissance passive de soixante millions d'êtres humains marchant à la volonté d'un seul. Il voulait faire de l'empire le plus redoutable instrument qui fût jamais dans la main d'un homme,

Digitized by Google

et cet instrument l'employer à réaliser enfin le rêve des tzars : conquérir Byzance et le Bosphore. On sait que l'Europe ne « laissa pas faire ». Mais l'effort qui fit tomber devant l'assaut des armes anglo-françaises le Redan et Malakoff, brisa non seulement la pointe agressive des Russes dans la mer Noire, il ébranla encore l'empire jusque dans ses fondements et précipita la chute de tout son échafaudage social. On sait que Nicolas, ne pouvant survivre à la défaite de son orgueil, se tua en conseillant à son fils de faire, lui, les réformes nécessaires.

L'émancipation.

Ce testament de l'impérieux autocrate, Alexandre II prit à cœur de l'exécuter. Dès le début de son règne, il fait entendre qu'il est partisan de l'émancipation. En mars 1856, il harangue à Moscou les maréchaux de la noblesse et leur dit : « Le système du servage ne peut durer. Mieux vaut l'abolir nous-mêmes que d'attendre l'heure où il cherchera à s'affranchir de ses propres mains. Je vous prie, Messieurs, d'examiner les moyens de mener cette œuvre à bien. Transmettez mes paroles à toute ma fidèle noblesse, afin qu'elle avise. »

Les maréchaux ne montrèrent qu'un enthousiasme officiel. Ils transmirent la parole impériale, mais au milieu du long tumulte qu'elle provoqua, les nobles n'avisèrent à rien. On chercha une fois de plus à organiser la conspiration de l'inertie. Et si la Russie eût été à ce moment gouvernée par une oligarchie républicaine ou par un corps élu doublé d'une chambre héréditaire, il est probable que l'émancipation serait encore enfouie dans les limbes des discussions préparatoires et religieusement déposée sous le boisseau de quelque sous-commission. Nous constatons dans notre pays, par exemple, ce qu'il en coûte d'efforts et de temps pour obtenir des classes dirigeantes et des corps constitués qu'ils accordent au peuple des droits. Et cependant ces droits sont chez nous théoriquement inscrits, depuis cinquante-trois ans, dans notre pacte fondamental.

A quelque chose, paraît-il, le despotisme est bon, et ce

Digitized by Google

tournant solennel de l'histoire de la Russie en fournit l'exemple. Grâce au pouvoir dont les tzars sont armés, Alexandre II brisa toutes les résistances des classes et des coteries hostiles à l'émancipation.

Son allocution n'ayant pas eu l'effet qu'il en attendait, il fit tenir aux principaux nobles un rescrit où il était dit :

« Sa Majesté apprendrait avec une satisfaction toute particulière que l'ordre de la noblesse affirmât le désir d'émanciper les serfs. »

Suivait, cette fois, l'énumération des principes à observer et des voies à prendre.

La suggestion était transparente, il était impossible de se méprendre désormais sur les intentions impériales. Non seulement ce second appel était clair, mais il était accompagné de tout le plan d'exécution que le tzar avait attendu d'abord de l'initiative de la noblesse. Le rescrit disait nettement : « Puisque vous n'avisez à rien, je m'en charge. » L'effet fut immense ; tout ce qui était intelligent dans l'empire s'était depuis longtemps occupé de la question ; toutes les ardeurs surexcitées par une longue attente, par la grandeur de l'œuvre, par l'espoir des nouveaux destins promis à la Patrie, bouillonnaient, s'enfiévraient et s'épandaient en menaces contre les élans réactionnaires. Quant à la masse profonde du peuple, somnolant dans la lourde inertie du servage, de sourds tressaillements la traversaient, semblables à ces signes précurseurs des tremblements de terre. La noblesse comprit qu'il lui fallait céder, qu'à prétendre résister plus longtemps elle jouait son existence. D'ailleurs, il n'est que juste de reconnaître que parmi ses membres mêmes il se trouvait des esprits généreux et enthousiastes, ardents promoteurs des idées nouvelles. Ils furent des premiers naturellement à répondre aux intentions du tzar. Leur exemple entraîna enfin tout l'ordre. Et cette réforme si vaste, qui changeait à jamais le sort de tant de millions d'hommes, une fois mise en branle, passa comme un ouragan. En 1861, le tzar faisait lire dans toutes les communes de l'empire l'ukaze abolissant l'antique servitude.

Digitized by Google

Mais ce qui fait surtout l'éternel honneur de cet acte, c'est qu'en même temps qu'il proclamait la liberté des serfs, il organisait tout un ordre de choses dont l'Europe n'offrait et n'offre encore aucun exemple : « *Je ne veux pas régner sur un peuple de prolétaires*, » avait dit l'empereur. Cette généreuse parole décidait du bonheur matériel et de la dignité sociale d'immenses multitudes; elle assurait le sort de quarante millions d'êtres vivants et celui des milliards qui passeront après eux sur la terre russe. A chaque paysan mâle, l'acte d'émancipation assignait une partie du sol arable. Ce sol, à jamais insaisissable et inaliénable, lui est assuré à perpétuité à lui et à ses successeurs. C'est mieux que la liberté théorique, c'est l'indépendance pratique et réelle; c'est affranchir à la fois l'homme du joug du maître et du joug de la misère. C'est lui dire : Voilà la terre, travaille-la, peine et laboure, elle est l'instrument de ta dignité et de ta grandeur futures; car, après avoir travaillé, c'est toi qui récolteras. Et le fruit de ton labeur te donnera la liberté, la bonne ou plutôt la meilleure : l'indépendance.

C'était tout autre chose et mieux que de s'en tenir à ces mots pompeux et vides, à ces libertés théoriques que proclament nos constitutions occidentales. De quelle liberté vraie jouit-il, en fait, l'ouvrier de nos usines gagnant en moyenne moins de trois francs pour douze heures de travail. S'il a peiné tous les jours que Dieu donne, d'un bout de l'an à l'autre, du matin de sa vie jusqu'au soir de sa vieillesse, il n'a pas même, alors qu'il arrive à l'âge où les infirmités l'ont brisé, jeté au rebut, il n'a pas même la tardive joie de vivre enfin en repos du fruit accumulé de son travail. Son salaire s'en est allé au jour le jour, suffisant à peine aux impérieuses nécessités quotidiennes. Devenu vieux, cet homme, qui est, ne l'oublions pas, le façonneur des merveilles de tous genres accumulées autour de nous, ne peut, en bien des cas, échapper à l'humiliation de recourir à l'assistance publique. Que dis-je? ce sont les enviés, les privilégiés, ceux-là qui parviennent à entrer dans un hospice de vieillards ou d'infirmes. La plupart meurent sur le champ de bataille du

Digitized by Google

travail salarié, n'ayant guère connu de la vie que son fardeau et ses amertumes. Il est vrai que, tout au courant de sa laborieuse misère, l'ouvrier a eu toutes les libertés théoriques dûment garanties par des chartes écrites; mais s'en doute-t-il seulement de ses droits? Et quels effets en ressent-il, quel usage en peut-il faire pour son bien-être? En notre pays, le plus libre parmi les pays libres, les ouvriers et les paysans prolétaires, c'est-à-dire l'immense masse de la nation, n'ont aucune influence sur leurs propres destinées. Ils ne parlent, ni n'écrivent, ni ne votent. En revanche, ils payent l'impôt indirect et l'impôt du sang. En fait, ils n'ont d'autre droit politique que celui de pouvoir librement... changer leur collier de misère et se résigner à leur condition.

Combien est désormais plus véritablement heureux l'ancien serf russe! Il a la terre, et des lois sages, prévoyant son imprévoyance, ont assuré entre ses mains les instruments de son travail. En aucun cas, un créancier ne peut s'emparer ni de sa chaumière, ni de sa charrue, ni de son bétail. Il a, s'il travaille, son pain, celui de ses enfants assuré; s'il est vaillant, il a l'aisance devant lui; en tous cas, une vieillesse calme et honorée parmi les siens. En deux mots, le peuple russe a devant lui : espoir; notre peuple : résignation.

Et quant à ses droits politiques, il a du moins celui de nommer ceux qui l'administrent dans ses affaires quotidiennes et immédiates. Le suffrage est universel à la commune. Et les attributions, les droits des communes, nous le verrons plus tard, sont importants. Chacune d'elles est une petite république autonome, libre de s'administrer comme elle l'entend, pourvu qu'elle paie régulièrement au pouvoir central sa part de taxes. En fait, quelque inattendu que ce rapprochement paraisse, quoiqu'il heurte notre amour-propre et nos idées reçues, quoique nous, de la classe bourgeoise, nous nous estimions le plus prospère, le plus heureux des peuples européens, il est certain que le sort de la grande majorité de notre nation, celui de nos ouvriers et de nos paysans prolétaires, est aujourd'hui plus précaire de beaucoup que celui de l'im-

Digitized by Google

mense majorité du peuple russe. Et ce qui pis est, c'est qu'il pourrait bien en être ainsi pendant de longues générations encore.

C'est l'impérissable gloire d'Alexandre II d'avoir mis sa puissance au service de son peuple. Dans le cours de l'histoire, il est arrivé à quelques hommes, depuis César jusqu'à Napoléon, d'accumuler entre leurs mains une somme aussi considérable de pouvoir réel que celle dont disposait le tzar russe. Presque tous, si pas tous, l'ont employée, gaspillée d'une façon néfaste au genre humain. Alexandre II est le premier qui s'en servit pour contribuer à une œuvre d'espoir et d'avenir pour les soixante-dix millions d'êtres humains dont il était le maître.

Ce n'est pas qu'il n'y eût en Europe, depuis le XIII^e^ siècle jusqu'au commencement du XIX^e^, de nombreuses émancipations de serfs, mais jamais on ne leur donna rien de plus que la liberté personnelle. Quant à la terre, ils continuèrent à la féconder au profit d'un homme étranger qui s'en disait maître par droit de conquête ou par droit divin. C'est la plaie dont découle le prolétariat moderne. C'est pourquoi notre siècle se trouve en face des plus redoutables questions sociales, maintenant que le prolétaire s'éveille et commence à comprendre. C'est pourquoi l'orage gronde devant nous, sourdement encore; mais quels terribles ouragans verront peut-être nos petits-neveux!

Grâce à la manière dont Alexandre comprit l'émancipation, ces tempêtes futures seront pour une bonne part évitées à son pays. « Je ne veux pas régner sur un peuple de prolétaires, » ces simples mots ne valent-ils pas n'importe quel discours du trône qui fut jamais adressé par un souverain constitutionnel à son peuple? Par ces paroles, par la consécration pratique qu'il leur donna, le tzar fit s'incliner et s'équilibrer les balances de la justice, en jetant le poids de son sceptre du côté du travailleur. Grâce à son effort, la propriété du sol passa des mains de quelques oisifs privilégiés aux mains du peuple immense des laboureurs. Et ce remaniement bouleversa l'édifice social de la Russie. Voici

Digitized by Google

en quelques mots l'économie de cette étonnante réforme sans précédents comme sans imitateurs.

D'abord, l'empereur déclara affranchis, sans indemnité aucune, tous les anciens serfs. A quarante millions d'hommes agenouillés dans la servitude, il dit : Debout! vous êtes libres!

Ensuite, l'État expropria pour cause d'utilité publique, c'est vraiment le cas de le dire, tous les anciens propriétaires possesseurs de serfs, et ce jusqu'à concurrence de la quantité de sol arable nécessaire pour assurer à chacun de leurs paysans un lot dont il pût subsister, lui et les siens. Ces lots varièrent de dix à deux hectares, suivant la fertilité du sol.

La valeur du terrain exproprié fut calculée approximativement d'après l'*obrok* qu'il rapportait en moyenne, et cette valeur fut la base de l'indemnité à servir à l'ancien propriétaire du chef de la cession du sol. Cette indemnité, l'État la prit à sa charge, en se déclarant solidairement responsable avec le paysan jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes, le dernier cinquième devant être payé par le nouvel occupant dans un délai déterminé.

D'autre part, l'État débita le paysan de ses avances et s'en remboursa en quarante-neuf annuités, calculées sur la base d'un taux d'intérêt de 6 p. c. Le mécanisme de l'opération consiste donc en ce que l'État s'interposa comme moyen-terme afin de faire passer le sol des mains de qui le possédait, sans le cultiver, entre les mains de qui le cultivait et ne le possédait pas.

Il est manifeste que ce ne sont ici que les grandes lignes d'une œuvre immense et qu'il serait facile de la discuter et de l'amoindrir en la prenant par le détail. Ces critiques n'y ont pas manqué; elles étaient faciles à faire. L'émancipation a subi le sort de toutes les œuvres de l'homme; elle a ses défauts et ses tares. Il était, d'ailleurs, impossible qu'elle n'en eût point et qu'une œuvre touchant à tant d'intérêts n'en froissât aucun. Mais s'il est naturel que ceux-ci l'attaquent dont elle rogna la fortune et détruisit les privilèges, il l'est moins que ceux-là aussi se plaignent dont elle a fait

Digitized by Google

des citoyens. En voici les principaux motifs rapidement esquissés.

Tandis que les anciens maîtres et la bureaucratie coalisés pliaient devant la volonté de l'empereur et devant le puissant courant qui entraînait à l'émancipation, beaucoup d'entre eux surent louvoyer et se rattraper sur les détails de la mise en pratique : ici, trop peu de terre fut accordée; là, les annuités furent cotées trop haut, ou bien les clauses des contrats de cession ourdies de façon à présenter un piège, où beaucoup de paysans tombèrent et qui aboutit à leur faire abandonner une partie de leurs nouveaux droits. Ailleurs, il se trouva que les conditions mêmes de l'ordre nouveau furent onéreuses : que, l'*obrok* ayant été estimé trop haut, la redevance dépassa le produit annuel de la terre; c'est ce qui explique les fréquentes remises que fait l'État au paysan. D'aucuns blâment la constitution de la nouvelle propriété, qui n'est point personnelle mais collective par commune; les difficultés pratiques de sa mise en culture et les redistributions périodiques de la terre. Ils prétendent que ce système est hostile à tout progrès dans la science agricole. Mais ce qui provoqua le plus de doléances, ce furent les suites d'un défaut inhérent aux classes nouvelles et qu'aucune mesure législative ne pouvait amender : l'indolence et l'imprévoyance des anciens serfs. Le laboureur, longtemps en tutelle, géré par un maître qui pensait pour lui, qui lui venait en aide dans ses accrocs et ses vicissitudes, se vit tout à coup gratifié d'une indépendance à laquelle rien ne le préparait dans ses instincts et dans ses habitudes héréditaires. De là des misères, des calamités, des famines. Enfin, le vice de l'intempérance qui ravage la Russie et qui s'est considérablement augmenté depuis que le moujick dispose de plus de ressources pour s'y adonner. Il est évident que l'éducation pratique du nouveau propriétaire du sol est incomplète. C'est l'affaire du temps et de la force des choses. Et il n'est que juste d'admettre qu'il faut laisser passer deux ou trois générations pour qu'une réforme si vaste développe tous ses effets. Après avoir provoqué dans l'empire de profonds remous, il faut

Digitized by Google

du temps pour que le nouvel ordre des choses arrive à l'équilibre et à la stabilité. Mais, dès à présent, on peut affirmer la grandeur et la beauté de l'œuvre. Dès à présent il n'est point téméraire de prétendre que si, au point de vue des institutions politiques, la Russie est la plus arriérée des communautés européennes, elle est la plus avancée au point de vue de la solution équitable des questions sociales. Elle a un nombre proportionnel de propriétaires fonciers plus considérable que n'importe quel autre pays d'Europe, sans en excepter la France. C'est là désormais la base inébranlable de l'ordre dans l'empire et de l'attachement du peuple aux tzars. Ce n'est pas qu'il faille jeter un voile complaisant sur les déplorables lacunes de son régime politique : nul contrôle du peuple dans la gestion de ses finances ; nulle garantie sérieuse d'équité dans les procès d'État ; la presse silencieuse et censurée ; toute discussion des grands intérêts publics interdite ; en un mot, un pays muet et humble devant un autocrate tout-puissant. Mais ces réformes, quoique profondes, sont comparativement faciles ; la voie est tracée, la solution connue. Elles ne sont plus guère que l'œuvre du temps et peut-être le présent règne ne se terminera-t-il pas sans qu'il entreprenne de les commencer. En fait, l'œuvre est aisée et de mince importance si on la met en parallèle avec cette redoutable solution des problèmes sociaux qui grondent aux entrailles des nations de l'Occident.

Em. Cauderlier.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA LITTÉRATURE ALLEMANDE.

Nous commençons encore cette chronique par un livre d'histoire et nous la finirons encore par une tragédie historique. Le premier s'appelle : *Trente ans d'histoire allemande*, depuis l'avènement de Frédéric-Guillaume IV jusqu'à la création du nouvel empire allemand, avec un aperçu de l'époque de 1815 à 1840, par Charles Biedermann, professeur de l'université de Leipsig. (Breslau et Leipsig, chez Schottlaender.) L'auteur est connu dans le monde savant ; c'est un historien profond autant qu'un vieux champion du libéralisme. Il n'est membre ni du parti radical, ni du parti républicain; mais il a toujours été au premier rang parmi ceux qui combattaient pour toutes les libertés, et ce n'est vraiment pas sa faute si nous n'en avons pas davantage.

M. Biedermann naquit en 1812 à Leipsig, où dès 1828 il était nommé professeur de philosophie. Il publia plusieurs ouvrages philosophiques, mais le mouvement de la vie publique l'entraîna de plus en plus ; il publia quelques journaux : *le Hérold*, journal hebdomadaire, 1844-1847 ; *la Germania*, qui lui valut quelques mois de prison, etc. Une conférence, qu'il avait faite en 1845, ayant attiré l'attention du parquet, le gouvernement interdit son cours de droit public ; mais il ne se laissa pas intimider et continua ses conférences sur les questions les plus intéressantes, comme le socialisme, etc. En mars 1848, il entra dans la vie politique et fut successivement membre du *Parlement préparatoire*, membre de la Commission des cinquante, du Parlement de Francfort, où il vota pour l'empire héréditaire prussien,

Digitized by Google

de la Chambre des députés de Saxe. Depuis lors jusqu'aujourd'hui, il a toujours été membre de la Chambre des députés de Saxe et du Parlement de l'Allemagne du Nord ; il fait partie du Reichstag depuis 1871. Il est resté fidèle à ses opinions libérales.

Il est estimé par les savants comme historien, et son nouvel ouvrage ne dément pas sa réputation. C'est une des tâches les plus difficiles que d'écrire l'histoire contemporaine, de parler des situations et des personnes qui appartiennent au temps actuel, d'en faire l'objet de recherches historiques, sans manquer d'indépendance et de tact. M. Biedermann a atteint le but avec autant de circonspection que de conscience. Son avant-propos remonte à 1815 ; il y rencontre le début des idées libérales et les premiers essais d'union de l'Allemagne. Parmi ceux-ci, il désigne, comme un des plus importants, le Zollverein, qui trouva de l'opposition en France et en Angleterre, mais dont la Belgique reconnut l'importance. A propos de l'ouverture du chemin de fer de Cologne à Liége, le ministre Deschamps appelait Anvers « le port du Zollverein allemand », et la jonction de la Belgique avec le Zollverein, « un événement aussi important pour le commerce belge que l'année 1830 l'avait été pour la nationalité belge ».

L'auteur arrive vite à l'avènement de Frédéric-Guillaume IV ; il rappelle combien les espérances du peuple étaient vives et montre combien elles furent vaines ; combien étaient puissants les efforts des nouveaux philosophes théologiens : Feuerbach, Strauss, Bruno Bauer, etc., et des écrivains qu'on appelait « la jeune Allemagne » : Gutzkow, Mundt, etc., et combien ils furent inutiles, au moins pour le moment. Les célèbres événements de l'année 1848 échouent de même, mais la période de développement du pays commence alors. Une période aussi intéressante que difficile pour l'historien. L'auteur dit lui-même qu'il ne pouvait en prendre les matériaux dans les archives, qui ne s'ouvrent pas encore pour un temps si près de nous, ni dans les bibliothèques, qui ne sont pas assez complètes sur ce point. Mais

Digitized by Google

il a pris part lui-même aux événements les plus importants, il fut étroitement lié avec la plupart des personnages qui y ont exercé quelque influence et n'a cessé de s'occuper de la vie publique. Ainsi il a pu connaître et observer lui-même beaucoup de choses, et ce qu'il n'a pas vu personnellement, il l'a appris de témoins dignes de foi, amis ou ennemis.

Il n'a pas voulu écrire seulement pour le monde des savants; sans nuire à la hauteur de ses vues ni à l'intégrité de ses opinions, il s'est adressé à tous ceux qui veulent avoir une connaissance impartiale du développement et de l'état actuel du pays. C'est donc un livre populaire au meilleur sens du mot qu'il a voulu donner.

L'auteur part surtout de 1848. Il en atteste la grande importance. Sans 1848, nous ne posséderions rien de ce que nous avons de libertés. Tous les progrès vers la grandeur externe et interne de l'Allemagne sont dus à ce mouvement populaire. Ainsi toute l'œuvre est écrite dans un large sentiment démocratique. Elle trouvera beaucoup d'amis.

Un autre ouvrage de littérature historique est un lexique que la librairie Bolm, à Berlin, a publié sous le titre : *Lexique historique de Bolm*. C'est un ouvrage presque unique dans son genre, qui se recommande avant tout comme livre à consulter. Le premier des deux volumes contenait un calendrier historique-biographique des événements et des personnages, pour tous les jours de l'année, depuis les temps les plus éloignés jusqu'au temps présent. Le second, dont M. R. Buk est l'auteur, contient un lexique manuel d'histoire et de biographie par ordre alphabétique. — Un publiciste allemand disait récemment : « Un des caractères de notre temps, c'est qu'il perd de plus en plus la mémoire. » On a déjà souvent remarqué que le souvenir des hommes et des événements, pris au sérieux par les contemporains, s'effaçait en peu d'années. Cependant il est impossible d'avoir quelque notion de l'histoire de notre siècle sans garder dans l'esprit une quantité de dates et de faits. Aussi doit-on accueillir avec satisfaction une œuvre faite pour nous venir en aide et nous rappeler les souvenirs historiques. Le

Digitized by Google

lexique de Bolm se recommande principalement aux rédacteurs de journaux, mais il sera utile à tous les lecteurs qui ne se bornent pas au cercle étroit de la vie quotidienne.

Un tel ouvrage ne pouvait être composé que par une réunion de spécialistes. Dix-huit savants y ont collaboré, et le nombre des renseignements y égale le soin qu'on a pris pour en assurer l'exactitude.

Mozart. Une vie d'artiste, par Ludwig Meinardus, avec deux portraits gravés. (Berlin et Leipsig, 1883, chez J. Guttentag.) C'est une tragédie profondément émouvante que Meinardus nous donne dans cette biographie du grand artiste. Tout ce que Mozart a souffert pourrait être principalement imputé à son père, qui voulut produire trop tôt son petit prodige. Il fit avec cet enfant voyages sur voyages, négligeant son éducation, le livrant à des habitudes d'abandon sans règle, à une mobilité de caractère qui presque toute sa vie le poussa d'un extrême à l'autre. Un véritable bonheur de famille ne pouvait pas être fondé sur une telle éducation. Le chapitre *Chez lui* est un tableau délicieux, mais plein de tristesse, parce qu'on voit partout, derrière les délices domestiques, la gêne et le manque de ressources, parce qu'on ne voit jamais naître en Mozart l'idée que c'est lui, avec son défaut de caractère, qui en est cause, et que sa femme n'avait pas assez d'énergie pour le lui faire comprendre. Les deux époux s'aimaient sans pouvoir être heureux. Mozart négligeait sa femme pour ses amis. Ce n'est qu'à la fin de sa vie qu'il s'en aperçut et s'en repentit amèrement. Alors il voulut travailler sans cesse et sans relâche. Il était trop tard. Sa famille avait froid et faim pendant qu'il gaspillait son argent avec de faux amis, qui lui parlaient des devoirs de l'amitié. Lorsque, dans sa misère, il s'adressa à eux, il ne trouva personne. A Francfort, il vit se briser toutes ses espérances. Il ne désespéra pas, il voulut commencer une vie nouvelle et s'y mit de toute son âme. C'est alors qu'il mourut. Ces derniers efforts lui font pardonner les erreurs de sa vie.

Après s'être prononcé ainsi sur la vie morale de l'homme,

Digitized by Google

l'auteur peut parler à son aise de l'artiste. Il le fait avec une haute intelligence. Ses remarques sur *l'Enlèvement du sérail*, *les Noces de Figaro*, *Don Juan*, *la Flûte enchantée* sont très profondes. On voit que Mozart a heureusement et entièrement atteint son but : la parfaite union de la vérité du sentiment dramatique et de la beauté de la forme musicale. Ses opéras, comme ses compositions symphoniques et son *Requiem*, vivront toujours.

Parmi les romans modernes, on remarque celui de M. M. Corvus, *In omnibus charitas*. (Breslau, chez Schottlaender.) Ce nom de Corvus est le pseudonyme d'un personnage distingué, encore inconnu dans la littérature. Mais l'œuvre a pris d'un coup une place dans le roman moderne. C'est un roman à tendance, et qui vient à propos dans ce temps où les luttes religieuses sont de nouveau si vives. Les conditions religieuses de la ville où le romancier a placé sa fable très intéressante sont représentées par deux prêtres, chefs des deux confessions principales. Tous les deux sont de nobles caractères qui, dans leurs relations personnelles, après des erreurs et des conflits, sont amenés à la réconciliation par « le vrai commandement : la charité ». Le roman arrive à l'émotion lorsque l'un d'eux, qui a chassé de chez lui sa sœur à cause des opinions de son mari, et ne l'a reprise qu'après avoir séparé le père de la fille, ne peut empêcher la jeune fille d'aimer un adhérent de l'autre confession. C'est alors qu'il se place devant le portrait de son prédécesseur, un noble vieillard : « Tu me dirais : Là où l'amour manque, là est l'erreur », dit-il, et il s'en réfère à sa devise, qui fait le titre du livre : *In omnibus charitas*.

On ne peut trop prêcher ces sentiments de tolérance.

Une autre œuvre, qui excite au plus haut degré l'intérêt ou plutôt la curiosité, a pour titre : *Indiscrétions. Souvenirs d'un reptile patriotique*. (Berlin, chez Hofmann et Cie, t. Ier.) Reptile est, dans notre presse politique, le nom donné au journaliste ou correspondant officieux qui sert le gouvernement, et c'est avec une espèce de mépris qu'on prononce ce mot. On espérait donc trouver dans ce livre des

Digitized by Google

révélations intéressantes et des secrets piquants sur la vie privée de personnages importants, et on avait raison. Car l'auteur est M. Wollheim da Fonscon, un homme très connu et bien versé dans le monde politique officiel. On trouve dans ses *Indiscrétions* beaucoup d'épisodes peu connus, qui, dans le premier volume, se bornent à la période qui va de 1830 à 1860. Ses entretiens avec le roi Frédéric VI de Danemark, avec le prince Metternich, le général de Radowitz; ses entrevues avec le ministre Westphalen, le Banus Jellacic et le prince président de la république française; sa description des scènes de terreur de la révolution à Francfort et à Vienne; son séjour à Paris, donnent aux récits quelque chose de piquant, et, quoiqu'il soit écrit dans le ton léger du feuilleton, ce livre peut nous éclairer sur les événements présents. Des parallèles historiques curieux y renouvellent enfin les souvenirs des différentes tendances de la vie intellectuelle du temps. Mais l'auteur, déjà très connu dans le monde savant par sa vaste connaissance des langues (il en sait écrire et parler plus de vingt-trois) et dans le monde dramatique par beaucoup de drames et de comédies, ne sait pas se borner. C'est la faute ordinaire de ceux qui racontent leurs propres souvenirs. Espérons qu'il s'amendera dans le volume suivant, quoiqu'il doive nous y raconter les événements de l'importante année 1870-1871, où il a été appelé à une activité très remarquable dans la littérature politique.

Le drame historique par lequel nous voulons finir cette chronique mérite un peu plus d'attention, car c'est l'œuvre d'un poète bien connu, M. Hans Herrig, et son héros est Néron. La presse a d'autant plus le devoir de prendre le parti de cet auteur que les théâtres ne lui ont pas été ouverts jusqu'à présent. Dans l'avant-propos de *Néron*, il se défend du reproche de donner une nouvelle édition de la figure de l'empereur comme on l'a vue souvent sur les théâtres allemands. Mais sa mise en œuvre des mœurs de l'empire romain est originale. Ce n'est pas un jeu d'esprit en vue de la scène, c'est un tableau historique sérieux, qui produit un effet des plus tragiques; tableau très sombre à travers lequel

Digitized by Google

on voit seulement luire comme de loin l'étoile du matin du christianisme. Pénétré de l'idée que c'est au drame historique que l'avenir appartient, le poète cherche, ici comme dans ses drames antérieurs, à faire ressortir les caractères de l'époque les uns par les autres et à créer ainsi un ensemble de vie artistique. Voulant justifier sa prédilection pour les sujets de l'histoire ancienne et surtout de la dernière période, où elle touche à l'ère moderne, l'auteur dit que non seulement on y voit la décadence, mais qu'on y entrevoit aussi la rénovation. Dans son drame *Jérusalem*, il avait opposé à la fausse confiance dans le mérite des œuvres la vraie puissance de l'amour. Ici, il oppose l'esprit de sacrifice et de renoncement enthousiaste à l'orgueil de l'égoïsme puissant. L'auteur est tout à fait maître de la matière et il la traite avec beaucoup d'originalité.

Ailleurs, Néron, dans ses terribles allures, lorsqu'on le voit subitement devant nous tel qu'il fut, apparaît ordinairement comme un fou. Ici, nous le voyons développer peu à peu sa nature : d'abord doué de bonnes qualités et peu à peu succombant à la tentation qui conduisit l'artiste à la fantaisie cruelle de se faire du monde un jouet, Néron, poète, est le type de cette race esthétique qui feint d'avoir un idéal sans en avoir seulement la conception. Ce trait est caractérisé dans la scène de l'acte IV, où Néron représente avec Poppée son drame de la destruction de Troie, pendant l'incendie de Rome. Une autre scène nous semble rendre parfaitement le développement de Néron : c'est lorsqu'il est debout, plongé dans les rêveries, devant une quantité de morceaux de papier blanc. Il les regarde, les contemple et se demande comment ils deviendront quelque chose :

> Et ici j'écris Néron — et là Néron.
> Jusqu'à présent, rien n'est écrit que le simple nom,
> Mais ce qui sera écrit là-dessus sera l'histoire du monde.
> Ce qui sera écrit là-dessus deviendra la réalité.

Parmi les autres personnages du drame, Agrippine est celui qui nous intéresse le plus. L'auteur fait de la mère de

Digitized by Google

Néron un véritable génie politique, une femme puissante et passionnée, assez forte pour gouverner le monde en homme d'État. Ces grandes ambitions doivent la perdre. Elle, qui a réussi à se délivrer de tout tendre mouvement, même de l'amour maternel, elle sera terriblement punie, car son fils doit la vaincre dans ce combat pour la domination du monde. La scène du troisième acte, après un premier essai de meurtre, serait d'un grand effet au théâtre. On y voit clairement comment et pourquoi cette femme périra. Plus le poète la dessine puissante et dangereuse, plus inexorable apparaît pour Néron la nécessité du meurtre. Il n'y a de place dans l'empire que pour un seul caractère pareil.

Vis-à-vis d'Agrippine, à côté de Néron, se place la belle Poppée qui, par ses charmes de courtisane, domine peu à peu le nouveau César. Sous cet attrait vulgaire, on voit le jeune prince se dérober successivement à l'influence du stoïcisme. Le rôle de Sénèque lui-même prend pour le spectateur un intérêt profond. Il atteste et met en scène l'impuissance de la sagesse humaine contre les passions de l'homme. Triste image des vanités de l'art pour l'art dont j'ai déjà parlé. Trop faible pour renoncer aux charmes de la puissance, le philosophe s'attire justement le sarcasme de cette parodie de Néron que l'auteur nous donne dans l'acteur Phaon, qui, par ordre de l'empereur, doit tourner en moquerie tous ceux que l'empereur veut perdre, forcé même de défendre devant le sénat la mort d'Agrippine, tandis que Burrhus jette avec mépris sa chaîne d'or aux pieds de Néron, montrant à Sénèque combien l'intelligence sans le caractère est inférieure à la simple probité.

La force mystérieuse du christianisme, naissant parmi ce monde de monstres, apparaît d'une manière touchante dans la figure d'un vieillard en qui l'on reconnaît l'apôtre Pierre. Son entretien avec Néron (acte IV) en présence des masses du peuple irrité, est une des meilleures scènes du drame. Les deux mondes y sont mis en opposition avec une violente rudesse. D'un autre côté, la conversion d'Akse, une favorite de Néron abandonnée, montre l'action de l'idée nouvelle sur

Digitized by Google

les âmes. C'est elle qui, au dernier moment, a pitié du César. Quand ses prétoriens l'abandonnent, c'est elle qui le guide dans sa fuite devant les légions de Galba. Lorsqu'il saisit le poignard et se souvient une dernière fois de sa vie d'artiste, c'est elle qui prie auprès de son cadavre. Le drame finit par un mot de l'Évangile.

Ces vues profondes, ces sentiments élevés, ces larges peintures ne nuisent pas à l'effet scénique. Au contraire, ce drame est plus vivant, plus propre aux exigences du théâtre que tous les autres du même auteur. La langue, tantôt belle et poétique, quelquefois âpre et sceptique, toujours animée de la fidélité historique, est assez dramatique pour que l'on puisse prédire au poète un succès si son œuvre arrive à la représentation. C'est là le point difficile à peu près partout pour les poètes.

TH. COSSMANN.

Digitized by Google

BAGUES ET JOYAUX

SONNETS.

I

LE RUBIS.

Rubis, fleur d'Indoustan, goutte de sang vermeil
Qu'autrefois fit jaillir du sein brun de la terre
Quelque fakir obscur, laboureur solitaire,
Courbé sur un sillon calciné de soleil,

D'où vient la sombre flamme, au reflet sans pareil,
Dont brûle ton cristal en sa splendeur austère?
Aux gîtes ténébreux est-il plus d'un mystère
Et tout n'y dort-il pas de l'éternel sommeil?

L'âme, au sortir du corps, loin de quitter ce monde
Irait-elle habiter aussi l'humus immonde,
Pour en renaître un jour plomb vil ou diamant?

Et ne serais-tu pas, ô gemme orientale,
Le cœur ardent et fier de l'antique vestale,
Entr'ouvert à l'amour et fermé pour l'amant?

Digitized by Google

II

L'ÉMERAUDE.

L'an quinze cent soixante, à Gand, un soir d'hiver,
Des soudards espagnols jasaient guerre et maraude
Dans le taudis fumeux d'une vieille ribaude
Qui, vaquant au souper, préparait le couvert.

— Jadis, pour le Pérou, parti nu comme un ver,
Cria l'un, dégantant sa main large et pataude,
Au neveu de l'Inca, d'un coup de dés, sans fraude,
Je raflai cet anneau que pare un caillou vert.

Irradiation ! La lampe en devint rouge,
Un éclair déchira la muraille du bouge,
Ce fut un grand silence et l'on eût dit, à voir

L'émeraude briller sous les regards avides
Parmi les pots ventrus et les écuelles vides,
Une étoile tombée au fond d'un bourbier noir.

III

LA TURQUOISE.

Pierre aux vagues lueurs, la turquoise a le don
D'épandre un doux parfum d'exquise modestie
Quand elle entr'ouvre au jour, dans un écrin blottie,
Son œil d'un bleu céleste ou d'un vert céladon.

Mais souvent à l'écart, dans un morne abandon,
— Victime d'une mode aveugle ou pervertie ! —
Elle pleure en secret sa gloire anéantie,
Comme ont pleuré jadis Ariane et Didon.

Cependant je connais un rêveur, âme blonde,
Pour qui le flamboîment des trésors de Golconde
N'atteint pas, ô turquoise, à ton pudique éclat.
Car il préfère, lui, la violette au cèdre,
L'humble amour d'Aricie au délire de Phèdre,
Au soleil d'Austerlitz l'aube du Consulat.

Digitized by Google

IV

LA TOPAZE.

De mille et cent désirs de folle volupté
Semble en son corset d'or tressaillir la topaze;
C'est une gitana dont la prunelle embrase
Plus que l'azur sans fin d'un implacable été.

C'est l'almée, au teint d'ambre, exhibant sa beauté
Dans les jardins du Caire aux fellahs en extase
Et cambrant sous les plis d'un féredgé de gaze
Son torse incandescent d'ivre lasciveté.

Va donc, topaze, orner de ta fauve étincelle
Une gorge opulente et, sans rien qui la cèle,
Émergeant fraîche et pure en sa ferme rondeur;

A moins que ce beau sein ne soit mort à la joie
Et qu'au dégoût du monde et de lui-même en proie,
Il n'ait, avec l'éclat du marbre, sa froideur.

V

L'AMÉTHYSTE.

Ci-gît un souvenir du matin de mes jours.
— Quand arrivait Noël, la cathédrale en fête,
De parfums et de chants s'emplissait jusqu'au faîte,
Mêlant à l'hosanna l'âpre voix de ses tours.

J'allais m'agenouiller entre deux piliers lourds,
Et, l'orgue préludant par un bruit de tempête,
Je voyais à l'autel, crosse au poing, mitre en tête,
L'évêque officier sous un dais de velours.

A son doigt pastoral scintillait une pierre
Dont le feu violet et doux à la paupière
Rallumait dans mon cœur la foi de mes aïeux.

— J'ai vieilli. Maintenant une belle améthyste
Séduit encor mon œil par sa grâce un peu triste
Mais ne me parle plus comme autrefois des cieux.

Liège, 1878. ANATOLE HARZÉ.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

L'œuvre historique de M. Martin Philippson.

Heinrich IV. und Philipp III. Begründung des franzœsischen Uebergewichtes in Europa. 3 vol. Berlin, 1870-76. — *Das Zeitalter Ludwig XIV.* Berlin, 1879. — *Geschichte des preussischen Staatswesens seit dem Tode Friedrich des Grossen.* 1er et 2e vol. Berlin, 1880-82. — *West-Europa im Zeitalter Philipp II. Elisabeths und Heinrich IV.* Berlin, 1882. Etc., etc., etc.

M. Albert Soret, le collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, dans un article récent : *La décadence de la Prusse après Frédéric II,* prend pour point de départ les deux volumes publiés en 1880 et 1882, à Leipzig, par M. le professeur Philippson, sous le titre : *Histoire du système gouvernemental en Prusse.* Mais, son point de départ une fois trouvé, il ne s'en inquiète plus guère, et semble n'avoir eu en vue que de rassurer ses compatriotes en leur prouvant, l'histoire à la main, qu'une nation virile peut fort bien, par sa propre faute ou celle de ses gouvernants, tomber aussi bas que possible, perdre tout ce qu'il est possible de perdre, et cependant se relever tout à coup et briller même d'un plus vif éclat. Certes, cela s'est vu, cela peut se voir encore, et, pour notre part, nous sommes enchanté d'avoir à constater que la Prusse de Bismarck a rendu à la France actuelle le grand service qu'autrefois, sans le vouloir le moins du monde, Napoléon Ier rendit à la Prusse de Frédéric-Guillaume III.

Seulement, ces services-là pèsent, en général, à ceux qui les reçoivent; ils les rabaissent volontiers, ils les contestent quand ils peuvent, laissant à leurs petits-neveux, plus calmes et plus raisonnables qu'eux, le soin d'en reconnaître l'importance. La nature humaine est ainsi faite, l'ingratitude lui sert de pain quotidien. M. Albert Soret en convient, et, en résumé, tout son article n'est qu'un chaud plaidoyer en faveur des droits des peuples contre les droits des États.

Digitized by Google

M. Philippson, en écrivant, dans le même sens, son *Histoire du système gouvernemental en Prusse,* dont il prépare en ce moment le troisième et dernier volume, est resté plus maître de lui. On chercherait en vain dans son livre un grain d'aigreur, une pointe de chauvinisme ou une tentative de dénigrement, ce qui fait qu'en général la presse officielle d'outre-Rhin a accueilli cet ouvrage sans mauvaise humeur, et en a même publié de longs extraits. C'est là un fait assez rare pour que nous en félicitions M. Philippson, et que nous nous empressions de remplir, vis-à-vis de lui, un autre devoir par nous longtemps négligé.

Ce savant allemand réside depuis plusieurs années dans notre pays.

A l'exemple de tant d'autres de ses compatriotes, dont on a conservé le meilleur souvenir à Louvain, à Gand et à Liège, il est venu compléter notre haut enseignement en occupant, à l'Université libre de Bruxelles, la première chaire de paléographie et de diplomatique que nous ayons eue jusqu'ici en Belgique. Cela paraît tout d'abord étrange que, dans un pays si justement fier de son passé, si curieux de le bien connaître, l'institution la plus propre à former des historiens et des archéologues sérieux ait fait défaut; mais cela se comprend quand on songe que nous sommes, en général, gens fort pratiques, qui ne courons après des diplômes académiques que pour autant qu'ils sont indispensables à l'exercice de la carrière que nous avons en vue. Une fois le diplôme conquis, nous nous gardons bien de nous attarder aux hautes études, parce qu'elles sont peu encouragées, que les profits en sont, en général, aléatoires. Il s'ensuit qu'avant l'ouverture du cours de M. Philippson, les historiens se formaient chez nous d'eux-mêmes, un peu au hasard, que nous n'avions, en fait de paléographes, à Bruxelles et en province, que quelques doctes archivistes.

Un seul, à notre connaissance, a eu des élèves. Ce fut M. Gachet, chef du bureau de paléographie aux Archives du royaume, enlevé par malheur dans la force de l'âge à sa mission. On ne peut dire qu'il ait fait souche, puisque, sur ses trois disciples préférés, — on prétend même qu'ils furent les seuls, — MM. Blaes et Van Rossem ne sont plus, et que M. Van Bruyssel, le troisième, est entré dans la diplomatie. Donc, de deux choses l'une : ou il fallait que chez nous la science historique s'arrêtât tôt ou tard dans l'impuissance, ou que l'œuvre de M. Gachet fût reprise dans de meilleures conditions de durée et de succès. C'est

Digitized by Google

un honneur pour l'Université libre de Bruxelles de l'avoir compris et d'avoir jeté les yeux sur le savant qui lui semblait désigné pour accomplir son dessein.

Jusqu'ici M. Philippson n'est connu chez nous, en dehors de notre monde universitaire, que pour quelques articles donnés, dans ces dernières années, à la *Revue de Belgique*. L'un d'eux, publié en mars 1883, a été à juste titre fort remarqué. Il traite de la décentralisation en Prusse et nous apprend jusqu'à quel point, chez nos voisins de l'est, le pays joue un rôle dans l'administration générale, et comment et pourquoi les fonctionnaires prussiens, qui étonnaient le monde par leur libéralisme avant l'octroi d'une constitution, ne l'étonnèrent pas moins après par leur étroitesse d'esprit et leurs allures rétrogrades. Pour quiconque n'a pas vécu en Allemagne, la démonstration vaut son poids d'or; elle nous révèle ce secret que, dans les contrées germaniques où l'on répugne en général à la violence, surtout en politique, les fonctionnaires cessent de vouloir le progrès quand il n'est point dû à leurs efforts; mais leur opposition, une fois le progrès en marche, n'a pour but que de le régler et non de l'enrayer. C'est original, mais c'est vrai, et si jamais la Prusse en arrive, sans révolution, à posséder les mêmes libertés publiques que la Belgique et l'Angleterre, nous ajouterons bien volontiers que c'est admirable.

Pourquoi M. Philippson, qui donne à l'Université libre un cours d'histoire ancienne, n'écrit-il que sur l'histoire moderne? Sans doute parce que, comme tant d'autres savants, ce travail supplémentaire est pour lui un délassement, et qu'il va alors du côté où son humeur et ses goûts le portent. C'est ainsi que, dans l'importante publication du professeur Guillaume Oncken, intitulée : *Allgemeine Geschichte in Einzeldarstellungen* (Histoire générale en récits détachés), il a traité le siècle de Philippe II et celui de Louis XIV.

Nous avons lu ces deux livres. Parlons d'abord et surtout du siècle de Philippe II, dont le titre porte : *Westeuropa im Zeitalter von Philipp II, Elisabeth und Henri IV*, c'est-à-dire : l'Europe occidentale sous Philippe II, Élisabeth et Henri IV. Il y a là trois souverains en présence, mais le théâtre de leurs luttes militaires ou diplomatiques est toujours les Pays-Bas, tantôt dans ses provinces du Nord, tantôt dans ses provinces du Midi. M. Philippson rapporte donc l'histoire d'Espagne, celle d'Angleterre et celle de France à la nôtre, ce qui lui permet souvent, avec cette sagacité de critique habitué d'aller au fond des choses, de donner une signi-

Digitized by Google

fication nouvelle et imprévue à certains faits, de modifier leur enchaînement et d'être neuf en traitant un sujet qu'on aurait pu croire épuisé. Le style du livre est en général coloré et vivant. L'auteur se préoccupe même à tel point de ne pas lui faire perdre ce caractère, qu'il rejette sans pitié dans ses notes des digressions un peu longues, mais fort intéressantes, sur les points les plus controversés de l'histoire du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle. Ce système est bon ; il mérite d'être suivi aussi longtemps que toutes les sources historiques du grand siècle de l'action protestante et du siècle si tourmenté de la réaction qui lui succède n'auront pas été mises au jour, et, après avoir été contrôlées et définitivement jugées, ne seront pas dans toutes les mains.

Connaître les sources, savoir les apprécier de façon à rattacher d'une main sûre le passé au présent, c'est, en un mot, toute la science de l'historien, mais cette science ne s'acquiert point en composant à son usage, sur le plan de Dahlmann, de Waitz ou de Koner, un répertoire et en se tenant soigneusement au courant; elle exige de ses adeptes une connaissance assez approfondie de toutes les langues littéraires de l'Europe, pour pouvoir lire dans le texte original et utiliser soi-même les travaux qui se rapportent au sujet qu'on se propose de traiter. Cette dernière condition est indispensable, et nous voudrions que tous ceux qui sont incapables de la remplir eussent le bon sens, dans leur intérêt propre et celui de leurs lecteurs, de renoncer à écrire. M. Philippson ne le dit point, mais il nous le donne fort clairement à entendre en faisant, dans ses notes, le procès aux livres mal digérés, aux panégyriques outrés, aux folles tentatives de réhabilitation. Pour lui, Schiller a composé, sur l'histoire du soulèvement des Pays-Bas contre Philippe II, un roman allemand, et Motley, un roman américain. Les livres de cette espèce font aimer l'histoire en la vulgarisant, et c'est tout, car on ne saurait nier qu'ils présentent aussi un danger, celui de fausser les événements sans profit pour personne, puisque l'art, lui aussi, doit vivre de vérité.

Nous pouvons nous tromper, mais nous ne répondons pas qu'avant la fin de ce siècle, les Gantois, mieux avisés, ne rougissent point d'avoir dressé, à l'entrée de leur cité, une statue de Charles-Quint, et les Bruxellois d'avoir préféré à plusieurs de leurs grands hommes, qui attendent leur tour, les comtes d'Egmont et de Hornes, ces transfuges du Compromis des nobles, promenés de la place de l'Hôtel-de-Ville à la place du Petit-Sablon,

Digitized by Google

en attendant qu'on les mette au rancart, en compagnie du général Belliard et de la statuette naturaliste qui occupe le coin des rues du Chêne et de l'Étuve. Quand on aura refait l'histoire à l'usage des écoles, — ce qui presse davantage, — il est possible qu'on la refera dans les rues.

En attendant, on ne saurait mieux utiliser son temps qu'en revenant, en compagnie de M. Philippson, aux sources de notre histoire moderne, qu'en apprenant de lui à les juger. A travers les 493 pages de son livre, il les trie, les discute, les approuve ou les rejette. Cela se fait toujours en deux ou trois lignes, cela n'a l'air de rien, et cependant cela signifie que notre auteur a dû lire consciencieusement des centaines de volumes, que si la production littéraire est peu de chose chez nous, elle est énorme à l'étranger en ce qui nous concerne.

Passons ses conseils en revue. L'auteur du siècle de Philippe II, d'Elisabeth et d'Henri IV, nous recommande l'*Histoire d'Angleterre, de la mort de Wolsey à la mort d'Élisabeth,* de M. Froude, à cause de l'extrême richesse de matériaux nouveaux qui s'y trouvent; mais, en même temps, il nous met en garde contre l'exagération du sentiment religieux de l'auteur. Il s'exprime de même sur le compte de l'historien espagnol Cabrera, dont l'histoire de Philippe II, dans une nouvelle édition, en grande partie inédite, a été publiée en 1876 et 1877 à Madrid, par le comte Torreno. Il démolit, en passant, Antonio de Herrera, souvent cité jusqu'ici, le qualifie, avec pièces à l'appui, d'effronté menteur. Le blâme chez lui se croise avec l'éloge, jamais à la légère. Qui ne s'associerait pas aux regrets qu'exprime M. Philippson de ce que l'Américain Prescott, qui alliait infiniment de tact historique à beaucoup d'impartialité et à une rare élégance de style, n'ait pu terminer son livre sur Philippe II? C'est que Prescott était un historien suivant le cœur de tous ceux qui mettent au-dessus de tout le progrès de la science et le triomphe de la vérité. Quand les infirmités de l'âge l'empêchèrent de courir le monde pour vérifier les dires des auteurs contemporains des faits qu'il étudiait, il entretint de jeunes savants qui fouillaient les dépôts d'archives de l'Europe à son profit et suivant ses indications.

C'est là un cas bien rare d'études historiques faites à distance et par procuration. Être sur les lieux où se sont passés les événements qu'on étudie, est un avantage dont tout le monde ne sait point tirer parti. C'est le cas de M. Forneron, un jeune écrivain français, qui a une revanche à prendre, et de M. le comte Jules de

Digitized by Google

la Borde, qui n'était pas suffisamment préparé à faire revivre la grande figure de Gaspard de Coligny. C'est à propos de cet illustre chef des Huguenots que M. Philippson a étudié, d'abord dans l'Athenæum belge de 1881, puis dans l'ouvrage qui nous occupe, la question fort controversée de savoir si la Saint-Barthélemy a été, oui ou non, préparée de longue main. Il se prononce pour la négative; nous faisons de même, parce que nous croyons fermement que la Saint-Barthélemy fut amenée par la prise de la Brille par les Gueux et la prise de Mons par les Huguenots; que ces deux événements imprévus firent perdre la tête au roi d'Espagne, au roi de France et au pape, et les poussèrent, ensemble ou séparément, à frapper un grand coup, seul capable de les sauver. A ce compte-là, le massacre des Huguenots pourrait être rapproché de celui des Templiers. Il lui ressemble en beaucoup de points et nous permet de dire que, grâce à la justice éternelle qui traverse l'histoire et la gouverne, le crime commis reçoit tôt ou tard son châtiment. Quels furent les héritiers des Templiers? Les chevaliers de l'Ordre teutonique qui, en Allemagne, se déclarèrent pour Luther et arrachèrent à la papauté le nord de l'Europe. Et quels furent les vengeurs des victimes de la Saint-Barthélemy? Leurs coreligionnaires et compatriotes frappés par la révocation de l'édit de Nantes, qui firent en grande partie de la Prusse ce qu'elle est devenue, et apportèrent aussi à la république batave le secours de leur intelligence et de leur dévouement. Il est consolant de savoir que tout se paye. Qui le sait devient devin et prophète à bon marché, et tire sans peine de l'étude de l'histoire les leçons les plus graves, les plus utiles.

A ce propos, M. Philippson fait à juste titre l'éloge des remarquables travaux de M. Mignet, de ceux de Bazin sur Louis XIII et Mazarin, de Camille Rousset sur Louis XIV, et de Chéruel sur le surintendant Fouquet.

M. Philippson n'oublie naturellement qu'une chose, c'est de faire son propre éloge. C'est là une tâche qui n'est pas difficile à remplir et dont nous nous chargeons volontiers. Les qualités qu'il vante chez autrui, et avec raison, sont justement celles qu'il possède à un haut degré. L'historien, pour lui, n'a pas seulement le droit, il a le devoir de tout dire; quand il évoque devant nous le passé, il faut qu'il nous le montre avec ses vilains comme avec ses beaux côtés, car c'est à ce prix seulement qu'il remplit sa mission, qui est de guider les gouvernants et d'éclairer le public, qui juge leurs actes. A ce point de vue, l'*Histoire intérieure du*

Digitized by Google

gouvernement prussien, dont nous avons parlé au début de cet article, peut servir de modèle, et la *Gazette nationale de Berlin* a eu cent fois raison de dire que M. Philippson aurait pu, en bon courtisan, garder pour lui nombre de révélations, mais qu'il a jugé plus patriotique de n'en rien faire, et qu'il faut lui en savoir gré.

CHARLES RAHLENBECK.

FRÉDÉRIC DOUGLASS [1].

Voici une de ces œuvres qui empruntent leur éclat à l'idée de justice et leur force au caractère de l'homme. Pour être grand, il suffisait d'être naturel, et l'auteur y arrive avec une simplicité antique. Pour émouvoir, il suffisait d'être vrai, et l'auteur parle de lui, peint les autres avec une concision qui vient des profondeurs du cœur et qui va droit à l'âme.

Frédéric Douglass est né esclave à vie, il a souffert toutes les douleurs de l'esclavage et compris toutes les grandeurs de l'affranchissement. Sans père, presque sans mère, fouetté, foulé, envoyé au dehors pour être « rompu », c'est-à-dire dompté physiquement et moralement par le fouet et la faim ; humilié, menacé du revolver et de la corde par les maîtres, visité comme un animal par les trafiquants d'esclaves, évadé enfin après une première tentative qui manqua de le faire pendre; — libre, maître de son travail, du « bon travail, du noble travail sans fouet », accueilli comme un frère parmi les émancipateurs, poussé à la tribune des meetings pour montrer ses plaies, raconter ses malheurs, et s'y sentant orateur, grand orateur pour défendre sa race ; célèbre bientôt au milieu des dangers d'une propagande publique ; obligé de fuir pour éviter d'être repris de force par les agents esclavagistes et réintégré dans les chaînes ; portant en Angleterre une éloquence grande comme sa cause ; obligé, quoique ce fût reconnaître le droit du maître, de se laisser racheter, pour pouvoir rentrer dans sa patrie et y faire son devoir ; remplissant ce devoir dans toute sa grandeur, sauvant ses frères, servant John Brown, forçant la consigne qui régnait partout contre les nègres, poussant à l'armement des noirs et obtenant pour eux tous les droits du soldat; entrant, lui le premier de sa couleur, à la Maison blanche, chez Lincoln, et y recevant un accueil qui rappelle les plus grandes scènes de l'antiquité ; marchant dans les cortèges

[1] FRÉDÉRIC DOUGLASS, *Mes années d'esclavage et de liberté* (d'après l'anglais). Paris, Plon et C^ie^, 1883.

Digitized by Google

où, pour la première fois, un seul blanc ose l'accompagner ; obtenant la vie morale, l'égalité politique pour sa race, élu à de hauts emplois pour y honorer ses frères, revoyant la famille de ses maîtres en des scènes touchantes et terminant le récit de sa vie par ce mot, où l'on sent tout le prix de la liberté : « Quoi que j'aie fait pour cette cause sacrée, elle est bien moins ma débitrice que je ne reste son débiteur » : tel est cet homme, homme dans toute l'acception du mot ; tel est ce livre, qu'on voudra relire en anglais après l'avoir lu en français et qui mérite d'être lu dans toutes les langues où il y a un art et des lecteurs pour les émotions du vrai qui sortent de la grandeur simple d'un caractère.

Quelques notes, heureusement très rares, où le traducteur anonyme a trouvé utile de mettre à la puissance du génie libre des restrictions de religiosité mesquine, dépareraient cette édition, si elles ne disparaissaient dans l'éclat tranquille et émouvant d'une œuvre forte.

OCTAVE PIRMEZ.

Octave Pirmez vient de mourir. La lettre de faire part ne nous dit pas quand il est né ; mais elle prouve qu'on se trompe en le croyant frère de M. Eudore Pirmez. Son premier livre est un recueil de pensées, daté de 1861 : *Les Feuillées*. « Pêle-mêle et sans règle poussent les arbres dans la forêt : ainsi germent les pensées dans le front de l'homme. » Cette première pensée des *Feuillées* caractérise le genre de l'écrivain. Il annonçait deux autres ouvrages ; l'un n'a jamais paru. L'autre : *Jours de solitude*, fut publié en 1869. Max Veydt présenta alors l'auteur au public de la *Revue de Belgique*. Déjà il avait publié deux brochures : *V. Hugo*, déc. 1865, 10 p. : un grand éloge du poète ; — *Souvenir de Rome*, Acoz, mai 1865, 10 p. : à propos d'un tableau d'Eug. Smits qui porte ce titre. — La guerre de 1870 lui en fit publier d'autres, où il réagit vivement contre la France : *Coup d'œil sur la situation*, 20 août 1870, signé X. — Deux lettres sans titre, parues d'abord dans le *Progrès de Charleroi*, puis en une feuille volante de 4 pages, 16 septembre et 17 septembre 1870, signées X. — *Lettre d'un villageois sur la guerre*, 1870, signée d'abord X, puis O. P. — *Une lettre de Fénelon à Louis XIV* (extraite de l'édition Didot), sans préface, sans date et sans nom d'éditeur. — Je ne sache pas qu'il ait repris jamais la plume politique.

Digitized by Google

En 1873, vient un fort volume de 410 pages : *Heures de philosophie*, daté de 1860-1867 ; en 1876, enfin, *Remo, souvenir d'un frère*, son dernier livre.

Octave Pirmez est romantique et idéaliste. Parti de relations démocratiques, peu à peu il s'isole, devient un ascète de la rêverie artistique et littéraire, et absorbe son idéalisme natif dans le sentiment religieux. La préface de la première édition des *Feuillées* est due à un proscrit français : Bancel. L'auteur des *Jours de solitude* admire toujours V. Hugo et *les Contemplations :* « Où l'éphémère dialogue avec l'immensité; » il aime Lamartine : « Qui ne cherche une origine céleste au sens poétique en le voyant se traduire par de tels accents? » Son maître est surtout Chateaubriand, « le grand Breton ». C'est l'immuable qu'il cherche dans la nature : « La nature changeante est la remuante esclave de l'immuable. » C'est l'infini qu'il voit dans l'art, derrière l'artiste : « Les chefs-d'œuvre sont des passerelles, jetées sur un abîme de nuit et qui nous relient à la divinité. » Il a encore des jours de doute et dans ses pensées vibre quelquefois l'antagonisme de l'idéal et du réel : « L'âme contemple comme sur la défensive, assaillie des doutes d'une conscience qui se fortifie par ses réactions et s'alimente de ses frayeurs. »

Dès les premières lignes des *Heures de philosophie*, la note s'accentue: « L'auteur s'est placé en présence de la vérité infinie. » Il défend encore les romantiques du reproche d'obscurité, mais il glorifie davantage la religion : « Dans la poésie religieuse réside la philosophie essentielle. » — « Aussi l'humilité religieuse est-elle une vertu fondamentale. » Il va flageller les riches et leurs « cercles anti-chrétiens ». Il s'effraye de « la misanthropie dédaigneuse » de Pascal. Montaigne ne le satisfait plus : Montaigne « a horreur des gouffres et il chemine à la superficie ». S'il fait l'éloge du romantisme, c'est parce que « le pittoresque de la forme y est l'image du pittoresque de l'âme, qui est pénétrée du sentiment religieux et métaphysique ». Sans cela, « le réalisme serait la décadence de l'art; il nous plongerait dans le royaume de la nuit que nous voulons fuir ». Il en est autrement, ajoute-t-il, mais il ne manque pas d'insister : « Beaucoup se sont imaginé que, pour être réaliste, il fallait être vulgaire; ils ont cherché le trivial, de parti pris; ils se sont réjouis d'avoir exprimé l'ignoble avec exactitude... Défions-nous donc de ce faux réalisme qui, croyant nous étaler des monts, nous jette des cailloux. »

Ces recherches « du caractère divin du beau », ces contempla-

Digitized by Google

tions de l'immuable et de l'infini, qui vont jusqu'à lui faire dire : « Dieu seul existerait ! » ne s'expriment pas facilement dans la simple clarté du langage. L'auteur le sait et le dit : « De là... des paroles nuancées à l'infini, des contours se perdant parfois en linéaments insaisissables. Car c'est la grande qualité de l'infini de ne pas être précis, explicite, de toujours sembler nager dans une pénombre. »

Remo est un pas de plus dans cet idéalisme. En présence de la mort tragique de son frère, l'auteur se rattache davantage à ses répugnances contre ce qui n'est pas la religion. Il a « abandonné » son frère plutôt que de s'exposer à tolérer ses dissidences : « Ma nature ne me portant pas à une action téméraire, » dit-il, et il se livre plus que jamais à ce qu'il a appelé tant de fois « les rêves de l'âme », « le charme qu'on éprouve à se perdre dans l'infini ».

Octave Pirmez a été trois fois porté second candidat à l'Académie par la commission de présentation, sous l'influence de ses amis catholiques. Toujours le premier candidat lui a été préféré.

En résumé, nature mystique, avide de beauté, d'immortalité, d'infini, réclamant pour le riche le droit à « la mélancolie » et aux luttes intimes de l'âme ; pour l'oisif « le devoir d'exprimer sa vie » ; ayant usé de ce droit pour souffrir dans l'oubli de la vie pratique, concentré dans les sphères idéales, s'y berçant en songeries « pêle-mêle et sans règle » ; ayant rempli ce devoir en des œuvres semblables à sa vie et à ses songes et dont il a caractérisé lui-même les contours et les ombres : tel est ce solitaire, qui a plus rêvé que vécu et qui vient de mourir dans son château d'Acoz.

En le lisant, on se convaincra plus que jamais que, dans ce bas monde au moins, l'art, comme la vie, doit être humain, même l'art religieux, qui ne peut après tout ni placer ni voir en présence de Dieu que des hommes.

CH. POTVIN.

Les jeux gymnastiques en Allemagne.

Monsieur le Directeur,

Dans un précédent numéro de la *Revue de Belgique*, je me suis efforcé d'établir que l'école populaire aurait tout avantage à traiter la gymnastique sous la forme entraînante du *jeu*, au lieu d'en faire une *branche d'étude*.

Un instituteur d'outre-Rhin me rappelle à ce propos la circulaire publiée l'année dernière par M. de Gossler, ministre de l'instruction publique en Prusse, pour recommander l'in-

Digitized by Google

troduction de jeux gymnastiques dans les écoles de tous les degrés. Ce document, qui ouvre une ère nouvelle au développement physique de la jeunesse, a passé presque inaperçu en Belgique. Je ne pense pas qu'il ait été traduit en français; le *Bulletin du ministère de l'instruction publique* s'est borné à le mentionner, à titre de renseignement. Je crois qu'il mérite davantage. Si vous partagez mon avis, aidez-moi, je vous prie, à répandre une pièce qui, malgré son millésime, n'a rien perdu de son actualité.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués. JULES GUILLIAUME.

Berlin, 27 octobre 1882.

La gymnastique ayant été ajoutée, comme partie intégrante, à l'enseignement de la jeunesse dans les écoles tant supérieures qu'inférieures, et la participation aux exercices ayant été déclarée obligatoire, de facultative qu'elle était, la sollicitude gouvernementale et communale s'est étendue à l'établissement de salles closes, dans lesquelles la gymnastique scolaire a été appliquée d'une manière suivie et réglée, nonobstant la saison et les intempéries de l'air.

C'est là une acquisition des plus précieuses; car la continuation des exercices gymnastiques durant toute l'année peut seule assurer une bonne éducation physique.

Mais la cour de récréation n'est pas moins précieuse : certains exercices ne peuvent être pratiqués dans le gymnase couvert ou n'y peuvent être exécutés sans restriction et sans danger. Une importance plus grande encore doit être attachée à ce fait que la gymnastique en plein air augmente considérablement la salutaire influence hygiénique des exercices. La cour offre à la jeunesse le moyen de jouir de sa liberté dans le jeu et d'apprendre aussi à user de cette liberté contenue seulement par la loi ou la règle du jeu. Il est d'une haute valeur éducative que cette partie de l'existence juvénile, la joie des générations antérieures, refleurisse dans le présent et soit conservée à l'avenir. L'occasion doit être ménagée aux jeunes gens — plus souvent et d'une façon plus libre que cela n'est possible au moyen de la gymnastique scolaire dans des salles closes — de déployer leur force et leur adresse et de se réjouir de la lutte qui se rattache à tout véritable jeu. On trouverait difficilement un moyen plus efficace de dissiper la fatigue mentale, de rafraîchir l'âme et le corps, et de les rendre aptes et disposés à une nouvelle étude. Il préserve de la précocité contre nature et du blasement, et, lorsque ces phénomènes déplorables se sont déjà produits, il travaille avec succès à l'amélioration d'une adolescence morbide. Le jeu entretient, au delà de l'âge de l'enfance, l'ingénuité et la gaîté qui siéent si bien aux

Digitized by Google

jeunes gens ; il enseigne et développe l'esprit de corps, éveille et renforce la joie que procure une énergique vitalité et le dévouement absolu à des devoirs qui doivent être accomplis et des buts atteints en commun. Dans sa *Gymnastique allemande*, Jahn dit excellemment au sujet des jeux gymnastiques : « Ici, le travail « s'unit au plaisir, ce qui est sérieux à ce qui est divertissant. « Les jeunes gens s'habituent de bonne heure à observer tous les « mêmes lois et à se soumettre aux mêmes droits ; ils ont devant « les yeux, dans une intuition vivante, l'usage, les mœurs, les « convenances et les bienséances. Vivre de bonne heure avec ses « égaux, c'est le fondement de la grandeur pour l'homme. Tout « être isolé devient aisément égoïste ; il n'a aucun miroir où il « puisse se voir sous sa vraie forme, aucune mesure vivante pour « apprécier l'accroissement de ses forces, aucune pierre de touche « de sa propre valeur, aucune école pour sa volonté, aucune « occasion de montrer de la résolution et de l'énergie. »

Presque tous les genres de professions ont multiplié leurs exigences quant à l'acquisition de connaissances et d'aptitudes ; de là une réduction du temps autrefois disponible pour la récréation. Plus, dans la famille, le désir, l'usage, et malheureusement aussi la possibilité disparaissent de vivre avec la jeunesse et de lui donner le temps et l'espace nécessaires pour jouer, plus la stimulation et le devoir existent pour l'école de faire ce qui n'est pas fait éducativement, et souvent aussi ne peut pas être fait en dehors d'elle. L'école doit prendre sous sa tutelle, et non pas seulement d'une manière accidentelle, mais par principe et méthodiquement, le jeu comme une expression de la vie de la jeunesse également salutaire pour le cœur et pour l'âme, avec l'augmentation de force et d'adresse physiques et les effets moraux qui en résultent.

Le département de l'instruction publique est depuis longtemps convaincu de cette nécessité et il a publié des ordonnances en conséquence. Mais malheureusement, d'après les observations qui ont été faites en général et plus spécialement dans les inspections de gymnastique, ces ordonnances n'ont pas rencontré partout une attention en rapport avec l'importance et l'utilité de leur objet. Dans un certain nombre d'anciens établissements, les jeux sont restés traditionnellement en usage ; mais, dans les autres, toute tradition manque et l'on découvre rarement des tentatives de résurrection. En somme, il n'y a pas eu une initiative et une continuation générales. Il faut donc une nouvelle excitation et un effort durable de la part de tous ceux qui s'occupent d'éducation, afin de conserver ce qui existe, de rapprendre ce qui a été oublié, et de remettre en honneur ce qui est reconnu salutaire.

« Il est à peine nécessaire de mentionner qu'il s'agit uniquement ici de jeux de mouvement, à l'exclusion de tout ce qui n'appartient pas à cette catégorie. Il ne manque pas de moyens d'orientation sur ce terrain. En s'en tenant à ce qui existait dans le peuple, Gutsmuths et Jahn ont groupé et décrit une série de

Digitized by Google

jeux gymnastiques pour les jeunes gens. La grande variété de ce qui se présente nécessitera sans doute un choix, et il y aura lieu, à cet égard, de tenir compte essentiellement de ce qui est traditionnel et populaire.

« En donnant aux fonctionnaires de l'enseignement des instructions en vue de l'introduction des jeux de mouvement dans les instituts de leur ressort, je ne me dissimule point les difficultés de leur tâche. Cette innovation rencontrera peu d'obstacles dans les écoles normales, parce que, en général, elles sont déjà en possession de gymnases et de cours de récréation. Il en est de même pour les établissements d'instruction du degré supérieur, lorsqu'ils ont également une cour à leur disposition. La création de nouvelles cours présentera seule des difficultés, surtout en ce qu'elles devront être, autant que possible, à proximité de la salle de gymnastique ; situation favorable et souhaitable, en ce qu'elle permet de rattacher les exercices de gymnastique proprement dits aux jeux gymnastiques, et d'introduire une alternance convenable entre le travail et la récréation... J'ai la confiance que les efforts des fonctionnaires, l'intérêt énergique des directeurs, la bonne volonté des communes, la coopération des sociétés, parviendront à surmonter tous les obstacles et à vivifier une institution si avantageuse au développement physique et intellectuel de la jeunesse.

Je ne veux pas omettre non plus d'indiquer une autre direction du jeu, en rapport avec les promenades et les voyages à entreprendre en commun à la campagne et dans les bois, ainsi qu'avec les excursions gymnastiques, la natation et le patinage. Je rappelle que l'Institut royal pour la formation de maîtres de gymnastique a déjà admis l'enseignement de la natation dans son programme d'études, et qu'il en sort chaque année un certain nombre d'élèves capables de propager cet enseignement. Là où il était possible de le faire, des établissements de natation ont été annexés aux écoles normales, d'abord dans l'intérêt hygiénique des élèves, et ensuite avec l'intention de répandre dans un cercle de plus en plus étendu ces exercices particulièrement précieux pour la vie et la santé.

Par malheur, on ne comprend pas encore assez que la réconfortation et le rafraîchissement physiques augmentent la force et l'attrait nécessaires aux travaux intellectuels. Si cette vérité était généralement reçue et mise en pratique, on se plaindrait moins de la fatigue d'une jeunesse surmenée. C'est pourquoi la famille et l'école, et tous ceux qui sont appelés à collaborer à l'œuvre de l'éducation, ont à chercher et à trouver de l'espace pour ces exercices, dans lesquels le corps et l'esprit se retrempent et se fortifient. Ce n'est pas seulement la jeunesse qui en profitera, mais tout notre peuple et toute notre patrie.

DE GOSSELER,
Ministre de l'instruction publique.

Digitized by Google

LA VIE CHINOISE.

PÉKIN, L'INSTRUCTION PUBLIQUE, LA RELIGION, LA FAMILLE.

L'isolement dans lequel la Chine s'est maintenue jusqu'à ces quarante dernières années lui donne un caractère spécial, unique dans l'histoire du monde, bien digne de frapper l'imagination de quiconque veut l'étudier. Cette étude cependant est plus difficile qu'on ne le suppose, aussi longtemps qu'on reste enclin à prendre nos pays comme points de comparaison.

Aussitôt qu'on a touché la terre chinoise, on doit se persuader qu'on entre dans un monde nouveau et étrange sans analogie avec aucun autre. Les idées sont renversées ; on se heurte à des impossibilités ; on ne comprend plus. C'est un véritable travail que d'arriver à s'ouvrir suffisamment l'esprit pour pouvoir saisir quelque chose de cette antiquité qui n'a rien produit, rien laissé, et qui, à côté de la fiévreuse activité des autres peuples, se prolonge comme si le temps ne marchait pas. Au premier aspect, la Chine ressemble un peu à ces êtres mal venus dont on ne sait s'ils ont quinze ans ou soixante.

La Grèce, l'Italie, l'Égypte, les Indes et d'autres pays ont laissé les impérissables monuments des périodes glorieuses et néfastes qu'ils ont traversées, marquant ainsi le chemin des nations futures d'autant de témoignages de force ou d'orgueil.

Digitized by Google

On chercherait en vain, dans les 11,813,750 kilomètres carrés de la Chine entière, quelque chose qui rappelât une époque de son histoire, vieille de cinq mille ans. Sauf quelques animaux fantastiques, des vaches, des chevaux, des chameaux coulés en bronze, de grandeur dépassant la moyenne, qui décorent les tombeaux des Ming et qui datent de huit siècles, les Chinois n'ont pas senti le besoin d'édifier *ad perpetuam memoriam* ces temples, ces pyramides, ces cirques dont ailleurs nous admirons si vivement les restes indestructibles.

La grande muraille de 2,500 kilomètres, destinée à protéger la Chine contre les invasions du Nord, part de la ville de Linyu, sur le golfe du Petchili, touche Kalgan, gagne la frontière qu'elle suit jusqu'à Suchan, dans la province de Kansu, où elle s'arrête. Son immense étendue seule lui donne un cachet de curiosité, car, pour la hauteur et la largeur, les murs qui enserrent Pékin la surpassent. En effet, au sommet de ceux-ci, accessible parfois aux Européens, on trouve un promenoir assez large pour le passage aisé de deux voitures de front, se continuant sans interruption autour de la ville entière et couvert d'une folle végétation semée par les vents. Du haut de ces murs crénelés, l'aspect de Pékin, au printemps, est celui d'un immense carré de verdure dans lequel on distingue difficilement les maisons basses et les grandes avenues qui la coupent à angles droits. Le palais impérial, ou ville défendue, occupe, au centre, une place énorme. D'ailleurs, la plupart des villes chinoises présentent ce caractère de murs rectangulaires et de portes se fermant le soir avec une rigueur si grande qu'il serait impossible au plus haut personnage de l'empire de se les faire ouvrir sous aucun prétexte. Malheur au touriste s'oubliant dans la campagne après le crépuscule; s'il trouve portes closes, il est obligé de passer la nuit dans une de ces nombreuses auberges qui se trouvent heureusement partout, mais qui n'offrent au voyageur harassé que des murs nus, percés de fenêtres aux carreaux de papier. A l'aube, les barrières s'ouvrent de nouveau devant un amoncellement indescrip-

Digitized by Google

tible de charrettes, de cavaliers, de gens qui attendent souvent pendant plusieurs heures, et c'est un spectacle réjouissant de voir la poussée de cette masse s'engouffrant sous la haute voûte.

De routes, on peut dire qu'il n'y en a point; ce sont des chemins de terre plus ou moins larges, décrivant mille courbes au hasard des limites des propriétés, creusés de profondes ornières, desquelles on ne sort plus par un temps pluvieux et où l'on trouve, l'été, une poussière aveuglante. Lorsque votre charrette est secouée par des chocs invraisemblables, vous êtes prévenu que vous foulez une route impériale, c'est-à-dire une voie abominable, semée, en guise de pavés, de gros blocs de rocher non équarris et sans jointures.

Les rues de Pékin ne diffèrent point des routes du dehors. Ce sont aussi des chemins de terre surélevés au-dessus du niveau des maisons, le long desquelles s'étalent des mares infectes où croupissent tous les détritus ménagers, au plus grand détriment de l'odorat. En vue de circuler sur ces routes et dans ces rues sans danger de verser, les voitures sont sans ressorts et à doubles roues, ferrées de gros clous à tête saillante. Elles sont attelées d'une mule, que le conducteur mène du brancard où il s'assied.

Malgré l'odeur infecte que répandent les rues de Pékin; malgré la poussière qui vous aveugle au moindre vent et la boue où l'on risque de perdre ses chaussures; malgré l'absence d'égouts à pente convenable pour l'écoulement des immondices, l'état sanitaire de la ville est très satisfaisant. On n'y connaît point d'épidémies. La dernière visite du choléra date de 1861. — On peut attribuer ce phénomène aux vastes espaces qui séparent les maisons, aux larges avenues qui traversent la ville en lignes droites courant du nord au sud et de l'est à l'ouest, aux jardins ou aux plantations qui les ombragent, au système spécial ou plutôt à l'absence de système qui régit les vidanges, emportées chaque matin par des industriels pour être revendues aux campagnards, enfin au nitre, qui, abondant à Pékin et dans ses environs, rend l'eau des puits dure et imbuvable sans cuisson préalable.

Digitized by Google

Il y a dans ce fait une indication ou, du moins, une hypothèse qu'il conviendrait d'examiner. Les maisons, en Chine, se composent d'une ou deux chambres; si le nombre de la famille l'exige, on ajoute une maison, c'est-à-dire encore une ou deux chambres, et ainsi de suite: le terrain est vaste, des espaces règnent entre les petites maisons, des jardins sont créés tout alentour. Il n'entre pas dans l'idée des Chinois de bâtir en étage au-dessus des maisons. Il résulte de ce système sage une hygiène certainement meilleure que celle de nos contrées, où l'on entasse en hauteur familles sur familles dans des espaces de plus en plus réduits. Les égouts sont à ciel ouvert; ils fonctionnent mal, il est vrai, par suite d'incurie; mais supposons un cours d'eau violent qui pousse constamment ces débris vers la mer; le soleil, ce grand pourrisseur, comme on l'a justement appelé, fait son office le long du torrent, et, au lieu de miasmes accumulés ou conservés soigneusement à l'abri du soleil, dans des canaux, imprégnant les parois de leurs germes putrescibles, on n'aura plus qu'une sorte de rivière dont on pourrait embellir les rives à volonté.

A Pékin, point de prisons, point de casernes, point d'hôpitaux, du moins dans le sens monumental qui s'attache ordinairement en Europe à ces sortes d'établissements. Je crois que les agglomérations de malades dans des bâtiments de pierre sont malsaines; que des masses d'hommes réunis sous un seul toit sont des causes de développements morbides; que de grosses prisons solides présentent les mêmes inconvénients fâcheux. Les hôpitaux devraient être des baraques de bois à démolir tous les ans; les casernes devraient être remplacées par des tentes; il ne devrait plus y avoir de prisons, mais des ateliers de travailleurs séparés par catégories. Quant aux fosses d'aisance, je n'oserais conseiller d'imiter les Chinois, qui les remplacent par la voie publique; mais il y aurait également à examiner si l'on ne pourrait supprimer ces « conserves » d'ordures, qui nuisent autant à l'odorat qu'à la santé publique.

L'aspect de la population qui grouille dans les rues est

Digitized by Google

fort monotone. L'uniformité du costume est complète pour toutes les classes de la société, sauf que la soie, chez les riches, remplace le coton. On ne voit point de femmes, elles ne sortent jamais à pied. Si l'on en aperçoit en voiture, au premier abord on dirait des masques, tant elles sont plâtrées, fardées de rouge vif, vêtues des étoffes les plus voyantes et des couleurs les plus criardes. On ne saurait dire si elles sont belles ou laides, tant elles paraissent grotesques. On se promènerait cependant volontiers si l'on pouvait marcher sans avoir les yeux toujours à terre pour ne pas tomber dans quelque trou. Des magasins superbes, revêtus de bois doré artistement fouillé, éclatent comme des feux d'artifice au milieu de la saleté générale.

Le soir venu, les bruits de la journée s'éteignent; les Chinois regagnent à la hâte leur demeure en chantant pour éloigner le dragon des ténèbres; on allume de loin en loin quelques lampes en papier munies d'une chandelle, qui représentent l'éclairage public; l'on n'entend plus que le bruit des veilleurs de nuit frappant d'une baguette un bloc de bois creux et se répondant d'une maison à l'autre par un tic-toc incessant qui donne aux nuits de Pékin, si calmes et si sûres, un cachet tout particulier. Quiconque veut sortir la nuit doit être muni d'une lanterne, faute de quoi il peut être arrêté et conduit à un des nombreux corps de garde préposés à la sécurité publique.

I

Les Européens qui sont venus s'établir dans les ports ouverts au commerce par les traités, — car à Pékin nul étranger ne peut résider, hormis le corps diplomatique, — les étrangers, dis-je, ont bientôt compris la nécessité de se grouper et de se dégager du contact hostile et désagréable des indigènes. A cet effet, ils ont formé des *settlements* ou quartiers européens, où ils ont établi de bonnes chaussées éclairées au gaz, voire même à l'électricité, comme à Shanghaï; ils ont creusé des égouts, planté des jardins publics, enfin créé un ville lillipu-

Digitized by Google

tienne modèle sur le flanc de la grande ville chinoise noire, sale, boueuse, puante. Ils ont établi d'eux-mêmes un conseil d'administration, élaboré des lois et règlements, organisé une police, un service de secours en cas d'incendie, bâti des églises. Celui qui débarque dans un de ces *settlements* peut croire n'avoir pas encore quitté l'Europe ou l'Amérique, en voyant les fils télégraphiques ou téléphoniques se croiser sur sa tête. Chose curieuse, les Chinois, qui laissent leurs quartiers dans le plus misérable état, à côté de ces modèles de propreté et de bien-être, se délectent à venir se promener dans les *settlements*. On devrait s'imaginer qu'ils vont en prendre exemple pour améliorer leur ville? Point. La comparaison n'entre pas dans l'esprit chinois. Nous sommes des êtres extraordinaires, des sauvages. Comment pourrait-on prendre la moindre des choses de ces *diables?* L'idée n'en vient même pas. Il en est ainsi de tout; le Chinois ne croit pas qu'il puisse rien s'assimiler de nos mœurs et coutumes; il est satisfait de sa civilisation, qui lui paraît complète et répondant à la masse de ses besoins.

Omnia jam ferme mortalibus esse parata.

Il ne lui reste plus qu'à marcher dans le sentier tracé par ses aïeux. Vivre et penser à l'européenne lui serait aussi impossible qu'à nous de vivre et de penser à la turque. Cependant, en matière industrielle, financière et commerciale, là où l'intérêt les pousse, les Chinois ont su très vite comprendre les avantages que leur présentaient certaines inventions de l'étranger, et c'est ainsi qu'ils ont des machines à vapeur, des steamers, des sociétés par actions, des associations commerciales. Si les chemins de fer n'ont pas encore suivi les télégraphes, cela tient à des causes gouvernementales; mais il ne faudra pas attendre bien longtemps, je pense, avant de les voir sillonner la Chine.

Seulement, à voir l'intelligence de cette race, sa haine de l'étranger, son système protecteur et exclusif, il faut prévoir que ces progrès s'accompliront avec la moindre participation possible de l'élément européen. Toutefois, même en présence de ce parti pris de *fare da se*, il restera encore beaucoup

Digitized by Google

de travail pour nos industries appelées à fournir les modèles ou types des engins nécessaires. Ainsi, il est possible que nous voyions ce pays passer par-dessus tous les tâtonnements que nous avons dû subir, pour en arriver d'un bond aux perfectionnements acquis, créer des chemins de fer avant d'avoir des routes, établir le télégraphe avant d'avoir un service postal, s'éclairer à l'électricité en quittant les chandelles de suif. Il ne faut pas oublier que, vers 1832, les rues de Londres n'étaient pas pavées, qu'elles étaient mal éclairées et mal balayées.

II

C'est au mois d'octobre qu'ont lieu les examens publics; à cette époque, les grandes villes de l'empire présentent un spectacle unique dans le monde. On y voit affluer des gens de tout âge, de toute condition, amenant avec eux des ustensiles de campement plus ou moins confortables, suivant les moyens de chacun, pour une reclusion d'un jour et d'une nuit. En effet, d'étroites cabanes de bois, sortes de guérites, sont préparées à l'effet de recevoir chacune un concurrent qui doit vivre sans communication avec l'extérieur pendant la durée du concours.

L'élève est livré à ses propres inspirations. Le seul but à atteindre est de prouver, par une composition écrite, qu'on connaît d'une manière approfondie les anciens auteurs, qu'on sait exprimer avec une élégance poétique des sentiments élevés et qu'on possède une écriture parfaite. Ni l'histoire, ni la géographie, ni le calcul ne sont en cause. Un collège d'examinateurs et de surveillants reste en permanence sur les lieux jusqu'à la fin des travaux. Les lauréats sont admis en la présence de l'Empereur, et l'honneur de ce résultat rejaillit sur la famille durant plusieurs générations.

Des emplois dans l'administration de l'empire sont assurés à ceux qui se sont le plus distingués. Ceux qui sortent de cette épreuve avec une note satisfaisante reçoivent le titre

Digitized by Google

de licencié (*hsiu ts'ai*). On voit paraître à ces examens des gens âgés, souvent des vieillards, qui, n'ayant pu encore mériter ce grade, s'obstinent à y revenir chaque année.

Dans un pays où le commerce et l'industrie sont si peu développés et où les besoins de l'existence sont si réduits, on peut comprendre que des gens, pour qui le temps n'est rien, s'obstinent à vouloir arriver tôt ou tard aux honneurs académiques. Il ne se passe pas d'examen sans que de malheureux étudiants, craignant le désespoir de leurs parents, ou poussés par un point d'honneur exagéré, en présence du résultat négatif de leurs travaux, ne recourent au suicide.

Les examens du gouvernement admettent environ 2 miltions de candidats chaque année, dont 1 ou 2 p. c. réussissent.

Malgré l'absence de publications statistiques sur la matière, M. Martin, directeur de l'université de Pékin, dans son livre *Hanlin papers*, estime la proportion des illettrés pour tout l'empire, depuis l'âge de dix ans, à 1 sur 6, et pour les États du Nord seuls à 57 sur 1,000 ou à 1 sur 18 environ.

L'éducation occupe la plus grande place dans la vie chinoise ; un proverbe dit que l'éducation de l'enfant commence avant sa naissance ; cependant les enfants précoces sont rares. De même que, par suite de leur système de vêtements ou pour toute autre raison, ils se développent physiquement moins vite que les nôtres, de même, sous le rapport de l'instruction, un enfant européen de cinq ans en sait plus qu'un petit Chinois du double de cet âge. Cela tient en partie au milieu dans lequel il passe son enfance : la maison est dépourvue de tous ces objets qui ornent les nôtres ; ni images, ni tableaux, ni statues, ni livres, ni journaux, ni rien de ce qui sert si puissamment à éveiller l'imagination de l'enfant.

Lorsque le temps est venu d'aller à l'école, les parents consultent l'almanach pour trouver un jour propice; ils habillent l'enfant de leur mieux, lui donnant une tournure de petit mandarin, et celui-ci s'en va vers le maître la figure resplendissante de joie et d'assurance, car on lui a appris que « le général et le premier ministre ne sont pas nés dans leur

Digitized by Google

emploi », c'est-à-dire que lui-même peut monter aussi haut. Arrivé à l'école, le petit bonhomme se prosterne devant l'image de Confucius, vénéré comme la fontaine de sagesse ; puis il adresse le même hommage au maître ; il n'y a point de pays où les fonctions de maître soient plus respectées. Alors commence pour lui la plus rebutante des études, car la langue de l'école, toute différente de la langue populaire, est la plus difficile de toutes les langues humaines. En outre, il n'y a point de méthode nouvelle inventée pour abréger ou faciliter la tâche ; point de ces digressions ou de ces anecdoctes du maître pour éclairer l'esprit de l'enfant. Les Chinois disent que, pour le bien de la société humaine, tout a été fait par la sagesse des anciens ; il n'y a plus qu'à les suivre. Pendant tout le temps du premier enseignement, l'élève ne peut acquérir une idée ; tout se passe à retenir des mots et à copier des caractères. Il semble que le but des auteurs de l'enseignement ait été de retarder au lieu d'activer le développement de l'intelligence. Les punitions consistent à recevoir un certain nombre de coups de verge et à se mettre à genoux pendant quelques minutes au milieu de la classe.

Quelques mots sur la langue. Elle n'a point d'alphabet, point de déclinaisons, ni de conjugaisons, ni de grammaire ; rien que des mots ou caractères, qu'il faut se graver dans la mémoire et juxtaposer suivant un certain ordre plus ou moins élégant, en n'oubliant pas les affixes et préfixes, qui servent à donner la compréhension de la phrase ou du mot. Un couteau, par exemple, se disant *tao*, il faut dire *pa-tao-tze*. Le plus grand nombre des mots possèdent une terminaison de ce genre. Le grand point de repère pour celui qui entreprend l'étude de la langue chinoise, c'est la connaissance parfaite des 214 radicaux. Ils sont appelés radicaux, parce qu'il n'y a point de mots dans lequels on ne retrouve l'un de ces signes. Comme l'écriture se fait au pinceau, ces radicaux vont d'un coup de pinceau, *i*, un, jusqu'à 17, « yo », flûte. Mais ce serait une erreur de chercher le sens du mot dans le radical qui y est adjoint ; ainsi, on trouve le radical « ma », cheval,

Digitized by Google

dans des mots qui n'ont exactement aucun rapport avec le cheval. De là une première difficulté. — La seconde gît dans l'accent. Il y en a quatre. Sir Thomas Wade, ancien ambassadeur d'Angleterre à Pékin, le meilleur sinologue de ce temps, les a décrits par une comparaison assez ingénieuse. Supposons, dit-il, quatre personnes en conversation : A, B, C, D. A apprend aux trois autres la mort d'un ami commun. B dit : Tué? C, pour repousser l'allégation, répond : Non, et D, pour l'affirmer tristement, dit : Oui. — C'est bien délicat, il est vrai, mais l'étudiant qui ne tiendrait pas compte de cette accentuation ne parviendrait pas à se faire comprendre. Il y a mille espèces de *pi*, de *ma*, de *mo*, de *lo*, signifiant chacun quelque chose de différent; l'accent seul fait connaître de quoi il s'agit.

Dans le traité de morale pratique du Dr Tchou-po-lou, traduit par M. Camille Imbault-Huart, se trouve cette sentence : « Ne songez plus aux bonnes œuvres que vous avez faites. » La traduction mot à mot est : « Répandre bienfaits garder songer », en quatre caractères.

De plus, les inversions sont considérables, de manière qu'il peut arriver (ce qui est de l'histoire) qu'un document officiel traduit par quatre personnes distinctes amène cet étrange résultat de présenter quatre sens différents. Pour obvier à cet inconvénient, on stipule d'avance que le texte fera foi pour celui dans la langue duquel l'acte a été primitivement rédigé. Tant pis pour les traducteurs.

Outre les écoles privées, fort nombreuses, il y a des écoles publiques où l'Empereur fournit les locaux et paye le salaire des maîtres. Chacun de ceux-ci a une classe composée au maximum de quinze élèves. Contrairement à ce qui se fait dans nos pays, l'élève interrogé se place toujours le dos tourné au professeur et semble répondre ainsi à ses condisciples. Les fournitures, papier, livres, pinceaux, encre, etc., sont achetées aux frais de l'Empereur. Le salaire de ces professeurs impériaux varie de 12 à 18 taëls par mois (le taël vaut 7 francs environ); de plus, ils ont droit à deux repas par jour. Des inspecteurs sont chargés de la surveillance des

Digitized by Google

écoles et du recrutement des professeurs. Si de simples particuliers veulent ouvrir une école pour adultes, le maître ne peut toucher un salaire excédant 20 taëls et avoir à la fois plus de six élèves.

Tout licencié (*hsiu ts'ai*) peut ouvrir une école. C'est lui, dans ce cas, qui fixe d'avance la rétribution de chaque élève, et il fait son choix parmi ceux-ci en éliminant, sous prétexte de stupidité, ceux qui ne peuvent lui donner un prix qui est au bas mot de six *tiaos* ou 2 fr. 50 c. par mois.

On procède à peu près comme chez nous; l'élève commence par apprendre par cœur les caractères les plus simples, c'est-à-dire ceux composés du plus petit nombre de traits de pinceau écrits sur des carrés de papier jaune, qu'il répète après le maître jusqu'à ce qu'il les sache parfaitement. Le maître indique le ton et la signification du caractère. Dès que l'élève en connaît une certaine quantité, on lui apprend à lire dans le San-tze-ching (les trois classiques) composé des premiers caractères, puis il passe aux quatre livres, aux cinq classiques, etc. Pour l'écriture, les commençants se contentent de repasser à l'encre noire les caractères écrits ou imprimés à l'encre rouge. Quand le jeune homme connaît une dizaine de mille caractères et réussit à composer des essais littéraires ou des poésies, il peut se présenter aux examens de licencié.

Cette instruction préliminaire est, comme on le suppose bien, extrêmement longue; il est vrai qu'elle est l'alpha et l'oméga de la science chinoise; au delà il n'y a plus qu'à se perfectionner dans l'art de tenir son pinceau et à inventer des tournures de phrase poétiques, sentimentales ou sentencieuses.

Les degrés de la science sont :

Hsiu-t'sai, « talent bouddhique »;

Chu-jin, « qui mérite avancement »;

Tsin-chi, « bon pour un emploi », et enfin

Han-lin, académie impériale ou « forêt de pinceaux ».

Le Han-lin a pour mission de conserver les annales de l'empire, de consigner les faits notables du règne, d'accom-

Digitized by Google

pagner l'Empereur dans ses voyages, de préparer les discours qu'il doit prononcer, de traduire les ouvrages les plus remarquables, de proposer les examinateurs des concours, de surveiller ceux-ci, etc. Au Han-lin se trouve une bibliothèque dont le morceau capital est une étonnante encyclopédie, imprimée sous le règne de Kanghi (1662-1723), en six mille volumes. Édifice, bibliothèque et académiciens sont actuellement dans le plus déplorable état d'abandon et de misère. En histoire, ce corps savant connaît admirablement les moindres détails des dynasties précédentes depuis des milliers d'années, mais il n'a jamais entendu parler d'Alexandre ou de César, ni même de Napoléon. En géographie, Christophe Colomb et le nouveau monde lui sont totalement inconnus; en revanche, il connaît un peu la France et l'Angleterre, ainsi que Napoléon III, qui ont envoyé des armées contre la Chine. En astronomie, notre globe est le centre de l'univers, et la Chine est le milieu de la terre habitable; il n'a point d'idées de longitude ni de latitude et n'admet pas que la terre soit ronde. En zoologie, il croit que les tigres plongeant dans l'eau deviennent des requins et que les moineaux, par le même accident, se transforment en huîtres. Il y a cinq éléments, car il y a cinq doigts dans la main; par conséquent, cinq planètes, cinq tons musicaux, cinq sens, cinq couleurs, cinq principales chaînes de montagnes, etc.

On a fondé à Pékin, il y a une vingtaine d'années, avec l'autorisation du gouvernement, une université pour les Chinois désireux d'acquérir des connaissances européennes. Administrée par sir Robert Hart, inspecteur général des douanes, et dirigée par le savant américain Dr Martin, dont j'ai déjà cité le nom, elle compte 150 élèves environ, auxquels des professeurs étrangers enseignent le français, l'anglais, l'allemand, le russe, la géographie, l'histoire, la physique, la chimie, l'astronomie, etc. Je n'ai pu jusqu'à présent apprécier les résultats de ce haut enseignement sur les indigènes, ceux-ci ne frayant pas avec les étrangers et s'obstinant d'ailleurs à ne vouloir parler que leur langue. On choisit parmi ces jeunes gens les secrétaires de légation, les consuls, tous

Digitized by Google

ceux qui doivent avoir des rapports plus ou moins fréquents avec les étrangers. Trait caractéristique, c'est l'université qui paye les étudiants, sans quoi il n'en viendrait pas un seul.

Il est évident que tout cela doit se modifier avec le temps. Dans le sud de l'empire, dans le port et même dans l'intérieur, des industries sont nées où l'emploi de la vapeur et des machines réclame le concours d'agents instruits. Les télégraphes, qui viennent de naître, ont des employés chinois, et lorsque les chemins de fer seront créés, on verra bientôt à leur tête des ingénieurs et des mécaniciens du pays.

Dans le but de leur faire acquérir ces connaissances pratiques, le gouvernement avait envoyé en Amérique une centaine de jeunes gens, mais ces jaunes enfants de l'Empire-Céleste, tout en pénétrant avec une facilité surprenante les secrets et la langue de la science industrielle, s'imprégnaient d'idées américaines, si subversives au point de vue du conservatisme chinois, que les parents et l'autorité se mirent d'accord pour les faire rentrer sans retard au bercail.

III

Il y a à la fois beaucoup et très peu à dire sur la religion des Chinois. D'une part, il y a le dogme; d'autre part, la pratique ou la superstition. Le dogme se réduit à l'idée d'un Dieu unique. Bouddha n'est point Dieu, c'est un homme sage qui a enseigné et prêché la vertu ; Confucius de même, bien qu'il y ait au-dessus de lui un être suprême que l'on appelle quelquefois le Vieux Père du Ciel. Mais l'idée d'un Dieu unique s'est graduellement effacée; ils disent : Dieu est si haut et si grand, nous sommes si loin et si petits, qu'il n'y a que l'empereur, le fils du Ciel, qui puisse dignement le prier et intervenir entre lui et nous. De là le polythéisme et l'idolâtrie, qui sont le fond de la religion chinoise. Il y a trois religions, « San-Kiao », toutes idolâtres : le confucianisme, le bouddhisme et le taoisme. Celle-ci prend son nom de

Digitized by Google

« tao », qui veut dire raison, et dont le fondateur est Li-erl. Il dit : Ce qui est invisible s'appelle « He » ; ce que l'on ne peut toucher s'appelle « Wei » ; d'où quelques-uns ont voulu tirer Yehewei, ou Jehova !

La plus haute expression de sainteté du bouddhisme, c'est le « Nirvana » ou anéantissement complet du moi dans l'existence ; c'est-à-dire un état qui n'est ni la mort ni la vie. Pour y atteindre, Tama, un grand saint, a passé neuf années consécutives de son existence sans mouvement, la face tournée contre un mur, anéanti en lui-même.

Les cinq rapports essentiels prescrits par Confucius sont ceux du souverain avec le sujet, du père avec l'enfant, du mari avec la femme, du frère avec le frère, de l'ami avec l'ami. Les Chinois sont tout à la fois confucianistes, bouddhistes et taoistes. Je me garderai bien d'entrer plus avant dans l'examen de ces diverses doctrines.

Le temple est un endroit où l'on va, non à certains jours déterminés, mais chaque fois que l'on éprouve le désir de se rendre le Ciel favorable. Les fidèles se prosternent devant les statues, brûlent des parfums, allument des cierges, etc. L'aspect intérieur d'un temple est très fantastique. Il y règne une demi-obscurité, qui fait paraître encore plus effrayantes les statues colossales adossées au mur. Aux angles se trouvent des espèces de vastes chaudières dans lesquelles on jette des chapelets de papier d'argent enflammés, censés représenter des sommes d'argent considérables sacrifiées au Ciel. D'autres font allumer des bougies que des sacristains leur vendent. On circule librement dans ces temples, le chapeau sur la tête, regardant tout. Nulle malveillance, nulle grossièreté, au contraire; les femmes sont parées et souriantes, les hommes, en moins grand nombre, se rangent pour vous laisser passer, et les sacristains vous invitent à brûler des papiers ou des chandelles.

Les Chinois ne connaissent ni dimanches ni jours de la semaine, ils comptent par premier, deuxième, troisième jour du mois lunaire de 30 jours. Les missionnaires ont inventé les expressions de *Li-paie*, dimanche, c'est-à-dire jour des

Digitized by Google

offices religieux ; *li-paie-y*, premier jour après le dimanche; *li-paie-ehr*, deuxième jour, et ainsi de suite; mais les Chinois ignorent ces expressions.

Les plus grands actes de la vie, la naissance, le mariage, la mort, se passent en dehors de toute intervention du prêtre. Seule, la croyance à une vie future est intense et le bonheur qu'on y doit trouver est en proportion directe du bien que l'on aura fait sur cette terre et des vertus que l'on aura pratiquées.

On comprend que, dans une société ainsi constituée, le rôle des missionnaires religieux ait pu devenir très actif. Quoique l'indifférence en matière dogmatique n'ait point facilité leur tâche (on ne convertit que les fanatiques et les croyants), les missionnaires, en ménageant les superstitions, en s'efforçant de ne point heurter les sentiments, en promettant des récompenses spirituelles et temporelles, ont obtenu des résultats importants en apparence, mais nuls au fond. Il n'est pas rare d'entendre dire ou de lire ceci : Dans telle contrée, mille païens demandent le baptême. En effet, séduits par certains avantages extérieurs, par le besoin de se faire bien voir de la riche communauté dominant le village, par la promesse d'exemptions d'impôts ou de privilèges quelconques, ils se font chrétiens. Il est à noter cependant que, malgré l'affirmation contraire qui m'en a été donnée, la masse des convertis se recrute parmi la plus basse classe ; je n'ai point connaissance d'un seul mandarin chrétien. (Je crois devoir dire ici que le terme mandarin est parfaitement inconnu des Chinois; c'est une traduction du portugais, qui veut dire chef.) En revanche, presque tous les domestiques mâles ou femelles qui servent les Européens sont chrétiens ; mais on ne peut assurément pas dire de ces nouveaux adeptes que l'enseignement de la morale évangélique les arrête dans la voie de la fourberie et de la ruse.

Garantis par les traités, les missionnaires exercent librement leur apostolat, non, toutefois, sans exciter la haine du gouvernement, qui les supporte, et celle des notables, qu'ils contrarient dans leurs habitudes. Un des plus puissants vice-

Digitized by Google

rois a dit à un Anglais : « Nous consentons à passer sur toutes vos conditions au sujet de l'opium, si vous voulez nous débarrasser de vos missionnaires. » La conséquence de cette réprobation, c'est qu'aucun des nouveaux traités ne porte de clause relative aux missionnaires, et ce sera le premier souci du gouvernement chinois quand viendra la revision des anciens.

Cependant, je le répète, il ne s'agit point ici de fanatisme ; les Chinois sont tout à fait indifférents en matière religieuse; mais, par la protection tenace dont la France entoure les missionnaires latins, placés sous sa juridiction dans tout l'Orient, et par le texte formel de ses traités avec les autres puissances, le gouvernement est entravé dans ses moyens d'administration et se trouve, à leur sujet, en contestations perpétuelles, soit avec les consuls dans les ports, soit avec les ministres à Pékin.

Je dirai ici, en passant, que les Chinois, pas plus ceux du Sud que ceux du Nord, ne tuent leurs enfants ni ne les donnent à manger aux chiens et aux pourceaux, ainsi que le prétend certaine œuvre pour laquelle on recueille beaucoup d'argent. Les Chinois aiment leurs enfants autant que nous aimons les nôtres. Les lois, d'ailleurs, punissent les crimes de cette espèce. Il s'en commet sans doute autant, si pas moins qu'en Europe. Il n'y a point d'état civil, point d'intervention religieuse quelconque, ni à la naissance ni à la mort, point de police sanitaire, point de recensement de la population, point de règlement de voirie; la misère est grande, elle s'augmente, comme partout, des vices de certains parents; dès lors, parce qu'une fois ou l'autre l'on a trouvé un petit cadavre dans une rue ou parce que des enfants ont été abandonnés au seuil d'une porte, on a cru pouvoir regarder comme établi dans les mœurs que les Chinois tuaient leurs enfants ou les jetaient en pâture aux bêtes des rues. On a voulu en faire une règle générale, on a fondé l'Œuvre des petits Chinois, et des millions ont été soutirés. Comme si pareil malheur ne se rencontrait pas dans toute grande ville, comme si à Rome, avant 1870, le tour aux enfants trouvés n'existait

Digitized by Google

pas! Je n'ai pas l'intention d'insister, mais je dois dire que le massacre de Tientsin, en 1870, où onze religieuses ont perdu la vie, a eu pour unique cause les offres inconsidérées d'achat d'enfants opérées par des sœurs trop zélées.

IV

Dans les temps primitifs, les familles formaient autant de clans; l'idée d'une relation de parenté entre les personnes portant le nom du clan existe encore de nos jours et constitue un empêchement au mariage. Le mariage est considéré par les Chinois comme nécessaire, indispensable; un homme qui ne laisse pas de postérité est un malheureux digne de pitié. On ne peut épouser qu'une seule femme; cependant, à côté de l'épouse légitime, choisie par les parents, peuvent exister des concubines qui sont soumises à la femme. Le mari n'a pas le droit de faire descendre sa femme au rang de concubine, ni de faire monter l'une de celles-ci au rang d'épouse pendant la vie de la femme légitime. La femme est considérée comme la mère de tous les enfants nés dans la famille. Les hommes peuvent se marier à vingt ans et les filles à quinze. Des maladies, la surdité, etc., sont tenues pour causes de nullité du mariage, si elles ont été volontairement dissimulées au moment de l'union.

Le mariage entre personnes de même nom ou de même famille est prohibé; cette prohibition doit être très embarrassante, quand on songe que, sur une population d'environ 400 millions d'habitants, il n'existe que 400 ou 500 familles différentes. Cependant, grâce au soin avec lequel chaque famille conserve son livre de généalogie, la confusion est, dit-on, impossible. On apprend par cœur dans les écoles le livre dit « des Cent familles », qui contient près de 500 noms. Les prêtres bouddhistes ou taoïstes qui se rasent la tête, ainsi que les religieuses, ne peuvent se marier. Les différences de religion n'ont aucune influence sur le mariage; ceci pour les unions entre chrétiens et Chinoises. Après le mariage, la femme

Digitized by Google

appartient toute sa vie à la famille de son mari ; elle regarde les parents de ceux-ci comme les siens et porte leur deuil plus longtemps que celui de ses propres parents.

L'adultère de la femme est puni de mort. La puissance paternelle est immense ; le père peut non seulement châtier ses enfants, mais même les vendre ou les tuer. Cependant il faut dire que les mœurs sont plus douces que la loi et que des faits semblables entraînent toujours avec eux une sorte de blâme public ou même de réprobation officielle de la part du gouvernement s'ils deviennent notoires ou causent du scandale. Les enfants doivent à leurs parents un respect sans bornes ; ils sont obligés de les nourrir, de les soigner et de subvenir à leurs besoins, si les parents ne peuvent le faire eux-mêmes. Les peines les plus sévères frappent les enfants qui manqueraient à ce devoir. Les descendants ne peuvent actionner en justice leurs ascendants. L'adoption est de droit, et l'adopté devient l'agnat de l'adoptant. L'émancipation des enfants n'existe pas ; ils restent toute leur vie sous la puissance paternelle, quel que soit leur âge ou leur position sociale. En cas de décès des parents laissant des enfants en bas âge, au-dessous de sept ans, l'autorité paternelle passe à un parent mâle du même nom, qui les remplace dans tous leurs droits.

Voici en quelques mots comment se font les mariages. Lorsqu'un jeune homme ou une jeune fille est arrivé à l'âge voulu, ses parents mettent en campagne une sorte d'agent spécial, nommé « mei-jen, » chargé de trouver un parti sortable. Ordinairement, les mariages se font entre familles de position sociale à peu près égale. Les Mandchoux et les Mongols ne peuvent épouser des Chinoises et réciproquement. Dès que le *mei-jen* a trouvé, les parents se voient, examinent les futurs et remettent à la jeune fille un présent, ordinairement en jade, comme gage des fiançailles. Six mois ou plus se passent à nouer des relations plus intimes, à aviser les amis, à préparer la fête. Un mois avant la noce, le fiancé adresse des cadeaux à la jeune fille, habits, bijoux, victuailles etc. Le jour même du mariage, la fiancée fait porter

Digitized by Google

son mobilier et ses accessoires à l'habitation du jeune homme. Vers le soir, celui-ci envoie à sa future une chaise à porteurs de couleur rouge pour l'amener à son domicile, où il l'attend, entouré des parents et amis des deux familles. Ensuite a lieu un festin auquel la fiancée n'assiste pas. Après la fête, les époux se réunissent.

Quoique la femme soit, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, dans un état d'infériorité absolue vis-à-vis de l'homme, cependant celle qui se distingue par sa vertu est récompensée par l'empereur, et l'on voit souvent dans la *Gazette de Pékin* des décrets impériaux octroyant les plus hautes faveurs à quelque pauvre femme ignorée, qui a prodigué à son mari ou à ses parents des soins et des égards exceptionnels. Des femmes sont publiquement louées et honorées pour avoir préféré la mort au déshonneur où d'infâmes maris voulaient les livrer. Car le vice, la débauche et la paresse existent aussi en Chine. Au lieu du genièvre ou du gin, c'est l'opium, et le fumeur d'opium ne peut pas plus renoncer à sa funeste passion que nos ivrognes à leurs abjectes libations.

La mort n'est envisagée par les Chinois que comme le passage d'un état inférieur à une vie meilleure, embellie de tous les agréments qu'une bonne conduite leur assure. De là une déplorable fréquence du suicide.

Lorsqu'un Chinois meurt, le premier soin de ses héritiers est de lui faire des funérailles convenables, luxueuses si possible. Le respect des morts et le culte des parents sont les premiers devoirs du Chinois. Une place spéciale est consacrée, dans chaque habitation, à recevoir les tablettes funéraires destinées à perpétuer le souvenir du mort et devant lesquelles ont lieu, à certains jours, des cérémonies commémoratives. Il n'y a point de cimetières; on place le mort au milieu des champs sans creuser la terre et on le recouvre d'un monticule plus ou moins élevé. L'aspect des campagnes est ainsi très singulier. Aux environs des villes, si loin que la vue s'étend, on n'aperçoit que buttes se dressant parmi les cultures, et tel est le respect envers ces tombes, que l'agriculteur, sur le

Digitized by Google

bien duquel on a placé ce corps, sans sa permission, n'ose ni y toucher, ni utiliser cet espace sacré. Lorsqu'il s'est agi du télégraphe, une objection populaire avec laquelle il a fallu compter était que l'ombre des poteaux et des fils de cette invention diabolique troublerait la tranquillité des morts. C'est encore l'objection contre les chemins de fer. On ne pourrait bouleverser ces tombes sans blesser au vif le sentiment général. Lorsqu'un Chinois meurt hors de sa patrie, il faut à tout prix et par n'importe quel moyen transporter le corps dans son pays.

V

Le peuple chinois a, comme tous les peuples, ses bonnes et ses mauvaises qualités ; je n'hésite pas à lui en trouver plus de bonnes que de mauvaises. M. de Candolle, dans son *Histoire des sciences et des savants en Europe depuis deux siècles*, montre que l'homme civilisé, par le fait même de sa supériorité intellectuelle, est généralement inférieur au sauvage en force physique et en santé. Chez le sauvage, en effet, les conditions principales de la sélection sont une vue perçante, la finesse de l'ouïe, la force musculaire, la faculté de résister au froid, au chaud, à l'humidité, à la faim. L'homme civilisé n'a pas ces qualités au même degré ; ce qu'il a gagné d'un côté, il le perd de l'autre, et la loi d'équivalence des forces se vérifie ici comme ailleurs. Le cerveau ne s'accroît qu'aux dépens des muscles, l'homme qui pense est certainement un animal dépravé. Tels sont les inconvénients du développement intellectuel que la philanthropie moderne tend à favoriser aux dépens de la force physique. (*Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1882.)

Dieu me garde de dire que les Chinois sont des sauvages, mais ils ont une civilisation si différente de la nôtre, si comparativement embryonnaire, que l'on ne peut les comparer entre elles. Leurs travaux intellectuels, histoire, poésie, littérature, sont entièrement dépourvus de cette fièvre qui

Digitized by Google

caractérise notamment les produits de la littérature française actuelle et qui rend la lecture de la plupart des romans si pénible. Les chemins de fer ont introduit dans nos habitudes une précipitation fatigante pour les nerfs. La poste, les télégrammes, la bourse, les journaux, les cafés, les théâtres, les discussions politiques, les réunions publiques et privées sont autant d'éléments d'excitation qui font vivre à la vapeur, si je puis dire ainsi, et non sans danger pour le cerveau, qu'ils développent au détriment de l'instinct animal et des forces physiques. En Chine, il n'y a et il n'y a jamais eu rien de pareil, malgré la prodigieuse antiquité de ce peuple. De là un calme profond de l'esprit, une aptitude plus grande à comprendre et à retenir, la ténacité et l'exactitude dans le travail, une patience surprenante, une indifférence absolue à l'égard de ce qui nous passionne le plus, le mépris des raffinements de l'existence. En un mot, je me figure les Chinois comme merveilleusement préparés pour marcher d'un pas vigoureux et irrésistible vers le progrès où nous les convions. Ils nous dépasseront probablement. Il ne faut pas oublier que la Chine n'est ouverte aux communications étrangères que depuis une quarantaine d'années. Qu'est-ce que cela dans la vie d'un peuple qui ne sait pas encore qu'il y a une Europe, qui croit que le monde finit à la mer, qui regarde les 3,000 ou 4,000 étrangers disséminés dans l'empire comme des êtres diaboliques?

C^te^ DE NOIDANS.

Digitized by Google

HENRI CONSCIENCE[1]

Le 25 septembre 1881 fut une fête sans précédent dans les annales du mouvement flamand. De tous les coins de la Flandre, de la Belgique entière, de la Flandre française, de la Hollande, une foule innombrable était accourue à Bruxelles, témoigner de sa reconnaissance et de son amour à l'illustre romancier qui, par la puissance de son talent, de sa parole magique, avait réveillé chez le peuple le sentiment de sa grandeur. Quarante-cinq ans s'étaient écoulés depuis que Conscience avait publié *l'Année des Merveilles*, le verbe de la rénovation flamande; quarante-deux ans, depuis qu'il avait poussé ce cri de guerre, qui jeta le trouble dans les rangs des ennemis de notre langue et de notre race et fit tressaillir d'aise et d'orgueil les cœurs des vrais patriotes : *Flandre au Lion! Flandre au Lion!*

Anvers, la ville natale de Conscience, ne pouvait se laisser distancer dans une circonstance aussi solennelle. Elle est fière d'avoir été le berceau d'un tel fils, d'avoir assisté à ses débuts, d'avoir applaudi à ses premiers succès. Dans une séance convoquée spécialement à cet effet, le conseil communal a décidé de rendre à Conscience un éclatant hommage en élevant sa statue sur une des places publiques de la cité, et chargé le conseiller van Beers, à la tête d'une députation, de faire part de cette décision à Conscience, à la fête du lendemain.

[1] Pour plus de détails, voir Edm. Mertens, *Hendrik Conscience*. Antwerpen. L. de la Montagne, 1883.

Digitized by Google

Au moment où paraîtront ces lignes, cette statue sera découverte aux applaudissements de la Belgique tout entière, fière de posséder un fils qui, dans ce siècle, partage avec Thorwaldsen et Victor Hugo l'honneur insigne d'assister vivant à son apothéose.

Honneur et reconnaissance au père de la rénovation flamande!

Gloire à Henri Conscience!

I

Henri Conscience est né à Anvers le 3 décembre 1812. Pierre-François Conscience[1], son père, était Français; il avait un emploi de contre-maître dans les chantiers de la marine impériale. Le 8 février 1809, il épousa Cornélie Balieu, une Flamande de vingt et un ans.

Après dix mois de mariage, les époux Conscience eurent un fils, qui reçut le prénom de Pierre, comme son père. Malheureusement il mourut le 8 novembre 1812, n'ayant pas encore atteint l'âge de trois ans, un mois avant la naissance d'un second fils, qui sembla destiné à rejoindre rapidement son aîné dans la tombe. Le médecin de la famille prédit, toutefois, que l'enfant vivrait s'il parvenait à atteindre sa septième année.

C'est ce qui arriva. Après avoir passé son enfance cloué dans sa chaise haute, incapable de marcher même à l'aide de béquilles, le futur poète se fortifia en même temps que son esprit s'éveillait. En effet, Napoléon était tombé pendant ce temps, et l'ancien contre-maître, ayant perdu sa place, avait commencé un commerce de vieux navires, qu'il démolit pour en vendre les débris. Mais, cette industrie ne lui suffisant pas, il y adjoignit bientôt le commerce de vieux papiers et de vieux livres dans lesquels l'enfant apprit à lire. Aussi son père ne tarda pas à l'envoyer à l'école avec son

[1] Pierre-François Conscience, né à Besançon (Doubs), le 13 octobre 1779, épousa, le 8 février 1809, Cornélie Balieu, née à Anvers, le 23 novembre 1787.

Digitized by Google

frère[1], de deux ans plus jeune qu'Henri, aussi fort et aussi robuste que ce dernier était faible et chétif.

A cette époque, un grand malheur le frappa : sa mère mourut le 14 décembre 1820.

Les deux fils de Pierre Conscience restaient maintenant sous la direction exclusive de leur père, qui avait des idées toutes particulières sur l'éducation. Il pensait qu'on doit, autant que possible, laisser aux soins de la nature le développement des forces physiques et des facultés intellectuelles. Henri et son frère purent donc en toute liberté se mêler aux gamins du voisinage, jouer avec eux le jour, sur la place voisine, ou les réunir le soir, devant la porte de la maison paternelle, où l'on tirait au sort le nom de celui qui devait raconter une historiette pour divertir la société.

Conscience était aussi un spectateur assidu des *Poesjenellen-Kelders*, ou théâtres de marionnettes anversoises, sorte de spectacle installé dans les caves du quartier Saint-André ou des rues sinistres avoisinant le port, que l'on chercherait en vain aujourd'hui. La rectification des quais de l'Escaut, les nécessités du commerce, l'amour de la ligne droite ont exercé là aussi leur influence, au détriment du pittoresque.

Il y a quelques années à peine, avant la disparition des coupe-gorges du quartier maritime, vrais repaires de bandits, une de ces caves existait encore dans les bas-fonds entourant le bâtiment historique de l'*Ancienne Boucherie*, tout près du *Bloedberg* (*Montagne du sang*), et les rues bâties dans le fossé du Bourg, le berceau de la ville.

Pendant deux ans, Henri suivit assidument ces étranges spectacles, à cette époque en pleine vogue et comptant parmi leurs fidèles les enfants de la bourgeoisie. Il assista aux représentations du *Docteur Faust*, d'*Ourson et Valentin*, de *Geneviève de Brabant* et de beaucoup d'autres drames émouvants du moyen âge. En même temps, il consacrait

[1] Jean-Balthasar Conscience, né à Anvers, le 5 janvier 1815, mourut à Saint-Gilles lez-Bruxelles, le 11 octobre 1880. Il était chef-garde de première classe dans l'administration des chemins de fer de l'Etat.

Digitized by Google

toutes ses économies à acheter, un à un, tous les romans célèbres, tels que la *Bourse de Fortunatus*, le *Roman du Renard*, les *Quatre fils Aymon*, *Malegijs*, etc. Toutes ses pensées tendaient vers le merveilleux, et il lisait de préférence les récits d'un caractère fabuleux et surnaturel.

Henri avait dix ans quand son père résolut de quitter la ville et d'aller vivre à la campagne, dans la solitude la plus complète. A un quart de lieu environ de l'ancienne enceinte, au milieu des champs, existait un endroit désert et pittoresque appelé le *Coin Vert*. C'est là que Pierre Conscience se bâtit, au milieu d'un grand jardin, un cottage, qu'il alla habiter avec sa famille.

Le *Coin Vert* n'existe plus aujourd'hui; le magnifique jardin, les immenses prairies, le silence de la campagne ont fait place aux hautes maisons, aux larges rues et à l'activité d'un quartier populeux et industrieux, au milieu duquel, comme une oasis fertile, les hautes futaies du Jardin Zoologique répandent seules un peu d'ombre et de fraîcheur. Dans cet Eden enchanté, Conscience passa trois ans. C'est là, dans le calme et le silence, que s'éveilla en lui cet amour ardent de la nature, auquel nous sommes redevables de tant de pages brillantes. Nul mieux que lui n'en a compris les beautés et nul ne les a rendues avec plus de sentiment et de poésie.

Henri vécut jusqu'à sa quatorzième année au milieu de cette nature, qui fit une si profonde impression sur son esprit et fit de lui non seulement un rêveur, mais aussi un penseur et un poète.

A cette époque, un grave événement se produisit dans la vie du jeune homme. Le père Conscience se fatigua tout à coup de son isolement et, quoiqu'il eût déjà atteint l'âge de quarante-sept ans, se remaria. L'ermitage du *Coin Vert* fut vendu et la famille alla s'installer dans la rue du Prince, à Borgerhout, un faubourg d'Anvers. La nouvelle épouse[1] était

[1] Anne-Catherine Bogaerts, née à Oostmalle, le 11 décembre 1800, épousa Pierre Conscience le 15 mars 1826.

Digitized by Google

une jeune femme de vingt-cinq ans, d'une humeur douce et d'un bon cœur, « qui — comme le rapporte Conscience — prévoyait que Dieu bénirait son union ». Ses prévisions se réalisèrent en effet : elle eut neuf enfants, et comme elle n'avait rien apporté en dot pour élever sa nombreuse famille, elle commença par introduire dans son ménage la plus stricte économie et crut devoir proposer ensuite à son mari de choisir un état pour les deux fils du premier lit, assez grands pour se suffire à eux-mêmes. Dans un conseil privé, où, comme c'est généralement le cas, les intéressés ne furent pas appelés, on décida que l'aîné, qui était instruit, serait instituteur, et le second, qui était fort et robuste, menuisier.

Conscience passa quatre ans dans l'enseignement; d'abord chez M. Verkammen, où, d'élève qu'il était d'abord, il devint sous-instituteur pour les classes inférieures, tandis que M. Verkammen lui donnait des leçons particulières de langue anglaise. Il entra alors chez M. Shaw, où il se perfectionna dans la langue française, et passa ensuite, en qualité de sous-instituteur, dans l'établissement de M. Delin, fréquenté uniquement par les enfants de la noblesse et de la haute bourgeoisie.

Conscience, qui avait atteint alors l'âge de seize ans et s'estimait parfaitement heureux dans sa nouvelle situation, ne jouit pas longtemps de cette vie calme et tranquille. La révolution, qui venait d'éclater à Bruxelles, s'étendit rapidement. Repoussées de la capitale, les troupes hollandaises se replièrent sur Anvers, poursuivies par les volontaires belges, enivrés par leur succès. Le 27 septembre eut lieu l'attaque de Berchem, dans laquelle le jeune comte Frédéric de Mérode tomba mortellement blessé. Quelques heures plus tard, les Belges victorieux étaient à Borgerhout; deux Bruxellois furent installés dans la maison de Conscience. Le lendemain, celui-ci alla avec eux à la ville et s'enrôla comme volontaire dans l'armée nationale; il signa un engagement pour deux ans, qu'on lui fit échanger, deux mois après, contre un autre pour cinq ans.

En 1834, Conscience alla en congé à Anvers. Il y fit la

Digitized by Google

connaissance de M. Jean Delaet, qui s'occupait déjà de littérature à cette époque et n'avait que deux ans de moins que lui. Les premiers essais poétiques de Delaet furent publiés dans *l'Artiste*, revue des arts et de la littérature paraissant à Bruxelles et à laquelle collaborait Félix Bogaerts. Encouragé par son ami, Conscience se mit également à écrire des vers français. Ceux-ci, malgré leur extrême faiblesse, fournirent la preuve des dispositions naturelles du débutant.

Rentré dans son régiment à Venloo, Conscience consacra ses loisirs à la composition de pièces de vers et de couplets de circonstance en français ; il écrivit même un petit opéra, qui fut représenté à Termonde, devant un public exclusivement militaire. Officiers et soldats mêlèrent leurs applaudissements et n'eurent qu'une voix pour louer les mérites de leur compagnon d'armes. Ses triomphes dans l'armée furent toutefois de courte durée. Le 21 mai 1836, le jour tant désiré que Conscience put quitter le service arriva enfin. Il rentra dans sa ville natale, où il ne tarda pas à nouer d'autres relations.

II

A peine rentré chez son père, Conscience se lia avec les jeunes frondeurs du mouvement national, littéraire et artistique, à qui son ami Delaet le présenta. Avec Théodore van Ryswyck, ce talent primesautier, le poète populaire anversois par excellence, il se lia d'une amitié étroite.

Van Ryswyck, qui, par sa verve inépuisable, était l'âme et l'interprète de cette patriotique jeunesse, engagea Conscience à entrer dans le cénacle de l'*Olijftak* (*la Branche d'Olivier*), constitué sur le modèle des anciennes chambres de rhétorique. Pour être admis, le candidat devait envoyer une œuvre destinée à donner la mesure de son talent. Conscience, qui ne demandait pas mieux que de suivre le conseil de son ami van Ryswyck, était fort embarrassé. Qu'avait-il à envoyer? son bagage littéraire était bien léger et complètement nul en flamand !

La lecture de la *Description des Pays-Bas*, de Guichardin,

Digitized by Google

et mieux encore de la *Chronique anversoise*, de Gérard van Loon, lui fournit le sujet qui, présenté sous une forme attrayante et dans un langage imagé, devait parler à l'imagination ardente et aux cœurs inflammables des jeunes artistes. L'épisode dramatique de la dévastation et du pillage exercés par les iconoclastes était pour lui un sujet tout trouvé. Il dépose le livre et rédige en toute hâte une relation française de cette scène de sauvagerie. Mais ce qu'il a écrit dans un moment d'inspiration doit ensuite être traduit péniblement, mot par mot, phrase par phrase, à grands coups de dictionnaire. Bientôt il se lasse de ce labeur ingrat et laisse courir librement la plume sur le papier. O miracle! comme si le génie somnolent de l'harmonie de la langue flamande était sorti de sa léthargie, le poète écrit ces simples mots : *Het was in den jare Onzes Heeren* 1566, *den* 16ⁿ *der maend Augustus*... La plume va toujours, plus rapide devient sa course, les idées se précipitent impétueuses dans son esprit, un sang plus généreux gonfle ses veines et fait battre son cœur... Et cette course effrénée ne s'arrête qu'avec le premier chapitre.

Conscience, transporté, court chez son ami Delaet, brûlant du désir de connaître son avis. Celui-ci est frappé de ce langage inspiré et poétique, de cet enthousiasme communicatif, de la forme pittoresque et mouvementée et surtout de ce caractère si personnel, qui donne à son récit une valeur extraordinaire. C'était là du flamand, qui ne ressemblait en rien à la langue incolore employée jusqu'alors.

Le même soir, Conscience donna lecture de ce premier chapitre à l'estaminet du *Cheval noir*, fossé aux Crapauds, où se réunissait l'*Olijftak*, dont les principaux membres étaient alors les Mertens, les Nelis, les Suremont, les Verspreeuwen, les de Wolf. L'enthousiasme provoqué par cette lecture est indescriptible; jamais ouvrage flamand n'avait réuni, à une langue si nerveuse et imagée, tant de vie, tant de force et d'harmonie. Serait-ce là le signal du renouveau; serait-ce là le verbe si longtemps attendu?

Encouragé par ce premier succès, l'auteur se met résolu-

Digitized by Google

ment au travail. A quelques jours de là, à une nouvelle réunion au *Cheval noir*, Conscience donne lecture d'un nouveau chapitre ; les autres ne se font pas attendre et l'imagination prend plus d'essor à mesure que l'auteur éprouve plus de facilité dans la composition ; l'ouvrage gagne en mouvement, en couleur, en énergie ; les tableaux se succèdent rapidement ; l'intérêt s'accroît de plus en plus, et lorsque le dénouement arrive enfin dans une scène d'une puissance sauvage et irrésistible, il n'y a qu'une voix pour proclamer l'œuvre du jeune confrère l'expression exacte, si impatiemment attendue, de ce que chacun ressentait depuis longtemps, mais que nul n'avait encore su traduire d'une façon si brillante. D'étape en étape, l'essai du débutant était devenu un roman historique, plein de vie et de vérité, plein de force et de sentiment, et si cela n'était ni correct, ni exempt de défauts, la voie était tracée maintenant à ceux qui s'étaient donné pour mission de relever le prestige et la gloire de la race flamande.

Le premier essai de Henri Conscience était la célèbre *Année des Merveilles*. Elle parut, dédiée à Gustave Wappers, le protecteur généreux de Conscience ; mais, malgré tout, le succès ne dépassa pas le cercle étroit des anciens amis ; et, bien que quelques-uns d'entre eux eussent pris une douzaine d'exemplaires, le nombre souscrit ne fut que de 241. Il resta un découvert de 500 francs, juste le prix des malencontreuses gravures.

Gustave Wappers, que le roi Léopold Ier estimait beaucoup, usa de son influence pour faire accorder une audience à Conscience. Lorsqu'il parut devant le Roi et lui présenta un exemplaire de son roman, le jeune écrivain était très ému ; mais le prince s'en aperçut et le mit rapidement à son aise par un accueil des plus bienveillants. Il dit qu'on lui avait parlé avec éloge de son ouvrage et qu'il le voyait avec plaisir se servir de la langue du pays, pour la consolidation de notre jeune nationalité. Il regrettait le grand nombre de mots étrangers employés dans les langues germaniques ; mais Conscience, qui se sentait là sur son véritable terrain,

Digitized by Google

s'en défendit avec chaleur et donna au Roi l'assurance qu'il ne se trouvait pas un mot étranger dans son livre. Le Roi l'écouta avec bienveillance et lui promit de faire pour la littérature flamande tout ce qu'il pourrait.

A l'issue de l'audience, le colonel Jolly le conduisit auprès d'un employé du palais, qui lui remit un subside de 400 fr. sur la cassette particulière du Roi.

Grâce à ce subside et à quelques exemplaires qu'il était parvenu à placer encore, il put payer son imprimeur intégralement. Plein de courage, il réunit quelques pièces, écrites pendant l'impression de *l'Année des Merveilles*, et les publia sous le titre de *Phantaisies*. Une amère déception l'attendait. Le volume, qui ne contenait que quelques nouvelles insignifiantes, insuffisantes sous le rapport de la forme et de la pensée, n'eut pas le moindre succès, et de nouveau l'auteur se trouva dans l'impossibilité de solder ses dettes. Le découragement s'emparait de lui lorsque le gouvernement lui fit parvenir un nouveau subside.

Ce secours inattendu lui rendit courage. Profondément mortifié de l'insuccès de son dernier ouvrage, il résolut de tenter une nouvelle épreuve, se promettant bien d'écrire cette fois ce qu'il pourrait produire de plus parfait. Il voulait racheter sa défaite par une éclatante victoire et montrer à lui-même et au monde ce dont il était capable. Bien décidé à ne négliger aucun moyen, il fouilla les vieilles chroniques, étudia l'histoire nationale et arrêta enfin son choix sur la lutte des communiers flamands contre la France, qui se termina à Courtrai par la bataille des Éperons d'or. Il se pénétra de l'époque qu'il voulait décrire, visita Bruges, Courtrai, tous les lieux où se déroulaient les principales phases de son drame. A Bruges, il fit la connaissance d'Octave Delepierre, qui lui fournit maint renseignement précieux et lui conseilla d'intituler sa nouvelle œuvre *le Lion de Flandre*.

Pendant qu'il parcourait ainsi ce beau pays de Flandre et rassemblait les matériaux de son ouvrage, Wappers s'était mis en campagne, de son côté, et avait obtenu pour Conscience, de son ami Rogier, qui était alors gouverneur d'An-

Digitized by Google

vers, un emploi à l'administration provinciale. Il fut nommé traducteur du *Mémorial administratif* au traitement de 500 francs l'an. De neuf heures du matin à quatre heures du soir, il s'occupait à son bureau et contraignait son esprit à un exercice de gymnastique intellectuelle des plus fatigants, classant des rapports, traduisant des pièces rédigées dans l'impénétrable grimoire officiel ; le soir et la nuit, il travaillait à son roman.

L'apparition du *Lion de Flandre* est un événement d'une haute portée pour l'histoire des lettres flamandes. C'est de la publication de cet ouvrage remarquable que date la renaissance de la littérature nationale. Un immense cri d'enthousiasme s'éleva d'un bout à l'autre du pays flamand ; les figures de Breydel et de Coninck, les grands communiers du XIV^e^ siècle, évoquées dans cette langue nerveuse dont Conscience possède le secret, furent bientôt considérées comme l'incarnation de la grandeur et de la gloire des ancêtres. L'enthousiasme se communiqua de proche en proche et, bientôt, le réveil qui venait de se produire dans les lettres se manifesta dans toutes les branches de l'activité humaine. C'est de la publication du *Lion de Flandre* que date ce prodigieux mouvement flamand, qui, quelques années plus tard, arrivé à complète maturité, devait révolutionner la moitié de la Belgique et exercer une influence prépondérante non seulement sur le développement des arts et des lettres, mais aussi sur la politique générale du pays.

III

Pendant ce temps, un drame avait été tiré de *l'Année des Merveilles*, et maintenant que la publication du *Lion de Flandre* faisait de Conscience le premier des écrivains flamands, cette pièce était représentée avec un immense succès par la société *de Hoop* (*l'Espérance*).

A ce moment, le pays tout entier était en proie à une vive agitation. Le traité des vingt-quatre articles, stipulant la rétrocession à la Hollande de la moitié de la province du

Digitized by Google

Limbourg et du grand-duché de Luxembourg, donnait lieu, au sein des Chambres, à des discussions orageuses, qui avaient au dehors un grand et douloureux retentissement.

Le 6 février 1839, à une représentation de *l'Année des Merveilles*, Conscience prononça un discours, dans lequel il s'élevait en termes violents contre le traité. Son mâle et patriotique langage fit une telle impression sur ses auditeurs, qu'au sortir de la représentation, la foule commit des excès regrettables, jeta des pierres dans les vitres du bourgmestre, Gérard Legrelle, et se porta, en chantant *la Brabançonne*, à la Grand'Place, où elle dansa autour de l'arbre de la Liberté. Les conséquences de cet acte inconsidéré se firent bientôt cruellement sentir. Son langage passionné, l'impression que sa parole entraînante avait faite, et surtout les désordres qu'il avait en quelque sorte provoqués lui attirèrent la colère et les persécutions de personnages importants.

Ne sachant comment échapper à ses puissants ennemis, Conscience se rappela que son ami van Geert, horticulteur de profession, lui avait dit que ses écritures exigeaient plus de temps qu'il n'y pouvait consacrer et qu'il cherchait pour le bureau un employé qui fût en même temps un aide pour le jardin. Au mois de mai 1839, il se présenta en cette double qualité de commis et d'apprenti jardinier. Il alla donc habiter chez la famille van Geert et, bien qu'on eût pour lui beaucoup d'égards, Conscience ne voulut pas rester en dessous de ce qu'il considérait comme son devoir : il travaillait de la bêche et du rateau comme les autres jardiniers. Le soir, il mettait à profit son talent de calligraphe en confectionnant des étiquettes pour l'établissement et étudiait la botanique et les sciences naturelles avec le fils de la maison.

Mais quoi qu'il fît pour échapper à la fièvre littéraire, son esprit, toujours en éveil, n'attendait qu'une occasion pour reprendre, avec un nouveau courage et un redoublement d'énergie, le travail interrompu.

Le peintre van Brée, directeur de l'Académie, étant mort, les élèves du maître prièrent le jardinier de M. van Geert de prononcer en leur nom un discours flamand. Conscience

Digitized by Google

comprit que cette mission était pour lui pleine de dangers et ne demandait pas mieux que d'être déchargé de cette tâche si honorable. Il craignit d'être de nouveau en butte aux persécutions de ses ennemis, que sa retraite volontaire avait momentanément apaisés; mais il ne sut pas résister longtemps aux instances des jeunes artistes; il consentit enfin à être l'interprète de leurs sentiments de reconnaissance et de regrets.

Les funérailles furent célébrées le 18 décembre 1839. Les discours officiels étaient terminés et déjà les autorités se disposaient à quitter le cimetière, lorsqu'un groupe de jeunes gens sortit de la foule et se rangea autour de la fosse. Conscience s'avança et commença, avec un geste noble et imposant, un discours pathétique, qui fit arrêter et se découvrir ceux qui s'apprêtaient à sortir. D'une voix vibrante et attendrie, il fit passer dans l'âme de ses auditeurs l'émotion qui débordait de son cœur; peu à peu les yeux se mouillèrent et les sanglots, qui éclataient de toutes parts, démontrèrent que ses paroles avaient atteint leur but. Il parla de fierté et de grandeur nationale, et avec un rare bonheur fit vibrer au cœur de son auditoire les fibres du patriotisme. Il montra les œuvres de l'humble mais méritant artiste, qui avait maintenu si haut l'honneur de l'école flamande et avait généreusement sacrifié quelques-unes des plus belles années de sa vie pour faire passer au cœur de ses élèves le feu sacré de l'art, qui consumait le sien. Il fit un tableau saisissant des angoisses qui dévoraient à ses derniers moments l'âme de cet artiste si richement doué, qui, au moment où il allait goûter les fruits de son travail sans trêve, au moment où l'école, qu'il aida à édifier, lançait ses premiers rayons, déjà si puissants, devait abandonner la lutte sans pouvoir rien ajouter à sa gloire ni jouir de son triomphe.

Ces paroles brillantes firent une profonde impression sur tous les assistants et produisirent un revirement complet en faveur de l'éloquent orateur. Le lendemain, *le Précurseur*, l'organe du haut commerce, publiait son discours en *flamand*, et ses camarades lui offraient un magnifique banquet.

Digitized by Google

Une belle carrière s'ouvrait désormais à Conscience; ceux-là mêmes qui autrefois avaient été ses ennemis les plus acharnés s'empressèrent de l'aider de toute leur influence. Par arrêté royal du 27 janvier 1840, le peintre Wappers, qui ne cessait de l'encourager et de le protéger, fut nommé directeur de l'Académie royale des beaux-arts.

Grâce à la recommandation de Wappers, le ministre de Theux chargea Conscience, le 11 avril 1840, de la rédaction d'une *Histoire de Belgique* pour laquelle le gouvernement lui accordait, pendant deux ans, un subside annuel de 1,000 francs.

Enfin, la place de greffier de l'Académie étant devenue vacante par la retraite de M. Snyers, qui renonça à ses fonctions pour motifs de santé, Wappers le fit nommer, le 3 novembre 1841, à ces importantes fonctions, avec un traitement de 2,500 francs. Quoique obligé de payer un employé sur son traitement, l'avenir de Conscience semblait maintenant assuré. Il travailla avec ardeur à l'histoire nationale dont on venait de le charger, sans négliger pour cela les devoirs de sa charge. Un an après sa nomination, sentant le besoin de se créer une famille, il épousa, le 4 août 1842, M^lle^ Marie Peinen, qui est depuis quarante ans sa compagne aimante et dévouée.

IV

Après la publication de *l'Année des Merveilles*, un livre unique dans l'œuvre de Conscience, ouvrage de jeunesse, où l'incorrection du style le dispute à l'invraisemblance des faits, le manque de cohésion à l'indécision des caractères, Conscience, lancé à corps perdu dans la fantaisie, se permit d'imprimer une série de poésies, franchement mauvaises, comme tout ce qu'il a écrit en vers, et des nouvelles, vides d'idées et absolument dénuées d'intérêt. Quelque restreint et tout dévoué à l'auteur que fût son public, le volume n'obtint pas le moindre succès, et c'est alors que, décidé à prendre une éclatante revanche, il publia son premier roman historique, *le Lion de Flandre*, qui est resté son chef-d'œuvre.

Digitized by Google

L'ouvrage, qui résume toute la grandeur, toutes les gloires du peuple flamand, est une manifestation de l'ardent patriotisme du jeune écrivain enthousiasmé pour ces grandes figures de Breydel et de Coninck, symbolisant à eux deux le courage indomptable, audacieux jusqu'à la témérité, et l'habile diplomatie des anciens flamands. C'est autour des deux doyens des métiers de Bruges que se groupent tous les personnages accessoires du roman. Mais l'auteur, qui jusqu'ici n'a fait qu'exalter les héros populaires et flatté en quelque sorte l'amour-propre du public auquel il s'adresse, n'a garde d'oublier l'élément mystérieux, dont l'influence sur l'esprit du peuple est certaine. Dans la brillante scène de la bataille des Eperons d'or, tableau admirable traité de main de maître, il fait intervenir, avec une prodigieuse habileté, le moine Guillaume de Saeftinghe, qui a quitté son couvent pour voler au secours de l'armée flamande, et le comte Robert de Béthune qui, recouvert d'une armure éclatante, apparaît au plus fort de la mêlée, aidé du vaillant amoureux de la princesse Mathilde, accomplit des prodiges de valeur et disparaît, lorsque la bataille est gagnée, après s'être fait connaître seulement de quelques hommes d'élite. Quant à l'armée flamande, convaincue de l'intervention divine, elle est persuadée que le chevalier mystérieux n'était autre que saint Georges, envoyé à son secours par le dieu des armées.

Le Lion de Flandre eut un immense succès. Quoi d'étonnant? N'est-ce pas la grande épopée de la race flamande, évoquant le souvenir glorieux des héroïques communiers, qui, dans une journée mémorable, n'ayant d'autres armes que leurs arbalètes, leurs haches et leurs masses d'armes, taillèrent en pièces la fleur de la chevalerie française, persuadée qu'elle n'avait qu'à se montrer pour mettre ces manants en fuite? Si *l'Année des Merveilles* avait plus de défauts que de qualités et était également imparfaite sous le rapport de la conception que sous celui de l'exécution; si les *Phantaisies* étaient au-dessous de toute critique, *le Lion de Flandre* constituait une œuvre robuste et saine, débordant de patrio-

Digitized by Google

tisme et d'amour de la liberté qui, jusqu'à ce jour, n'a été ni égalée ni dépassée.

Au symbole de la race flamande succéda toute une série d'ouvrages moins importants, montrant le talent de Conscience sous un aspect tout nouveau, d'une essence plus fine et plus intime, d'une émotion plus contenue et plus vraie. Ce fut d'abord *Comment on devient peintre* (*Hoe men schilder wordt*, 1843); ensuite, *Ce que peut souffrir une mère* (*Wat eene moeder lijden kan*, 1843); *la Fille de l'épicier* (*Siska van Roosemael*, 1844), tous trois empruntés à la vie du peuple anversois. La première de ces nouvelles nous initie aux débuts d'un enfant du peuple dans la carrière artistique. On s'est plu à reconnaître dans le héros de cette pièce le peintre Édouard Dujardin, l'ami intime de Conscience, l'illustrateur de ses œuvres; et, si tout n'est pas rigoureusement exact dans la situation décrite par le poète, plus d'un épisode a été emprunté aux débuts de cet artiste. Dans *Ce que peut souffrir une mère*, il nous fait assister aux souffrances d'une famille d'ouvriers, privée de tout, sans vêtements, sans feu et sans pain, au milieu d'un hiver rigoureux; le père, pour donner à manger à sa femme et à ses enfants, n'a d'autre ressource que de vendre la charrette à bras qui lui sert à vendre des moules dans les rues, son unique gagne-pain. Mais la charité, qui vient enfin à son aide, fait renaître à la vie la famille de l'ouvrier honnête et laborieux. *La Fille de l'épicier* est encore une œuvre d'une haute moralité en ce qu'elle met à nu les dangers de ces éducations, supérieures à leur condition, mais incomplètes, que les classes inférieures donnent parfois à leurs enfants et qui ont pour résultat de donner à ceux-ci des idées fausses et des goûts qu'il leur est impossible de satisfaire dans la suite. L'auteur s'y élève avec force contre l'enseignement en vigueur dans certains pensionnats de demoiselles, et qui tend à donner un faux air d'éducation, un vernis extérieur, mais qui ne forme ni l'esprit ni le cœur.

Conscience, qui a l'habitude de s'occuper de petites scènes de mœurs pendant qu'il mûrit dans son esprit des romans de

Digitized by Google

plus grande importance, publia encore, la même année, l'*Histoire du comte Hugo et de son ami Abulfaragus* (*Geschiedenis van graaf Hugo van Craenhove*, 1845), qui nous transporte à l'époque du moyen âge, et fit enfin paraître, l'année suivante, l'*Histoire de Belgique*, où maint passage fut signalé par ses ennemis comme une preuve évidente de ce qu'ils appelaient sa trahison et sa vénalité.

La façon dont Conscience a traité l'histoire est regrettable assurément. La réserve qu'il s'était imposée, pour ne pas blesser les sentiments religieux de nos populations, ne devait toutefois pas lui permettre de traiter avec une légèreté excessive et force atténuations tous les faits dans lesquels le clergé n'a pas joué le plus beau rôle. En agissant comme il l'a fait, il s'est exposé aux critiques les plus sévères ; mais le gouvernement était servi à souhait; il ne lui marchanda pas non plus les honneurs : le 1er juin 1845, il reçut la croix de l'ordre de Léopold, et, le 27 octobre suivant, il fut nommé professeur agrégé à la Faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand. De son côté, le roi Léopold Ier, qui aimait beaucoup Conscience et appréciait hautement ses mérites, l'appela, le 21 juillet 1847, aux fonctions de professeur de langue flamande de LL. AA. RR. le duc de Brabant et le comte de Flandre.

A l'*Histoire de Belgique* succéda ce livre admirable : *Pages du livre de la nature* (*Bladzijden uit het boek der natuur*, 1846), que nous devons au séjour de Conscience au *Coin Vert*, à l'époque de sa plus tendre jeunesse, et aux connaissances qu'il acquit pendant les huit mois passés dans l'établissement d'horticulture de M. van Geert.

Après les *Pages du livre de la nature*, il publia encore deux ouvrages empruntés aux mœurs anversoises : *les Veillées flamandes* (*Avondstonden*, 1846) et *Une erreur judiciaire* (*Lambrecht Hensmans*, 1847), suivis de son second roman historique : *le Tribun de Gand* (*Jacob van Artevelde*, 1849). Ce dernier roman est incontestablement une des œuvres les plus considérables de Conscience, tant au point de vue de la scrupuleuse vérité historique qu'à celui des idées qui y sont

Digitized by Google

développées. Dans *Jacques van Artevelde*, il s'est appliqué à élever un monument impérissable au grand citoyen, « qui « défendit victorieusement son pays contre l'oppression de « l'étranger; qui sauva ses frères de la famine et de la « misère; qui porta l'industrie et le commerce au plus haut « degré de prospérité; qui, avant tout, voulut former des « rameaux épars de la race thioise une puissante Belgique; « qui, dans chacune de ses actions, prit pour unique règle « la loi et le droit; qui brilla entre tous par son génie et « par la noblesse de son caractère [1] ».

V

En 1846, on tenta à Anvers de formuler le programme politique du parti flamand, avisant aux moyens d'entreprendre la défense du peuple sur le terrain électoral. Sous le nom de *Sainte-Alliance* (*het Heilig Verbond*), une société secrète se forma, dans le but de prendre en mains la haute direction du parti et d'organiser sérieusement le mouvement. Elle se composait de Conscience, Delaet, Vleeschouwer, F.-H. Mertens, Th. van Ryswyck, Michel van der Voort, le peintre Vertommen, le sculpteur de Cuyper et de quelques autres, encore vivants, que nous ne nommerons pas; feu le Dr Ph.-J. van Meerbeeck était président, et le romancier P.-F. van Kerckhoven, secrétaire.

L'année même de sa fondation, une occasion favorable se présenta pour entamer la lutte. Au renouvellement par moitié du conseil communal, entièrement composé de libéraux, il y avait seize mandats à conférer. La *Sainte-Alliance* résolut de se mettre en campagne pour faire entrer au conseil un défenseur de la cause populaire. Une députation fut chargée de demander aux chefs du parti libéral, tout-puissant alors à Anvers, une candidature pour le Dr Matthyssens, un Flamand convaincu et un ardent

[1] Henri Conscience. *Le Tribun de Gand*, préface.

Digitized by Google

libéral. Un nom sur seize : il eût été difficile d'être plus modéré dans ses prétentions ! Malgré cela, la demande si bien justifiée des partisans du mouvement flamand fit jeter de hauts cris ; leurs revendications furent qualifiées de non-sens et d'anachronisme ; finalement, la députation fut éconduite sans avoir obtenu de résultat. C'est seulement deux ans après que, grâce à un renouvellement intégral, par suite de dissolution, on parvint à faire entrer le Dr Matthyssens au conseil communal.

La *Sainte-Alliance,* voulant se venger de l'échec qu'elle venait d'essuyer, créa *l'Etrille* (*de Roskam*), pamphlet satirique hebdomadaire, redigé par *trois profonds politiques,* Louis Vleeschouwer, Conscience et Delaet, qui parut au commencement de l'année 1847. Spirituellement écrite, cette feuille attaquait impitoyablement, avec une verve mordante et inépuisable, les membres de l'administration locale les plus hostiles aux idées et au mouvement flamands.

Tout fut mis en œuvre pour arriver à connaître les rédacteurs, qui livraient de si rudes assauts aux agissements impolitiques et aux erreurs administratives du conseil communal ; mais toutes les tentatives demeurèrent inutiles et la feuille, qui avait un succès colossal, connaissait les hommes et les choses dans la perfection, était initiée à tous les mystères, perçait à jour les secrets de coulisses et continuait pendant ce temps à étriller vigoureusement les faits et gestes des membres du conseil.

Ce fut P.-F. van Kerckhoven qui livra le secret.

Exclu de la *Sainte-Alliance* pour cet acte, il regretta vivement de n'avoir plus, dès lors, aucune part à la haute direction occulte du mouvement flamand. Il se venga en opposant à *l'Etrille* un autre pamphlet intitulé *le Balai* (*de Schrobber*), auquel collaborèrent Th. van Ryswyck et Charles Nys, et qui défendait l'administration communale. Une lutte sans trêve ni merci s'engagea alors entre les deux pamphlets, qui rivalisaient d'attaques personnelles, d'insinuations méchantes et perfides.

L'Étrille continua à paraître jusqu'au moment où la révo-

Digitized by Google

lution de Février prit un caractère menaçant pour l'existence de la nationalité belge. Cet événement prouva ce que peuvent l'union du peuple dans un même amour pour le souverain de son choix et la confiance mutuelle entre la couronne et la nation. Le 5 mars 1848, *l'Etrille*, dont 61 numéros avaient été publiés, cessa de paraître et fut remplacée par *la Patrie* (*het Vaderland*) qui, sous une forme plus élevée et avec une grande dignité, défendit vaillamment les droits des Flamands et l'indépendance de la Belgique. *La Patrie* cessa, à son tour, de paraître à la fin de 1848, après une existence de dix mois.

La même année, Conscience et ses amis créèrent la société *Voor Taal en Kunst* (*Pour l'encouragement de la langue et des arts*), qui tint d'abord ses séances rue aux Pommes et alla occuper ensuite les locaux de la *Loyauté*, place de Meir, comprenant aussi un grand jardin. La nouvelle société, dont Jacques Langlois fut le premier président, compta bientôt plus de huit cents membres et organisa des fêtes splendides dont le souvenir n'est pas encore perdu à Anvers. C'est dans ces grandes solennités artistiques et littéraires, alors que l'élite de la population anversoise se pressait dans les locaux de *Voor Taal en Kunst*, que Conscience, qui était l'âme de la société, prononça la plupart de ses discours les plus éloquents; que van Beers récita ses premières poésies; que Volckerick et Édouard Grégoir firent entendre leurs compositions de jeunesse.

L'effet moral que produisit *Voor Taal en Kunst* est immense, inappréciable. Il mettait la grande majorité de la population en contact avec les hommes de lettres, les poètes, les artistes, qui excitaient chez la foule l'enthousiasme débordant de leurs cœurs, mais lui enseignaient avant tout à défendre énergiquement les droits de sa langue maternelle, à travailler avec un courage et une persévérance à toute épreuve au triomphe définitif des revendications flamandes. Le mouvement artistique et littéraire de cette époque nous a laissé un monument impérissable dans la revue *l'Alliance linguistique* (*het Taalverbond*), à laquelle collaborèrent, outre Conscience et van Beers, les van Ryswyck, les Mertens, les

Digitized by Google

Verspreeuwen, les Torfs, les Matthyssens, les Zetternam, les Dautzenberg, les de Geyter, les de Cort, tout ce qui s'est fait un nom dans notre littérature et occupe sa place marquée dans l'histoire des lettres flamandes.

Tandis que les apôtres de *Voor Taal en Kunst* faisaient de cette façon une active propagande et entretenaient la flamme qu'ils avaient réussi à allumer dans le cœur du peuple, la *Sainte-Alliance* rechercha les moyens d'étendre l'action du parti flamand sur le terrain politique et de donner au mouvement une organisation plus forte, tout en concentrant entre ses mains cette action multiple, dont elle avait pris la direction suprême. Elle créa dans ce but un sous-comité dont les affiliés s'engageaient à lui obéir aveuglément, à exécuter ponctuellement ses instructions. Leur premier devoir était de s'introduire dans les cercles de la bourgeoisie et de se faire promptement appeler à la direction. Cette tactique fut exécutée avec une grande habileté par des jeunes gens ardents et enthousiastes, qui remplissaient leur devoir en conscience et avec un zèle digne des plus grands éloges. Bientôt une foule de sociétés se trouvaient ainsi entre leurs mains; les présidents, les vice-présidents, les secrétaires des cercles les plus importants étaient tous affiliés à la *Sainte-Alliance* et partout ils manœuvraient avec prudence et habileté pour assurer leur empire sur toute l'administration intérieure.

VI

Après les déboires que lui avait suscités son ingérence dans la politique, et l'activité fébrile qu'il avait déployée dans les débuts de *Voor Taal en Kunst* pour battre en brèche l'influence de l'*Olijftak*, Conscience se replongea avec délices dans les jouissances de la vie des champs et passa trois mois dans la solitude au milieu des senteurs enivrantes et de l'immensité des bruyères campinoises. Lorsqu'il rentra à Anvers, il rapportait toute une série de nouvelles, qui devaient ajouter un nouveau fleuron à sa couronne littéraire. Ces créations, écloses au sein de la nature, sont certainement les

Digitized by Google

plus belles, les plus finement observées, les plus profondément senties de ses romans de mœurs.

De 1850 à 1853, il publia huit de ces idylles campagnardes, interrompues seulement par une œuvre plus particulièrement anversoise *l'Orpheline* (*Houten Clara*, 1850). Il ouvrit la série par *le Conscrit* (*de Loteling*, 1850).

Nous ne nous arrêterons pas à analyser cette naïve histoire que tout le monde connaît, et qui est peut-être ce que Conscience a écrit de plus naïf et de plus parfait. L'amour de Jean et de Triene est décrit avec un sentiment profond, des détails d'une finesse extrême, un charme pénétrant, qu'on ne retrouve dans aucun autre récit. Nous ne citerons qu'un mot, mais il est ravissant. Lorsque le directeur de l'infirmerie demande à Triene si l'aveugle est son frère, elle répond négativement, mais ajoute ce mot naïf, que nul autre n'eût trouvé : « Depuis qu'il est malheureux, je sens bien aussi que je ne suis pas sa sœur... » Est-il possible de découvrir un aveu plus tendre et plus touchant? Au *Conscrit* succéda *l'Aubergiste de village* (*Baas Gansendonck*, 1850), encore une histoire campinoise que l'auteur a peinte d'après nature, dans laquelle il a fait de main de maître le portrait de l'aubergiste du *Keizershof* chez qui il avait demeuré trois mois. *L'Orpheline*, parue ensuite, est une légende attachée à l'hospice des orphelines d'Anvers, à laquelle nous ne nous arrêterons pas davantage. Ensuite se succédèrent rapidement *Rosa l'aveugle* (*Blinde Rosa*, 1850), *Rikke-Tikke-Tak* (1851), *le Gentilhomme pauvre* (*de Arme Edelman*, 1851), *l'Avare* (*de Gierigaard*, 1852), *la Grand'Mère* (*de Grootmoeder*, 1853), *la Guerre des paysans* (*de Boerenkrijg*, 1853) ; tous ouvrages qui racontent des scènes campagnardes dans ce naïf langage du cœur, qui est inimitable. D'ailleurs, Conscience excelle particulièrement dans les romans de mœurs villageoises, parce qu'il a étudié la vie intime des paysans de la bruyère et des campagnes flamandes ; que, mieux que tout autre, il connaît leurs habitudes, leurs croyances, leurs préjugés, leurs erreurs ; que, d'un autre côté, il sait décrire la nature avec une richesse de coloris,

Digitized by Google

une abondance et un choix d'expressions que nul écrivain flamand n'a égalés et que certainement nul romancier, dans n'importe quelle langue, n'a jamais dépassés.

Longtemps encore après son retour de la Campine, Conscience se recueillit dans la retraite la plus absolue et se retrempa dans l'étude. Ce n'est qu'en 1851 que, sollicité de toutes parts, il reprit une part active au mouvement littéraire et artistique de *Voor Taal en Kunst*, ainsi qu'aux travaux de la *Sainte-Alliance*, où il avait toujours exercé un empire incontesté. Cet ascendant, il le reconquit rapidement et, dès lors, il s'occupa avec la plus grande ardeur, le dévouement le plus absolu, de développer l'action occulte que le comité central exerçait sur le mouvement politique à Anvers.

Le renouvellement intégral du conseil communal en 1848 avait permis de faire passer la candidature du docteur Matthyssens, qui fut le premier représentant du mouvement flamand dans cette assemblée. Ce triomphe était bien fait pour encourager la *Sainte-Alliance*, dont l'influence était désormais incontestable et incontestée. Aussi, au renouvellement par moitié, en 1851, se sentit-elle assez forte, grâce à l'activité déployée par Conscience depuis plusieurs mois, pour reprendre la lutte et proposer un plus grand nombre de candidats. La difficulté, c'était de les faire agréer par le parti libéral qui, grâce au prestige exercé par une longue série de triomphes, était l'arbitre suprême des destinées politiques de la métropole commerciale.

Conscience, le chef reconnu du parti flamingant, était un candidat tout désigné. A la suite d'une manifestation organisée en son honneur par la Société *Voor Taal en Kunst*, la *Sainte-Alliance* chargea Louis Gerrits de provoquer un mouvement politique dans la Société *de Eiken Kroon* (*la Couronne de chêne*), dont il était secrétaire. Celle-ci accepta sa proposition avec enthousiasme et convoqua les autres cercles flamands à une séance plénière, où la lutte fut décidée par acclamation, sous la direction d'une *Ligue des sociétés flamandes*.

Digitized by Google

La *Ligue* remporta, matériellement, un succès partiel, mais, au point de vue moral, un véritable triomphe, d'une haute signification et d'une immense portée. Les trois membres sortants, que les libéraux avaient rayés de leur liste et qu'elle représentait, furent réélus avec plus de 500 voix de majorité. Des trois candidats nouveaux présentés par la *Ligue*, deux arrivèrent au ballottage, mais échouèrent à cette seconde épreuve, grâce à un suprême effort de leurs adversaires. Quant à l'élection du lendemain, elle se ressentit des efforts inouïs qui avaient été faits, jusqu'à la dernière heure, pour amener au scrutin tous les électeurs valides du parti libéral. Le candidat de ce parti obtint 114 voix de plus que Henri Conscience.

Cet échec affecta péniblement l'âme sensible de l'homme qui, depuis bientôt quinze ans, travaillait au relèvement moral des populations flamandes. Plein de dégoût pour les basses intrigues dont il avait été témoin, le cœur ulcéré des calomnies et des injures dont on l'avait abreuvé, Conscience abandonna le terrain politique pour se consacrer exclusivement à ses chers travaux littéraires et à la direction de *Voor Taal en Kunst*, où il exerçait toujours un empire absolu.

Wappers était depuis nombre d'années dans la plus grande intimité avec M. Charles Rogier, qui avait occupé, à plusieurs reprises, dans l'intervalle de ses ministères, le poste de gouverneur de la province d'Anvers. Différentes mesures prises par celui-ci à l'égard de l'Académie des beaux-arts indignèrent Wappers, qui se mit en opposition ouverte avec son ancien ami. Rogier ne lui pardonna jamais cette attitude. Dès lors régna entre eux une vive inimitié, qui irrita le Ministre et fut, sans doute, la cause première de la réorganisation qu'il fit subir aux règlements et au corps académiques.

Le 24 mars 1852, Wappers adressa au Roi sa démission de directeur de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, et, le lendemain, il quitta l'hôtel qu'il habitait en qualité de conservateur du Musée. Malgré les démarches faites de

Digitized by Google

toutes parts pour le faire revenir sur sa décision, l'illustre maître resta inébranlable. Force fut à M. Piercot, Ministre de l'intérieur, de céder devant une volonté si ferme. Un arrêté royal du 22 juin 1853 accepta la démission offerte par M. le baron Wappers de ses fonctions de directeur. Conscience crut devoir suivre son bienfaiteur dans sa retraite. Au mois de février 1854, il donna aussi sa démission, qui fut acceptée sans difficultés.

VII

Si la Belgique flamande était unanime à reconnaître le talent de Conscience, l'Europe entière s'unissait à elle pour l'applaudir et lui faire fête. Depuis plusieurs années déjà, ses ouvrages avaient eu l'honneur de la traduction en allemand, en anglais, en italien et jusqu'en hongrois, en polonais et en danois. En 1854, une traduction fut publiée à Paris, dans la collection Lévy. Le premier volume se composait de : *Ce que peut souffrir une mère, le Gentilhomme pauvre, le Conscrit, Rikke-Tikke-Tak*, traduit par le professeur Léon Wocquier. Dès 1849, Saint-René-Taillandier, le critique bien connu, avait publié dans la *Revue des Deux Mondes* un article remarquable, dans lequel il faisait un éloge pompeux de Henri Conscience.

Le prix quinquennal que l'éminent romancier remporta à la même époque ne pouvait évidemment être accordé à personne qui en fût plus digne ; mais il dut lui être particulièrement agréable à ce moment. Depuis qu'en 1854 il s'était démis de ses fonctions de greffier de l'Académie, par un sentiment de délicatesse et de gratitude qui l'honore, Conscience était resté sans emploi, se livrant exclusivement à ses travaux littéraires.

Lorsque, le 30 mars 1855, un cabinet, dont M. de Decker était le chef avec le portefeuille de l'intérieur, arriva aux affaires, celui-ci, reconnaissant la légitimité des revendications flamandes et voulant leur faire justice, institua une « Commission chargée de rechercher les mesures propres à

Digitized by Google

prendre pour régler l'usage de la langue flamande dans ses rapports avec les diverses parties de l'administration publique ».

C'était la fameuse commission des griefs flamands, dont Conscience fut un des membres les plus actifs et les plus influents. Enfin, le 6 janvier 1857, le même Ministre de Decker nomma l'auteur du *Lion de Flandre, ou la Bataille des Éperons d'or* commissaire d'arrondissement à Courtrai, avec mission d'y combattre l'influence, grandissant chaque jour, de l'esprit français.

Conscience, en arrivant à son poste, eut fort à faire pour se tenir à l'écart des dissensions politiques, qu'il avait d'ailleurs d'excellentes raisons d'éviter. En peu de temps, il réussit à se faire aimer et respecter de tous. Il se consacrait exclusivement à l'exercice de ses fonctions, à l'amélioration et au développement de l'instruction populaire et à ses chers travaux littéraires, qu'il aimait par-dessus toutes choses. Tout son temps, il l'employait à exciter les sentiments de patriotisme, le goût pour la langue maternelle et les mœurs nationales, comme le rempart le plus puissant contre l'invasion des idées françaises, si redoutables pour la nationalité flamande.

Un an et demi à peine après sa nomination aux fonctions de commissaire d'arrondissement, au mois d'août 1858, la chaire de philologie et de littérature flamandes à l'université de Gand lui fut offerte; mais il refusa cette charge honorable, dans la crainte que les droits du romancier n'empiétassent sur les devoirs du professeur; il désigna au choix du gouvernement M. Heremans, comme le plus capable de remplir honorablement ce poste important, selon les besoins et au mieux des intérêts de la langue et des lettres flamandes.

Le séjour de Courtrai était un véritable exil pour une intelligence d'élite, comme Conscience, vivant uniquement par l'esprit et par le cœur, placé là au milieu d'une société incapable de le comprendre, incapable de lui procurer aucune jouissance intellectuelle. Dans la presse libérale, on lui faisait même un crime d'avoir accepté des mains d'un

Digitized by Google

gouvernement catholique le poste de confiance qu'il occupait; néanmoins, tous les ministres qui se succédèrent au pouvoir se gardèrent bien de le remplacer, jusqu'à ce qu'enfin, en 1867, M. Alphonse Vandenpeereboom, Ministre de l'intérieur dans le dernier cabinet Rogier, crut de son devoir d'appeler Conscience dans la capitale, le seul théâtre qui convînt à son talent et à ses mérites. Dans ce but, il proposa, au chapitre des beaux-arts du budget pour 1868, un crédit pour la création d'une place de conservateur du musée Wiertz. Mais le ministère Rogier tomba avant la discussion et fut remplacé, le 3 janvier 1868, par le cabinet Frère-Bara, dans lequel M. E. Pirmez eut le portefeuille de l'intérieur. Celui-ci maintint l'allocation proposée par son prédécesseur, et le 10 septembre 1868, un arrêté royal nommait le célèbre romancier au poste de conservateur des musées royaux de peinture et de sculpture, qu'il occupe encore actuellement.

A peine installé dans ses nouvelles fonctions, un effroyable malheur fondit sur lui. La fièvre typhoïde régnait à Bruxelles et exerçait principalement ses ravages dans le Quartier-Léopold, où est situé le musée Wiertz, qui sert de résidence à Conscience. Son fils cadet est atteint du mal terrible; pendant qu'il veille au chevet du malade, le père engage l'aîné à fuir loin de Bruxelles, à se mettre à l'abri de la contagion, à chercher un refuge chez un ami, à Dixmude. Rassuré de ce côté, il s'efforce d'arracher à la mort son Henri, l'objet de toutes ses affections. Triste illusion : pendant qu'il tremble pour les jours de son dernier-né, le télégraphe lui mande : « Hildevert est malade. Accourez. » Tandis qu'il se précipite à son secours, le mal fait des progrès terribles. Tout espoir est perdu et, à peine arrivé, le malheureux père reçoit le dernier soupir de son enfant. Mais une nouvelle dépêche l'appelle à Bruxelles, auprès de son second fils, qui est au plus mal. Tremblant à ce nouveau coup, le malheureux père s'arrache au lit de mort de l'un pour voler au lit de douleurs de l'autre. Trop tard, hélas! la mort a fait son œuvre : il ne presse plus dans ses bras qu'un cadavre!

Digitized by Google

Il n'a plus de fils! Hildevert, l'aîné, mourut à Dixmude le 29 janvier 1869, à l'âge de 26 ans; Henri, le cadet, expira à Bruxelles le 2 février suivant, à peine âgé de 12 ans.

La plume est impuissante à décrire la douleur du poète à ces coups successifs. Pour lui, la gloire n'existe plus, la vie n'a plus de charmes. Tous les trésors amassés dans le cours d'une carrière de plus de trente-cinq ans, recherches littéraires, études scientifiques, notes pour la rédaction de ses mémoires, mais surtout une immense collection de lettres de toutes les célébrités contemporaines, signées des noms les plus illustres : Gœthe, Alex. von Humboldt, Berthold Auerbach, Melchior von Dipenbroek, le prince-évêque de Breslau, Alex. Dumas père, tout cela, l'objet de sa fierté et de son légitime orgueil, le malheureux père, accablé par l'immensité de la perte, terrassé par l'énormité de la douleur, frappé au cœur d'une blessure sans remède, le condamna au feu. Il n'avait plus foi dans l'avenir, qu'importait le passé!

Aidé par le travail, qui vint faire une heureuse diversion à son accablement, l'amour de sa fille, le seul enfant qui lui restait, le consola peu à peu et lui permit, non pas d'oublier, mais de supporter son malheur. D'ailleurs, une joie bien douce lui était réservée : le 10 août 1870, sa fille épousa le poète-compositeur Gentil Antheunis, l'auteur de tant de mélodies charmantes, et dota l'heureux grand-père de trois chérubins, sur lesquels il reporta toutes ses affections. Aussi Conscience n'a pas cessé d'écrire : toujours également actif, le cœur également jeune, l'esprit également vif, il n'a perdu aucune de ses précieuses qualités et continue à enrichir la littérature nationale de ses œuvres, dont les dernières venues ne sont ni les moins méritantes, ni les moins fraîches.

Si les années que Conscience a passées à Anvers sont les plus riches et les plus brillantes de sa carrière littéraire, la funeste influence du milieu dans lequel il vécut à Courtrai se fait sentir dans tous les ouvrages qu'il y écrivit. Après l'épopée nationale de la première et les inimitables nouvelles campinoises de la seconde période de son séjour à Anvers, c'est le roman à tendances utilitaires, mélangé d'accès de

Digitized by Google

découragement et de misanthropie, qui fait son apparition à Courtrai. Après *Batavia* (1858) et le fragment auto-biographique intitulé : *Souvenirs de Jeunesse* (*de Omwenteling van* 1830, 1858), c'est *le Démon du Jeu* (*Simon Turchi*, 1859), *le Mal du Siècle* (*de Kwaal des Tijds*, 1859), *le Jeune Docteur* (*de Jonge Doctor*, 1860), *la Tombe de Fer* (*het IJzeren Graf*, 1860), qui doit son existence à un accident arrivé à sa fille dans le jardin du commissariat d'arrondissement; *le Coureur des Grèves* (*Bella Stock*, 1861), *les Bourgeois de Darlingen* (*de Burgers van Darlingen*, 1861), une peinture, prise sur le vif, de la société courtraisienne, si antipathique à Conscience; *le Martyre d'une Mère* (*Moederliefde*, 1862), suivi immédiatement du *Pays de l'Or* (*het Goudland*, 1862), œuvre utile en ce qu'elle a pour but de prévenir contre les émigrations intéressées en Amérique, source de tant d'amères déceptions; *le Marchand d'Anvers* (*de Koopman van Antwerpen*, 1863), *le Sang humain* (*Menschenbloed*, 1864), un chaleureux plaidoyer contre la guerre et contre le duel; *Une invention du Diable* (*Eene Uitvinding des Duivels*, 1864), destinée à combattre l'ivrognerie, ce vice de notre époque, qu'il avait déjà peint sous les couleurs les plus noires dans *le Fléau du Village; Maître Valentin* (*Valentijn*, 1865), *l'Oncle Raimond* (*De Ziekte der Verbeelding*, 1865), *l'Histoire de deux enfants d'ouvriers* (*Bavo en Lieveken*, 1865), qui remporta, en 1870, le prix quinquennal de littérature flamande; *le Bourgmestre de Liége* (*de Burgemeester van Luik*, 1866), fait exception dans cette longue suite et rappelle le souvenir des œuvres vigoureuses de la première époque; le dernier ouvrage enfin, écrit à la suite d'un voyage de l'auteur en Suisse, parut en 1868. sous le titre de *Levenslust*. (La traduction française forme quatre volumes de la collection Lévy : *le Gant perdu*, *la Jeune Femme pâle*, *l'Oncle et la Nièce*, *Un sacrifice*.)

A peine délivré de la torture morale qu'infligeait à Conscience le séjour de la petite cité, le niveau de ses ouvrages remonte sensiblement. Ce sont *les Serfs de Flandre* (*de Kerels van Vlaanderen*, 1870), qui forment un digne pendant du

Digitized by Google

Lion de Flandre ; le Supplice d'un père (*Evrard T'Serclaes*, 1874), qui rappelle par certains côtés *le Tribun de Gand* et plus encore *le Bourgmestre de Liége; la Maison bleue* (*Eene O te veel*, 1872), *Une voix d'outre-tombe* (*Een stem uit het graf*, 1872), *le Remplaçant* (*de Twee Vrienden*, 1872), *la Préférée* (*de Keus des Harten*, 1873), nous ramènent aux plus beaux temps des nouvelles champêtres, empruntées jadis aux mœurs campinoises, tirées maintenant de la vie des campagnes brabançonnes ; *l'Oncle Jean* (*de Oom van Felix Roobeek*, 1877), *le Trésor de Félix Roobeek* (*de Schat van Félix Roobeek*, 1878) forment un nouvel épisode de l'invasion des armées républicaines et de la résistance désespérée de nos campagnards, si bien décrite dans la *Guerre des Paysans*. Ce ne sont là que les œuvres principales publiées par Conscience depuis son arrivée à Bruxelles ; nous négligeons les ouvrages de moindre importance, jaillis depuis lors de la plume de l'inépuisable écrivain, qui, nous l'espérons bien, continuera encore longtemps à nous gratifier de ses fraîches et élégantes compositions.

L'Académie royale de Belgique recueillit, quoique tardivement, dans son sein le poète illustre qui, par ses œuvres, excita l'admiration de ses compatriotes et du monde entier. Élu membre correspondant de la classe des lettres le 6 mai 1867, il devint membre effectif le 10 mai 1869. Nommé chevalier de l'ordre de Léopold le 1er juin 1845, officier le 19 juillet 1856, grand'-croix le 9 mai 1881, à l'occasion de la publication de son centième volume, Conscience est aussi décoré d'un grand nombre d'ordres étrangers : entre autres du Lion néerlandais, de l'Aigle rouge de Prusse, de Gustave Wasa, de Suède.

Malgré ses soixante-dix ans, il est d'une verdeur peu commune ; le teint est frais et rosé ; l'œil bleu, clair et profond ; le front haut ; les tempes larges, illustrées — comme le disait, je ne sais où, un écrivain moderniste — de cent plis — qui, chez le vulgaire, s'appellent la patte d'oie, — mais qui, chez le poète, devraient s'appeler les serres d'aigle ! Il y a dix-huit ans, — c'était, je crois, en 1865 — quand je le

Digitized by Google

vis à Courtrai pour la première fois, Conscience portait de longs cheveux bouclés, une fine moustache blonde ombrageait sa lèvre supérieure ; aujourd'hui, barbu et la chevelure blanche taillée, le romancier a un air bourgeois, qu'augmente encore un léger embonpoint. Mais le geste nerveux, les sourcils en broussailles, l'œil vif, la voix douce et harmonieuse, mais pénétrante et s'animant graduellement, révèlent l'homme de génie. Rien, dans son extérieur, de faux ni d'apprêté, nulle pose ; mais l'œuvre, fait d'esprit et de cœur, l'essence même de Conscience, — qu'il s'appelle épopée avec *le Lion de Flandre*, idylle avec *le Conscrit*, utilitaire avec *le Pays de l'Or*, moralisateur avec *Une invention du Diable*, humanitaire avec *le Sang humain*, didactique avec *les Pages du Livre de la Nature*, champêtre avec *la Maison bleue*, historique avec *la Guerre des Paysans*, patriotique avec *le Tribun de Gand*, — l'œuvre restera éternellement, tant que la langue maternelle servira à traduire nos pensées, que le respect des traditions sacrées vivra dans nos âmes, que le sang généreux des ancêtres coulera sans mélange dans nos veines, tant qu'un cœur flamand battra dans une poitrine flamande !

EDM. MERTENS.

Digitized by Google

L'ESTHÉTIQUE D'HOMÈRE[1]

Avant de parler de l'esprit des Grecs, il est tout naturel de s'enquérir où les Grecs plaçaient le siège de l'esprit. La réponse paraît facile au premier abord : dans le cerveau, parbleu ! Mais la question n'est pas aussi simple : il n'était pas facile d'arriver à découvrir qu'il y a un rapport entre la pensée et la moelle renfermée dans le crâne, l'*encéphale* (le contenu de la tête), comme disaient les Grecs. Il a fallu bien des siècles pour cela.

Ces rudes donneurs de coups de lance et d'épée connaissaient, on ne s'en étonnera pas, fort bien l'anatomie, du moins tout ce qu'on en découvre à l'œil nu, et, non moins habiles bouchers que bons guerriers, ils complétaient sur les animaux les connaissances acquises sur l'homme. Ils trouvaient, entre la poitrine et l'abdomen, un muscle, le diaphragme (en grec *phrèn* ou *phrénès*), qui, en se relevant et s'abaissant, produisait la respiration. Ils y virent le siège de la vie et par conséquent, selon eux, de l'esprit. Donc, partout où nous dirions cerveau, ils mettaient diaphragme, ce qui est quelque peu embarrassant pour une traduction. Le premier mot eût rendu l'idée, mais il eût attribué aux Grecs une notion qu'ils n'avaient pas ; le second eût quelque peu ahuri le lecteur : aussi avons nous traduit le mot *phrèn* par esprit.

En arrachant l'intérieur des victimes pantelantes, ils pouvaient voir ce viscère énergique, le cœur, qui continuait à battre : comment ne pas lui attribuer la passion, la volonté ?

[1] Cette étude est détachée d'un livre sur Homère qui paraîtra prochainement chez Hector Manceaux, à Mons.

Digitized by Google

Ici la besogne du traducteur est facile, car notre langue a gardé au mot cœur cette acception, comme un monument de notre ancienne ignorance. Les mots de *kêr* et de *êtor* se rendront donc fort bien en français par cœur dans le sens de sentiment. Les Grecs ont encore un troisième mot pour rendre la même idée : *thumos*, de *thuô*, s'élancer, entrer en furie : c'est évidemment une autre manière de désigner le cœur.

Ainsi, toute la vie est concentrée dans la poitrine : l'esprit siège dans le diaphragme; le sentiment et la volonté, dans le cœur.

Il y a encore un autre mot pour désigner l'esprit, c'est *noos*, l'intelligence, la raison ; il vient de *noéô*, qui veut dire à la fois voir et penser. Comme la première signification cesse après Homère, nous devons en conclure qu'elle est aussi la première par ordre de date. On a dit d'abord : voir par ses yeux, dans ses yeux; ensuite voir dans son diaphragme. Nous trouvons donc ici, à l'état d'embryon, cette idée philosophique de l'intelligence, résultat des impressions des sens.

Les conséquences des idées des Grecs sur le siège de la pensée et du sentiment, sont considérables au point de vue de l'art. La tête, en cessant d'être le siège de la pensée, perd toute son importance : il se fait une espèce de décentralisation. Pour nous, la tête est presque tout l'homme : les Grecs envisagent le corps tout entier. Ainsi Eurycléia, frappée de la ressemblance du mendiant avec Ulysse (c'est ce dernier lui-même déguisé), s'écrie : « Je n'ai jamais vu quelqu'un qui ressemblât tant que toi à Ulysse, par le corps, la voix et les pieds. » Hélène, reconnaissant Télémaque par suite de sa ressemblance avec Ulysse, s'exprime ainsi : « Ce sont les mêmes pieds et les mêmes mains ; les mêmes regards, la même tête, les mêmes boucles qui en tombent. » Remarquez qu'elle parle d'abord des pieds et des mains, et encore c'est le passage où la tête est le mieux traitée. Ailleurs, il n'est presque jamais question des yeux et encore moins des regards dans la description d'un personnage. Par exception, citons le passage où Athéné, vieillissant Ulysse, « rendit troubles ses yeux qui

Digitized by Google

étaient très beaux » et cet autre où « elle répandit la grâce sur sa tête et sur ses épaules ». Mais, en général, la vraie manière d'embellir un homme, c'est de le faire paraître *plus grand et plus gros*. Athéné, voulant rendre son héros plus séduisant aux yeux de Nausicaa, « le fit paraître *plus grand et plus gros* et fit descendre de sa tête des cheveux frisés, semblables à la fleur d'hyacinthe ». La même déesse, voulant embellir Pénélope, la fait paraître *plus grande et plus grosse* et plus blanche que l'ivoire. Ajoutons, pour être vrai, qu'elle a d'abord frotté d'ambroisie son beau visage. Mais ce dernier point n'a pas la même importance que de nos jours, et souvent le visage n'est pas mentionné. Ainsi, Ulysse, louant Nausicaa, la trouve comparable à Artémis pour l'apparence, la grandeur et la prestance.

Mais si les Grecs attachaient moins d'importance que nous au visage humain, ce n'était pas seulement par suite de leur conception particulière de l'esthétique, mais encore parce que, effectivement, cette partie du corps humain ne méritait pas l'attention au même degré qu'aujourd'hui.

Laissant de côté la question de savoir comment se sont formés les différents types, pour ne nous occuper que de leur persistance, nous croyons qu'il n'est pas difficile de prouver qu'en dehors des croisements, les caractères typiques s'effacent en raison des progrès de la civilisation. Quand un peuple est peu développé, une uniformité grise s'étend sur les pensées, paroles, actions, travaux, divertissements, etc., de tout le groupe : les conditions de vie sont si identiques, qu'il ne peut y avoir de grands écarts du type commun, et cela est vrai surtout pour le visage, qui est comme un miroir où se reflètent les pensées et les sentiments. Si la passion ne dure qu'un éclair, le miroir n'en garde pas trace; si elle devient habitude, le miroir la fixe tout comme un cliché photographique : l'on peut dire que chacun se forme à lui-même son visage.

Or, chez tous les hommes d'une époque semi-barbare comme celle de la Grèce héroïque, nous retrouvons à peu près les même traits : la violence mêlée de ruse; les besoins

Digitized by Google

intellectuels réduits à fort peu de chose, la vie matérielle très large, les exercices du corps en grande faveur ; une vie de propriétaire campagnard accidentée de combats, d'expéditions de piraterie et de festins. Pas de spécialisations qui donneraient un cachet particulier à certains individus. Quelle différence avec notre vie moderne, avec sa variété infinie d'occupations, ses nouveautés incessantes, ses émotions de tous les jours, ses passions compliquées! Que l'on compare nos luttes politiques avec leurs longues préparations, leur tactique savante, leurs surprises, au coup de lance ou d'épée qui a bientôt tranché le différend entre deux héros primitifs. Tandis que les visages de ces derniers reprennent bientôt leur immobilité habituelle après la contraction qu'une passion momentanée a fait subir à leurs traits, les nôtres, sous l'empire d'une surexcitation nerveuse permanente, ne se détendent presque jamais. De là, d'un côté, la variété extrême des physionomies; de l'autre, l'uniformité du type.

Pour ces motifs, l'art qui était appelé à prédominer en Grèce était l'art qui s'attache à reproduire le corps humain tout entier, sans préférence pour la tête et surtout pour le visage; l'art des physionomies calmes, des mouvements mesurés qui font éclater la force des muscles. La peinture ne va pas à l'athlète, non plus qu'à la vierge dont toute la séduction est dans les lignes du corps. En revanche, la sculpture convient moins à nos civilisations modernes : chez nous, le visage est presque tout l'individu. Pour en donner un exemple vulgaire, mais frappant : les portraits photographiques en pied n'ont pas la faveur du public; la figure y est comme perdue, et c'est la figure que nous voulons. Toutes autres conditions d'art remplies, nous faisons avant tout attention, dans un tableau, au jeu des physionomies. Ainsi, dans le domaine des arts plastiques, c'était la sculpture qui devait dominer chez les anciens, comme chez nous, c'est la peinture.

Mais avant de voir apparaître des chefs-d'œuvre de sculpture, il faudra attendre l'époque du grand épanouissement de

Digitized by Google

la Grèce. Au temps d'Homère, l'art n'est encore qu'à l'état de fantaisie dans le cerveau des poètes. Les figures dont est orné le fameux bouclier d'Achille pourraient bien être au-dessus du niveau de l'art de son temps. Une preuve que la sculpture n'était pas encore sortie des langes, c'est que les objets sculptés excitent une espèce d'admiration superstitieuse : les deux chiens d'or qu'Héphaistos a fabriqués pour garder la maison d'Alcinoüs, sont immortels et ne connaîtront jamais la vieillesse; il semble que le poète parle d'êtres vivants. Des statues d'or tiennent en main des torches enflammées : on les appelle des *jeunes gens*. Ulysse, en partant d'Ithaque, avait à son manteau une agrafe d'or, qui représentait un chien étouffant un faon : « Et tous s'étonnaient comment, tous les deux étant d'or, l'un, étouffant le faon, le regardait d'un œil avide, et l'autre, pensant à fuir, se débattait des pieds. » Quoi qu'il en soit, la sculpture était en honneur, comme le prouve le respect avec lequel il est toujours parlé des œuvres d'Héphaistos à l'esprit ingénieux.

De la peinture il n'est pas question, et de fait, ils eussent fait de tristes peintres, ces hommes qui ne connaissaient pas les couleurs.

Il y a quelques années, un savant allemand a le premier attiré l'attention sur ce fait. Il semble que les Grecs aient seulement distingué les nuances claires d'avec les nuances sombres, qu'ils aient employé indifféremment les noms des couleurs correspondant à chacune de ces deux catégories. Examinons cela en détail :

Le blanc devait nécessairement les frapper avant tout : il a pour lui l'éclat, aussi s'exprime-t-il par le mot *leucos*, provenant du soleil (*leucos hélios*). De tous les noms de couleur, c'est celui qui est appliqué de la manière la plus correcte : le lait, la neige, la toile, l'ivoire sont appelés blancs, et aucun objet non blanc ne reçoit l'épithète de *leucos*. (Il y a pourtant une exception, c'est l'eau et ce, non pas l'eau écumante, mais l'eau qui coule paisiblement). Mais, en revanche, tout ce qui est blanc n'est pas désigné par l'adjectif *leucos*, et le gris se confond, dans leur compréhension, avec le blanc.

Digitized by Google

Ainsi la mer écumant sous les rames est appelée grise (*polios*). Et ce dernier adjectif, qu'ils font synonyme de *leucos* en cette occasion, sert d'épithète au *fer;* sert à désigner les cheveux blancs ou gris (une confusion que notre langue a conservée); il est aussi appliqué au loup (*lucos polios*) : c'est donc bien le gris qu'il veut désigner. Ce mot *lucos* (loup) lui-même est significatif : il vient évidemment de *leucos* et marque une époque où le gris et le blanc étaient décidément confondus.

Passons à l'opposé : au noir. Le mot *mélas* désigne indubitablement cette couleur, car il est appliqué à la nuit et à la poix. Mais voilà que nous rencontrons la mer noire, l'eau noire et cela non pas seulement lorsqu'il s'agit d'une eau profonde. Puis nous trouvons la cendre (du foyer) noire : nous voici dans le gris et, par conséquent, pas loin du blanc. Rien d'étonnant donc que le noir se confonde avec des couleurs plus foncées, et que l'on en arrive à l'acier, au vin, au sang noir.

A leur tour, ces autres couleurs remplaceront celle-là ; le bleu foncé est rendu par *cuanéos* (de *cuanos*, acier) : nous aurons la nuée bleue, les sourcils bleus, les boucles bleues; « un voile bleu, comme il n'y en a pas de plus noir », etc.

Le rouge se dit *éruthros :* nous le voyons servir d'épithète au cuivre ou à l'airain. Eh bien! le même vin qui vient d'être appelé noir, quelques lignes plus bas se trouvera rouge.

On voit l'étrange confusion qui doit résulter de notions aussi indéterminées. Ainsi la mer est souvent violette ou couleur de vin; il y a des vagues pourpres. Quelle soit noire, blanche ou marmoréenne, cela ne nous étonne pas; mais elle n'est jamais appelée bleue ou verte. Nous rencontrons bien une fois l'épithète de *glaucé* (glauque); mais comme ce mot ne se trouve que là, il serait difficile de dire quel sens il faut lui donner.

Les mêmes navires sont appelés tantôt noirs, tantôt à la proue bleue ou aux flancs de vermillon.

Digitized by Google

La mort est ou noire ou rouge.

C'est Ulysse qui est habillé de la plus belle façon : de divers passages nous pouvons conclure qu'il a les cheveux violets (couleur d'hyacinthe), la barbe bleue et la peau noire.

Des nuances extrêmes, passons aux intermédiaires.

Elles ne sont guère représentées que par un seul mot : *chlôros*, qui est entre le vert et le jaune. Il semble avoir d'abord désigné ce qui est frais et jeune et a conservé cette signification concurremment avec la nouvelle ; de même que nous disons du bois vert, pour dire encore plein de sève. On comprend que de cette idée on ait passé facilement à celle de verdâtre ou jaunâtre. Dans Homère, le mot *chlôros* se dit du miel comme du bois vert. Il s'applique aussi à la peur, se rapprochant ainsi de notre mot pâle ou livide. Mais comment en est-on venu à donner au rossignol l'épithète de *chlôréis*, jaunâtre ou verdâtre?

Le mot *xanthos* doit indiquer la couleur des blés, cette épithète étant appliquée à Déméter. On s'en servira donc naturellement pour les chevelures blondes. Mais comment Ulysse, dont les cheveux sont de la couleur violette de l'hyacinthe, se trouve-t-il en même temps *xanthos*. Du blond on aura glissé au châtain et de celui-ci au noir.

Ajoutons *chruseios* (d'or), employé dans le même sens que *xanthos*, et nous aurons à peu près épuisé la matière.

Mais l'*Aurore aux doigts de rose*, expression répétée à tous moments dans Homère, ne semble-t-elle pas en contradiction avec ce qui vient d'être exposé? Dût-on m'accuser d'une témérité excessive, je déclare hautement que si je maintiens cette interprétation, je ne la considère pas moins comme erronée. Selon moi, l'Aurore aux doigts de rose est un préjugé que commentateurs et traducteurs se sont transmis de génération en génération.

Constatons d'abord que la rose (*rhodon*) n'est nulle part nommée dans Homère. Il n'y a de cette racine que trois mots : d'abord celui dont nous nous occupons (*rhododactulos*), puis *rhodanos* et *rhodéios*.

Digitized by Google

Rhodanos sert d'épithète aux roseaux et se traduit par flexible : il dérive probablement de *rhéô*, couler.

Rhodéios est traduit par « de rose », à tort selon moi. En effet, il n'est employé, si je ne me trompe, que dans un passage. Aphrodité, voulant préserver le corps d'Hector, l'oignit d'huile à laquelle le texte ajoute, comme épithètes, *rhodoenti ambroséô*. Il semble évident que le mot d'*ambrosienne*, qu'on me passe l'expression, qui veut dire divine, jure avec « de rose » et que, si l'on veut donner au premier adjectif une idée de parfum, l'autre est tout à fait inutile. Remarquons, d'un autre côté, que le mot *élaion* (huile) est presque toujours accompagné d'un mot qui marque son onctuosité ou sa limpidité : ou bien on enduit grassement (*lipa*) d'huile ; ou bien on oint d'huile humide (*hugron*) ; et dans un endroit où il est question d'huile parfumée, Homère se sert de l'adjectif *euôdès* (à bonne odeur). Ce n'est donc que le préjugé provenant d'une fausse dérivation qui a pu faire donner à *rhodéios* un autre sens que celui de fluide.

Quel sens faut-il alors donner au mot *rhododactulos* ? Selon moi, le même qu'à *rhodanos* : ce sera l'Aurore aux doigts flexibles ou agiles ; épithète qui s'adresse à la femme comme celle d'*euplocamos* (aux belles tresses) qu'on lui donne également. Si l'on m'objecte que cette épithète devrait s'appliquer à d'autres encore qu'à l'Aurore, je répondrai que la difficulté est la même avec la traduction « aux doigts de rose », et qu'avec cette dernière on s'explique difficilement comment, dans toute la nature, Homère n'aurait trouvé de rose que les doigts de l'Aurore et comment encore, alors que les couleurs les plus tranchées sont appliquées à tort et à travers, une nuance telle que le rose aurait trouvé une aussi juste application. Ajoutons que c'est une autre couleur qu'Homère a choisie pour en décorer l'Aurore : il l'appelle *chrusothronos*, au trône d'or, ou *crocopéplos*, au voile de safran.

Comment nous expliquerons-nous cette confusion qui existait dans l'esprit des Grecs au sujet des couleurs ?

Il a été souvent répété que l'acuité des sens est plus grande chez les sauvages que chez l'homme civilisé : ils voient et ils

Digitized by Google

entendent incomparablement plus loin que nous; leur œil découvre le moindre indice d'une piste. Si nous descendons jusqu'aux animaux, nous trouvons qu'ils ont le sens olfactif tellement développé qu'ils perçoivent des odeurs dont nous n'avons aucune idée. Il semble que la civilisation ait émoussé nos sens : c'est une profonde erreur, et un examen attentif de la question nous convaincra du contraire.

La raison du préjugé dont nous parlions plus haut, c'est que le sauvage et l'animal adaptent leurs sens à un très petit nombre d'usages et profitent ainsi de l'avantage de la spécialisation. Le chien, qui démêle l'odeur spéciale d'un gibier de celle d'un autre, non seulement ne distingue pas le parfum de la rose de celui de la violette, mais même, fort probablement, ne s'aperçoit pas qu'il y ait là une odeur quelconque. Notre myope remarquera une foule de nuances et de détails qui échapperont à la vue perçante du sauvage, qui n'a pas appris à voir en dehors de ce qu'il lui est immédiatement utile de connaître. Pour arriver àobserver les nuances sans nombre, les mille petits détails qui nous sont familiers aujourd'hui, il a fallu une éducation de l'œil qui a duré des siècles. Peut-être même y a-t-il plus que cela et l'organe s'est-il modifié.

On s'occupe beaucoup, depuis quelque temps, du *daltonisme*, une singulière affection de l'œil, qui fait que l'on voit tous les objets sous une teinte uniforme ou qu'on ne distingue que quelques couleurs, groupant les autres autour de celles-là. Peut-être cette affection n'est-elle qu'un cas d'*atavisme*, c'est-à-dire de retour à l'état primitif, et l'homme des premiers temps était-il en masse atteint de *daltonisme*. De fait, on peut dire que les Grecs de l'âge homérique ne remarquaient pas les couleurs. Par exemple, est-il quelque chose qui nous frappe l'œil davantage que cette verdure qui le repose si agréablement ? Eh bien! les Grecs semblent n'avoir pas connu cette impression. Si dans les traductions d'Homère on rencontre les mots d'arbres verdoyants, il y a là une légère infidélité au texte : l'épithète est prise du verbe *thallô*, pousser, de *thallos*, rejeton, pousse; c'est donc

Digitized by Google

arbres poussants qu'il faudrait dire. C'est l'épanouissement de l'arbre et non la verdure que l'on dépeint. Dans les prairies, le vert les laisse indifférents, c'est la mollesse de l'herbe qui attire leur attention ; la prairie est molle : *malacos;* rarement elle est appelée fleurie.

Et le ciel, est-il bleu ? Non, il est large, grand, étoilé, d'airain ou de fer.

Ce serait un livre curieux que celui où l'on ferait l'histoire de l'œil depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et il ne serait que le précurseur d'un ouvrage plus complet : l'histoire des sens. Un pareil livre donnerait l'idée la plus nette de l'immense évolution qui s'est accomplie dans l'homme depuis les temps primitifs et ferait mieux comprendre comment d'autres transformations plus importantes ont pu avoir lieu progressivement dans des époques encore plus reculées.

Ainsi, prenons l'ouïe, par exemple, en même temps que le don de la parole. Il est évident que la faculté d'articuler distinctement les sons et de les saisir au vol était primitivement très peu développée; de là, les nombreux dialectes qui subsistent jusqu'aujourd'hui et où le même mot primitif est prononcé différemment, au point que souvent la ressemblance devient difficile à saisir, parce que le son, peu distinct au début, a été interprété différemment par des individus ou des groupes qui ont transmis leur prononciation à leurs descendants.

Mais revenons aux Grecs et, puisque nous parlons de l'ouïe, constatons que leur éducation musicale ne devait pas être très avancée, comme en témoigne le passage suivant de l'Odyssée :

« O mes amis, quelqu'un à l'intérieur, tissant à un grand métier, *chante si bien que le plancher en tremble tout autour.* »
(Il s'agit de Circé.)

C'est moins l'harmonie que l'intensité des sons qui charme leur ouïe. Ainsi l'adjectif *ligus* ou *liguros* et l'adverbe *liga,* ainsi que les composés de ces mots, qui s'appliquent à la voix des sirènes, au chant de Circé, aux accords de la lyre et que l'on traduit par sonore ou harmonieux, servent éga-

Digitized by Google

lement à caractériser le souffle du vent, le claquement du fouet et la voix retentissante des hérauts ; le cri de l'épervier et les lamentations funèbres. On peut donc dire que le sens de l'ouïe était encore moins développé que celui de la vue.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas si nous disons qu'il n'est nulle part parlé des oiseaux chanteurs. Si ! une fois, il est question du rossignol et ce dans une comparaison où Pénélope compare ses lamentations à celles de cet oiseau : une singulière interprétation d'un chant tant vanté de nos jours. Il est vrai que le rossignol a un nom qui semble le désigner comme le chantre par excellence (*aédôn*), mais l'adjectif par lequel sa voix est caractérisée, *poluéchès*, c'est-à-dire aux échos nombreux, s'applique également au rivage de la mer battu par les vagues : c'est donc en faveur du bruit qu'il fait que le rossignol a été distingué des autres petits oiseaux.

En ce qui concerne l'odorat, nous remarquons une chose aussi étonnante que pour les couleurs : nulle part il n'est question de l'odeur des fleurs : on parle seulement de la bonne odeur répandue par un feu de bois de cèdre et de thuya, de celle de l'ambroisie et enfin tout particulièrement de celle de la graisse, si agréable aux dieux et non moins chère aux mortels, car le poète parle avec délices de l'odeur de la graisse qui se répand tout autour de la maison dans la cour, tandis que festinent les fils d'Éole.

Pour le sens du goût, nous devons constater que la cuisine est des plus simples : il n'est guère question que de pain et de viandes rôties. Nous soumettrons pourtant aux gourmets la petite recette suivante, empruntée à Nestor, dans l'Iliade :

« Dans cette coupe, cette femme semblable à une déesse mélangea l'eau au vin de Pramné, puis avec une râpe d'airain y râpa du fromage de chèvre, saupoudra le tout de blanche farine d'orge et les invita à boire. »

Ces hommes auxquels la verdure des prairies et l'azur des cieux ne disaient rien, ne devaient pas être très sensibles

Digitized by Google

aux beautés de la nature. Ce n'est pas que les descriptions manquent dans Homère, mais elles se bornent à quelques traits :

« J'habite Ithaque que l'on voit au loin : là s'élève une montagne, le majestueux Néritos tout couvert d'un feuillage agité par les vents. Tout autour sont des îles habitées, à très peu de distance les unes des autres, Doulichion, Samé, Zacynthe la boisée. Ithaque, voisine de la terre, est située dans la mer, la dernière du côté des ténèbres; les autres sont à l'écart, vers le côté de l'aurore et du soleil. Le sol en est pierreux, mais nourrit une vaillante jeunesse. »

Comme on le voit, la description est topographique, relevée pourtant, par-ci par-là, d'un détail pittoresque; car nous ne voulons pas nier la poésie chez les peuples primitifs : ils en ont même plus que les autres, mais c'est une poésie plus extérieure et moins profonde; l'image s'y rencontre plus que le sentiment, car le sentiment aussi demande une longue éducation et l'on aurait tort de faire remonter l'âge d'or du cœur à l'enfance de l'humanité.

Le passage suivant offre les mêmes caractères :

« Une île au sol mou s'étend non loin d'une anse, ni près, ni loin de la terre des Cyclopes. Elle est boisée et renferme une quantité de chèvres sauvages... »

Puis il est question de tout ce que produit et pourrait produire l'île, mais c'est plutôt une énumération qu'une description.

Le séjour de Calypso offre au poète l'occasion de faire une description pour le plaisir de décrire : c'est la seule de ce genre, aussi vaut-elle la peine d'être citée :

« Une forêt verdoyante croissait autour de la caverne : des aunes, des peupliers noirs et des cyprès odoriférants; là faisaient leurs nids des oiseaux à large envergure : des chouettes, des éperviers et des corneilles marines à la langue allongée dont tous les soucis sont dirigés vers la mer. Autour de la grotte profonde, s'étendait une vigne vigoureuse, florissante en grappes; quatre fontaines d'une eau blanche, disposées l'une près de l'autre, coulaient chacune dans un

Digitized by Google

sens différent. Tout autour, de tendres prairies étaient enfleuries de violettes et d'aches. Même un Immortel, entrant dans ce lieu, devait être frappé d'admiration et éprouver une jouissance dans son esprit. »

Cette dernière réflexion montre bien que nous avons affaire à un paysage que l'on considérait alors comme idéal.

Des aunes, des peupliers, des cyprès, ce n'est pas le bocage que nous rêverions et, au lieu des oiseaux chanteurs dont nous voudrions le peupler, on ne nous donne que des chouettes, des éperviers et des corneilles marines : rossignols, fauvettes, gais pinsons, vous paraissiez sans doute trop insignifiants à ces hommes de haute taille, et vos chants harmonieux n'étaient pas de force à faire trembler les planchers !

Mais pourtant, cette fois, le poète populaire s'est mis en frais : il y a des fleurs, des violettes et des aches (céléris sauvages). Ce sont les seules fleurs qui soient citées dans l'Odyssée, avec l'asphodèle, qui tapisse la prairie des morts, et l'hyacinthe, à la couleur de laquelle on compare les cheveux d'Ulysse.

Pas d'effets de soleil, pas d'ombre et de fraîcheur ! Et ces *amica silentia lunæ* qui depuis ont tant inspiré les poètes, on les chercherait en vain ici. La lune n'est citée qu'une fois, pour constater qu'elle ne brillait pas quand Ulysse aborde à l'île voisine de la terre des Cyclopes : il ne s'agit ici que de constater l'obscurité. Il en est encore parlé sous forme de comparaison : les murs du palais d'Alcinoos brillaient comme le soleil ou la lune.

Y a-t-il lieu de s'étonner que le sentiment des beautés de la nature fût si peu développé chez les Grecs, alors que l'on peut dire que c'est un sentiment tout moderne, nous dirions presque contemporain. On en rencontre peu de traces chez les Latins, qui, utilitaires avant tout, ne voyaient rien d'aussi beau qu'un champ couvert de riches moissons, une prairie remplie de gras troupeaux, des jardins productifs. Dans leurs riches villas, ils entassaient des marbres et s'efforçaient de créer une ville en miniature au sein de la cam-

Digitized by Google

pagne. On voit rarement percer chez eux le sentiment de la nature agreste ; aussi est-on tout étonné de rencontrer chez ce Juvénal que l'on traite de rhéteur, le passage suivant (il s'agit de la fontaine Égérie) :

« ... Quanto praesentius esset
Numen aquæ, viridi si margine clauderet undas
Herba, nec ingenuum violarent marmora tofum.

Traduction :

« Combien la divinité de la source serait plus favorable, si l'herbe enserrait ses ondes d'une bordure verdoyante et si les marbres n'usurpaient point la place du tuf primitif ! »

Et Le Nôtre et les jardins de Versailles en plein XVII^e^ siècle ! Du reste, n'est-ce pas dans l'époque contemporaine seulement que le paysage a conquis, en peinture, la place qui lui revient ?

Les plaisirs et les divertissements de ce peuple devaient être principalement d'ordre matériel. Les festins y tenaient une large part et l'ordonnance en était des plus simples : le père de famille, ou quelqu'un des siens délégué par lui, remplit à la fois les fonctions de sacrificateur et de boucher. Les cérémonies terminées, on découpe la victime toute pantelante ; on consomme d'abord les entrailles (c'est-à-dire le cœur, les poumons et le foie), puis on met à la broche de gros quartiers de viande qui disparaissent rapidement dans ces robustes estomacs. Robustes ils devaient être, pour digérer de grandes quantités de viande de taureau, de bélier et de bouc, un instant seulement après que ces animaux venaient d'être tués ! Pas de fourchettes, on mange avec les mains ; du reste, on avait soin d'apporter avant le repas une aiguière et une cuvette à chaque convive, pour qu'il se lavât les mains.

Pendant le repas, un échanson prend garde de ne laisser vide la coupe d'aucun convive. Que l'on se rassure pourtant : les peuples du Midi sont sobres, et l'on ne boit que du vin

Digitized by Google

largement coupé d'eau. Le vin qu'Ulysse fait boire pur au Cyclope est ordinairement, à ce que dit le poète, mélangé d'eau de vingt fois son volume : en admettant qu'il y ait ici exagération, puisqu'il s'agit de vanter la force de ce vin, la boisson des Grecs devait plutôt les rafraîchir que les échauffer.

Comme intermède, un aède chantait, aux accords de la lyre. Dans l'Iliade nous voyons Achille chanter lui-même en s'accompagnant de la lyre (*phorminx*); Pâris, lui aussi, joue d'un instrument à cordes (*citharis*). Dans l'Odyssée, il y a déjà spécialisation, et nous voyons apparaître les aèdes qui ne figurent pas dans l'Iliade : on les entoure d'un grand respect; mais ils n'ont rien de commun avec les bardes, qui étaient, eux, des hommes d'épée : Démodocos est aveugle; Phémios se cache durant l'action. Ceci nous explique la note larmoyante de l'Odyssée dont nous parlerons plus loin.

Un autre divertissement, accompagnement des festins, c'est la danse : lorsque Télémaque arrive chez Ménélas, tandis que l'aède chante en s'accompagnant de la lyre, deux danseurs tournent en cadence : ici encore la danse semble faire l'objet d'une profession spéciale; tandis que chez les Phéaciens, c'est un art auquel s'exerce toute la jeunesse.

Chez les Phéaciens nous assistons à des jeux publics : les jeunes gens s'y disputent le prix de la course, du saut, du disque, de la lutte et du pugilat; nous y voyons aussi un jeu de balle combiné avec la danse.

Les Grecs ne connaissent pas les combats de gladiateurs; sans doute que la fréquence des guerres entre peuples voisins et même entre familles leur faisait dédaigner ce simulacre de guerre. Mais quand le hasard les rendait spectateurs d'une rixe sanglante, ils n'y prenaient pas moins de plaisir que les Romains. Ainsi les prétendants meurent de rire en voyant Iros assommé par Ulysse.

Parlons maintenant de la manière dont les Grecs de l'âge héroïque entendaient l'art littéraire, et tout d'abord du poème épique qui était la forme du temps, comme le roman est celle de notre époque.

Digitized by Google

On peut dire que le poème épique renferme en germe la plupart des genres littéraires qui se sont développés plus tard. Il est d'abord la manière dont le peuple entend l'histoire : les événements vont en s'agrandissant à mesure qu'ils passent de bouche en bouche ; le merveilleux s'y mêle naturellement, car les peuples enfants associent tellement le merveilleux à tous les actes de leur vie, qu'ils ne débrouillent pas la vérité de la fiction. L'histoire, du reste, conservera longtemps en partie ce caractère, et un historien sérieux comme Hérodote ne pourra s'en affranchir.

Si l'histoire fournit le sujet, la manière dont il est traité en fait un roman, et quel roman ! Les mœurs y sont décrites avec une fidélité telle, que nous voyons revivre sous nos yeux toute la société d'alors, avec son extérieur, ses coutumes, ses idées et ses sentiments. Le roman tourne à l'idylle dans l'épisode de Nausicaa, auprès duquel paraissent bien fades les églogues de cabinet à la façon de Virgile.

Mais le roman proprement dit est un fruit des civilisations plus avancées ; le peuple lui préfère le conte badin, plus court, plus leste, goguenard et gouailleur : c'est le *fabliau* de nos ancêtres. Dans ce genre de littérature, l'esprit populaire s'étale à l'aise, faisant fi de toute espèce de convention. Il s'y moque tout bas de ce qu'il respecte tout haut : c'est comme un écolier qui reprend sa liberté d'allures après la classe. Sa critique impitoyable s'attaque aux dieux qu'il a créés lui-même et les fait descendre de leur piédestal ; tel est l'épisode des aventures de Mars et de Vénus. Cet épisode doit être postérieur à l'ensemble de l'ouvrage et avoir été produit à une époque où s'éveille l'esprit critique. C'est ainsi qu'Euripide, le poète philosophe, est le dernier en date des grands tragiques.

A côté du fabliau, nous voyons comme une espèce de ballade dans ce passage de la descente aux Enfers, où toute une galerie de femmes célèbres défile devant Ulysse.

Notre siècle se passionne pour les récits de voyages : en cela, il n'a fait que reprendre une tradition populaire, que nos fausses littératures classiques avaient abandonnée.

Digitized by Google

L'Odyssée n'est, en partie, qu'un récit de voyages des plus attachants. On peut dire, du reste, que l'Iliade et l'Odyssée réunies fournissent les éléments d'un traité de géographie ancienne, et que, pour tout ce qui était connu des auteurs, cette partie a été traitée des plus consciencieusement. En revanche, dans tout ce qui n'a été reproduit que par ouï-dire, l'imagination populaire s'est donné libre carrière. Tout ce qui concerne la Grèce est exact; mais la Sicile, pays lointain pour l'époque, est peuplée de Cyclopes; ses abords sont défendus par les monstres Charybde et Scylla, etc.

Enfin, la forme dialoguée que prend à tout moment le récit nous donne l'idée du drame à l'état d'embryon, et il n'y aurait rien de téméraire à supposer que bien des scènes de l'Iliade et de l'Odyssée ont dû souvent être déclamées à plusieurs, en guise de représentation théâtrale.

Passons à l'examen des procédés littéraires.

Il est évident qu'on ne doit pas demander à un poème créé dans les conditions que nous avons exposées une unité rigoureuse; mais, indépendamment des hors-d'œuvre qui proviennent de morceaux rajustés après coup, on peut dire que la digression est de l'essence de la littérature populaire. Un public qui, comme les enfants, peut entendre répéter cent fois les mêmes choses sans se lasser, n'est pas pressé d'arriver au but. Dans l'Iliade, on ne manque pas de raconter l'histoire et même la généalogie des héros qui succombent, et nous voilà arrêtés, en pleine mêlée, par des détails qui nous font perdre de vue l'ensemble de l'action. Dans l'Odyssée, Ulysse, avant de débarquer chez les Cyclopes, nous raconte comment il s'est procuré le vin qui servira à enivrer Polyphème. Au moment où sa nourrice le reconnaît à une cicatrice qu'il a à la jambe, cette scène si pathétique de la reconnaissance est coupée par un long récit où nous apprenons l'origine de cette cicatrice. Les digressions de ce genre abondent et ne contribuent pas peu à affaiblir l'intérêt pour ceux qui ne cherchent dans Homère que le seul plaisir de la lecture.

Les comparaisons, telles que nous les voyons dans Homère,

Digitized by Google

peuvent donner lieu aux mêmes observations. Ce n'est pas un trait fugitif, destiné à mieux fixer l'idée dans l'esprit du lecteur et à en relever l'éclat; c'est comme une œuvre à part, insérée au milieu du récit, dont on pourrait la détacher sans qu'on s'aperçût de la disparition. Celui qui ne se soucie pas de courir au dénouement et qui aime à s'arrêter aux détours de la route, trouvera certes que ce défaut est un heureux défaut. Beaucoup de ces comparaisons offrent de petits tableaux ravissants. J'en prendrai une au hasard dans l'Iliade.

Ulysse, blessé et entouré par les Troyens, appelle à son aide; Ajax accourt :

« ... Les Troyens se ruaient autour de lui (Ulysse) comme des chacals sanguinaires, dans les montagnes, autour d'un cerf cornu frappé, par un chasseur, d'une flèche lancée par la corde tendue. Celui-là a demandé le salut à ses pieds, fuyant aussi longtemps que son sang tiède et ses genoux l'ont soutenu. Mais lorsque le trait rapide l'a dompté, les chacals carnivores en font leur proie dans les montagnes, dans la forêt ombreuse. Alors un dieu amène là un lion rapace : les chacals se dispersent et c'est lui qui festine. »

Ici la comparaison est juste presque de tous points, si ce n'est qu'Ajax ne dispute pas, en Ulysse, une proie aux Troyens. Mais souvent la comparaison n'offre qu'un seul point de commun entre les deux actions comparées, si bien que la plupart des détails ne peuvent qu'obscurcir ce que la comparaison devrait mettre plus en lumière : évidemment, le poète s'est laissé entraîner dans un autre ordre d'idées. En voici un exemple emprunté aussi à l'Iliade :

« Comme, sous la tempête, toute la terre noire gémit un jour d'automne, lorsque Zeus verse une pluie des plus violentes, parce qu'il est fortement irrité contre les hommes qui, abusant de leur force, rendent des sentences injustes dans l'agora et en chassent l'équité, ne craignant pas le regard des dieux : alors tous les fleuves coulent à pleins bords et les torrents arrachent beaucoup de collines et coulent vers la mer purpurine en se précipitant du haut des

Digitized by Google

montagnes avec de grands *mugissements*, tandis que les ouvrages des hommes sont détruits — ainsi *mugissaient* en courant les chevaux troyens. »

On le voit, de toute la comparaison, il n'y a qu'un seul mot qui porte ; tout le reste est superflu.

Ce n'est pas tant le désir d'orner le discours qui engage le poète à recourir à ces sortes d'images, que cette nécessité dont j'ai déjà parlé d'emprunter à la nature des types généraux suffisamment connus de tous. Puis, l'imagination du sauvage est avant tout riche en images et il se cache beaucoup de pauvreté sous cette richesse. Incapable d'une analyse psychologique profonde, impuissante à introduire une grande variété dans les détails d'une narration, elle se tire d'affaire au moyen d'un très petit nombre de comparaisons par lesquelles elle élude la difficulté d'une description directe.

Cette pauvreté éclate surtout dans la peinture des sentiments : les pleurs et les sanglots servent à dépeindre les fortes émotions, dans la joie comme dans la tristesse; l'appréhension du danger, la mort d'une personne chère, les douleurs de l'absence, les joies de la réunion, tout cela est rendu par une même note. C'est cette difficulté d'exprimer des sentiments divers qui a fait naître les rites, dont l'origine remonte aux temps les plus reculés : on décide une fois pour toutes comment on se comportera dans chaque occasion et voilà chacun tranquille; une fois le petit code appris, on n'a plus à s'inquiéter des sentiments qu'il faudra manifester dans les diverses circonstances. Telle est l'origine de cette politesse par laquelle nos peuples civilisés croient se distinguer des barbares et qui, au contraire, a ses racines dans la sauvagerie la plus reculée.

L'épithète perpétuelle a la même origine. On décore un personnage d'une ou de plusieurs épithètes, qui doivent servir à le caractériser; puis, ce grand effort fait, on se dispense de réfléchir à chaque cas particulier, employant à tort et à travers les épithètes reçues. Les Phéaciens sont « amis de la rame » aussi bien à la table d'un festin qu'au

Digitized by Google

milieu des flots. Zeus est « ami de la foudre » ou « assembleur de nuages » par un temps serein comme au milieu des orages, et ainsi de suite.

Pour résumer, constatons que les poèmes d'Homère sont l'œuvre d'un peuple où l'art et le sentiment sont encore dans l'enfance : ils ont pour nous tout le charme qu'une civilisation primitive offre aux peuples plus civilisés, comme la naïveté plaît, par le piquant du contraste, aux plus raffinés. Ils offrent, en outre, un puissant intérêt archéologique. Mais les procédés littéraires, l'art de charpenter une œuvre et de ménager habilement l'intérêt, enfin et surtout l'analyse du cœur humain ont fait d'immenses progrès depuis, et un auteur qui entreprendrait d'écrire avec les seules ressources de la poétique d'Homère n'aurait pas plus de succès actuellement qu'un compositeur qui se contenterait des ressources instrumentales qui ont suffi à la gloire d'un Lulli ou d'un Gluck.

E. Hins.

Digitized by Google

L'AFFAIRE DE TISZA-ESLAR

Nil novi sub sole. Que de fois ce mot n'a-t-il pas été redit depuis que le roi-poète sémite a enchâssé cette pensée de Prudhomme dans l'étincelant écrin de pierreries précieuses, de perles et de joyaux orientaux qui s'appelle l'*Ecclésiaste !* Et cependant le roi Salomon n'a débité là qu'un lieu commun sentencieux. Il y a toujours eu du nouveau sous le soleil, et toujours il y en aura. Il y en eut lorsque lui, qui avait débuté en sage et qui avait parlé en barde inspiré, mourut efféminé, saturé d'excès et désillusionné de tout. Du nouveau, il y en a encore, en ce moment, dans notre vieux monde. Eh quoi, vous en doutez? La lutte pour l'existence n'a-t-elle pas enfanté depuis peu une profession à laquelle personne n'avait songé jusqu'ici ? Il n'est bruit que d'elle dans certains pays de l'Europe. Elle a ses grandes et ses petites entrées dans des cours très collet monté. Elle a beau fréquenter les mauvais lieux, se commettre avec les suppôts des cabarets borgnes et des tapis-francs : c'est à qui, dans les régions élevées, la ménagera, la choiera et l'admirera.

Vous ne devinez toujours pas?

Un Berlinois eût déjà compris à demi-mot, et une Berlinoise m'eût coupé la parole en s'écriant : « Mais c'est l'antisémitisme ! »

Oui, Madame, vous avez mis le doigt, votre joli doigt rose sur la plaie, pardon ! sur cette création spontanée issue des sables et des landes de la Sprée. Elle y fait florès et déploie une rare ingéniosité. Et si, par hasard, — la chose n'a rien

Digitized by Google

d'impossible, — vous étiez affiliée à cette dévote association, je vous prierais, pour convaincre l'incrédulité de mes lecteurs belges, de leur montrer une de ces fiches brunes qui vous servent de signe de reconnaissance.

Sur des carrés de carton brun, on lit imprimé des deux côtés : *Juden 'raus !* ce qui veut dire en bon français : *Les juifs à la porte !* Les antisémites en ont toujours les poches garnies pour pouvoir les répandre ou les semer furtivement dans les théâtres, les cafés et jusque dans les salons. Voilà la tâche des simples membres. Quant aux initiés et aux chefs, ils récoltent : à l'un, l'antisémitisme permet de s'ancrer comme prédicateur de la cour; d'autres s'en font un marchepied pour arriver à la chambre ou au Reichstag; tel banquier décavé se refait, en se réclamant de ses nouvelles théories sociales ; tel écrivain, inconnu hier, fait vendre ses livres, en les émaillant de sentences empruntées au Dr Stöcker et à ses acolytes. Au plus petit boutiquier, l'antisémitisme amène une clientèle, de même que le naufragé aristocratique trouve moyen de s'y cramponner et revient ainsi à la surface.

Il y a un demi-siècle, l'affectation d'être un ennemi des juifs donnait tout au plus, à quiconque l'affichait, une attitude sociale dans certains milieux. Saphir, l'humoriste viennois, a spirituellement croqué en quelques lignes le type du *Judenfeind*, l'antisémite de l'époque. Il le représente entrant dans les cercles le nez en l'air, flairant l'atmosphère et demandant : « Il n'y a pas de juifs ici, par hasard ? » C'était une façon de paraître et même de se faire remarquer. Aujourd'hui, le fait de s'en prendre aux juifs, d'en faire les boucs émissaires de tous les maux qui accablent la société est devenu un excellent moyen pour prospérer et prétendre à tout.

Mais trêve de persiflage. Le sujet que j'ai à traiter atteste, en certaines contrées de l'Europe, une telle dégénérescence, que non le sémite, mais l'homme s'insurge en moi.

« Le sang me bout sur les Calas. Quand la revision sera-t-elle donc ordonnée? » Voilà ce qu'écrivait, le 19 février 1763, Voltaire au marquis d'Argental. Il s'agissait, on ne l'ignore pas, d'un effrayant crime judiciaire. Un père de

Digitized by Google

famille protestant, injustement accusé et condamné par le tribunal de Toulouse, sous la prévention d'avoir étranglé son fils pour le punir d'avoir abjuré, Calas, fut roué vif et sa famille exilée. Après avoir intéressé le monde entier à cette lugubre affaire, Voltaire, puissamment secondé par l'avocat de Beaumont, finit par arracher au gouvernement la revision du procès et aux magistrats la réhabilitation de l'infortuné.

Voilà ce qui se passait dans la dernière moitié du XVIII^e^ siècle.

A cette époque, on sentait si vivement l'horreur de l'iniquité que l'on se croyait en quelque sorte tenu de racheter les injustices et les crimes du passé par une exagération de sentimentalisme. On s'enthousiasmait pour l'émancipation de la race nègre, oubliant que les blancs de l'Europe attendaient encore la délivrance. On peut sourire aujourd'hui de cet optimisme naïf et touchant. Mais quelle leçon autrement cruelle pour nous qu'à la fin de notre XIX^e^ siècle, si fier de sa prétendue civilisation, ait été réservé l'opprobre d'infliger un démenti à toutes les prévisions humanitaires et de déterrer du « coin des chiens » les préjugés de race et de dogme que l'on y croyait ensevelis à tout jamais avec les victimes qu'ils avaient enfouies.

Au début du mouvement antisémite en Allemagne, en 1880, j'ai démontré ici, pièces à l'appui, que les juifs n'étaient pas seulement par reconnaissance les soldats dévoués et obligés de la liberté, leur rédemptrice, leur messie, mais que leur histoire et leur développement constituaient une des plus éclatantes glorifications de la liberté. Fallait-il d'autres raisons pour expliquer la grande faveur dont jouissaient les antisémites auprès du prince de Bismarck? Il s'en est servi jusqu'au moment où les sanglants excès provoqués par les antisémites en Russie, à Balta et ailleurs, ont fait reculer le monde avec horreur. L'Allemagne finit par rougir de honte d'un pareil recul vers la barbarie. Mais on ne remue pas impunément les bas-fonds de la superstition. Les miasmes moraux ne se désinfectent pas, et la peste de l'intolérance chemine d'autant plus aisément que ses protagonistes poursuivent

Digitized by Google

imperturbablement leur œuvre. Repoussés d'un pays, ils tâtent le terrain dans d'autres, et c'est ainsi qu'ils ont été conduits à nouer en Hongrie un des plus atroces complots, qui dans sa noirceur défie les combinaisons les plus astucieuses de l'inquisition.

Tout indique que la première idée de cette ténébreuse tentative remonte au congrès antisémitique de Dresde. Là, les députés hongrois Icstoczy et Onody s'étaient abouchés avec les antisémites prussiens, et, après s'être concertés, ils avaient arrêté, dans des conciliabules mystérieux, un nouveau plan de campagne. Que fallait-il pour raviver leur propagande et forcer la main aux différents gouvernements pusillanimes, dont les uns, comme la Russie et l'Allemagne, sous la pression de l'opinion publique, résistaient déjà mollement à leurs machinations et les désavouaient du bout des lèvres, tandis que d'autres, comme la Hongrie, par l'organe de son premier ministre, M. Colman-Tisza, firent déclarer à la tribune ne vouloir jamais tolérer dans leurs États le déshonneur de l'antisémitisme! Au lieu d'ameuter seulement les masses contre les sémites et de ranimer les étincelles du fanatisme péniblement recherchées dans les cendres par le souffle des convoitises jalouses et des rapaces envies, il s'agissait d'utiliser la première occasion propice et de s'en prendre au judaïsme dans son essence et son être moral. Il fallait l'enserrer dans les filets d'une suspicion qui le livrât à l'animadversion universelle et le désigner à la vindicte publique. Pour le mettre au ban de la civilisation, le passé fournissait un moyen redoutable. Autrefois et pendant de longs siècles, n'avait-on pas entassé des hécatombes de juifs tantôt sous le prétexte qu'ils empoisonnaient les fontaines et provoquaient ainsi la peste, tantôt par l'allégation meurtrière qu'il leur fallait, pour leurs rites, du sang chrétien? Il suffisait de faire revivre le soupçon. La seule possibilité d'une pareille monstruosité légitimait l'antisémitisme et ses visées.

Ignace de Loyola n'eût pas trouvé mieux.

Le plus grand malheur après celui d'être convaincu d'un crime est certainement celui d'avoir à s'en défendre.

Digitized by Google

La dernière fois que les israélites avaient vu se dresser contre eux le spectre de cette ignominieuse et horrible accusation du meurtre rituel, ce fut en 1840, à Damas, sous le règne de Mehemet-Ali, qui se targuait de civiliser le pays des Pharaons. Un consul français, le comte de Ratti-Menton, son chancelier Baudin, des prêtres et des moines français, avaient sinon répandu, tout au moins secondé et appuyé la rumeur qui imputait aux juifs l'assassinat d'un capucin, le frère Thomas de Sardaigne, et de son domestique, mystérieusement disparus à la suite d'une bagarre où ils s'étaient colletés avec la plus basse populace musulmane. On commença par incarcérer quelques juifs, entre autres un barbier; on leur administra la bastonnade jusqu'à ce qu'ils finirent par désigner sept des notables et les plus opulents négociants de la communauté juive, comme les auteurs du meurtre. Sur la foi de ces seuls témoignages, on arrêta les personnages désignés, eux, leurs femmes et leurs enfants, et on les soumit les uns et les autres à tous les raffinements de la torture orientale. Vaincus par la douleur et les souffrances, ils firent les aveux qu'on leur dictait et qu'ils révoquaient aussitôt qu'ils comparaissaient devant une espèce de tribunal consulaire. Un seul des accusés, un jeune homme, eut l'héroïsme de résister jusqu'à la mort, et il mourut en attestant la pleine et entière innocence de ses coreligionnaires. Bientôt, sur les rapports des différents consuls et les clameurs de désespoir des juifs égyptiens, l'Europe entière et même les gouvernements s'émurent de ces atrocités. Lorsque Moses Montefiore, de Londres, et l'avocat Crémieux, de Paris, se rendirent en Égypte pour demander justice au pacha, les vœux du monde civilisé leur firent cortège. Mehemet-Ali ne tarda pas à faire mettre en liberté les victimes d'une persécution cruelle, ce qui n'empêcha pas que cet incident n'eût son contre-coup à l'île de Rhodes et jusque dans l'Alsace.

Qui eût cru alors que quarante-sept années plus tard les mêmes fureurs oppressives et révoltantes se déchaîneraient en Europe même, et cela dans un pays de liberté et de publicité comme la Hongrie? Mais avant de relater rapidement

Digitized by Google

par quel concours de circonstances fatidiques les Iestoczy, les Onody et leurs complices ont presque réussi à atteindre leur but, remontons à la source de ce préjugé insensé, indéracinable, qui pèse depuis dix-huit siècles sur une race dont la loi religieuse et les prescriptions rituelles enseignent non seulement le respect le plus rigide de la vie humaine, mais respirent l'horreur du sang. Cet enseignement est si avéré, si bien établi, qu'aux époques les plus enténébrées et les plus féroces, princes, empereurs et papes sont intervenus à différentes reprises, ceux-ci par des bulles, ceux-là par des ordonnances, pour proclamer l'absolue injustice de pareilles imputations. On possède notamment, sur cette question des meurtres rituels, des bulles très explicites de Grégoire IX et d'Innocent IV et des documents portant la signature des empereurs romains Frédéric III et Charles-Quint. Ces derniers édictaient même des peines contre les fauteurs de ces bruits homicides. Ni les fanatiques, ni les hypocrites ne s'arrêtèrent pour si peu, et comme toujours c'étaient les derniers qui se montraient les plus actifs et les plus redoutables. C'est encore d'ailleurs ce qui se passe aujourd'hui et sous nos yeux. On ne peut mieux comparer ce retour aux superstitions d'antan, ce nouveau réveil de haines populaires qu'à l'Épomeo, ce volcan éteint. Sa dernière éruption avait eu lieu en 1303. Jusque-là déserte, l'île d'Ischia se peupla promptement de villages et de villes; la beauté des sites, la vertu des eaux sulfureuses attiraient des nuées d'étrangers. Survient un bouleversement souterrain, et ce paradis terrestre devient la tombe de 5,000 personnes. Le lendemain, le soleil se leva comme toujours; seulement, au lieu d'éclairer le mouvement et la vie, il ne rayonna que sur des cadavres et des ruines.

Quelque effrayantes que soient ces catastrophes des éléments, comme elles frappent tout le monde sans distinction, elles rapprochent les hommes dans un sentiment commun de commisération et de terreur et elles ne laissent après elles qu'une tristesse relativement douce. Il en est tout autrement de ces calamités longuement préparées par des mains d'hommes. Celles-ci ne s'oublient pas. Leur souvenir se

Digitized by Google

transmet de génération en génération, et c'est ainsi que nous les voyons réapparaître dans les temps et parmi les peuples les plus différents.

J'ai ouvert, en ce moment, devant moi un livre publié à Königsberg en l'an 1711, par Jean-André Eisenmenger, professeur de langues orientales à l'université d'Heidelberg ; le titre seul remplit toute une page. Cet in-quarto, relié en parchemin, a un format énorme, mais son contenu l'est encore bien davantage. Il s'exhale de ce bouquin, imprimé en caractères gothiques, entremêlés de textes hébraïques, latins et grecs, et écrit dans un style impossible, un fanatisme froid et bestial qui glace. Sous prétexte de montrer à ses lecteurs le « judaïsme révélé », l'auteur, sans critique aucune, ramasse toutes les calomnies des carrefours de l'histoire, les racontars les plus bizarres, les contre-vérités les plus criantes. Il raconte doctement, en citant ses auteurs, qu'en cas d'accouchement laborieux d'une femme juive, le rabbin ou le chef de la communauté lui glisse entre les lèvres un morceau de parchemin sur lequel des formules cabalistiques se trouvent écrites avec du sang chrétien. Eisenmenger fait aussitôt ses réserves, il est vrai, seulement non sur le fait même, mais quant à l'action qu'un pareil remède pourrait exercer sur une femme en mal d'enfant! Immédiatement après ce passage, il aborde l'accusation qui a provoqué tant d'abominables persécutions et a fait verser des flots de sang innocent, à savoir que les juifs ont besoin du sang d'un enfant chrétien pour préparer leur pain d'azyme!

Chose généralement ignorée! Dans les premières années du christianisme, on reprochait aux chrétiens les mêmes pratiques assassines, et leurs détracteurs se fondaient sur l'expression « de chair et de sang » dont on se sert dans l'Eucharistie. Un ou deux siècles plus tard, ce fut le tour des juifs d'avoir à se défendre de cette invention exécrable. Eisenmenger, tout comme Schudt, Wagenseil et d'autres, raconte des histoires incroyables à ce sujet, et d'un air d'homme sincèrement effrayé. Comme Sprenger, l'auteur du *Marteau des sorcières* (les procès des sorcières présentent beaucoup d'analogie avec

Digitized by Google

ceux faits aux juifs), Eisenmenger, âme de pédant, est moins un homme méchant qu'un sot. Il a assez de bonne foi pour annoter les protestations indignées qu'à toutes les époques les juifs ont opposées à ces inepties, et il enregistre notamment le texte du mémoire du savant médecin et célèbre rabbi d'Espagne, Abarbanel. Il ajoute : « On pourrait donc croire que l'on a fait tort aux juifs, surtout parce que, dans les livres de Moïse, la Genèse, le livre des Lévites et le Deutéronome, l'usage du sang humain est prohibé de la façon la plus sévère. Cependant beaucoup d'excellents auteurs n'ont pas seulement affirmé que les juifs se servent du sang chrétien, mais ils ont produit les exemples à l'appui. On remarque aussi que les enfants chrétiens ainsi tués l'ont été presque toujours à l'approche des fêtes de Pâques. On peut donc présumer que tout ne doit pas absolument être faux. Si les juifs ont choisi de préférence les Pâques, il faut croire que c'est parce qu'à cette époque Notre-Seigneur a été crucifié et que c'est leur façon de lui témoigner du mépris. »

Remarquez l'astuce scholastique ! Il veut bien enregistrer les preuves contre les faits calomnieux qu'il collige et réédite, mais il s'ingénie à en détruire immédiatement l'effet par des réticences et des suggestions d'un casuiste accompli.

La preuve, d'ailleurs, que cette caste de cuistres et d'ignares zélateurs n'est pas éteinte, le procès de Tisza-Eslar nous la produit dans le type du vieux médecin Houwath, qui a l'inconscience de l'ignorance, tandis que le juge d'instruction Bary et son âme damnée, le greffier Koloman Peczely, sont de la lignée de Laubardemont et de son fils.

Voici les faits qui ont permis à ces gens de déployer leurs aptitudes de tortionnaires.

C'était au printemps de 1882, c'est-à-dire à l'époque où l'antisémitisme, passé de la Prusse en Russie, y avait provoqué le pillage et le carnage et venait de franchir la frontière hongroise. Jetant le masque à la tribune parlementaire de Pesth, bravant en face l'indignation du président du conseil, il avait soulevé Presbourg et transplanté les horreurs russes sur le libre sol des Madgyars. Le samedi de la pâque juive de

Digitized by Google

cette année, le village de Tisza-Eszlar, dans la Hongrie orientale, était en grand émoi. Une jeune fille, Esther Solymossy, servante chez la femme Huri, avait subitement disparu. On s'enquiert, on cherche, on fouille tous les environs. Nulle trace. On l'avait vue cependant entre onze heures et midi selon les uns, entre midi et une heure, d'après les autres. Un seul témoin prétend avoir entendu sa voix à trois heures du soir, dans la maison de la femme Huri.

Avertie de la disparition de sa fille, la mère, une paysanne, s'en va à la recherche. Elle rencontre Joseph Scharf, attaché à la synagogue du village. Elle lui raconte ses alarmes. Il la plaint, puis, cédant aux préoccupations du moment, il lui dit : « Pourvu qu'on ne fasse pas encore du malheur de votre fille une arme contre nous, juifs ! » Parole fatidique. Elle tombe dans l'âme de la mère comme l'étincelle dans une poudrière. Pour toute réponse, elle lui jette un regard farouche et s'éloigne en courant. Sa conviction est faite. Elle en parle le jour, elle en rêve la nuit. Elle finit par dénoncer les juifs au juge de paix, Eugène Jarmy. Ce sont les juifs, dit-elle, qui ont bu le sang de ma fille. Le magistrat la renvoie avec douceur, la traite en égarée. Elle revient à la charge, ameute le village, raconte ses visions. Dieu en personne lui a révélé que les juifs sont les bourreaux d'Esther.

A ce moment psychologique, les antisémites entrent en scène. L'assassin, selon eux, s'est dénoncé lui-même : c'est Scharf. Sans autre indice, l'autorité locale antisémite arrache le malheureux à son foyer, à sa famille, l'emprisonne. Des preuves de culpabilité ? Il n'y en a pas. Il en faut pourtant, et à tout prix. Un propos prêté à un enfant de quatre ans, le petit Samuel Scharf, suggère une idée infernale. Maurice, l'aîné, âgé de 14 ans, doit en savoir davantage. On le fait venir, on l'interroge. Il dit ignorer tout. Le greffier, Coloman Peczely, l'emmène, le catéchise, le menace, le maltraite, et finit, en lui promettant monts et merveilles, et surtout la haute protection du ministre, par lui faire déposer ce qu'il veut. Aussitôt, Maurice raconte, avec force détails, que dans cette matinée de samedi, le service terminé, il a vu par le trou de

Digitized by Google

serrure de la synagogue comment Salomon Schwarz, le boucher, assisté de son père et de ses collègues étrangers au village, qu'il désigne par leurs noms, avait coupé la gorge à Esther, dont la mère Scharf lavait les pieds, tandis que d'autres juifs recueillaient le sang jaillissant de la blessure.

Cette déposition actée, et aussitôt ébruitée non seulement dans le village, mais dans le monde entier, déchaîna un véritable régime de terreur contre les juifs de Tisza-Eslar. On se porta à tous les excès. On saccagea la synagogue. La maison de Scharf est envahie, dévastée, son foyer brisé et les cendres jetées au vent. Loin de refréner ces excès, les autorités du comitat, d'accord avec les députés Istocsy et Onody, après avoir eu soin de laisser Maurice, désormais le témoin de la couronne, entre des mains qui le préserveront de toute rétractation, s'emparent incontinent de tous ceux désignés par lui comme ayant participé au crime. Une rage de délation s'empare de la populace. Affolés et ameutés, ils voient dans chaque juif un vampire.

Les feuilles antisémitiques hongroises et allemandes exultent. Pour elles, le meurtre rituel est démontré.

La découverte d'un cadavre de jeune fille par les flotteurs d'un train de bois, sur la Theiss, risque de renverser tout l'échafaudage bâti sur le témoignage d'un fils contre son père. Les habillements de la noyée répondent exactement à ceux portés par la jeune fille le jour de sa disparition. Aucun indice de blessure ou de violence. Donc il n'y a pas eu de meurtre, et l'enfant dénaturé n'est qu'un imposteur. Les antisémites n'entendent pas de cette oreille. Ils ne veulent pas lâcher leur proie. Les juifs, les plus intéressés cependant, sont écartés rigoureusement de la confrontation avec le corps de la jeune fille, on a soin de la montrer nue, car il s'agit d'empêcher qu'on la reconnaisse. La mère et la femme Huri nient que ce soit Esther. Le parquet, dominé et égaré par le juge d'instruction Bary, défère les flotteurs à la justice, sous la prévention d'avoir substitué un cadavre inconnu à celui d'Esther et de l'avoir revêtu de ses habits pour détourner des juifs les soupçons. En prison, la torture sert à

Digitized by Google

arracher à ces hommes des déclarations, révoquées plus tard en pleine audience, mais confirmant la substitution du cadavre, dont la constatation d'identité devient le point capital des débats, qui s'ouvrent le 18 juin 1883, devant le tribunal de Nyiregyhaza. Milieu tellement incandescent, surchauffé et surmené, que l'on ne comprend pas comment le gouvernement de Pesth n'use pas de la latitude que lui laisse la loi de transférer, pour cause de suspicion légitime, la cause devant un autre tribunal. A Nyiregyhaza, les accusés se trouvent comme entourés d'un cercle de rages fanatiques. Les hommes ont perdu le respect d'eux-mêmes et de la justice, les femmes s'agitent et se démènent, on dirait les Érynnies. Lorsque, le matin, on transporte les accusés de la prison qui se trouve vis-à-vis du tribunal au prétoire, il faut les entourer d'une escorte pour que la tourbe ne les écharpe pas.

Heureusement qu'à côté de cet acharnement des passions aveugles, de ce subornement de témoins que le juge d'instruction Bary, établi à poste fixe dans la salle, malgré les réclamations de la défense, intimide, pratique et style en présence des juges, les accusés ont pour eux leur innocence d'abord, la science, qui va élever sa voix souveraine et impartiale, et enfin l'éloquence chaude, vibrante et convaincue des avocats Eotvoes, Heumann, Friedberg, Funtack, etc.

Les prévenus sont au nombre de neuf : Schwarz, Léopold Braun, Buxbaum et Wollner sont accusés de meurtre ; Scharf, Lustig, Abraham Braun, Weisstein et Junker, de complicité.

A une détention préventive de quatorze mois succèdent six semaines de sellette. C'est la première fois, dans les temps modernes, qu'un procès criminel a pareille durée. Véritable supplice de Sisyphe pour les tristes prévenus. Encore une analogie avec les procès de sorcellerie ; elles abondent. L'instruction avait été conduite avec une tenace et barbare férocité par les inquisiteurs Bary et Peczely. Pour répandre l'effroi, jeter le harpon, raccrocher des aveux, ils avaient emprisonné 73 personnes et s'étaient servis des épreuves de l'eau et d'autres violences de la torture. Ils eussent volontiers mis

Digitized by Google

toute la population sémite sous les verroux. La publicité des débats fait tomber les voiles. Bary et Peczely ne peuvent empêcher que la lumière éclate. Ils n'ont pourtant rien négligé pour que la vérité soit étouffée : pendant les premières audiences, le prétoire retentit de vociférations sauvages, couvrant les protestations des prévenus, dont plusieurs s'expriment avec une véhémence indignée. Ce n'est pas eux seuls qu'on moleste et interrompt. Hommes et femmes coupent la parole à la défense, invectivent le ministère public, M. Szeiffert, qui, à mesure que les débats avancent et découvrent l'exécrable complot greffé sur une procédure scandaleuse, prend fait et cause pour les accusés et ramène le président à dissimuler au moins sa révoltante partialité. Ce président a une attitude déplorable pendant la scène vraiment shakespearienne qui, à l'ouverture des débats, met le père Scharf en face de son fils.

On n'entend pas un souffle. Des pandours se tiennent prêts à couvrir le précieux témoin si Scharf, homme de haute stature, à physionomie martiale et à tenue militaire, encore dans toute la vigueur de l'âge, voulait se porter à quelque violence. Rien n'est plus loin de sa pensée. Ce n'est pas la colère, mais une tendresse invincible qui l'inspire.

« Connais-tu le septième commandement, mon fils... Ton père et ta mère honoreras? »

L'accent pénétrant, presque doux, l'inattendu de la question, d'une simplicité biblique, produisent un frémissement général et attendrissent l'auditoire, même dans les groupes les plus hostiles.

« Non, » répond le fils.

Interdit d'abord, il s'enhardit bientôt aux murmures qui arrêtent le père. Celui-ci, ne pouvant croire à tant d'abjection, s'humilie, il verse des larmes. Il supplie son fils d'avoir pitié de ses infortunés compagnons, de lui, qui l'a élevé, lui a donné tous les soins, l'a fait instruire à grands frais. L'enfant ne se trouble même pas. Il répète sa déposition, il affirme qu'il a vu porter le coup mortel à Esther. Il renie ses parents, sa religion, qu'il déclare vouloir abjurer, il

Digitized by Google

élève la voix contre son père et lui fait sentir que, poussé à bout par ses remontrances, il aggraverait encore sa situation.

L'élève est digne du maître. Peczely l'a dressé à merveille. L'enfant ment avec un aplomb imperturbable ; son impassibilité donne froid. Cependant, si bien qu'on lui ait fait la leçon, il est pris en flagrant délit de mensonge. Il prétend avoir lu un rescrit ministériel par lequel M. Colman-Tisza, le premier ministre hongrois, lui promet d'avoir soin de lui s'il se conduit bien. Une dépêche du ministre lui inflige un démenti.

Il affirme avoir vu, à la synagogue, Buxbaum, le plus jeune des prévenus, participer au crime. Or, l'accusé, la figure souriante, produit un alibi irrécusable : une jeune servante chrétienne vient déposer, en rougissant, qu'à l'heure indiquée, Buxbaum était auprès d'elle.

Cet incident a été la note comique de ces débats tragiques.

A mesure qu'ils se prolongent, ils tournent de plus en plus en faveur des accusés, lorsque, après la lecture du procès-verbal de l'autopsie, et après l'audition des médecins légistes et celle du conseil médical supérieur, la parole est donnée aux experts et aux professeurs de l'université. Ceux-ci démontrent, d'une part, les impossibilités de la déposition de Maurice Scharf quant à la façon dont il aurait vu mettre à mort Esther; ils détruisent, d'autre part, les preuves ignares alléguées par les médecins du district de Tisza-Eslar, le vieux Houwath et Kiss, pour établir qu'il y a eu substitution de cadavre et que la noyée ne saurait être Esther Solimossy. Un témoignage décisif démontre le contraire. Esther avait une conformation particulière des dents et une cicatrice sur la jambe provenant d'un coup de pied de vache. Ni le procès-verbal du juge d'instruction, ni le rapport des médecins légistes n'en font mention; cependant, M. Zurangi, pharmacien, qui, par hasard, a assisté à l'autopsie du cadavre, affirme avoir vu la cicatrice. La science et la vérité triomphent à la fois. L'effet de l'exposition pleine de clarté des professeurs Belky, Mikhalowics et Scheutauer est fortifié

Digitized by Google

par les plaidoiries merveilleuses de MM. Eotvoes et Funtack. Le ministère public abandonne l'accusation. Il plaide courageusement non coupable. Vainement l'avocat de la partie civile (la veuve Solymossy) essaye-t-il d'arrêter le cours de la justice en promettant de nouvelles révélations. Le président déclare les débats clos et, le 3 août, à onze heures du matin, il donne lecture du jugement, qui acquitte Salomon Schwarz et consorts, ordonne leur mise en liberté immédiate et condamne l'État à payer tous les frais de la procédure.

Les longs considérants du jugement détaillent l'histoire du meurtre telle que l'instruction l'avait présentée et établissent que les poursuites ont dû être intentées parce que ceux qu'on soupçonnait n'étaient pas à même de prouver leur absence du temple au moment critique. Mais les débats publics ont écarté successivement tous les soupçons. Une descente sur les lieux a démontré que l'endroit d'où certains témoins veulent avoir entendu des pleurs étouffés et des cris « au secours ! » se trouvait éloigné de soixante-dix pieds du temple ; ces cris n'ont donc pu provenir de là, et il est plus que probable qu'ils n'ont jamais été poussés. Les dépositions de Maurice Scharf sont devenues tellement problématiques et invraisemblables, par de nombreuses et graves contradictions, qu'il n'a pu être assermenté et bien moins encore servir comme principal témoin à charge. Il a été notamment démontré d'une façon irréfutable, par presque tous les accusés et surtout par Buxbaum, grâce au témoignage de Varga Kati, qu'aucun d'eux ne se trouvait au temple à l'heure indiquée. Tous indices de meurtre, même les plus légers, faisant complètement défaut, l'acquittement était de droit.

Prévenus et public écoutent la lecture en silence : ni parole, ni geste. Les premiers restent tout aussi silencieux lorsque le président, avant d'ordonner leur élargissement, les harangue, leur dit que leur honneur civil est entièrement rétabli sans tache, et les engage à ne pas garder rancune à leurs concitoyens chrétiens. « N'imputez pas non plus, ajoute-t-il, à la justice, mais à un malheureux concours de circonstances vos souffrances injustement subies. Pardonnez, oubliez ! »

Digitized by Google

Sage conseil que les infortunés paraissent tout disposés à suivre. A preuve le père et la mère Scharf. Leur premier soin est de réclamer la restitution de leur fils Maurice, qui leur a été rendu, en effet, après de nouvelles résistances des autorités locales. Ils oublient, ces parents martyrisés. Qui ne peut ou ne doit oublier, c'est la Hongrie. Ce procès a mis à nu des abus tellement criants que, toute affaire cessante, il lui faudra modifier de fond en comble son organisation judiciaire. A moins de vouloir être classée en dessous des États asiatiques, la Hongrie est tenue de rendre impossibles désormais les horreurs de la torture. Que celle-ci a été employée, et dans une large mesure, voilà ce que révèlent les débats d'une façon indéniable. Bary, le juge d'instruction, et ses collaborateurs y employèrent toute leur adresse et toute leur influence. Ils menacèrent, promirent, maltraitèrent, enfermèrent les témoins dans des cages à poulets et dans des étables à cochons, leur entonnèrent dans la bouche des litres d'eau, contraignirent les yeux malades à regarder fixement le soleil. Quelques-uns finirent par céder, mais plusieurs tinrent bon jusqu'au bout. Un, entre autres, fut héroïque. On aurait pu croire qu'il succomberait le premier, étant de chétive apparence. Voici comment on le « questionna ». Le juge d'instruction, irrité de ses réponses, appela ses estaffiers pour le bâtonner, s'il ne répondait pas le contraire. Il persista. Trois coups de poing sur sa mâchoire firent jaillir le sang. Il n'obéit pas. Les tourmenteurs passèrent à la question de l'eau. On lui en fit avaler tant qu'il tomba à terre; quand il l'eut rendue, on lui ingurgita trois grands verres d'eau salée : « Avouez ! — C'est faux ! »

On lui lia les mains derrière le dos. Deux des bourreaux empoignèrent chacun une boucle de ses cheveux qu'il portait, comme les juifs polonais, en tire-bouchon du côté de chaque oreille. Ils tirèrent avec une telle violence que les deux boucles leur restèrent dans la main : « Arrachez-moi tous les cheveux, vous ne m'arracherez pas un mensonge ! »

On le fit courir, par une chaleur étouffante, devant le cheval d'un pandour, qui, s'il s'était arrêté, le broyait. Puis

Digitized by Google

on l'enferma dans un trou noir, pendant trois semaines. Sa conscience résista à ces diaboliques manipulations de l'être humain.

Si M. Pauler, le ministre de la justice, qui ne fait pas mystère de son antisémitisme, ne se retire pas volontairement avant la rentrée des chambres, il aura à rendre compte de ces sinistres agissements. Sa responsabilité est tout aussi engagée par la révélation faite en pleine audience, à charge du greffier Coloman Peczely, repris de justice, qui exerçait ses fonctions judiciaires sans que l'on se doutât de son passé criminel, et qui figurait comme témoin à charge dans le procès. Ce misérable resta écrasé de honte et de confusion lorsque l'avocat Eotvoes l'apostropha en pleine audience et lui demanda : « Êtes-vous ce Coloman Peczely condamné pour meurtre à quinze années de travaux forcés? » Et c'est ce même personnage qui a seul rendu le procès possible, en dressant Maurice Scharf à jouer le rôle de témoin de la couronne!

La Hongrie a été justement atterrée des souillures de ce procès. « Une des particularités les plus tristes de notre époque, écrivait François Pulsky avant que l'arrêt fût rendu, c'est que les meilleurs esprits, les plus valeureux, les plus éprouvés, les vrais libéraux, se retirent et abandonnent le terrain aux apôtres de la brutalité, aux protagonistes de la plus stupide des superstitions. Ne dirait-on pas que dans ce pays le sens libéral, l'esprit du vrai progrès sont morts? La scène est remplie par des êtres sombres : ils donnent le ton, trouvent de l'écho, et l'élite de la nation se tait. Les choses ne peuvent durer de la sorte.

« Pendant toute ma vie, j'ai combattu pour l'égalité et la liberté. Dans n'importe quel centre de la civilisation occidentale où j'ai vécu, on n'a pas seulement vu en moi le Hongrois, mais le représentant de ces grands principes que l'on a cru inséparables de la nation hongroise. Et aujourd'hui que je touche à la fin de ma carrière, me voici forcé de constater avec douleur que, dans ce sol trempé du sang des soldats de la liberté, ne poussent plus de nobles semences, que

Digitized by Google

la bannière de la civilisation, si fièrement déployée autrefois, est déchirée et l'étendard de la liberté et de l'égalité foulé aux pieds. Qu'espérer de l'avenir, si le présent est aussi chargé de nuages et aussi noir? Ne dirait-on pas que les esprits marchent au précipice sans qu'on puisse les arrêter? Et dans leur rage aveugle, ces fanatiques ne voient pas qu'ils entraînent avec eux l'honneur et le respect de la nation. »

Le mal doit être grand pour qu'un patriote hongrois profère pareil cri d'alarme. François Pulsky n'exagère pas, et il faut réagir promptement, vigoureusement, avec violence même, contre un état de choses où la justice, ce besoin des peuples et la sauvegarde des gouvernements, sert les passions haineuses, les inavouables préjugés, les convoitises ignominieuses, et couvre de son hermine des actes criminels de lèse-humanité.

L'arrêt des trois juges de Nyiregyhaza a préservé la Hongrie de la honte d'un crime judiciaire. Mais c'est déjà trop qu'à propos de la disparition d'une jeune fille qui s'est probablement suicidée, il se soit trouvé des magistrats capables de ressusciter l'inquisition.

On a déjà de la peine à comprendre comment il a été possible qu'en 1780, en France, un docte parlementaire, Muyart de Vouglans, devenu membre du grand conseil, ait pu écrire et dédier au roi Louis XVI un livre couronné d'une flatteuse approbation du pape Pie VI, livre consacré à faire l'éloge des vieilles rigueurs de la torture.

Aujourd'hui que la science tend de plus en plus à dominer le monde et à transformer la société, cette histoire de Tisza-Eslar ne nous apparaît tout d'abord que comme un anachronisme épouvantable. Que l'on ne s'y méprenne cependant pas. Il y a de la méthode dans la démence apparente de l'antisémitisme.

Voyons-y un des nombreux et des plus anciens barrages que le passé a opposés à l'émancipation des peuples. La guerre des races et des classes est un dissolvant de ce grand courant d'égalité et de fraternité qui porte l'humanité et que les autoritaires redoutent le plus et combattent par toutes les manœuvres.

Digitized by Google

Ce barrage, on le croyait détruit. Erreur : ses assises existaient encore dans les profondeurs sociales.

De même que l'on connaît l'origine du choléra, qui a sa source aux rives du Gange, on sait le berceau de l'antisémitisme.

Raison de plus pour s'en défier et opposer à sa propagande une vigilance toujours armée et des convictions à l'abri de toute impression passagère. La moindre défaillance entraîne d'incalculables et néfastes conséquences. La Hongrie, ce pays libre régi constitutionnellement et ayant derrière lui son glorieux millenium, vient d'en faire la pénible et mortifiante expérience.

MAX SULZBERGER.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

I

Avant de reprendre la revue des livres, il sera peut-être opportun de faire pour nos lecteurs une simple déclaration. Ils n'ont pas dû s'étonner outre mesure, nous l'espérons bien, que nous n'intervenions pas en des débats personnels qu'ils nous permettront même de ne pas spécifier ici. Quand il a fallu défendre la dignité des lettres, maintenir le droit des écrivains, nous avons toujours été aux avant-postes. Nous comptons y rester toujours. Mais toujours aussi nous avons fait grâce à nos lecteurs du reste, si plaisant que cela pût être.

Nous ne voudrions pas mettre l'obstacle d'un cheveu sur la route d'un écrivain national. Nous savons quelle chose délicate à respecter est quelquefois une nature d'artiste, et la carrière n'est pas tellement semée de roses que l'on puisse y ajouter des épines. On peut user contre nous des procédés contraires; chaque fois qu'il se produira en Belgique une œuvre, et quand même l'auteur nous récuserait d'avance en ne daignant pas nous l'envoyer, nous l'achèterons pour la faire apprécier de nos lecteurs selon nos lumières et notre goût, ne disposant malheureusement pas des idées ni du goût d'autrui. Peut-être serons-nous moins élogieux que d'autres, mais personne n'a le droit de nous croire moins sincères, ni moins heureux d'admirer la vraie langue française et la fine ou forte littérature.

Des œuvres, en effet, voilà ce qu'il faut, toujours et partout. Produire est bien un peu plus difficile que se produire, mais faire du bruit vaudra toujours moins que faire de l'art.

Nous avons la conscience de n'avoir pas laissé passer une œuvre de quelque valeur sans l'étudier. Toujours, depuis un siècle,

Digitized by Google

il y a eu dans nos revues, pour nos écrivains, un lecteur et un vulgarisateur. Le jugement n'était pas définitif, — le temps des pontifes n'était pas venu, — mais toujours la critique a été loyale, les conseils inspirés par l'intérêt de l'auteur et les blâmes par un intérêt supérieur.

Personne ne prétend, je suppose, à nous imposer le ton, à nous donner le signal des applaudissements ou la mesure des sifflets. Si notre jugement n'est pas sans appel, il est sans parti pris; nous acceptons la controverse et repoussons les mots d'ordre. Les camaraderies sont le pire danger pour l'art, et rien ne nous semble plus faux et plus sot que de prêter à toute opinion contraire à la sienne un mobile qu'on repousserait pour soi. Chaque fois que le goût d'un écrivain diffère du vôtre, ce n'est pas une raison suffisante ni une marque de supériorité de le traiter de sectaire ou d'envieux.

Nos lecteurs tiennent à cette indépendance et ils ne nous demandent pas autre chose.

Un autre côté du problème nous intéresse. On ne peut trop réagir en Belgique contre l'indifférence littéraire et partout contre la médiocrité des lettres. Ce sont là deux plaies où il faudrait sans cesse porter une main délicate d'opérateur, et la cure est de celles qu'on ne devrait pas abandonner un jour, car ces cancers repoussent sous le scalpel. Pour nos lecteurs, nous avons assez exposé les conditions de cette résistance. Chaque fois que ce ne sera pas jeter notre poudre aux moineaux, nous chercherons, avec qui voudra nous entendre, ce qu'il faut éviter, ce qu'il y a à faire pour ne pas renforcer le dédain public en voulant le combattre, pour ne pas opposer à la médiocrité, des œuvres qui lui rendent un regain de force, dans un pays où l'on aime quelquefois trop les excentricités étrangères, mais où l'on préfère pour soi le talent, sérieux, instruit, honnête, et même ses apparences, hélas!

Qu'on prenne le taureau par les cornes, nous ne nous y opposons point, pourvu que ce ne soit pas pour s'en faire éventrer et avec soi notre esprit littéraire et nos mœurs nationales. Selon nous, c'est par des œuvres, modestes et fortes, personnelles et progressives, qu'on vaincra, et les camaraderies, pactisent bien plus avec les médiocrités, qu'elles recrutent, qu'elles ne triomphent de l'indifférence. Mais quelle que soit l'arme que l'on fourbisse, nous ne voudrions pas l'émousser; quelque guerre qu'on entreprenne, si nous répugnons à nous enrôler dans ses aventures, nous ne passerons pas à l'ennemi; car la victoire, n'importe les noms des vainqueurs, réaliserait notre but le plus cher.

Digitized by Google

A ces deux motifs d'abstention s'en joint un troisième. Selon nous et d'après une expérience faite partout, les conseils en de telles circonstances ne sont utilement donnés que par des amis de la maison, des compagnons d'armes si l'on veut, ou des chefs avoués, et les erreurs ne se corrigent guère qu'ainsi.

Aucun principe d'art n'est réellement en cause, d'ailleurs, et nos lecteurs n'ont pas besoin d'être prémunis contre les abus qu'on peut en faire. Nous pouvons donc renoncer à traiter, à propos de chaque ouvrage, les questions de tact, de langue, de convenances, pour laisser l'expérience se faire en toute liberté.

Quelque chose aussi peut rassurer les esprits qui ne s'effrayent pas aveuglément, c'est que cette critique se fait bel et bien, et sans ménagement, dans le cénacle même. Quand elle s'étendra des défauts des œuvres aux procédés de succès, au ton de la polémique, la cause ne sera pas loin d'être sauvée. Alors, on verra, une fois de plus, se renouveler l'histoire des écoles qui s'annoncent pour tout dévaster et qui rentrent si volontiers dans un lit régulier, pour suivre le cours des traditions, littéraires ou nationales, en laissant dans le limon le reste.

Notre conviction est que tout effort est utile par les choses qu'il crée s'il est dans le bon chemin, par les choses qu'il élimine s'il se fourvoie. Et nous avons tant de préjugés antinationaux qu'on croyait extirpés et qui renaissent! Laissons faire : l'excès du mal est aussi un facteur du bien. On a pu dire qu'il fallait écheniller Dieu! Pourquoi pas aussi le talent? Nous assistons peut-être à l'échenillage de nos idolâtries renaissantes.

Puisse-t-il, à l'automne, nous rester une bonne moisson, quelque livre durable! Rien ne nous sera plus agréable à constater.

En attendant, il est un terrain sur lequel nous devons continuer la lutte contre notre pire ennemi : l'exemple, le mauvais exemple, des procédés parisiens.

II

La *Revue des Deux Mondes* félicitait récemment Alfred de Musset de ce qu'on ne trouve point sur ses œuvres « les souillures du métier ». Plusieurs publications récentes mettent à nu, avec les mœurs des écrivains, les ficelles de cette industrie.

Je ne puis trop conseiller aux lecteurs de ces livres de se prémunir contre deux choses : qu'ils ne se laissent prendre ni à la

Digitized by Google

vantarderie des écoles prônant leurs chefs et des chefs vantant leurs séides, ni à ce malin plaisir que le proverbe relègue dans l'antichambre quand il dit qu'un héros n'est qu'un homme pour son valet. Sous cette réserve, après les *Souvenirs* de M. Maxime Ducamp, etc., il faut lire le livre de M. Edmond Biré : *V. Hugo avant* 1830.

Nul, à coup sûr, ne regrettera le régime qui attachait les écrivains à un prince, comme des bouffons d'un ordre plus élevé, et tout ce qui établit la démocratie dans les mœurs ne peut être qu'approuvé. Mais on conviendra que les transitions coûtent parfois bien cher. On a essayé de compter les milliers de victimes — de tisserands flamands, par exemple — qui ont été sacrifiées à l'importation des machines. Dira-t-on jamais combien les transformations de la propriété littéraire ont coûté à la dignité humaine?

Certes, la représentation de *Tartufe* n'a pas été aussi cher payée que celle de la *Dame aux camélias*, de l'aveu même de l'auteur, qui dut l'attendre d'un coup d'État. Corneille et Molière fraternisaient dans les plus gracieuses délicatesses de la poésie en collaborant à *Psyché*. Que dire de la collaboration moderne, où l'on a vu des auteurs se mettre à onze, à vingt-huit, à trente-six, pour faire un acte; où les directeurs imposent aux débutants de livrer leur œuvre à un auteur connu, qui la gâte, comme M. de Girardin n'a cessé de le crier à M. Dumas fils pour le *Supplice d'une femme*, qui la signe seul, comme Dumas père signa le *Mari de la veuve*, *Un mariage sous Louis XIV*, faits à trois, *Angèle*, *Caligula*, *Thérésa*, faits à deux, ou la *Tour de Nesle*, réclamée plus tard par Gaillardet?

L'histoire du roman et de la poésie vaudrait celle du théâtre. Je ne voudrais ni n'aimerais essayer une énumération des faits. Dépouillés du piquant d'une critique spirituelle ou de l'auréole où se place l'auteur, ils apparaissent dans la triste nudité de la lutte pour l'existence. Il n'y a qu'un cri depuis quarante ans. « Ne venez pas à Paris, dit Eugène Sue, vous y perdriez *la chasteté de votre intelligence.* » — « Forcé de gagner de l'or, dit G. Sand, j'ai *violé* ma muse. » — « Voulez-vous que je vous les nomme, ces *forçats de la pensée?* » dit M. Dumas fils. Et M. Zola parle de même « du *bagne* de la fabrication courante ».

La critique devait subir l'influence. Ses jugements sont ou des services ou des arrêts de mort, selon la camaraderie. M. Zola, parlant d'un « puissant ouvrier littéraire », a dit : « M. B... a inventé

Digitized by Google

la critique qui ne juge pas, mais qui assomme... Il n'est vraiment bon que dans l'éreintement. » Le but, il l'a indiqué pour d'autres : « Tombons sur lui, cela le rendra moins sévère... Nous voulons qu'il mente (à notre profit) ; écrasons-le ! »

Viol, bagne, prostitution, éreintement, écrasement, ces comparaisons reviennent sous toutes les plumes pour caractériser l'art de Molière, de Le Sage et de Diderot, changé en trafic.

A chaque révélation, on voit le charlatanisme, l'intrigue, la mise en relief de son propre personnage, idéalisé par tous les artifices, y compris le mensonge, la falsification de documents, etc., rivaliser avec l'ardeur du lucre, les luttes sur la proie, l'abus des passions ou des liqueurs fortes, le gaspillage d'argent, sans compter des accusations de vénalité en faveur de tout ce qu'une politique ou une femme peuvent donner et de lâcheté devant une menace de poursuites judiciaires.

Ne serait-on pas tenté de croire heureux les petits peuples où l'art n'arrive pas à former un marché, ou de préférer la place de bibliothécaire de Nodier et de Musset, la pension royale de V. Hugo et de Lamartine à cette curée hargneuse et bataillarde?

Et comme il semble plus saint alors l'argent qu'on gagne honorablement, péniblement avec sa plume !

Les mœurs seules réformeront cela, si cet art, qui descend aujourd'hui à l'obscène, mieux payé, dit-on, leur en laisse le temps et la force.

La France nous donne d'autres exemples, — hâtons-nous de le dire, — de nobles exemples, et ils sont assez nombreux partout pour qu'on n'en suive pas d'autres nulle part. C'est au nom des grandeurs d'une nation qui, après Molière et La Fontaine, Voltaire et Montesquieu, a donné à l'Europe le signal du droit moderne, qu'il faut repousser tout ce qui n'est pas digne d'elle et de nous.

M. Biré met plus d'un tort de son côté. Il ne se contente pas de publier des renseignements exacts, il s'acharne à contredire les moindres points, il y mêle des appréciations littéraires suspectes et cède à des passions de parti. Il eût amplement suffi de rétablir, sur les ancêtres du poète, sur ses premières opinions politiques et littéraires, sur sa période de lutte pour l'existence, qui va de 1817 à 1829, une vérité si étrangement défigurée en vue de la mise en scène du Maître. C'était bien assez de pouvoir répéter à chaque chapitre, et c'eût été mieux encore de le laisser dire quelquefois

Digitized by Google

aux lecteurs : « Naturellement, il n'y a pas dans cette page une seule ligne qui ne soit inexacte. »

Ce n'est pas dans ses années de lutte que le poète s'avise de ces transfigurations. C'est en pleine organisation de sa renommée. Dès lors, le succès nous apparaît comme un grand corrupteur : de son vivant, on veut passer de la réussite à la gloire, que la mort seule est capable de bien différencier de la popularité, et rien ne coûte pour se placer aussitôt sur l'autel.

Le pis est que le talent y diminue autant que le caractère, et l'art avec eux. Quand on voudra analyser les causes de ce qui se mêle d'alliage à l'or qui abonde dans l'œuvre du poète, on en trouvera quelques-unes dans ce livre, dont les documents s'imposent.

Un spectacle auquel M. Biré n'a pas pensé se présente à son tour. On voit combien il est difficile, même au génie, d'arriver à trouver sa voie, à prendre sa place, à vivre de son travail. Depuis les nombreux concours de l'Académie et des Jeux floraux, où s'essaye l'étudiant, jusqu'aux luttes d'*Hernani* et à *Notre-Dame de Paris,* quelle prodigalité d'articles et de livres, de prose et de vers ! Le poète fut apprécié le plus vite ; mais que d'années il lui fallut pour passer de l'admiration de Delille, de la tradition des anciens et des classiques, à son entière autonomie poétique ! Je ne parle pas de ses transformations politiques. Et le critique, le romancier, le prosateur, l'auteur dramatique, que d'efforts, plus longs, plus ardus, plus nombreux ! Les revues où il se prodigue ne lui prodiguent guère de ressources. *Bug-Jargal*, *Han d'Islande, les Derniers jours d'un condamné* sont loin d'être des succès, et même après *Cromwel* et son manifeste, *Amy Robsart,* sera une chute telle que l'auteur l'endossera à un enfant de dix-sept ans. Même difficulté pour le vivre : il est déjà chef d'école, il se nomme déjà baron, avant de se nommer vicomte, il est déjà chevalier de la Légion d'honneur — le roi décora le même jour V. Hugo et Lamartine — et il a encore besoin d'une pension de mille francs sur la cassette, d'une autre de deux mille sur le budget de l'intérieur. Après *Marion Delorme,* en 1829, il en refusera, en compensation de l'interdit, une troisième ; mais il garde les autres et supplie le roi de lui « permettre de rester dans la position où ses nouvelles bontés sont venues le chercher ».

Je remarque en passant, sans vouloir y insister, que ces concours, de Paris et de Toulouse, ces pensions de la liste civile et du ministère sont des institutions publiques, que le théâtre

Digitized by Google

même où *Hernani* lutte et triomphe en est une, et des plus richement subsidiées. On pourrait donc soutenir avec une certaine vraisemblance que, sans l'intervention de l'Etat, peut-être le grand poète aurait été forcé de renoncer aux lettres pour nourrir sa jeune famille.

L'histoire des idées littéraires trouvera aussi dans ce livre des documents, oubliés peut-être. M. Biré ne manque pas de nous ramener à ce qu'on pourrait appeler le romantisme avant V. Hugo. Au début, on en fixait plus modérément, plus sagement les bornes, et l'on peut se demander avec l'auteur si les défauts qui font condamner aujourd'hui ce grand mouvement, donné aux lettres par Chateaubriand, plaidé si bien par Stendhal, suivi par Lamartine et Musset, ne sont pas dus en partie à l'auteur d'*Hernani,* dont la représentation, d'après le Sainte-Beuve de 1830, porta la question romantique « de cent lieues en avant ». Les réalistes et les naturalistes ne seraient pas éloignés de répondre comme M. Biré, eux qui font de Stendhal un de leurs précurseurs et qui traitent le romantisme de coup de folie.

Si un génie de cette puissance a dû subir cette longue lutte et peut-être cette déviation ; si pour sortir vainqueur, il a été amené à négliger les premières conditions de la culture intellectuelle et morale, qui forme le caractère des œuvres en même temps que le caractère de l'homme, quels soins de sa pensée, quelle patience dans les difficultés, quel respect de soi et des autres, quelle conscience et quelle véracité, quel courage prêt à tous les maux, et quelle modestie devant les conseils sérieux ne doit-on pas apporter dans cet apprentissage, pour ne pas céder au métier et ne pas compromettre à une exploitation sans règle, à des variations politiques intéressées, ce qu'on a d'honneur et de talent; je le donne à penser aux écrivains qui ne s'arrogent pas l'impeccabilité du génie et ne sont pas prêts à tout pour réussir.

III

Parmi les écrivains soucieux de cette culture, on peut citer partout, sans être contredit nulle part, M. E. de Laveleye. Ses *Éléments d'économie sociale*, dont nous ne pouvons faire l'éloge ici, sont le résumé de vingt années d'enseignement.

MM. Hector Denis et Guillaume De Greef nous touchent de moins près. Nous pouvons apprécier la méthode scientifique, l'exposé large des *Observations sur les projets d'impôts et leurs*

Digitized by Google

rapports avec le développement organique de notre système financier, du premier de ces écrivains. Il y a là une page d'économie sociale, nourrie de faits par un statisticien de la meilleure école, déduite par un esprit trempé dans les plus fortes méthodes, écrite par un philosophe de l'évolution et de la démocratie.

Nous aimerions donner un résumé de ce travail. Il n'est lui-même que le résumé de longues études qui ont fait tant estimer le professeur. Il y faudrait toutes les qualités de l'auteur, et cela n'exempterait de lire cette brochure aucun de ceux qui veulent voir comment la science moderne applique sa méthode rigoureuse à ce grand problème de la constitution organique des impôts.

Les lois fiscales, faites empiriquement jusqu'ici, désignent bien les *contribuables de droit;* mais c'est d'après les lois économiques et morales que l'impôt se répartit sur les *contribuables de fait*, ceux qui produisent la richesse.

Cela admis, chercher dans les faits connus et les situations comprises la loi d'évolution des impôts, afin de pouvoir faire concorder de plus en plus leur organisation légale avec l'organisme normal de la société, telle est la thèse des savants, le devoir du législateur.

Cette méthode n'est pas si étrangère aux gouvernements qu'ils n'y fournissent déjà « de belles recherches », comme celles du ministère des finances belge en 1850 et en 1864, et d'utiles essais, comme le système d'Italie et de Prusse. Les écrivains en ont déjà suffisamment dégagé les formules. Pour l'appliquer, le législateur devrait sentir dans le pays des énergies morales supérieures aux intérêts privés et politiques, ou en lui la confiance que donne une conviction scientifique ou de hauts sentiments démocratiques. S'inspirer de l'idée de justice, viser à une meilleure répartition des fruits du travail, aspirer à donner des gages de concorde aux classes qui créent la fortune sans en jouir et subissent l'impôt sans le voter, et, en attendant de les appeler à débattre en commun des intérêts communs, prendre en mains la tutelle de leurs intérêts, voilà qui serait de grande et noble politique.

Décrétée déjà par la Constitution, réclamée par toutes les générations de représentants libéraux, cette revision de nos lois de finances peut être abordée aujourd'hui sûrement. Les modèles ne manqueraient pas. J'ai déjà dit que l'auteur recommandait l'Italie et la Prusse. En théoricien désintéressé et pratique, il

Digitized by Google

croit que l'on peut se mettre à l'œuvre et propose de commencer, par l'imposition sur le revenu, des réformes immédiatement adaptables au système actuel et qui en aborderaient la revision systématique.

M. Guillaume De Greef : *le Budget et l'Impôt en Belgique*, a prêté à rire par des considérations sur le tabac dont il compare les effets à ceux de l'encensoir. Ce n'en est pas moins une œuvre sérieuse que la sienne; sa manière d'analyser les organismes qui constituent l'État, pour arriver à marquer la place que tient l'impôt dans la série des phénomènes sociologiques, son étude de ses divers facteurs, généraux et spéciaux, sont de bonne école : l'école psychologique d'Herbert Spencer.

Peut-être en parle-t-il un peu trop la langue, pour avoir de nombreux lecteurs. Sans doute, il n'a pas la sérénité d'étude de M. Denis, et souvent le ton du lutteur politique se mêle au langage expérimental. Mais il serait à désirer que les générations actuelles s'habituassent à cette langue, sauf à en discuter les conclusions, et même quand l'auteur dit que ce n'est pas sans causes que tout un monde fume du tabac ou de l'opium, il n'y a pas tant à plaisanter. Une de ces causes pourrait bien être assez triste : une lacune, par exemple, dans nos civilisations trop vantées, un défaut de satisfactions morales, un affaiblissement intellectuel, que sait-on ? Cela n'empêchera pas d'imposer le tabac, que bien des hygiénistes regardent comme capable d'augmenter le malaise. Mais pour le tabac, comme pour l'alcool, l'imposer sera toujours plus facile que de le rendre inutile par un peu de bien-être physique ou moral. Dans une époque aussi terriblement nerveuse que la nôtre, peut-être l'auteur n'a-t-il que trop raison quand il pense que, seul, un cerveau libre, équilibré, nourri de science exacte, ferme dans sa morale, affranchi de superstitions, n'ayant besoin d'aucune excitation factice, qu'elle vienne du mysticisme de l'ambition ou des passions fausses, peut parfaitement se passer de ce qu'il appelle avec causticité « la religion du tabac ».

L'Amérique est à découvrir une seconde fois. Détruites par la conquête, ses anciennes civilisations doivent être rendues à l'histoire par la science. La science moderne en exhumera les restes, en interprétera les documents, fossiles, hiéroglyphiques, etc., et mettra au jour « une des phases les plus considérables et les plus mystérieuses de l'évolution humaine ».

Digitized by Google

Ce mot est de M. A. Bamps, dans sa substantielle analyse intitulée : *La quatrième session du Congrès international des américanistes, etc., tenu à Madrid. Compte rendu présenté à la Société belge de géographie*, etc. Bruxelles, Vanderauwera.

Le Congrès international des américanistes, si modeste à Nancy, de plus en plus sûr du terrain à Luxembourg et à Bruxelles, se trouvait devant des préjuges à vaincre, des hypothèses prématurées et des questions pour le moment insolubles à écarter, de la méthode exacte à établir et à essayer, du véritable travail scientifique, enfin, à faire prévaloir et à activer. Il n'y a pas manqué et ce fut une idée heureuse de choisir comme siège de la quatrième session le centre même de la conquête. Outre la participation des savants espagnols, on y gagnerait de se trouver au milieu d'un ensemble de documents, inappréciables de loin. Le gouvernement espagnol avait déjà offert au Congrès de Bruxelles une publication spéciale, contenant trois rapports officiels sur les antiquités du Pérou. Pour la session de Madrid, il fit publier un premier recueil de semblables documents sur la géographie américaine, et il se proposait d'y ajouter une *bibliographie hispano-américaine ;* le temps lui a manqué; mais il a pu organiser une exposition de la flore du nouveau monde, où des milliers de dessins et d'herbiers complétaient les plantes vivantes, « ce temple parfumé de la flore américaine», et la plus importante des œuvres qui ont signalé le Congrès est, sans contredit, l'exposition d'antiquités américaines.

L'ordre du jour du Congrès n'avait pas une classification des matières par journée. M. Bamps, dans son compte rendu, montre qu'il possède assez ces divers sujets pour résumer clairement les mémoires qui les traitent; mais, presque forcé de suivre les séances jour par jour, il doit passer d'une branche à l'autre, et les questions les plus diverses se mêlent d'abord sous les yeux du lecteur.

Mais, cette tâche remplie, lorsque, après avoir donné l'analyse des institutions qui ont créé la flore américaine de Madrid et des richesses qu'elle contient, il en arrive à l'Exposition des antiquités, une division méthodique est possible; il se hâte d'allumer ce flambeau; dès lors, tout ce qui précède s'éclaire, tout ce qu'on a lu se classe. Peu de mots lui suffisent pour chaque point, et l'auteur nous mène sûrement à travers ces richesses, parfois si originales, parfois d'une si étonnante analogie avec les documents antéhistoriques européens : archéologie, paléontologie, ethno-

Digitized by Google

graphie, histoire, géographie, linguistique, arts plastiques, etc.

Alors, il peut résumer les résultats acquis, et c'est presque un aperçu très succinct de l'état actuel des études américanistes qu'il présente. On y voit que les savants sont généralement d'accord pour admettre : des incursions dans le nouveau monde, antérieures à la conquête (Irlandais, Basques, Scandinaves), — l'existence aux temps préhistoriques d'un continent entre l'Europe et l'Amérique et d'un isthme reliant Cuba au continent américain, — l'autonomie des races américaines, qui paraissent ne devoir rien d'essentiel à de prétendues relations anciennes avec les peuples sémitiques ou autres, — une première classification possible de ces races en deux branches distinctes, à *tête droite* et à *tête plate*, etc.

Enfin, tous les américanistes connaissent la vie et les œuvres de Brasseur de Bourbourg, un précurseur de cette science. Ils ont pu voir à Madrid l'original du précieux manuscrit Troano qu'il a publié si richement, il y a quinze ans, et le glorifier, avec M. Bamps, pour l'immense service qu'il a rendu à la linguistique américaine et l'impulsion qu'il a donnée à ces études.

L'interprétation de ce texte par le savant était prématurée. Elle a exercé après lui plusieurs esprits, et le Congrès s'est vivement intéressé à une communication d'un de ses membres. M. J. de Dios de la Rada y Delguado, en offrant à l'assemblée les premières feuilles d'un ouvrage où M. Léon de Rosny cherche à interpréter les hiéroglyphes si curieux du manuscrit Troano et des inscriptions de Palenqué, etc., a pu soutenir que le savant français suit le seul système rationnel, « le plus logique et le plus prudent », pour y parvenir. Si l'on y arrive, la science, ce jour-là, fera un pas égal à celui que lui a fait faire Champollion en déchiffrant les hiéroglyphes d'Égypte.

En 200 et quelques pages d'un style clair, qui s'élève plus d'une fois aux sentiments humanitaires, l'auteur a su faire tenir un vaste tableau d'études, les plus intéressantes peut-être de la reconstitution moderne du passé.

IV

La trempe scientifique sert aussi aux romanciers, témoin Auerbach, qui débuta par une traduction de l'œuvre de Spinosa et par un roman historique sur le grand philosophe, témoin M^me^ Gorge

Digitized by Google

Eliot, élève de Spencer, dont elle traduisit un livre, et de G. Leewes, dont elle devint l'épouse.

Mlle Vande Wiele, débutant à dix-huit ans, a débuté plus modestement, mais par un succès de bon aloi. *Lady Fauvette* était faite pour plaire et devenir un livre de famille, par une fraîcheur et une grâce de jeunesse qui sautent aux yeux. Aujourd'hui, c'est un roman de plus longue haleine : 350 pages, et d'observation plus approfondie : les conséquences d'une faute paternelle, qu'elle nous donne. *Maison flamande* vient de paraître à Paris, chez Charpentier. L'auteur de vingt ans y fournit la carrière d'un gros volume, sans hésitation pour elle, sans lacune dans l'œuvre, sans fatigue pour le lecteur. Tout s'y enchaîne, et il y a des pages où une situation est présentée d'une manière émouvante. Lisez, par exemple, cette fin de chapitre où le vieux savant, montant se coucher, s'arrête devant la porte de sa petite fille adorée, se demande s'il entrera la contempler, l'embrasser, la bénir, n'ose troubler ce sommeil de vierge, et sourit en regardant cette belle porte du bon vieux temps, solide, inébranlable, « qui soutiendrait un siège, ma parole! » et qui protège son trésor... Son trésor qu'on vient de lui enlever..., mais qu'il croit posséder encore, là, sous la garde de l'honneur public et de l'austère réputation d'une vieille maison flamande. Sur ces pensées, sur cet attendrissement, le bon grand-papa va dormir, confiant et paisible, pendant que la pauvre jeune fille est en fuite.

Tout n'est pas d'une égale valeur, ni dans l'observation, ni dans le style; mais l'œuvre vit d'un bout à l'autre ; ce roman se lira autant que *Lady Fauvette*, et l'auteur, qui a déjà progressé (*Madame Veydt jeune,* feuilleton de *l'Indépendance*), traversera avec succès cette épreuve difficile d'une seconde œuvre méditée après un début de verve.

La bibliothèque Gilon, avec un charmant recueil de M. Greyson, publie son 40e volume de contes et nouvelles ; mais elle ne se borne pas aux œuvres d'imagination. Quand la fête préparée à l'occasion de son 100e volume eut lieu (le 29 juillet), elle en était au 112e. Cette fête, parfaitement justifiée par les travaux et les publications d'un vrai philanthrope, a parfaitement réussi.

On devrait écrire l'histoire de tout ce qui s'est fait en Belgique pour la cause populaire. Les associations, les voyages, les tombolas, les petits livres y tiendraient une large place à côté des

Digitized by Google

institutions publiques et privées et des meetings démocratiques. M. Gilon, en imaginant et faisant réussir partout l'œuvre des vêtements et l'idée des tombolas de livres, en prenant une part active à l'application d'autres idées, en publiant sa collection, se place au rang des soldats les plus persévérants et les mieux inspirés du progrès pacifique.

Fêtes patriotiques que celles qui consacrent de tels efforts! fête touchante que celle-ci! Le *Willems-Fonds* reconnaît en M. Gilon un émule, un auxiliaire français, et lui offre un charmant groupe statuaire qui honore un jeune artiste, M. A. Vande Wever; les souscripteurs lui donnent son buste, par M. Wiener; la Société des conférences de Mons, une médaille; de presque tous nos cercles de conférences, des adresses, un portrait, un diplôme, une corbeille de fleurs. Les deux enfants de M. Gilon étaient assis à côté de leur père : chaque cadeau présenté, chaque souvenir de famille leur arrachaient des larmes. Les questions d'art, en ceci, sont souvent encore au second plan; mais, à part quelques exagérations littéraires ou politiques, on a prononcé là des paroles vraies, proclamé une cause juste, sanctionné une œuvre bienfaisante.

La place nous manquerait si nous devions analyser, caractériser, apprécier une à une les publications de la bibliothèque Gilon et des éditeurs qui ont suivi l'exemple. A Verviers seulement, il paraît un volume par quinzaine. Signalons : *le Sourd-Muet,* par MM. Gueury et Grégoire, monographie intéressante d'une œuvre sainte, *Tante Sidonie* et autres traductions de M^me^ Courtmans, acte de fraternisation entre nos deux littératures. *Entre bourgeois*, par M. Émile Greyson, où nos lecteurs retrouveront, où j'ai relu avec plaisir un petit roman que nous avons publié : *le Fils Dambert,* etc. *Le Comte de Cavour,* par Th. Juste, une curieuse étude historique, etc.

La bibliothèque Lebègue, pour la nommer du nom de son éditeur, marche avec la même régularité. Ses derniers volumes — si je n'oublie rien — sont : *Histoire d'une goutte d'eau*. par G. Van der Mensbrugghe, science vulgarisée avec esprit. *Juges, avocats et plaideurs*, par H. Frick, exposé bien présenté de l'organisation de la justice. *Les Condiments*, par L. Piré, connaissances utiles, accompagnées de gravures représentant les principales plantes qui nous fournissent nos condiments. *Une chasse aux papillons*, par H. Donckier de Donceel, étude, aussi illustrée, sur les lépidoptères de Belgique.

Digitized by Google

La bibliothèque de Mlle Parent, après deux volumes de romans : *les Frasques de Majesté,* de Mlle Vande Wiele, et *les Petits Contes,* de M. Camille Lemonnier, en publie un troisième, que nos lecteurs connaissent et retrouveront ici illustré : *le Tournesol,* par G. Chantraine.

V

L'Histoire des concours généraux de l'enseignement en Belgique, par M. E. Discailles, est terminée, et l'on peut en mesurer l'importance. Ce fut un travail considérable, et c'est un livre utile. Les professeurs y trouveront des modèles nombreux, les hommes politiques des statistiques complètes, les pédagogues des documents précieux, variés. L'enseignement se servira beaucoup de ce livre. Servira-t-il à maintenir les concours? L'auteur attend les objections et n'en voit pas venir.

En attendant, il a ajouté en supplément quelques compositions retrouvées, et il termine par une table alphabétique générale des noms cités, qui prend plus de cent colonnes, une table des compositions d'élèves couronnés, dont il a publié le texte, et un tableau des lauréats universitaires.

Moins d'un an a suffi à l'impression de ces trois énormes volumes; l'auteur ne nous dit pas combien il lui a fallu d'années pour les recueillir.

La Belgique politique, revue politique et parlementaire de la Belgique, avec table chronologique, alphabétique, etc., première année, 1882. Liège, Pirard frères.

Sous ce titre, un éditeur liégeois entreprend une série utile, semblable, au moins par la politique, aux annuaires de la *Revue des Deux Mondes.* L'œuvre est anonyme. Sauf un supplément de chaque mois, consacré à quelques faits de la politique extérieure, et une courte bibliographie politique à la fin du volume, elle est entièrement consacrée aux résumés des débats parlementaires et à l'exposé des faits politiques belges. A première vue, elle semble rédigée dans un esprit impartial. On y trouvera l'analyse des lois votées, des fragments des discours des plus importants, les colloques les plus caractéristiques et même les mots les plus piquants des luttes parlementaires.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

Du principe de non-intervention dans le droit international [1].

Les événements que l'année 1882 a vus se dérouler en Egypte, les congrès qu'ont tenus, à Genève, la *Ligue internationale de la paix et de la liberté*,— à Turin, l'*Institut de droit international*, — à Bruxelles, la *Conférence de l'arbitrage et de la paix*, — ont appelé de nouveau l'attention sur les publications relatives au droit des gens. Celle dont nous transcrivons le titre est une étude historique et critique, publiée d'abord dans la *Revista Europea*, du principe de la *non-intervention* en droit international.

Fidèle aux traditions de l'école italienne, esprit libéral et ardent défenseur des idées modernes, l'auteur soutient avec conviction la cause de l'indépendance des Etats : les Etats sont libres comme les individus ; ils ont le droit de faire tout ce qui ne nuit pas aux autres Etats ; toute intervention, c'est-à-dire toute ingérence d'une puissance dans les affaires intérieures d'une autre est illégitime. Il n'y a pas à distinguer si l'intervention est armée ou amicale : si l'arbitrage est la plus sage des institutions et l'idéal de la science internationale pour les contestations entre Etats, c'est un expédient funeste dès qu'il s'agit des affaires intérieures d'une nation. Il n'y a pas à rechercher davantage si l'intervention a lieu au profit d'un Etat qui la demande ou en vertu d'un traité qui la prévoit : la souveraineté et l'indépendance sont des droits essentiels que l'Etat ne peut abdiquer. L'intervention est cependant licite dans un cas : au profit d'un Etat vassal qui s'arrache à la protection léonine d'un puissant suzerain ou d'une colonie qui tend à se soustraire à la dépendance de la mère patrie ; mais ce n'est pas une intervention véritable. Quand deux peuples sont en guerre et qu'un troisième prend le parti de l'un d'eux, il n'y a pas intervention, mais alliance : la guerre n'est pas une affaire intérieure. Or, vassal et suzerain, colonie et mère patrie forment

[1] *Del principio di non-intervento in diritto internazionale*, del conte DI CASTELMOLA. Florence, 1882 ; in-8°.

Digitized by Google

en réalité deux États ; le secours apporté à l'un d'eux est une alliance *anomale*.

L'exposé des principes dont nous venons d'esquisser une rapide analyse, leur application aux différents cas d'intervention dont s'est occupée la doctrine, font l'objet de la première partie du travail de M. Castelmola. Dans une seconde partie, il passe en revue, à la lumière de ces principes, les guerres qui ont désolé l'Europe et l'Amérique depuis le traité de Westphalie jusqu'à nos jours. Cette étude est divisée en quatre périodes. La première s'étend jusqu'à la révolution francaise : c'est l'époque des guerres de succession pour la Suède, l'Espagne, la Pologne, l'Autriche, la Bavière ; puis celle de l'intervention de Guillaume d'Orange en Angleterre ; enfin celle où on a vu se commettre le partage de la Pologne : guerres injustes dont aucune ne trouve grâce devant les doctrines de l'auteur.

La seconde période embrasse les guerres de la République et de l'Empire, désastres immenses que l'on eût épargnés à l'Europe si la règle de la non-intervention avait été respectée vis-à-vis de la France républicaine !

La troisième période a commencé avec le traité de la Sainte-Alliance. « Cet acte, qui ressemble à une homélie par le caractère mystique que lui ont imposé ses auteurs, représente le principe de l'intervention perpétuelle et systématique. » Dès 1820, on voit la Sainte-Alliance intervenir d'abord contre les Napolitains, puis contre les Piémontais, qui réclament une constitution libérale. En 1822, elle intervient en Espagne en faveur de l'absolutisme et contre la liberté. L'année suivante, sans l'énergique protestation de Canning et le fameux message de Monroe, elle intervenait en faveur de l'Espagne contre les colonies de l'Amérique du Sud qui revendiquaient leur indépendance. Pour être logique et faire respecter le principe de légitimité, la Sainte-Alliance aurait dû intervenir en faveur de Charles X détrôné au profit de Louis-Philippe ; elle recula devant une guerre contre la France. — On ne rencontre guère durant cette période qu'une intervention légitime : c'est l'appui généreux qu'apportèrent à la Belgique, en 1830, la France et l'Angleterre.

La dernière série des faits contemporains s'ouvre avec 1848 par une intervention de l'Europe catholique qui veut rétablir en Italie « malgré la volonté du peuple, un gouvernement absurde... » « La plus grande honte de cette intervention retombera sur la France, qui, républicaine, combattait des républi-

Digitized by Google

cains. Cette page de l'histoire paraîtra incroyable à la postérité. »

Nous ne pouvons entrer dans l'examen de tous les événements que l'auteur italien signale, examine et commente. Bornons-nous à rappeler après lui qu'en 1860, l'unification de l'Italie a pu se faire grâce au respect de la loi de non-intervention reconnue par Napoléon III et l'Angleterre ; que si, l'année suivante, Napoléon n'avait pas foulé aux pieds cette même loi, l'infortuné Maximilien n'eût pas été la victime expiatoire de cette faute qui s'appelle l'expédition du Mexique ; que les traités ne légitiment pas l'action de la France à Mentana, en 1867, contre les volontaires garibaldiens ; qu'illégitime enfin fut la prétention de Napoléon d'imposer à la Prusse, en 1870, le refus d'une couronne que l'Espagne avait le droit incontestable d'offrir au prince de Hohenzollern.

Napoléon III prisonnier et la République proclamée en France, l'Italie prit possession de Rome, sa capitale. L'Europe laisse faire. Ainsi fut résolu, grâce à la non-intervention, le problème le plus ardu des temps modernes : la cessation du pouvoir politique des papes conciliée avec l'indépendance spirituelle du pontife romain.

Mais à quoi bon, dira-t-on, affirmer avec tant d'énergie une loi privée de sanction et dont l'histoire démontre la violation journalière? « La valeur intrinsèque d'un principe, dit M. de Castelmola, n'est pas détruite par la violence qui en contrarie ou en retarde l'application. La science a suffisamment fait son devoir lorsque, s'appuyant sur des démonstrations évidentes, elle flétrit l'injustice victorieuse. En la vouant à l'exécration du monde, elle tend au moins à en arrêter la propagation et à en restreindre la funeste influence. S'il n'est pas de tribunal supérieur aux États, chargé de punir les violations du droit des gens, rappelons-nous la maxime du poète allemand : *Die Weltgeschichte ist die Weltgericht !* (L'histoire est le tribunal des peuples.) On n'effacera pas de ses pages éternelles les effets désastreux de la politique d'intervention. »

La paix du monde et le repos des petits États comme le nôtre dépendent surtout de l'application rigoureuse des théories défendues avec tant de vigueur par le publiciste italien. C'est à ce titre que nous avons cru pouvoir signaler à l'attention des lecteurs de la *Revue* l'intéressant travail de M. de Castelmola.

CAMILLE WILIQUET.

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRAISON DU 15 MAI 1883.

J. BEAUJON. L'État et l'alcool, à propos d'une loi récente en Hollande. 5

ÉM. DE LAVELEYE. Nouvelles lettres d'Italie 35

CH. POTVIN. La vieille querelle 58

E. LECLERCQ. Une répétition générale. (Nouvelle.) 81

ESSAIS ET NOTICES.

E.-H. MOGUET. La manifestation en l'honneur de Mme Courtmans 101

PERGAMENI. La gymnastique suédoise 106

LIVRAISON DU 15 JUIN 1883.

GOBLET D'ALVIELLA. La philosophie de Spencer et notre enseignement supérieur 109

RENÉ GANGE. Un coin du monde clérical en province 140

CH. MASSON. Les projets de réformes judiciaires en France 150

F. BARING. La vie anglaise. I. Le canotage sur la Tamise. — II. Le yachting 166

CÉLESTIN DEMBLON. La mariée du mardi-gras. (Conte.) 189

X. DE REUL. L'Iguanodon de Bernissart 197

ALPHONSE RIVIER. Henri-Frédéric Amiel 212

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 JUILLET 1883.

P. TEMPELS. Le certificat d'instruction primaire 221
A. ASTRUC. Le Judaïsme et le Christianisme, d'après M. Renan. . . 240
MAX SULZBERGER. Silhouettes et profils de l'exposition de portraits, à Paris 271
EM. CAUDERLIER. En Russie. Les réformes sociales. Le servage, l'émancipation 284
Dr COSSMANN. Chronique de la littérature allemande 300
A. HARZÉ. Bagues et joyaux. (Poésie.) 309

ESSAIS ET NOTICES.

CH. RAHLENBECK. L'Œuvre historique de M. Martin Philippson 312
CH. POTVIN. Frédéric Douglas. — Octave Pirmez. 318
JULES GUILLIAUME. Les jeux gymnastiques en Allemagne 321

LIVRAISON DU 15 AOUT 1883.

Cte DE NOIDANS. La vie chinoise. Pékin, l'instruction publique, la religion, la famille 325
EDM. MERTENS. Henri Conscience 346
E. HINS. L'esthétique d'Homère. 376
MAX SULZBERGER. L'affaire de Tisza-Eslar 397
CH. POTVIN. CHRONIQUE LITTÉRAIRE 414

ESSAIS ET NOTICES.

CAMILLE WILIQUET. Du principe de non-intervention dans le droit international. . 428

Digitized by Google

FEUILLE D'ANNONCES

DE LA

REVUE DE BELGIQUE DU 15 MAI 1883

HOTEL MEURICE

PARIS. — 228, Rue de Rivoli, 228. — PARIS

H. SCHEURICH, BESITZER

In dem besten Theil der Stadt gelegen, gegenüber dem Tuileriengarten. 32 Salons. 150 Zimmer. Table d'hôte. Lese-Saal, Conversations-Saal, Rauch-Saal. Aufzug zu allen Etagen.

Maladies du Cuir chevelu.

CHUTE des CHEVEUX

GUÉRIES RAPIDEMENT PAR LA

Pommade Deslauriers

Si tous les médecins sont d'accord sur l'impossibilité de faire repousser les cheveux ils reconnaissent du moins qu'on peut en prévenir la chute qui est déterminée, la plupart du temps, par l'affection connue sous le nom de **Pellicules** (*Pityriasis du cuir chevelu.*)

Les personnes qui en sont atteintes portent à la base des cheveux de petites taches roses, souvent à peine visibles, et éprouvent une démangeaison qui les porte à se gratter. L'épiderme se dessèche, se fendille et se détache sous la forme de farine ou de petites écailles blanchâtres qui souillent la chevelure et souvent même les vêtements.

Quelques applications de **Pommade Deslauriers** font disparaître rapidement cette affection qui, si l'on n'y prend garde, se communique aux sourcils et à la barbe.

Beaucoup de praticiens font faire tout d'abord quelques lotions avec la **Euxine Deslauriers,** *liqueur tonique et légèrement alcaline, qui nettoie et assouplit le cuir chevelu, et permet ainsi à la pommade d'agir plus rapidement.*

A PARIS, chez DESLAURIERS, Chimiste, rue de Cléry, 31

ET CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET PARFUMEURS

Se défier des Contrefaçons.

Vient de paraître chez C. Muquardt

SYSTÈME PRATIQUE & RAISONNÉ

DE

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

PAR V. D'HONT

DOCTEUR EN DROIT

Membre du Comité de l'Association réformiste

Une brochure in-8°. Prix : 1.50

Librairie Européenne C. Muquardt

MERZBACH & FALK, Éditeurs

LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE

Rue de la Régence, 45, à Bruxelles

MÊME MAISON A LEIPZIG

10 FRANCS PAR MOIS

Sous le patronage de S. M. le Roi Léopold II

LA BIBLE

DE

PIERRE-PAUL RUBENS

SUJETS

de l'Ancien et du Nouveau Testament

GRAVÉS AU BURIN

PAR LES ANCIENS MAITRES FLAMANDS

ET REPRODUITS PAR L'HÉLIOTYPIE

TEXTE EXPLICATIF PAR M. E. FÉTIS

Un magnifique volume grand in-folio renfermant 40 planches avec texte, titres et tables

Reliure de luxe, plaque spéciale or et noir d'après un dessin de Rubens

—o—

100 francs au lieu de **110** francs payables en 10 versements mensuels de 10 francs

—o—

Médaille d'or aux Expositions

—o—

On souscrit à la Librairie Européenne, 45, rue de la Régence, à Bruxelles, ou les amateurs peuvent examiner l'ouvrage.

Le prix de *la Bible* est de **110** francs. Les personnes qui feront parvenir à la Librairie C. MUQUARDT un bulletin de souscription jusqu'au 31 mai 1883, la recevront richement reliée en toile rouge anglaise, plaque noir et or, dorée sur tranche, au prix réduit de **100** francs, avec la faculté d'en payer le montant en dix versements mensuels de 10 francs. Passé ce délai, cette réduction ne sera plus accordée.

Digitized by Google

COURT-St-ÉTIENNE

Eau minérale arsenicale naturelle

SOURCE DE L'HOSPICE

(TEMPÉRATURE 10° CENT.)

Adoptée par les hôpitaux civils de Bruxelles

Méd. d'or Exposition internationale Brux. 1880

Employée : 1° dans les maladies chroniques des voies respiratoires et digestives, bronchites, asthme, coqueluche, pertes d'appétit ; 2° affections rhumatismales et goutteuses ; 3° dans toutes les névralgies ; 4° contre les affections de la peau ; 5° dans tous les cas où il s'agit de rendre au sang la richesse et la force au système nerveux ; 6° contre le mal de mer.

En gros : 16 bout. fr. 12 / 30 id. 20 / 50 id. 30 } sur wagon à Court.

S'ad. Comp. des Eaux arsenicales, à Court-Saint-Etienne.

Détail : toutes les pharmacies et dépôts d'eaux minérales.

Hotel Gérard, à Court-Saint-Étienne. Pension 5 fr.

VIENT DE PARAITRE

à la librairie Merzbach et Falk

A BRUXELLES

ÉLÉMENTS

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PAR ÉM. DE LAVELEYE

Un beau vol. de 500 pages in-12. Prix 3 fr., broché fr. 3-50 cartonné.

LA

REPRÉSENTATION VRAIE

PAR

EUDORE PIRMEZ

Brochure in-8°.

ANNUAIRE DE L'INSTITUT

DE DROIT INTERNATIONAL

Sixième année, 1882-1883

In-8°, XII et 334 pages.

Relié avec portrait de M. Pierantoni, prix : 5 francs ; broché, sans portrait, 3-50.

L'ARBRE DES BATAILLES

d'HONORÉ BOUET

publié par

ERNEST NYS, juge au trib. de 1re inst. d'Anvers

Un volume de XXVIII et 256 pages in-8°. Prix : 6 francs

(Il n'y a que 50 exemplaires dans le commerce.)

HOTEL DE FRANCE

BORDEAUX Le propriétaire actuel est belge. — Maison de 1er ordre. Remis entièrement à neuf. Situation magnifique, en face le port, au centre du commerce. Grand salon réservé pour dames. Salle de lecture. Fumoir. Restaurant. Table d'hôte, la plus belle de Bordeaux. Salons 90 chambres, depuis 3 francs et au-dessus. Salles de bain. On y parle toutes les langues. Journaux anglais, belges, etc. Diminution sur les appartements pour MM. les voyageurs qui veulent résider. *Vins en pièces et en bouteilles, 1re qualité.*

Louis PETER, propriétaire.

VIENT DE PARAITRE

CHEZ MERZBACH & FALK

(LIBRAIRIE C. MUQUARDT)

ÉDITEURS

A BRUXELLES

JARDINS D'ENFANTS

LA GYMNASTIQUE

DU PREMIER AGE

JEUX ET EXERCICES

Avec ou sans accompagnement de chansonnettes

PAR

JULES GUILLIAUME

Un très haut sens gît souvent
Dans un jeu d'enfant.
SCHILLER.

2e ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

Un volume in-8° avec musique

PRIX : 2 FR. 50 C.

REVUE

DE

DROIT INTERNATIONAL

ET DE

LÉGISLATION COMPARÉE

PUBLIÉE PAR MM.

T.-M.-C. ASSER,
Conseiller au Ministère des affaires étrangères, avocat et professeur de droit à l'Université d'Amsterdam.

J. WESTLAKE,
Q. C., à Londres.

E.-R.-N. ARNTZ,
Professeur de droit international à l'Université de Bruxelle.

ALPHONSE RIVIER,
Professeur à l'Université de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut de droit international,

RÉDACTEUR EN CHEF,

avec la collaboration

DE PLUSIEURS JURISCONSULTES & HOMMES D'ÉTAT.

Secrétaire de la rédaction : M. ERNEST NYS,
Associé et secrétaire adjoint de l'Institut de droit international, juge au tribunal d'Anvers.

XVe année. — 1883. — N° 3.

Abonnement annuel pour la Belgique : 15 fr.
— — l'Union postale : 18 fr.

Digitized by Google

FEUILLE D'ANNONCES

DE LA

REVUE DE BELGIQUE DU 15 AOUT 1883

HOTEL MEURICE

PARIS. — 228, Rue de Rivoli, 228. — PARIS

H. SCHEURICH, BESITZER

In dem besten Theil der Stadt gelegen, gegenüber dem Tuileriengarten. 32 Salons. 150 Zimmer. Table d'hôte. Lese-Saal, Conversations-Saal, Rauch-Saal. Aufzug zu allen Etagen.

HOTEL DU LITTORAL

BLANKENBERGHE

(Près la gare)

Jolie situation. Maison 1er ordre, tenue par

Mme A. WATERSCHOOT, PROPRIÉTAIRE

BINCHE (HAINAUT)

BUREAU DE CHANGE

VIENT DE PARAITRE

GUIDE MUQUARDT

BRUXELLES-GUIDE

ILLUSTRÉ

avec un nouveau plan de Bruxelles de 1883

Cinquième édition, revue et corrigée

UN BEAU VOLUME CARTONNÉ, ORNÉ DE 33 GRAVURES

Prix: 1 franc 50 centimes

Librairie Européenne C. Muquardt

MERZBACH & FALK, Éditeurs

LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE

Rue de la Régence, 45, à Bruxelles

MÊME MAISON A LEIPZIG

10 FRANCS PAR MOIS

Sous le patronage de S. M. le Roi Léopold II

LA BIBLE

DE

PIERRE-PAUL RUBENS

SUJETS

de l'Ancien et du Nouveau Testament

GRAVÉS AU BURIN

PAR LES ANCIENS MAITRES FLAMANDS

ET REPRODUITS PAR L'HÉLIOTYPIE

TEXTE EXPLICATIF PAR M. E. FÉTIS

Un magnifique volume grand in-folio renfermant 40 planches avec texte, titres et tables

Reliure de luxe, plaque spéciale or et noir d'après un dessin de Rubens

—o—

100 francs au lieu de 110 francs payables en 10 versements mensuels de 10 francs

—o—

Médaille d'or aux Expositions

—o—

On souscrit à la Librairie Européenne, 45, rue de la Régence, à Bruxelles, où les amateurs peuvent examiner l'ouvrage.

Le prix de *la Bible* est de **110** francs. Les personnes qui feront parvenir à la Librairie C. MUQUARDT un bulletin de souscription jusqu'au 31 mai 1883, la recevront richement reliée en toile rouge anglaise, plaque noir et or, dorée sur tranche, au prix réduit de **100** francs, avec la faculté d'en payer le montant en dix versements mensuels de 10 francs. Passé ce délai, cette réduction ne sera plus accordée.

Digitized by Google

The Belgian News
AND
CONTINENTAL ADVERTISER
Journal politique et littéraire,
paraissant le samedi.
Prix de l'abonnement : 2 fr. 60 c. par trimestre.
Bureaux, rue d'Édimbourg, 42,
Bruxelles.

MALADIES des BRONCHES et de la GORGE
(Rhumes, Catarrhes, Coqueluche, Laryngite)
SIROP et PATE de VAUQUELIN
Paris, 31, rue de Cléry, et toutes pharmacies
A PARIS :
Sirop, 3 fr. et fr. 1.75. Pâte, 2 fr. et fr. 1.25.

DÉMANGEAISONS, PELLICULES
CHUTE DES CHEVEUX
POMMADE DESLAURIERS
31, RUE DE CLERY, PARIS
Et chez tous les pharmaciens et parfumeurs
A PARIS : LE POT, 4 FR. LE 1/2 POT, 2 25 FR.

IMPORTANT
ÉPILEPSIE
Spasmes, Éclampsie & Névroses
SONT
RADICALEMENT GUÉRIS PAR MA MÉTHODE
LES HONORAIRES
NE SONT DUS QU'APRÈS SUCCÈS
Traitement par correspondance
Prof. Docteur ALBERT
6, Place du Trône, Paris

A tous ceux qui souffrent d'*Épilepsie*, de *Crampes* et de *Maux de nerfs*

Nous recommandons instamment la méthode si universellement connue et quasi miraculeuse du Professeur Docteur ALBERT. Que tous les malades s'adressent donc à lui avec *confiance* et beaucoup d'entre eux retrouveront la santé qu'ils désespéraient de jamais recouvrer. Traitement par correspondance, après communication de l'histoire détaillée de la maladie. M. le Professeur Docteur ALBERT n'accepte les honoraires qu'après constatation de résultats sérieux.

HOTEL DE FRANCE
BORDEAUX Le propriétaire actuel est belge. — Maison de 1er ordre. Remis entièrement à neuf. Situation magnifique, en face le port, au centre du commerce. Grand salon réservé pour dames. Salle de lecture. Fumoir. Restaurant. Table d'hôte, la plus belle de Bordeaux. Salons 90 chambres, depuis 3 francs et au-dessus. Salles de bain. On y parle toutes les langues. Journaux anglais, belges, etc. Diminution sur les appartements pour MM. les voyageurs qui veulent résider. *Vins en pièces et en bouteilles, 1re qualité.*
Louis PETER, propriétaire.

VIENT DE PARAITRE
CHEZ MERZBACH & FALK
(LIBRAIRIE C. MUQUARDT)
ÉDITEURS
A BRUXELLES

JARDINS D'ENFANTS
LA GYMNASTIQUE
DU PREMIER AGE
JEUX ET EXERCICES
Avec ou sans accompagnement de chansonnettes
PAR
JULES GUILLIAUME

Un très haut sens gît souvent
Dans un jeu d'enfant.
SCHILLER.

2e ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE
Un volume in-8° avec musique
PRIX : 2 FR. 50 C.

REVUE
DE
DROIT INTERNATIONAL
ET DE
LÉGISLATION COMPARÉE
PUBLIÉE PAR MM.
T.-M.-C. ASSER,
Conseiller au Ministère des affaires étrangères, avocat et professeur de droit à l'Université d'Amsterdam,
J. WESTLAKE,
Q. C., à Londres.
E.-R.-N. ARNTZ,
Professeur de droit international à l'Université de Bruxelle.
ALPHONSE RIVIER,
Professeur à l'Université de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut de droit international,
RÉDACTEUR EN CHEF,
avec la collaboration
DE PLUSIEURS JURISCONSULTES & HOMMES D'ÉTAT.
Secrétaire de la rédaction : M. ERNEST NYS,
Associé et secrétaire adjoint de l'Institut de droit international, juge au tribunal d'Anvers.
XVe année. — 1883. — N° 5.
Abonnement annuel pour la Belgique : 15 fr.
— — l'Union postale : 18 fr.

Digitized by Google

En vente à la librairie C. MUQUARDT

LE

MONDE INVISIBLE DÉVOILÉ

RÉVÉLATIONS DU MICROSCOPE

racontées par H.-PH. ADAN

Un beau volume in-8° avec 24 planches photolithographiées, contenant plus de 300 figures, ainsi que des gravures intercalées dans le texte

Prix : fr. 10. Envoi franc de port

L'étude de la nature s'étend de jour en jour. Longtemps on avait dû, faute de mieux, se contenter de chercher à connaître les côtés visibles de la création : mais depuis les perfectionnements apportés au microscope, on a pu pénétrer dans les arcanes du monde invisible, et dès lors des écrivains distingués se sont empressés d'en dévoiler les secrets. En Angleterre, en Allemagne, en Hollande, et récemment en France et en Belgique, des publications spéciales et intéressantes ont paru et ont obtenu auprès des savants un légitime succès : mais ce qui manquait encore, c'était un livre dont les gens du monde pussent également faire état et dont la simple lecture pût faciliter la conception de ce que la nature recèle dans son sein de créations admirables ou dignes de la plus sérieuse attention.

L'auteur de l'œuvre que nous publions aujourd'hui a entrepris cette tâche : il raconte ce qu'il a vu dans les trois règnes, animal, végétal et minéral, et il le raconte avec simplicité, souvent avec humour, et toujours avec clarté, agrémentant ses récits d'observations, de citations, d'anecdotes, d'historiettes ayant trait au sujet.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Paul Hagemans, *Un train d'enfer*, un volume in 8°, avec 25 gravures hors texte et une carte. Bruxelles, Weissenbruch, 1883. — Cette course d'aventures extraordinaires est tellement vertigineuse qu'on n'a pas le temps de s'arrêter aux invraisemblances, de s'enquérir des impossibilités, ni de demander à l'auteur des descriptions qu'il fait désirer à chaque chapitre. Tout autre s'y briserait. L'auteur et son héros passent à toute vapeur ; le récit de l'un, comme la machine de l'autre, court, à travers les terres et les mers, dans les marais et sur les montagnes, un véritable train d'enfer. Le but lui-même s'oublie et son excentricité disparaît dans le tourbillon ; on va, on va toujours, et ce n'est qu'après être arrivé — ou avoir lu — qu'on respire, se demandant ce qu'il faut d'aventureux dans l'esprit pour se jeter dans un pareil sujet, de connaissances techniques pour ne pas s'y fourvoyer, de vivacité de rédaction pour en enlever les difficultés. Réflexion faite, on comprend que cette rapidité d'esquisse qui nous emporte à travers l'Afrique, l'Asie, l'Océanie et l'Amérique, dans les contrées les plus inexplorées, au milieu des convulsions les plus grandioses du globe, — nos lecteurs y retrouveront le Kilauea, où M. Morhange leur a fait faire récemment une excursion,— cette sorte de panorama, qui tourne à grande vitesse, sans nous laisser de rien une impression exacte, une image profonde, une notation fixe, était la seule forme qui convînt à un voyage aussi étrange dans son but : la recherche d'un cristal qui serait la pierre philosophale, et dans ses moyens de locomotion : une machine qui roule à travers tout, et si l'on y reconnaît le genre de Jules Verne, on sent que l'enlever ainsi dénote une prestesse de plume qui est rarement le fait d'un débutant.

Marquise de Colombi, *Conte de Noël, Dans les rizières*, traduit de l'italien par L. Y... Bruxelles, Vanderauwera, 1883.— Tout l'intérêt de ce roman roule sur le caractère d'une jeune paysanne italienne victime du travail dans les rizières. Nanna y cherche sa dot, elle n'y trouve que la fièvre, puis le typhus, y perd pour longtemps sa santé, pour toujours sa beauté et est bien près de perdre tout ce qu'elle avait de bon au cœur, car l'abandon et le malheur l'aigrissent, et la vengeance lui est offerte. Elle l'a acceptée, préparée... Mais quand elle va la tenir, les conséquences lui en apparaissent si terribles qu'elle recule, ce qui amène un dénouement imprévu et émouvant. — Tout est simple dans cette œuvre, pleine de détails cruels, traités naïvement, sur les conditions du travail dans les rizières. Ce sujet pouvait se prêter au ton âpre et vigoureux des réalistes et à la mise en scène des « dessous » humains. L'auteur n'en est pas là. Mais ce coin de la vie de misère en Italie a assez de nouveauté et les souffrances de Nanna assez de vérité pour qu'on s'y intéresse.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

La maison Bruylant-Christophe vient à peine de terminer la *Belgique illustrée* qu'elle entreprend, presque sur la même échelle, une autre publication nationale, bien qu'en même temps plus spécialement bruxelloise. Il s'agit du grand ouvrage entrepris par M. L. Hymans, *Bruxelles à travers les âges*. Les deux premières livraisons, principalement consacrées à nous décrire Bruxelles préhistorique, tiennent déjà toutes les promesses du prospectus, tant pour l'exécution que pour le texte, bien que l'imagination s'y donne peut-être un peu librement carrière dans les dessins qui nous représentent, par exemple, les rivages de la mer Bruxellienne à l'époque tertiaire et l'éruption de Quenast vue de l'emplacement de Bruxelles. En tout cas, ce ne sera ni la variété, ni l'intérêt qui manqueront à cet ouvrage, destiné, dans la pensée de son auteur, à être le complément pittoresque de l'*Histoire de Bruxelles*, publiée il y a près de quarante ans par MM. Henne et Wauters. — *Bruxelles à travers les âges* formera deux volumes d'environ 500 pages, imprimés sur papier vélin, avec de nombreuses gravures, plans et planches hors texte, dessins en chromo, etc. Ces deux volumes comprendront ensemble trente livraisons environ de 32 pages in-4°, à raison de 2 francs chacune. L'éditeur compte faire paraître une ou deux livraisons par mois.

— J. KUPFERSCHLÆGER, *Éléments d'hygiène et d'économie domestique à l'usage des écoles de filles*, un volume in-12. Liége, Decq et Nierstrasz. — C'est la quintessence des notes d'un cours fait pendant dix ans à l'*Institut supérieur des demoiselles*. Averti par l'expérience, l'auteur n'a garde de tomber dans le défaut qu'on reproche à plus d'un hygiéniste. « Je n'ai pas, dit-il, la prétention d'avoir fait une œuvre scientifique, mais une œuvre utile, pour l'exécution de laquelle j'ai consulté les meilleurs ouvrages. » S'il était moins modeste, il pourrait ajouter que ce manuel a surtout profité d'observations, de comparaisons et d'études personnelles. Le sens pratique y domine, l'esprit positif et vraiment *ménager* y est mis en honneur, sans que les nouvelles nécessités de l'éducation scientifique soient méconnues. Comme l'auteur le dit très bien : « Ce n'est plus avec la routine et les préjugés qu'on élève une famille et qu'on dirige un ménage; mais avec des connaissances solides, acquises par des études spéciales et une pratique bien raisonnée. » Nous croyons que le *Willemsfonds* devrait faire connaître au public flamand ce petit livre si opportun et si heureusement conçu *ni trop haut, ni trop bas*.

— *Les Papes et la Belgique du* XVI^e^ *siècle et d'aujourd'hui*, par F.-G. Haghe, 1 vol. de la bibliothèque Gilon. — M. F.-G. Haghe, qui n'est pas un inconnu pour les lecteurs libéraux, publie sous ce titre une étude d'actualité, comme tout ce qui touche à notre XVI^e^ siècle dans ses rapports avec notre état politique et religieux d'aujourd'hui. L'objet de l'auteur est d'établir, contrairement à l'assertion des écrivains catholiques, intéressés à déguiser la vérité, que les véritables auteurs des maux qui assaillirent notre pays au XVI^e^ siècle furent non Charles-Quint et Philippe II, mais les papes, qui étaient les vrais gouvernants du pays par l'intermédiaire des Espagnols. Il y a là une vérité qu'on ne saurait trop vulgariser, et nous devons être reconnaissants de la part qu'a prise à cette tâche le populaire auteur de la *Défense de la Constitution belge contre les prétentions papales*.

— *Histoire de la participation des Belges aux campagnes des Indes orientales néerlandaises sous le gouvernement des Pays-Bas* (1815-1830), par Eugène Cruyplants. Bruxelles, Spineux, 1883, 1 vol. avec 3 cartes et 1 portrait du général Lahure. — Aujourd'hui que l'esprit de voyages et d'aventures semble reprendre possession de nos compatriotes et les arracher à des habitudes trop longtemps sédentaires, il y a un intérêt particulier à connaître la part qu'ils ont prise, il y a plus d'un demi-siècle, aux expéditions hollandaises dans les Indes orientales. Même après les intéressants souvenirs du général Lahure, il restait à faire l'histoire de

Digitized by Google

ces campagnes au point de vue belge. On peut dire que M. le capitaine Cruyplants s'est acquitté avec succès de cette tâche patriotique, et son ouvrage, qui jette un jour curieux sur les mœurs de ces pays ainsi que sur les particularités de la domination hollandaise, se lirait avec intérêt même s'il ne s'agissait pas de nos compatriotes.

— *Le Congo, article du* Courrier des États-Unis *et réponse d'un membre de l'Association internationale africaine.* Bruxelles, Guyot, 1883. — Cette brochure, écrite en réponse à un article du *Courrier des États-Unis* où l'on déniait à Stanley le droit de faire respecter par les États européens les acquisitions faites en Afrique pour le compte de l'Association internationale, a pour but d'établir non seulement que les associations privées peuvent se faire légalement concéder des droits de souveraineté, mais encore que les intérêts les plus élémentaires de la France lui commandent de respecter et même de favoriser l'œuvre humanitaire et scientifique entreprise dans l'Afrique centrale sous les auspices du roi des Belges.

— Le supplément trimestriel de la *Critique philosophique*, la *Critique religieuse*, publiée sous la direction de M. Renouvier (bureau de la *Critique philosophique*, rue de Seine, 54, Paris), renferme les articles suivants : *J. Milsand :* Luther et le serf-arbitre — *V. Courdaveaux :* Les prophètes juifs et les prophéties messianiques, d'après les derniers travaux de la science. — *E. Saint-Paul :* La libre-pensée de notre temps. — *Renouvier :* Esquisse d'une classification systématique des doctrines philosophiques (*suite*).

— *Bibliographie nationale.* Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications, 1830-1880. 3e livraison.— Cette livraison confirmera le succès des premières. Elle va du nom *Capitaine* (Ulysse) à Cordelois On y renseigne les cartes du pays, les catalogues d'exposition, les publications des congrès et des concours, etc., etc. On y trouvera bien des noms oubliés et parmi les noms connus, la biographie des œuvres de Henri Conscience, qui ne prend pas moins de 22 colonnes.

— Bibliothèque Gilon. — N° 106. *L'Oncle Van Beek, souvenirs de voyage*, par J. de Mauriac. — N° 107. *Tante Sidonie*, par Mme Courtmans. — N° 108. *Le comte de Cavour*, par Th. Juste.

— Collection nationale, A. Lebègue et Cie. N° 33. *Petite causerie sur la société*, par L. de Parmentier. — N° 34. *En Norwège*, par J. Leclercq. — N° 35. l'*École de Pontillieu*, par E.-J. Dardenne. — N° 36. *Les bêtes du professeur Metaphus*, par Edm. Cattier. — N° 37. *Henri Pestallozzi*, par G. Mallet. — N° 38. *Juges, avocats et plaideurs*, par H. Frick.

— La *Revue britannique* a repris ses correspondances littéraires de Belgique. La première s'occupe des récentes publications de l'Académie : Deux mémoires couronnés sur l'histoire du *Journal encyclopédique* de Liège et de Bouillon, fondé par P. Rousseau ; — les poésies de Giles li Maisis et de Jehan de la Motte, publiées pour la première fois ; — l'histoire du prix de Keyn, etc.

— Le *Beilage zur Allgemeinen Zeitung* du 24 mai, publie un article de trois colonnes sur l'*Histoire des Lettres en Belgique* (quatrième volume de *Cinquante ans de liberté*). C'est un résumé succinct, fait en vue d'intéresser le public allemand aux principaux points de l'histoire de la poésie, du théâtre et des humoristes en Belgique. Le critique part de H. Conscience, bien connu en Allemagne, pour montrer comment, dans ces trois genres, les écrivains belges ont réagi contre le monopole ou l'imitation de la France pour conquérir leur autonomie littéraire. L'hommage rendu en quelques lignes à l'auteur s'étend ainsi, dans tout l'article, à son sujet.

— Nous recevons de Madrid une œuvre nouvelle d'un écrivain qui a beaucoup écrit ; après la *religion de la science*, — *la théorie de la justice*, — *l'éducation morale de la femme*, — *la théorie de la révolution*,— *la philosophie de la charité*. Pour ne pas tout citer, M. Ubaldo Quinones publie un roman physiologique où le magnétisme joue un rôle et où il met en scène les luttes de la matière et de l'esprit, sous le titre de son héros : *Juan de Avendano*.

Digitized by Google

LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
Libraires du Roi et de S. A. R. le comte de Flandre
45, RUE DE LA RÉGENCE, EN FACE DU CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE
BRUXELLES.

VIENT DE PARAITRE

JARDINS D'ENFANTS

LA GYMNASTIQUE

DU PREMIER AGE

JEUX & EXERCICES

AVEC OU SANS ACCOMPAGNEMENT DE CHANSONNETTES

PAR

JULES GUILLIAUME

Un très haut sens gît souvent
Dans un jeu d'enfant.
SCHILLER.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

UN VOLUME in-8° AVEC MUSIQUE

PRIX : 2 FR. 50 C.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Nous avons reçu les ouvrages suivants dont il sera ultérieurement rendu compte :

Le double étalon, par Henry H. Gibbs, traduit par Ern. van Elewyck, publié par l'*Association belge pour le bimétallisme international ;* Bruxelles, 1883, avec une introduction par Ém. de Laveleye et une préface de l'auteur.

Les *Eaux alimentaires de Belgique*, par Th. Verstraeten, ingénieur. Première partie : *La surface, les terrains, le climat.* Bruxelles, 1883 (avec carte).

Étude sur le droit de propriété des œuvres dramatiques et musicales, par Louis Cattreux. Bruxelles, Larcier, 1883.

Instruction et Alpinisme, par Louis Savez. Bruxelles, Office. — Énergique et spirituel plaidoyer d'un alpiniste convaincu en faveur des excursions scolaires qu'il voudrait substituer à l'éducation classique.

Manifestation Gilon. Des Sociétés importantes du pays et plus de cinq cents souscripteurs ont répondu à l'appel du Comité pour attester les éminents services que le philanthrope verviétois a rendus à la cause de l'amélioration des classes ouvrières. Outre son buste en marbre, grandeur nature, exécuté par Ch. Wiener, il sera remis à M. Ernest Gilon un grand portrait exécuté par F. Van Loo et une magnifique œuvre d'art. Le Comité publiera un volume contenant le compte rendu de la fête, les adresses reçues, la liste des souscripteurs et celle des sociétés participantes. Ce livre sera orné d'un splendide portrait sur acier. Il sera offert à chacun des adhérents et à chacun des cercles. Huit orateurs se sont fait inscrire pour prononcer des discours, et deux journaux publieront, le jour de la cérémonie, un portrait gravé sur bois.

Le Club alpin belge annonce une excursion à Zermatt, qui durera du 14 au 20 août prochain (départ de Bruxelles, le 11 au plus tard, avec choix entre les itinéraires de la Gemmi, de la Furca et de Lausanne). Notre Club alpin ne pouvait choisir une meilleure localité pour ses débuts, car Zermath n'est pas seulement un des centres d'excursions les plus remarquables de la Suisse, mais encore un de ces quartiers généraux de marches et d'escalades où chacun trouve à s'exercer selon ses forces. Nous recommandons vivement à nos alpinistes le *tour du mont Rose* et particulièrement la vallée de Macugnaga, que les flancs orientaux du mont Rose dominent à pic, avec une sublimité peu fréquente, même dans les Alpes.

Bruxelles à travers les âges, par Louis Hymans. — La maison Bruylant-Christophe et Cie vient de mettre en vente les 3e et 4e livraisons de cet ouvrage. Elles renferment la fin du chapitre Ier, donnant la physionomie générale de la ville à diverses époques de l'histoire; puis le chapitre II, relatif à la Senne et au canal de Willebroeck. Ces deux livraisons ne contiennent pas moins de 38 gravures inédites, sans compter le plan primitif du canal de Bruxelles au Rupel et à l'Escaut. La livraison se termine par le portrait de Jules Anspach, dont le nom se rattache au voûtement de la Senne, comme celui de Locquenghien à la construction du canal de Willebroeck.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Dieu est-il mort? par Eugène Pelletan. Paris, Degorce-Cadot. — La réponse à pareille question est forcément négative, qu'on se place même au point de vue des athées, puisque pour mourir, il faut exister. Cependant, le problème peut se poser sérieusement en ce qui concerne l'*idée de Dieu*. M. Pelletan affirme avec énergie l'impossibilité de sa disparition. « L'homme, dit-il, est un être religieux, nous disons plus, il l'est par essence. » Ce qui meurt, ce sont les dieux, ce n'est pas Dieu. Mais la religion doit progresser comme l'homme. Si de nos jours il a passé dans l'air un vent d'athéisme chez les peuples catholiques, c'est parce que le catholicisme a fait de son mieux pour compromettre Dieu. « On lui a fait dire dans ces derniers temps et on lui a fait faire tant de sottises qu'on en a dégoûté les hommes d'esprit. » M. Pelletan part de là pour dresser contre l'Eglise romaine un des actes d'accusation les plus saisissants, les plus énergiques et les plus complets que nous nous souvenions d'avoir vu produire, au nom du rationalisme spiritualiste. Quelle est la conclusion de l'auteur ? C'est que nous devons non seulement sortir de l'Église, mais encore lui enlever nos familles. D'autre part, M. Pelletan conclut, à la suite de M. de Laveleye, etc., qu'on ne détruit que ce qu'on remplace. Or, y a-t-il actuellement, en dehors du catholicisme, un culte qui puisse satisfaire à la fois les besoins religieux du cœur humain et les exigences intellectuelles de la société contemporaine? Regardant autour de lui, M. Pelletan ne voit que le protestantisme ; mais encore faut-il que le protestantisme accepte l'obligation de « rejoindre le XIX^e^ siècle en marche et de remettre sa doctrine en harmonie avec l'âme nouvelle de la civilisation ». — On peut dire que cet ouvrage, écrit avec autant de vigueur de style que de hauteur de pensée, est un symptôme du mouvement qui commence à ramener sur les questions religieuses l'attention du public français.

— *Croquis alpins*, par Albert Dubois, avec une notice sur la flore alpestre par François Crépin, directeur du jardin botanique de l'État belge. Mons, Byr et Loret, 1883, 1 volume avec carte et gravures.— M. Albert Dubois a accompli un vrai tour de force en trouvant le moyen d'écrire sur un pays aussi rebattu que la Suisse un ouvrage qui puisse encore se lire avec intérêt d'un bout à l'autre. Ce succès tient sans doute à la façon dont l'auteur a entremêlé ses descriptions et ses renseignements d'anecdotes empruntées aux incidents de son voyage, ainsi que de digressions sur les usages ou les traditions des localités qu'il a visitées: mais nous le croyons dû surtout à ce que M. Dubois a l'intelligence et l'amour de la montagne ; comme on peut s'en convaincre en ouvrant le livre au hasard. On ne décrit bien que ce qu'on sent et ce qu'on aime. — M. Dubois, qui a mis dans cet ouvrage le résultat de plusieurs années d'excursions, a trouvé moyen d'y réunir tout ce que la Suisse et même le Tyrol (à l'exception, peut-être, de l'Ortler et de l'Œtzthaïl), offrent de plus remarquable aux touristes. Si même on peut lui adresser quelque critique, c'est de vouloir être trop complet: quelque exact qu'il puisse être dans ses renseignements d'hôtels et ses descriptions de sentiers, il ne vaudra jamais *Bœdeker*, et il est moins portatif. Ceci, bien entendu, n'est pas pour diminuer la valeur de ses conseils au voyageur, qui restent excellents, à commencer par le premier de tous,... celui de voyager. L'ouvrage, dédié à la jeunesse belge, vient à son heure, au moment où le Club alpin belge, dont M. Dubois est un précurseur, vient d'organiser sa première excursion.

Digitized by Google

— *Exposé succinct de la législation sur les noms*, par Paul Le Roy. Bruxelles, Larcier, 1883. — L'auteur examine les principes qui découlent des lois du 6 fructidor an II et du 11 germinal an XI. Cette étude, qui révèle une profonde connaissance du sujet, est toute d'actualité dans un moment où nos tribunaux consacrent à des questions d'usurpations de nom et de rectifications d'état-civil les loisirs que leur laisse l'examen des affaires électorales.

— *La Tombola*, saynette en un acte, par Ch. Potvin. Liége, Vaillant-Carmanne, 1883. — Le concours dramatique de la Fédération Laurent avait reçu, d'après le rapport du jury, près de la moitié des pièces dont les auteurs s'étaient mépris sur le sens d'une des conditions, ainsi conçue : « Les pièces doivent pouvoir être jouées exclusivement par des jeunes gens ou par des jeunes filles. » — « Quinze pièces, dit le jury, ont dû être écartées parce qu'elles ne répondaient pas aux exigences du § 4. Les auteurs ont mis en scène des personnages des deux sexes. » Mais le jury ajoute : « Une de ces pièces, la *Tombola*, est remarquable sous tous les rapports, et aurait été primée, sans aucun doute, si la condition *sine qua non* de n'employer que des acteurs du même sexe avait été observée. » Une petite préface de l'éditeur de cette saynète apprend aux lecteurs que « le jury avait en même temps décidé que cette pièce serait publiée, si l'auteur y consentait ». Le *Journal Franklin* a donc publié la *Tombola* en trois feuilletons, et son éditeur, M. Vaillant-Carmanne, la présente aujourd'hui aux sociétés ouvrières et aux lecteurs en un joli petit volume. La *Tombola* est en vers d'inégale longueur et en rimes mêlées.

— *La réforme électorale et la représentation des intérêts*, par Louis Bertrand. Bruxelles, 1883. — Cette thèse, qui a d'abord été présentée dans la *Revue de Belgique* par MM. Ad. Prins et Victor Arnould, et qui a fait récemment son apparition dans les discussions de la Chambre, commence à pénétrer dans l'opinion Après avoir trouvé plus de détracteurs que de partisans, comme il arrive toujours aux idées nouvelles, elle commence à rallier, dans des camps les plus divers, des défenseurs qui y voient le système électoral de l'avenir. La brochure de M. Bertrand est un nouveau symptôme de cette situation, en ce que, parlant au nom des classes ouvrières, il n'hésite pas, pour des considérations de justice et d'utilité pratique, à admettre complètement le principe du projet défendu à la Chambre par MM. Vanderkindere, Arnould et consorts.

— *Étude sur le droit de propriété des œuvres dramatiques, etc.*, par L. Cattreux. — On exagère aujourd'hui la propriété littéraire, dont on ferait volontiers un domaine quiritaire. Il n'y aura d'harmonie entre l'art et le métier peut-être que lorsqu'on aura équilibré les divers intérêts que représente la littérature. En attendant, les questions étudiées ici sont utiles à connaître, et une fois la législation votée, il est bon qu'on la commente. L'auteur a qualité pour cela.

— *Bruxelles à travers les âges*, par L. Hymans.— La cinquième livraison de cette intéressante publication vient de paraître. Elle comprend la première partie du chapitre III intitulé : *Les lignages. — Le magistrat. — Les nations. — Les métiers. — Anneessens. — Les serments.* — Cette livraison renferme de nombreuses gravures historiques : les armoiries des sept lignages, les portraits, d'après des originaux authentiques, des princes de la maison de Bourgogne, les jetons des receveurs de Bruxelles, l'ancienne tour de Saint-Nicolas, etc.

— La publication de M. Ém. de Laveleye sur *Garfield*, dont nous avons annoncé le tirage à 10,000 exemplaires pour être distribués dans les écoles de la Suisse, vient d'être traduite en grec. Elle l'avait été précédemment en anglais, en néerlandais, en suédois, en russe et en portugais (au Brésil). — Il se prépare également des traductions de ses *Éléments d'économie politique* en anglais, en allemand, en russe, en polonais, en espagnol, en serbe, en bulgare et en grec.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F.X.BEER,
k.Hofbuchbinder
MÜNCHEN.
Ledererstr.25.

Digitized by Google